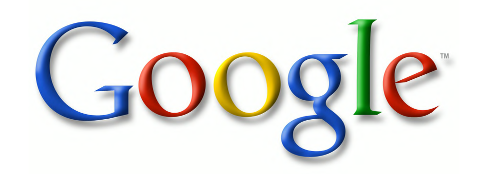
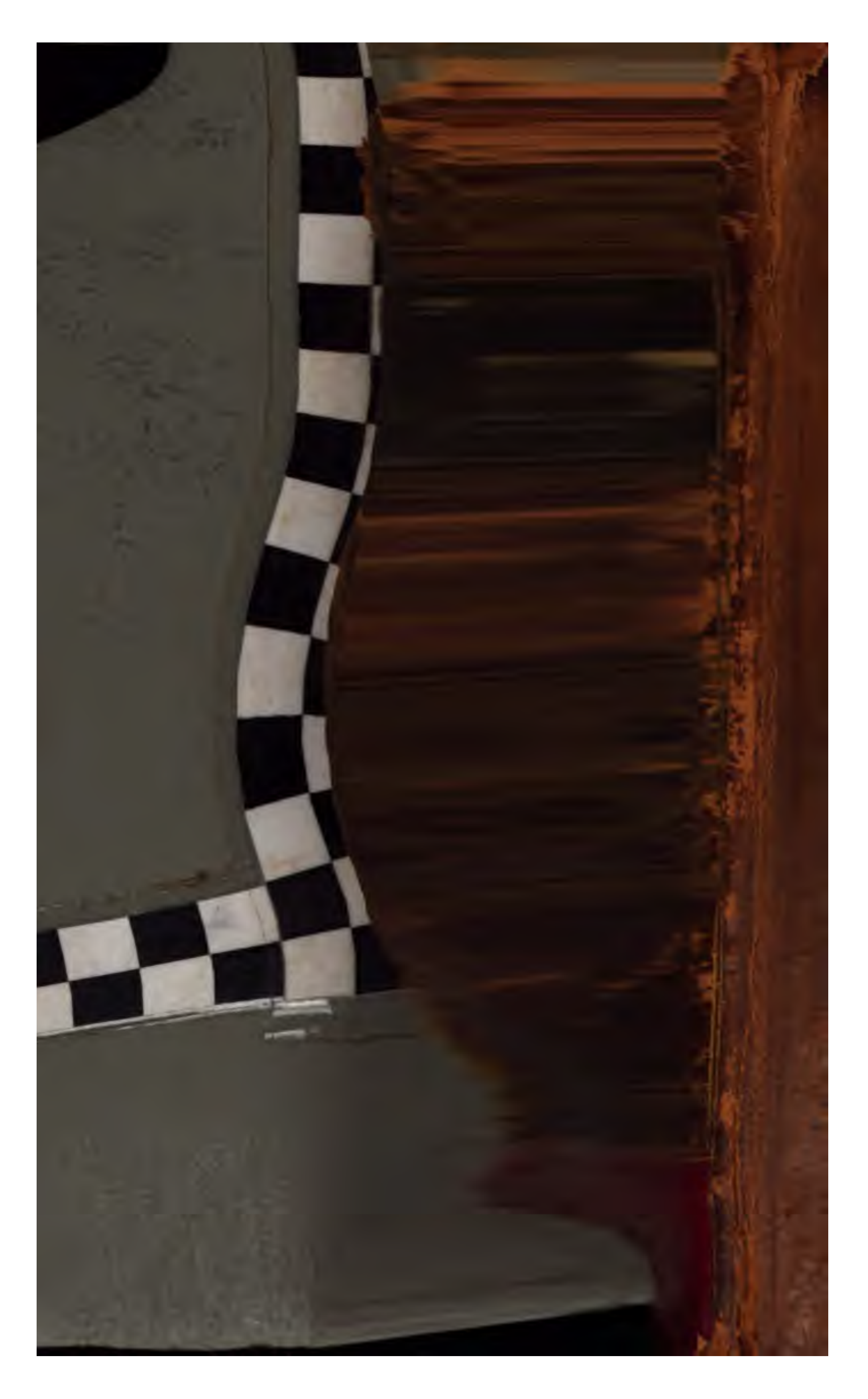
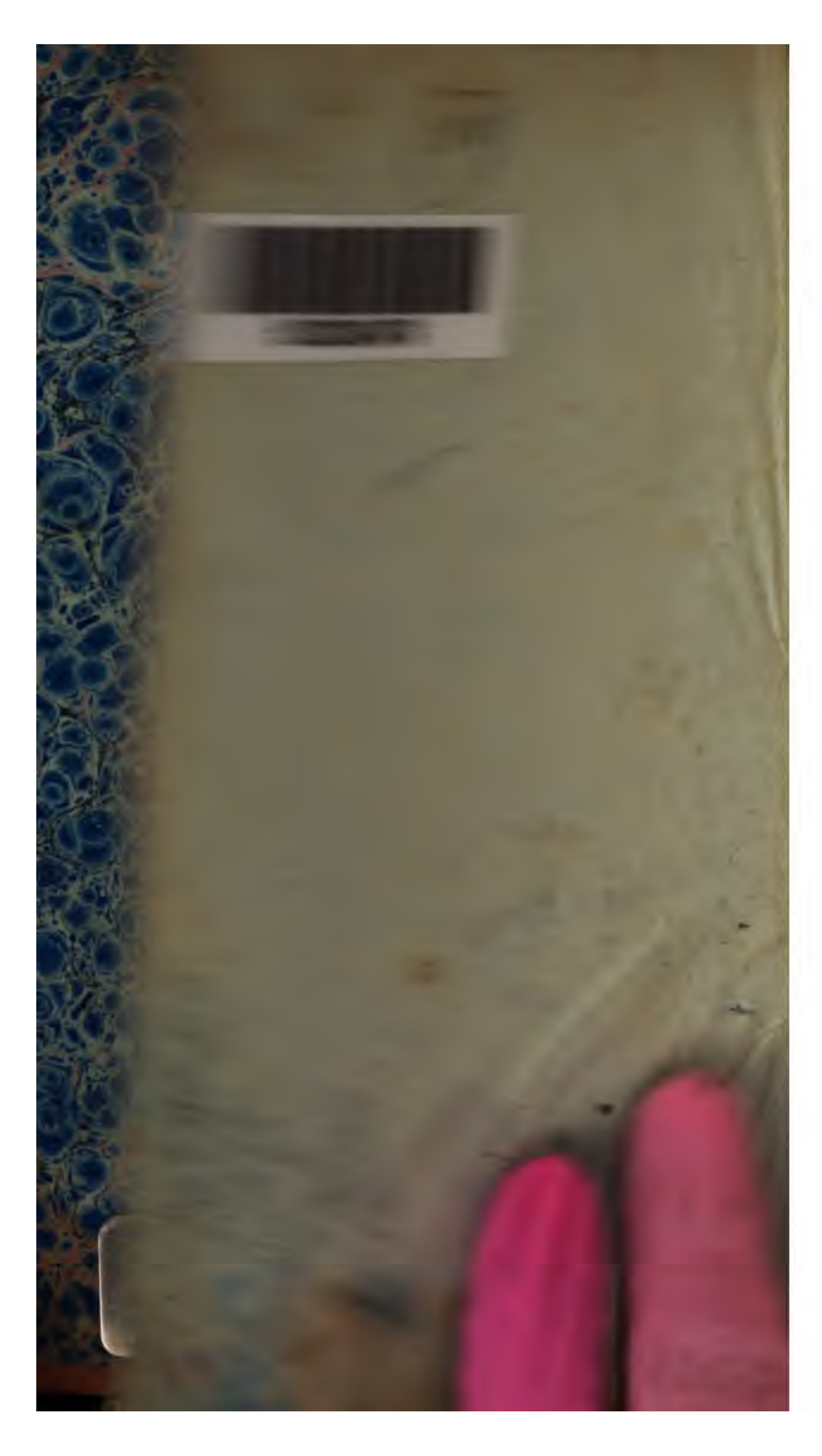
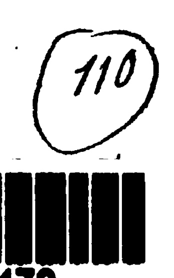










I

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

SE TROUVE AUSSI

A PARIS,

Chez Nicolle, rue de Seine, n.° 12;

A JÉNA,

A la Librairie Académique.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,

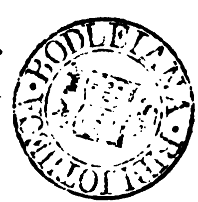
PAR GABRIEL HENRY,

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS D'ERFURT ET D'JÉNA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Ob imperitiam linguarum multi ab insidiatoribus ex improviso sunt oppressi ; è diverso scientia multos exemit imminentibus periculis. Itaque prodest magis quàm nocet linguæ communicatio, quòd nunc quoque per singulas religiones, præsertìm indigenarum nihil æquè confert ac lingua omnium eadem, tum si quis plures linguas edisçat ; mox probatur ab eorum peritis, et pro amico cognoscitur ; non leve argumentum societatis afferens loquelam familiarem, mox accedit securitas à periculis.

PHILO, de Confusione Linguarum.

TOME PREMIER.



PARIS,
LEBLANC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.
1812.

A SON EXCELLENCE

M.[gr] LE COMTE DE LACÉPÈDE,

MINISTRE D'ÉTAT, SÉNATEUR,

GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL,

etc., etc., etc.

PRÉFACE.

Le Chancelier Bacon désiroit ardemment qu'on écrivît l'Histoire littéraire. Il disoit que sans elle l'Histoire du genre humain étoit comme la statue de *Polyphême* dont on auroit arraché l'œil *. Cette grande vérité a été sentie. Aussitôt que des études plus méthodiques eurent assigné aux sciences la place que chacune d'elles devoit occuper, on dut nécessairement remonter à leur origine, pour en mieux suivre les développemens et les progrès. On voulut connoître le point d'où l'on étoit parti, et la marche des découvertes déjà faites, pour se frayer un chemin vers celles qui restoient à faire.

L'Histoire des progrès des sciences et des arts a été combinée avec celle des hommes illustres qui les avoient fait éclore, et qui les avoient cultivées avec le plus de succès. Il n'est plus guère de système de connoissances

---

* *De Augmentis Scientiarum*, lib. II, cap. IV (*).

humaines qui n'ait son historien ; il n'y a point d'art, point de partie des belles-lettres dont on n'ait recherché l'origine, les progrès, les révolutions, les succès et les disgrâces.

La plupart des langues polies ont également leurs historiens ([b]) ; pourquoi la langue françoise est-elle privée de cet avantage ? Il n'existe pas de livre qui traite cette matière à fond. L'Histoire de la Langue existe depuis long-temps, mais dispersée dans nos monumens, dans l'Histoire de notre Littérature. J'ai senti le besoin de recueillir ces matériaux, persuadé que rien ne donne plus de goût, plus de facilité pour l'étude d'un systême de connoissances, qu'un tableau qui expose comment en ont été rassemblées les différentes parties. Destiné à l'enseignement public, et à introduire de jeunes étrangers dans le sanctuaire de notre littérature, j'ai cru devoir leur montrer par quels moyens nos écrivains étoient parvenus à procurer à la langue françoise le caractère de l'*universalité*. Des cours répétés ont multiplié mes recherches et mes observations.

Enfin, j'en ai formé un corps d'Histoire, en appuyant mes réflexions sur des faits; ces faits épars, je les ai rassemblés; le plus souvent j'ai copié mes garants, sans avertir qu'ils me servoient de guide, et plus souvent encore j'ai employé les propres termes des écrivains, soit afin de donner plus de goût pour l'étude de notre langue, en citant les grands modèles qui l'ont perfectionnée, soit parce que les passages que j'ai cités étoient eux-mêmes des preuves de sa perfection.

Le premier à parcourir cette carrière d'une certaine étendue, j'ai dû broncher quelquefois. L'Histoire ne sera pas complette : isolé comme je l'étois, j'ai manqué de matériaux; mais ce que j'ai dit servira de base au travail de quelque habile écrivain. Je n'ai ni la ressource des livres, ni celle de l'avis des gens de lettres; peut-être n'ai-je pas même assez de dextérité pour employer habilement le peu de ressources qui me sont offertes. Cependant, un ouvrage de ce genre manque dans nos Lycées; d'habiles maîtres pourront tirer parti du mien : qu'il réveille le goût pour notre littérature, celui des re-

cherches, et je ne regretterai pas les longues veilles que j'y ai consacrées.

La nature du sujet a tracé le plan auquel je me suis astreint; j'ai examiné quelle étoit l'origine de la langue françoise, mais sans entrer dans des discussions que je laisse aux érudits de profession. Après avoir montré d'où elle a tiré ses premiers élémens, je l'ai suivie dans tous ses développemens, jusqu'à l'époque glorieuse où elle vient de rendre éternels ses droits à l'universalité. Cette méthode me prescrivoit un ordre chronologique; je l'ai rarement interrompu pour m'arrêter à des réflexions nées du sujet même, ou pour présenter les formes successives de la langue par des exemples puisés dans nos meilleurs manuscrits.

A l'Histoire de ces continuelles améliorations, succède celle des travaux entrepris pour lui donner cette perfection à laquelle elle est parvenue. J'ai examiné les opérations des grammairiens dans tous leurs détails; je n'ai pas craint la sécheresse de la matière, quand elle étoit indispensable à la fidélité de la narration. Je le répète, je n'ai cherché

qu'à être utile. Ainsi, mon Ouvrage se divise naturellement en deux parties, l'Histoire de la Langue, et l'Histoire de sa Grammaire. Il se présentoit beaucoup de choses qui, bien que nécessaires au développement du sujet, n'auroient pu qu'arrêter et jeter de la confusion dans les idées : c'étoient les preuves et les titres qui constatoient la vérité des faits, et des digressions moins liées avec le corps de l'Ouvrage : je les ai répandues dans des notes; les plus courtes, les plus essentielles, sont au bas du texte; celles qui sont plus longues, ou moins faites pour le commun des lecteurs, sont renvoyées à la fin de chaque volume. Il s'y trouve aussi quelques traductions de morceaux moins connus en France, mais qui viennent à l'appui de mes assertions.

L'Histoire des travaux faits sur la Langue demandoit une longue énumération des écrits publiés sur cette matière; comment les alléguer sans parler de leurs auteurs, sans apprécier leur mérite intrinsèque? C'eût été une suite de discussions dans lesquelles je n'aurois fait que répéter ce qui a été dit

tant de fois, et que l'Histoire littéraire expose plus convenablement. Cependant, mon travail seroit incomplet si je ne faisois connoître quels ouvrages a produits cette branche de notre littérature; j'ai donc cru devoir, sans autres détails biographiques ou bibliographiques, sans juger ni critiquer aucun auteur, présenter un tableau systématique des principaux livres écrits sur la langue et sur sa Grammaire. Placé en hors-d'œuvre, il ne servira qu'au besoin; il plaira peut-être à une certaine classe de lecteurs.

Omnia sponte suâ, quæ nos elegimus ipsi,
Proveniunt; duro assequimur vix jussa labore.

Vida, de Arte poeticâ.

NOTES

DE LA PRÉFACE.

(a) *Argumentum Historiæ litterariæ non aliud est quàm ut ex omni memoriâ repetatur, quæ doctrinæ et artes, quibus mundi ætatibus et regionibus floruerint. Earum antiquitates, progressus, etiam peregrinationes per diversas orbis partes, rursùs declinationes, oblivíones, instaurationes, commemorentur. Observentur simul per singulas artes, inventionis occasio et origo, tradendi mos et disciplina, colendi et exercendi ratio et instituta. Adjiciantur etiam sectæ et controversiæ maximè celebres, quæ homines doctos tenuerunt; calumniæ quibus patuerunt; laudes et honores quibus decoratæ sunt. Notentur auctores præcipui, libri præstantiores, scholæ, successiones, academiæ, societates, collegia, ordines, deniquè omnia quæ ad statum litterarium spectant. Ante omnia etiam id agi volumus, ut cum eventis causæ copulentur, videlicet ut memorentur naturæ regionum ac populorum, indolesque apta et habilis, aut inepta et inhabilis ad disciplinas diversas; accidentia temporum quæ scientiis adversa fuerint aut propitia; zeli et mixturæ religionum; malitiæ et favores legum; virtutes deniquè insignes, et efficacia quorumdam virorum erga litteras promovendas et similia. At hæc omnia ità tractari præcipimus, ut non criticorum more in laude et censurâ tempus teratur, sed planè historicè res ipsæ narrentur, judicium parciùs interponatur.*

De modo autem hujusmodi Historiæ conficiendæ illud

imprimìs monemus ; ut materia et copia ejus, non tantùm ab historicis et criticis petatur, verùm etiam per singulas annorum centurias, aut etiam minora intervalla, seriatìm (ab ultimâ antiquitate facto principio) libri præcipui qui per ea temporis spatia conscripti sunt, in consilium adhibeantur, ut ex eorum, non perlectione, sed degustatione et observatione argumenti, styli, methodi, genius illius temporis litterarius, veluti incantatione quâdam, à mortuis evocetur.

Quoad usum attinet, hæc eò spectant, non ut honor litterarum et pompa per tot circumfusas imagines celebretur; nec quia omnia quæ ad earum statum pertinent, usque ad curiositatem inquirere avemus; sed præcipuè quoniam ad virorum doctorum, in doctrinæ usu et administratione, prudentiam et solertiam, maximam accessionem fieri posse existimamus.

BACO VERULAMIUS, de Augm. Scient., l. II, c. IV.

Le texte de *Bacon* expliquera mieux que je ne le pourrois faire en d'autres termes, les règles que j'ai suivies dans la rédaction de cette Histoire.

L'Histoire littéraire n'est autre chose que l'exposition des diverses espèces de travaux de l'esprit, qui ont eu lieu dans les différens temps et dans les différens lieux. On rapporte leur antiquité, leurs progrès, leurs transmigrations sur les diverses parties du globe, leur déclin, ce qui en a été perdu, leur restauration. A chaque science on rappelle son origine, et ce qui a donné lieu à son invention, la manière et la méthode de l'enseignement, comment elle a été cultivée et pratiquée. On ajoute l'exposé des sectes et des controverses auxquelles des savans célèbres ont donné lieu, les persécutions que quelques-uns ont eues à souffrir, les éloges et les honneurs qui les

ont encouragés. On fait connoître les principaux écrivains, les meilleurs livres, les écoles et leur succession, les colléges, les académies, les sociétés, les ordres, et tout ce qui a rapport à l'état des sciences. Mais il faut que l'examen des causes soit joint à celui des effets qu'elles ont produits, en exposant la nature du pays, le caractère des peuples, l'aptitude et l'habileté, ou le peu de dispositions qu'ils avoient à ces diverses sciences; les circonstances des temps propres ou peu favorables aux études; l'influence du zèle religieux et de la diversité des cultes; combien les loix les ont favorisées ou gênées; et enfin les grandes vertus, et les secours efficaces de quelques grands personnages pour les progrès des sciences, etc.; mais tout cela doit se traiter, non à la manière des critiques, en s'étendant avec excès dans les louanges et dans les censures, mais d'une manière purement historique, et en ne jugeant qu'avec parcimonie.

Il est bon d'avertir que, pour bien écrire cette histoire, il faut en puiser la matière, non-seulement dans les historiens et les critiques, mais encore consulter, par ordre de siècles ou en moindres intervalles, les ouvrages contemporains, en commençant par les plus anciens, non pas tant en les lisant entièrement, qu'en en prenant la substance, et ce qui est plus digne d'être observé, tel que le sujet, le style, la méthode, le génie littéraire de cette époque, et formant, par une espèce d'enchantement, une évocation de tous ces morts, pour en connoître les opinions.

Quant à l'usage de l'histoire littéraire, il ne doit pas se borner à montrer, par de pompeuses descriptions, combien les sciences ont été en honneur en certain temps, ni chercher à contenter une vaine curiosité par le récit détaillé de tout ce qui a pu être utile ou nuisible à leurs progrès; mais il faut chercher à y découvrir, et exposer

avec précision tout ce qui, dans les événemens, peut contribuer à diriger la prudence et la sagacité des savans dans l'usage et l'emploi des choses qui se sont passées avant nous.

(b) On connoît les travaux de *Harles* sur la langue grecque, ceux de *Fabricius*, de *Walch*, de *Gessner*, sur la langue latine. *Functius* a écrit *de pueritiâ*, 1720; *de origine et pueritiâ*, 1735; *de adolescentiâ*, 1723; *de virilitate*, 1737; *de inerti ac decrepitâ ætate latinæ linguæ*. Marbourg, 1740, in-4°. J'ai sous la main l'histoire de la langue espagnole, par *Aldrète;* celle de la langue italienne, par *Bardetti** ; de la langue angloise, au premier tome du *Dictionnaire* de *Johnson ;* mieux encore dans la préface du *Dictionnaire anglois* d'*Adelung*, 1783; *Mallet* a suivi la marche de la langue danoise, dont traitent *Wormius* et les *Mémoires de l'Académie de Copenhague*, 1745. *Wahlberg* a fait l'*Histoire de la Langue suédoise ;* Greifswald, 1726. M. le docteur *Fahrenkrüger*, d'Jéna, travaille à une *Nouvelle Histoire de la Langue allemande*, qu'avoit essayée *Reichard* en 1747; *Adelung*, *Petersen*, *Meister*, *Fulda*, sembloient avoir épuisé la matière. Enfin *Thumann*, *Anton*, *Frenzel*, M. *Lévêque*, M. *Dobrowski*, et nouvellement M. de *Zoïs*, ont donné l'*Histoire des Dialectes de la langue des Slaves*. Voyez le *Mithridates* d'*Adelung*, continué par M. *Vater*.

* On a le *Saggio di Lingua etrusca* de *Lanzi*.

TABLE
SYSTÉMATIQUE.

SECONDE PARTIE.

Travaux des grammairiens.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Origine et progrès de la langue françoise.

AVANT de considérer la langue françoise dans sa naissance et dans ses progrès, je crois nécessaire pour mon sujet de remonter à l'origine commune des langues de l'Europe moderne, afin de dresser, pour ainsi dire, la généalogie de la nôtre, et de donner par ce moyen des idées générales propres à faciliter le développement de son histoire particulière.

Je ne ferai pas l'analyse de la parole; je ne chercherai pas comment l'homme est parvenu à fixer, par la voix, l'attention et la conception de ceux à qui il vouloit communiquer ses pensées (A).

L'examen du mécanisme du langage, de la flexibilité des organes, de l'émission des sons, celui des principes de métaphysique naturelle, qui ont rangé chaque expression sous certaines classes de mots, connues sous le nom de *parties du discours*; cet examen, dis-je, est du ressort de la grammaire; il nécessite des discussions philosophiques éloignées de mon sujet. Je ne m'occuperai que d'un système de sons déjà formés, et suffisamment organisés : de la langue, telle qu'elle subsiste, telle qu'elle est parlée; et je laisserai de côté les questions, d'ailleurs si importantes, sur l'origine et l'analogie des langues * (B).

Mais, en regardant comme superflu de remonter à l'origine primitive du langage, et de chercher dans la nuit des temps quelles ont dû être

* Selon M. *Vater*, les principes d'après lesquels on juge de l'affinité des nations, ne sont pas encore bien certains. Souvent les inductions que l'on tire de la ressemblance des sons ou des syllabes, cessent d'être une preuve évidente, puisque nous connoissons beaucoup de peuples qui ont adopté la langue de leurs vainqueurs, ou même celle des vaincus, quoique leur affinité soit encore un vrai problême. Il en est de même des preuves tirées de l'analogie, de la configuration physique, ou de celle du caractère, qui peut être l'effet du climat; quand les peuples ont habité plusieurs siècles de suite sous un même climat, quoiqu'ils s'y soient transplantés d'une région fort éloignée (*Vater*, *Annales d'Ethnographie et de Linguistique*. Weimar, 1808).

les premières langues des peuples du globe, je ne crois pas inutile de fixer un moment les regards sur celles dont l'influence se fait sentir dans la nôtre, soit par le voisinage, soit par des rapports d'émigration, de conquêtes et de commerce, de la part des peuples qui les ont parlées. Je me bornerai aux langues connues dans les parties du monde les plus voisines de nous, et je choisirai, parmi les langues étrangères, celles avec lesquelles la langue françoise a le plus d'analogie.

Nous trouvons dans les auteurs les plus modernes, dans *Tancatte*, dans *Gatterer, Freret, La-Tour-d'Auvergne*, des tableaux de filiation aussi intéressans pour l'histoire que pour la philosophie; je vais donner une analyse succincte de l'ouvrage de ce dernier *. Il distingue trois langues mères d'où dérivent toutes celles de l'Europe: la cimbrique, la teutonique et la celtique; et il croit leur trouver une origine commune dans la langue scytho-celtique.

Des monumens grossiers, mais respectables dans leur simplicité, par l'antiquité des temps qu'ils attestent, nous ont transmis les caractères et les racines intactes de la langue runique ou

* *Origines gauloises*. Paris, 1801, in-8°.

cimbrique, sur laquelle les savans du Nord, et sur-tout ceux de la Suède, continuent leurs profondes recherches. M. *Pougens* [a] a fait le résumé de leurs travaux. Le danois gothique, le scandinave [b] et le suédois, mêlés d'un peu de teuton, dérivent, selon eux, d'une langue commune, de la langue cimbrique, ainsi que le norvégien et l'islandois.

La langue tudesque, ou teutonique, est la mère commune du moeso-gothique, de l'anglo-saxon, du frison, du flamand ou hollandois, du dialecte moderne des Suisses, et du bas-saxon.

Les mêmes écrivains prétendent que le scytho-celtique (celto-scythique, ou vieux gaulois) subsiste encore en toute sa pureté dans l'Armorique, ou Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, dans les Hébrides, dans les montagnes d'Écosse et en Irlande. Ils le considèrent comme la mère langue de l'erse et de l'esclavon (C), d'où dérivent la langue russe, la dalmate, la croate, l'albanienne, l'épirote, la carniaque, l'illyrique, la polonoise, la bohémienne et la

---

[a] *Essai sur les Antiquités du Nord et les Langues septentrionales anciennes*, 2e édit. Paris, 1799.

[b] *Scandinavia*, de *Scania-Dania* et *au*, qui signifie *île*, *scandan-au*.

vende ou vendique. Le scytho-celtique aura aussi formé le vieux grec avant le temps de Cadmus, d'où a pris son origine le vieux latin, devenu, par son mélange avec le celtique, le langage poli de l'ancienne Rome [a].

De cette langue latine, transplantée en divers pays par les conquêtes, et plus ou moins mélangée avec d'autres, sont nés l'italien, le portugais, l'espagnol, le grison, le sarde et le françois; mais toutes ces langues se ressentent des révolutions qu'éprouvèrent les pays où elles se sont établies : les Lombards [b], les Goths, les Arabes, les Francs ont transporté leurs mots, leurs articles, leurs constructions dans la plupart des langues modernes, et c'est ce mélange qui constitue leur génie particulier [c].

---

[a] *Peloutier* a démontré que les Latins étoient originaires de la Grèce (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, tom. VIII); ce qu'il faut entendre des Pélasges et autres colonies grecques mêlées avec les Aborigènes dans la Grande-Grèce. Voyez *Bardetti, dell' Orig. della Ling. ital.*

[b] *Giannoni* montre l'origine de la langue italienne provenue du mélange des Lombards (*Histoire de Naples*, tom. I). *Aldrète* montre l'influence des Goths et des Arabes sur la langue espagnole (*del Orig. de la Lengua ispaña*).

[c] Malgré l'air de nouveauté dont quelques journalistes ont voulu revêtir l'opinion de *La-Tour-d'Auvergne*, elle n'est rien moins que moderne. *Georges-Gaspard Kirchmayer* publia à Wittemberg, dès 1686, une dissertation dans laquelle il chercha à établir la primauté de la langue scytho-celtique. Il reconnoît avec *Moïse* que

Telles sont les notions les plus générales que l'histoire nous présente sur les peuples établis en Europe dans les temps obscurs, où ces nations n'avoient point d'écrivains qui transmissent les faits, sans les entremêler de fables et de vaines traditions. Il y eut de tout temps des suppositions fabuleuses, au moyen desquelles les demi-savans de tous les peuples ont cru devoir illustrer leurs nations, en leur donnant pour fondateurs ces héros célèbres dont la fable et l'histoire ont décoré leurs fastes (E). Il faut se borner à considérer l'état où se trouvoient les Gaules, lors de l'irruption des Francs; en quoi, dans le mélange des Celtes, des Romains, des Teutons, chaque peuple a contribué du sien, ce qu'il en a transmis dans notre françois moderne; et en appliquant à cette langue si connue, si facile à analyser, les caractères qui lui sont propres, on pourra facilement remonter à son origine.

On ne peut guère donner que des généralités

Japhet, père de *Gomer* et de *Magog*, peupla les provinces connues sous le nom de *Scythie*, et il fait dériver d'*Asceneth*, fils de *Gomer*, cette nation primitive d'où sont descendues les différentes branches de Scythes, de Celtes et de Goths, dont les dialectes ont formé les langues de toute l'Europe. Je trouve ce sentiment fort commun parmi les linguistes du dix-septième siècle (D); et il faut avouer que les livres de *Moïse* sont les seuls qui jettent une lumière conductrice sur les ténèbres de l'histoire ancienne.

sur les anciens peuples de la France : ce qu'il y a de certain, c'est que, dès les premiers temps de la république romaine, cette partie du continent de l'Europe, bornée par le Rhin, et située entre les deux mers, étoit occupée par les Celtes, nommés *Keltes*, ou *Galles*, ou *Gaulois*. Ils habitoient les Gaules proprement dites, depuis Calais jusqu'au pays des Étrusques, après avoir réduit ceux-ci à la possession de la Toscane, ou Étrurie moderne (F). Comme tous les autres peuples septentrionaux, qu'un climat favorable et des mœurs simples, sans industrie et sans commerce, surchargeoient souvent d'un excès de population, ils faisoient des incursions chez leurs voisins, soit pour former des établissemens, soit pour s'enrichir par le pillage. Souvent ils se portèrent sur le Danube, sur le Tibre, sur les bords de la Tamise et de l'Èbre, où ils s'établirent sous le nom de *Cantabres* et *Celtibères*. On trouve même de leurs colonies établies dans la Grèce. Enfin ils peuplèrent une partie de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de la Germanie. Leur langue, leurs mœurs, leurs usages n'étoient pas fort différens de ceux des autres peuples du Nord. Il est intéressant de savoir ce qu'étoient en effet ces Celtes et ces anciens Gaulois, dont nous cherchons, avec tant de soin, à connoître la langue.

Divers auteurs ont fait de cette question l'objet de leurs recherches. Ramus les a dépeints tels qu'on les trouve dans les traits épars des *Commentaires de César* [a]. Le fameux *Jean Picard* a rassemblé dans sa *Celtopédie* [b] tout ce que de son temps on savoit de leurs mœurs, de leurs loix et de leur religion. A l'en croire, les Celtes furent les premiers peuples policés. Ce seroit à eux que l'Egypte, la Grèce et l'Italie devroient leur première culture. *Peloutier*, *Schoepflin*, *Cellarius*, *Leibnitz*, et quantité d'autres jusqu'à *La-Tour-d'Auvergne*, en ont fait le sujet de traités très-profonds. Personne n'a mieux réussi que *Bardetti* à nous donner un tableau raccourci des premières mœurs des Celtes. Voici ce qu'il en dit de plus fondé sur des témoignages irrécusables [c].

« C'étoient des hommes d'une haute et belle taille, dont le teint incarnat et délicat étoit rehaussé par des cheveux blonds ou châtains. Ils avoient l'esprit pénétrant; mais ils étoient simples, francs, sans malice, et d'un caractère très-docile. Ils ne se contentoient pas de glands ou

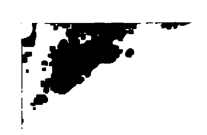
---

[a] *Petrus Ramus*, *de Moribus Gallorum*, petit in-12 assez rare et fort curieux, dont il sera encore question.

[b] *Johannis Picardi* Tourretani, *de priscâ Celtopediâ Liber*, ouvrage également rare.

[c] *Dei primi Abitatori dell' Italia*. Venezia, 1769, in-4°.

de châtaignes pour leur nourriture, comme certains montagnards de l'Espagne faisoient encore du temps de *Strabon*, et comme les bons Arcadiens de Pausanias; mais ils vivoient de légumes, de racines, de fruits sauvages, de lait, et principalement du produit de la chasse, ne buvant que de l'eau pure, ou tout au plus de l'eau dans laquelle ils faisoient détremper un peu de miel. Ils composoient néanmoins une certaine liqueur fermentée nommée *zitz*, faite de grain macéré, séché au soleil, réduit en poudre et mis en infusion. *Pline*, *Orose* et *Isidore* nous en ont laissé des preuves. Ils alloient presque nuds, se couvrant simplement d'écorces d'arbres ou de peaux d'animaux, dont ils faisoient une espèce de vêtement nommé *sagum* (saye), qu'ils attachoient avec une épine en guise d'épingle; et toute leur parure consistoit en bracelets et en petits cercles, qu'ils plaçoient autour de leur cou et de leurs bras. Ces cercles et bracelets, à ce que croit l'auteur, étoient faits de cuir délié, ou tressés d'herbes ou de lames menues d'écorce. Aussitôt après la naissance de leurs enfans, ils les plongeoient dans l'eau courante des fleuves, afin de les endurcir. On ne les élevoit pas avec plus de soins que les animaux; et sans les assujettir à aucune discipline, on les laissoit en pleine liberté. Employés auprès



de leur mère aux travaux du ménage, ils servoient la famille dans les festins. Ces repas se prenoient sur des peaux étendues à terre, autour d'un feu, devant lequel tournoient des broches remplies de viandes. Les pères avoient droit de vie et de mort sur leurs enfans, comme les maris sur leurs femmes. L'on ne pouvoit, sans encourir le blâme, se marier avant l'âge de vingt ans, et plus on différoit, plus on étoit estimé. Ils n'épousoient pas d'étrangères, et n'avoient qu'une seule femme. Ceux qui n'habitoient ni les cavernes, ni les troncs d'arbres, se faisoient une espèce de case, de cabane ou de tente. Les habitations étoient dispersées çà et là; c'étoit un assemblage informe de troncs d'arbres et de claies gâchées de bout, de figure ronde, et finissant en une pointe garnie d'une ouverture. Pour garantir ces huttes de la pluie ou de la neige, ils les couvroient de joncs, de feuilles sèches ou de gazon. Les meubles et les ornemens se réduisoient à quelques peaux, à des tas de foin, qui servoient de lits, à quelques instrumens de chasse, et aux dépouilles des bêtes sauvages tuées à la chasse, et qu'ils suspendoient comme des trophées à l'entrée de leurs habitations. Ils ne régloient pas le temps par les jours, mais par les nuits, ne connoissant que trois saisons, le printemps, l'été et l'hiver.

Ils brûloient leurs morts, avec ce que ceux-ci avoient laissé de plus précieux. Ils n'avoient point de villes, mais quelques bourgs, qui n'étoient que des amas irréguliers d'habitations qu'ils éloignoient les unes des autres, pour éviter les incendies. Le plus ordinairement ces bourgs étoient ouverts et sans défense. Quelquefois ils les entouroient de haies, de fossés, de levées et de troncs d'arbres, pour se garantir des bêtes féroces et des inondations. Quant à la forme de leur gouvernement, dès que de paternel il fut devenu seigneurial, si je puis ainsi m'exprimer, ils eurent un chef, un prince ou un roi qui les commandoit; mais cette dignité n'étoit ni héréditaire, ni perpétuelle; chaque commune élisoit annuellement celui qui devoit la présider, et ils expédioient tous ensemble les affaires, veillant au maintien, non des loix qu'ils n'avoient point encore, mais des coutumes les plus importantes de la nation, celle, entre autres, de ne pas faire de testament, mais de laisser l'héritage des pères aux enfans, et à leur défaut au plus proche parent; celle de ne point avoir de propriétés foncières; de manière que chaque individu devoit se regarder comme parfaitement égal aux autres; et il en résultoit que, n'ayant ni procès ni querelles civiles, ils pouvoient vivre dans une paix par-

faite, et s'unir plus étroitement contre les ennemis du dehors. Enfin, de même qu'il y avoit une parfaite concorde dans les familles et dans les communes, on y voyoit pareillement régner la fidélité, la bonne-foi et l'hospitalité. Attachés outre mesure à leurs pratiques religieuses, ils reconnoissoient un seul dieu, une vie à venir fondée sur l'immortalité de l'ame. Ils n'avoient ni temple, ni autel, ni statues, ni autres images artificielles; mais ils exerçoient leur culte et faisoient leurs offrandes et leurs sacrifices dans les bois les plus secrets et les plus sombres, et surtout au pied des chênes, où ils croyoient que ce dieu suprême, seul maître de toutes choses, résidoit plus particulièrement; et s'ils donnoient divers noms à la divinité, ce n'étoit que par rapport aux diverses qualités sous lesquelles ils la considéroient.

Comme tous les autres peuples éloignés de la source du vrai culte et d'une morale éclairée par la divinité, ils avoient leurs erreurs, leurs superstitions, leurs absurdités, leurs coutumes criminelles; ils croyoient à la métempsycose, à la magie, et ils sacrifioient à leur dieu des victimes humaines ».

Le nom de *Kelte*, formé de *keledis* (extension, qui est fort étendu), nous donne à comprendre l'immensité des pays qu'ils avoient

peuplés. Ce n'étoit cependant point un attribut qui leur fût propre; ils le partageoient avec d'autres peuples également prétendus originaires du pays des Scytho-Celtes. C'est ainsi que *Strahlenberg** tire de cette racine l'origine du nom des Calmoucks et autres peuples voisins du Volga. *Chal* ou *kall* signifie, dans la langue des Tartares, *je reste, je demeure, je me fixe;* d'où il conclut que les Monguls et les Gaulois ou Keltes, qu'il prétend avoir été les restes des colonies que *Sigovèse* conduisit à la gauche du Rhin, ont tiré leur dénomination. C'est, dit-il, un nom purement scythe, persan et tartare.

Les monumens les plus anciens nous apprennent que les côtes des Gaulois étoient visitées par les nations commerçantes de la Grèce, de l'Égypte et de la Phénicie. Ces peuples y établirent des colonies. Marseille, dont nous parlerons, et Cadès ou Cadix, furent les plus célèbres. Mais la langue des Celtes, qui est de la plus haute antiquité, ne put résister aux révo-

* *Description historique de l'Empire de Russie*, 1757. C'est de *kall* (sédentaire) qu'il fait dériver le nom des Calmoucks, habitans du Volga. *Kall*, sédentaire; *umack*, tribu. C'est aussi à l'étendue de leurs possessions que les Russes (*Mém. de Trév.*, mai 1717) rapportent leur nom. Le nom hébreu de *Japhet* a la même signification. Ces peuples ont-ils donc ainsi conservé la mémoire de leur père et de leur origine?

lutions dont les Gaules devinrent le théâtre. « Considérez, je vous prie, que toute contrée » dont les habitans sont aborigènes, eut sa lan- » gue originaire qui se continua en son naïf, » comme toute autre, et qui, comme toute » autre, a essuyé de ces changemens qui pro- » cèdent de nos esprits, toutefois successive- » ment, et en un même ordre de choses *; » qu'ensuite, outre cette mutation qui se pré- » sente sans y penser, elle en a éprouvé une » autre, que quelques-uns appellent *corrup- » tion*, lorsque, subjuguée par la force des » armes, elle fut contrainte ou entraînée à » prendre la langue du vainqueur; ainsi, par » une volontaire contrainte, nos anciens Gau- » lois (comme récite notre *Langey*) accru- » rent leur vulgaire jusque vers les parties du » Levant; et, selon la diversité des conquêtes » et des nouveaux ménages, la langue reçut » corruption plus ou moins, selon la longueur » du temps que les conquérans demeurèrent en » possession du pays par eux conquêté ».

Il suit de l'observation de *Pasquier*, que cette langue des Celtes n'a pas toujours été la même

---

* *Pasquier*, dont ce passage est tiré, veut sans doute dire qu'une langue, en changeant les sons et la forme de ses mots, conserve son génie, ses constructions, ses racines, etc.

dans tous les temps; mais ce qui doit l'avoir conservée plus entière que beaucoup d'autres, c'est que les Gaulois formoient une nation sédentaire. Adonnés à la culture et aux arts de la paix, ils possédèrent constamment l'intérieur du pays qui favorisoit le plus leurs inclinations. Ils eurent un moyen de plus que les anciens peuples occidentaux de conserver à leur langue toute la pureté qu'on lui attribue. Ils ne restèrent pas long-temps dans cet état d'enfance que je viens de décrire; mais avec toutes les qualités qu'ils possédoient, et sous un ciel serein et propre à développer les meilleurs germes, ils parvinrent bientôt à un état de civilisation qui fit de la Gaule, un des pays les plus florissans de l'Europe. Dès les temps les plus reculés, il y eut des écoles célèbres dans les diverses parties des Gaules, sans parler de ces illustres Bardes (G) qui chantoient sur la lyre ou la harpe les exploits de leurs héros. *Diodore* nous assure * que ces Druides s'appliquoient à la théologie et aux recherches abstraites de la philosophie. *Strabon* les regarde comme de profonds penseurs qui, des vaines spéculations de cette philosophie, s'élevoient jusqu'aux principes les plus purs de la saine morale et de la politique né-

* Livre V.

cessaire pour décider de la guerre, de la paix, des alliances, dont ils étoient les arbitres. Ces Druides, au rapport d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus instruits * que les Bardes et les Eubages ou devins (*vates*) des Gaulois,

* *Lucain* les regarde comme les seuls des Gaulois qui fussent instruits (livre I, vers 450 et suiv., où il dit que César ayant passé le Rubicon, la paix fut rendue aux Gaules).

Le Druide en repos reprend ses exercices
Et l'appareil sanglant de ses noirs sacrifices.
Sur les esprits divers ces esprits curieux
Ont seuls droit de connoitre ou d'ignorer les dieux.
Au milieu du silence et des bois solitaires
La nature en secret leur ouvre ses mystères;
La retraite pour eux épuise ses faveurs,
Les sages vérités ou les belles erreurs.
Ils pensent que des corps les ombres divisées
Ne vont pas s'enfermer dans les champs Élysées,
Et ne connoissent point ces lieux infortunés
Qu'à d'éternelles nuits le ciel a condamnés.
De son corps languissant une ame séparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée;
Elle change de vie au-lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer.
Officieux mensonge, agréable imposture!
La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure,
N'a jamais fait pâlir ces fières nations,
Qui trouvent leur repos dans leurs illusions.
De là nait dans leurs cœurs cette bouillante envie
D'affronter une mort qui donne une autre vie,
De braver les périls, de chercher les combats,
Où l'on se voit renaître au milieu du trépas.

Quelques historiens ont conclu de ce passage que c'étoit des Gaulois que Pythagore avoit emprunté le dogme de la métempsycose; mais l'expression de Lucain

Regit idem spiritus artus
Orbe alio: longæ canitis si cognita vitæ
Mors media est.

s'entend du changement d'une vie passagère en une vie immortelle.

étoient réunis en sociétés et en congrégations. Ils s'occupoient de questions propres à découvrir les secrets de la nature, et s'élevant jusqu'aux choses les plus sublimes, ils méprisoient tout ce que l'humanité a de corruptible, pour ne s'occuper que d'annoblir l'homme par l'espoir de l'immortalité [a]. N'est-ce pas une chose bien glorieuse pour la nation françoise, de trouver dans un auteur si digne de foi par son exactitude, un témoignage aussi excellent de la saine philosophie qui régnoit alors dans les Gaules! Qu'estime-t-on de plus dans *Socrate*, que cette morale pure sur la véritable science de l'homme et sur sa destination? Ce sont ces principes qui l'ont si avantageusement distingué de tant de philosophes anciens, pour qui l'étude de la nature n'étoit qu'un vain objet de curiosité, et n'avoit pas le but essentiel de faire connoître l'auteur de toutes choses, et la suprême béatitude réservée à l'homme.

Tacite dit que c'est des Gaulois que les Bretons ont appris la divine sagesse [b]; et ne croyez

---

[a] *Ammien Marcellin*, liv. XV, chap. IX. Voyez aussi la note (H). *Valere Maxime* dit la même chose des Gaulois, *vetus ille mos Gallorum occurrit, quos memoriâ proditum est pecunias mutuas quæ his apud inferos redderentur, dare solitos, quia persuasum habuerant, animas hominum immortales esse*, lib. II, cap. VI, art. X.

[b] TACITE, *Vie d'Agricola*, n° 11, *proximi Gallis (Britanni)*

pas que la société des druides, cette classe illustre de gens de lettres, ne fut composée que de quelques génies rares, retirés, comme les sages d'Égypte, dans les asiles les plus secrets du sanctuaire, gardant un mystérieux silence sur les merveilles de la science, et ne se communiquant qu'à des initiés épurés par de longues épreuves. *César* nous apprend qu'ils formoient un ordre politique, et la première classe dans les assemblées du peuple et de la noblesse. Leurs principales académies étoient à Dreux, à Autun, à Bayeux, à Besançon; on y recevoit les jeunes gens destinés à remplir les postes les plus

---

et similes sunt..... in universum æstimatur Gallos vicinum solum occupâsse.

Tacite s'explique plus clairement, n° 21, en rendant compte de l'administration d'*Agricola*, qui fut gouverneur de la Grande-Bretagne pendant huit ans, et étoit né à Fréjus. Tout l'hiver il s'occupa des mesures les plus sages. Les Bretons vivoient dispersés, dans l'état de sauvages, toujours voisin de l'état de guerre: pour les accoutumer à la paix et au repos par les plaisirs, il les engagea à construire des temples, des places publiques, des maisons; et il y réussit par des exhortations particulières, par quelques avances des deniers publics, en louant l'activité des uns, en reprochant aux autres leur inaction. Les rivalités de gloire lui tenoient lieu de contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux arts les enfans des chefs, et de leur insinuer qu'il préféroit aux talens acquis des Gaulois, l'esprit naturel des Bretons. Ceux-ci ne vouloient pas seulement parler notre langue (la latine), bientôt ils se piquèrent de la parler avec grâce. *Trad. de Dureau de Lamalle.*

importans de l'état. Outre la théologie, la morale et la jurisprudence, ils y cultivoient les sciences abstraites qui demandent le plus de combinaisons, telles que les mathématiques et l'astronomie [a]. La médecine y étoit en honneur. Vingt années étoient quelquefois consacrées à l'étude de ces diverses sciences. *César* nous apprend encore qu'ils avoient une *langue particulière*, et cette langue, comme on le reconnoît par quantité de mots qui nous en sont restés, doit être considérée comme le fondement de la langue françoise proprement dite [b]. Il y a des personnes qui ont prétendu que la langue des Celtes étoit absolument perdue; on n'en reconnoissoit d'abord d'autres vestiges que ce qu'en présentoient la langue de la Basse-Bretagne, et celle du pays de Galles. On croyoit qu'il ne

---

[a] *Thélon* et *Gyarée*, frères jumeaux, habiles mathématiciens, moururent l'an 49 avant l'ère chrétienne.

[b] *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, édit. de Paris, tom. V, p. 130. *Que les lettres ont été cultivées dès les premiers temps, principalement dans les Gaules*. Dissert. de l'abbé Anselme, 1718.

César remarque précisément que *Divitiacus*, roi des Éduens, ou, selon d'autres, un des principaux de la ville d'Autun, étoit druide. Voyez la note (I), où *Ramus* examine quelle étoit alors la langue des Gaulois. Cependant, selon l'histoire littéraire de la France, du temps de l'empereur *Auguste*, quoique pendant le séjour de *César*, le grec fut inconnu aux Gaulois, il paroît que vingt ans plus tard, on vit trois langues en usage dans les Gaules : le grec, le latin et le gaulois.

subsistoit aucun monument, aucun livre, aucune inscription des anciens Celtes, à l'exception, tout au plus [a], d'un recueil de certains mots sur lesquels même les savans n'étoient pas tout-à-fait d'accord. *Bullet* [b], peu rebuté par ces difficultés, a rassemblé assez de matériaux pour faire remonter la langue celtique jusqu'à la confusion de Babel; il confirme l'opinion de ceux qui donnent à cette langue une si grande étendue, et montre qu'elle a subsisté dans les Gaules long-temps après *Charlemagne*, et que notre langue françoise est un celtique corrompu et mêlé de latin. M. *Mallet* [c] a poussé plus loin les découvertes; il a montré que la langue celtique avoit encore ses premiers monumens, et il les retrouve dans l'edda.

J'ai dit que les anciens druides se contentoient de traditions orales, et conservoient mystérieusement ces vers que les jeunes Celtes employoient vingt années à apprendre. Le temps

---

[a] *Journal des Savans*, mai 1760.

[b] *Mémoire sur la Langue celtique*, par M. Bullet, 1754-1759.

[c] *Monumens de la Mythologie et de la Poésie des Celtes*. Copenhague, 1756, in-4°. C'est l'une et l'autre edda dont M. *Mayer*, docteur à Jéna, prépare une savante traduction allemande. Selon lui, ce qu'en donne M. *Mallet* est fort infidèle. Il faut être né dans le Nord, ou avoir un grand usage des langues scandinaves, pour savoir apprécier le mérite de ces productions vénérables par leur antiquité.

et le faux zèle n'ont épargné ces traditions ni en France, ni en Espagne, ni en Allemagne, ni en Angleterre *. C'est dans les pays du Nord convertis très-tard au christianisme, c'est dans l'Islande qu'il faut les chercher. C'est là qu'un homme instruit fit, il y a plusieurs siècles, un recueil de ces hymnes, pour servir à l'éducation des jeunes *Scaldes*. *Sig-Susson* rédigea la première edda l'an 1057. Cent vingt ans plus tard, l'Islandois *Snorro-Sturleson* composa une nouvelle edda plus courte, plus claire, plus utile. Quelques odes, et autres poésies des anciens Scaldes, achèvent de développer le génie de la langue celtique, et paroissent suffisantes à M. *Mallet* pour présenter la langue telle qu'elle étoit parmi les druides.

Qu'elle devoit déjà être riche et harmonieuse, cette langue qui se prêtoit en même temps et aux images sublimes de la poésie des bardes, et aux notions abstraites de la philosophie des

---

* Ceci peut avoir ses exceptions. La langue erse, d'*Ossian*, est fort ancienne : les deux edda sont des monumens du onzième et du douzième siècles. Encore faut-il remarquer qu'*Ossian* habitoit les Hébrides ou leur voisinage ; que l'edda vient de l'Islande, et que par là ces deux langues ont, avec le breton de l'Armorique et du pays de Galles, cette ressemblance, que l'une et l'autre sont conservées par des montagnards éloignés du commerce des nouveaux conquérans.

druides, et aux termes innombrables, nécessaires aux progrès de tant de différentes études, et que depuis la décadence des lettres, nous nous sommes vus forcés d'emprunter à l'arabe, au grec et au latin (K)!

Pour connoître encore plus particulièrement le génie de la langue françoise, il faut se rappeler qu'en exposant les différens intérêts des Gaulois, *Jules César* les divise * en trois différens peuples, les *Belges*, les *Aquitains* et les *Celtes* (*Gales*, *Galates*, *Galli*). Des Galles sont descendus les Galles d'Angleterre et les Ires d'Irlande. Les deux peuples se nomment *Cæel* ou *Gaël* (pluriel, *Gall*), *Ghadil*, *Ghædil*, *Ghaidil*, *Guidhil*, *Gaoidhiol*, et leur langue, *cælic* ou *gælic*, *gædhilic*, *gaidhilic*, c'est-à-dire, *gallique* (le *d* et l'*h* ne sonnent pas). Les Belges habitoient entre la Seine et le Rhin, et doivent s'être répandus au-delà de la Seine et dans les pays maritimes, jusqu'au-delà de l'embouchure de la Loire; ils doivent même avoir passé la mer, car c'est d'eux que viennent les Breyris dans la Basse-Bretagne, et les Cymri (Cumri,

---

* *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam, qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. Hi omnes* linguâ, *instituto, legibus inter se differunt. De bello Gallico*, lib. I, cap. 1.

Kymren, Cimbres) dans le pays de Galles et de Cornouailles : leur idiôme vient de l'ancien belgique [a].

La Bretagne est appelée par ces peuples *Breyz* ou *Breyz-ar-Voric*. Ils s'emparèrent de cette province sous le règne de l'empereur *Maxime*, après que les Romains se furent retirés de l'Angleterre. Comme les Pictes et les Scots ravageoient ces îles, plusieurs Bretons se retirèrent aussi dans la Basse-Bretagne. Il y en avoit cependant déjà dans ce pays, comme le démontre d'*Anville* [b].

C'est de ces Armoriques ou Bretons, que la plupart des étymologistes empruntent les termes du celtique, qu'ils comparent avec les mots conservés dans la langue françoise. Si ces auteurs se bornoient à dire que le bas-breton d'aujourd'hui est l'ancien celte, autant qu'une langue vivante peut être la même au bout de deux mille ans, ou seulement un idiôme corrompu de l'ancien celtique, comme le prétendent les auteurs de l'*Histoire littéraire* [c], ce sentiment auroit assez de vraisemblance; mais en suppo-

---

[a] *Origines gauloises de La-Tour-d'Auvergne.*

[b] *Des États formés dans l'Europe au moyen âge.*

[c] *Hist. litt. de la France*, 1733, tom. I, p. 64, où l'on prétend que les Bretons n'entendent plus quantité de termes conservés de l'ancien celtique.

sant même, avec *La-Tour-d'Auvergne*, que la langue se soit conservée dans ce pays sans variation, on ne peut dire qu'elle soit la même que celle alors en usage dans toutes les Gaules; on doit donc trouver des mots d'une toute autre origine, soit plus moderne, par le mélange des langues voisines, des Germains, des Teutons, des Alains; soit plus ancienne, ainsi que l'a reconnu *César*, qui assure que les Gaulois avoient diverses langues: *ita et linguâ diversi.* Il faudroit donc, afin d'être certain de posséder une véritable étymologie, pouvoir montrer d'où vient le mot, et en quel temps il a été en usage.

Outre les anciens Keltes ou Bretons, la Gaule étoit aussi occupée par les Aquitains, qui s'étendoient jusqu'aux Pyrénées. Dans le sixième siècle, les Basques (Vascons, Gascons) vinrent de l'Espagne en Aquitaine, et s'établirent jusque dans la Navarre, l'Alava et le Guipuscoa. Ils ont donné leur nom à la Gascogne. Le vasque ou basque, vascuense, vascongade, étoit leur langue, et est encore en usage dans l'ancienne Navarre françoise, dans les pays de Soule et de Labour, qui forment les départemens des Pyrénées *.

---

* *La-Tour-d'Auvergne*, *Orig. gaul.* Les Biscayens, qui ont subsisté si long-temps sans être soumis, ont aussi conservé leur langue.

Les Grecs occupèrent les côtes méridionales depuis Marseille jusqu'à Toulon. Ils étoient venus de la ville de Phocée en Ionie, peut-être même avant la fondation de Rome. Long-temps après, de jeunes Phocéens, chassés de leur pays par les Lydiens, et forcés de se livrer au commerce, parce qu'ils se trouvoient trop resserrés dans la Phocide, descendirent à Rome vers la quarante-cinquième olympiade [a], firent alliance avec les Romains, et vinrent se réunir à leurs compatriotes de Marseille. Les Phocéens faisoient alors le commerce de la Méditerranée, et avoient formé des établissemens en Corse, sur les côtes de Sicile et de la Grande-Grèce. On leur attribue même la fondation de Rome [b]. A Marseille, ainsi que dans cette dernière ville, leur langue étoit mêlée de grec, de latin, de celte, ou plutôt le commerce les forçoit à parler ces trois langues, et c'est pour cela que *Varron* les appelle *Trilingues* [c].

Les colons phocéens firent aimer la langue grecque, et la répandirent tellement que, dans

---

[a] L'an 155 de Rome, 599 ans avant l'ère chrétienne. *Hist. litt. de la France*, tom. I, table chronol.

[b] PELOUTIER, *Dissert. sur l'Origine des Romains*, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, tom. VII.

[c] *Hist. litt. de la France*, tom. I. *État des Lettres dans les Gaules avant Jésus-Christ.*

la Gaule méridionale, on s'en servoit communément pour la correspondance et pour les traités. C'est cependant à tort que nos anciens écrivains [a] ont prétendu faire dériver la langue françoise de la langue grecque. Il faut convenir qu'il y a quantité de racines immédiatement tirées de cette langue (si toutefois la langue grecque ne les a pas elle-même empruntées à des langues plus anciennes), et quantité d'autres qui en viennent médiatement par les Romains [b]. Mais

---

[a] *Joachim Perion. Henri Étienne* dans le *Traité de la Conformité du Langage françois avec le grec. Jean Picard, de priscâ Celtopediâ*, 1552. Il seroit à désirer que ce dernier ouvrage, quoiqu'abondant en fables sur nos anciennes origines, fût remanié de main de maître dans une édition françoise. Le livre second contient des choses très-curieuses, et les modernes y ont puisé sans le citer. Au reste, comme il écrivoit quelque temps après qu'*Annius de Viterbe* eut publié son fameux *Bérose*, il n'a pas hésité à s'étendre beaucoup sur *Dites*, *Semnothis*, *Saron*, etc., et rapporte toutes les fables que répète *Ramus* (note G 3); mais ce dernier le fait avec cette clause, *Si verum est quod*, etc.

[b] L'on appuie souvent trop sur cette prétendue conformité d'une langue avec une autre, pour leur prêter la même origine. « Dom » *Pezron*, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, n'est pas mieux » fondé à nous donner la langue celtique pour une langue matrice, » en ce qu'elle a fourni une infinité de mots aux langues grec- » que, latine et teutone..... Si, pour mériter la qualification de » langue matrice, il suffit qu'une langue fournisse quelques mots » à une autre langue, il n'y en aura point qui ne mérite ce glorieux » titre; car il est certain que c'est là un secours que presque toutes » les langues du monde se sont prêté mutuellement, depuis que » l'orgueil humain les a fait multiplier ».

quelques réflexions ont fait adopter aux modernes un autre sentiment. En appliquant à la langue françoise la règle adoptée par *Girard*, sur ce qui constitue le génie des langues [a], on verra que la langue françoise étant analogue, et la langue grecque mixte, elles ont un génie très-différent, et qui répugne à leur filiation. La même raison engage aussi *Girard* à rejeter l'opinion de ceux qui vouloient considérer la langue latine, comme mère-langue de la langue françoise. Celle-ci emploie beaucoup de mots tirés du grec et du latin, mais elle a ses racines et ses constructions particulières. *Ménage* et *Pasquier, Lacurne de Sainte-Palaye* et *La-Tour-d'Auvergne* la font dériver, à plus juste titre, de la langue celtique. Il faut cependant examiner quelle influence la langue latine a pu avoir sur la nôtre.

La plus étroite union régna toujours entre Rome et la colonie de Marseille [b]. Ces deux villes ayant, à ce qu'on prétend, la même origine, se regardoient comme sœurs. Bientôt les Romains firent aussi des efforts pour s'établir dans les Gaules. Après s'être emparés d'une par-

---

[a] *Les vrais Principes de la Langue françoise*, premier discours.

[b] *Massilia cujus societate et viribus in discriminibus fultam aliquoties legimus Romam.* AMM. MARC., lib. XV, cap. XI.

tie de la Provence, ils conservèrent un passage libre le long du Var et des côtes, jusqu'aux Pyrénées, pour assurer les communications entre l'Italie et les Espagnes *. Mais les Gaulois, privés par ce moyen des avantages que pouvoit leur procurer le commerce de la Méditerranée, n'en furent pas moins, pendant long-temps, la terreur des Romains. Enfin ceux-ci, n'osant tenter de les conquérir par les armes, surent les lier par des traités.

Du temps de *Cicéron*, les Romains étoient encore plus occupés de résister aux Gaulois, que de les attaquer ; et il y avoit long-temps que les bords de la Méditerranée étoient régis par les loix romaines, lorsque les dissensions domestiques des Gaulois attirèrent les Romains dans l'intérieur du pays. Les Gaulois, divisés par tribus, formoient une république fédérative qui traitoit des intérêts communs dans des assemblées générales.

Quelques chefs ambitieux, voulant faire pencher la balance en faveur du parti qu'ils représentoient, cherchèrent au-dehors un appui capable de lui assurer cet avantage. Ils appelèrent les Romains, ces redoutables voisins, contre

* Sous la conduite de *M. Fulvius Flaccus*, consul, l'an 629 de Rome, 125 avant l'ère chrétienne.

lesquels jusqu'alors ils avoient avec succès réuni leurs forces; et Rome saisit avec empressement une occasion aussi favorable à ses desseins. Il falloit un chef aussi politique que vaillant, pour obtenir par le génie ce que la valeur n'eût jamais emporté. Les Romains avoient sur les Gaulois l'ascendant de l'homme instruit dans tous les détours de la politique, sur des chefs qui ne connoissoient que la valeur, et dont les mœurs simples n'avoient point encore été corrompues par l'ambition. *César* convient que la politique et l'art de mettre la division parmi les Gaulois lui servirent plus pour les assujettir, que la valeur des légions n'eût pu faire pour les dompter.

Ce fut à cette époque que la langue latine commença à faire des progrès dans la Gaule [a]. Long-temps cette langue avoit été resserrée dans les bornes du Latium. Les Volsques, les Osces, les Étrusques, les Samnites, les Brutiens avoient leur langue particulière, et la conservèrent bien des années après l'établissement de la république [b]. Les Grecs, qui abordèrent en Italie, adop-

---

[a] L'an 595 de la fondation de Rome.

[b] GAUDENCE MERULA, dans son *Traité de l'Antiquité et de l'Origine des Gaulois de la Grande-Cisalpine*, examinant quelle étoit la langue des Gaulois de cette ancienne contrée, croit trouver que les Transalpins et les Cisalpins parloient la même langue, mais que cette langue étoit différente de la langue latine, et il le prouve

tèrent facilement les mots propres de la langue des Aborigènes, et corrompirent celle qu'ils avoient apportée. Il en fut de même des peuples teutons et celtes qui passèrent les Alpes et se répandirent le long du Pô. Ce fut ainsi que la langue romaine devint un mélange de celles des Grecs, des Aborigènes et des Celtes [a]. *Romulus* ayant ouvert son asile, y reçut des fugitifs de toutes les contrées d'Italie, et leur donna des droits égaux; ceux-ci devinrent les chefs des familles patriciennes. Ce mélange de gens de toutes nations dut occasionner beaucoup de confusion dans la langue; elle adopta des termes de tous ces différens peuples, et en prit un caractère tout particulier [b].

---

par plusieurs exemples. Voyez *Græviús*, *Thesaurus antiq. Ital.*, tom. I, 1704. C'est aussi le sentiment de *Bardetti*. Voyez l'addition à la fin de cette première partie.

[a] *Lingua latina penè tota fluxit ex græcâ, si exceperis ea quæ in primigeniâ linguâ retinuit, vel à vicinis Celtis excepit.* Colomes, *ad Quintil. Inst.*, lib. I, cap. III. *Romani sermone nec prorsùs barbaro, nec absolutè græco utuntur, sed ex utroque mixto, cujus major pars est linguæ ionicæ.* Dion. Halic., lib. I, p. 76. Ce qui ne peut s'entendre que de la partie d'Italie appelée la *Grande-Grèce*. *Bardetti* a montré que, depuis les Alpes jusqu'à l'Ombrie, l'ancienne langue venoit de la gallico-germanique. C'est ce que prétend aussi *Mérula*.

[b] Walchius, *Hist. crit. Ling. lat.*, cap. I. Il cite quantité d'écrivains qui ont trouvé l'origine de la langue latine dans la langue teutonique. Mais cette gloire que les Allemands attribuent à

Après l'établissement de la république, les Romains, avides de porter la guerre par-tout où ils espéroient étendre leur domination, se gardoient encore religieusement de communiquer leurs coutumes, leur culte, leur langue aux peuples conquis. Étoit-ce une loi, étoit-ce quelque motif politique qui leur inspiroit cette réserve si contraire à ce qu'ils ont pratiqué depuis? C'est ce qu'on ne peut déterminer. Mais nous savons que vers l'an de Rome 572 [a], les Cumaniens, qui parloient grec, étant aussi une colonie de Phocéens, obtinrent, comme une faveur spéciale, la permission de parler publiquement en latin, et que leurs crieurs publics achetoient le droit de s'énoncer en cette langue [b]. Il est reconnu que dès qu'un peuple se relâche de l'observation de la coutume la plus religieusement conservée, il se laisse bientôt entraîner aux usages diamétralement opposés. Ainsi la langue latine, jusque-là resserrée, pour ainsi dire, dans les limites de la ville, se répan-

---

leur nation, ils la font rejaillir sur les Gaulois, en entendant sous le nom *teuton* la langue celtique. On ne peut trop, dans cette question, distinguer les divers peuples d'Italie, comme a fait *Bardetti*, et en conclure que chaque contrée a vu différens mélanges dans la langue originale.

[a] *Tite-Live*, liv. XL.

[b] *Justus Lipsius, de rectâ Pronunciatione.*

dit, comme un torrent, dans les pays les plus éloignés. Les colonies, les communications fréquentes avec Rome, la prodigalité avec laquelle s'accorda le droit de citoyen romain, tout se réunit pour faciliter cette révolution. On sait combien, dans la suite, le peuple romain eut à cœur d'établir sa langue chez les peuples qu'il avoit conquis. C'étoit celle d'un peuple policé; les arts et les sciences, l'urbanité, le luxe des Romains, en avoient corrigé l'âpreté. *Scipion* et *Térence*, *Cicéron* et *Atticus*, *César* et *Salluste* en avoient fait la langue de la conversation, du gouvernement, de la politique; elle avoit emprunté les sons harmonieux de la langue grecque, elle devoit plaire par sa douceur, et prendre faveur dans un climat tel que celui de la Gaule, où la température aidoit à la flexibilité des organes, et devoit insensiblement écarter la rudesse des sons mêlés de consonnes dures et redoublées, qu'on trouve dans les langues des peuples du Nord *.

* Les Romains, dit *Aldrète*, ont établi leur langue dans les Gaules et dans l'Espagne. Les Goths et les Francs ont conservé cette langue, en changeant les terminaisons et en y ajoutant les articles; insensiblement il s'y est glissé beaucoup de mots tirés des langues du Nord. *Del Origen y Principio de la Lengua romana*. Roma, 1606. Ce savant Espagnol parloit dans ce temps aussi sainement de l'origine de la langue françoise qu'on le fait communément aujourd'hui.

Cependant ceux-ci, et sur-tout les Goths, usurpant l'influence que les Romains avoient eue dans les Gaules pendant quatre siècles, s'établirent dans ces contrées au commencement du cinquième. Les Francs, déjà maîtres d'une partie de la Belgique, s'emparèrent bientôt des provinces occupées par les Romains au-delà de la Loire. Les Bourguignons se mirent en possession, non-seulement de ce qu'on appela la Bourgogne et la Franche-Comté, mais encore du Dauphiné, d'une partie de la Provence, du Jura, et des autres contrées du Midi, nouvellement réunies à la France. Ils se rendirent maîtres d'une partie de la Suisse [a]. Les Goths s'établirent le long de la Méditerranée, jusqu'aux Pyrénées. Ce furent d'abord les Visigoths; et quoique Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, s'opposât à leurs progrès, ils reprirent en peu de temps les pays qu'il leur avoit enlevés. Le Languedoc prit d'eux le nom de *Gothie*, et conserve encore un monument inaltérable de leur présence, non pas, comme le dit *Borel* [b], en ce que le nom de cette province vient de

[a] On peut consulter la *Vie de Clovis-le-Grand*, *précédée de l'Histoire des Francs*, par M. *Viallon*, chanoine de Sainte-Geneviève, 1788, in-12.

[b] *Recherches des Antiquités de la Langue françoise.*

langue de Goth, mais en ce que les Goths, ainsi que les autres peuples du Nord, exprimoient l'affirmation *oui* par *ock*, expression qui devint commune à tous les peuples qui habitoient au-delà de la Loire; tandis que ceux qui habitoient en-deçà, disoient *oui;* ce qui établit la distinction entre la langue d'*oui* et la langue d'*oc*, d'où cette partie de la France fut nommée *Patria Occitana*.

Les Francs ne purent se répandre insensiblement dans toutes les parties des Gaules, et anéantir la puissance des Romains, des Bourguignons, des Goths et des Visigoths, sans avoir la plus grande influence sur la langue nouvelle qui se formoit des débris de toutes les autres. Il est inutile de rechercher ici quelle fut leur origine, et de discuter tout ce qui s'est dit sur leurs premiers établissemens et sur leur propagation (L). Entre toutes les circonstances fabuleuses qu'on en raconte, il suffira de rapporter ce qu'en dit un historien * d'autant plus digne de foi, qu'il étoit plus rapproché du temps de leur invasion. C'est *Otton de Frisingue*, qui écrivoit en 1150, et pouvoit, par sa naissance, ses dignités et son ardent amour pour les sciences, avoir

* Otto Frisingensis, lib. I, cap. xxv, dans la *Collection de Duchêne*, tom. II.

les plus grands moyens de connoître la vérité. Il rapporte que, *selon la croyance de son temps*, les Troyens, expulsés de leur patrie, se dispersèrent en plusieurs contrées, que nombre d'entre eux se retirèrent dans la Scythie, et furent appelés *Sicambres*; que sous le règne de *Valentinien*, ayant, dans l'espérance d'obtenir leur liberté, soumis à l'empire et maintenu sous son obéissance plusieurs nations qui inquiétoient les Romains, ce prince leur donna le nom de *Francs*, qui, en grec, signifie *un courage féroce*, et a encore la signification de *noble* dans la langue des Francs. D'autres, ajoute-t-il, prétendent qu'un certain *Francus*, troyen, vint s'établir le long du Rhin, et fonda depuis une ville détruite par les Sarrazins, et nouvellement rebâtie, à laquelle il donna le nom de *Xante* (Xanthen, dans le duché de Clèves); mais, s'en tenant à la première opinion, il dit * qu'ils jouirent pendant dix ans de la liberté accordée par *Valentinien*, et qu'ensuite ils refusèrent de payer le tribut aux Romains. Après la mort de *Sunnon*, ils élurent *Pharamond*, sous le règne duquel *Visigastaldo* et *Salagueste* rédigèrent les loix nommées *saliques*. Tandis que les Goths

* Chap. XXXII. L'on distingue facilement ce que ce récit a de fabuleux, de ce qu'il a de fondé sur une véritable tradition.

dominoient sur les bords de la Loire, et les Bourguignons le long du Rhône, les Francs se répandoient insensiblement dans toute la Belgique; et sous le règne de *Clodion-le-Chevelu*, ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'à Tournay, Amiens, Soissons, Cologne, Trèves, et envahirent enfin presque toutes les Gaules et la Germanie, depuis l'Aquitaine jusqu'à la Bavière. Ainsi, ajoute *Otton*, les Francs, qui s'établirent dans les Gaules, *accommodèrent* leur langue à celle des Romains, et ceux qui s'étendirent le long du Rhin et dans la Germanie, *confondirent* leur langage avec celui des Teutons.

Mais quelle étoit la langue originaire des Francs? C'est ce qu'*Otton* assure qu'on ignoroit de son temps (M). N'étoit-ce pas celle des Sicambres, Scythes, Scytho-Celtes, que ces prétendus Troyens auront trouvée établie dans leur première émigration? En suivant les progrès de ces Francs jusqu'au temps de *Charlemagne*, nous voyons la langue teutone devenir celle de la cour de leurs rois; les noms de leurs chefs sont tirés de cette langue; en les examinant, on conclut que c'étoit le bas-allemand que ces peuples parloient; langage dur (N), ayant une surabondance de consonnes à prononcer dans une seule aspiration, comme on le

voit dans les mots *Chlodowich*, *Hloudowick*, *Hlowis Merowech* (*Mecrheld*, héros marin). Cette langue étoit celle des vainqueurs, et ces vainqueurs se répandoient sur toute la surface de leurs conquêtes, devenant possesseurs des biens qu'ils recevoient en fief. Elle devoit donc, par leur autorité, par le besoin qu'on avoit d'eux, devenir indispensable à tout ce qui les environnoit; eux-mêmes ne pouvoient se faire à la langue du pays sans y ajouter quelques-uns de leurs termes; les meubles, les armes, les ustensiles qu'ils apportoient, avoient des noms inconnus dans les Gaules; leurs loix mêmes étoient dans un texte étranger, et portoient sur des sujets (fiefs, compensations, amendes) inconnus aux Romains: ces mots finirent par s'y naturaliser. Sous *Charlemagne*, le haut-allemand prit faveur et domina jusqu'à la fin du dixième siècle, où il finit avec les Carlovingiens. Il ne faut qu'ouvrir un glossaire, que consulter les livres des origines, pour remarquer la quantité de mots introduits dans le latin, déjà corrompu à cette époque; par-tout on trouve des traces de mots qui ne sont puisés ni dans le celtique, ni dans les expressions adoptées pendant le commerce des Gaulois avec les Romains.

En examinant ainsi quels furent les peuples

dont la langue influa plus ou moins sur la langue françoise, il ne faut point omettre de parler des Normands, ces peuples qui, quoique survenus lorsque la langue romaine avoit déjà prévalu, ne laissèrent pas de l'enrichir, comme nous le verrons plus bas, et des croisades, qui, en ouvrant de nouvelles communications avec l'Orient, nous procurèrent une foule de nouveaux termes et d'expressions jusqu'alors inconnues. Mais je ne veux point anticiper; il me suffit de dire que de ces différentes influences est résulté le langage long-temps connu sous le nom de *roman rustique*. Il est temps de reprendre la suite de mes réflexions, et de considérer quels étoient ces Gaulois insensiblement mélangés avec tant de peuples.

Les Gaulois, passant sous différens maîtres, n'étoient plus un peuple barbare qu'il fallût civiliser par des loix, par des établissemens politiques, par la religion, par les premières notions scientifiques. *Cicéron* regardoit déjà les colonies établies à Nîmes, à Narbonne, à Lyon, comme la fleur, le soutien, l'ornement du peuple romain. *Tacite*, les comparant aux Bretons, ou plutôt à ceux d'entre eux qui s'étoient établis dans la Grande-Bretagne *, nous les repré-

* *Vita Agricolæ*, cap. XI. *In deposcendis periculis eadem auda-*

sente comme des peuples extrêmement civilisés. Lyon produisit long-temps auparavant des hommes distingués dans les lettres. *Plotius*, lyonnois d'origine, introduisit à Rome l'art de bien parler la langue latine, et forma les orateurs qui ont vécu avant *Cicéron* *, et ce consul dit que, de son temps, les Salyes, les Cavares et les autres Gaulois établis aux environs du Rhône, avoient reçu les usages et la langue de Rome, et avoient même obtenu le droit de cité (O). *Strabon* nous donne une grande idée de la ville de Marseille. Elle avoit, dit-il, ouvert des lieux d'études; les Gaulois y prenoient tant de goût pour le grec, qu'ils finirent par écrire leurs contrats dans cette langue. Les Romains y accouroient, la préférant à Athènes; et les Gaulois alors en paix, et remplis d'une noble émulation, y passoient leurs momens de loisir; de sorte qu'il s'y étoit formé des écoles publiques et des écoles particulières. *Georges*

---

cia, et ubi advenêre in detrectandis eadem formido. Plus tamen ferociæ Britanni præferunt, ut quos nondùm longa pax emollierit: nam Gallos quoque in bellis floruisse accepimus; mox segnitia cum otio intravit, amissâ virtute pariter ac libertate, quod Britannorum olim victis evenit; cæteri manent quales Galli fuerunt. C'est-à-dire, avec le courage féroce que les mœurs et les arts seuls peuvent adoucir.

* *Jugemens des Savans*, liv. XII, 1635.

Walch [a] prétend que, dès le temps de la belle latinité, les Gaulois avoient déjà quelque influence sur la langue latine. Il ne craint pas même de trouver des gallicismes dans les plus grands orateurs romains [b]. *Juvénal* partage cette opinion [c]. Il marque l'estime qu'il avoit pour les savans gaulois, et renvoie au barreau des Gaules les orateurs qui n'osoient espérer dans Rome la palme de l'éloquence. Se plaint-il du luxe effroyable de cette grande ville, croit-il qu'un homme à talent ne pourroit percer, parce que son indigence devient un obstacle à sa réputation, il lui indique les Gaules ou l'Afrique, comme un théâtre où il pourra capter les suffrages d'un peuple qui sait estimer l'éloquence [d]. Marseille étoit tellement distinguée par ses études, que *Justin* assure que cette ville avoit civilisé les Gaulois, et qu'elle répandoit un tel lustre sur toutes les Gaules, que l'on ne croyoit

---

[a] *Hist. crit. lat. Linguæ*, cap. 1, pag. 80, où il cite quantité d'orateurs et de poëtes latins nés dans les Gaules.

[b] *Alii in latinæ linguæ scriptoribus subnotârunt gallicismum, cujus ipse Cicero reus habitus fuit*, cap. 11, n° 9.

[c] Sat. VII, v. 212 et 213 :

Sed Rufum atque alios cædit sua quemque juventus,
Rufum qui toties Ciceronem Allobroga dixit.

[d] *Quis benè dicentem Basilum ferat? Accipiat te*
Gallia, vel potiùs nutricula causidicorum
Africa..... Sat. VII, v. 148 et 149.

pas que la Grèce eût été transférée dans les Gaules, mais les Gaules dans la Grèce. *Varron*, au rapport de saint *Jérôme*, reconnoissoit, comme nous avons vu, trois langues dans les Gaules, la grecque, la latine et celle du pays. La langue latine y prit plus de faveur à mesure que les grands de Rome et les négocians vinrent plus fréquemment y faire leur séjour. Dès que le temple de *Janus* fut fermé, la paix générale dont jouit l'empire, favorisa la communication des peuples. Les proconsuls et ceux qui géroient les provinces, y répandirent le goût des arts dont la cour d'*Auguste* étoit le siége. *Horace*, enthousiasmé de ses succès, ne bornoit pas son ambition aux applaudissemens de cette cour éclairée : il comptoit pour beaucoup les suffrages des peuples qui habitoient au-delà des Alpes et des Pyrénées. C'est un espoir qui l'anime, lorsqu'il croit payer les faveurs de *Mécène* en le chantant dans ses vers. Il espère être entendu des peuples les plus dignes d'apprécier le mérite; des peuples qui s'abreuvent des eaux du Rhône, et de ceux qui goûtent les douceurs de la vie, le long des rivages de l'Ebre.

Me peritus
Discet Iber, Rhodanique cultor.

Les éloges des Gaulois flattoient l'amour-

propre des poètes romains. Les épigrammes de *Martial* étoient lues à Vienne par les citoyens de tout état ; les femmes mêmes en faisoient leurs délices.

Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro [a].

Plus tard, *Saint-Hilaire* de Poitiers traduisit *le Pseautier* du grec en un latin peu élégant ; c'étoit, dit saint *Jérôme*, la langue *vulgaire* de l'Aquitaine ; et le même Père dit ailleurs que l'on passoit des Gaules à Rome pour donner au latin fleuri, qu'on parloit dans ces provinces, toute la gravité que cette langue conservoit dans le sénat. *Juvénal* nous disoit déjà que c'étoit chez les Gaulois que les habitans des îles britanniques venoient puiser l'art de bien dire.

Gallia causidicos docuit facunda Britannos [b].

Ausone, qui vivoit vers la fin du quatrième siècle, fait une grande énumération des rhéteurs illustres de Bordeaux, d'Arles, de Toulouse, etc. Il parle d'une fille gauloise nommée *Rissula*, dont on reconnoissoit la patrie à sa

[a] Lib. VII, epig. LXXXVII.
[b] Sat. XV, v. 112.

chevelure blonde, à la beauté de sa taille, mais dont le langage annonçoit une *Romaine née sur les bords du Rhin.*

Il égale, dans son *Poëme de la Moselle*, les rhéteurs du pays de Metz et de Trèves, à *Quintilien*, aux plus célèbres orateurs de la capitale du monde. Enfin, du temps de *Charlemagne*, le latin étoit tellement devenu vulgaire parmi les Francs, que le troisième concile de Tours prescrit de traduire les homélies en langue *rustique romaine* et en langue *tudesque*, pour qu'elles soient entendues du peuple.

Si de cet aperçu général du progrès des lumières dans les Gaules, jusqu'après l'invasion des peuples du Nord, je passois à quelque détail sur les savans qui ont illustré ces contrées, je n'étonnerois pas moins par leur nombre que par la variété de leurs connoissances. Ainsi que je l'ai dit, avant même l'arrivée de *Jules César*, les Gaulois avoient la réputation de cultiver les sciences avec succès [a]. Les géographes *Pythéas* et *Euthymène*, l'historien *Ératosthène* sont très-connus. *Étienne de Byzance*[b] rapporte des fragmens de celui-ci. Les deux géographes vi-

---

[a] Ceux qui font descendre les Celtes de *Mercure*, en concluent que les lettres ont été très-anciennement cultivées dans les Gaules.

[b] *De Rebus gallicis.*

voient dans la cent douzième olympiade, au moins trois siècles avant l'ère chrétienne.

Marcus-Antonius Grypho, de la Gaule-Narbonnoise, fut précepteur de *Jules-César*, et maître de *Cicéron*; dans le même temps, *Valerius Cato* se distinguoit par ses poésies *.

Ainsi les Gaulois ne manquoient pas d'hommes, d'un esprit solide, qui pussent profiter de l'occasion que leur présentoient les Grecs, et plusieurs firent, soit dans leur pays, soit chez l'étranger, assez de progrès pour pouvoir se montrer à Rome avec éclat, et pour y faire fortune. Tel fut, entre autres, *Favorinus*, historien, philosophe, orateur, qui a écrit plusieurs traités en grec. C'est lui qui ne céda la palme de l'éloquence à l'empereur *Adrien*, qu'en disant que celui qui commande à trente légions doit être le plus habile homme du monde. *Favorinus* compta *Aulu-Gelle*, *Alexandre* de Séleucie et *Démétrius* d'Alexandrie au nombre de ses disciples. *Aulu-Gelle* et *Philostrate* en parlent avec éloge, et ils nous ont transmis quelques fragmens de ses œuvres. Je me contente de nommer, entre tant de grands hommes, *Crinias*, *Carmides*, *Domitius Afer*, *Julius*

---

* LONGCHAMP, *Tableau historique* — *Hist. litt.*, tom. I.

Florus, *Fronto Cornelius le Rhéteur* et *Numantius*, célèbre poète du cinquième siècle. Les Gaules s'enorgueillissent pareillement d'avoir donné naissance à *Ausone*, consul, poète, rhéteur, célèbre dans tous les genres d'érudition [a].

La religion chrétienne ne diminua pas le goût des Gaulois pour les sciences. C'étoit parmi les savans que se choisissoient les évêques des principaux siéges. Outre *Saint-Hilaire* de Poitiers, *Saint-Prosper*, *Sidoine Apollinaire*, on trouve dans les collections un nombre considérable de célèbres Gaulois; et comme la poésie latine y étoit plus en honneur que dans l'Italie même, nous voyons *Proculus* et *Quintilianus* de Lombardie passer les Alpes pour la cultiver [b]. Chaque jour la langue latine y faisoit plus de progrès. Étoit-il possible, en effet, que la langue des Romains ne devînt pas, tôt ou tard, la langue dominante de tous les pays dont ils se rendoient maîtres? La haute estime qu'ils avoient pour elle, le zèle pour la gloire nationale, les

---

[a] Voyez ses *OEuvres*, in-4°, 1730. *Ausone* est très-utile pour notre histoire littéraire, parce qu'il rapporte une grande quantité de faits, et qu'il a célébré la plupart des savans illustres de son temps.

[b] On peut voir la vie et l'indication des ouvrages de ces savans dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, 1re et 2e part., et dans le *Tableau des Gens de lettres*, par LONGCHAMP.

engageoient à la faire adopter par-tout où ils acquéroient quelque autorité. Jamais ni le sénat, ni les tribunaux, ni les officiers chargés de l'administration des provinces, ne traitoient avec l'ami ou l'ennemi que dans cette langue, qui devoit partager l'éclat de leur puissance. Ils en exigeoient la connoissance, sous peine d'exclusion aux droits de citoyen romain. Ils l'exigeoient des magistrats locaux qu'ils établissoient hors de l'Italie. Cette ville impérieuse, dit saint *Augustin*, en parlant de Rome, ne se contente pas d'imposer le joug, elle exige encore, en traitant avec les peuples, qu'ils adoptent son langage *. Sur quoi, *Louis Vivès*, son commentateur, dit que bientôt les Espagnes et les Gaules oublièrent leur langue maternelle. « C'é-» toit, ajoute-t-il, une entreprise vraiment » grande, vraiment utile, que de chercher à » réunir dans une même langue les peuples dont » ils ne faisoient qu'un corps politique ». La guerre, les pacifications, les alliances, le mélange avec les Romains qui venoient s'établir dans les nouvelles terres, les honneurs, les charges, les priviléges accordés aux peuples,

---

* *Opera data est ut imperiosa civitas non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus imponeret. De civitate Dei*, lib. XIX, cap. VII.

devoient nécessairement rendre la langue familière dans tout l'empire : elle l'étoit déjà du temps de *Trajan.*

Or, de tous les peuples subjugués par les Romains, quels autres que les Gaulois devoient adopter plus facilement ce nouveau joug, eux qui firent le moins de difficulté, pour reconnoître la domination de Rome, adopter ses loix, embrasser ses coutumes? « Aucun peuple, » dit *Cicéron,* ne fut plus redouté des Romains » avant la conquête; long-temps Rome eut » peine à se défendre contre lui; elle ne pen- » soit guère à attaquer ; aucun ne supporta » plus facilement le joug dès qu'il l'eut subi ». L'on peut même dire que ce joug fit le bonheur des Gaules, puisque nous voyons aussitôt prospérer tous les états divisés, les guerres civiles cesser, les villes se peupler, les sciences fleurir, le commerce prendre de l'accroissement, et la civilisation ne plus laisser de différence entre le peuple vainqueur et le peuple vaincu *. Un effet important de l'occupation des Gaules par les Romains, fut le mélange des trois sortes de

* Puissent un jour ces réflexions s'appliquer au grand système d'une confédération européenne, cimentée par tant de malheurs! Tel en est au-moins le but politique, et nous commençons à en voir les heureux résultats.

peuples que *César* y avoit trouvés. Les Romains s'étendirent bientôt dans la Belgique. Trèves devint la résidence des proconsuls. La Loire ne sépara plus les Aquitaniens, et toutes ces petites républiques confédérées conservèrent la forme des cités, sans avoir part à la souveraineté.

A l'invasion de *Clovis*, on ne voit pas que ces cités prissent les armes, pour s'opposer aux progrès des Francs; elles n'avoient plus de liberté à défendre; peut-être ne désiroient-elles que de se voir délivrées de l'oppression des Romains. Dès que les Francs furent établis, les Gaulois et les Romains restés dans le pays, embrassèrent plusieurs coutumes de ces peuples, qu'ils ne trouvoient pas si barbares. Soit par égard, soit par nécessité, ils prirent bientôt les habitudes des vainqueurs. Ceux-ci admirèrent la parfaite sagesse des institutions romaines, et adoptèrent des mœurs aussi douces. Ce devint un nouveau peuple, une nouvelle langue entée sur cette langue moitié celtique, moitié latine, à laquelle les Francs ajoutèrent quantité de mots et leur syntaxe. Ainsi la langue des Gaulois se perdoit de plus en plus; ce ne fut guère qu'aux extrémités de cet excellent pays, dans les contrées montagneuses, où les Romains, et après eux les Francs, pénétroient rarement, et ne formoient

que peu d'établissemens, dans le pays de Liége, dans la Basse-Bretagne, que les Gaulois conservèrent leur langue et leurs coutumes.

Il ne nous reste aucun monument littéraire qui puisse nous donner une idée de la prononciation et de la vraie nature de la langue originairement parlée parmi les Gaulois. Plus occupés à faire de grandes choses qu'à les transmettre à la postérité *, ces Gaulois, que nous avons vus instruits par les druides, et déjà fort avancés dans la culture des arts de nécessité et d'agrément, perpétuoient l'enseignement par la tradition orale; et, dans les Gaules, comme chez les peuples de la plus haute antiquité, les récits des vieillards, les fêtes annuelles, les chants harmonieux étoient les seuls dépositaires des faits, et portoient à la vertu par le souvenir des exploits qui avoient illustré leurs ancêtres. Mais depuis l'époque où les Romains se furent naturalisés chez les Gaulois, on retrouve les traces de l'aptitude de ceux-ci aux sciences et aux belles-lettres. Nous avons vu les progrès étonnans qu'ils y firent, et qu'après que le grec eut été si long-

* On ne connoît que deux historiens des Gaules jusqu'à *Grégoire* de Tours : *Eratosthène* (662 de la fondation de Rome), dont il ne reste rien, et *Sulpice-Alexandre*, dont le même *Grégoire* de Tours nous a laissé des fragmens, liv. II, n° 9.

temps la langue savante de Marseille et de la Provence, le latin y étoit devenu celle des savans, comme celle de l'administration. L'arrivée des peuples du Nord changea la face du pays, et eut une nouvelle influence sur le langage des habitans.

C'est à la fin du quatrième siècle que commença cette grande transmigration, qui, par un mouvement d'oscillation, fit refluer des hordes innombrables du Septentrion vers l'Orient, et des rives du Dnieper, du Danube et de la Vistule, aux confins de l'Apulie*, aux bords de la Manche, et jusqu'aux colonnes d'*Hercule*. Nous avons aussi vu que, dans ce bouleversement général, les Gaules devinrent le partage des Bourguignons, des Goths et des Francs; eux-mêmes paroissent avoir été un mélange de Cimbres, de Sicambres, de Saliens, de Teutons, etc., qui prirent le nom de Francs, disent quelques auteurs, pour marquer leur horreur pour la servitude (P). Mais si les Francs sont, au contraire, ce même peuple dont *Otton* nous a entretenus, il faudra toujours convenir que, dans leur

* Selon *Giannoni*, les peuples du Nord n'ont guère passé le Garigliano; le reste de la presqu'île d'Italie fut soumis aux Grecs jusqu'à la conquête des Normands.

long trajet des extrémités de la Norique où du lac Codanus jusqu'aux pays des Frisiens, d'où ils ont inondé la Belgique, ils se sont associé de nombreux renforts pris parmi ces autres peuples; et nous les voyons effectivement combattre sous différens chefs, jusqu'à ce que *Clovis* ait su les soumettre tous à son autorité.

Ces Francs trouvèrent les Gaules florissantes; et les établissemens littéraires, qu'on ne les accusa jamais d'avoir détruits, devoient assurer aux habitans la gloire qu'ils s'étoient acquise avant l'invasion. Aux académies des Druides avoient succédé, sous une autre forme, des lieux d'études propres à prévenir l'effet de la domination de ces peuples guerriers. Plusieurs écoles surent se maintenir parmi les horreurs des guerres intestines, ne rien perdre de leur éclat pendant les conquêtes de *César*, au milieu des irruptions des Francs et des Bourguignons, et même se couvrir d'un nouveau lustre. Marseille, Autun, Toulouse, Poitiers, Trèves, Besançon, Clermont, Lyon, conservèrent et ont maintenu jusqu'à nos jours la gloire de leur existence littéraire. Ce sont, sans doute, les lumières répandues sur toute la surface des Gaules par ces institutions multipliées, qui firent que, dès le quatrième siècle, les savans ne passèrent plus des Gaules en Italie, mais de l'Italie dans les

Gaules, où les empereurs *Constance, Julien* et *Gratien* firent quelque séjour. L'Italie continuoit d'attirer de ces écoles, des maîtres en tout genre de sciences, sur-tout pour la grammaire, sous le nom de laquelle étoit alors compris tout ce qui tient aux belles-lettres.

Minervius de Bordeaux, *Saint-Paulin* de Nole, *Ennode* de Marseille, y portèrent des talens admirés de leurs contemporains. *Didier*, évêque de Vienne, est repris par *Saint-Grégoire* du zèle avec lequel il enseignoit la grammaire aux jeunes gens. Cette grammaire, qui renfermoit tous les principes des belles-lettres, exigeoit la lecture et la méditation suivie des auteurs profanes, dont l'étude trop assidue ne peut être que déplacée dans un prélat. Ses travaux pouvoient avoir une fin plus relevée. Ce n'étoit donc point par un barbare éloignement des saines études que *Grégoire-le-Grand* engageoit *Didier* à y consacrer moins de temps. Personne n'ignore le soin que prit saint *Colomban* pour faire fleurir les études dans les monastères *. C'est à lui que la célèbre école de Luxeuil doit son établissement; car alors les déserts, même des Vosges, limitrophes de la France,

* Vers l'an 600.

n'étoient pas sans culture. *Saint-Maur* quitta le mont Cassin en 542, pour venir établir en France cette nouvelle colonie de savans, qu'a toujours entretenue l'ordre de *Saint-Benoît.* Il y fonda ces illustres pépinières, que le génie de la France sembloit avoir destinées à être, dans les temps d'ignorance, les gardiens des trésors littéraires qui devoient opérer notre régénération. Terminons cette longue liste par le saint évêque de Tours, le père de notre histoire, qui mourut en 595. Ces établissemens nous conservèrent de précieux dépôts; sans eux, nous ne posséderions peut-être pas aujourd'hui le moindre volume de cette belle latinité, à laquelle nous devons la plupart de nos connoissances *. On sait, d'ailleurs, que ce n'est que long-temps après, que les Grecs de Constantinople, réfugiés en Italie, réveillèrent parmi nous le goût des sciences et de la littérature. Les Moines occupés à copier de bons livres, n'en connoissoient pas tout le mérite, et ceux d'entre eux, qui se mêloient d'écrire, étoient bien éloignés d'imiter ces auteurs profanes, remplis d'une mytho-

* Le seul exemplaire des premiers livres de *Tacite* s'est conservé dans l'abbaye de la nouvelle Corbie, sur le Weser. C'est à Saint-Gall, et dans d'autres monastères des Alpes et de l'Italie, qu'on a recouvré les meilleurs classiques.

logie, qu'ils considéroient comme la peste des ames, et qu'ils croyoient juger avec indulgence, en les nommant d'inutiles bagatelles. Cependant ces savans gaulois n'avoient pas encore réussi à faire de nos provinces le siége permanent des belles-lettres. Il eût fallu des mœurs plus douces, une paix plus constante, pour donner aux muses tout le loisir nécessaire aux travaux de l'esprit. Les études dégénérèrent pendant l'irruption de tant de peuples barbares. Il est vrai que *Childebert Ier* et *Chilpéric Ier* accueillirent les savans. Celui-ci se signala sur tous les rois de la première race par la protection qu'il accorda aux lettres et aux sciences. On sait les mouvemens qu'il se donna pour introduire quatre nouveaux caractères dans l'alphabet; on vit renaître à sa cour les anciens bardes, ou d'autres poètes de même espèce, nommés *futistes*. *Saint-Césaire* d'Arles avoit une école brillante; et sous des pasteurs aussi instruits que *Saint-Rémi* de Rheims, *Saint-Avite* de Vienne, *Saint-Rurice* de Limoges, *Saint-Éleuthère* de Tournay, *Saint-Germain* de Paris, *Saint-Prétextat* de Rouen, on ne peut dire que les lettres aient été absolument négligées.

Mais plus on avance, plus on trouve des marques de dépérissement. Saint *Grégoire* de Tours qui, quoique instruit d'ailleurs, marque une

crédulité incompatible avec les vraies lumières[a]; se plaint, dès les premières lignes de son histoire, que les sciences avoient presque péri dans les Gaules[b]. Le texte latin ci-dessous fait connoître quel étoit le style dans les Gaules, cent cinquante ans après l'invasion des Francs. On voit, à la fin du même ouvrage, à quoi se bornoient les études de son temps, c'est-à-dire, lorsqu'il termina son histoire, en 590. « Si quelque prêtre » du Seigneur, ô *Marcien!* (c'étoit, sans doute, » le chef des écoles de Tours) vous a instruit » dans les sept arts; c'est-à-dire, si, par la *gram-* » *maire*, il vous a mis au fait de la lecture; s'il » vous a montré, par la *dialectique*, l'art de » résoudre les difficultés de l'argumentation; » s'il vous a appris à orner le discours par les

[a] Quelque crédule qu'ait été cet historien sur l'article des prodiges, c'est encore l'auteur le plus sûr que nous ayons par rapport à ces temps reculés. Injustement maltraité par *Adrien de Valois*, il a été puissamment défendu par dom *Merle*, qui montre le cas que méritent les faits qu'il rapporte. Voyez l'*Introduction à l'Histoire de France, à l'usage des personnes qui veulent s'instruire de l'origine des François*, 1787, in-12.

[b] « *Decedente atque immò potiùs pereunte ab urbibus gallicanis* » *liberalium culturâ litterarum..... Nec reperiri posset quisquam* » *peritus dialecticâ in arte dialecticus, grammaticus qui prosaico* » *aut poetico depingeret versu* ». Et ce qui est important pour nos recherches : Que la langue romaine n'étoit plus entendue, et que la langue rustique étoit commune : « *Philosophantem rhetorem in-* » *telligunt pauci, loquentem rusticum multi* ».

» préceptes de la *rhétorique*, la dimension des
» lignes et la mesure des terres par la *géomé-*
» *trie*, le cours des astres par l'*astronomie*, les
» combinaisons des nombres par l'*arithméti-*
» *que*, la modulation des sons par la *musique*
» appliquée aux doux accens des vers harmo-
» nieux».... A ces études, j'ajoute celle de la *chronologie*, dont on voit l'emploi dans la contexture de sa narration; celle de la *théologie*, dont il applique assez habilement les preuves; celle de l'*écriture-sainte*, qu'il dit être l'emploi essentiel des évêques et des moines. Il nous annonce qu'il a composé lui-même un Commentaire *sur les Pseaumes* et un Traité *de Cursibus ecclesiasticis*, cours de théologie, ou peut-être livre liturgique pour les différentes fêtes de l'année.

D'autres études n'étoient pas moins en honneur. *Saint-Grégoire* rapporte * qu'un certain *Andarchius* étoit versé dans la lecture de *Virgile*, du *Code-Théodose* et dans la science du calcul. Mais quelque grands que fussent les avantages que la littérature eût pu tirer des études ecclésiastiques, ils n'égalèrent pas le préjudice qu'elle reçut dans les Gaules par le changement de domination. Les Francs, la nation

* Liv. IV, nº 41.

la plus belliqueuse de celles qui vinrent fondre sur l'empire d'Occident, se mêlèrent et s'incorporèrent de telle sorte avec nos Gaulois, que ceux-ci ne firent plus qu'un seul et même peuple qui prit le nom de ces conquérans. « Il arriva » de cette union ce que l'on voit arriver du » mélange de deux différentes couleurs qui, » s'alliant ensemble, perdent chacune de sa » force, et forment une troisième couleur qui » efface les deux autres. Ces deux peuples s'en» tre-communiquèrent leurs bonnes et leurs » mauvaises qualités. Les Francs s'adoucirent » par le commerce et les habitudes des Gaulois; » mais les Gaulois devinrent plus ignorans et » plus grossiers, et des uns et des autres il se » forma une nation comme toute nouvelle, qui » n'étoit ni grossière ni barbare, comme l'a» voient été les Francs, mais qui n'étoit non » plus ni polie, ni instruite dans les lettres, » comme l'avoient été les Gaulois* ». Cette irruption des barbares, en causant la ruine de l'empire, étouffa l'émulation, inspira le mépris des lettres, et conduisit à l'oisiveté et à la paresse, d'où il n'y eut plus qu'un pas à l'ignorance, qui précipita enfin la nation dans le vice

* *Hist. litt. de la France*, tom. II.

» retenu long-temps je ne sais quelle teinte de » barbarie, qui n'a que trop paru par les cruautés qu'ils ont exercées sur leur propre sang. » D'autres, au contraire, se sont plongés dans » une molesse qui, à la fin, leur a été fatale, » et leur a fait perdre une couronne dont leur » fainéantise les rendoit indignes. La première » alliance des armes et des lettres a paru parmi » nous sous le règne d'un grand roi et d'un grand » empereur, dont les glorieuses inclinations auroient eu, sans doute, tout le succès qu'on en » devoit attendre, si les guerres qui s'élevèrent » entre ses enfans, n'eussent empêché ces heureuses semences de germer [a] ».

Charlemagne fit venir d'Italie *Pierre*, diacre de Pise, pour s'instruire de la grammaire [b]; et *Alcuin*, anglois de naissance, lui enseigna les autres sciences. *Éginhard* nous a conservé le détail des études de ce monarque. Ce détail est intéressant, parce qu'il fait connoître à quelle sorte d'études on s'appliquoit alors.

---

[a] *Discours académique* de M. CHARPENTIER.

[b] La langue des François, à qui je n'aurois pas osé, pour lors, donner le nom de *langue françoise*, n'étoit composée que d'un bon allemand et d'un mauvais latin, *ibid.* Cette grammaire, qu'enseignoit *Pierre*, diacre, n'étoit donc pas tout le cours de ce qu'on appeloit *les arts*, quoiqu'on la prît quelquefois dans cette signification.

« Il étoit éloquent, nous dit-il, employant
» un style verbeux, abondant, et capable d'ex-
» primer excellemment tout ce qu'il pensoit.
» Peu content de *bien posséder sa langue*, il
» s'appliqua à l'étude des langues étrangères,
» parlant le latin comme sa langue maternelle,
» mais entendant mieux le grec qu'il ne le pro-
» nonçoit; de sorte qu'il étoit beau parleur et
» quelquefois trop causeur. Il aimoit les arts
» libéraux, estimoit et honoroit les savans.
» *Pierre* de Pise lui apprit la grammaire; *Al-*
» *cuin* l'instruisit dans les autres sciences, et
» sur-tout dans la rhétorique, la dialectique et
» l'astronomie, auxquelles il consacroit beau-
» coup de temps. Il apprit aussi l'arithmétique
» et dressa des cartes géographiques. Il voulut
» également apprendre à écrire, et il avoit tou-
» jours des tablettes et des cahiers sous son
» oreiller, afin d'exercer sa main à peindre les
» caractères *; mais il s'y étoit pris trop tard,
» et il fit peu de progrès ». *Éginhard*, de qui
nous tenons ces détails, parle, plus bas, du soin
extrême que *Charles* prenoit du chant ecclé-
siastique. Il fit venir douze chantres de Rome,

---

* Cela doit s'entendre, non de l'écriture commune, qu'il tra-
çoit sans doute couramment; mais de ces grands traits dessinés
qui étoient alors fort en usage.

les distribua en différentes églises, présidant lui-même au choeur, reprenant ceux qui ne se conformoient pas à la note, et récompensant magnifiquement ceux qui faisoient quelque progrès dans cet art. Plusieurs clercs durent à cette connoissance les meilleurs bénéfices du royaume : *Charles* les en gratifia. Ce génie élevé, qui n'ignoroit pas qu'un gouvernement n'est stable, qu'autant qu'une raison épurée lui forme des défenseurs, et le consolide par les lumières dont elle l'environne, amène de Rome des grammairiens, des mathématiciens, des rhéteurs, non pour orner sa cour, et s'environner simplement de gens de mérite et propres à le seconder dans les travaux de la politique, mais pour répandre au loin l'amour des lettres, pour embrâser les peuples du beau feu dont lui-même étoit consumé, pour ranimer ce feu qui, depuis deux siècles, couvoit encore sous la cendre, et pour rendre aux études leur ancienne splendeur *. *Théophile*, né en Italie, mais goth d'origine, évêque d'Orléans, et abbé de Fleuri-sur-Loire, fut un de ceux qui contribua le plus à remplir les grandes vues du

* *Ut ubique studium litterarum expanderent, ante ipsum enim dominum Carolum nullum studium erat liberalium artium.* EGINHARD.

monarque. Il donna les loix canoniques à son diocèse, loix dont *Charles* enrichit ses capitulaires. Ce prince ne négligea aucune des sciences propres à faire fleurir la religion et à faire prospérer son administration. Son zèle fut couronné des plus brillans succès. Nous apprenons des historiens de son temps que le nombre des savans étrangers attirés en France par *Charlemagne*, étoit si considérable, que le palais, la première, comme la plus ancienne des écoles, en étoit rempli; que l'état en étoit surchargé.

Tel étoit *Charlemagne*, compté avec justice au nombre des grands rois. Né avec d'heureuses dispositions, il ne chercha qu'à les cultiver *. Ame héroïque, toujours égale, au-dessus des revers et des faveurs de la fortune; génie universel, noblement jaloux d'exceller en tout; grand homme de guerre, grand homme de lettres autant qu'aucun homme de son temps..... Il attira en France ce qu'il y avoit en Europe d'hommes habiles en toutes professions; il les combloit de biens, et vivoit avec eux d'un air familier qui, en honorant les sciences, faisoit insensiblement naître le désir de les apprendre. Il

* *Louis Legendre*, *Hist. de France*, tom. I; *Mœurs des François*.

avoit lui-même ses heures d'études réglées le jour et la nuit. Quelque embarras que lui causassent les soins du gouvernement, il ménageoit si bien son temps, qu'il en trouvoit suffisamment pour lire les ouvrages des anciens. Les sciences et les lettres, ajoute l'historien, ont un certain attrait qui dégoûte peu-à-peu de tout autre plaisir, et l'étude paroissoit être son unique passion. *Charles* mérita le nom de père des lettres; et telles furent ses institutions, qu'on a peine à lui refuser la gloire de la fondation de l'Université de Paris, dont il prépara au-moins la grandeur.

Nous voyons ce prince faire des efforts, pour donner à la nation une politesse peu connue sous les règnes précédens. Le langage devoit s'en ressentir; mais *Charles*, né sur les bords du Rhin, ou, comme d'autres le prétendent, non loin des rives de l'Unstruth, parloit une langue bien différente de celle qui s'étoit formée du mélange des Francs avec les Romains: c'étoit le haut-allemand, tel que nous le trouvons encore dans les écrits d'*Ottfried* de Wissembourg. Mais la plupart des actes publics se faisoient en latin, et c'est en cette langue que se composoit l'histoire, qu'écrivoient *Théophile*, *Alcuin*, *Éginhard*, et les autres auteurs dont nous avons encore les ouvrages. Cependant la langue rus-

tique romaine étoit celle du peuple, celle vraisemblablement de la conversation, celle enfin dans laquelle furent composées ces homélies destinées à l'instruction des sujets de *Charles* dans la France proprement dite. Qui ne voit combien cette langue dut acquérir de perfection, dès que les lumières commencèrent à devenir plus communes, et que cette époque lui fut plus favorable qu'aucune des précédentes? Quand même la langue maternelle de *Charlemagne* eût été celle de la cour, elle ne pouvoit devenir celle de ses vastes états; elle devoit se confondre avec la langue du pays, qui commençoit à se former, et contribuer à l'enrichir, en lui fournissant de nouveaux termes.

Charlemagne, dont les vues s'étendoient à tout ce qui pouvoit illustrer son règne, avoit eu dessein de dégrossir la langue, encore barbare, qui se parloit à sa cour. Il croyoit, avec raison, que la politesse du langage contribue à l'adoucissement des mœurs, et qu'il est difficile qu'un peuple prenne du goût pour une langue plus parfaite, sans éprouver le désir d'imiter les bons modèles, plus de propension à l'étude et à cette vie douce et sociale, à laquelle donne tant d'attraits la facilité de communiquer ses idées. Il avoit même commencé une grammaire, que d'autres occupa-

tions plus importantes ne lui permirent pas d'achever: il n'en étoit point distrait par d'autres travaux; car telle étoit la grandeur de son génie, qu'il lui faisoit surmonter toutes les difficultés [a]. Son exemple fixa l'attention des savans sur cet objet; on voulut parler correctement dans une cour, dont la splendeur étoit relevée par l'étude des sciences et par les encouragemens du prince. *Raban Maur* composa un glossaire latin-tudesque, trésor précieux pour ce genre d'études [b]; un livre d'institutions ou méthode, espèce d'encyclopédie sur toutes les parties des belles-lettres et sur la manière de les enseigner, dans ces temps où il falloit tout recréer. Par les soins de ce prélat, l'école de Fulde fut florissante et devint la pépinière des gens les plus savans de son siècle. Ce fut un écrivain fécond, qui passa quatre-vingts ans à défricher le champ des études, et laissa dans son évêché de Mayence une nombreuse bibliothèque, fruit de ses voyages et du soin qu'il prit

---

[a] C'est ainsi que nous avons vu le héros de notre siècle, à son retour d'Italie, à celui d'Égypte, venir reprendre sa place à l'Institut, y rendre compte de toutes les grandes choses qu'il avoit faites pour le progrès des sciences, et s'entourer des monumens des arts avec autant de gloire, qu'il en avoit acquis par ses exploits.

[b] Le manuscrit de *Raban* se trouve encore dans la bibliothèque impériale de Vienne.

d'occuper utilement le loisir de ses religieux.

On voit, par tous ces détails, combien *Charlemagne* avoit à cœur de multiplier l'instruction; mais on voit aussi combien alors étoit étroit le cercle des connoissances humaines; quelles difficultés il y avoit à surmonter. Un trait, conservé par *Éginhard*, fait juger de ce que peuvent les passions dans les âmes petites et resserrées, qui mettent leur gloire dans la possession exclusive de quelque talent. Dans un temps où l'on ignoroit l'art d'adoucir les maux de la vie par des jouissances domestiques, où les princes françois ne savoient pas encore montrer leur munificence par la pompe et la beauté des établissemens publics, les églises étoient le centre du luxe. C'étoit à la décoration des temples, à la construction de quelques palais, que se bornoient les efforts de l'architecture et des autres arts d'agrément; et la musique faisoit une partie essentielle du culte religieux. Le chant ecclésiastique étoit devenu la passion à la mode: j'ai dit que *Charles* y présidoit; il étoit assidu au lutrin. Il avoit fait venir des maîtres de Rome pour perfectionner le plain-chant; mais la gloire d'y faire quelques progrès fut enviée aux François. Ces maîtres se liguèrent pour donner de mauvais principes. Il paroît que c'est de Rome même qu'ils avoient reçu l'ordre de faire

un secret des règles les plus essentielles de leur art. *Charles*, dit *Éginhard*, fut long-temps sans s'en apercevoir; mais enfin ils ne purent échapper à sa sagacité : il chassa ces maîtres infidèles, et obtint, après de longues négociations, que le pape lui en envoyât de plus consciencieux. Les écoles se multiplièrent; elles s'appliquèrent à l'étude de la langue qui s'enseignoit particulièrement dans celle de Paris *.

Dès que le monarque eut pris un goût plus particulier pour les sciences, ce prince, jusqu'alors guerrier farouche, et conquérant ambitieux, devint le législateur et le bienfaiteur de ses peuples. De même que nous voyons dans notre régénération françoise, des hommes blanchis dans l'étude des loix, de la politique et des sciences les plus abstraites, revêtus des premières dignités et des postes éminens de l'administration, environner de leurs conseils un trône aussi éclairé par la sagesse que resplendissant de gloire: ainsi *Charles*, embrassant d'un coup-d'œil les immenses provinces qui, des Pyrénées aux monts Carpathes, et des marais de la Belgique aux frontières de la Pouille, étoient soumises à son sceptre, rassembloit dans son

* DUBOULLAY, *Hist. de l'Université*, tom. I.

palais, admettoit à ses conseils, les sages qu'il avoit appelés de toutes parts, et partageoit avec eux les travaux du gouvernement*. *Pierre* de Pise, *Alcuin*, le prudent *Éginhard*, formoient le centre des délibérations dans tout ce qui concernoit le grand objet de la propagation des lumières. *Charles* n'avoit pas craint de devenir leur disciple à l'âge de quarante ans. Il forma lui-même le plan des livres que les savans de sa cour devoient composer. Il protégea les écoles, en fonda de nouvelles. Les plus célèbres furent celles de Lyon, auxquelles présidoit *Leidrade* d'Orléans sous *Théodulphe*, celles de Tours, d'Osnabruck, de Toulouse, de Fulde, de Reichenau (Richenou), d'Hirschau, de l'une et l'autre Corbie, de Wissembourg, de Saint-Gall, d'Hirschfeld, de Prum; et j'ai déjà dit que c'est à *Ottfried* de Wissembourg que nous devons le plus ancien monument de la langue allemande. Outre son école ambulante du palais, ce prince forma, pour sa cour, la plus ancienne des académies, dont tous les membres prenoient le nom de quelque personnage célèbre. *Alcuin*, président de cette société littéraire, dirigeoit aussi

* *De l'État des Sciences sous Charlemagne.* Variétés littéraires, tom. II, 1752.

l'école du palais; et devenu abbé de Tours, il n'avoit pas cru au-dessous de lui de conduire une école de grammaire. Un ouvrage de sa composition servit long-temps à en développer les premiers principes, à en résoudre les difficultés les plus importantes. Il passa pour le plus habile homme de son temps. Instruit à l'école d'*Egbert* d'Yorck, école qu'il avoit ensuite dirigée lui-même, il passoit à Parme, lors de son retour de Rome, en 782. Ce fut là que *Charles* le vit pour la première fois. Une confiance mutuelle devint la suite de cette entrevue. Ces deux grands hommes sembloient destinés à travailler ensemble au bonheur de la France. *Alcuin* devint le maître, le confident, le conseil de son ami. Ce fut à Tours qu'il mourut, en 804, après avoir joui de la gloire de *Charles*, élevé dès-lors sur le premier trône du monde, maître de Rome, arbitre des destinées des peuples, et faisant leur bonheur par la douceur et par la fermeté de son gouvernement *. Sous un

* Ceux qui prétendent, avec *Duboullay*, faire remonter jusqu'à ce temps la fondation de l'Université de Paris, donnent à *Alcuin* le titre de recteur. Il l'étoit de l'école du Palais; mais la forme de l'Université ne paroît établie que dans le treizième siècle. Voyez CRÉVIER, *Hist. de l'Univ.*, tom. VIII. C'est aussi l'opinion de l'auteur de l'*Histoire litt. de la France*, tom. IV. J'annonce aux savans, curieux d'approfondir l'histoire de *Charlemagne*, une

maître tel qu'*Alcuin*, le goût de l'étude de la langue devint universel. *Smaragde*, abbé de Saint-Mihiel, *Rathier*, évêque de Vérone, en firent des traités; et la grammaire étant le fondement des lettres, il est évident qu'elle ne peut être négligée, sans que les lettres en souffrent. Il est vrai que presque tous ces travaux avoient la langue latine pour objet; mais il étoit impossible que la langue usitée dans le commerce de la vie n'y entrât au-moins pour objet de comparaison. Le mélange des deux langues prenoit un caractère plus prononcé. Le long règne de *Charles*, la réunion de tant de peuples dans les mêmes intérêts, contribuoient à faire disparoître les idiômes particuliers. C'est à cette époque que commence à prendre un caractère, cette langue dont deux siècles avoient préparé le développement.

Louis-le-Débonnaire envoya en Italie *Claude*, savant espagnol, et l'y fit évêque de Turin, pour instruire et fortifier, dans l'amour de l'étude, les autres prélats de ce pays. Sous ce prince, le clergé n'avoit déjà plus pour les lettres l'ardeur que *Charles* avoit tâché de ranimer. *Louis*, dit

---

dissertation de M. Apelt, *de fontibus Historiæ Caroli Magni et scriptoribus eam illustrantibus*. Léipsic, 1808.

son historien, en avoit si mauvaise opinion, qu'il appeloit leur concile *une assemblée d'ânes*. Il est vrai qu'il n'eut pas toujours sujet de s'en louer; mais refusera-t-on des talens à tant de prélats, à tant de saints abbés, qui, dans le dixième siècle, entretinrent parmi les François l'amour de l'étude et l'émulation la plus efficace? L'école du palais conserva son ancien lustre. *Claude* de Turin, *Jean* l'Écossois, et le philosophe *Manon* y firent époque. Lyon, Rheims, où *Hincmar* fit briller plus d'un genre de talens, Orléans, Paris, Mayence, avoient des écoles épiscopales; et la littérature n'eut pas de plus chers asiles que *Corbie*, *Saint-Gall*, *Saint-Martin* de Tours, *Condat*, *Saint-Germain* d'Auxerre. C'est à Remi, moine de cette abbaye, que nous devons les commencemens de ces écoles indépendantes qui se formèrent dans Paris, et qui donnèrent la première consistance à l'Université. Si nous considérons le dixième siècle, nous verrons que tous les siècles qu'on appelle *barbares* ne le sont pas également. Si les sixième, septième et huitième siècles furent des siècles d'ignorance, les lettres ne furent pas sans amis dès le commencement de celui-ci. *Gerbert*, né en Auvergne, gouverna l'église de Rome, sous le nom de *Silvestre II*. Jusqu'en 988 il avoit été moine d'Aurillac, et s'étoit

particulièrement appliqué à l'étude des poètes latins. C'est à lui que la France doit l'introduction des caractères arabes, si simples, si propres à débrouiller les calculs les plus compliqués, et qui remplacent si utilement les lettres numériques, dont l'emploi, sujet à tant d'erreurs, a répandu mille obscurités dans la chronologie et dans les supputations calculées sur les rapports des anciens. Devenu évêque de Rheims, *Gerbert* attira dans son école les fils des chefs de l'état. Il illustra également *Ravenne*, et couvrit de gloire le trône pontifical. Il porta le zèle pour les lettres jusqu'à l'enthousiasme; les mathématiques firent ses délices, et sa bibliothèque fut une des collections les plus complètes de ces temps, où l'on ne pouvoit en former une considérable, qu'en employant une infinité de copistes. Avec de tels hommes, les sciences auroient pu maintenir leur crédit, si les souverains eussent eu pour les lettres quelque partie du zèle qui avoit animé *Charlemagne*. Les rois ses successeurs purent, à la vérité, ralentir le dépérissement des sciences; mais ils n'avoient pas l'énergie nécessaire pour les favoriser efficacement. *Louis-le-Débonnaire* n'eut d'autre vertu que sa bonté; *Charles-le-Chauve* ne connut que la gloire militaire. Les écoles se multiplièrent sans que les talens fussent encouragés. Cependant la négligence

des études grammaticales fit dégénérer de plus en plus l'usage de la langue latine, et le *Roman*, mêlé de tudesque, devint le langage le plus général de la France proprement dite.

C'est ainsi que, lente dans ses progrès, la langue françoise se formoit par la corruption même qui rendoit le latin plus dissemblable à lui-même. Ce latin, toujours usité dans les actes publics, nous a été conservé dans les chartes et les diplômes, dont le style seroit indéchiffrable pour qui ne connoîtroit que la belle antiquité. L'on y voit tous les mots francs d'origine y figurer sous une terminaison qui ne les rend que plus barbares. Pour connoître quels furent les progrès de cette barbarie, il suffit d'ouvrir les glossaires de la latinité du moyen âge; ce sont ces répertoires que consultent avec fruit nos étymologistes, pour remonter à l'origine de nos mots par l'examen des changemens graduels auxquels ils furent soumis. Il est inutile d'entrer ici dans ces sortes de discussions; elles ne serviroient qu'à montrer combien alors le langage étoit encore barbare. C'est ainsi qu'un grand fleuve, en s'éloignant de sa source, perd de sa limpidité; et, roulant sur des fonds bourbeux, se salit de leurs immondices, et ne s'éclaircit qu'après les avoir déposées, mais en même temps après avoir perdu sa pureté primitive.

Il y a beaucoup d'apparence, dit dom *Lyron* *, que la langue latine a été vulgaire jusque vers l'an 720, auquel temps la romane se forma, en sorte que le peuple, qui ne pouvoit plus parler que ce jargon, entendoit encore le bas-latin, la langue latine rustique telle qu'on la voit dans *Grégoire* de Tours, et dans quelques autres écrits; que cet état a pu durer pendant cinquante ou soixante ans, et que, vers l'an 750, la langue latine cessa entièrement d'être entendue (par le commun du peuple); qu'ainsi il fut nécessaire, trente ou quarante ans après, de pourvoir à l'instruction du peuple par des traductions des livres latins en langue vulgaire. Voilà, continue-t-il, mes conjectures, qui font voir que la nouvelle langue vulgaire romaine commença sous le gouvernement de *Charles-Martel* et le règne de *Thierri*, et que la langue latine devint inconnue aux peuples sous *Pepin* et sous *Charlemagne;* d'où il faudra conclure que la langue latine s'éteignit avec la première dynastie.

La langue des Romains, qui, dans l'Italie

---

* *Singularités hist. et litt.*, 1738, 2 vol. in-12. Voyez la *Dissertation sur les Causes de la cessation de la langue tudesque en France, pendant le règne de Charlemagne*, par BONAMY; *Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XXIV.

même, avoit dégénéré de sa pureté, ne s'étoit pas établie dans les Gaules, sans y avoir bientôt été surchargée de mots d'origine celtique. Si les gens de lettres, dont nous avons parlé, cherchèrent de plus en plus à se rapprocher de l'élégance des Romains, par le choix de l'expression, il ne pouvoit en être de même du commun des habitans des villes et des campagnes, sur-tout de ceux éloignés des grandes voies militaires, plus fréquentées par les Romains. Les besoins communs de la vie, l'usage familier de tant de choses propres à un climat, inconnues et sans nom dans un autre; enfin la fréquentation continuelle de gens qui n'avoient jamais vu l'Italie, devoient opérer sur le langage des Gaulois, et sur celui des Romains eux-mêmes, un mélange insensible et une lente confusion des deux idiômes. *Denys* d'Halicarnasse s'étonnoit même que, vu la quantité d'étrangers qui venoient à Rome, le langage n'y fût pas plus corrompu *. L'arrivée des barbares, des Francs, des Goths, des Huns, qui inondoient l'empire dans toutes ses parties, ne détruisit pas la langue latine; mais en l'adoptant, ces barbares la corrompirent par différentes voies. Les Visigoths for-

* *Dion. Halic.*, lib. I; *Antiq.*

mèrent la langue espagnole ou de Castille; les Gaulois, puis ensuite les Francs ou Franco-Teutons, la langue françoise; les Lombards, la langue italienne. C'est à eux que *Giannoni* en rapporte l'origine, et ce qu'il en dit peut s'appliquer aux deux autres langues. « C'est, » dit-il, du séjour de ces nations diverses sur » différens points de l'Italie, que naquit cette » grande diversité de notre langage, quoique » ce soit toujours la langue italienne qui se » parle dans nos provinces; car, d'abord, les » Bulgares s'arrêtèrent pendant plusieurs années » dans cette cité de Naples, et ce mélange de » deux nations dans un même lieu, fit que l'ita- » lien en fut un peu corrompu; dans les régions » plus long-temps occupées par les Grecs, on » trouve encore aujourd'hui plusieurs façons » de parler, et plusieurs mots qui viennent de » la langue grecque. Mais les innovations ne se » bornèrent pas à ces changemens; la variété » fut en raison des nations étrangères qui en- » vahirent notre royaume, et qui s'y succédè- » rent les unes aux autres, d'où vient ce mé- » lange étrange qu'on y remarque aujourd'hui. » Les Arabes mêmes, ou Sarrazins, nous laissè- » rent une partie de leurs expressions. Mais » après le séjour successif des Lombards, des » Grecs, des Sarrazins, vinrent les Normands,

» puis les Souabes, les François, les Espagnols, » les Albanois, et je ne sais combien d'autres » peuples; ce qui n'empêcha pas que, dans tout » ce mélange, toutes nos provinces ne retinssent » le même fond de la langue italienne* ». Mais si l'italien n'est originairement qu'une corruption du latin mêlé du lombard et du langage des peuples de la Norique, dont il emprunta les articles et la construction, l'espagnol mêla au latin déjà établi, à côté de l'ibère et de l'ancien celte, dans les provinces situées au-delà des Pyrénées, à la langue des Visigoths et à celle des Vendales, les mots et les tournures reçues avant l'arrivée de l'un et de l'autre peuples. Il s'y introduisit dans la suite beaucoup de mots tirés de l'arabe; monument durable de la présence des Sarrazins et des Maures dans ces fertiles contrées. Je ne puis ouvrir un livre italien ou espagnol, sans y trouver quantité de mots, même entiers, absolument tirés de la langue des Teutons. *Aldrète* rapporte quantité de termes communs à l'une et à l'autre langues. Il en cite beaucoup d'autres de cette dernière, quoique méconnoissables dans leur nou-

* *Hist. civ. del Regno di Napoli*, lib. IV, cap. x. Voyez aussi SALVINI, *Discorsi academici*. Fiorenza, 1712, in-4°.

velle inflexion ; il indique, à-peu-près dans les mêmes termes que moi, la manière dont les peuples du Nord ont corrompu la langue latine. Je rapporterai ses paroles dans la langue originale *, laissant au lecteur le soin de vérifier mes assertions.

» Cette nation ne réussit pas si bien quant à » la langue latine que quant aux armes ; et » comme, lorsqu'elle s'introduisit en Espagne, » les Goths employoient les lettres les unes pour » les autres, ils joignirent les mots latins aux » leurs, et trouvant embarrassante la décli-

---

* *Salieron mui mal con la lingua latina esta gente mas dada en las armas que a las letras, i como los que intravan de nuevo unas letras entendiare per otras, juntaron los nombres latinos con los suios, i siendo les prolixa la declinacion de los nombres latinos, i la variacion de los verbos por suos tiempos, contentaron se con usar de los nombres latinos, i dexaron la declinacion laqual tomaron de su lengua. En laqual los nombres son indeclinables, i los casos se distinguen por los articulos i proposiciones, comó oi se usa en la lengua italiana i espagnola, i abaxomonstrare. Eoqual es proprio de la lengua septentrional que con alguna diferencia usan todas las naciones de aquellas provincias que estan debaxo del Norte, enque entra la Gotia. En los verbos siguieron las conjugaciones latinas en algo, pero totalmente perdieron la voz passiva, i usaron de los participios con el verbo* ser or aver, *como en* amor, amaris, son amado, eres amado ; *lo mismo hizieron en la voz activa, en los tiempos que tratando de lo passado mas perfectamente, como abaxo tambien lo monstrare que usamos en la lengua nuestra, i tambien lo tiene la italiana, loqual tambien es de la lengua septentrional o gotica.*

» naison latine et la variation des temps des » verbes, ils se contentèrent d'adopter les mots » latins, et abandonnèrent la déclinaison, pour » laquelle ils suivirent l'usage de leur langue, » dont les mots sont indéclinables, et où les cas » se distinguent par les articles et les préposi- » tions, comme il est facile de démontrer que » cela se pratique encore aujourd'hui dans la » langue italienne et dans la langue espagnole; » ce qui est une propriété des langues du Nord, » à laquelle se conforment, avec quelque diffé- » rence, toutes les nations septentrionales, au » nombre desquelles étoient les Goths. Quant » aux verbes, ils suivirent en quelque chose » la conjugaison latine; mais ils rejetèrent entiè- » rement la voix passive, ajoutant l'auxiliaire » *ser* (être), ou *aver* (avoir) au participe, » comme *amor, amaris, son amado, eres* » *amado;* ce qu'ils firent aussi à la voix active » dans les temps plus que passés, comme nous » voyons que cela se pratique dans notre lan- » gue espagnole et dans l'italienne, ce qui » est une propriété particulière de la langue » septentrionale ou gothique ».

On trouve dans cet exemple, tiré de la langue même, les mutations des lettres, les inflexions, l'usage de l'article et de l'auxiliaire qui la différencient totalement du latin. « Les Romains,

» ajoute *Aldrète* *, s'accommodèrent à cette » nouvelle façon de parler, que prirent aussi » les habitans de l'Italie, de la France et des » Espagnes, soit par la crainte qu'ils eurent de » nouveaux maîtres cruels et impérieux, soit » qu'ils cherchassent à les flatter et à s'en faire » bien venir ».

C'est ainsi que du teuton, confondu avec le latin et le celtique, se forma la langue intermédiaire entre le latin et le françois, la langue *romane* ou *romance*, usitée jusqu'au temps de *Louis-le-Jeune* (1137-1180), celle que le concile de Tours appelle *rustique romaine*. Le nom de *rustique* annonce assez, que dans le sentiment des pères du concile, le langage le plus commun de ce temps étoit la langue des Romains, corrompue par son mélange avec celle du pays.

---

* *Del Origen de la Lengua castellana*, l. II, *por el doctor Bernardo Aldrete, canonico de Cordova*. En Roma, 1606, 1 vol. in-4°. J'ajouterai ici un exemple tiré de la langue des Grisons, pour faire voir combien ce pays si éloigné de l'Espagne a conservé, avec un mélange d'italien, quantité d'expressions qui tiennent du génie de la langue espagnole. *La sacra Biblia quai ais tuot la sanchia scrittüra dal velg et novf Testamaint* : con *l'agionta d'all' apocrifa. Vertida e stampada avan temp in lingua romanscha d'Engadina bassa da Jac. Ant. Vulpia e Jac. Dorta a vulpera et* huessa *da nov* promovuda *à stampada Men And. Wilh. Rauch*, etc. *la ij edicion quala cum bleras novas* declaranzas *sur* amanduos *testamaints* es augmentada *da Nott de Porta*. Smol, 1743, in-fol.

La langue tudesque, parlée à la cour de *Charlemagne*, d'origine franque, est mise en opposition avec la langue usitée, soit dans les autres villes, soit dans le plat pays, et qui, peut-être, aura été celle des derniers rois mérovingiens, plus sédentaires dans le centre de la France, que la maison de *Charlemagne*, presque toujours résidente en Austrasie. *Charles* lui-même étoit né bien au-delà de ce royaume [a].

La langue rustique romaine est mise en opposition avec cette même langue romaine, plus polie et plus élégante, que parloient les orateurs et le beau monde. Les élémens en sont la langue latine apportée par les Romains, mais mêlée de celle qu'ils avoient trouvée établie dans le pays, et dégénérant peu-à-peu dans le françois actuel. Il est vrai que *Juste-Lipse* [b] prétend que le concile la nomme *rustique romaine*, comme étant la langue des gens de la campagne qui parloient latin, en opposition avec celle des nobles et des cités, qui parloient tudesque; mais il paroît,

[a] Il résidoit, si toutefois sa vie ambulante permettoit quelque résidence, à Ingelheim, situé sur la rive droite du Rhin, à deux lieues de Mayence; à Tribur, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis Nierstein et Oppenheim; rarement en France. Enfin, les eaux d'Aix-la-Chapelle l'attirèrent en ce lieu; il y bâtit un palais et une église, et ce fut là qu'il mourut.

[b] *Centuria j ad Belgas*, ep. IV.

au contraire, qu'alors déjà cette langue rustique romaine étoit un langage fixé, différent du latin et usité dans le pays; sans quoi le concile auroit dit la langue romaine, telle qu'elle est corrompue par les paysans, ainsi que nous voyons à-présent les curés de campagne obligés de faire leurs instructions en bas-breton, en bas-normand, en langue wallone, en un mot, en patois. Et si le concile parle de la langue tudesque, c'est que l'empire de *Charles* s'étendant au-delà de la Gaule ancienne, les pères avoient également en vue les provinces germaniques, pour lesquelles les quatre conciles, tenus en différentes villes, devoient avoir une égale autorité. Mais une preuve que la langue latine n'étoit pas encore tout-à-fait hors de l'usage commun, c'est que dans l'esprit du même concile, *Alcuin* avoit publié une collection latine des homélies des pères, pour être lues au peuple par les prêtres moins instruits*.

Je rappellerai bientôt les traités faits en 842

---

* Cette collection a été imprimée in-fol. dans le seizième siècle. Je l'ai donnée au séminaire de Nancy. Ce ne fut que sous le règne d'*Othon Ier*, vers le milieu du dixième siècle, que les capitulaires carlovingiens, extraits des quatre conciles, perdirent, en Allemagne, la force de loi qu'ils avoient eue jusqu'alors. PFEFFEL, *Abr. chr. de l'Hist. d'Allem.*

entre *Louis* et *Charles-le-Chauve*, où l'on voit que les diverses provinces avoient des langues différentes, la romane et la tudesque. *Otton* de Frisingue, écrivain du treizième siècle, rapporte, de la même manière, l'origine de notre langue [a]. On pourroit même marquer quelles étoient dès-lors les limites des deux langues, et il en reste encore des vestiges.

L'on trouve que les pays limitrophes entre la Bourgogne, l'Austrasie et l'Allemagne, formoient une province ou *marche* particulière, qui, suivant la ligne des Vosges jusqu'à la Sarre, et cette rivière jusqu'aux confins des Ardennes, s'étendoit le long du Rhin et de la Meuse, sous un *marchis* particulier, ce qui forma, de temps presque immémorial, le patrimoine de la maison de Lorraine, et nous voyons que de nos jours encore, les montagnes des Vosges, la Sarre et les Ardennes, font la ligne de démarcation des deux langues [b].

Aldrète nous a déjà fait connoître que les bar-

---

[a] *Collection de* DUCHESNE, *Hist. franc. script.* « *Videtur mihi » indè Francos qui in Galliis morantur à Romanis linguam eorum » quâ usquè hodiè utuntur accommodâsse ; nam alii qui circa Rhe- » num ac in Germaniâ remanserunt, theutonicâ linguâ utuntur* ».

[b] *Dom* CALMET, *Dissertation sur le titre de Marchis, Hist. de Lorraine*, tom. III.

bares, plus adonnés aux armes qu'aux lettres, et se contentant d'être entendus des vainqueurs et des vaincus, ne firent aucune difficulté de donner à des mots, nouveaux pour eux, des inflexions conformes à leur manière de prononcer. Les consonnes du même organe furent confondues ; ils entremêlèrent leurs dénominations, leurs mots à ceux d'une langue qu'ils ne prirent point la peine d'étudier, et, contens de prononcer des mots latins, ils négligèrent les terminaisons, en y substituant la préposition et l'article, et employèrent les auxiliaires : tels sont les caractères particuliers des langues du Nord, que les barbares introduisirent dans cette nouvelle langue, et la vivacité des François dut encore y ajouter un nouveau changement, en usant de contractions, en abrégeant, par la suppression des syllabes finales, des mots trop longs à leur avis, dont abondoit la langue latine : c'est ce qu'on aperçoit facilement, pour peu que l'on connoisse les règles lumineuses de la critique grammaticale sur l'alternation et la substitution réciproque des lettres d'un même organe; doctrine dont on doit omettre ici le développement, mais commune aux langues qui sont de même origine *. Rien, d'un autre

* Quoique ces règles soient fort connues des grammairiens, il

côté, n'est plus commun dans la langue françoise que ces changemens si avantageux à la douceur de la prononciation, à la brièveté du discours. Chaque mot, examiné avec soin, reçoit dans notre langue quelque contraction, quelque adoucissement *.

---

n'est pas hors de propos d'en citer ici le principe général tiré de l'*Art de la Critique* de LECLERC, p. 3, § 1, c. 6. Disons, en deux mots, pour ceux qui n'ont point de notions sur les rapports des langues, que, non-seulement dans les langues orientales, mais dans toutes les autres, on peut diviser les lettres en différentes classes, selon les organes qui servent le plus à leur prononciation. Les voyelles et l'*h* aspirée sont *gutturales*; certaines consonnes sont *labiales*, *b*, *f*, *p*, *v* et *ph*; quelques-unes sont *palatiales*, *c* et *g* durs, *j*, *k* et *q*; quatre sont *dentales*, *d*, *l*, *n*, *t*; enfin, *r*, *s*, *x*, *c* doux, sont *linguales*. Tous les peuples, ainsi que les Orientaux, confondent, quoique moins souvent, les lettres d'un même organe : et cette confusion est plus fréquente, lorsque les mots passent d'une langue dans une autre; les consonnes dures se placent au-lieu des douces, si les peuples du Nord adoptent des expressions prises des langues du Sud, et celles-ci en sens contraire. On trouve là-dessus des observations très-curieuses en tête du *Dictionnaire des Origines* de MÉNAGE. *Jean Passerat* en a fait un traité exprès, *de Litterarum inter se cognatione et permutatione*. C'est d'après ces principes que *Roubaut* a établi sa *Méthode de la recherche des Racines, pour la comparaison des Synonymes*. Souvent ce changement de prononciation est l'effet du mécanisme organique, différent selon les climats, et que nous trouvons très-marqué, même de province à province. Les Galiléens parloient la langue syriaque, comme ceux de Jérusalem ; cependant la prononciation étoit différente. *Loquela tua manifestum te facit*. MATTH., 26.

* Dans la syllabe finale, l'*a*, l'*o*, sont convertis en *e* muet : *porta*, porte; *homo*, homme : *anus* en *ain*, *o* en *on* : *humanus*,

Les mots françois qui viennent de la langue latine, rejettent souvent les terminaisons, et se rapprochent encore plus de la racine, que ne le font les mots dont ils sont dérivés. La langue latine a, de son côté, plusieurs mots qui dérivent du celte, tant par la langue des Étrusques, des Ombriens et des Osciens, que par celles des anciennes colonies gauloises, que nous avons vues s'établir jusqu'aux bords de l'Arno, du temps de l'enfance des Romains.

Il est très-vraisemblable que les Romains y ajoutèrent leurs terminaisons, mais que les mots mêmes restèrent dans notre langue, qui les a plutôt reçus des Celtes que des Romains, quoique ceux-ci s'en servissent déjà : et rien d'étonnant qu'ils les aient trouvés si semblables aux leurs, quand ils vinrent établir leur domination dans les Gaules. Lorsqu'ensuite la langue latine eut pris faveur dans ces contrées, les Romains, retrouvant les mots qu'ils en avoient tirés, n'y firent aucune innovation.

Il est donc naturel de penser que, si l'on trouve dans la langue françoise une si grande quantité

humain; *Cicero*, Cicéron. Souvent la contraction est jointe au changement de terminaison : *comitissa*, comtesse; *cellarius*, cellier; *familiarius*, familier. Voyez, sur ces changemens, le *Dictionnaire des Rimes* de BERTHELIN.

de mots communs à la langue latine, cela vient plutôt de ce que ces mots étoient de la langue gauloise, dont les Romains les avoient originairement empruntés. Le mot *sec*, par exemple, vient plutôt du celte *syck*, que du latin *siccus*, ce qui est d'autant plus probable, qu'ainsi que beaucoup d'autres, il rejette la terminaison latine ajoutée par les Romains. Cette observation, qui n'échappe à personne *, n'est cependant pas susceptible d'une application générale; la pratique seule peut donner quelque certitude sur cette matière, parce que plusieurs mots, évidemment dérivés du latin, ont, dans leur forme françoise, une toute autre signification; transférés d'abord du sens littéral au sens figuré, puis adaptés par l'usage à une nouvelle signification déterminée, ils se sont absolument écartés de la signification primitive; à-peine peut-on quelquefois y trouver la moindre analogie.

C'est ordinairement pour raccourcir les mots, et donner plus de rapidité à l'expression, que les François ont ainsi mutilé les terminaisons. Aussi *Pasquier* remarque-t-il que nous avons conservé les monosyllabes du latin, et qu'en rétablissant les terminaisons des polysyllabes, nous

---

* *Desbrosses, de la Formation mécanique des Langues.*

reconnoîtrions bien plus facilement leur origine *.

Il résulte de ces observations, que nous ne nous sommes point trompés en cherchant l'origine de notre langue dans les langues celtique, tudesque et latine (Q). On y trouve presque toutes nos racines, et rien alors de plus aisé que de parvenir à la véritable signification des mots, et à la distinction des quasi-synonymes.

Combien de mots dont on ne trouve les racines ni dans les langues anciennes, ni dans la langue tudesque, et qui sont d'heureux restes de la langue celtique! Tels sont ceux qui désignent les parties du corps humain: *Tête, jambe*. Ceux d'un usage journalier: *Aller, regarder, parler, coutume*, mots qui, plus ou moins défigurés, se retrouvent dans l'italien et dans l'espagnol. Beaucoup sont évidemment tirés du tudesque. *Bivouac, Reître, Lansquenet* sont de ce nombre; et comme la langue celtique s'est

---

* Un autre fondement de l'étymologie, c'est d'appuyer sur l'impératif et sur le génitif des latins. C'est de la diverse modification de ces mots *quasi-radicaux*, que se sont formés les mots françois les plus usités. Les étymologistes montrent pareillement comment les mots se corrompirent par la continuelle vicissitude des lettres du même organe; l'on en trouve des exemples plus frappans dans les conjugaisons irrégulières, qui donnent aussi des preuves des divers degrés de déviation.

perpétuée dans la partie de la France voisine de la mer, où se trouve la pépinière de nos marins, l'on ne doit aucunement s'étonner de trouver tant de termes celtiques employés pour la manœuvre des vaisseaux.

Ce fut au douzième siècle que commencèrent à s'introduire dans la langue quelques termes grecs tirés des livres d'*Aristote*. Les croisades l'enrichirent de quantité d'expressions, que nos guerriers rapportèrent de leur commerce avec les Grecs et les Arabes. L'étude de la médecine en recueillit beaucoup d'autres pour la physiologie, la thérapie, la dénomination des simples et des remèdes. *Amyot* fut celui de nos écrivains qui réussit le mieux à faire passer les beautés de la langue grecque dans la nôtre. Aujourd'hui, que sa traduction de *Plutarque* a plus de deux siècles, on trouve encore du plaisir à sa lecture : Elle a, dit *Racine*, une grâce dans le vieux style qu'il est difficile d'égaler dans le style moderne. C'est à lui, à l'usage qu'il a fait des beautés grecques, qu'on doit ces belles expressions qui ne seroient trouvées nulle part ailleurs; et c'est à l'abus que *Ronsard* fit du grec, que l'on attribue les disparates qui défigurent les plus belles expressions de ce poète.

La langue romance commença d'avoir un cours général sur la fin du règne des Carlovin-

giens. Dans l'époque précédente, ce n'étoit qu'un mélange de tudesque et de latin, dont on a conservé peu de vestiges. Le plus ancien monument, selon le P. *Bouhours* [a], se trouve dans le traité dont nous avons déjà parlé, conclu en 813, entre *Charles-le-Chauve* et *Louis* de Germanie, rapporté avec soin par *Nithard*, et examiné par *Juste-Lipse* [b]. *Louis* emploie pour son serment la lange romane usitée alors. Les articles, les contractions n'y sont pas encore en usage; les pronoms personnels sont encone précédés du verbe, qui lui-même a déjà les terminaisons communes aujourd'hui. On trouve cette langue romane dans le même rapport avec la langue latine dont elle sort, qu'avec la langue françoise à laquelle elle prépare les voies, et on y voit une syntaxe qui n'est plus usitée parmi nous.

SERMENT DE LOUIS.

Pro Deu amor et pro christian poblo et nostro	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et

---

[a] *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

[b] *NITHARD*, *Hist. franc. script.* tom. II, p. 1638; *JUSTUS LIPSIUS*, *Centur. ad Belgas*, ep. XLIV. La plupart des auteurs n'ont pas fidèlement copié *Nithard*. *Juste-Lipse* se rapproche trop du bas-allemand, mieux connu en Hollande que l'ancien tudesque. Il est singulier qu'on trouve une si grande diversité de copies d'un même original.

commun salvament, dist en avant, in quant Deus savir et potir me donat, si salvarai eo, cest meon fradra Karlo *et in adjudha et in cadhuna cosa, si com omo per dreict son fradre salvar dist in o quid il imi altresi fa-ret; et ad* Ludher *nul plaid nunquam prindrai qui meon volcist meon fradre* Karlo *in damno sit.*

notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je sauverai le mien frère *Charles* ici présent, et lui serai en aide dans chaque chose, ainsi qu'un homme (doit) de droit sauver son frère, en ce qu'il en feroit autant pour moi; et avec *Lothaire* je ne ferai jamais aucun accord qui, par ma volonté, soit préjudiciable à mon frère *Charles* ici présent.

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇOIS, Sujets de Charles.

Si Lodhuigs *sacrament que son fradre* Karlo *jurat conservat, et* Karl *meon sendra de sua parte non los tanit, si io retournar non l'int pois, ne io ne neuls cui io retournar int pois, in nulla adjudha contra* Lodhuigs *non li iuen.*

Si *Louis* observe le serment qu'à son frère *Charles* (il) jure, et si *Charles* mon seigneur ne le tient point de son côté, si je ne puis l'en détourner ni moi ni aucun de ceux que je puis en détourner, ne lui serons aucunement en aide contre *Louis*.

Voici le même serment prononcé par *Louis* en langue tudesque, et rapporté par *Nithard*, qui diffère, en plusieurs points, de *Juste-Lipse*,

lequel déclare le texte inintelligible. Je mets en interligne les mots qui y répondent dans la langue allemande actuelle, et qui, dans le texte du hollandois *Juste-Lipse*, ne donnent point de sens. Il y a quelques mots omis dans l'original.

T. *In Godes minna ind* A. *In Gothes liebe und*	Pour l'amour de Dieu et
T. *durch tes xhristianes* A. *durch des christlichen*	pour celui du chrétien
T. *folches ind unser bedhero* A. *volcks und unserer beyden*	peuple et de nous[2] deux[3]
T. *gehaltnis, von thesemo* A. *wohl, von diesem*	le bien[1], de ce
T. *dage fram mordes, so* A. *tag in fuhro, so*	jour en avant, entant
T. *fram so mir God wizei.* A. *fern so mir Gott weist*	que Dieu me peut le savoir
T. *indi mahd furgibit, so* A. *und macht geben, so*	et le vouloir donner,
T. *hald ih tesan minan* A. *halte ich diesem meinem*	je tiendraï à ce mien
T. *bruoder, so so man* A. *bruder, so wenn man*	frère (le serment), comme
T. *mit rechtu sinan bruoder* A. *mit recht seinem bruder*	de droit à son frère
T. *scal, in thi* A. *soll (schuldig ist), in dem*	on doit (le tenir), en ce

T. *ut hazer mig so so* A. *was machen macht also*	qu'il se peut faire ,
T. *mad uo indi mit* Lutherem A. *macht thun und mit* Lothar	et avec *Lothaire* je ne ferai
T. *in no theinini thing ne* A. *in keine dinge nicht*	en aucune chose rien qui
T. *gegango the minen wil-* A. *begehen welche lieben wil-*	à son cher amour (bon plai-
T. *lon imo t......... ce scaden* A. *len mein.......... zu schad*	sir) à mon...... puisse nuire.
T. *werden.* A. *werden.*	

Il reste toujours un peu d'obscurité; mais le génie de la langue teutonique s'y retrouve en entier.

Serment du Peuple.

T. *Ob a* Karl *then eid* A. *Wenn* Karl *den eid*	Si *Charles* garde le ser-
T. *then er sinen bruodher* A. *den er seinem bruder*	ment que à son frère
T. Ludhuwige *geswor ge-* A. Ludwig *geschworen ge-*	*Louis* il a juré ,
T. *leistit, inde* Ludhuwig A. *leistet , und* Ludwig	et que *Louis*
T. *min herro then er imo* A. *mein herr den er ihm*	mon seigneur celui[2] qu'il lui
T. *geswor vorbrichit, ob* A. *schwur bricht , wenn*	a[3] juré rompe[1] , si

T. *ich ina nes arwenden,* A. *ich ihn nicht abwenden,*	je ne puis l'en détour-
T. *ne mag, noh ih noh the-* A. *kan, weder ich noch des-*	ner , ni moi ni
T. *ro thein hes irrwenden* A. *sen den ihn entwenden*	ceux que j'en pourrai dé-
T. *mag imo ce follusti widher* A. *kann ihn zu folge wider*	tourner ne retournerons à
T. Karl *ne wird hit.* A. Karl *werde zuruck kehren.*	la suite de *Charles.*

Ces sermens, observent les éditeurs de *Nithard*, ont été prononcés par les deux rois dans la langue des peuples auxquels ils faisoient ces promesses. Ils s'expliquent d'abord chacun devant ses sujets dans la langue maternelle; ensuite *Louis* prononce le serment dans la langue des sujets de *Charles*, et *Charles*, dans la langue de ceux de *Louis*, d'où les éditeurs concluent que l'un et l'autre rois savoient et parloient les deux langues. Les vestiges de la langue romane subsistent encore dans le pays de Vaud, dans le Vallais, dans l'Engaddin, position géographique qui forme, au centre des Alpes, une ligne circulaire et une espèce de démarcation entre les trois langues dominantes de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. J'ai déjà observé que c'est dans les montagnes qu'il faut chercher les restes des langues primitives.

Lorsque *Hugues Capet* s'empara du trône, en 987, la langue commune du royaume, ce latin corrompu, cette langue romane, dont nous venons de donner un modèle, devint aussi la langue de la cour, quoique *Hugues* fût d'origine franque. Son langage dur et chargé de consonnes [a] ne put prendre faveur dans un pays insensiblement accoutumé à des accens moins difficiles à produire. Cependant les écrivains et les savans dédaignoient encore le nouvel idiôme; ils écrivoient, ils enseignoient en latin. La Provence et le Languedoc qui, depuis la première décadence des lettres, avoient langui dans une stérilité barbare, sortirent tout-à-coup de cet assoupissement funeste. Les arts d'imagination y furent accueillis; la langue romane, qui dut sa première faveur aux chansons des troubadours provençaux, dut aussi ses nouveaux succès à leurs efforts multipliés [b]. « L'ignorance du latin mettoit de plus en plus ce » jargon en faveur. Ce fut désormais la langue » de la nation; le plus grand nombre des » évêques n'en connut plus d'autres; elle étoit » employée dans des actes publics, et il fallut

[a] Voyez note (H) sur la première langue de nos rois.

[b] La langue romane étoit cependant employée par quelques écrivains. *Thibaut*, chanoine de Rouen, mort en 1061, écrivit plusieurs *Vies des Saints* en cette langue.

» bien que, peu-à-peu, les savans l'adoptassent » lorsqu'ils écrivoient pour le peuple. L'igno- » rance qui étoit à son comble, lorsque *Hugues* » parvint à la couronne, avoit engendré les cri- » mes, et les crimes, les forfaits. Sous le foible » Gouvernement des derniers *Carlovingiens*, » continue un écrivain estimable *, les chaînes » de la subordination se rompirent; les divisions, » les révoltes se généralisèrent. La chute de *Louis* » changea la dynastie. *Hugues* trembla pour lui- » même des funestes suites de cette ignorance, » qui avoit favorisé son usurpation. Il essaya » d'encourager les études en restituant les ab- » bayes, en favorisant les écoles ». Mais les effets de son zèle n'eurent que peu de durée. Tant que les plus heureux établissemens ne sont pas soute- nus par le caractère national, ils n'ont que l'exis- tence éphémère du génie, qui seul les avoit formés. La nation n'étoit pas encore en état de soutenir ce que son chef avoit si heureusement commencé. Ce ne fut que vers le milieu du dou- zième siècle que la langue romane, qu'on par- loit depuis long-temps, commença à devenir la langue des arts, si ce ne fut pas encore celle des sciences. L'ignorance produisit cet effet. Dans la langue latine, on avoit négligé les beaux mo-

* LONGCHAMP, *Tableau historique.*

dèles de l'antiquité; le latin barbare des écoles étoit enseigné d'après la grammaire de *Priscien*. Quelques génies sans doute, comme depuis furent *Abélard* et *Jean de Salisbury*, s'opposoient encore au torrent; ils réussirent à peine à faire lire *Cicéron* et *Quintilien* dans les écoles.

La langue romane ne put que gagner par cette défaveur où tomba la langue latine; elle s'enrichit des beautés qu'on ne pouvoit plus admirer dans les originaux. Cependant on négligeoit d'en étudier le génie et les propriétés, d'en fixer l'orthographe et la prononciation.

Chaque grand vassal avoit sa cour, ses trouvères, son dialecte particulier; et la langue d'un pays ne devient uniforme, que quand ceux qui la cultivent peuvent se rallier dans un centre commun. La langue n'avoit presque d'autre caractère que sa naïveté; mais ce mérite la rendoit supérieure à tous les idiômes étrangers; elle renfermoit des beautés qui, en se développant, l'ont transformée depuis en une langue universelle. Elle admettoit alors les mots usités dans les provinces où les seigneurs résidoient le plus habituellement. C'est dans ce temps que se caractérisèrent le gascon qui touche si fort au basque, le languedocien, le provençal, le normand, le flamand ou wallon, et le breton, si différent du bas-breton d'origine celtique.

Ce furent les comtes de Foix, de Provence, de Toulouse, de Flandre; les ducs de Guienne, de Normandie, de Bretagne, qui, formant autant de centres divers, encouragèrent la culture de ces idiômes, en accueillant les beaux esprits, et en protégeant d'une manière particulière *l'art du beau parler*. Déjà plusieurs nations avoient, en quelque façon, adopté notre langue. *Guillaume-le-Conquérant* l'avoit portée en Angleterre. Les Normands, ses arrière-neveux, la firent connoître en Sicile, les croisades et le commerce en Orient; elle s'écrivoit déjà par quelques savans; les romans la répandoient, elle devenoit la langue de la chaire, et *saint Bernard* l'employoit dans les sermons qu'il adressoit au peuple.

Jusqu'au milieu du douzième siècle, les sciences avoient été cultivées presque à l'exclusion des ouvrages de l'esprit. Les troubadours parurent et commencèrent une nouvelle époque dans notre littérature. Ils eurent l'avantage de mettre en œuvre des mots, des idées analogues au génie françois; des romans composés en langue vulgaire, devoient plaire tout autrement au gros de la nation, que les austères écrits de quelques théologiens, et les recherches abstraites dont s'occupoient les amis des sciences. La poésie ne fut pas l'unique métier de ces

hommes singuliers. Comme poëtes, ils étoient destinés à l'amusement des grands, dont ils achetoient les faveurs; comme prosateurs, ils servoient la vanité de leurs mécènes en fabriquant des récits d'exploits guerriers, dont ils leur faisoient gratuitement honneur *. Ces fictions étoient écrites en langue romance, ou dans ce jargon mêlé de mauvais latin et de tudesque. C'est avec raison qu'on regarde les troubadours comme les pères de la galanterie françoise; mais ce qui les rend infiniment recommandables à nos yeux, c'est que nous devons à leurs efforts cette langue devenue si parfaite de nos jours. Les monumens qui nous restent de ces anciens écrivains attestent que, dès ce temps, la langue françoise avoit déjà son génie particulier.

Les articles, les pronoms, les temps, les tours de phrase, qui sont propres à notre langue, distinguoient les écrits des troubadours du onzième siècle, des moines et des autres écrivains latins. C'est à ces monumens qu'il faut remonter, pour retrouver les mots primitifs, qu'un long usage a défigurés, sans avoir pu les dénaturer. Aussi voyons-nous que ces vénérables restes d'un siècle à demi-barbare, ne sont point négligés par les savans, qui font leurs délices des

* *Longchamp*, tom. IV.

recherches grammaticales. Ils sentent tout le prix des nombreux manuscrits qu'on est parvenu à rassembler dans les dépôts publics. J'en ferai moi-même beaucoup d'usage dans le cours de ce travail.

Il étoit temps que, du milieu du tumulte des armes, des dissipations de la chasse et des exercices de chevalerie, il s'élevât une nouvelle tige qui pût faire fleurir dans la France l'amour des belles-lettres. Les études, jusqu'à cette époque, confinées dans les monastères et dans les écoles épiscopales, n'avoient plus eu que des sciences abstraites pour objet. S'il y avoit encore, je ne dis pas quelque historien, ces siècles n'en connoissoient point *, mais quelque chroniqueur, quelque méchant poëte, le mauvais goût de leurs productions atteste le besoin où l'on étoit d'une régénération totale. Les muses s'étoient encore une fois réfugiées en Italie; elles reparurent en France et y répandirent de nouveau le goût de la belle littérature. *Adhimard*, moine d'Angoulême, écrit, en 1028, qu'il y avoit bien quelque science en France, mais de peu d'in-

* En examinant tous les annalistes et chroniqueurs des neuvième, dixième et onzième siècles, on est contraint d'avouer que, depuis *Éginhard*, dont le style, imitation de *Suétone*, rappelle encore les beaux siècles de l'antiquité, tout ce qui a été écrit se ressent du goût dépravé de ces temps d'ignorance.

térêt; que cette Guienne, autrefois si célèbre par la réputation de ses poëtes et de ses orateurs, étoit couverte d'un voile épais, et que la source des lettres étoit en Lombardie. C'étoit effectivement dans cette brillante contrée de l'Italie, qu'il avoit puisé ce goût exquis pour les sciences, dont l'amour excite en lui de si vifs regrets *.

Aussi, c'est par l'Italie que la France fut, en quelque façon, régénérée. Vers la fin du onzième siècle, les savans Italiens, *Lanfranc*, qui mourut en 1089, et *Anselme*, mort en 1100, apportèrent leurs connoissances épurées dans notre patrie. L'abbaye du Bec, celle de Laon leur durent une juste réputation. Vers le milieu du douzième siècle, *Pierre Lombard*, aussi Italien, vint établir à Paris sa nouvelle méthode d'enseignement; toute défectueuse qu'elle étoit, elle servit cependant à rallier les esprits. Ainsi, nous nous voyons sans cesse obligés de rapprocher l'histoire littéraire de la France de celle de l'Italie. Tout y paroît encore borné aux études ecclésiastiques, et les savans connus sont tous membres du clergé; mais la théologie n'occupoit qu'une partie de leurs loisirs; on trouve

---

* Après *Gratien* et *Geoffroi* de Viterbe, l'Italie avoit vu naître le poëte *Sordello*, *Pierre des Vignes*, *Accorso*, savans estimables. Les troubadours s'étoient aussi réfugiés en Italie.

dans tous leurs écrits, des traces d'une étude assez étendue des diverses parties des connoissances humaines; leurs disputes, qui nous paroissent si absurdes, aiguisoient les esprits, et les empêchoient au-moins de tomber dans une léthargie totale.

Cependant nous voyons la langue prendre une forme absolument françoise sur la fin du douzième siècle. *Pasquier* nous a conservé un morceau précieux tiré de *Ville-Hardouin*, maréchal de Champagne du temps de *Philippe-Auguste*. Mais il avertit d'abord qu'il y a peu d'écrivains de ce temps dont le texte ait été conservé pur jusqu'à nous. « Ce qui nous ôte la connois-
» sance de cette ancienneté, c'est que s'il y eut
» un bon livre composé par nos ancêtres, lors-
» qu'il fut question de le transcrire, les co-
» pistes le copioient, non selon la naïfve langue
» de l'auteur, mais selon la leur. Je vous re-
» présenterai par exemple entre les meilleurs
» livres de nos dévanciers, je fais état princi-
» palement du *Roman de la Rose*; prenez-en
» une douzaine, escripts à la main, vous y
» trouverez autant de diversité de vieux mots,
» comme ils sont puisez de diverses fontaines*.

* Une autre remarque à faire sur cette diversité de leçons, c'est que chacun se donnoit la liberté de mettre en prose ce

» J'adjouterai que, comme notre langue pre-
» noit divers plis, ainsi chacun copiant, chan-
» geoit l'ancien langage à celui de son temps;
» cela se voit aussi en l'ordonnance de *saint
» Louis*, en 1254. Si vous veux-je dans cette
» obscurité mettre en vue un échantillon qui
» mérite d'être connu ». (*Ville-Hardouin* mourut en 1212.)

« Scachiez que mille cent quatre-vingts et
» dix-huict ans après l'incarnation de Nostre
» Seigneur Jesus-Christ al temps Innocent trois
» apostoille[a] de Rome, et Philippe roy de France
» et Richard roy d'Angleterre ot[b] un sainct
» hom en France qui ot[c] nom Folque[d] de
» Nuilly[e] cil Nuilly si[f] entre Laigny[g] sur
» Marne et Paris, et il ere[h] prestre et tenoit le
» paroiche[i] de la ville, et cil Folque dont je
» vous dy commenca au[k] parler de Diex[l]

---

que les anciens avoient écrit en vers, et en vers ce qu'ils avoient écrit en prose : on appeloit ces changemens *traductions*. *Jehan Molinet*, auteur d'une *Chronique* de 1474 à 1506, a traduit en prose de cette manière le *Roman de la Rose*, en y ajoutant des moralités, 1521.

C'est le Roman de la Rose,
Moralisé clair et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

[a] Pape. [b] eut (fut). [c] eut. [d] Foulques. [e] Neuilly. [f] situé. [g] Lagny. [h] étoit. [i] la paroisse. [k] à [l] Dieu.

» par Frances [a] et par les autres terres et entre [b]
» nostre sire [c] fit mains miracles par luy. Sca-
» chiez que la renommée de ce sainct hom alla
» tant qu'elle vint à l'apostoille de Rome Inno-
» cent, et l'apostoille envoya un sin cardinal
» maistre Perron de Chappes croisié et manda
» par lui le pardon [d] tel comme [e] vous dirai.
» Tuit cil [f] qui se croiseroient, et feroient le
» service d'eu [g] un an en l'ost [h] seroient quittes
» de tous les pechés qu'ils avoient faits. Pour
» que [i] cil pardon fuis si [k] gran, si s'en emeu-
» rent [l] li cueurs [m] des gens et mult s'en croi-
» sirent [n] por ce [o] pardon être si gran ».

Pour que le lecteur puisse mieux juger du style de ce temps, je joins une romance qui est un des plus précieux morceaux qu'on ait pu recueillir. L'auteur est *Barbe* de Vérone; le manuscrit est tiré d'un monastère d'Allemagne.

I.

Void sien hyver venir li saige
Comme al fin biau jor belle nuict;
Scel que sont roses por toz çaige,
Si por toz çaige sont ennuicht.

---

[a] La France, l'île de France. [b] voisines. [c] Notre seigneur. [d] l'indulgence. [e] je vous. [f] tous ceux. [g] d'ici à. [h] l'armée. [i] Parceque. [k] étoit si. [l] beaucoup. [m] les cœurs. [n] se croisèrent. [o] parceque.

I I.

De mon primevere tempeste
Ne me remembre sans plaizir;
Ains qui dansa molt à la feste,
Au soir n'a regret de gézir.

I I I.

Dant que vy cheoir foilles d'altomne,
Belle tretoz m'ont proclamé;
Tretoz, adez, me dizent bonne;
Ne sçay le nom qu'ay plus amé.

I V.

Heur ne depend de gentillesse;
Contre ly tans n'ai de rancœur;
L'er m'a changié; n'est de vieillesse,
Por de qui n'a changé le cœur.

V.

Bien soye un tante vieillote
Me duict la cort de jovencels;
Ains n'ay regret que gent fillote
M'emble, au sien tor, josnes ancels.

V I.

Me duict voyr douces pastourettes
Maynant leurs bergierots gentilz,
Cueillir aveline et flourettes,
En myeux fustayes et courtilz.

VII.

Me duict voyr, soubz vertes tonnelles,
Coulple adfyant les feulx du jor;
Me duict oyr chant des villanelles
Adpeller au combat d'Amor.

VIII.

Me duict (bien qu'avecque lor dames
Gabent di miens recits longuetz),
Si conte plaids d'antiques flames,
Soubsryer nos jolys friquetz.

IX.

Lor est adviz que rien ne mue;
Ont en pitié mes cheveulx blancs;
Riottant, si lor conte, esmue,
Qu'heuz lors pairs à mes pieds tremblants.

X.

Et, de ma part, me riz sans faindre,
De voyr parpillons esvolez
Si narguillants, prest à s'estaindre
Flammel qui tant en a bruslez.

Comme ce fut de l'Italie que les études se répandirent de nouveau dans la France, ce fut aussi d'abord dans le voisinage de l'Italie, que commença cette époque de notre littérature, considérée sous un nouveau jour, par l'emploi

de la langue maternelle. « La poésie proven-
» çale étoit en vogue dans le treizième siècle,
» et ceux qui la cultivoient étoient assurés de
» la faveur des princes que l'objet de leur art
» étoit de célébrer. La fortune et la gloire cou-
» ronnoient les plus petits succès dans cette car-
» rière, alors ouverte aux gens de lettres. Pen-
» dant plus de deux siècles, les troubadours
» inondèrent toute l'Europe * ».

La langue françoise leur fut redevable de ses progrès; c'est à eux que nous devons le génie qui caractérise notre idiôme, qui le rend si cher aux étrangers. Ces jongleurs si dédaignés sont les pères de notre littérature; ils ont modifié nos mœurs, établi nos usages, égayé nos esprits, épuré notre galanterie, et banni de la France cette âpreté de mœurs, que ne pouvoient qu'entretenir les querelles scholastiques auxquelles les demi-savans laïcs prenoient tant de part: cette urbanité, qui nous a si long-temps et si avantageusement distingués des autres peuples, devint le fruit de leurs chansons; nous leur devons au-moins l'art de les rendre aimables. Le goût exquis, dont nos chefs-d'œuvre sont empreints, leur fut sans doute inconnu; mais ils nous préparèrent à recevoir les impressions du beau, et

* LONGCHAMP, *Tableau hist.*, tom. VI.

leurs productions sont les seuls monumens de ce siècle, où l'on retrouve quelque imitation de la belle nature. Cette imitation, tout imparfaite qu'elle est, plaît encore à ceux qui ont étudié le génie de ces anciens poètes; et il faut avouer que, rapprochés des écrivains, leurs contemporains, ils ont mérité la préférence qu'ils obtinrent sur les autres gens de lettres. Ceux-ci, à l'exception de quelques historiens et de quelques traducteurs, affectoient d'écrire en un latin barbare, qui concentroit leurs écrits fastidieux dans la poussière des écoles; nos troubadours, au contraire, étoient entendus de cette foule de lecteurs qui, sans être passionnés pour l'étude, trouvoient un charme inexprimable dans leurs joyeux récits. Plus il étoit rare de voir des livres à la portée du peuple, plus les troubadours étoient assurés de se faire lire et d'influer sur l'opinion. La prose étoit déjà assez en vigueur, pour que l'on s'empressât de l'employer dans les ouvrages destinés à l'instruction des dernières classes de la société.

Saint Bernard *, l'un des hommes les plus éloquens de ce siècle, et dont le style latin est

* Nous avons un recueil, accompagné d'un glossaire de divers sermons françois que prêcha saint Bernard, qui mourut en 1185. *Montfaucon* en a été l'éditeur.

remarquable dans un temps aussi barbare, écrivoit ainsi dans une lettre familière : « Se il » avient que entre la goule et la bource tu soies » juge, le plus souvent non mie pour lai goule, » mais pour lai bource tens et donne la sen- » tence. Car la goule si pruove par affection » son desir et entention, ne ses temoignages » point ne jures de verité dire. Mais li bource » pruove son entention evidemment et deve- » ment par la hugue [a], par la voie, par ton gre- » nier, par ton celier qui de tous biens sont » veudies ou en briefs tems seront veudies [b]. » A dont tu plaidies mal et aprement en contre » la goule quant avarice clot lai bource. Jamais » l'avarice justement et droictement ne juge- » roit entre lai goule et lai bource; et quelle » chose est avarice? c'est la meurtrière d'elle- » meme. Qu'est-ce avarice? doubte pauvreté [c] ».

On a des versions manuscrites des pseaumes qui attestent combien la prose françoise commençoit à prendre faveur, mais qui montrent, en même-temps, quel étoit encore l'état imparfait de notre langue en 1080, sous *Philippe Ier*. Un manuscrit, supposé normand, rend ainsi le premier verset du premier pseaume.

---

[a] Garde-manger. [b] vidés. [c] crainte de pauvreté.

« *Li hons* (*L'homme*) *est beneure qui non*
» *alla el conseil des felons et non esta en la*
» *voie des pecheors, et non cist en la charre de*
» *pestilence*[a] ».

Un autre[b] : « *Beneure est cel home qui ne*
» *nala pas en le conseil des felons et ne se*
» *aresta pas en la voie des pecheors comme*
» *fist Adam quand il mangea la pomme* ».

Et un autre[c] : « *Bakun chi ne alat el cun-*
» *sel des felons et en la veie des pecheurs ne*
» *stout et en la chaere de pestilence ne sist* ».

Enfin, un quatrième[d] : « *Beneurez huem*
» *qui ne alla el conseil des feluns e en la voie*
» *des pecheurs ne stout e en la chaere de pes-*
» *tilence ne sist* ».

Un autre manuscrit du même temps[e] contient les livres des Rois et des Machabées. Au livre des rois, ch. I : « Et a un jur avint que Helcana
» fist sacrifice e selunt la loi a sei retint partie,
» partie dunat à sa cumpaignie e a anne sa
» muiller que il tendrement amat une partie
» denat ki forment et des haitte. Kar deu ne li
» volt encore duner le fruit desired de sun

---

[a] *Cod. reg.* 8177, XI.e siècle.

[b] ——— 7837, en 1200.

[c] *Bibl. Cotoniana, ad fin. sæc. XII.* Manuscr. normand.

[d] *Cod. Nordfolck.* WARTHON, du même temps.

[e] *Bibl. des Cordeliers.* C'est le manuscrit de *Longchamp*.

» ventre et fenenna ico ly turna a reponce e
» acutumeement len atariout e amerement ram-
» poudnout et la benuree anna nan out retur
» mais un dulcir plurer et viande de porter. Siz
» mariz Helcana le areisuna si li dist purquei
» plures, purquei ne manjues et purquei est
» tis quer en tristur dun nas tu mamour dun
» nas tu mun quers, ki plus te valt que si ousse
» dis enfanz. Anna puis que elle out mangied et
» beut levad; et sü eurs Deu requerre tut sun
» quer turnad. Vint sen al tabernacle truvad
» l'evesche Hely al entree ki assis iert qu'il as
» alanz e as venanz part de salut mustrat. La
» dame fist a Deu sunt present et sa oblacion
» son quer meme chal des larmes acuragee
» ureison et en ceste baillie. Sire merciable sire
» Deus puissanz des hors banis et des cham-
» piuns combatanz si fust ton plaisir que veis-
» ses ma miserie et ma affliction et tu mem-
» brast de mei la tu ancele que par ta pitied
» eusse fiz. Darrein le tei a tun servise et rasur
» ne li munterad le chief, etc. * ».

La langue étoit déjà formée dans la poésie qui montre un langage plus épuré. Le roman

* Le grand travail du choix et des éditions des plus rares manuscrits de la Bibliothèque impériale, dont le tome V in-4° a déjà paru, facilitera l'étude des progrès successifs de notre langue.

d'Alexandre commencé vers 1155 en fournit des preuves.

Mult parest iceste siècle dolenz e perilleux
Fors a icels qui seruent le haut rei glorieus
Qui por nos deliura le seon sanc precius.

Ce fut aussi dans ce temps que vécut *Marbodus*, évêque de Rennes, ami et disciple d'*Hildebert* du Mans, célèbre par ses poésies latines. *Marbodus* fit le poëme des pierres précieuses dont nous avons une traduction de plus de sept cents ans d'antiquité *, et que dom *Beaugendre* a pris soin de nous conserver.

PROLOGUE.

Evax fut un mult riche Reis
Lu regne tint des Arabeis
Mult fut de plusius choses saiges
Mult aprist de plusius langaiges
Les sept arts sut, si en fust maistre.
Mult fut, etc.

Neruns en ot oï parler, etc.
Evax un livre li écrit
Kil meime de sa main fist
Ke fist de naturas de pierres
De lor vertus et de lor maneires.
Dum venent et a sun truvees

* *Venerabilis* HILDEBERTI *opp. accesserunt* MARBODI *Redonensis episcopi opuscula*. Parisiis, 1690, 1 vol. in-fol.

En quels lius e en quels cuntrees
De lor nuns e de lor culurs.

§ VI.

Description de la Calcédoine.

Calcedoine est pierre jalne
Entre jacint e beril meaine
Mult est amee e precisee
E de riche gent ben renumee
Sel est porte au col pendue
A vicintre choses mult a veue
E ki el dei la portera
Tutes chioses veincre porra
Desichie est envuiee
E de culurs treis est truvee *.

La poésie se répandit avec les troubadours, et l'on sait combien ceux-ci étoient nombreux à cette époque. La plus ancienne pièce de poésie en langue françoise date du douzième siècle. C'est à cette époque que *Fauchet* commence son recueil. Maître *Eustace*, dont j'ai déjà parlé, *Benoist* de Sainte-Moré, maître *Gasse*, sont les plus anciens qu'il cite. Le *Chevalier au Lyon*,

---

* *Chalcedon lapis est hebeti pallore refulgens*
Inter jacinthum medioximus atque berillum,
Qui si pertusus digito colloque geratur,
Is qui portat eum perhibetur vincere causam
Hæc species lapidis tantùm tricolor reperitur.

Ces vers sont tirés de l'original.

qui est un des romans de *Gasse*, a la date suivante :

Mil et cent cinquante-cinq ans
Fist maistre *Gasse* cest romans.

C'est l'année où maître *Eustace* acheva le *Roman de Brut*.

On rapporte[a] au même temps la *Bible Guyot*, satire qui a conservé sa réputation ; en voici quelques traits :

L'A BOUSSOLE, OU MARINETTE.

Icelle estoile ne se muet
Un art sont qui mentir ne puet
Par vertu de la marinette
Ou li fer volentiers se joint[b].

Le catalogue de *La Vallière*, n° 2707, rapporte une description du même phénomène, tirée d'un manuscrit contemporain[c].

I ars font qui mentir ne puet
Par la vertu de la manette

---

[a] *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, tom. II, p. 732.

[b] Il se trouva à la cour de l'empereur *Frédéric* à Mayence, en 1181 :

Et de l'empereur *Ferry*
Vous pois bien dire que j'y vy
Qu'il tint une cort de Mayense
I ce vos dis-je sans dotance
Conques sa pareille ne fu.

Ce qui marque l'époque où ce poète fit sa satire.

[c] On voit par ces vers que déjà l'on savoit distinguer la rime

Une pierre laide et brunette
Ou li fer volentiers se joint
Ont resgardant lor droit point
Puez c'une aguile lont touchie
Et en un festu lont fichie
En laugue la mette sens plus
Et li festuiz la tient desus
Puis se torne la pointe toute
Contre lestoile . . . .
Quant li nuis est tenebre et brune
Con ne voit estoile ne lune
Lor font a laguile alumer
Puis ne puent ils affarer
Contre lestoile vers la pointe
Por ce sont les mareniers cointe
De la droite voie tenir
Cest uns ars qui ne puet mentir.

J'ajoute avec plaisir à ce morceau de poésie la prose suivante, qui traite le même sujet et se trouve dans le livre du *Thrésor*, « lequel » translata maistre *Brunet-Latin* de Florence » du latin en romans ». Cet écrivain passa en France en 1266.

« Les gens qui sont en Europe najent ils à » tramontaine devers septentrion et les autres

---

et la faire alternativement masculine et féminine; mais on trouve si peu d'exemples de cet usage, que ce n'est pas une erreur de rapporter l'emploi de cette règle à des temps beaucoup plus modernes. Nous avons déjà trouvé la rime parfaite et croisée dans la romance de *Barbe* de Vérone.

» najent à celle de midi et que ce soit la verité
» prenez une piere di amant ce est calamite vous
» trouverez quelle a deux faces l'une gist vers
» une tramontaine et l'autre gist vers l'autre et
» chacune des faces allee laguille vers cette tra-
» montaine vers qui cette face gisoit, et pour
» ce seroient les mariniers deceus ce ils ne
» preissent garde ». On voit que *Brunet* connoissoit la boussole, mais qu'il n'avoit pas une juste idée de ses effets.

Pour faire connoître comment les copistes changeoient l'orthographe et même les expressions des originaux, il suffit de transcrire le même passage pris de deux autres manuscrits.

N° 1467. «Les deux tresmontaignes, c'est-à-dire,
» *les étoiles polaires*, sont fixes : et por ce nai-
» gent li mariniers a lenseigne des estoiles qui i
» sont que il appellent tramontaines et les gens
» qui sont en europe et en ceste partie naigent il
» a tramontaine devers setentrion et li autres
» naigentz a celui de midi et que ce soit la verite
» prenez vne pierre de aimant ce est cale-
» mite vos trouerois que el a ij faces lune
» gist vers lautre et chascune a ij faces alie la
» pointe de laguille vers celle tramontaine vers
» cui celle face gisoit et por ce seroient li ma-
» rinier deceu se il ne sen preissent garde et por
» ce que ces ij estoiles ne se muent avient il

» que les autres estoiles que i sont environt
» pres vont entor ou plus petit cercles et les
» autres on gregnor selonc ce que les lunes i
» sont plus pres et les autres plus loing ».

N° 1468. « Et si vous voleis savoir se cest
» verites prendés une pierre daymant vous
» troueres quele a ij fases lune engist vers lau-
» tre et cascune de ces ij faces alie la pointe de
» laguille vers celle tramontaine a qui cele fache
» gisoit et por ce seroient li marinier decheu
» sil ne sen prendoient garde et pour ce que
» ces ij estoiles ne se meuvent avient il que les
» autres estoiles qui sont illuech entour ont
» plus petit cercles.... »

On ne peut mieux connoître en quelle estime étoit la langue romance, qu'en lisant le passage suivant du même *Brunet :* « Et si au-
» cuns demandoit porcoi cest livre est escript
» ꝑtes en romais selonc le pattois de France
» puisque nos somes ytaliens je diroi que nos
» somes en France lautre porceque la par-
» leure est plus delitable et plus comune a tos
» langages ».

Cette langue étoit également en usage aux extrémités du royaume, dans la Lorraine même, qui pour lors relevoit de l'empire. On trouve un diplôme du duc *Mathieu* de Lorraine, qui

montre quelle étoit la langue de cette cour vers le milieu du treizième siècle.

« Je Maheus duc de Lorregne et Mechis
» (Marchis) fas connessant a tous que Mesire
» ly eveque de Toul ai rachetei a moi cel
» vuaigeïre (vouerie) comme je avois dou comte
» de Toul et de ses enfans sur la comtei de
» Toul et sur les appendices, cinq cens livres
» de foint por ce que il disoit que cest ses fiefs
» laquelle vuaigeïre je li ai livree en tel point
» et en tel raison e en tel meniere com je la
» tenoie et si je li ai promis et creantei que je
» lemporterai warantie; et si nuns len faisoit
» force je len serois aidant et se leu defendrois
» de le faire en bonne foi et por ce ai je mis
» mon sceel en nos presentes en temoignage de
» veritee. En lan que li miliaire coroit par
» MCCXLVIII lon samedi apres les octaves la
» Purification Nostre Dame* ».

Je ne puis omettre une observation commune à quantité de diplômes qui ne sont que des copies des originaux. Il est rare que les copistes subséquens n'y ayent pas changé quelque chose, soit dans la diction, soit dans l'orthographe. *Pasquier* nous a préparés à cette remarque en

* Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, tom. II; *Preuves*, pag. ccccxxij.

l'appliquant aux autres manuscrits ; elle se confirme par l'inspection de la pièce suivante, prise de la même source. C'est une lettre de *Berthe*, sœur du duc *Mathieu*, qui paroît plus fidèlement transcrite et plus conforme à la diction de ce temps.

« A son chier seignor et son frere *Maheu*
» duc de Lorregne et Marchis. *Berthe* dame
» de Wagarin autre tant com ale meimes —
» Biaux doux freres je vous prie et requiers
» pour l'amour qui entre vos et nos que vous
» loez et faites vos lettres d'un pou d'asmone
» que je ai faitte au freres de Clerleu [a], c'est
» assavoir dou we (gué) de Falouart [b] et de
» eut vingt [c] livres que je leur doix apres ma
» mort sos mes doux [d] villes ; c'est assavoir ville
» sur Madon et Érouël [e] les lettres furent don-
» nees lou macredi devant Paiskes floris lan que
» le miliaires couroit par mil et dous cent et
» quarante et un ».

Les poètes ne négligeoient aucune des circonstances qui pouvoient répandre le goût de leur art, et leurs travaux tournoient toujours au profit de la langue. Le moindre évènement suffisoit pour échauffer la verve de ces chantres ambulans, trouvères, troubadours, jon-

---

[a] Clair lieu. [b] Frouard. [c] huit vingts, 160. [d] deux. [e] Haroué.

gleurs, qui fréquentoient lès cours et faisoient l'ornement des cercles. Des chansons ou vaudevilles naissoient par milliers sous la plume de ces féconds versificateurs; c'étoit, dès-lors, flatter le goût des François, que de leur prodiguer des chansons; d'ailleurs, la difficulté de l'art n'existoit point encore. La rime fut long-temps l'unique règle qui distinguât les vers de la prose : la mesure en étoit arbitraire, et l'œil du poète décidoit ordinairement de l'étendue qu'il falloit donner à chaque vers. L'oreille n'avoit point le droit de se plaindre de dissonances qui ne choquoient point la vue. Cet art, si borné dans son origine, n'en jouissoit pas moins de la faveur publique; ceux qui s'y distinguoient étoient les enfans chéris de la nation : les honneurs et la fortune couronnoient leurs succès *.

Mais il faut particulièrement faire mention à cette époque de *Thibaut*, comte de Champagne et roi de Navarre, aussi célèbre par son esprit que par son courage. « Ce prince, d'une hu-
» meur douce et agréable, avoit l'esprit vif et
» poli, et s'étoit formé par l'étude des belles-
» lettres. Ses vers coulans et pleins de naïveté se
» font encore lire avec plaisir; c'est le seul poète

* *Tableau historique*, liv. XII.

» de ces temps reculés, dont les curieux cher- » chent à se procurer les chansons * ». Il passe pour avoir mêlé le premier les rimes masculines aux féminines, au-moins a-t-il rendu ce genre de beauté plus commun; il fut encore plus utile à la langue par les académies qu'il réunit dans son palais. Réunir ainsi les connoisseurs, c'étoit ériger un tribunal qui devoit diriger l'opinion, épurer la diction par une critique éclairée, établir des loix auxquelles souscrivoit insensiblement le public. Rendons hommage à cet illustre poëte, en rapportant quelques-unes de ses chansons.

Amors me fait commencier
Une chanson novele,
Elle me veut enseignier
A aimer la plus belle
Qui soit en mont vivant.
C'est la bele au cors gant
C'est cele dont je chant
Diex m'en doint cele novele
Qui soit a mon talant
Qui menu et sovent
Mes cuers por li sautesle.

Pour conforter ma pesance
Fais un son
Bon jert, se il m'en avance
Car Jason

* *Massieu, Hist. de la Poésie françoise.*

Cil qui conquist la toison
Not pas si grief penitence.

Chacun dist qu'il meurt d'amors
Mais je n'en quiers ja morir
Miex aim sofrir ma dolors
Vivre et attendre et languir
Quele me puet bien morir
Mes maux et ma confitée
N'aime pas a droit ki bée
La ou ne peut avenir *.

Un autre poète, *Eustache le Peintre*, a fait également honneur à son siècle; voici un échantillon de son style.

Dame où tout bien crest et naist et eclaire
A qui beauté nulle autre ne se prend,
Dont sans mentir ne pourroit en retraire
Fors grand valeur et bon enseignement,
Qu'il ne fault rien, fors mercy seulement.
Bien sont vos faits a vos doux ris contraire
Cuer sans mercy et semblant debonnaire
Hé Diex pourquoi ensemble les consent.

Je n'ai point entrepris l'histoire de notre

* M. l'évêque de *La Ravaillère* a donné une excellente édition de *Thibaut*, où l'on trouve soixante-six pièces dont ceci est tiré : on y trouve des couplets sous toutes les différentes formes de notre versification, de la mythologie; et il paroît que *Thibaut* étoit un des hommes les plus instruits de son temps, où tant de gens de condition se faisoient honneur de pièces fort médiocres.

poésie, ni celle de nos poëtes, et je ne prétends en parler, qu'autant que leurs écrits nous apprennent dans quel état se trouvoit notre langue de leur temps : mais il seroit impossible de tracer ici ce que chacun d'eux fit pour l'illustration de la langue ; qu'il suffise de remarquer que *Longchamp* en fournit les meilleures notices dans son *Tableau historique*. L'*Histoire des Troubadours* de l'abbé *Millot* est beaucoup au-dessous de ce qu'on avoit droit d'attendre de cet écrivain ; on estime les recherches de *La Curne Sainte-Palaye ;* on a celles du comte de *Tressan*, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, les *Fabliaux des treizième..... quinzième siècles*.

On croyoit autrefois que le *Roman de Brut*, fait dans le douzième siècle, par maître *Vistace* (*Eustache*), étoit le plus ancien monument de notre poésie ; mais l'éditeur des *Fabliaux* fait voir que ce poëte a eu des prédécesseurs : tel est le manuscrit de *Longchamp* cité ci-dessus. Nos plus anciens poëtes ont tiré leurs sujets de la *Bible*, ou plutôt ils en ont *translaté* et paraphrasé poétiquement les histoires. Si le moine *Otton* de Wissembourg n'avoit pas tous les caractères de la langue teutonique, on conviendroit, avec l'abbé *Massieu*, que c'est le plus ancien des poëtes françois ; mais je crois avoir

montré que son langage n'étoit pas celui des Gaulois devenus françois.

En 1760, *Barbazan* publia le *Castoyement*, ou *Instructions d'un père à son fils*, ouvrage moral, en vers, composé dans le douzième siècle. Les leçons y sont données en forme de fables et de contes, que *Bocace*, *Molière*, *La Fontaine*, n'ont pas négligés. Quelques vers du dix-septième conte des *Deux Parasites* en donneront une idée. Deux Lecheors (parasites) se trouvèrent à la table d'un roi, et mangèrent à qui *mieux-mieux*; l'un d'eux mettoit sur l'assiette de l'autre tous les os dont il avoit mangé la chair, et s'adressant au roi:

Sire, dit-il, mon compaignon
Est de mengier si mal gloton,
Toz ces os a-il despoilliez
Que vos veez ci arengiez.
Et li autres li respondi
Son gabois molt bien li rendi
Sire, fait-il, g'ai fet adroit,
G'ai fet ce que on faire doit
La char mengai, les os lessai,
De riens, ce quit, mespris n'i ai,
Mais cist lechierres a fait bien
Qui a fait ausin com le chien,
La char et les os ensement
A tot mengié comunalment.

Le dixième conte expose qu'un roi avoit un

fableor qui, étant las de conter, demanda du repit; mais le roi lui ordonnant de continuer, il fit le conte de l'*Homme aux deux cents brebis*, qui n'a qu'un batelet incapable d'en tenir plus de deux et leur conducteur.

Li fablierres se tust atant
Li rois l'ala molt semonant;
Quar conte tost, dist-il avant,
Sire, dist-il la nacelete
Est molt foible et petitete
L'aive est molt grant outre à passer
Berbiz i a molt a porter;
Or laissons les berbiz passer
Et puis porrons assez conter.
En tel maniere, dist li peres
Se delivra li flaboieres,
Et ainsi me delivrerai
Quant ge mais avant n'en porrai.

Ce n'étoit point seulement en-deçà du Rhin, et dans les pays méridionaux, que les langues prenoient un accroissement notable. Le goût de la poésie avoit pénétré dans les cours d'Allemagne; l'empereur *Frédéric*, à la cour duquel nous avons vu *Gasse*, les princes de la maison de Souabe réveillèrent l'amour des lettres, en protégeant les poëtes. Non contens de les admettre à leur cour, ils se délassoient eux-mêmes de leurs exploits militaires, en compo-

sant des pièces de vers, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous *.

Les *Minne-singers* (ainsi se nommoient les troubadours allemands) ont su donner, à la langue de leur pays, une douceur qu'on ne retrouve plus dans les siècles suivans.

---

* Vers le milieu du siècle précédent, la société littéraire de Zurich voulant de concert avec celles de Léipsic et de Griesswald, qui alors faisoient leur occupation de la langue allemande, rendre plus commune la connoissance de cette langue, entreprit la publication des *Minne-singers*, dont les manuscrits étoient ensevelis dans diverses bibliothèques. Elle publia d'abord un *Prospectus*, un *Recueil de Fables* au nombre de quatre-vingt-neuf, et quelques Contes (1757, in-12), et procura à ses frais l'impression du célèbre *Recueil de cent quarante Minne-singers*, dont le manuscrit avoit passé de la bibliothèque palatine à la bibliothèque royale de Paris. Ce recueil formant deux volumes (in-4°, 1758), contient les plus belles poésies du treizième siècle: on y trouve des morceaux de l'empereur *Henri VII* de Luxembourg, de *Conradin*, d'un margrave de Brandenbourg, du fameux *Klingsoer*, d'un margrave de Misnie, d'un comte d'Anhalt, d'un duc de Brabant, et de quantité de seigneurs des plus distingués de la Saxe et de la Souabe. J'ai sous les yeux un manuscrit contenant le même recueil, et qui fait un des plus beaux monumens de notre bibliothèque de Jéna, et je possède un exemplaire de l'édition de Zurich, collationné, et où les variantes sont écrites à la main avec beaucoup de soin; il passera à la bibliothèque du collége de Weimar. Outre ces pièces, on a recueilli tout ce que les bibliothèques ont pu présenter de meilleur, pour servir à l'histoire de la langue et de la poésie allemande. *Les Niebelungen*, *Conrad de Vircebourg*, *le Burgrave de Nuremberg*, et quantité d'autres pièces, contribuent autant à éclaircir l'histoire de ces temps, qu'à montrer que dès-lors la langue allemande avoit déjà sa forme et ses règles fixes, et qu'elle a peut-être plus perdu que gagné chez les modernes.

Les *Fables d'Ésope*, d'autres qui paroissent originales, des contes en prose et en vers, des tensons, des moralités, d'autres pièces de longue haleine, font douter si leurs poésies n'entreroient point en concurrence avec celles des contemporains d'autres pays. On y trouve aussi le peu de soin que prenoient les poëtes de faire les vers du même nombre de syllabes; il s'en trouve d'une, de deux, de trois.... de quinze syllabes, tous entremêlés, et quelquefois quatre à cinq vers sous la même rime *.

* Je n'en citerai que ce morceau pris du *Tanhuser*; quelques amateurs de la langue allemande y trouveront peut-être leur compte.

Ich wart fro
Und sprach do
Frowe min
Ich bin din
Du bist min
Der stritt der muësse iemer sin.
Du bist min vor in allen
Jemer an dem herzen min
Muost du mir wol gevallen
Swa man frowen pruven soll
Da muot ich für dich schallen
An hubsch und ouch an guete
Du gist aller contrate mit zho ie ein hohgemuete
Ich sprach der minnek lichen zuo
Got und anders nieman tuo
Der dich behueten muësse.

Un peu plus loin on trouve ces deux vers énormément grands:

Do begunden wir bejde do ein gemellichens machen
Das geschah von liebe ùnd ouch von wunderlichen sachen.

Et celui-ci :

Sie lach und litte es gern
Dass ich ihr tete als man der frowen tuot dont in paierne.

A quelques ouvrages de piété près, et si l'on en excepte les diplômes, on ne voit point d'ouvrages en prose qui ne soient postérieurs aux commencemens de la poésie. Les écrivains n'employèrent d'abord la prose qu'à des traductions, en faveur de ceux qui n'entendoient ni le grec [a] ni le latin. Bientôt cette dernière langue fut proscrite dans les actes publics. Les chartes de la fin du treizième siècle furent conçues en langue vulgaire [b]. On ne trouve point non plus d'histoire écrite en françois avant ce siècle. *Ville-Hardouin* et le sire de *Joinville* ont été les premiers qui l'aient employé à cet usage; mais il y a deux siècles que leur langage est inintelligible, de sorte qu'on a été obligé de les traduire du vieux françois en françois moderne. Nous avons encore l'histoire de *Ville-Hardouin*; celle de *Joinville*, celle de *Guillaume de Nangis*, traduite par lui-même en françois, ne se trouvoient plus lorsque l'Imprimerie royale en donna une nouvelle édition en 1761. L'on trouve encore de *Joinville* une lettre écrite à

---

[a] Si toutefois quelques François entendoient encore le grec, ce qui en effet étoit bien rare.

[b] C'est aussi à cette époque, vers l'an 1250, que commencent les Preuves de dom *Calmet*; il cite cependant une charte translatée en vieux françois et datée de 1123; mais il ne marque pas si la traduction est faite sur le latin ou sur le roman.

Louis-le-Hutin, rapportée par *Ducange**, et qui commence par ces mots : « Chiers sire il est bien » voirs ainsi comes mandey le m'avez que on » disoit que vous estiez appaisiez en flamans ».

Les nouvelles doctrines, répandues par les Vaudois et par les Albigeois, contribuèrent à la propagation de la prose françoise. *Innocent III*, mort en 1216, se plaint amèrement au clergé et aux fidèles du diocèse de Metz, « que quantité de gens, hommes et femmes, » empressés de connoître les choses saintes,

---

* *Histoire de Saint-Louis, roi de France*, écrite par JOINVILLE, et enrichie de nouvelles pièces, in-fol. 1668.

Voici quelques passages de ces auteurs, tirés au hazard de l'édition de 1761. D'abord le continuateur de *Guillaume de Tyr* : « En celui tans avint que le soudan Haman ne vout paier l'Os- » pital Saint-Johan d'une paie qu'il avoit usée à rendre au Crac dont » la treve brisa entre l'Ospital et le soudan, si que l'Ospital » assembla gent pour guerroier au soudan du Haman et fu en » cele assemblee le maistre du temple et tous ses couvens et i ot » de gens de Chipre i chevaliers et fu o lui Gautier le cuens de » Brenne (comte de Brienne) qui avoit espousée en cel an meimes » Marie la seror le roi Henri qui lors manoit en Chipre, ou il roi » il avoit donné terre en Chipre etc. ». *Joinville*. Pour eulx aider il envoyerent querre le soudan de la Chamelle l'un des meilleurs chevaliers qui fut en toute paiennime, et ils étendoient les draps d'or et de soie par ou il devoit aller. *Joinville*. « L'empereur de Perse qui avoit nom *Barbaquin* que l'un des princes avoit desconfit s'en vint à tout ost où royaume de Jerusalem et prist le chatel de Tabarie que monseigneur Huedes de Montbellart le conestable avoit fermé ». On voit combien ces *corrections* sont modernes.

» s'étoient fait traduire en françois les évan-
» giles, les épîtres de saint *Paul*, le pseautier,
» *Job*, et plusieurs autres livres ». *Etienne de Bourbon*, frère prêcheur, raconte qu'un certain prêtre de Lyon, nommé *Ydros*, avoit écrit sous la dictée d'*Etienne de Ense*, ou *Anse*, les évangiles que celui-ci traduisoit à la prière et aux dépens d'un nommé *Vaudois*, bourgeois fort riche de cette ville, qui, désireux de lire les évangiles et autres livres de la *Bible*, payoit ces gens pour en obtenir des traductions. Cette *secte*, ajoute-t il, a commencé l'an de l'incarnation 1170. L'on trouve aussi une traduction des pseaumes du même temps *. En voici le commencement : « Benert soit le hiert qui ne forcie
» al consail des engriés, ne estuet en voie des
» pecheours et ne siet en la chaier de pestilence,
» mais sa volenté fut en la volenté de nostre sei-
» gnor et il pensera à la lei par jour et par nuict ».

C'est à ce temps qu'il faut rapporter le roman du *Nouveau Renard*.

La figure est fin de no livre ;
Veoir le poez a delivre.
Plus n'en ferai o mention
En lan de lincarnation

* *Cod. reg.*, 8117. On voit cité ci-dessus un autre texte sous la même cote ; celui-ci est rapporté par le P. *Lelong*.

Mil et dos cens et quatre vings
Et dix, fu ci faite la fins
De cette branche (partie) en une ville
Que on appele en Flandres l'Isle
Et parfaite au jour sainct Denis.

Ouvrage de *Jaquemars Gielée*, ancien poëte françois [a].

Guyart des Moulins, chanoine de Saint-Pierre d'Aire, publia, en 1294, la *Bible hystoriaux*, ou les *Hystoires écolâtres*, qui contient les livres historiques, avec des gloses et remarques [b].

---

[a] Cette fable du Renard est connue très-anciennement en Allemagne, à quelques changemens près, et a été traduite et en prose françoise et en diverses langues, en haut et bas-allemand: *Reinike de Voss* et *Goëthe* l'ont versifiée en allemand moderne; j'en ai aussi une traduction latine en vers rithmiques, Francfort, 1595, par *Schopperus*, avec cette note à la marge: *Perrins Richardus de S. Lison et alii Galli hanc fabulam vulpeculæ versibus romanicis transtulerunt circa annum* 1207. Voici les premiers vers du second chapitre du premier livre:

Cùm cæteri quiescerent,
Et facta tum silentia
Per regis essent atria,
Suam lupus sententiam
Mox explicabat talibus.

Il y a des moralités à la fin de chaque chapitre.

[b] *Lelong*, *Biblioth. sacrée*, chap. v. Pour faire honneur à la réforme, un célèbre écrivain cite la *Bible françoise*, imprimée à Anvers, 1530, comme si c'étoit une première traduction, ou au-moins, selon le père *Lelong*, celle de *Jacques Lefèvre* d'Etaples, soupçonné de luthéranisme. Mais on voit par ce que je viens de dire, que les traductions de la *Bible* n'étoient point si rares, long-temps avant qu'on pensât aux Luthériens. Le Cata-

Dès ce moment, d'autres écrivains commencèrent à donner peu-à-peu plus d'élégance à leur style.

Jehan de Mehun, auteur du *Roman de la Rose*, traduisit alors, avec assez de succès, les livres de *Boëce* de la *Consolation* *, dédiés à *Philippe-le-Bel*. « Ci finist le souverain lyvre

---

logue de *Panzer* (nº 4697) cite la *Bible qui est toute la Sainte-Ecriture, translatée en françois en la ville Neufchâtel, par Pierre de Wingle dict Pirot Picard*, 1535, in-fol. C'est celle d'*Olivetan*, presque conforme à celle d'Anvers, ou plutôt révision de celle-ci. Au reste, le P. *Simon*, que l'auteur cite pour garant, après avoir parlé de *Guyart des Moulins* et d'*Orémes*, distingue l'édition d'Anvers de celle des théologiens de Louvain. L'auteur les confond; le P. *Lelong* cite (*Bibl. sac.*, c. v) la *Bible françoise* de GUILLAUME LEMENAND, 1484, trente-neuf ans avant la réforme, et en caractères gothiques, mais qui n'étoit qu'une révision de celle de *Guyart des Moulins* : une de *Jacques de Rely*, 1487; une autre du même avec des commentaires, imprimée en 1487, et neuf fois jusqu'en 1530. Je ferai voir ailleurs que, quant à la propagation des lumières, Luther et les autres réformateurs n'ont fait que suivre le torrent.

On a, d'ailleurs, une impression beaucoup plus ancienne de la traduction de la *Bible*, par *Pierre Farget* et *Julien Macho*, religieux Augustins de Lyon; c'est une révision de *Guyart des Moulins* : « Cy finist lapocalypse et semblablement le nouveau Testament veu et corrigé par venerablés personnes frès Jullien Macho et Pierre Farget docteurs è théologie de l'ordre des Augustins de Lion sus le Rosne. Imprimé en ladite ville de Lion par Bartolomieu Buyer, citoyen dudit Lion, 1477 ». La première traduction entière de la *Sainte-Bible* proprement dite, est celle de *Jacques Lefèvre* d'Etaples, si toutefois celle d'*Ydros* et d'*Étienne* de Anse ne contenoit que les évangiles.

* Catalogue de *La Vallière*, nº 1275.

» *Boëce* de *Consolation* selon la translation » du très-excellent orateur maistre *Jehan de* » *Meun* ».

Ainsi, cette révolution fut le dernier triomphe de la langue. Quelque grossière qu'elle eut d'abord été, elle dut insensiblement s'épurer, prendre un caractère, se faire un génie analogue à celui de la nation, et de cette analogie entre les mœurs et le langage, dut résulter la naïveté, qui n'est peut-être autre chose que *l'expression la plus vraie des idées les plus simples* *. Elle devoit encore être soumise à bien des changemens, avant d'avoir acquis cette fécondité, ce nerf, cette énergie que nous lui voyons.

Mais ce qui répandit le plus la nouvelle langue, ce furent ces histoires faites à plaisir dont on trouve si peu de modèles dans l'antiquité, et qui attirent le lecteur par le merveilleux dont elles sont remplies. Les romans, car c'est de ces productions que je parle, devoient plaire davantage que des vers à des lecteurs simples et plus ignorans encore que ceux qui les composoient. On ne s'amusa plus à chercher de bons mémoires, à s'instruire de la vérité pour écrire

* C'est l'idée qu'en donne, après de profondes recherches, *Garve*, un des plus célèbres écrivains allemands.

l'histoire; on en trouvoit la matière dans sa propre imagination : ainsi, les historiens dégénérèrent en romanciers. La langue latine fut méprisée dans ce siècle, comme le fut la vérité même. Les troubadours, les comus et les contours de Provence, romanisèrent tout de bon du temps de *Hugues-Capet*, et coururent la France, en débitant leurs fabliaux et leurs romans, leurs tragédies, comédies et pastorales, leurs chants, chansons et chanterelles, leurs sons et leurs sonnets, leurs lays et leurs virelays, leurs mots et leurs motets *, avec leurs gloses, leurs soulas, sentines et syrvantes, leurs départs moraux et tensons, leurs balades,

* En voici un du treizième siècle, fait par un poëte d'Arras, ville qui, vers le milieu de ce siècle, possédoit une société de *jeux-partis*, ou *questions d'amour*. Ce poëte est *Adam de la Hale*.

LI MOTET ADAM.

Adieu commant
Amourettes
Car je m'en vais dolant
Por les douchettes.
Fors dou douc pais d'Artois
Qui est si mus et destrois
Pour che que li bourgeois
Ont ete si fourmene
Quil ne queurt droit ne lois
Gros tournois
Ont anules
Comtes et roys.
Justiches et prelats tant de fois
Que mainte belle compaigne
Dont Arras me haingne
Laissent amis et harnois

aubades et martegales, et plusieurs autres sortes d'ouvrages, composés en langue romane; car alors les Provençaux commençoient, de nouveau, à avoir plus d'usage des lettres et de la poésie que tous les autres François. Le roman étant à cette époque la langue la plus polie, la plus savante, la plus généralement étendue, les conteurs et les trouvères s'en servirent pour leurs contes et pour leurs poëmes, qui de là furent appelés romans; comme, au contraire, ce langage roman fut appelé la langue provençale, non-seulement parce qu'il reçut moins d'altération dans la Provence, que dans les autres cantons de la France, mais encore parce que les Provençaux s'en servoient ordinairement dans leurs compositions *.

Et fuient cha deus cha trois
Souspirant en terre estrange.

La plupart de ces pièces ont leur beauté principale dans le refrain. En voici une autre du même poëte :

» Chi commenche li gieus de Robin
» Et de Marion Cadans fist.
Marions
Robins maime Robins ma
Robins ma demandé si mara
Robins macata cotele
Descarlate bonne et bele
Soustanie et chainturelle
A leur ina
Robins maime Robins ma
Robins ma demandé si mara.

* *Huet, de l'Origine des Romans.*

Mais en peu de temps toutes les provinces eurent leurs romanciers, et la langue prit insensiblement une nouvelle forme. Des traductions d'ouvrages grecs et latins aiguisèrent les esprits et donnèrent aux écrivains l'occasion de transporter sans cesse, dans leurs ouvrages, les beautés des anciens, d'en emprunter les expressions que la pauvreté du langage moderne ne fournissoit pas encore. C'est sur-tout à cette imitation des anciens, que *Joachim Dubellay* vouloit encore que l'on eût recours de son temps, pour enrichir et embellir cette langue, qu'il annonça d'avance devoir être universelle, et pour ainsi dire la langue dominante de l'Europe. « Les Romains, dit-il *, imitant les meilleurs » auteurs grecs, se transformèrent en eux, les » dévorant, et après les avoir bien digérés, les » convertissant en sang et nourriture ; se pro- » posant, chacun selon son naturel et l'argu- » ment qu'il vouloit élire, le meilleur auteur » dont ils observoient diligemment toutes les » plus rares et exquises vertus, et icelles comme » greffes entoyent et appliquoient à leur lan- » gue. Cela fait, ils ont bâti tous ces beaux » écrits que nous admirons si fort, égalant ores

* JOACHIM DUBELLAY, *de l'Illustration de la Langue françoise*, chap. IV.

» quelqu'un d'iceux, ores le préférant aux Grecs.
» — Se compose donc, celui qui voudra enri-
» chir sa langue, à l'imitation des meilleurs au-
» teurs grecs et latins ». Les règles du goût sont les mêmes dans tous les siècles pour quiconque veut observer la nature et être fidèle à son instinct.

Le goût est la perfection de l'art ; il a ses époques, dont les intervalles sont plus ou moins nébuleux. Les belles-lettres, comme toute autre production de l'esprit, sont sujettes à s'éclipser et à reparoître en différens temps ; et ces périodes sont toujours marquées par un perfectionnement sensible de l'espèce humaine. Souvent l'instant de leur apogée dépend de l'apparition d'un seul homme. *Périclès* vit les arts portés au comble de la perfection dans Athènes. Rome, dont la langue s'embellit sous *Scipion*, produisit des écrivains immortels sous *Auguste*. *Charlemagne*, *François Ier*, *Louis XIV*, furent ceux à qui la France et les lettres durent tout leur éclat. Jusqu'à *François Ier*, la France prit des accroissemens insensibles. On vit quelques poëtes, quelques historiens, point d'orateurs, point de bons moralistes ; ou plutôt les génies, qui eussent pu marquer jusqu'à cette époque, dédaignèrent notre langue et rédigèrent leurs ouvrages en latin. Quels progrès, en effet, eussent pu faire

les lettres françoises, tandis qu'occupée durant trois siècles de troubles et de guerres civiles, la nation toute entière ne respira que pour porter dans la Palestine, et ensuite dans l'Italie, la seule gloire dont on eut conservé l'idée? Au temps des croisades, tous les esprits se portèrent naturellement vers un objet si propre à enflammer des cœurs généreux; il étoit de la nature de ces expéditions de développer bien des talens; dans l'oisiveté des camps, on devoit chercher à se distraire par le commerce des Muses, et les troubadours ne pouvoient avoir une occasion plus favorable de donner à la poésie une nouvelle forme. Mais les études n'en fleurissoient pas moins en France. « Sous *Philippe Auguste*, » dit un auteur contemporain *, l'Université » de Paris étoit dans tout son lustre; jamais il » n'y eut lieu d'étude plus fréquenté que les » écoles de cette ville où l'on accouroit de tou- » tes parts. Ce n'étoient pas seulement les agré- » mens que présentoit ce lieu, et l'abondance » des vivres et des commodités de la vie qui y » attiroient les jeunes gens, c'étoient encore la » liberté entière et les priviléges que le roi » *Philippe* et son père avoient attachés aux étu-

* *Gesta Philippi Augusti. Script. Hist. Franc.*, tom. V, p. 257.

» des; car, ajoute-t-il, nous avons remarqué » plus haut, que *la gloire des Rois et des Em-* » *pereurs est attachée à la connoissance des* » *lettres* ».

Cependant la langue prenoit la forme qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. *Joinville, Guillaume de Lorris* *, écrivirent et charmèrent leurs lecteurs en perfectionnant la langue françoise dans un temps où l'établissement des moines mendians concouroit, avec les disputes scholastiques, à détourner les gens d'étude de

* Citons quelques vers du *Roman de la Rose*, pour donner une idée de son style. Voici comme l'auteur parle des faveurs de la Fortune :

Jupiter en toute saison,
A sur le sueil de sa maison,
Ce dit Homer, deux pleins tonneaux.
S'il n'est vieux homs, ne garçonneaux
S'il n'est dame ne demoiselle
Soit vieille, jeune, laide, ou belle
Qui vie en ce monde reçoive,
Qui de ces deux tonneaux ne boive
C'est une taverne plénière
Dont Fortune est la tavernière
Qui en trait en pots et en coupes
Pour faire à tout le monde soupes
Tous en abreuve avec ses mains,
Mais aux uns plus, aux autres moins
Nul n'est qui chacun jour ne pinte,
De ces tonneaux ou quarte ou pinte,
Ou muy ou septier ou chopine
Si comme il plaist à la meschine
Ou pleine paulme ou quelque goute
Que la Fortune au bec lui boute :
Et bien et mal à chacun verse
Si comme elle est douce et perverse.

toute application aux ouvrages de goût. Mais c'étoit le fort des croisades, et les communications plus fréquentes avec les Grecs et les Orientaux, ne laissèrent pas de procurer à la langue de nouvelles richesses. Le président *Fauchet* fait mention de cent vingt-sept poëtes, qui tous avoient écrit avant la fin du treizième siècle.

Au quatorzième, les Muses semblèrent passer de la France dans l'Italie. *Dante* et *Pétrarque* transportèrent, dans ce climat fortuné, les beautés qu'ils purent glaner dans notre littérature [a]. Il ne nous restoit plus au commencement du quatorzième siècle que quelques restes de ces anciens troubadours, qui, selon l'expression du président *Hénault* [b], étoient les chevaliers errans de la galanterie. La poésie auroit été entièrement étouffée en France par l'inondation des romans, si elle n'avoit trouvé un réfuge en Languedoc. *Clémence Isaure* fixa les Muses à Toulouse, par l'établissement des *jeux floraux*, en fondant une violette d'or pour celui qui feroit les plus beaux vers. « Elle se fonda, dit Mal-

---

[a] « *Pétrarque* est difficile en italien, à cause de beaucoup de » mots que les Italiens n'entendent pas ; ils sont provençaux : » *Ego omnia intelligerem* ». *Scaligeriana*.

[b] Règne de *Charles-le-Bel*.

des récompenses dont il payoit leurs travaux, mirent en françois beaucoup de livres latins, espagnols et italiens ». « Mais nonobstant que » bien entendist le latin (dit *Christine de Pisan*, et ceci fera connoître le style de son » temps et les progrès de la langue dans laquelle » elle s'exerçoit), et que jamais il ne fust be- » soin qu'on lui exposast, de si grant provi- » dence fut, pour la grant amour qu'il avoit » à ses successeurs, qu'au temps à venir les » volt pourveoir d'enseignements et de sciences » introduisibles à toutes vertus. Dont pour » cette cause fist par solemnels maistres souffi- » sans en toutes les sciences et ars translater de » latin en françois tous les plus notables livres. » Si comme Bible en iij manières, c'est assa- » voir le texte, et puis le texte et les gloses en- » semble, et puis d'une autre manière allégo- » risée.... *item*.... *Végèce*, de chevalerie, *item* » *Valerius Maxime*, *item Policratiques*, *item* » *Titus-Livius*, et très-grant foison d'autres ; » comme sans cesse y eut maistres qui grands » gages en recevoient de ce embesoignés ». On voit par l'inventaire de cette bibliothèque remise à *Gilles Mallet*, le premier qui ait eu le titre de garde de la librairie, qu'alors les traductions se multiplioient et devoient beaucoup contribuer à la perfection de la langue. Six tra-

ductions de *Tite-Live* par diverses personnes, dont l'une fut *Raoul de Prêle* [a]; une autre, le prieur de *Saint-Éloi*; un *Salluste*; cinq *César*; trois *Suétone*; *Lucain*; *Valere-Maxime*; *Frontin*; seize histoires de l'Orient ou des croisades d'outre-mer, et quantité d'originaux et de traductions d'histoires modernes. *Charles V* ne se contentoit pas de cette bibliothèque, il en avoit formé d'autres considérables dans ses divers châteaux, et ne craignoit point la dépense quand il s'agissoit d'encourager les savans. *Oresme* et le prieur de *Saint-Éloi* sont les plus connus [b]. *Nicolas Oresme* passe pour auteur d'une traduction de la *Bible*, dont le père *Lelong* fait mention [c]. Mais le style paroît plus ancien, comme on voit en le comparant à celui de *Christine de Pisan*. Voici les premiers versets du 1er chap. de la Genèse. « El commencement Dieu
» crea ciel et terre. La terre a de certes estoit vain
» et voide et tenebres estoient sur la face de
» abisme et lesprit de Dieu estoit porte sur les
» eawes, et dist Dieu soit fait lumiere et Dieu
» vist que ele fut bone et devisa lumiere de

---

[a] Il étoit avocat-général et maître des requêtes; on lui attribue le *Songe du Vergier*, ou *Discours sur la Distinction des deux Puissances*. Il mourut en 1382.

[b] *Mém. de l'Ac. des Insc.*, tom. II.

[c] *Bibl. sac.*, cap. v.

» tenebre et apella lumiere jour et tenebre nuit et
» fait vepres et matin un jour. Donge dist Dieu
» soit le firmament fait en my lieu des eawes et
» departe eawes des eawes. Et Dieu fist le firma-
» ment et disuveri les eawes que estoient soubs
» le firmament et isi est fait ». Le père *Lelong* suppose que c'est la version faite du temps de *Saint-Louis*, en 1227, et dont parle *Jean de Serres*.

Un autre manuscrit de la *Bible*, sur parchemin in-fol., est incontestablement de ce temps : il porte la date de 1372, cinquième année du règne de *Charles V*, et les miniatures sont de *Jean de Bruges* *. Il est terminé par les vers suivans :

A vous *Charles* roy plain d'onnour
Qui de sapience la flour
Este sur tous les roys du monde
Pour le grand bien qu'en vous habonde
Presente et donne cetui livre
Jehan Vandetar votre servaut
Qui est figuré ci-devant
Conques je ne vis en ma vie
Bible d'hystoires si garnie
D'une main pourtraites et faites
Pour lesquelles il en a faites
Plusieurs allées et venues
Soir et matin parmi les rues

---

* *Jean de Bruges* vivoit encore au commencement du quinzième siècle, sous *Alphonse Ier* ; ce fut le premier peintre à l'huile.

Et maintes pluye sur son chief
A jusqu'il en soit venu a chief
Si fu au prince susnommé
Ce livre baillé et donné
Par ledit *Jehan* que je ne mente
L'an mil CCCXII et soixante
De bon cueurs et vaulsist mil Mars
XXVIII jour du mois de Mars.

Ces Bibles, quoique toutes copiées sur la version de *Guyart* *, sont de différens dialectes, et peut-être *Guyart* a-t-il préparé la version de *Jean de Sy* auquel le roi *Jean* fit traduire une grande partie de la *Bible*. Ces deux traductions eurent cours, mais un cours fort limité, jusqu'à ce que celle de *Raoul de Prêle* faite par les ordres de *Charles V*, eut pris le dessus. Voici les premiers versets de la Genèse, que le lecteur pourra comparer avec ceux cités ci-dessus. « Au commencement Dieu créa le ciel » et la terre, laquelle paravant estoit voide et » vainne et estoient tenebres sur la face abisme. » On premier jour il fist lumiere, et pour ce

* On trouve cette version de la *Vulgate*, faite par *Guyart des Moulins*, prêtre et chanoine d'Aire, en 1294, dans la Bibliothèque publique de Genève; *Justel*, secrétaire du roi, en avoit aussi un exemplaire. Elle n'a jamais été imprimée, dit *Richard Simon*, *Hist. crit. de l'Anc.-Test.*, pag. 531. Mais un autre exemplaire est cité par *Huet*, comme imprimé par ordre de *Charles VIII*. Voyez plus bas, où il est question de ce prince.

» qu'il la vist bonne il la devisa de tenebres et
» appella la lumiere jour et les tenebres nuit....
» On second jour il fist le firmament ou de au mi-
» lieu des eaves pour deviser celles qui estoient
» dessus le firmament de celles qui estoient des-
» sous le firmament il appella ciel ».

Nous avons du même temps le *Traité de la Chasse* de *Gaston* (*Phébus*) *de Foix*, dont on trouve différens manuscrits. « Je, (dit-il dans sa
» préface) *Gaston* par la grace de Dieu surnom-
» mé *Phebus* comte de Foys seigneur de Beauzu
» (Béarn) veulx parler de la chasse.... de laquelle
» combien que soit vanthance, je ne pense avoir
» nul maistre..... Et fut commence ce present
» livre le premier jour de may lan de grace de
» lincarnation nostre Seigneur que lon contoit
» mil trois cens quatre-vingt et sept ». La partie théorétique, qu'on ne trouve qu'en manuscrit, est en prose, la pratique est en vers. PHÉBUS, *des Déduits de la Chasse*, 1re édit., par *Ant. Verard*; 2e édit., *le Miroir de Phebus*, 1529.

Comme il importe à la perfection de notre histoire de bien connoître la différence des styles en usage à cette époque, je joindrai encore le morceau suivant d'un auteur contemporain qui confirmera ce que j'ai dit de l'affection de *Charles V* pour les lettres. Il est tiré de maistre *Jehan Corbechon*, qui traduisit le *Traité de la*

propriété des choses, l'an de grâce MCCCLXXIJ *.
Dans son épître dédicatoire, il dit à ce monarque : « C'est desir prince tres debonnaire a » Dieux fichie plante et enracine en vostre cueur » tres fermement de vostre jeunesse si comme il » appert manifestement en la grant et copieuse » multitude de livres de diverses sciences que » vous avez assemblez chascun jour par vostre » fervente diligence. Esquelz livres vous puisiez la profonde eaue de sapience au sceau de » vostre vif entendement pour la espandre aux » conseilz et aux jugemens au prouffit du peuple » que Dieux vous a commis pour gouverner et » pour ce que la vie d'un homme ne souffiroit » mie à lire les livres que vostre noble desir a » assemblez au temps présent vous ne les pouvez » pas veoir ni visitez pour cause de vos gueres » et l'administracion de vostre royaume ».

Charles V attiroit aussi les savans étrangers

---

* *Biblioth. de LA VALLIÈRE*, n° 1470. « Cestuy livre des *Propriétés des Choses* fut translaté du latin en françoys lan de grace MCCCLXXIJ par le commandement de tres puissant et noble prince *Charles le quint* de ce nom regnant en ce tems en France paisiblement. Et le translata son petit et humble chappelain frere *Jehan Corbechon* de lordre de S. Augustin, maistre en théologie de la grace et promocion dudit prince et seigneur tres excellent. Et a été revisité par venerable et discrete personne frere *Pierre Ferget (Farget)* Augustin de Lyon. Chez Guillaume maistre expert en lart de impression 1485. Gothique et figures », Autre que celui cité dans le n° 1470.

à sa cour. Il combla de faveurs *Thomas de Pisan*, qu'il avoit appelé de Venise, et père de *Christine*, dont j'ai rapporté les paroles. Ce fut vers son règne, selon *Pasquier*, que les chants royaux [a], balades, rondeaux et pastorales, commencèrent d'avoir cours; et c'est, en effet, de son temps que se forme, pour ne plus se rompre, la chaîne de nos poëtes françois. *Froissard* faisoit des vers sous le règne de ce prince. On ne doit pas omettre dans une histoire littéraire une belle réponse de *Charles V*. Quelqu'un murmuroit de l'honneur qu'il portoit aux gens de lettres appelés dans ce temps *Clercs*; il répondit : « Les clercs où a sapience l'on ne peut » trop honorer, et tant que sapience sera hono» rée en ce royaume, il continuera à prospérité, » mais quand déboutée y sera, il décherra [b] ».

Sous *Charles VI*, les études se sentirent des troubles qui régnoient dans l'Etat. Un journal de Paris [c], écrit à cette époque, nous fait connoître comment on écrivoit dans cette ville au

---

[a] Le *chant royal* étoit une espèce d'ode à diverses coupures et à refrain. Cette poésie se distinguoit sur-tout des autres par le quatrain, qui la terminoit et formoit l'*envoi*. Le chant royal étoit ordinairement adressé au roi, et depuis à des personnes de haute qualité, ensuite au roi des jeux où les poëtes disputoient du prix. MALVESIN, *Hist. de la Poésie françoise*.

[b] HÉNAULT, *Abr. chron.*, année 1380.

[c] *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, 1729, 2 vol.

commencement du quinzième siècle. Voici les premières phrases de la relation du massacre des Armagnacs, en 1418. « Ainsi estoit Paris gou-
» verné faulcement et tant hayoient les Ar-
» minaz ceux qui n'estoient de leurs bords qu'ils
» proposerent que par toutes les rues de Paris
» ils les prendroient et les tueroient sans mercy,
» et les femmes ils noyeroient et avoient prinses
» pour leur force les toiles de Paris aulx mar-
» chands et à aultres sans payer disant que ces-
» toit pour faire des tantes et des pavillons pour
» le roy, et cestoit pour faire les sacs pour
» noyer les dites femmes.... En icelles sept se-
» maines s'esmeurent les Bourguignons de Pon-
» toise et viurent au jour dit et heure en Gar-
» nelle (à Grenelle) et... A donc prinrent cuer et
» hardement et vindre à la porte Saint Germain...
» et entrerent dedans Paris criant Nostre Dame
» la paix, vivent le roi et le dauphin et la paix.
» Tout joyeux estoit qui se pouvoit mucer en
» cave ou en cellier ou en quelque détour ».

Cependant l'érection des théâtres dont on fixe la date au règne de *Charles VI* (en 1402), devoit contribuer à la perfection de la langue. Quelque peu de cas qu'on fasse des *Confrères de la Passion*, *des Jeux des Clercs* et *de la Bazoche*, il n'a pu se faire que les auteurs de ces pièces n'aient cherché à plaire par la pureté

du langage, et n'aient introduit parmi le peuple nombre d'expressions nouvelles et de gallicismes alors précieux, pour donner de l'étendue et de la vivacité à une langue encore si bornée.

« *Charles* d'Orléans, père de *Louis XII*, » nous a laissé un manuscrit de ses poésies. A » la mort de *Charles VII* (1464), *François* » *Villon* avoit trente-trois ans, et *Jean Ma-* » *rot*, père de *Clément*, étoit né [a] ». Ces heureux succès n'eurent qu'une courte durée. Les sciences s'éclipsèrent, en quelque façon, sous les règnes de *Charles VI*, *Charles VII* et *Louis XI* (1380—1483). Les troubles de l'État, sous les deux *Charles*, laissèrent à ces princes fort peu de loisir pour s'occuper des lettres. Mais c'est sans doute à tort qu'on inculpe *Louis XI* d'avoir peu favorisé les gens de lettres. Dans les supplémens aux *Mémoires de Commines* [b], ce prince est présenté comme ayant été très-instruit dans les lettres ; et l'auteur fait voir qu'il récompensoit libéralement les savans. C'est sous son règne que la barbarie a commencé à être bannie des écoles, et que l'imprimerie

---

[a] Le président *Hénault*, qui écrit ceci sous la date de *Charles V*, paroît avoir fait une transposition : *à sa mort* doit être *à la mort* de *Charles VII*.

[b] Supplémens aux *Mém. de Commines*, contenant l'addition aux *Mém. de Louis XI*, 1713, 1 vol. in-8°.

s'est établie en France. N'étant encore que dauphin, il combla de bienfaits *Alain Chartier*, qui seul fait époque dans l'histoire de notre langue. Secrétaire de *Charles VI* et de *Charles VII*, *Alain* fit les délices de la cour, sous le règne de ces deux princes; *Louis* continua d'employer ce père de l'*éloquence françoise*, digne de ce nom par la beauté de sa prose [a]. *Louis* chérissoit les médecins; on en compte sept qui furent honorés de ses bonnes graces. Les astrologues dont la science, quoique vaine, supposoit d'autres études, les grammairiens, les humanistes, les orateurs, lui furent également chers, et la poésie ne resta pas tout-à-fait inculte sous son règne. Il honora les imprimeurs de sa protection, fit apporter de Fontainebleau à Paris les manuscrits que *Charles V* et *Charles VI* avoient amassés, en accrut le nombre et en donna la garde au célèbre *Robert Gaguin*, général des Mathurins [b], « et d'autant, dit » *Naudé* [c], que *Charles V* avoit déjà établi » comme une forme de bibliothèque royale à » Fontainebleau, qui fut après transportée au » Louvre, où le roi *Charles VI* avoit la sienne,

---

[a] *Duchêne* publia ses *Œuvres*, 1617, 1 vol. in-4°.
[b] *Hist. de l'Imprimerie*, par LACAILLE.
[c] *Hist. abrégée de la Bibliothèque du Louvre.*

» sous la charge de *Garnier de Saint-Yon*, lors
» échevin de la ville de Paris; il jugea que, son
» père *Charles VII* ne l'ayant pu augmen-
» ter ni enrichir, à cause des guerres conti-
» nuelles qu'il avoit eues au recouvrement de
» son royaume, c'étoit une action digne de sa
» grandeur, que de l'accroître et de la per-
» fectionner du plus grand nombre de volumes
» qu'il lui seroit possible, se servant, pour cet
» effet, de *Robert Gaguin*, qui en eut la charge
» pendant son règne.... Cette bibliothèque s'aug-
» menta de telle façon, par la diligente recher-
» che que fit faire *Louis XI* de toutes sortes
» de volumes, que *Louis XII* l'ayant fait de-
» puis transporter à Blois pour servir d'orne-
» ment au lieu de sa naissance, un certain
» ambassadeur, nommé *Bologninus*, auquel on
» la montra, la jugea digne d'être la première
» rangée au livre qu'il a fait des quatre plus
» remarquables singularités qu'il avoit trouvées
» en France ».

Du temps de *Charles VIII*, le garde-des-sceaux *Bureau-Boucher*, *Clémangis*, *Gerson*, rendoient la France illustre par leurs écrits éloquens. Qui doute que, quoique selon l'esprit de ce temps, les ouvrages politiques et théologiques fussent écrits en latin, ces habiles gens n'aient contribué de leur part à purifier une langue

dont l'emploi pouvoit déjà procurer quelque gloire ? Cette langue avoit été celle de *Philippe de Morvilliers*, de *Jean Juvénal des Ursins*, auteur de l'histoire de *Charles VI* : et qui ne lit encore avec plaisir, avec intérêt, les *Mémoires de Commines*, un des plus beaux monumens de cette époque ? « *Charles VIII* » dit *Lefévre* d'Étaples [a], désireux d'étendre » les connoissances divines dans la langue de » ses peuples, fit traduire (de nouveau) toute » la *Bible* en françois. Cette œuvre sainte et » utile fut confiée à son confesseur, savant doc» teur en théologie, nommé *Jean de Rely* [b] », et dès-lors (1487) la *Bible* françoise fut souvent

---

[a] Préface des *Actes des Apôtres*.

[b] *Jean de Rely*, natif d'Arras, chanoine de Notre-Dame de Paris, doyen de Saint-Martin de Tours, et confesseur du roi *Charles VIII*, puis évêque d'Angers, retoucha la traduction de *Guyart des Moulins* (*des Hystoires escolâtres*, ouvrage latin de PIERRE COMESTOR, dont on trouve d'anciennes impressions sous le titre de *Miroir de la Rédemption de l'humaine Lignée*) sous le nom de *Bible hystoriée* ou *hystoriale*, en françois, 1487 : ce n'est pas la *Bible* proprement dite. On cite, entre autres traductions de ce genre, l'*Histoire des trois Maries*, par JEAN DE VENETTE, 1362; réduite en prose par JEAN DROYN, auteur de la traduction de latin en françois du *Régime d'Honneur*. *Droyn* vivoit à la fin du quinzième siècle; il a aussi traduit l'ouvrage de *Badius*. « La Nef des folles selon les cinq sens de nature com» posés selon l'Evangile de monseigneur *S. Mathieu* des cinq » vierges qui ne prinrent point d'uylle avecque eulx pour mettre » en leurs lampes ». 1501.

réimprimée. La poésie prenoit tous les jours plus de faveur près des grands ; les rois mêmes la cultivoient, et nous avons plusieurs monumens de ce temps qui font voir en quelle estime étoit l'art de bien dire dans la cour de nos rois. C'est à *René d'Anjou* que nous devons le joli roman *tres douce Mercy au Cuer d'amour*, écrit en 1457, date de la mort d'*Alain Chartier*, dont la bouche dorée mérita une distinction si glorieuse de la part de la dauphine *Marguerite d'Écosse*. *Charles Ier*, comte de Nevers, qui mourut en 1464, cultiva la poésie, et, à l'exemple des grands de la cour de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, il fit des vers dont quelques-uns se trouvent avec ceux d'un illustre poëte de ce temps, du duc d'Orléans, père de *Louis XII*.

L'invention de l'imprimerie (1435) qui, dès 1460, étoit établie dans les bonnes villes de France et dans plusieurs abbayes, fit la révolution la plus avantageuse aux lettres. C'est, sans doute, à cette invention que nous devons les progrès étonnans que les arts et les sciences firent en si peu de temps. Ce fut par elle que les nombreuses richesses, négligées dans les poudreux dépôts des cloîtres, furent multipliées avec cette promptitude si opposée à la lenteur des copistes, et facilita, par la modicité du prix, l'achat des livres, dépense à laquelle une fortune, même au-

dessus de l'ordinaire, ne pouvoit auparavant suffire *.

J'ai montré en quoi avoit consisté la bibliothèque de nos rois, recueil immense pour ce temps-là, et considéré comme un des plus beaux monumens de la gloire d'un souverain. Quel est aujourd'hui le simple particulier qui, sans être même amateur décidé des lettres, voudroit se contenter de ce prétendu trésor? C'est l'imprimerie, qui, avec l'invention de l'artillerie, la découverte du nouveau monde, celle des verres optiques, et les suites incalculables de la réforme de *Luther*, a donné aux derniers siècles un avantage si marqué sur les précédens.

Il est vrai qu'à en croire certains écrivains, ce seroit à cette réforme que nous devrions les progrès de nos connoissances; mais ne doivent-ils pas convenir que le mouvement étoit donné, que déjà plusieurs écrivains, célèbres par l'im-

* L'histoire si intéressante de l'Imprimerie se trouve dans les œuvres de *Maittaire*; *Panzer* de Nuremberg en a recueilli les plus anciens monumens : plusieurs villes d'Allemagne et de Hollande s'en attribuent l'invention. M. *Fischer*, professeur à Mayence, prouve, par de très-anciens exemplaires, que c'est dans cette ville que furent faits les premiers essais, 1800, 1 vol. in-8°. *Jean Guttenberg* passa à Strasbourg, et y fit connoître son premier ABC en 1434 et 1435; il avoit une presse en état, revint à Mayence en 1438, et y substitua, aux tables ou planches gravées, ses premiers caractères mobiles.

pulsion que leur avoient communiquée les Grecs, s'étoient emparés du domaine des sciences dont l'imprimerie leur garantissoit la perpétuelle possession? Il faut dater le renouvellement des lettres de la prise de Constantinople (1453), prise dont les suites furent si utiles par les rares connoissances qu'apportèrent les savans fugitifs de cette capitale. Tout contribuoit à donner aux études une activité qui ne put qu'influer heureusement sur notre langue, dont l'orthographe, ramenée à des principes généraux et uniformes par d'habiles correcteurs, ne fut plus abandonnée aux caprices des copistes [a].

Ce fut en 1539 que *François Ier* mit la langue en possession de tous ses droits, et bannit absolument des tribunaux l'usage de la langue latine [b]. « Il y avoit à la cour de ce prince une ému» lation très-vive pour cette espèce de gloire » que procure l'amour des arts. Le zèle pour » le progrès des sciences, si capable d'immor» taliser les grands princes, étoit la passion du

[a] L'on voit à-présent, avec surprise, la liste des célèbres écrivains qui ne dédaignoient point, dans les premiers temps, de faire le métier de prote et de correcteur dans les imprimeries de Paris, de Bâle, de Venise, etc. L'on n'oubliera pas ces célèbres *Étienne*, qui exposoient leurs épreuves en public pour en découvrir les moindres fautes.

[b] *Abrégé chron. de l'Histoire de France.*

» souverain. Tout jeune qu'étoit encore *Fran-*
» *çois Ier*, il savoit démêler les gens de mérite;
» il recherchoit ceux qui avoient de la réputa-
» tion dans les pays étrangers; il leur faisoit
» offrir des établissemens honorables; il accor-
» doit, à tous ceux qu'on lui faisoit connoître,
» une protection ouverte, et souvent il ad-
» mettoit, auprès de sa personne, ceux qui
» avoient le même goût. Il désiroit leur con-
» versation, il se plaisoit à les entendre, leur
» faisoit des questions, leur proposoit ses diffi-
» cultés et ses doutes, et prêtoit une oreille at-
» tentive à leurs réponses, * sans que les affaires
» du royaume pussent l'en distraire. De quoi
» n'est pas capable un souverain qui aime
» ainsi les lettres, qui en connoît le prix, qui

* Il fit venir d'Italie le célèbre *Benevenuto Celini*, celui des orfèvres qui eut les talens les plus variés, et le combla de bienfaits. Cet artiste, qui a été lui-même son biographe, raconte ce qui suit; entre autres conversations qu'il eut avec *François Ier*, ce prince lui dit : « Mon ami, je ne sais qui doit avoir plus de » satisfaction d'un prince qui a trouvé un homme à talent qui » puisse remplir ses grandes idées, ou d'un artiste qui trouve un » prince dont il a lieu de se promettre toutes les facilités possibles » pour exécuter les magnifiques idées qu'il conçoit. Si c'est moi » dont vous parlez, Sire, quel bonheur peut égaler le mien! » Convenons, dit *François*, que nous sommes également heu- » reux ». *Vie de* BONAVENTURE CÉLINI, *orfèvre et sculpteur, traduite en allemand par Goëthe*. 1803, 2 part. Je ne sais si cet excellent ouvrage est connu des artistes françois.

» est convaincu qu'elles sont également l'orne-
» ment et l'appui de son état, et qui se trouve
» puissamment secondé par quelques person-
» nes, que rendent recommandables et leur zèle
» et leurs lumières?* » Il mérita le glorieux titre de *restaurateur des lettres*. Outre la fondation du collège de France en 1530, *François Ier* ne négligea rien de ce qui pouvoit répandre les connoissances. Les poètes, les orateurs, et conséquemment les hommes le plus en état de hâter les développemens de notre langue, eurent constamment part à ses faveurs. Ce fut sous ce prince que brilla *Clément Marot*; « cet homme,
» dit *Sainte-Marthe*, que je range dans la
» classe des savans, quoiqu'il n'eût jamais fait
» d'études, né à Cahors, et qui fit si long-temps
» les délices de la cour de France, eût été le
» plus grand de nos poëtes s'il avoit eu fait ses
» humanités. Tandis que les écrivains contem-
» porains parloient un langage si corrompu
» qu'on pouvoit à-peine les comprendre, il
» fut le premier qui connut la véritable élo-

* *Mémoire historique et littéraire sur l'établissement du Collège royal de France*, 1758, 3 vol in-12. Ce fut le chancelier *Poyet* qui introduisit la langue françoise dans le barreau. VARILLAS, *Vie de François Ier*, tom. II. Ce morceau de *Goujet* n'est point un modèle de style, mais il présente un tableau qui ne manque pas d'intérêt.

» cution [a] ». On peut dire, sans flatter ce poëte, non-seulement que la poésie françoise n'avoit jamais paru avec les charmes et les beautés naturelles dont il l'orna, mais aussi que, dans toute la suite du seizième siècle, il ne parut rien qui approchât de l'heureux génie, et des agrémens naïfs de ses ouvrages. Les poëtes de la *Pléiade* sont de fer en comparaison de celui-là; et si, au siècle suivant, un *Voiture*, un *Sarasin*, un *Benserade* et quelques autres l'ont surpassé, ce n'est que parce qu'ils ont trouvé tout fait l'établissement d'un meilleur goût et d'une plus grande délicatesse dans le langage. Il étoit élève de *Jean Lemaire* de Belges [b].

Octavien de Saint-Gelais, qui avoit vu la cour de *Louis XII*, fit connoître, par ses tra-

---

[a] *Bayle*, *Art. Marot.* Voici quelques-uns de ses vers. Après s'être plaint à *François Ier* des persécutions des théologiens et de ceux qui blâmoient les études, il ajoute :

Mais quel grand mal te veulent
Dont tu as fait les lettres et les arts
Plus reluisans que du tems des Césars;
Car leurs abus void-on en façon telle,
C'est toy qui as allumé la chandelle,
Par qui maint œil void mainte vérité,
Qui sous espesse et noire obscurité
A fait tant d'ans ici bas demeurance,
Et qu'est-il rien plus obscur qu'ignorance?

[b] Né en 1472, il fut un de ceux qui, comme fit depuis *Malherbe*, tinrent école de poésie et de grammaire : il eut une grande réputation.

ductions, *Homère* et *Virgile*, dont les courtisans ignoroient la langue. *Mellin* son fils rapporta de l'Italie ce beau style inconnu à la foule des écrivains, et dont il transporta les beautés dans notre langue. Supérieur à *Marot*, il ne vit point sans jalousie les premiers succès de *Ronsard*; mais il est plus lu que lui, parce que ses vers sont plus naturels. *Étienne Dolet* d'Orléans, né en 1509, connu par sa belle latinité, plus célèbre encore par son impiété dont il expia les excès sur le bûcher *, eut, outre le mérite d'une diction aisée dans la langue romaine, commune aux écrivains de son temps, le mérite particulier d'écrire plus correctement qu'eux dans sa langue maternelle. Avec quantité de discours, de traductions, de poésies

* L'imagination déréglée de ce savant l'entraînoit sans cesse aux plus grands excès : il ne savoit garder aucune mesure, quand il vouloit donner des louanges, ou répandre le fiel de sa satire; il vouloit, disoit-on, emporter d'assaut la haine ou la bienveillance de ses contemporains, tenant, pour préjugés, tous les principes de la religion, tous les actes de piété, et n'ayant pour divinité que l'Orgueil, la Haine et la Vengeance : c'est ainsi que les talens les plus distingués furent corrompus par les passions les plus violentes, et par des débauches de toute espèce. Sa fin répondit à la vie qu'il avoit menée : il fut exécuté en place Maubert, le 3 août 1546. C'est une chose digne de remarque, et qui en même-temps fait honneur à la France, que, jusqu'au dix-huitième siècle, nos littérateurs ayent été communément d'honnêtes gens et des hommes religieux.

et de livres de critique, il nous a laissé la *Vie de François Ier*, qu'il a conduite jusqu'à l'an 1539, et un Traité de la ponctuation et des accens.

Ce qui relève encore plus la gloire du règne de *François Ier*, c'est la haute protection qu'accorda aux lettres une princesse illustre, qui, peu contente d'accueillir les savans et de seconder son auguste frère dans les soins de l'administration, occupa elle-même un rang distingué parmi nos écrivains, et laissa des poésies qu'a recueillies avec soin la postérité. Je parle de *Marguerite* de Valois, reine de Navarre, qui, outre plusieurs écrits de piété, composa ces pièces si connues sous le nom des *Marguerites de la Marguerite des princesses*, et « fit en ses » gayetés un livre qui s'intitula les *Nouvelles* » *de la Reine de Navarre*, où l'on voit un style » si doux, et si fluant, et plein de si beaux » discours et belles sentences, que la reine » mère et madame de *Savoye*, lesquelles étant » jeunes voulurent se mêler d'écrire des nou- » velles, quand elles eurent vu celles-ci, eurent » si grand pitié des leurs, qu'elles les jeterent » dans le feu, et ne voulurent les mettre en » lumières * ».

* BRANTÔME, *Dames illustres*. Ce dernier ouvrage, connu sous le nom de *Heptameron*, a été publié par *Gruget*, en 1567

Depuis ce moment, cette langue devint la langue parlée des principales cours de l'Europe. Les guerres d'Italie n'avoient pas laissé de lui être avantageuses. Les divers états de ce pays, Naples sur-tout, possédés souvent par nos rois, et par des princes françois, firent connoître les beautés des poètes illustres qui y avoient fleuri depuis deux siècles. On préféra d'abord, dans la cour de nos princes, la langue italienne toute formée, à la nôtre encore au berceau, et dans la suite les *Médicis* amenèrent à la cour de France ce que celle de Florence avoit de plus poli [a]; l'élégance de cette langue dut avoir une grande influence sur la nôtre. Et qu'on ne s'étonne pas de voir la langue italienne être quelquefois plus estimée que la langue françoise, quelquefois paroître au-dessous d'elle [b].

(Amst., 1698). La même année parut une autre édit. *ibid.*, métamorphosée en nouveau françois. « Celle-ci, dit *Bayle*, plaira à beau» coup de François ignorans et paresseux ; l'autre édition sera la » seule dont les François de bon goût et raisonnables voudront se » servir ».

[a] *Catherine de Médicis*, épouse et mère de trois rois ; *Marie*, épouse de *Henri IV*; *Concini*, *Mazarin*, et tant de favoris italiens.

[b] *Burnet*, ou *Brunet*, philosophe et poëte, né à Florence, et mort dans cette ville, en 1295, composa, dans notre langue, le seul ouvrage qui ait établi sa réputation littéraire (*de l'Origine et de la Nature des Choses*) ; il a long-temps passé pour un chef-d'œuvre. Quelques Italiens paroissoient jaloux de la préférence qu'il donnoit à la langue françoise ; il leur répondit qu'il avoit cru

Cette alternative, trop connue pour avoir besoin d'être appuyée par de nouveaux faits, n'est point une de ces bizarreries imaginaires qui dépendent de la diversité des goûts et des modes; elle tient au flux et reflux continuel des belles-lettres, et aux changemens de domination dans l'un et l'autre pays. Mais ici finit la variation; la langue françoise, une fois consignée dans les écrits précieux du temps de *François Ier*, n'aura plus à lutter contre les talens de quelque habile étranger.

Je ne sais si la langue espagnole, qui, longtemps avant la langue françoise, produisit des ouvrages du premier mérite [a], influa sur celle-ci, ou si, depuis une longue suite d'années, ces deux langues ont puisé dans une source commune, tant est grande l'analogie que je trouve entre l'une et l'autre, quant aux mots [b] qui

que cette langue, plus répandue, seroit une excellente recommandation pour son ouvrage : il le traduisit cependant en italien; et c'est sous cette forme qu'il se trouve imprimé dans plusieurs bibliothèques de Florence : *De Longchamp*, tom. VI. Nous avons rapporté plus haut les paroles mêmes du poëte.

[a] *Nicolas Antonio* comptoit déjà mille trois cents poëtes espagnols (*Bibl. hispana*); la prose de *Vasco de Lobéira* et de *Guevara*; les poésies de don *Rodrigue*, roi d'Espagne, de *Montemaior*, sont excellentes, et avant *François Ier*.

[b] Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir un livre espagnol quelconque. En voici quelques exemples tirés de *Cervantes*, *Nov. IV*, de la *señora Cornelia* : *cavalleros*, cavalier (homme

ne peuvent provenir que du celtique. Les relations de la France avec l'Espagne, les alliances des deux cours, l'emprunt mutuel que les gens de lettres faisoient des productions de l'esprit, et le séjour de tant d'Espagnols à la cour de France, à celles des comtes de Provence et de Toulouse, auront pu faciliter l'adoption de quantité de mots, de belles façons de parler, et perfectionner l'une et l'autre langues. Qui ne sait, d'abord, que les troubadours provençaux passèrent peu-à-peu dans le Languedoc, dans la Gascogne, et franchirent peu-à-peu les Pyrénées? Ce fut à leur imitation que les Espagnols donnèrent une autre forme à leur poésie; les premiers écrivains romanciers de cette nation empruntèrent une partie de leurs fictions à nos anciens conteurs: sources où *Boccace* ne craignit pas non plus de puiser les meilleures de ses nouvelles. L'on a même mis en problême si l'Amadis des Gaules étoit de l'invention de *Lobéira* vers l'an 1403, ou si ce poëte n'avoit fait qu'embellir un ancien roman françois. Mais depuis, ce fut l'Espagne qui fournit à la France les sujets de ses plus brillantes

---

de cour); *como*, comme; *por*, pour; *bien*, bien, beaucoup; *enojo*, ennui, chagrin; *avisan*, aviser, imaginer, donner avis; *galanes*, galans; *valientes*, vaillans, valeureux.

productions. *Corneille* ne craignit pas de copier *Lope de Vëga*, et ne rougit pas de citer les lieux où il a recueilli plusieurs des pensées élevées qui font l'ornement de ses pièces. *Le Sage* ne fit jamais de meilleurs romans que ceux qu'il a tirés de sujets espagnols. Mais une différence sensible, c'est que l'époque de la gloire littéraire des Espagnols est celle où la France commença à dégénérer, et que ceux-ci cessèrent d'écrire dans les instans les plus brillans du siècle de *Louis XIV*.

Après la mort de *François Ier*, notre langue souffrit de nouveau quelque éclipse. Elle eut beaucoup de peine à se maintenir pendant les règnes suivans. La décadence des lettres étoit si marquée, que *Juste-Lipse*, qui vivoit alors à Leyde, écrivoit à *Cujas*, professeur de Bourges, d'étudier soigneusement *Passerat*, l'unique colonne de la science, alors près de s'éclipser, tant l'ancienne gloire des savans de Paris étoit alors flétrie et diminuée *. Or, quel homme étoit plus en état que *Juste-Lipse* de porter un jugement sur cette matière? L'illustre *Choryphée* de la littérature hollandoise entretenoit le commerce

* *Passeratio operam da, qui una columna labenti nunc scholæ; nam vetus sanè Parisiensium doctorum gloria valdè flaccuit et imminuit.* Just. Lips., *Epist. cent.* dec. 1584. *Cujas* mourut en 1590.

le plus universel avec tout ce que l'Europe pouvoit compter de gens de mérite. Nous voyons par ses lettres le cas qu'il faisoit de nos savans, et combien peu il paroissoit vouloir les déprécier. Plusieurs de ces lettres, chefs-d'œuvre de politesse et d'érudition, furent adressées à nos *Donat*, à nos de *Mêmes*, de *Thou*, *Faber*, *Duharlay*, *Turnèbe*, *Florimond*, de *Raymond*, *Fronton du Duc*, *Gronllart*, *Cospéan*, *Brûlart*, etc.; de sorte que ces écrits deviennent des monumens précieux pour notre littérature. Mais je viens aussi d'en nommer les principaux ornemens. J'en augmenterois peu le nombre, en dépouillant le précieux recueil des Éloges de *Sainte-Marthe* *; et c'est avec peine que je remarque que la plupart de ces gens de mérite écrivoient rarement en fran-

* *Sainte-Marthe* s'est fait une grande réputation par l'éloquente et la pure latinité qui règne dans ses *Éloges*; mais il a malheureusement eu le talent d'embellir de petits sujets. Qui voudroit encore mettre au nombre des illustres tous ceux auxquels il a prodigué son encens? Je parlerai cependant encore de quelques-uns, tels que *Baïf* et *Dubellay*. Les *Sainte-Marthe* écrivoient en latin. Selon *Morhoff*, *Scévola* fit des vers comparables à ceux de Virgile. Ses *Éloges* sont plutôt des modèles d'éloquence que des pièces propres à être consultées par l'historien. Il donne, dit *Desmarets* (4. E. ép. XXV), de grands éloges à des écrivains dont les noms sont inconnus dans la *république des lettres*; on y trouve cependant quelques indices dont j'ai éprouvé moi-même l'utilité : il est sur-tout précieux pour l'*Histoire littéraire de la Jurisprudence*.

çois les ouvrages sur lesquels ils comptoient établir leur réputation. Cette défaveur des langues modernes ne s'étoit point bornée à la nôtre, elle empêchoit les progrès de toutes les autres. *Pétrarque* avoit cru immortaliser son nom par des écrits latins qu'on ne lit plus; il ne s'attendoit pas que les jeux de sa muse italienne, ces beaux sonnets qu'il appeloit ses délassemens, devinssent jamais les solides fondemens de sa gloire; et nous voyons de même quantité d'écrits excellens de l'époque dont je parle, condamnés à un éternel oubli, parce qu'ils ont été rédigés en latin.

Si les successeurs de *François Ier* ne présentent pas une si constante application à faire fleurir les études, on peut au-moins dire que les belles-lettres ne furent pas tout-à-fait négligées sous leur règne. *Henri II*[a], *Charles IX*, *Henri III* aimoient la poésie. *Henri II* et *Diane de Poitiers* se plaisoient beaucoup avec les muses. *Charles IX* fit des vers qui honorent la mémoire de *Ronsard*[b]. Il tira *Jacques Amyot*

---

[a] « *Filius Henricus, etsi durior ad hæc studia, hæc tamen* » *recenti patris exemplo liberaliter promovebat, eorumque cele-* » *bres alumnos ad opes et dignitates efferebat* ». SAMMARTH. *Elog. Jac. Rugii.*

[b] Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te donne les esprits dont je n'ai que les corps;
Le maître elle t'en rend, et te sait introduire
Où le plus fort tyran ne peut avoir d'empire.

d'un état obscur, pour en faire le précepteur du dauphin. *Amyot*, fils d'un boucher de Melun, devint grand-aumônier de France. *Henri III* favorisa tous les beaux esprits qui parurent sous son règne : ceux mêmes qui souvent abusoient de leurs talens pour parler et écrire contre lui, eurent part à ses prodigalités. Dans le temps dont je parle, les poëtes et les savans étoient admis par nos rois à une espèce de familiarité *; en voyant les faveurs dont jouirent les poëtes de cette époque, on peut appliquer, avec justice, aux deux *Henri*, ces vers tirés du tombeau de *Henri II*, par *Dubellay*.

Formavit mores, leges edictaque sanxit :
Artibus ingenuis favit et ingeniis.

Ces règnes orageux de *Henri II* et de *Henri III* présentent un autre phénomène littéraire dont la langue peut encore se glorifier; alors parut la fameuse *Pléiade*, où brilloit sur-tout *Ronsard*. *Baïf*, *Ponthus de Thiard*, *Remy-Belleau*, *Jodelle*, *Dubellay*, *Dorat*, dominoient sur le Parnasse. *Villon*, *Saint-Gelais* venoient de disparoître. *Ronsard*, si sublime dans quelques-unes de ses pièces, si burlesque dans quelques autres, et qui, peu réglé dans son désir brûlant d'élever notre langue au point de hau-

* *Dubos*, *Réflexions sur la Poésie et la Peinture.*

teur dont il la croyoit susceptible, *réglant tout*, *brouilla tout*, fit un art à sa guise, et rendit notre langue pédantesque, barbare et forcée; il crut l'enrichir et il l'appauvrit. Son style, mélange bizarre de françois, de grec et de latin, eût d'autant plutôt fait retomber notre langue dans la barbarie, que le poëte dominoit exclusivement : oracle des beaux esprits de son temps, il recevoit leurs hommages comme un légitime encens, et rien de plus outré que les éloges de ses contemporains. Il avoit donné l'Ode aux François *; c'étoit assez pour mériter quelques louanges : peut-être les modernes l'ont-ils trop ravalé. On lui doit l'introduction de l'Ode dans notre poésie, comme celle du sonnet à *Mellin de Saint-Gelais*. *Ronsard* étoit si jaloux de cette invention, qu'il en rappelle souvent le souvenir dans ses écrits : témoins ces vers, qui nous feront juger de son style. Dieu, dit-il,

De sa faveur en France réveilla
Mon jeune esprit qui premier travailla

---

* Voici des vers à la *Ronsard*, par lesquels *Joachim Dubellay* lui attribue cette invention :

Ronsard la plus grand' part de nostre docte bande,
Et de mon ame encor la partie la plus grande,
A qui doit notre lyre et son archet thébain,
Et les nerfs de son fust remonté par sa main.

De marier les odes à la lyre,
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle chanson y peut bien accorder
Et quel fredon ne s'y peut encorder.
Non sans labeur j'entrepris si grand' chose;
Mais le destin qui tout en tout dispose
M'y avoit tant ains que maistre adonné,
Qu'en peu de jours je m'y vis façonné.

Ronsard donna le ton aux poëtes de son siècle, qui se firent une gloire de l'imiter dans sa versification ampoulée; on le regardoit comme l'astre le plus brillant de la pléiade françoise. « Il avoit beaucoup de lettres, mais il avoit » peu de génie. On ne trouve pas dans ses vers » d'idées sublimes, ni même des tours d'ex- » pressions heureux, ni des figures nobles, » qu'on ne retrouve dans les auteurs grecs et » latins. Admirateur des anciens sans enthou- » siasme, leur lecture l'échauffoit et lui servoit » de trépied; mais, comme il met en œuvre » hardiment, et c'est là toute sa verve, comme » il emploie, sans se laisser gêner aux règles de » notre syntaxe, les beautés ramassées dans ses » lectures, elles semblent être de son inven- » tion....; ces beautés étoient capables de plaire » à des lecteurs qui ne connoissoient pas les » originaux. Il est vrai que le langage de *Ron-* » *sard* n'est pas du françois; mais on ne pen-

» soit pas alors qu'il fût possible d'écrire, à-la-» fois, poétiquement et correctement dans notre » langue * ».

Ponthus de Thiard, outre la poésie, cultiva les mathématiques, la philosophie; il fut évêque et théologien; il sut donner à ses excellentes dissertations françoises le nombre et l'harmonie de l'élocution grecque et latine : son éloquence fut telle, qu'étant presque le seul des députés du clergé qui, dans l'assemblée de Blois, eût à cœur les intérêts de *Henri III*, il sut entraîner la plupart de ses confrères dans ce parti. *Ronsard* appeloit *Remy-Belleau* le peintre de la nature. On lit encore avec intérêt ses églogues et ses odes anacréontiques. Son *Poëme des Pierres précieuses* est un des beaux ornemens de ce temps, si peu favorable aux charmes du poëme didactique. *Jean Dorat* joignoit, au goût des ouvrages de l'esprit, une connoissance parfaite des anciens. Les illustres élèves qu'il a faits forment son plus parfait éloge. *Jodelle* fut le premier qui donna quelque relief à la scène françoise. *Dubellay*, homme de cour, et qui

---

* *Dubos*, *Réflex.*, sect. xx, tom. II.

Ronsard en son métier n'étoit qu'un apprentif,
Il avoit le cerveau fantastique et rétif,

disoit *Malherbe*, au rapport de *Régnier*, sat. IX.

avoit vu l'Italie, entrevit les défauts de notre langue et ses besoins; il s'en fit l'apologiste, et travailla avec zèle à sa perfection. Trop pressé dans ses compositious, il renonça à la poésie dans la fleur de l'âge, et une mort précoce lui ôta le loisir de donner à ses œuvres la perfection dont elles étoient susceptibles.

Philippe Desportes, abbé de Tiron, fut un des plus beaux, des plus rares génies de son siècle. S'éloignant de la route tracée par *Ronsard*, il sentit combien le goût pour les hellénismes étoit désavantageux à la langue. Son commerce avec les Italiens lui fit rejeter la rudesse et la barbarie de ses prédécesseurs; ses écrits sont pleins de douceurs, de fleurs, de délicatesses et de mignardises. Fables payennes, expressions contraintes, épithètes obscures, tout cet attirail que l'on avoit introduit dans la langue françoise depuis *Henri II*, fut pour lui une monstruosité contre laquelle il s'éleva avec force; il lui opposa une poésie toute naturelle, mais revêtue pourtant de nouveaux ornemens dont il n'étoit redevable qu'à la fécondité de son esprit: il charma la cour de *Henri III*, et fut un digne prédécesseur de *Malherbe*.

Etienne Taboureau, sieur *Des Accords*, auteur des *Bigarures*, de quelques sonnets, de poésies ingénieuses, mais obscènes, intitulées

les *Touches*, rendit quelques services à la langue. *Lefèvre*, son oncle, avoit fait le *Dictionnaire des Rimes françoises*. *Des Accords* se proposa d'y faire des additions; il traita de la poésie françoise, et fit un *Recueil des Arts poétiques*, selon les principes de *Pelletier*, de *Ronsard*, etc. [a] Dans ce temps, *Bodin* travailloit à sa *République*, et à tant d'autres livres qui ont enrichi la langue françoise; il mourut en 1596, après avoir reçu les marques les plus éclatantes de la faveur de *Henri II* et du duc d'Alençon.

Baïf avoit formé le projet d'une académie, la première, dit d'*Olivet*, qui ait été instituée pour la langue uniquement. Ce projet d'une académie nouvelle, dit l'historien de l'Université [b], donna lieu à quelques délibérations parmi les Facultés. *Jean-Antoine Baïf*, né d'un père très-lettré, et lui-même dévoué aux lettres dès l'enfance, disciple de *Tussan* et de *Dorat*, condisciple de *Ronsard*, cultiva toute sa vie la poésie françoise, et eut la pensée de se rendre chef, ou *entrepreneur* d'une académie de poésie et de musique françoise; il s'associa *Thibaut de Courville*; ils obtinrent du roi *Charles IX*

---

[a] Le *Dictionnaire des Rimes* fut réimprimé en 1596, avec les notes de *Des Accords*.

[b] *Crévier*, tom. VI, pag. 242.

des lettres-patentes qui autorisoient leur établissement. Le roi se promettoit que cette académie seroit une pépinière de bons poëtes et de bons musiciens, qui lui donneroient quelque plaisir, et qui seroient en même-temps profitables au public; il accorda à six des membres les priviléges des commençaux. Le parlement et l'Université, alarmés d'un établissement littéraire, hors de l'enceinte des études (faubourg Saint-Marceau), traversèrent *Baïf* et ses collègues. Mais *Charles IX* exempta la compagnie de la juridiction de l'Université, et *Baïf* tint ses séances, qui furent honorées de la présence du roi, et même de celle de *Henri III*. Cette institution, que *Crévier* cherche à ravaler à une compagnie de jongleurs, ou tout au plus de musiciens, mais dont l'abbé *d'Olivet*[a] paroît avoir une meilleure opinion, pouvoit devenir utile à la langue, par le soin qu'on y prenoit de réformer utilement notre poésie. Les troubles de ces temps [b], la mort de *Baïf*, en 1592, empêchèrent son académie de prendre de la consistance; la trace s'en perdit avec lui.

---

[a] *Hist. de l'Académie françoise.*

[b] *Miles in imbellem civitatem impetu facto omnia* Joannis Baïfii *instrumenta diripuit; ipse paucis antè diebus è vitâ sexagenarius excessit.* SAMMARTH. *Éloge de Baïf.*

Marguerite de Navarre, peu contente de répandre ses faveurs sur les gens de lettres, étoit entrée dans la lice. *Henri II* donnoit des encouragemens; *Jacques Amyot*, *Charron*, *Rapin* *, *Montaigne*, *d'Ossat*, firent aimer leur prose; ils peuvent encore servir de modèles. Ce fut aussi dans ce temps que *Jean Nicod* fit le premier de nos *dictionnaires*. *Montaigne* dit, en parlant du style, que ce sont *Ronsard* et *Dubellay* qui ont donné du crédit à notre poésie françoise. « Depuis eux, ajoute-t-il, je ne vois si petit apprentif qui n'enfle des mots, qui ne range les cadences à-peu-près comme eux ».

Jodelle puisa, dans les poëtes grecs et latins, des richesses qu'il sut heureusement transporter dans notre langue. Il se garda d'imiter *Ronsard* et *Du Bartas*, dont le style boursouflé n'est souvent qu'une copie de phrases grecques, un amas de mots ampoulés, contraires à la simplicité de notre langue. Ses contemporains trouvoient, dans ses écrits, la propriété des mots fort bien observée, les phrases et les figures judi-

* *Rapin* fut un des principaux auteurs de la satire *Ménippée*: on lui doit la harangue de l'archevêque de Lyon, celle du docteur *Rose*; et il prit soin de tout réunir en un corps qu'il joignit au *Catholicon d'Espagne*.

cieusement et adroitement placées, de l'élégance et de la majesté, de l'invention, de l'harmonie, de la gravité dans la structure de ses vers : tel étoit le goût de son temps; tout ce qu'on dit de lui maintenant, c'est qu'il fut le premier qui donna quelque forme à notre tragédie; mais ses ouvrages, quels qu'ils soient, nous font connoître quel étoit l'état de notre langue vers le milieu du seizième siècle[a]. Sans abuser autant du grec que le firent ses contemporains, il ne contribua guère moins qu'eux à gâter la cour, à introduire une espèce de barbarie dans la langue par les mots composés, les termes appellatifs et les périphrases. Ils entrèrent si avant dans l'esprit et dans le cœur des grands de l'un et de l'autre sexes, que, sans les troubles du royaume qui survinrent, ils auroient fait une infinité de disciples et auroient perdu la langue[b].

Le *Livre de la Sagesse*, ouvrage de *Charron*, est écrit avec force, avec énergie; on y trouve un style soutenu, et la prose de cet écrivain philosophe n'a encore rien perdu de sa réputation. *Montaigne* avoit donné ses *Essais* dès 1588; mais *Montaigne* étoit Gascon, dit *Balzac*; son style se sent des vices du siècle et de

---

[a] *Jugemens des Savans*, tom. IV.

[b] SOREL, *Bibl. franç.*

son pays : son âme étoit éloquente ; elle se faisoit entendre par des expressions courageuses : son style a des grâces et des beautés, qui sont au-dessus de la portée de son siècle. Ce seroit une espèce de prodige qu'un homme eût pu parler purement françois dans la barbarie du Querci et du Périgord. Un homme, qui est éloigné du secours des bons modèles, et assiégé de mauvais exemples, seroit-il assez fort pour se défendre tout seul contre femmes, amis, parens, tous autant d'ennemis du bon goût? D'ailleurs, continue M. *de Querlon* *, le françois n'étoit point la langue naturelle de *Montaigne ;* on sait qu'à six ans il ne parloit que le latin. Sa première institution ayant été l'inverse de la nôtre, il a dû long-temps s'en ressentir, le reste de sa vie peut-être ; et, par conséquent, la langue françoise fut pour lui, en quelque façon, étrangère ; de là, les latinismes, l'audace de ses métaphores, et l'énergie de ses expressions ; de là aussi ses incorrections sans

* *Jugement du voyage de Montaigne en Italie*, 1775, 3 vol. in-12. En rendant cet hommage à *Montaigne*, je ne prétends point justifier sa philosophie sceptique, dont *Pascal* a porté un jugement si sévère ; mais gardons-nous de dépriser les éloges que tant d'excellens esprits lui donnent, et qu'on ne peut lui refuser quand on a lu les écrits de Mlle *de Gournay*. Il étoit bon de caractériser son style, pour prévenir l'influence dangereuse d'un si grand modèle.

nombre, ses tournures embarrassées, et le patois qu'il y a semé. Mais la chaleur et la richesse de l'imagination suppléent à tout. Notre langue lui doit quelques mots significatifs. « *Malherbe* » n'étoit point encore venu corriger et dégasconiser la cour, faire des leçons aux princes » et dire : Cela est bon, et cela ne l'est pas. On » ne savoit point qu'il y eût deux usages, dont » l'un est le beau : point de *Vaugelas*, point » d'Académie ; rien de résolu, rien d'assuré » dans notre langue ».

Théophile fit des vers, dont l'harmonie étonna les oreilles habituées à des tournures forcées. *Régnier*, satirique licencieux, sut donner un coloris vigoureux à ses tableaux ; son style se sent encore de l'inconvénient de ses prédécesseurs ; ses discours, disoit *Despréaux*, se sentent des mauvais lieux qu'il fréquentoit.

A la renaissance des lettres parmi nous, il avoit fallu faire deux choses : rappeler la mémoire des anciens, les lire, les imiter, prendre leur esprit, leur méthode, et cultiver notre langue, lui donner de l'étendue, de la grâce, de la dignité *. C'est ainsi qu'en jugeoit *Dubellay* : son *Discours de la Langue françoise* ne tend qu'à ce but. De ces deux choses, la

* *Mémoires de Trévoux*, 1754.

première réussit assez promptement. Les littérateurs du siècle de *François Ier* se remplirent tellement du style des Grecs et des Romains, qu'ils firent revivre, en quelque sorte, les jours de *Démosthène* et de *Cicéron*. Mais la culture de la langue alla plus lentement; et, ce qu'on atteignit infiniment tard, ce fut la belle versification, le goût vraîment poétique; et les poésies de *Théophile* et de *Régnier*, les meilleures de ce temps, nous donnent une preuve bien palpable de la lenteur avec laquelle ce changement se fit. Le seizième siècle, le commencement du dix-septième ne présentent rien de parfait.

La langue n'acquit toute sa perfection que sous *Louis XIII*; de toutes parts les beaux esprits semblèrent se concerter, pour l'épurer et lui donner tous ses ornemens. Les principaux seigneurs de la cour, *Richelieu* à leur tête, firent gloire de bien écrire et d'accueillir les bons écrivains. On connut une autre gloire que celle des armes; et *Balzac*, qui, retiré dans son donjon, a l'art de donner à notre langue un tour, un nombre qu'elle n'avoit pas auparavant, et nous découvre cet arrangement de paroles et cette harmonie dont notre langue n'étoit pas crue capable; *Balzac* trouve, dans son château de l'Angoûmois, autant d'admirateurs qu'il en auroit pu acquérir à la tête des armées;

il fut un des premiers membres de l'Académie françoise, en 1635. *Étienne Pasquier* avoit fait ses plaidoyers, écrit ses *Recherches de la France* cinquante ans plus tôt. Quelle différence entre son style et celui de *Balzac*, nommé, à juste titre, le père de l'élocution françoise, et qui, le premier, sut transmettre dans notre prose toutes les richesses que la poésie avoit accumulées : cette abondance lui a nui aux yeux d'une postérité, plus économe dans l'emploi des trésors de l'imagination ; il écrivoit avant d'être soumis et admis à ce tribunal de juges sévères, dont les membres, soumettant leurs propres écrits à sa juste censure, établirent ce vrai milieu dans lequel se trouve la perfection.

C'est une chose bien remarquable qu'encore une fois les lettres parurent transmigrer d'Italie en France. Le bon goût commença à s'établir chez nous, dans le temps même où au-delà des Alpes, dans l'asile qu'avoient choisi les Muses pendant deux siècles, il commençoit à dégénérer. Le cavalier *Marini*, qui passoit pour l'homme le plus spirituel de son temps, est accusé d'avoir fait décheoir la langue italienne du haut rang où elle s'étoit élevée. *Muratori* s'en plaint hautement dans ses *Réflexions sur le Goût*, et dans son *Traité de la Perfection poétique* *. Si

* *Talora s'incontrino per le rime di chi visse prima di cavalliere*

Fontanini n'accorde pas au père *Bouhours* que la langue italienne soit absolument dégénérée, il reconnoît cependant que la décadence en étoit visible au commencement de ce siècle *.

Plus la réputation d'un écrivain médiocre a d'étendue, plus la contagion de son exemple, et les imitateurs qu'il engendre concourent à répandre le mauvais goût, à ramener la barbarie et à corrompre le langage. Si *Ronsard* avoit prévalu dans le temps où la nation françoise commençoit à cultiver les lettres avec succès, c'en étoit fait du goût, et notre langue perdoit tout son lustre; mais *Malherbe*, mais l'Académie et le sévère *Boileau*, nous préservèrent de ce malheur irréparable.

Ce ne fut guère que du temps de *Malherbe* (R), que l'on commença à bien saisir le génie de la langue pour les ouvrages d'éloquence et de poésie, et que l'on sentit l'inconvénient de s'at-

---

Marino, contuccio a lui principalmente si deve l'infelice gloria d'essere stato se non padre, almeno promotore de si fatta scuola nel parnasso italiano.

* § XI. *Questa peste literaria fra noi si e sparsa anno* 1600 *in giù per opera degli scrittori di poesie, di romanzi e di discorsi academici; onde per questo secolo prossimamente caduto in materia d'eloquenza e di lingua italiana ha mostrata una faccia totalmente diversa dal l'altro precedente degno d'eterna lode, essendo la medesima lingua d'allora in quà andata declinando col suo stilo concettoso, o piutosto iperbolico e gigantesco.*

tacher servilement aux anciens. Dès que l'on eut commencé à se débarrasser des entraves dans lesquelles une imitation servile et mal dirigée avoit retenu nos meilleurs écrivains, ceux-ci reconnurent, et *sur-tout les poëtes*, la nécessité de s'assujétir au génie de la langue maternelle; ils finirent par se méfier des expressions de *Ronsard*; « mais que d'efforts ne fallut-il » pas, pour ramener les esprits à la raison! » *Malherbe* en vint à bout. On vit la langue » françoise prendre sous sa plume un caractère » nouveau; elle devint pure, coulante, har- » monieuse; elle acquit un ton de noblesse, » d'élévation, de dignité qu'on ne lui suppo- » soit pas avant ce poëte ». Ses contemporains le goûtèrent; ils reprirent la simplicité élégante d'*Amyot*, de *Montaigne*, de *Pasquier*. *Malherbe* mérite encore plus d'éloges comme grammairien que comme poëte. Ses réflexions sur *Desportes* font connoître combien il possédoit notre langue; elles furent les avant-coureurs des travaux entrepris depuis dans le même genre. A juger de lui par ses vers, on admire l'élévation de son esprit; en comparant ses premiers essais, les *Larmes de Saint-Pierre*, à ses dernières productions, l'on s'étonne de la marche rapide qu'il fit vers la perfection; devenu délicat dans l'emploi des termes, dans l'usage des

figures, il est le premier qui ait efficacement contribué à perfectionner notre langue : un goût épuré lui donnoit pour les poésies de son temps un dédain, qu'il ne faisoit que trop sentir aux poëtes ses contemporains. Il dit un jour à *Desportes*, dont il étoit le convive, que ses vers ne valoient pas la peine de laisser refroidir un potage ; c'est ce qui donna à *Régnier*, auparavant son ami, l'occasion d'écrire sa neuvième Satire, dans laquelle on voit combien les innovations de *Malherbe* déplaisoient aux poëtes le plus en vogue. Cependant, dit l'éditeur et le commentateur de *Régnier*, avant *Malherbe*, la poésie françoise étoit fort imparfaite ; la plupart des vers, qui avoient paru en cette langue, étoient plutôt gothiques que françois. *Malherbe* entreprit de réformer notre poésie, et de la rendre plus exacte, en l'assujétissant à des règles sévères, soit pour le tour et la cadence du vers, soit pour la netteté de l'expression, ce en quoi il a parfaitement réussi : cette réforme déplut aux poëtes de ce temps-là, accoutumés à l'ancienne licence, qui rendoit la composition des vers beaucoup plus facile. Pensent-ils (disoit *Régnier*),

Pensent-ils, des plus vieux offensant la mémoire,
Par le mépris d'autrui s'acquérir de la gloire ;

Et pour quelque vieux mot, étrange ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer des vers?
. . . .
Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue,
Epier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant.

Joignant l'exemple au précepte, *Malherbe* sut donner à notre versification le caractère qui lui convient; et, l'assujétissant aux règles d'une élocution douce, élégante et facile, il rectifia le goût de nos écrivains, et prépara le siècle de *Louis XIV*, ce qui fit dire à *Boileau*:

Enfin *Malhèrbe* vint; et, le premier en France,
Fit sentir, dans les vers, une juste cadence;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée;
Les stances, avec grâce, apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber:
Tout reconnut ses loix; et ce guide fidèle,
Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle.

Avant lui, nos poëtes avoient du génie et une vaste érudition; le goût leur étoit absolument étranger. C'est *Malherbe* qui, dans un siècle

où la versification étoit encore si informe, et dans le genre de poésie le plus difficile, donna le premier aux Muses françoises cette sublimité d'idées, cette clarté, cette richesse et cette douce harmonie si nécessaires à la poésie, ou plutôt sans lesquelles la poésie n'existe point.

Malherbe mérite ces éloges, s'il n'est considéré que selon le temps où il vécut; mais, si on le compare aux temps postérieurs, et aux progrès prodigieux de la langue, dans le petit espace de temps qui s'écoula depuis lui jusqu'à la fondation de l'Académie, on ne sera pas étonné que cette compagnie, en venant à l'examen de ses ouvrages, n'y ait trouvé que cette seule stance à l'abri de la critique.

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime;
Et, si la vérité peut se dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à leur mort *.

Personne, peut-être, ne fut plus scrupuleux que lui dans le choix de l'expression, et ne souffrit plus du travail qu'il s'étoit imposé, pour purifier la langue de toutes ses imperfections. *Balzac* l'a jugé sévèrement, mais avec équité dans

* PELISSON, *Hist. de l'Académie.*

son *Socrate chrétien* * (S). C'est également cette harmonie de périodes qui fit le principal mérite des écrits de *Balzac*. Cet auteur, aujourd'hui trop méprisé, donna à notre langue de la noblesse et du nombre. *Voiture* embellit notre style; il avoit tous les talens de la société, et parut à la cour dans un temps où l'on sortoit de la barbarie, mais où l'on étoit encore dans l'ignorance. On vouloit de l'esprit, et l'on n'en avoit pas encore; on cherchoit des tours au-lieu de pensées. Les faux brillans se trouvent plus aisément que les pierres précieuses. *Voiture*, né avec un génie frivole et facile, fut le premier qui brilla dans cette aurore de la

---

* Discours X. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appeloit *le tyran des mots et des syllabes*, et qui s'appeloit lui-même, lorsqu'il étoit en bonne humeur, *le grammairien en lunettes en cheveux gris*. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*, qui traite l'affaire des *gérondifs* et des *participes* comme si c'étoit celle de deux peuples voisins, jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avoit accoutumé de dire que, depuis tant d'années, il travailloit à dégasconner la cour, et qu'il n'en pouvoit venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avoit surpris délibérant si *erreur* et *doute* étoient masculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât quand il dogmatisoit de l'usage et de la vertu des *particules*! *Balzac* ajoute cette réflexion : Suivons le conseil que le P. *Lessius* donnoit à *Juste-Lipse* : C'est assez faire l'enfant, et s'amuser à ce jeu de mots et de syllabes; il faut vieillir plus sérieusement et dans de plus graves et de plus importantes pensées.

littérature : *Despréaux* le loue, mais c'étoit dans un temps où son goût n'étoit pas encore formé *. Cependant les contemporains de *Voiture* avoient déjà appris à le juger. Quel que soit le goût dépravé de certaines époques littéraires, il est toujours des esprits d'un jugement plus sûr, qui, bravant l'opinion publique, ne jugent les ouvrages de l'esprit qu'au flambeau de la saine raison. *Voiture* étoit à-peine mort, que *Girac*, quoique médiocre écrivain, ne craignit pas de fronder ses nombreux partisans. Doué de connoissances suffisantes dans les langues, l'histoire et l'antiquité, pour dissiper l'illusion par des écrits lumineux, il attaqua vivement le ton précieux, les plaisanteries insipides répandues dans la prose et dans les vers de *Voiture*, et prophétisa que, dans peu de temps, cet auteur à la mode perdroit tout son crédit, et pourroit à-peine obtenir quelques suffrages parmi les jeunes gens de la province. *Costar* fit en vain l'apologie de *Voiture* : la postérité sut assigner à celui-ci le rang qu'il méritoit par ses futiles écrits. *Sarasin*, disciple, ami de *Voiture*, admira son style; mais il écrivit plus sagement. Tendre, galant, agréable, enjoué, il étoit recherché des personnes de la

---

* *Lettres philosophiques.*

possédoit de plus illustre parmi les beaux esprits. Il étoit de l'Académie, et passoit pour un des hommes les plus heureux de son temps. *Benserade*, que sa naissance appeloit à la cour, parloit et écrivoit agréablement; il avoit l'usage du grand monde; beaucoup d'esprit et d'enjoûment lui fournissoient un fonds inépuisable de fines reparties, qui le faisoient rechercher *. Ainsi ces deux poëtes partageoient la faveur publique; le moindre de leurs écrits excitoit l'enthousiasme, étoit recherché avec empressement. C'est sous ce point de vue qu'on peut juger du bruit que firent les sonnets suivans:

URANIE.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'*Uranie*,
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me *pût* secourir,
Ni qui *sût* rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connois sa rigueur infinie;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon *martyr*, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

---

* *Anecdotes littéraires.*

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'invite à la révolte, et me promet secours.

Mais, lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'*elle*.
Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'*Uranie* est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

JOB.

Sonnet de Benserade.

Job, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa douleur connue;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint;
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre, et se plaint.

Quoiqu'il eût d'extrêmes souffrances,
L'on voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il eut des maux intolérables;
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connois de plus misérables.

Balzac, après une antithèse qui fournit une longue comparaison, où l'un et l'autre des sonnets conserve ses avantages, juge que le premier est peu moral, et le second peu digne d'un chrétien; il proteste qu'il ne voudroit avoir fait ni

l'un ni l'autre, et prouve, vers par vers, qu'ils blessent également les règles de la grammaire et de la raison. L'engouement du public pour ces deux pièces ne justifie que trop la réserve avec laquelle il faut se méfier des réputations usurpées dans des coteries qui se mêlent de juger des ouvrages d'esprit.

Les ouvrages de *Balzac* produisirent un tel effet, que, dès ce moment, la cour et la ville, la chaire et le barreau, les savans appliqués aux études les plus abstraites, comme les beaux esprits qui s'adonnoient aux ouvrages de pur agrément, voulurent avoir le mérite de la pureté de la diction; et c'est à cette tendance universelle à l'élocution que, dès le règne de *Louis XIII*, les François durent leurs grands progrès vers la perfection.

Pélisson nous a transmis l'*Histoire de l'établissement de l'Académie françoise*. *D'Olivet* en a continué les *fastes* jusqu'à la fin du dix-septième siècle; et l'*Histoire de l'Académie* fait, depuis *Louis XIII*, la partie la plus intéressante de l'histoire de notre langue, comme les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* recueillent les monumens de notre langue dans les temps plus anciens : c'est effectivement aux travaux de l'Académie françoise que la langue doit ses derniers succès.

Pour fixer une langue, et pour ne lui permettre que le genre d'ornemens convenables à son génie, au caractère du peuple qui la parle, il fallut, dit M. *Sprat**, ériger une assemblée qui pût procéder à de constantes constitutions sur la manière de bien exprimer les choses. L'on vit, dans le courant du dix-septième siècle, se former, en diverses parties de l'Europe, des Académies dont la plupart ont eu pour objet la politesse du style et le perfectionnement de la langue maternelle. Mais celle qui a excellé pardessus toutes les autres, et qui s'est le plus constamment opposée à la corruption du langage, c'est l'Académie françoise, composée des auteurs les plus célèbres de la nation. Le premier succès de cette institution a été de voir la langue, abondamment purifiée, commencer à prendre, dans la partie occidentale du monde, une place presque égale à celle qu'avoit occupée le grec, lorsqu'il étoit le langage général des marchands, des soldats, des courtisans et des voyageurs.

« Quelques particuliers, logés en divers quar-
» tiers de Paris, ne trouvant rien de plus in-
» commode que de se chercher les uns les autres,
» sans se trouver, résolurent de se voir chez l'un
» d'eux un jour de la semaine; ils étoient tous

* *Hist. de l'Acad. des Sciences de Londres.*

» gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus
» du commun. Dans ces assemblées, si quelqu'un
» de la compagnie avoit fait un ouvrage, comme
» il arrivoit souvent, il le communiquoit à tous
» les autres, qui lui en disoient librement leur
» avis ». Tel fut le berceau de l'Académie. Le cardinal *de Richelieu*, qui aimoit sur-tout la langue françoise, cultivoit lui-même les lettres avec succès, ambitionnoit toutes les sortes de gloire, et avoit l'esprit naturellement porté aux grandes choses, fit un corps de ces personnes privées, et les engagea à s'assembler régulièrement sous l'autorité publique.

Le nom d'Académie françoise, que prit cette assemblée, lui traçoit ses devoirs; elle ne s'en est pas écartée. Les loix, les occupations qu'elle se prescrivit, répondirent à ce titre; elles eurent pour but la perfection de la langue. « Faisant
» réflexion que, de tout temps, la France avoit
» produit de très-vaillans hommes, mais que
» leur valeur étoit demeurée sans réputation au
» prix de celle des Romains, parce qu'ils n'a-
» voient pas possédé l'art de les rendre illustres
» par leurs écrits; qu'à-présent il ne manquoit
» plus rien à la félicité du royaume, que de
» tirer, du nombre des langues barbares, cette
» langue que nous parlons; que notre langue,
» déjà plus parfaite que pas une des langues

» vivantes, *pourroit bien enfin succéder à la*
» *latine*, comme la latine à la grecque, si l'on pre-
» noit plus de soin qu'on n'avoit fait jusqu'ici
» de l'élocution, partie si considérable de l'élo-
» quence; et que les conférences de l'Académie
» étoient le meilleur moyen d'en venir à bout;
» ils résolurent de borner leurs fonctions à né-
» toyer la langue des ordures qu'elle avoit con-
» tractées, ou dans la bouche du peuple, ou
» dans la foule du Palais et dans les impuretés
» de la chicane, ou par les mauvais usages des
» courtisans ignorans, ou par l'abus de ceux qui
» la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui
» disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire,
» mais qui le disent autrement qu'il ne faut;
» que, pour cet effet, il seroit bon d'établir un
» usage certain des mots; qu'il s'en trouveroit
» peu à retrancher, pourvu qu'on les rapportât
» à l'un des trois genres d'écrire auxquels ils se
» pouvoient appliquer; qu'un des moyens dont
» se serviroient les académiciens pour parvenir
» à la perfection, seroit l'examen et la correc-
» tion de leurs propres ouvrages; qu'on en exa-
» mineroit sévèrement le sujet et la manière de
» le traiter, les argumens, le style, le nombre,
» et chaque mot en particulier; et que, pour
» travailler plus efficacement encore à la pureté
» de notre langue, l'Académie tâcheroit d'a-

» bord d'en régler les termes et les phrases, par
» un ample Dictionnaire et une Grammaire
» fort exacte, qui lui donneroient une partie
» des ornemens qui lui manquoient; et qu'en-
» suite elle pourroit acquérir le reste par une
» *Rhétorique* et une *Poétique* que l'on compo-
» seroit pour servir de règle à ceux qui vou-
» droient écrire en vers et en prose [a] ». Tâche difficile, et dont le succès ne pouvoit s'obtenir que par l'autorité des personnes qui composoient cette réunion. Mais qu'elle étoit grande l'autorité de cette Académie glorieuse et triomphante [b], qui a pris subitement un si grand vol, revêtue de la pourpre des cardinaux et des chanceliers, protégée par le plus grand roi de la terre, logée dans son propre palais, remplie des princes de l'église et du sénat, de ministres, de ducs et pairs, de conseillers-d'état, de plénipotentiaires, de gouverneurs de provinces, de chanceliers de l'ordre qui, se dépouillant de toute leur grandeur, et quittant leurs qualités à la porte de cette salle, se trouvoient heureusement confondus pêle-mêle dans la foule d'une infinité d'excellens auteurs, his-

---

[a] *Histoire de l'Académie françoise*, par PÉLISSON.

[b] Discours de M. l'abbé de *La Chambre*, en réponse à celui de M. *Boileau*.

toriens, poëtes, philosophes, orateurs, sans distinction et sans préséance quelconque, et qui tous concouroient à témoigner de l'usage, quant aux termes douteux, à rappeler, dans le langage le plus pur de la Cour, comme dans leurs écrits frappés au coin du bon goût, tout ce que la langue avoit de plus excellent et de plus relevé.

Voyons le tableau, aussi vrai que brillant, esquissé par le peintre de nos moeurs, l'homme du monde le plus propre à saisir les objets sous leur véritable point de vue, *La Bruyère*, en un mot, qui ne trouve point * d'expressions assez vives, pour louer toutes les sortes de talens partagés entre les membres de l'Académie ».
» Veut-on, dit-il, de diserts orateurs, qui aient
» semé dans la chaire toutes les fleurs de l'élo-
» quence, qui, avec une saine morale, aient
» employé tous les tours et toutes les finesses
» de la langue, qui plaisent par un beau choix
» de paroles, qui fassent aimer les solennités,
» les temples, qui y fassent courir? qu'on ne
» les cherche pas ailleurs; ils sont parmi vous:
» Admire-t-on une vaste et profonde littéra-
» ture, qui aille fouiller dans les archives de
» l'antiquité, pour en retirer des choses ense-
» velies dans l'oubli, échappées aux esprits les

* Caractères de ce siècle, tom. II. *Discours de Réception.*

» plus curieux, ignorées des autres hommes,
» une mémoire, une méthode, une précision
» à ne pouvoir, dans ces recherches, s'égarer
» d'une seule année, quelquefois d'un seul
» jour sur tant de siècles? Cette doctrine admi-
» rable, vous la possédez; elle est du-moins
» en quelques-uns de ceux qui forment cette
» savante assemblée. Si l'on est curieux du don
» des langues, joint au double talent de savoir
» avec exactitude les choses anciennes, et de
» narrer celles qui sont nouvelles avec autant
» de simplicité que de vérité: des qualités si
» rares ne vous manquent pas et sont réunies
» en un même sujet. Si l'on cherche des hommes
» habiles, pleins d'esprit et d'expérience, qui,
» par le privilége de leurs emplois, fassent parler
» les princes avec dignité et avec justesse;
» d'autres, qui placent heureusement et avec
» succès, dans les négociations les plus déli-
» cates, les talens qu'ils ont de bien parler et
» de bien écrire; d'autres encore qui prêtent
» leurs soins et leur vigilance aux affaires
» publiques, après les avoir employés aux
» judiciaires, toujours avec une égale réputa-
» tion; tous se trouvent au milieu de vous,
» et je souffre à ne les pas nommer.

» Si vous aimez le savoir joint à l'éloquence,
» vous n'attendrez pas long-temps; réservez

» seulement toute votre attention pour celui
» qui parlera après moi. Que vous manque-t-il
» enfin ? vous avez des écrivains habiles en
» l'une et l'autre oraison ; des poëtes en tout
» genre de poésies, soit morales, soit chré-
» tiennes, soit héroïques, soit galantes et en-
» jouées ; des imitateurs des anciens ; des cri-
» tiques austères ; des esprits fins, délicats,
» subtils, ingénieux, propres à briller dans les
» conversations et dans les cercles ».

Ainsi parloit *La Bruyère*, et la postérité a confirmé la vérité de ces éloges. Dès que ces excellens esprits résolurent de faire de la langue françoise leur occupation ordinaire, les gens les plus éclairés prirent avec raison leur dessein pour le présage de l'accroissement des sciences dans le royaume, et ils ne se trompèrent pas. Tant de fidèles traductions, qui découvrirent les trésors de l'antiquité, et ce que les sciences anciennes avoient de plus caché ; tant de poésies ingénieuses ; tant de discours éloquens ; tant d'histoires, et ces censures amicales dont l'aigreur étoit bannie, dont l'urbanité adoucissoit la sévérité ; ce goût de l'étude, aiguillonné par les applaudissemens, furent autant de moyens d'encourager le savoir, et d'exciter une émulation générale.

Peut-on nier que tout ce qui a paru de plus

estimable et de plus achevé dans l'empire des lettres ne soit sorti de cette source si pure et si féconde? Il suffit d'examiner les commencemens et les progrès de l'Académie. De laborieux génies, les *Budée*, les *Génébrard*, les *Érasme*, les *Rhénanus* et tant d'autres savans philologues du seizième siècle avoient recueilli sans choix les précieuses dépouilles de l'antiquité ; sous *Louis XIII*, il en vint de plus heureux qui, par un goût exquis, chacun selon ses vues, cherchèrent à découvrir et à pratiquer l'art qui étoit encore caché sous cette érudition confuse. De ceux-ci fut composée l'Académie, sur-tout avant que le génie de *Colbert* eût ouvert une nouvelle carrière aux talens par la fondation de l'*Académie des Sciences* (1669—1699), avant qu'un nouveau bienfait de *Louis XIV* eût consacré, sous le nom d'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1663—1710), une société particulière, chargée de rassembler les débris précieux de l'antiquité. Et ce fut dans l'Académie françoise que l'une et l'autre de ces utiles institutions trouvèrent leur berceau, qu'elles acquirent leurs membres les plus distingués, qu'elles apprirent à joindre les ornemens de l'éloquence à la solidité des réflexions, à trouver, dans le génie de la langue, cette foule de mots qui étoient encore à naître,

pour exprimer des idées aussi neuves que l'étoient les admirables découvertes dues à leurs immenses travaux.

Alors la langue des sciences, autre que le langage d'usage, n'eut cependant plus rien de la barbarie du jargon scolastique, et le travail de *Thomas Corneille** eut un champ vaste et des bornes certaines, où, bien loin de défigurer la langue par des termes impropres, les savans l'enrichirent d'une foule de mots vraîment françois, mais jusqu'alors peu connus. Le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* devint un vaste magasin où le commun des hommes puisa de nouvelles idées; celui de l'Académie resta le *Dictionnaire de l'Élocution*. Où est la chose, à quelque précision de pensée ou de sentiment qu'on la réduise, qu'il n'exprime heureusement, et cela sans circonlocution, sans le secours de termes figurés et hardis, que notre langue ne souffre qu'avec peine? N'y trouve-t-on pas un nombre infini de ces termes, qui n'abondent que dans les langues fort riches, et par le moyen desquels elles expriment si nettement les différences presque imperceptibles que l'on peut mettre entre les choses. Elle varie

* *Dictionnaire des Arts et des Sciences*. On peut en dire autant de celui de *Furetière*.

le discours par des nuances infinies, qui, saisies par un habile pinceau, servent à tracer les idées les plus délicates, à donner au coloris la force ou la douceur qu'exige le sujet. C'est avec beaucoup plus de raison que ne le faisoit *Scudery* en 1644, lors de l'Académie presque naissante, que je pourrois dire que tant de rares ouvrages en prose et en vers, en françois et en latin, tant de merveilleux poëtes dramatiques et lyriques, ajoutons tant de poëtes didactiques et héroïques, tant d'excellens traités sur des choses qui tiennent à l'esprit religieux, à la destination primitive de l'homme, tant d'ouvrages de morale, de physique, d'histoire, tant de volumes de belles-lettres et d'ingénieux romans, tant de chefs-d'œuvre que les membres de cette illustre compagnie ont donnés au public, disent bien mieux ce que l'Académie fit pour la langue, qu'on ne sauroit l'exprimer par le discours le plus éloquent.

Dans toutes ses périodes, dans sa naissance sous *Richelieu*, dans sa jeunesse sous le chancelier *Séguier*, dans son nouveau développement au Louvre sous la protection de *Louis XIV*, dans la longue administration de *Fontenelle*, dans le beau siècle des *Duclos*, des *Voltaire*, des *Marmontel*, des *Delille*, enfin dans son renouvellement sous l'empire le plus florissant,

le plus propre à donner tout son essor au génie, l'Académie françoise a toujours été la gardienne vigilante, et la bienfaisante tutrice de notre langue.

Lorsque l'Académie forma le plan de son *Dictionnaire*, elle résolut d'abord d'appuyer, par des exemples tirés des meilleurs écrivains, les termes et les façons de parler qu'elle croiroit devoir adopter; mais, après de longues délibérations, elle décida qu'on ne marqueroit point les autorités. Nous voyons, par l'histoire de ces délibérations, quels avoient été à son jugement les meilleurs écrivains jusqu'à cette époque. Les nommer, c'est compléter ce que j'ai rapporté des succès de la langue jusqu'au moment où il fut question d'en fixer irrévocablement l'usage. *Pélisson* nous a conservé la liste des choix que l'Académie avoit faits. On y mit, dit-il, à diverses fois et à mesure qu'on s'en avisoit : pour la prose, *Amyot*, *Montaigne*, *Duvoir*, *Desportes*, *Charron*, *Bertaut*, *Marion de la Gueusle*, *Pibrac*, *Despeisses*, *Arnaud*, le Catholicon d'Espagne, les Mémoires de la reine *Marguerite*, *Coëffeteau*, *Duperron*, *De Salles*, évêque de Genève, *d'Urfé*, *Molière*, *Malherbe*, *Duplessis-Mornay*, *Du Châtelet*, *d'Ossat*, *Lanoue*, *Dammartin*, *Réfuge* et *Audigier*, auxquels on en auroit sans doute encore

ajouté d'autres, comme, par exemple, *Bodin* et *Étienne Pasquier*, qui ne méritoient pas d'être oubliés : pour les vers, on mit dans le catalogue, *Marot*, *Saint-Gelais*, *Ronsard*, *Dubellay*, *Belleau*, *Du Bartas*, *Desportes*, *Bertaut*, *Duperron* , *Garnier* , *Régnier* , *Malherbe* , *Deslingendes*, *Molin*, *Touvant*, *Montfuront*, *Théophile* , *Passerat*, *Rapin* , *Sainte-Marthe*. Plusieurs de ces auteurs sont maintenant inconnus ; mais ils étoient utiles au but de l'Académie, qui ne prétendoit en donner pour bon que ce qu'elle auroit approuvé. *D'Olivet*, parlant des deux premières éditions du *Dictionnaire*, ajoute : Ni dans l'un ni dans l'autre de ces *Dictionnaires*, l'Académie ne cite d'auteur. Qui voudroit-on qu'elle eût cité ? s'il nous restoit aujourd'hui un dictionnaire latin, commencé par *Scipion*, *Térence*, *Lélius* ; continué par *Lucrèce*, *Catulle*, *Cicéron*, *César* ; achevé par *Virgile*, *Horace*, *Mécène*, leur ferions-nous un crime de n'avoir pas joint à leur autorité celles d'un *Lucile*, d'un *Pacuve*, ou peut-être celles d'un *Mævius* et d'un *Bavius*, comme sont cités, dans les nouveaux *Furetière* et dans les nouveaux *Richelet*, quantité de petits écrivains dont les ouvrages

Parent demi-rongés les rebords du Pont-Neuf.

Nous n'avons point encore d'auteurs classi-

ques, disoit-il alors; c'est effectivement l'Académie qui les a formés, puisqu'en réformant la langue, elle a fait vieillir ce qui existoit avant elle d'écrivains supportables. Depuis son établissement, nos meilleurs auteurs ont été de son corps, où ils ont mérité d'être regardés comme ses émules, et nommés aux places vacantes par le public, quand quelqu'intrigue paroissoit les en exclure. Elle devint un tribunal qui, sans vouloir être irréfragable, donna de la consistance aux mots, aux façons de parler reçues; et, dès ce moment, la langue eut ses formes certaines: ses principes, solidement établis, se retrouvent dans tous les écrits de ce temps. *Voiture*, *Sarasin*, quantité de prosateurs et de poëtes, firent de l'art d'écrire l'art le plus commun. Jusqu'à *Balzac*, c'étoit un mérite de bien écrire; après lui, ce fut une honte de ne pas savoir s'exprimer avec délicatesse; dès-lors, il ne fut plus question que de polir la langue, et de la préserver d'une nouvelle catastrophe. L'on travailla avec plus de zèle, dès qu'il n'y eut plus que quelques scories à rejeter; la critique s'étendit à toutes les parties du discours, à tous les mots; et toute la France répondit au signal donné par l'Académie.

Dès que ces hommes savans et judicieux

eurent remonté aux véritables règles *, on n'abusa plus, comme on le faisoit autrefois, de l'esprit et de la parole; on prit un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus court, plus nerveux, plus précis; on ne s'attacha plus aux paroles que pour exprimer toute la force des pensées; et l'on n'admit que les pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet où l'on se renfermoit. L'érudition, autrefois si fastueuse, ne se montra plus que pour le besoin; l'esprit même se cacha, parce qu'il sentit que toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi, on ne donna plus le nom d'esprit à une imagination éblouissante; on le réserva pour un génie réglé et correct, qui tourne tout en sentiment, qui suit pas à pas la nature, toujours simple et gracieuse, qui ramène toutes les pensées aux principes de la raison, et qui ne trouve beau que ce qui est véritable. On sentit de même que le style fleuri, quelque doux et quelqu'agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre; et que le vrai sublime, dédaignant tous les ornemens empruntés, ne se trouve que dans le simple.

* *Fénélon, Discours de Réception.*

Telle étoit la langue que parloit *Fénélon*, qu'introduisit l'Académie, qu'elle substitua au faux brillant, aux déclamations emphatiques, aux expressions gigantesques, aux termes ampoulés, qu'à l'exemple de leurs voisins, les écrivains précédens avoient pris pour le sublime. Et quelle langue pouvoit mieux mériter cet éloge de *Fénélon*, que celle dont il sut revêtir la prose de tous les charmes de la poésie : que celle qui ne souffre ni jeux de mots, ni ces équivoques affectées qui n'ont point déplu aux Romains dans *Cicéron*, et dont *Sénèque* et ses contemporains ont fait un si grand abus : que cette langue enfin toute naturelle, toute de bon sens, et dont la construction même empêche toutes sortes d'excès?

La langue françoise, maniée par ces grands hommes, éprouva les changemens les plus avantageux sous le règne de *Louis XIV*. D'abord, on employa un style riche en expressions, fleuri et plein de noblesse, mais trop diffus encore, et trop rempli de mots et de façons de parler, empruntés de l'ancien langage *. Bientôt la cour et la ville devinrent trop délicates pour souffrir des taches, rachetées d'ailleurs par tant de beautés. Le goût du jour en fit bientôt disparoître la

* LAMBERT, *Hist. litt. sous Louis XIV*, liv. VIII.

difformité. *La Bruyère*, *Fénélon*, nous disent que ces réformes appauvrirent la langue, en lui ravissant quantité de mots très-propres à caractériser les objets, tandis que nos voisins dirigeoient la réforme de leur langue, en l'enrichissant d'une foule de mots utiles. « Si nos ancê» tres, dit *La Bruyère* *, ont mieux écrit que » nous, ou si nous l'emportons sur eux par le » choix des mots, par le tour et l'expression, » par la clarté et la brièveté du discours, c'est » une question souvent agitée, toujours indé» cise : on ne la terminera point en comparant, » comme l'on fait quelquefois, un froid écri» vain de l'autre siècle au plus célèbre de ce» lui-ci ; il faudroit, pour prononcer juste sur » cette matière, opposer siècle à siècle, et ex» cellent ouvrage à excellent ouvrage ». Voilà comme pensoit modestement un de nos meilleurs écrivains ; c'est lui, c'est *Racine*, c'est *Bossuet*, c'est *Fléchier*, qu'il faut effectivement comparer aux écrivains des siècles antérieurs, et l'on ne balancera pas à qui donner la préférence, à qui accorder la palme. Nos poëtes, pourrions-nous dire avec un illustre académicien, juge d'autant plus compétent,

* Caractères de ce siècle; *de quelques Usages.*

qu'il sut, par ses traductions, enrichir notre langue, et faire aimer les anciens, nous donner une haute idée de leur mérite, en les revêtant d'un style égal à la sublimité de leurs conceptions ; « Nos poëtes, pour avoir ceint leurs têtes » de lauriers immortels, n'ont pas flétri les » lauriers de *Pindare*. Nous avons pour le co- » mique l'équivalent d'*Aristophane*, de *Plaute* » et de *Térence ;* nos tragiques ont régné sur » la scène françoise, comme les *Sophocle* et » les *Euripide* régnoient sur le théâtre grec ; on » a vu, au milieu de nous, le *Phèdre* moderne » manier les fables avec la même dextérité que » l'ancien, l'un et l'autre d'une joie élégante, » d'un badinage instructif et moral, de naïvetés, » de grâces égales, quoique différentes ». Que n'eût pas dit *Toureil*, si, paroissant un siècle plus tard, il eût trouvé tant d'écrivains en tout genre, dont se glorifient et notre langue et notre nation? Il n'est pas ici question de la supériorité marquée qu'auroient les modernes sur les anciens, par la grandeur des découvertes, la sublimité des théories dans les sciences exactes, les développemens de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, les progrès immenses de tous les arts d'utilité et d'agrément ; mais il est question de la perfection de la langue françoise dans le siècle de *Louis XIV ;* et, pour

nous faire une idée de ces progrès, sous un règne si fécond en merveilles, il suffit de remarquer, ce que je développerai bientôt, que tous les étrangers, ceux mêmes qui désiroient le moins ressembler aux François, s'appliquèrent à l'étude de notre langue; que ce fut sous ce règne qu'elle devint la langue de toutes les cours : et, si nous voulons examiner ses productions dans toutes les formes du style, quel lustre n'ont pas donné à ce règne les écrits de *Boileau*, de *Racine*, de *Bossuet*, de *Fléchier*, de *Desmarais*, de *La Bruyère*, de *La Fontaine*, de *Molière*, de *Mallebranche*, de *Choisy*, de *La Chapelle*, de *Toureil*, de *Fénélon*, de *Fleuri*, de tant d'autres écrivains, dont on pourroit donner à peine une liste complète ! Enfin, dit *Voltaire*, qui connoissoit si bien la bonne élocution, la langue fut portée sous *Louis XIV*, au plus haut point de perfection dans tous les genres.

Le beau siècle de ce prince passera toujours pour la période la plus illustre de la langue françoise; il fut cependant quelques momens éclipsé par le style *burlesque*, qui sembla vouloir prendre le dessus, et qui, plus contagieux encore chez un peuple frivole que le style emphatique de *Ronsard*, auroit indubitablement fait perdre à la langue la faveur dont elle commençoit à jouir dans toute l'Europe, si *Boileau*,

réuni à tant d'écrivains justement indignés de l'abus de l'art d'écrire, n'eût, par la sévérité de sa censure, couvert ce genre ignoble du ridicule le plus justement mérité. Quel service n'a pas également rendu à la langue le plus sensé de nos comiques, *Molière*, qui, par les scènes si caractérisées des *Femmes savantes*, sut bannir l'afféterie, non moins nuisible à la pureté du style?

Le style burlesque, si souvent confondu avec le marotique, est banni, depuis quelque temps, de la conversation, et depuis long-temps de nos écrits; s'il a pu plaire, lorsque le goût, non encore épuré, ne distinguoit point la bonne plaisanterie du faux bel-esprit, les agrémens délicats d'une muse enjouée, du grotesque langage d'un satyre encore rustique, il n'en a pas moins été banni par tout ce que le Parnasse a connu d'écrivains propres à servir de modèles. C'est un genre où rien n'est plus facile que de passer les bornes, tant il est difficile de tenter l'explication des choses les plus sérieuses par des expressions plaisantes et ridicules. Rien de plat et de bouffon dans le style de *Marot*; c'est un naïf uniquement propre à son temps, à la nature des expressions alors permises, et qu'il faut, pour ainsi dire, renouveler, comme fit *Jean-Baptiste Rousseau*, pour réussir dans le genre marotique.

Imitons de Marot l'élégant badinage,

Si éloigné de

Ce burlesque à laisser aux plaisans du Pont-Neuf*;

Et, si depuis on a nommé *marotique* l'emploi des mots et des phrases à la mode sous François Ier, ce n'étoit pas alors une tournure de phrase et un emploi de la langue uniquement propre à ce fameux poëte. *Scarron* s'est acquis quelque gloire dans ce genre, mais c'étoit peut-être l'unique de nos auteurs auquel il pût être permis de le tenter. Il obtint du public la souveraineté sur les bouffons de toute espèce; il fut le seul pour qui ce public eut quelque indulgence. Nos bons écrivains sentirent combien cet emploi de termes bas et ridicules étoit nuisible à la perfection de la langue; ils réussirent à le bannir du temple du goût.

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté;
On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des Halles.

---

* *Clément Marot*, cet heureux génie, a rendu le service le plus signalé à notre langue, en la purifiant, la débrouillant, la rendant traitable et intelligible, et lui donnant de l'ordre et de la méthode. *Elog. Sammarth.*

La licence à rimer alors n'eut plus de frein :
Apollon travesti devint un Tabarin.....
Mais de ce style enfin la Cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la Province admirer le *Typhon*.

Ce dernier ouvrage de *Scarron* est oublié; on lira toujours son *Énéide travestie*. Le linguiste trouvera, dans ce qui nous reste des vers burlesques de quelques bons poëtes, certaines expressions, qui eussent été perdues pour la langue, et qu'ils nous ont conservées *.

Dès les dernières années de *Louis XIV*, le vrai goût souffrit de nouveau quelques échecs. Plusieurs abus affectèrent la littérature; une foule d'écrivains s'égarèrent dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la coupable négligence des règles de la grammaire. On a beaucoup écrit dans le dix-huitième siècle; on avoit du génie dans l'autre. « La langue, dit *Voltaire*, fut portée au plus haut point de perfection, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étoient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle

* VAVASSOR, *de Re ludicrâ*.

langue ne dégénère, par l'exemple de cette malheureuse facilité d'écrire, que le siècle passé a donnée aux siècles suivans; car les modèles produisent une foule d'imitateurs; et ces imitateurs « cherchent à mettre en paroles ce qui leur » manque en génie : ils défigurent le langage, » ne pouvant l'embellir ».

C'est contre cette marche rétrograde, mais si ordinaire à l'esprit humain, que les Académies doivent lutter continuellement; elles préservent le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au-moins des prix qu'à ce qui est écrit avec pureté, et réprouvant ce qui pèche par le style, en publiant des écrits dans lesquels les droits de la langue soient énergiquement défendus.

Ne nous imaginons pas cependant que, dès la fin du siècle de *Louis XIV*, la langue soit tombée dans un état de décrépitude. Le style fut peut-être moins pur, moins nerveux; mais il se trouva toujours dans chaque genre un bon nombre d'écrivains distingués. *Fontenelle* donna le ton à la période de temps qui s'écoula entre *Racine* et *Voltaire*. Il voulut briller par des tours fleuris, et par le vernis d'un esprit toujours pétillant; et bientôt le commun des auteurs prit ce caractère avec moins de succès. Les méditations de la philosophie, les progrès

qu'avoient faits les sciences abstraites, ouvrirent une nouvelle carrière à l'imagination. Les beaux esprits gâtèrent la langue par l'afféterie, par la vaine présomption de ne vouloir donner que des fleurs. Des poëmes brillans, mais peu instructifs, des discours composés avec soin, mais surchargés de paroles, caractérisent nos écrivains du temps de la Régence, auquel succéda bientôt celui de la frivolité. Mais les sciences rendirent à la langue ce que l'esprit lui avoit ôté. Les écarts de l'imagination furent compensés par les expressions mâles et énergiques, que fournirent l'étude de la nature, des sciences physiques et politiques. *Buffon*, *Raynal*, d'*Alembert*, *Diderot*, restituèrent à la langue cette gravité, qui est la sauve-garde de la pureté. *Thomas*, *Duclos*, *les écrivains de l'histoire de France*, employèrent un style aussi pur que vigoureux. *Voltaire*, toujours étincelant d'esprit, ne négligea rien de ce qui pouvoit rendre à notre françois le caractère mâle et élégant, dont nos journalistes sembloient déplorer la perte. Quelle force d'expression, quelle brûlante et énergique sensibilité dans l'auteur de l'*Héloïse*, qui, d'ailleurs, s'est permis quelques termes, connus sur les seuls rivages du lac qui l'a vu naître! *Jean-Baptiste Rousseau*, *Louis Racine*, *Lefranc de Pompignan*, ont

montré combien notre langue étoit propre à traiter des sujets sublimes. Les poésies légères, si multipliées dans cet intervalle, lui ont rendu ses grâces, et quelquefois son ingénuité.

Peut-être trouvera-t-on des taches dans les poëmes, dans les pièces oratoires des écrivains de cette époque : le goût réclamera contre l'affectation de mêler trop de maximes à des écrits consacrés au sentiment, de fréquentes anthithèses à des matières de raisonnement; mais la langue elle-même reprochera-t-elle des néologismes, des constructions vicieuses, des fautes grammaticales? Quelle foule d'expressions claires, précises, énergiques, inconnues dans les siècles précédens, et qui des sciences ont passé dans le langage de la société! Combien d'allusions, de métaphores hardies ont enrichi la langue, et lui ont ouvert une source féconde de richesses et de beautés! Des études profondes, dans tout le cercle des connoissances humaines, ont exigé des mots que la langue a fournis dès que le besoin les a commandés; et c'est absolument sur la fin du dix-huitième siècle, que la langue françoise s'est pleinement justifiée du reproche d'être insuffisante pour les arts mécaniques et pour les sciences abstraites. Est-il une expression qui ne soit conforme au génie de la langue, dans ce réservoir immense de connois-

sances de toute espèce, l'honneur de ce siècle, et le dépôt le plus précieux de notre nomenclature? L'*Encyclopédie* étoit à peine terminée, que de nouvelles découvertes, que les travaux de la chimie nous enrichirent de nouveaux termes, et fournirent des ornemens au langage figuré. Ne soyons donc pas les détracteurs du siècle qui nous a vus naître; craignons encore moins pour la langue les effets (si funestes à tant d'égards) des grands changemens que vient d'éprouver la nation.

Il est des momens, où le luxe des États, leur calme intérieur, et la facilité de pouvoir se procurer toutes les jouissances de la vie, deviennent un poison lent qui énerve les esprits, les engourdit, leur donne une mollesse qui dégénère bientôt en une léthargie mortelle. Tel fut l'effet des richesses accumulées dans Rome : l'apogée des lettres si brillantes, tandis que l'état se corrompoit en jouissant des déprédations de *Sylla*, de *Lucullus*, des triumvirs, des conquérans de l'Asie et de l'Égypte, fut bien près de leur décadence, qui suivit les dernier soupirs d'*Auguste* et de *Mécène*. Dans cet état de langueur, il faut, et pour les empires et pour les esprits, une secousse violente, qui rétablisse la circulation dans les veines de l'État, élève à de nouvelles pensées, et soit comme une flamme élec-

trique, capable de rendre au corps toute son énergie; et c'est cette cure dangereuse, non voulue, non pressentie, qu'a entreprise, ou plutôt qu'a opérée la Révolution. L'on avoit prétendu, avec quelque fondement, qu'il n'y avoit que les états républicains, qui pussent donner aux esprits l'essor suffisant pour développer tous les talens de la parole, et que les grandes catastrophes pouvoient seules procurer à la poésie toute l'énergie dont elle est susceptible : c'est ce qui est encore plus vrai de l'art oratoire. En lisant *Démosthène, Cicéron, Chatham*, on trouve dans leur éloquence une mâle vigueur, une majesté d'expressions, à laquelle on ne croyoit point l'éloquence françoise capable d'atteindre. A peine osoit-on convenir que les grands sujets de la Révolution suffisoient, pour fournir à la tribune, des orateurs dignes d'être comparés aux anciens. Mais l'électricité du patriotisme, les grands intérêts de trente millions de citoyens, l'ambition démesurée de grands scélérats, ont inspiré ces orateurs véhémens, dont les discours *feront l'étonnement de la postérité la plus reculée* *. Si l'ambition déréglée de plaire aux vils instrumens de factions tumul-

---

* Voyez *École politique.... Collection des meilleurs Ouvrages....* par *Dugour*, 1790—1793.

tueuses, a pu ravaler la majesté de la tribune à quelques expressions démagogiques, indignes de la grandeur du sujet, ces expressions, hors du génie de la langue, se sont noyées dans les vagues agitées de l'opinion populaire qui les avoit produites *. Leur nouveauté n'a pu tenir contre la propriété des mots usités jusqu'alors. La hache même de la révolution les a condamnées à l'oubli avec leurs auteurs.

Ce que de grands génies avoient entrepris avec courage, fut continué avec une persévérance dont la nation ne paroissoit pas capable. La carrière des sciences s'étendit à mesure que la méditation des anciens inspira de nouvelles vues. *Buffon* laissa son travail imparfait : d'*Aubenton*, *Bexon*, *Vaillant*, *De la Cépède*, *Cuvier*, en continuèrent les dernières parties dans les moindres détails. La plume de *Lavoisier*, à

* Rien n'est si favorable au néologisme que les tems de troubles, où, trop occupée de la chose publique, l'opinion ne frappe pas les infracteurs des règles du langage.

Quelques compilateurs, des Allemands sur-tout, se sont empressés de recueillir ces apparitions éphémères. Dès 1795, *Shetlage*, docteur de Gottingue, fit paroître son *Dictionnaire néologique*. En parcourant ces recueils, on eprouve une répugnance indicible à adopter ces prétendus signes de la pensée. L'on n'y trouve ni l'analogie, ni la structure des syllabes, ni ces terminaisons lumineuses qu'exige le génie de la langue, et qui seules en auroient pu garantir l'adoption.

peine tombée de ses mains, lorsqu'il devint la victime de nos fureurs, fut ressaisie par de dignes successeurs, que ni les travaux du ministère, dont les détails sont les plus minutieux, ni la présidence de l'assemblée la plus auguste, de celle des conservateurs de nos lois, ne purent distraire de leurs travaux chéris. Les *Jussieu* se virent surpassés par des botanistes qui, animés par la munificence de l'auguste *Joséphine*, et trouvant une nouvelle création dans les collections qu'elle favorise, joignirent, à la sagacité de l'examen et à la justesse de la classification de tant de familles auparavant inconnues, l'art d'embellir leurs descriptions de tous les charmes de l'éloquence. Il fallut donner à la botanique un langage plus relevé, lorsqu'elle trouva une protectrice éclairée dans l'épouse du plus grand des héros. Les voyages de *long cours* furent le véhicule, qui devoit réunir à la Malmaison les végétaux découverts dans les îles glacées du Nord, sous le ciel brûlant de la Zône-Torride, le long des bords fangeux de la mer Caspienne, et sur la cîme gigantesque du Chimboraçao. Si le Nord produit un homme, aussi courageux qu'instruit, et qui veuille s'exposer à mille périls, pour recueillir les richesses des trois règnes, cachées jusqu'ici dans les vastes déserts qui bornent les riches campagnes du

Pérou, du Chili, et semblent rendre impossible toute communication entre l'isthme de Panama et ces rivages pestilentiels de la Guyane, où tant de victimes du devoir viennent d'apporter les vertus et l'innocence bannies de notre continent, et expier héroïquement, dans une résignation religieuse, le fanatisme d'une faction destructrice de toutes les vertus; s'il faut franchir ces routes parsemées de feux souterreins, obstruées de forêts impénétrables, de fleuves indomptables, et couvertes de quadrupèdes féroces, de reptiles venimeux, la France encouragera ses pas audacieux, *Bompland* partagera ses fatigues. Ce sera dans Paris qu'ils viendront déposer leurs collections, et notre langue en fera connoître les merveilles à tous les peuples de l'Europe. Quelle étoit la minéralogie en France, avant que *Sage* eût formé le plan d'en réunir les trésors épars? Et nous avons vu l'établissement de l'école des mines, et cette quantité d'excellens ouvrages, dont *Haüy* dirige les ramifications vers un centre commun.

Ce seroit ainsi, qu'en parcourant le domaine des sciences dans toute son étendue, nous verrions par-tout les dégâts de la Révolution réparés, et la gloire de la littérature françoise recevoir un éclat durable, dans l'instant même où tout sembloit conjurer sa ruine. Effaçons le

souvenir de cet affreux vandalisme, que le sénateur *Grégoire* ne s'est pas contenté de dépeindre, mais dont il a si glorieusement coopéré à prévenir les malheureux effets. Dans le moment le plus critique, les savans, les lettrés sont réunis dans un centre commun; l'Institut remplace et les académies et les sociétés littéraires; fort de la réunion de tant de lumières, il coordonne les études; et secondé par *François* *, il répand un nouveau jour, et dissipe les ténèbres qui présageoient une funeste ignorance. C'est à cette réunion que les lettres doivent leur salut, et c'est dans cette illustre société qu'au renouvellement de l'ordre, un de ses membres appela ses collègues autour de lui, pour s'aider de leurs lumières, dans la restauration à laquelle il est appelé par le voeu de la nation. Les sciences et les loix sont destinées à consolider un empire, fondé par la valeur et le concours de leurs lumières.

La guerre, qui, jusqu'à notre siècle, sembloit être le fléau de la science, est devenue, sous le Directoire, par l'influence que *Carnot*, que *François* (de Neufchâteau), conservèrent sur les esprits, un nouveau moyen de varier

* M. le sénateur *François* (de Neufchâteau).

les découvertes, d'enrichir la France de tous les trésors propres à faciliter les progrès des arts, à étendre le domaine de la science. On crut revoir les beaux jours de la république romaine, où les *Scipion*, les *Marius*, les *Sylla*, ornoient leurs triomphes, et des monceaux d'or enlevés aux peuples vaincus, et des chefs-d'œuvre de la Grèce, de l'Asie, de l'Égypte et de l'Afrique. Les Musées de Naples, de Rome, de Florence, de Vienne et de Berlin; les manuscrits du Vatican, avec cette imprimerie propre à publier la gloire des François en cent langues diverses; les statues, les tableaux, les dépouilles de l'ancien monde, qui ornoient la capitale du nouveau, qui décoroient les villes les plus célèbres de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, sont les trophées immortels dont notre galerie impériale devient le dépôt. L'Égypte voit, dans les François, non des vainqueurs fumant de carnage, mais de pacifiques littérateurs, dont les premiers soins sont de former un Institut, dont les premiers pas se portent vers la recherche des monumens, dont les loisirs, dirigés par *Denon*, destinent à l'Europe ces fruits immortels de leurs veilles, et nous transmettent ces dépouilles précieuses, que le Mamelouck et le Bacha rendoient invisibles aux regards avides des voyageurs de toutes les nations. Le voyage de

l'Égypte sera, pour la postérité, le chef-d'œuvre de la gravure et de la typographie; la langue y trouvera de nouvelles analogies, de nouvelles formes et de nouveaux ornemens. *Napoléon* ne fera pas un pas, sans être suivi de ce cortège de savans, destinés à recueillir de toutes parts ce qu'a de tout temps produit le génie varié des peuples. Les harangues, les panégyriques, dans lesquels des exploits toujours nouveaux exigent toujours de nouvelles expressions, la majesté des loix, relevée par l'éloquence qui en expose les motifs; le caractère mâle et décidé de nos discussions politiques; l'enthousiasme qui réchauffe l'imagination de nos poëtes; l'éclat et la dignité de nos fêtes nationales; tout contribue à donner à notre langue toute l'énergie, toute la grâce dont elle est susceptible. Elle devra enfin un nouveau lustre aux travaux constans de l'Institut national, qui, embrassant tous les genres d'instructions, et remplaçant dignement l'Académie françoise, continue à veiller sur le dépôt de la parole *.

* La classe d'histoire et de littérature ne cesse d'enrichir la langue par de nouvelles productions, et les travaux de la grammaire continuent d'être l'objet de ses soins. Le 15 germinal an IX, après cette nouvelle organisation qui fixa irrévocablement l'objet

Maintenant que, jouissant d'un plein repos dans la vaste partie du continent où les sciences sont en honneur, nous voyons les études recevoir tant d'encouragemens, et rompre, avec une nouvelle vigueur, le silence momentané que les armes leur avoient imposé, quel sort glorieux ne doit pas avoir la langue françoise, qui regarde, comme son domaine assuré, l'espace immense circonscrit par les derniers triomphes des armées françoises, et qui ne voit pas, sans l'espoir d'un nouvel accroissement, s'unir étroitement à la France cette puissante confédération germanique, à laquelle notre langue deviendra aussi nécessaire que nos loix, et qui, par un commerce plus intime avec la Mère-Patrie, contracte la nécessité d'en adopter le langage, partie presque inséparable de ses nou-

---

de ses études, elle se fit rendre compte, par M. *Andrieux*, des moyens de reprendre le travail du *Dictionnaire*. Les conclusions adoptées, l'Institut a nommé dans les trois classes une commission de douze membres, pour s'occuper de la continuation de ce travail. Il choisit ceux des membres dont les connoissances promettoient les plus grands succès. Les termes des sciences mathématiques et physiques furent confiés à MM. *De la Cépède*, *Delambre*, *Haüy*, *Guyton*; ceux des sciences morales et politiques, à MM. *Dacier*, *Neigeon*, *Daunou* et *Cabanis*; et ceux de littérature et des beaux-arts, à MM. *Andrieux*, *Domergue*, *Villars* et *Pougens*. Les questions grammaticales concourent aux prix, comme celles des sciences et des arts les plus utiles.

velles institutions! Le sage *Fénélon* faisoit consister la force et la félicité d'un état dans la bonté de ses loix. Or, qui n'admirera cette majestueuse simplicité d'un *Code*, devenu la règle universelle des constitutions européennes? Qui ne verra que les conquêtes journalières de ces sages institutions sur l'abus du pouvoir et la tyrannie de la puissance, deviendront un nouveau moyen de faire régner notre langue dans toutes les parties de l'Europe, où l'introduction du Code exigera la connoissance de la langue dépositaire de l'original, et dans laquelle l'esprit qui l'a dicté reçoit son plus parfait développement? S'il n'y a plus de *Pyrénées*; si, du fond de la Dalmatie jusqu'aux bords de la Vistule, *Astrée* revient régner sur ce continent, habité par des peuples unis par les mêmes principes, et dirigés vers le même but, la langue françoise continuera d'être l'organe universel, qui resserrera les liens formés par la sage politique du plus étonnant des mortels.

Tel devoit effectivement être le sort de la langue françoise : florissant sur le sol de l'Europe, le plus propre à former un langage, qui, malgré ses imperfections, peut le disputer, pour la richesse et les agrémens, avec tous ceux des pays voisins, elle devoit nécessairement, par la réunion d'autant d'avantages, rester long-temps

bornée à la nation qui l'avoit enrichie. Bientôt elle se répandit au loin. Suivons ses progrès dans les pays étrangers, et voyons comment s'est préparée peu-à-peu cette *universalité*, qui en fait à-présent le plus bel apanage.

En considérant l'état de la France depuis le règne de *Louis-le-Jeune*, où nous avons trouvé les premiers vestiges d'une distinction essentielle entre la langue françoise et la romane, nous verrons les provinces éloignées former des États séparés, à-peine attachés à la monarchie par les liens de la féodalité, conservant, perpétuant jusqu'à nous le langage de leurs anciens habitans.

L'Isle-de-France, les provinces qui n'ont pas été démembrées de la couronne, qui jamais n'ont été envahies, ou ne l'ont été que momentanément, qui n'ont point été régies par des pairs, ou ducs, ou comtes, ayant leur cour, leur résidence, leur capitale ; ces anciennes provinces, dis-je, ont toujours adopté la langue de la cour de nos rois. La langue françoise, telle qu'elle pouvoit être parlée dans les différentes époques, s'y est conservée sans mélange. On sait que trois provinces formoient originairement le domaine de la couronne : l'Isle-de-France, la Picardie, l'Orléanois. Les Carlovingiens réunirent toute la France; mais elle fut de nouveau divisée pen-

dant le cours de leur règne. La troisième race, dont il est question, ne parvint que peu-à-peu à réunir ces grandes possessions par hérédité, par droit de conquête, ou par des traités. Les Capétiens acquirent six provinces; les *Valois*, quatre; et la maison de *Bourbon* y en a ajouté dix *.

La langue françoise n'eut pas toujours la même prépondérance, ou ne fut pas toujours également en usage dans ces diverses acquisi-

* Tel fut l'état de la France avant la révolution. Le traité de Lunéville consolida les acquisitions faites par la République, et l'Empire étendit de nouveau ses bornes, en réunissant des provinces encore en séquestre. Depuis, le système politique lui donna l'embouchure de la Meuse, le Garigliano pour frontières; mais il n'est question que des provinces où la langue françoise est d'un usage habituel. Suivons ces diverses époques:

Le *Berri* fut acquis par *Philippe Ier*, en 1050.

La *Touraine*, la *Normandie*, par *Philippe-Auguste*, en 1180.

La *Champagne*, le *Languedoc*, le *Lyonnois*, par *Philippe-le-Bel*, 1283.

Le *Dauphiné*, par *Philippe-de-Valois*, 1328.

La *Saintonge*, le *Limousin*, l'*Aunis* et le *Poitou*, par *Charles V*, 1380.

La *Guyenne*, par *Charles VII*, 1415.

La *Bretagne*, la *Provence*, la *Bourgogne*, la *Marche*, l'*Auvergne*, par *François Ier*, 1520.

Le *Béarn*, la *Gascogne* et *Foix*, par *Henri IV*, 1610.

L'*Alsace* et l'*Artois*, par *Louis XIII*, 1620.

La *Flandre*, la *Franche-Comté*, le *Nivernois*, par *Louis XIV*, 1660.

La *Lorraine*, 1738; la *Corse*, par *Louis XV*, 1768.

tions. Une bonne carte chronographique de la France serviroit à la chronologie de la langue; ce seroit le guide le plus sûr pour connoître les différens idiômes. Les Goths, qui s'établirent, dès le quatrième siècle, entre la Loire et les Pyrénées, y laissèrent des traces de leur langue. On les trouve encore dans le languedocien, le gascon, le biscayen, qui, plus ou moins mêlés avec les mots originaires des habitans des provinces limitrophes, avec le *vascongade* conservé dans les provinces biscayennes de Guipuscoa, d'Avala et de Biscaye, formèrent ces différens patois *, ou langages corrompus, si fréquens dans le midi de la France.

Les Provençaux ont eu si long-temps leurs comtes particuliers, que la langue, cultivée par la cour, et devenue bientôt la langue écrite sous la plume des célèbres troubadours, a reçu ses formes inaltérables, comme le languedocien, par les mêmes moyens, sous les comtes de Toulouse. Le limousin, le poitevin, tiennent du bas-breton; et cette langue, reste précieux de l'ancien gallois ou celte, a paru se perpétuer, et

* Le mot *patois* signifie langage du pays, langage paternel, et ce mot semble venir de *pater*, en ôtant l'*r*, comme dans *patenôtre*. Parmi les Languedociens, dire : *Êtes-vous patois ?* c'est demander : *Avons-nous un même langage paternel ?* DUCATIANA.

s'est perpétuée plus facilement par l'isolement dans lequel vivent les habitans [a], sur-tout pendant le temps si considérable qui s'est écoulé jusqu'à la réunion entière de ce pays, après le mariage d'*Anne de Bretagne.*

L'Artois, toujours plus en relation avec la cour, conserva un langage très-pur, eut ses poëtes, ses historiens, dès les premiers temps de notre littérature, sans être retardée dans ses progrès par la langue flamande, long-temps parlée par ses comtes, et usitée dans les pays limitrophes de la Basse-Allemagne, dont le langage est très-corrompu.

On voit l'influence des événemens politiques sur le langage, même dans les provinces qui, au-delà des Pyrénées, ont eu quelque temps des François pour Souverains. C'est à cette circonstance que l'historien de la langue espagnole attribue la diversité notable, qui se trouve entre les principaux idiômes usités en Espagne [b].

Les Espagnols, dit *Aldrète*, retirés dans les montagnes, ayant imploré le secours des François, pour conquérir la Catalogne, donnèrent lieu à l'établissement des comtes de Barcelonne; et la langue de cette province se confondit avec

---

[a] *La-Tour-d'Auvergne, Origines gauloises.*
[b] *Aldrète, del Origen de la Lengua hispana.*

celle des François; ce qui fait que le catalan a tant d'analogie avec le languedocien, ou la langue de Narbonne, dont il tire en partie son origine. Aussi, dès que cette principauté eut secoué le joug des Maures, elle reconnut la souveraineté des rois de France; ce qui, pendant plusieurs années, ne fut qu'un titre honorifique employé dans les actes publics.

Le royaume d'Arragon, réuni à la Catalogne, étant tombé en la puissance de don *Raimond*, comte de Barcelonne, par son mariage avec *Pétronelle*, fille de don *Ramire*, la langue catalane s'étendit avec le domaine du prince. Rien de plus commun, dans l'histoire de nos troubadours, que de les voir passer de la Provence dans le Languedoc, et traverser les Pyrénées pour faire briller leurs talens à la cour de ces Souverains; et cependant, ce que l'on connoît de leurs chansons est ou provençal, ou de quelque idiôme de notre langue. Les mêmes causes produisirent les mêmes effets sur le portugais, dont le mélange avec la langue françoise n'est pas douteux. Ce mélange se fit, lorsque, *Alphonse VI* ayant donné (1109) cette province en dot à Thérèse sa fille, don *Henrique*, époux de cette princesse, et né en Franche-Comté (à Besançon), vint faire la guerre aux Maures.

Son exemple, celui du roi *Alphonse Ier*, son fils, introduisirent notre langue parmi les grands; elle prit même quelque faveur parmi le peuple.

La langue *limousine*, qui est un composé de l'espagnol, du françois et de l'italien, a fait une fortune presque égale à l'idiôme du Languedoc. Elle s'est répandue dans le Quercy, le Limousin, l'Auvergne, le Bugey, dans une partie de la Provence et du Languedoc. Il fut un temps où c'étoit l'idiôme le plus commun de la Catalogne et de quelques autres provinces espagnoles. Comme la langue provençale, elle eut ses troubadours et ses poëtes: aussi les historiens de la poésie provençale comptent-ils plusieurs de nos auteurs limousins, comme s'ils eussent parlé la langue usitée sur les bords du Rhône. On trouve des morceaux de cette poésie dans les époques les plus reculées de notre littérature*. Un des plus célèbres écrivains dans cette langue, est *Ausias March* (Osias Marc), qui florissoit du temps de *Calixte III*, vers

---

* Dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, tom. IV. LEBEUF, *État des Sciences*, en rapporte un du temps de *Henri Ier*. DUCANGE, *Gloss.*, transcrit un Diplôme de l'an 1100. Voyez *Hist. litt. de la France*, t. VII, pages 22-55.

1425. Quoique né à Valence en Catalogne, il préféra cet idiôme à sa langue maternelle, ou plutôt il l'employa, parce qu'elle dominoit alors dans le pays. Ses quatre livres de *Cantica* ont été recueillis avec soin, et traduits en diverses langues; nous les voyons cités avec éloge par les meilleurs critiques *.

Voici quelques vers de ce poëte qui donneront une idée de l'emploi de cette langue.

Demanda feta per Mossen Ausias March, à la Seniora Nacleta de Borja, neboda del Padre Sant.

Entre l's ulss et las orellas
Yom trob un contrast molt gran
E d'aquell Jurgessau's fan
Parlant de vos maravellas
Dien los ulls que val molt mes
De vos los veurer que l'oir
Ellas no volen consentir
Dient que lo contrari es
Vos qui de tots valeu mes
D'aquest dos mirau los fins
Axi de fora com dins
No l'es guart qui propil l's es.

---

* Resnel, Diss. sur les Poëtes couronnés. *Mém. de l'Ac. des Belles-Lettres*, t. XV. Crescimbeni, *Giunto al* Nostradamo, *della volgar Poesia*, p. 171.

Bastero, qui a traduit notre poëme en italien, rend ainsi ces tercets :

Fra gli occhi e le orecchie
Io mi trovo un contrasto molto grande
E di quello giudessa vi fanno.
Parlando di voi maraviglie
Dicono gli occhi che vale molto piu
Il guardarvi che l'udirvi.
Ma le orecchie non vogliou consentire
Dicendo che è tutto il contrario
Voi che valete piu di tutti.
Si nello esteriore che nell' interiore
Di questi due mirate i fini
Non gia le sguardo che è loro propio.

(*La dame Anaclète Borgia étoit nièce du pape Calixte III.*)

La Lorraine eut une langue, conforme à sa situation politique et géographique entre la France et l'Allemagne, éternel objet de dispute et de jalousie entre les deux Souverains, qui en revendiquoient ou la possession ou la suzeraineté. Ses Marchis se soumettoient aux loix du plus puissant, et plus d'une fois les Empereurs portèrent leurs armes jusqu'aux bords de la Seine, pour forcer nos Rois à renoncer à cette possession. Dès le treizième siècle, la langue françoise y étoit parlée. La *Vie de Philippe Auguste*, écrite en latin par *Guillaume-*

le-Breton (1222), appelle *peuples à double langage* * les Lorrains, qu'il place entre les Vosges et Trèves, le long de la Moselle. La Bretagne, la Guyenne, la Flandre, nous ont transmis, dans le breton, le gascon, le flamand, les élémens du langage des Aborigènes. Mais les ducs, les comtes n'étoient que de grands vassaux, trop intéressés à conserver leur crédit à la cour de nos Rois, pour ne pas se faire un devoir d'y paroître souvent, d'en prendre les manières, le langage et les mœurs; et de là il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour transporter ces usages et ce langage dans leurs cours particulières. Si le peuple retint plus long-temps l'idiôme de ses pères, l'on ne trouve nul vestige, qui fasse connoître que les chefs de ces états et les seigneurs eussent une langue différente de celle des maîtres de qui dépendoit leur fortune. Aussi ne voit-on de trace certaine de langue écrite que dans les états les plus constamment unis à la couronne, ou possédés par des princes françois. Je

---

* *Excitat ex aliâ Lotharingos parte bilingues*
Dux suus aurivolis replicantes agmina signis.
Qui, cùm simplicibus soleant sermonibus uti,
Non tamen in factis ità delirare videntur.
Quos inter Gallos et Theutonicos speciosa
Et fœcunda magis tellus alit ubere glebæ.

On voit que la langue des Lorrains étoit corrompue par le mélange du voisinage. *Gesta Philipp. Aug.*, lib. X, *Duchêne*.

ne suppose cependant pas que la langue écrite ait eu par-tout le même degré de pureté; les écrivains y employoient des termes et des tournures propres à leurs provinces. On reconnoît facilement si un manuscrit est de Normandie, de Flandre, ou de quelque autre de ces provinces gouvernées par de grands vassaux.

Guillaume-le-Conquérant transmit la langue françoise, langue devenue si rapidement unique parmi les Normands, dans la Grande-Bretagne, sa nouvelle possession. Les loix qu'il y publia sont écrites dans cette langue. *Ingulphe* rapporte celles du roi *Édouard*, que *Guillaume* confirma par ses édits, et qu'il voulut qu'on gardât comme irrévocables et perpétuelles dans tout le royaume d'Angleterre. Elles sont dans un vieux françois, tel qu'on le parloit au onzième siècle; ce qui montre que cette langue devoit alors être assez commune parmi les Anglois. En effet, l'auteur* remarque que, comme

* C'est le premier des écrivains: *Rerum Anglicarum Scriptor. vet.* Oxford, 1684, tom. I, p. 88. *Mathieu Paris*, sur l'an 1095, dit que ceux qui voulurent faire expulser du Conseil du roi d'Angleterre *saint Ulstan*, évêque de Vigorgne, ne lui objectoient qu'une chose, savoir, qu'ignorant la langue françoise, il ne pouvoit être qu'un idiot, et par conséquent incapable d'assister au Conseil. Chez le roi d'Écosse, on ne faisoit même presque point d'acte qu'en cette langue.

Voyez, sur l'étendue qu'avoit alors la langue françoise, la belle

Édouard, quoique né en Angleterre, avoit été élevé en Normandie, il s'étoit tellement fait et au langage et aux manières des François, que, lorsqu'il repassa en Angleterre, accompagné de quantité de bonne noblesse normande, qu'il y pourvut d'emplois, il y fit aussi passer, avec cette foule de gens, la langue et les mœurs du pays qu'il quittoit. De cette manière, la langue françoise étoit devenue celle de la cour, tous les gens de qualité se faisant honneur de la savoir et de la parler. On commença dès-lors à traiter la plupart des affaires en françois; et, comme tous ces personnages de distinction ne parloient et n'écrivoient plus qu'en cette langue, elle fut en peu de temps celle des chartes, des contrats et des autres actes publics. On la faisoit même apprendre aux enfans, en les instruisant dans la lecture; de sorte que, par ces moyens multipliés, elle se répandit bientôt dans tout le royaume. Il seroit difficile qu'on n'eût pas envie de savoir ce que c'étoit que cette langue, parlée en Angleterre dans un siècle si éloigné du nôtre. Pour en donner un échantillon, voici le titre de ces loix dont nous venons de parler :

---

préface de DUCANGE, *Glossarium ad Scriptores medii ævi*, 1678, 3 vol. in-fol.

« Ces sount les lois et les custumes que li rois » Will grentat a tout li puple de Engleterre » apres la conquest de la terre icelles mesme » que li rois Edward son cosin tint devant lui, » ço est a saveir » etc. Ces loix sont au nombre de cinquante.

Mille expressions, inaltérablement conservées dans les tribunaux et dans les affaires du commerce, attestent encore avec quel succès la langue françoise prévalut alors en Angleterre. Et quelle influence ne conserva-t-elle pas dans le pays, par les querelles sanglantes qui, pendant plus de deux siècles, attirèrent les armées angloises, leurs chefs, leurs rois mêmes, jusque dans le cœur de nos plus belles provinces, et habituèrent le soldat et l'homme d'État à parler une langue, qui devenoit pour eux un besoin perpétuel!

Henri II, duc d'Anjou, étant devenu roi d'Angleterre, conserva l'amour de sa langue maternelle. Il faisoit traduire en cette langue les écrits des anciens, et particulièrement ceux qui pouvoient avoir quelque intérêt pour une cour toute guerrière. Les aventures du *Saint-Graal**,

* C'est ainsi qu'on nommoit un bassin, dans lequel on prétendoit que Notre-Seigneur avoit fait la cène. On croit le conserver à Gênes.

racontées par *Boor*, furent déposées dans l'abbaye de Salesbières (Salisbury). *Gauthier Map* reçut ordre de ce monarque de mettre en françois le roman de *Lancelot-du-Lac*; il fit aussi la traduction du précédent. « Dont maistre » Gautiers Map les traits à faire son livre del » Saint Graal por lamor del roi Henri son si- » gnor qui fit lestoire translater du latin en » franchois après che que maistre Gautiers » Map ot traitiè des aventures del S. Graal » asses souffisament si comme il fut avis al roi » Henri son signor que ce quil avoit fait ne » devoit pas souffire s'il ne racontoit la fin de » chaus dont il avoit devant fait mention com- » ment chil moururent de qui il avoit les » proeces (prouesses) ramenteus en son livre » et por che commencha il cest daareine (der- » nière) partie et quant il lot mise ensamble il » lapala (l'appela) la mort al roi Artus ».

Maistre *Rusticiens* de Pise traduisit du latin le roman du *Bruth*, celui de *Méliadus*, celui de *Giron-le-Courtois*, par ordre de *Henri III*, roi d'Angleterre. Il dit que *Henri II*, aïeul de ce roi, étoit un monarque protecteur des lettres, et que la langue françoise lui étoit plus familière que la langue angloise. On trouve beaucoup d'autres vestiges de la prépondérance qu'eut autrefois notre langue en Angleterre; elle y fut

toujours cultivée depuis; et, dès que l'imprimerie eut fait quelques progrès, ce royaume fit gloire de publier des éditions magnifiques des meilleurs ouvrages écrits en françois.

C'est dans la Flandre, et pendant le gouvernement florissant de ses comtes, que fut écrite la première *Chronique françoise*. *Jean Le Maire* de Belges étoit originaire de ce pays; et c'est à la fin du quinzième siècle qu'il faut rapporter les meilleures pièces de ce poëte ingénieux, cité si souvent par nos anciens grammairiens *.

Voici un échantillon de son style, où il fait l'éloge des femmes de Lyon, dans son poëme de *Vénus*.

Un temple y a plus beau ne vois oncq nuls
Assis sur roch en lieu fort authentique
Aux confluens d'Arar et Rhodanus
Là est le chef de la Gaule celtique
Reflorissant comme un autre Illion
Et surcroissant en sa valeur antique
Peuple royal portant cœur de Lyon
Y fait sejour dont France est décorée
Et y voit-on de nymphes un million
Beaux esperits visages angéliques

* *Jean Le Maire* de Belges me semble le premier avoir illustré et les Gaules et la langue françoise, en lui donnant beaucoup de mots et de manières de parler poétiques, qui ont bien servi, même aux plus célèbres écrivains de notre temps.

Plus qu'oncques n'eut en Cypre ou Cytherée
La a Vénus son temple et ses reliques
Ou maintz amantz par grande ardeur se vouent
Et y font vœux tant privez que publiques.

Philippe de Commines, né flamand, et élevé à la cour des derniers comtes de Flandres, ducs de Bourgogne, parloit si purement la langue françoise, que ses mémoires (vers 1486) sont devenus un des monumens les plus importans de la littérature de ce siècle.

Pétrarque avoit établi son séjour de prédilection dans la Provence, où les charmes de la belle *Laure* le fixèrent long-temps dans le vallon de Vaucluse (1330-1360). Il a tiré de grands secours de la langue romance; et, s'il en a transporté les beautés dans la langue italienne, qu'après *le Dante* il a illustrée le plus, et dont il a fixé irrévocablement la forme, on doit en conclure que notre langue avoit déjà fait de grands progrès, et pouvoit dès-lors charmer les oreilles les plus délicates. Mais bientôt la poésie italienne rendit avec usure, à notre langue, ce qu'elle en avoit emprunté. L'une et l'autre se prêtèrent et se communiquèrent ce qu'elles avoient de plus exquis. *Boccace* embellit les contes de nos anciens trouvères; *La Fontaine* et nos poëtes plus modernes ont embelli *Boccace*. Cependant les révolutions fréquentes de l'Italie, les guerres

presque continuelles que les François y firent, soit pour se maintenir dans la possession de Naples et de la Sicile, soit pour faire valoir leurs prétentions sur les belles contrées qu'arrose le Pô, soit pour ravir aux Papes et aux Empereurs la prépondérance dans la balance de l'Europe; ces guerres, dis-je, où souvent toute la cour suivoit nos rois à la tête de nos armées, au-delà des Alpes, firent connoître, chérir et parler notre langue dans toute la péninsule.

Elle passa le Var avec eux, remonta jusqu'aux sources du Rhône et du Rhin, et pénétra dans ces vallées, où la Savoie leur ouvroit le seul passage connu des troupes. Insensiblement elle acquit un nouveau domaine. La langue vallone fut confinée au-delà des Ardennes; l'allemande, au-delà de cette chaîne de montagnes, de ces Vosges fertiles, qui faisoient nos remparts naturels du côté du Rhin. La Sarre en fixa, de nos jours, les limites depuis sa source, au pied du Frammont, jusqu'à son embouchure, sous le Pellingen, première scène des triomphes de notre nouvelle constitution *. Bientôt elle devoit franchir toutes ces limites.

* Il y a bien des siècles que les états de Lorraine se partagent en bailliage des Vosges et bailliage d'Allemagne. La langue étoit pareillement limitée.

Tel étoit déjà l'état florissant de notre langue sous *François Ier*. Nous remarquerons même, comme une preuve de son étendue, que ce fut en langue françoise que l'empereur *Charles-Quint* fit faire [a], à Bruxelles, l'acte éloquent d'abdication, par lequel, en présence des députés de ses nombreux états rassemblés de l'Espagne, de l'Italie, de la Bourgogne, des Pays-Bas et de l'Allemagne, il remit le gouvernement entre des mains plus jeunes, plus flexibles, plus propres à manier les affaires, entre celles de *Ferdinand*, son frère, et de *Philippe II*, son fils; et que l'historien prête à celui-ci un discours, dans lequel il s'excuse de ne pouvoir s'exprimer en françois [b]. Notre langue étoit-elle donc la seule que ces nombreux députés entendissent tous également?

L'heureuse révolution que les lettres éprou-

---

[a] STRADA, *de Bello belgico*, lib. I, cité par BOUHOURS, *Entretiens de la Langue françoise*.

[b] SANDOVAL, *Seg. part. de la vida e echos del Emp. Carl. V*. *Quisiera haber deprendido tam bien a hablar la lengua francesa que en ella os pudiera decir larga e ellegamente el animo voluntad, y amor entrañable que a los estades de Flandes tengo; mas como no puedo hacer este en la lengua francesa ni flamenga, suplera mi falta el obispo de Arras a qui en yo ho communicado mi pecho, yo os pido que le oigas en mi nombre todo lo que dixere como si yo mismo lo dixere*. C'étoit le cardinal *de Granvelle* (28 octobre 1555). *Sandoval* ne dit pas précisément que le cardinal harangua en françois; mais le sens de la phrase paroît le signifier.

voient dans l'Europe sous *François Ier*, devint, pour la langue, un moyen de propagation dans les pays étrangers. Les protestans traduisirent et répandirent en langue vulgaire toutes les parties de la sainte-écriture, afin d'en rendre la lecture plus générale, d'en faire une des parties les plus essentielles de leur culte. Les écrits de *Calvin*, de *Farel*, de *Théodore de Bèze*, tous trois parfaitement instruits dans leur langue, passèrent avec rapidité dans les États voisins, où l'inquisition la plus sévère interdisoit l'impression propre à faire connoître, à propager la nouvelle doctrine. Les adversaires de ces nouveaux apôtres ne furent pas moins ardens à publier des écrits, dont le style, en langue vulgaire, étendoit toujours de plus en plus l'empire de la langue. Le peuple, qui jusqu'alors lisoit peu, voulut tout examiner, et la langue devint propre à traiter de la théologie. Quand ces nouvelles doctrines furent, à leur tour, l'objet de la police la plus rigoureuse dans toute l'étendue de la France, après que les querelles, sur la manière d'interpréter les paroles de l'organe de la sagesse, dont la doctrine ne prêche qu'amour et union, eurent fait répandre des torrens de sang, et réduit le parti le plus foible à chercher un asile sur un sol étranger, ce fut dans la Suisse, dans les Provinces-Unies, à Franc-

fort, à Heidelberg, à Strasbourg, sur-tout à Genève, que les religionnaires firent imprimer cette foule d'écrits que la curiosité, fixée pour lors sur les matières de religion, recueilloit avec autant d'avidité que le zèle et l'esprit de parti mettoient d'activité à les répandre.

Les progrès de la langue devenoient plus sensibles de jour en jour. Dès 1618, *Wasserbourg*, imprimant à Amsterdam son *Dictionnaire hollandois et françois*, démontroit la nécessité de cet ouvrage, en assurant que la langue françoise étoit la plus nécessaire dans les Pays-Bas, et celle avec laquelle on pouvoit terminer ses affaires avec le plus de succès dans tous les pays[a], puisque cette langue étoit répandue dans toute la chrétienté. C'est avec surprise qu'on apprend de *Charpentier*[b] les progrès étonnans qu'avoit faits la langue françoise vers la fin du même siècle. Il rapporte qu'il y avoit des écoles de cette langue dans *tous les États du Nord*, où elle étoit enseignée, par des professeurs publics, à l'égal des langues illustres de l'antiquité. Selon M. *de Saint-Didier*, il n'y avoit point, à Nimègue

---

[a] *Ziinde de nootwendichste talen in dese Nederlanden, en de by de Welcke de negotiatie mit verscheyden koninckrijcken kan geschieden, inzonder door fransoysche die by na gantsch cristenheyit dorgebruiget werde.*

[b] *De l'Excellence de la Langue françoise*, 1684.

(1677-78), de maison d'ambassadeur, où la langue françoise ne fût presque aussi commune que la langue naturelle des maîtres *. Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne, de Danemarck, et ceux des autres nations, tenoient leurs conférences en françois; les deux ambassadeurs de Danemarck convinrent même de faire leurs dépêches réciproques en cette langue. Pendant les négociations de la paix, il ne parut presque que des écritures françoises; et la gravité espagnole n'empêcha point le marquis de *los Balhazez*, chef de cette ambassade, de répondre en françois au compliment des ambassadeurs de France. *Charpentier* ajoute qu'en 1679, le roi de Danemarck répondit en la même langue à l'envoyé de Pologne : ce fut de même que l'envoyé extraordinaire d'Espagne harangua les États-Généraux, en 1680. C'étoit aussi déjà la langue diplomatique de Pologne; et dès-lors la France ne pouvoit multiplier ses alliances et ses relations, sans introduire sa langue dans les diverses cours de l'Europe. Plusieurs princesses, sorties de la maison de *Valois*, avoient aimé les lettres et protégé les savans. Elles donnoient dans leurs cours un asile aux muses françoises, lorsque l'intrigue ou la diversité des opinions

---

* *Relation des Conférences de Nimègue.*

religieuses bannissoient de la capitale quelque illustre poëte, quelque bon écrivain.

En passant de la cour de Turin, qu'a illustrée l'autre *Marguerite*, fille de *François Ier*, et où la célèbre *Madame de Savoye* a perpétué, du temps de *Louis XIII*, l'usage de notre langue; en passant, dis-je, de cette cour à celles de Parme, de Ferrare, de Mantoue, de Florence, de presque tous les États d'Italie, que la politique rapprochoit de la France, et dont les souverains furent alternativement françois, et toujours influencés par son gouvernement, nous voyons nos meilleurs écrivains y faire quelque séjour, notre poésie y trouver des amateurs, notre langue y être parlée dans tous les cercles, et employée dans les négociations, dans les affaires des particuliers.

Les prétentions des rois d'Angleterre, et leurs longues dissensions, jusqu'au règne de *Charles VII*, où, dit le président *Hénault*, la Providence avoit marqué le terme de nos disgrâces, avoient, comme nous avons vu, maintenu parmi les Anglois l'usage de notre langue. Les relations de politique et de commerce qui existèrent depuis, sans interruption, entre les deux peuples, contribuèrent encore à lui donner plus de cours dans les Isles-Britanniques.

Le peuple anglois, avec ses grands moyens de rendre sa langue l'une des plus cultivées de

l'Europe, ne connut réellement de bons écrivains que depuis que le parlement, chargé de décider les grands intérêts de cet État, si sujet aux convulsions politiques, eut vu naître dans son sein des orateurs qui fixèrent enfin une langue riche de toutes les bonnes expressions usitées dans l'Europe, et qui ne put que se perfectionner infiniment, dès que les lettres furent en honneur. La grande charte de la liberté peut être regardée comme l'époque de la belle littérature de ces insulaires.

Toujours ouverte aux étrangers, l'Angleterre accueillit de tout temps nos François; les nouveautés en matière de religion y firent passer, ainsi que dans tout le Nord, plusieurs illustres proscrits, qui, y trouvant la liberté du culte, durent à la munificence de la nation, à l'empressement que témoignoient quelques particuliers, de concourir à la publication de bons ouvrages, le loisir de cultiver les lettres et de produire des écrits faits pour le disputer à ce que l'intérieur de la France publioit de plus accompli. *Saint-Évremont*, victime de quelque intrigue de cour, trouva dans les Anglois un peuple enthousiasmé de la beauté de sa diction. Si, rappelé dans une patrie dont il avoit toujours gémi d'être éloigné, ses infirmités lui ravirent la consolation de terminer ses jours près du tombeau de ses pères, il eut au-moins la

gloire d'être enseveli dans le temple destiné à la sépulture des héros et des grands hommes. *Voltaire*, *Delille* trouvèrent en Angleterre des admirateurs éclairés de leurs talens. Ils auroient pu y recueillir des trésors, comme ils y reçurent les plus honorables encouragemens. Un autre mobile, la liberté religieuse et politique de la presse, y multiplia ces ouvrages nombreux, souvent incendiaires, rarement sans scandale, interdits en France par l'inflexibilité des censeurs et des gardiens des loix.

Quels progrès ne devoit pas avoir faits en Angleterre une langue, qui étoit celle de *Saint-Évremont*, de la duchesse *de Nivernois*, de ces illustres bannis de la cour de *Louis XIV*, où les charmes de l'esprit ne servoient point de sauve-garde à la corruption des mœurs*, de ces nombreux disgraciés que l'intrigue relégua dans ce pays hospitalier, et en même-temps toujours si jaloux de devenir, par la protection accordée aux mécontens, le foyer de nos dissensions domestiques! Hommage à la nation dont les individus, sensibles aux maux de l'humanité, pensent ne pouvoir faire un plus noble usage de leur fortune, qu'en ouvrant de généreuses souscriptions, pour tenir sans cesse des secours prêts

* HÉNAULT, *Abrégé chron.*, année 1682.

à adoucir l'infortune, même envers des voisins en guerre ouverte avec eux, sans être retenus par les principes politiques ou religieux que ceux-ci professent [a]! Honte au gouvernement, si, par la plus abominable de toutes les politiques, il cherche, au moyen de secours insidieux, à séduire des cœurs flétris, pour leur confier le poignard meurtrier, et servir leur fureur!

Ce qui fait honneur à notre langue, c'est que le meilleur des ouvrages philosophiques composés dans la Grande-Bretagne, l'*Essai de Locke*, y fut traduit sous les yeux de l'auteur, et y trouva, sous cette nouvelle forme, des applaudissemens qui le mirent fort au-dessus de l'original [b]. C'est aussi des presses de Londres que sont sorties, dans toute la beauté typographique possible, les meilleures éditions de nos premiers écrivains. Si l'orgueil national y proscrit notre langue des cercles et des assemblées

---

[a] Les François n'oublieront jamais la générosité avec laquelle toutes les classes des citoyens de l'Angleterre se sont empressées de venir au secours des nombreux prêtres déportés, et des émigrés réfugiés dans cette île. Le moindre de ces secours étoit d'une guinée par mois à quiconque y abordoit. Mais on sait combien de fois l'Angleterre a revomi, sur le sol de la France, armés de fer et d'un or corrupteur, les traîtres et les scélérats qu'elle prenoit à sa solde.

[b] C'est, dit le père *Lamy*, que notre langue est plus propre qu'aucune autre à traiter des sciences; elle le fait avec une admirable clarté. La traduction parut en 1691.

publiques, n'est-il pas glorieux pour elle de pouvoir dire qu'il n'y a aucun Anglois instruit, aucune femme au-dessus du commun, qui ne sache notre langue, qui ne lise avec goût, avec fruit, nos livres les plus délicatement écrits?

La révocation de l'édit de Nantes acheva, dans le Nord, ce que la prééminence des talens avoit commencé d'établir. L'on vit des colonies françoises se former de toutes parts, les villes de la Hollande se remplir de réfugiés; le Palatinat, la Prusse, la Saxe, devenir la retraite des savans; les lumières, jusqu'alors concentrées dans quelques villes, telles que Montauban, Saumur et Sédan, s'épanouir et se répandre sur des contrées entières, et dès ce moment la littérature françoise y marcher d'un pas égal, et le disputer avantageusement à celle du pays; je puis même ajouter, l'éclairer, la perfectionner.

La langue françoise devint alors celle de la capitale du Brandebourg, celle de l'Académie de Berlin. Cette compagnie, fondée en 1700 sous le nom d'*Académie des Sciences*, fut renouvelée et installée le 23 janvier 1744, sous le nom d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*. Dès 1746, la langue françoise fut substituée à la langue latine dans la rédaction des *Mémoires*, pour rendre l'usage de ces Mémoires plus étendu, dit *Formey*, leur rédacteur. « Car les limites du

pays latin se resserrent à vue d'œil, au-lieu que la langue françoise est à-peu-près dans le cas de la langue grecque, du temps de *Cicéron*. On l'apprend par-tout, on recherche avec soin les livres écrits en françois; il semble que cette langue soit la seule qui donne aux choses cette netteté et ce tour, qui captivent l'attention et qui flattent le goût ». La langue françoise fut préférée par le grand *Léibnitz*, pour la rédaction de ses *OEuvres philosophiques;* par *Frédéric*, ce roi guerrier, philosophe et poëte, qui accueillit *Voltaire*, *Maupertuis*, *Desprades*, et qui attiroit à sa cour tout ce que la France avoit d'écrivains illustres. Il joignit aux lauriers de *Mars* ceux qu'*Apollon* distribue à ses favoris; ses vers, sa prose françoise ont été reçus avec applaudissement. La flatterie eut peu de part à l'accueil que le public fit au poëte ceint du diadême. L'auteur des *Mémoires du Brandebourg* avoit assuré sa gloire avant de penser à des conquêtes, avant de porter la couronne. Le parallèle qu'il fait du Grand-Électeur et de *Louis XIV*, est un chef-d'œuvre de finesse, qui passera toujours pour un des plus beaux ornemens de notre langue. *Socrate* sur le trône, *César* à la tête des armées, il fut tour-à-tour poëte, historien, philosophe, législateur et héros.

C'est cette langue que Pétersbourg, fondé

par un prince d'origine grecque, dans un climat long-temps accoutumé aux idiômes des langues esclavone et teutonique, environné d'États où les langues du Nord prenoient un nouvel essor, adopte presque universellement pour idiôme. C'est dans cette langue que, par la composition de drames intéressans, *Catherine II* se délassoit des travaux d'une sage administration; c'est dans cette langue que l'Académie si célèbre de cette capitale de toutes les Russies aime encore à recevoir le tribut des littérateurs; c'est dans cette langue enfin que *Gustave III*, dans Stockolm, et au moment où la langue suédoise prenoit une nouvelle énergie, voulut rédiger ses *Réflexions*, leçons utiles pour les rois, et destinées à l'instruction des générations à venir. N'avons-nous pas encore vu tout récemment le fier Anglois, après avoir appris qu'on n'attaquoit pas impunément Copenhague, si l'on ne violoit auparavant les principes les plus sacrés de la neutralité, négocier sa sortie de la Baltique, en stipuler les conditions dans notre langue, qui servit d'interprète entre l'amiral breton et l'administration danoise?
« Nos voisins admirent ceux de nos poëtes fran-
» çois, dont la gloire est immortelle; ils redisent,
» aussi volontiers que nous, ceux des vers de
» *Despréaux*, de *Racine*, de *La Fontaine*,

» de *Rousseau*, de *Voltaire*, qui ont passé en » proverbes ; ils ont adopté tous nos bons ou» vrages, en les traduisant dans leur langue. Mal» gré la jalousie du bel esprit, presque aussi » vive de nation à nation que de particulier à » particulier, ils mettent quelques-unes de ces » traductions au-dessus des ouvrages du même » genre, qui se composent dans leur patrie. Il » est aussi rare de trouver, dans les pays étran» gers, un cabinet sans *Molière* que sans *Té-* » *rence*. Les jeunes gens, à qui l'on a donné de » l'éducation, connoissent autant *Despréaux* » qu'*Horace*, et ils ont retenu autant de vers du » poëte françois qu'ils en ont étudié du poëte » latin. A La Haye, à Stockolm, à Copenhague, » en Pologne, en Allemagne, et même en An» gleterre, on peut dire aujourd'hui de la lan» gue françoise ce que *Cicéron* disoit de la » langue grecque : *Græcè loquuntur in omni-* » *bus ferè gentibus* [a]. On peut même penser » que les écrits des grands hommes de notre » nation promettent à notre langue la destinée » des langues grecque et latine, c'est-à-dire, » de devenir une langue savante, si jamais » elle devient une langue morte [b] ».

---

[a] *Pro Archiâ poetâ.*

[b] *Dubos*, sect. XXXII, tom. II.

D'après ce tableau rapide, dont j'aurois pu étendre les développemens jusqu'aux contrées qui bordent les rivages du Bosphore, jusqu'à ces plages inconnues aux Européens, et sur lesquelles il suffit de parler notre langue pour être assuré de se faire entendre, vous me demanderez peut-être quelles sont les causes de cette universalité de la langue françoise, qu'aucune différence de climat, de mœurs, d'opinions ne peut borner. Nous en trouverons une raison dans la nature de la langue même, dans le génie de la nation françoise. « Car, dit *Duclos* *, tout en avançant que le caractère distinctif de la langue françoise est d'être simple, claire et naturelle, on ne fait pas attention que ces qualités sont celles de la conversation, qu'elles sont nécessaires au commerce des hommes, et que le François est de tous les peuples le plus sociable ». Quelques nations ont paru céder à leurs besoins mutuels, en formant des sociétés; il semble que le François n'ait consulté que le plaisir d'y vivre.

C'est par là que notre langue est devenue la langue politique de l'Europe. Des nations policées ont été obligées de faire des loix, pour

* Discours de réception, *Œuvres mor. et gal.*, 2 vol., 1797.

conserver leur langue naturelle dans les actes publics [a]. La nécessité fait étudier les langues étrangères; on se fait un devoir, on se fait même un honneur de les savoir; il seroit honteux d'ignorer le françois, qui, chez les mêmes peuples, fait partie de l'éducation publique et privée. Pour bien connoître les raisons de cette préférence donnée à la langue françoise, il suffiroit de lire les discours, dans lesquels MM. *de Rivarol* et *Schwab* ont résolu cette question [b] : mais, cet objet étant directement du ressort de l'histoire de la langue, nous croyons plus à-propos de résumer leurs moyens.

Trois causes principales font pencher la balance en faveur de notre langue : son *caractère*, la *culture d'esprit* du peuple qui la parle, et les *relations politiques* de ce peuple. C'est la plus facile dans sa prononciation; sa construction la rend infiniment plus propre au commerce de la vie que les langues irrégulières, dont la con-

---

[a] La capitulation de l'élection en prescrivoit le devoir positif aux empereurs d'Allemagne.

[b] La classe des belles-lettres de l'Académie de Berlin avoit proposé, pour le sujet du prix de l'année 1784, la question suivante : *Qui est-ce qui a fait de la langue françoise la langue universelle de l'Europe? Par où mérite-t-elle cette prérogative? Peut-on présumer qu'elle la conserve?* Le prix a été partagé entre le discours allemand de M. *Schwab*, et le discours françois de M. *de Rivarol*.

texture est incohérente et incertaine. Figurons-nous un peuple éclairé, civilisé, dont la langue, par son mérite intrinsèque, a déjà de si justes prétentions à l'universalité. Les sciences, toutes les connoissances utiles et agréables y sont en honneur et au faîte de la perfection; les mœurs adoucies, les sentimens analysés dans leurs nuances les plus délicates; l'esprit social assaisonné par l'urbanité; l'industrie, le goût, les beaux-arts, les arts du luxe *ébranchés* en mille manières; tout y est développé, mûri, rafiné et inscrit, en termes propres et choisis, dans les archives de la langue. Ce peuple échangera-t-il la sienne avec les nations voisines, qui n'ont pas fait les mêmes progrès? et, celles-ci sentant leur infériorité, qu'auront-elles de mieux à faire, que d'aller chez lui se policer, se former, s'instruire? Les étrangers afflueront de toutes parts dans la capitale de ce peuple, pour étudier les productions de l'industrie, admirer les monumens des arts, et jouir du spectacle des fêtes, des plaisirs de la société. Avec le goût pour ces belles choses, ils rapporteront nécessairement dans leur patrie le goût pour une langue, sans laquelle la plupart de ces jouissances leur eussent été interdites. Ce peuple ne peut manquer de chefs-d'œuvre en aucun genre. Il aura des poëtes, des orateurs, des livres de science, de

littérature, d'agrément du premier ordre et du meilleur goût. Ce seront des modèles recherchés avec ardeur d'un bout de l'Europe à l'autre; ils perceront par-tout, et le langage et l'amour de la langue avec eux. Cette même cause produira les mêmes effets, dans les contrées du dehors où ce peuple se répandra. Qu'il ait un poids considérable dans le systême politique, les progrès de la langue en seront encore plus rapides. Sans avoir besoin de conquêtes, que ce peuple soit le premier en pouvoir, en crédit, en importance, il dominera sur les esprits, il subjuguera les volontés, les goûts, les penchans. Son influence politique le rendra comme présent chez toutes les autres nations, dans leurs cours, dans leurs conseils, dans leurs sociétés. Aucune affaire de conséquence ne se traitera sans son intervention. Il aura par-tout ses députés, ses agens, ses correspondans, ses émissaires; et, comme cette même influence fera briguer son alliance et son amitié par les États voisins, on s'imagine aisément qu'il y donnera le ton en matière de langage, comme en toute autre chose. Ces vérités développées, appliquées à la langue françoise, ont été avouées, reconnues par l'Académie de Berlin, en un temps où la prépondérance, que le grand *Frédéric* avoit su conserver, ne pouvoit laisser débiter ces maximes, si elles n'eus-

sent été généralement vraies. Qu'elles suffisent pour montrer quelques-unes des causes qui ont acquis à notre langue l'universalité.

Une autre cause de cette universalité, c'est la nature de notre poésie, du style adopté par nos écrivains. Il y a cent ans que *Dennys*, célèbre littérateur anglois, recherchant les causes des progrès de la poésie en Europe, comparoit la poésie françoise avec celle des Anglois, et demandoit pourquoi la langue françoise étoit si cultivée sur le Continent, à quoi il répond : « Dans les premières années du seizième siècle, » les François commencèrent à sentir la nécessité de se conformer aux règles que prescrivent la nature et le bon goût, et à cultiver » avec soin la philosophie et la bonne critique, » qui ne sont que la perfection de la droite » raison. C'est aussi depuis ce temps-là que la » poésie a élevé leur esprit à ce haut degré de » perfection, inconnu jusqu'alors parmi eux, » et a produit des génies extraordinaires, par » le moyen desquels leur langue s'est répandue » dans toute l'Europe et au-delà, et a facilité » l'exécution de leurs vastes desseins. Au-lieu » que les Anglois s'étant opiniâtrément attachés » à leur manière gothique et barbare, on peut » faire bien du chemin au-delà de leurs îles, » sans rencontrer personne qui ait même une

» médiocre connoissance de leur langue. C'est
» la science polie, dont la poésie est une bran-
» che considérable, qui contribue principale-
» ment à porter les étrangers à apprendre et à
» cultiver une langue. Ce sont d'ordinaire les
» personnes de qualité, qui ont et le loisir et
» les moyens de voyager, qui contribuent le
» plus à étendre la connoissance d'une langue,
» au-delà du pays où on la parle naturellement.
» Or, ce ne sont pas ces personnes-là qui s'atta-
» chent aux études uniquement solides; comme
» elles n'étudient que par plaisir ou par vanité,
» elles recherchent principalement la science
» accompagnée de la politesse, parce que c'est
» la plus facile à acquérir, qu'il y a plus d'ima-
» gination, et qu'elle est plus propre, pour
» ainsi dire, à étendre un vernis sur tous les
» défauts, et à les rendre agréables à tout le
» monde. C'est ce qu'on appelle d'ordinaire
» la *science des honnêtes gens;* et l'on a même
» l'injustice de traiter de *pédans* ceux qui s'at-
» tachent à des connoissances plus utiles, mais
» moins agréables. Il est sûr, d'ailleurs, que
» la poésie fait une des principales parties de
» cette science polie, et que ceux-là même, qui
» ne font pas profession d'étudier, l'aiment et
» la cultivent; en sorte que la poésie, que les
» François cultivent avec tant de soin, est la

» principale raison qui a porté les autres na-
» tions à apprendre leur langue, et qui fait
» qu'aujourd'hui il n'y en a point de plus uni-
» verselle. Les poëtes anglois ont plus de force
» et d'élévation que les poëtes françois; mais
» ceux-ci se sont plus attachés à étudier et à
» observer les règles de la poésie que les autres;
» et c'est ce qui fait que, généralement parlant,
» ils ont mieux réussi [a] ».

Afin de mieux connoître encore les causes de cette préférence générale, accordée à notre langue par tous les peuples policés, j'ajouterai à ces réflexions celles d'un homme dont le patriotisme peu douteux ne l'empêchoit point de rendre justice aux autres nations, celles que l'abbé *Duresnel* fait, dans son parallèle de la langue angloise et de la langue italienne, eu égard au goût des François[b]. « L'Italien, dit-il, emporté par le feu
» et la vivacité de son imagination, s'évapore,
» pour ainsi dire, et nous donne comme la fleur
» de son esprit; l'Anglois rentre en lui-même, et
» tire tout de la profondeur de son génie. Les pen-
» sées du premier ne paroissent qu'ingénieuses,

---

[a] *The advancement and reformation of modern Poetry*, préface. Londres, 1701, 1 vol. in-8°. J'ai tâché de traduire le texte avec toute la fidélité possible.

[b] Préface de la traduction de l'*Essai sur la Critique*, 1737.

» celles du second ne paroissent que solides. Les
» unes perdent à l'examen, les autres y gagnent
» communément. Les pensées des uns surpren-
» nent par leur nouveauté, mais il semble en
» même-temps qu'on auroit pu les imaginer ai-
» sément; celles des Anglois ont je ne sais quoi
» de si extraordinaire et de si abstrait, qu'on a
» peine à comprendre comment elles ont pu se
» présenter à l'esprit. Tous deux tombent sou-
» vent dans le bas et dans le puéril; mais vous
» diriez que l'Italien s'y laisse aller par légè-
» reté, et que l'Anglois s'y laisse aller par ré-
» flexion. L'Italien ne peut s'empêcher de
» mêler quelque chose de comique et de bur-
» lesque dans son sérieux; l'Anglois, au con-
» traire, conserve toujours un certain air rê-
» veur et sérieux jusque dans son comique. Le
» premier vous éblouit d'abord; mais, lorsqu'on
» le regarde de près, on n'y trouve souvent que
» du faux, ou, comme on l'a dit, du clinquant:
» le second vous donne réellement de l'or, mais
» de l'or tel qu'il sort de la mine, sans couleur,
» sans éclat, mêlé de matières étrangères. En-
» fin l'Italien réjouit et amuse agréablement
» l'imagination, mais il est rare qu'il instruise;
» l'Anglois veut toujours instruire, il y réussit
» même assez souvent, mais il occupe et fatigue
» si fort l'esprit, qu'on sort de la lecture comme

» de la compagnie de ces savans réservés et
» sentencieux, qui gênent et qui lassent dans
» le temps même qu'on les admire ». Il est facile de voir que le François, tenant un juste milieu, doit plaire davantage. S'il prend le ton enjoué, le bon sens et la solidité du jugement doivent assaisonner ses plaisanteries; jamais elles ne sont poussées à l'excès; jamais il ne se permet de franchir les bornes de la décence, de jouer sur les mots, et de faire consister le sel de ses bons mots dans une expression enfantine; et s'il traite un sujet sérieux, jamais il ne tombe dans cet excès de sévérité qui, bannissant les images et tout ce qui peut répandre de la variété dans le discours, n'auroit que de la froideur et pourroit causer de l'ennui.

Qu'on ne croye cependant pas que je prétende donner la préférence à notre langue sur toutes celles qui, de nos jours, ont acquis le mérite de jeter de l'agrément sur les choses les plus abstraites; mais j'ai cru trouver les causes de son universalité dans le génie qui la distingue, joint à l'usage qu'en sait faire un peuple dont le caractère social est le véhicule le plus propre à la répandre. Autant il y auroit d'inconséquence à la décrier, pour tout écrivain qui a passé sa vie entière à penser, à écrire et à parler en public dans cette langue; autant y

auroit-il de présomption à blâmer quantité d'excellens écrivains, qui la trouvent inférieure aux langues anciennes. *Fénélon*, *Racine*, *Despréaux*, *Jean-Baptiste Rousseau*, *Voltaire*, tous les vrais modèles du style le plus pur, le plus fleuri que notre langue puisse présenter, se sont plaints de ce qui manquoit à notre langue, à notre versification : « Et, dit *Marmontel** , c'est à ceux qui savent ce qu'il est possible de faire d'une langue, sont nés pour l'écrire, ont l'oreille sensible, c'est à eux à juger de son mérite. Ils se sont servis le plus heureusement possible de l'instrument, mais ils en ont connu les défauts ».

On ne peut réfléchir sur notre poésie françoise, sur notre versification, sans penser aux difficultés qu'elles trouvent dans la langue même. *Voltaire*, à cet égard, préféroit les langues anciennes. Toute langue qui souffre l'inversion est plus susceptible que la nôtre du mètre poétique. D'autres difficultés s'offrent à tout traducteur. Ce ne seroit pas assez d'avoir présenté les différens avantages de la langue; il n'est pas permis à l'historien d'en dissimuler les imperfections. Elles viennent de sa nature même, de ce génie particulier que j'ai fait

---

* *Lycée*, tom. I, chap. III.

connoître comme un de ses attributs. C'est une langue analogue; ainsi sa construction aura nécessairement cette uniformité qui gêne dans l'arrangement des mots, qui se guinde sur un nombre infini de particules, qui ne connoît ni l'avantage des composés, dont elle a un si petit nombre, ni celui des transpositions, de l'inversion, dont elle fait si peu d'usage; ni celui de l'élision, qu'elle permet à-peine à l'*e* muet. « Notre langue *, dit d'*Alembert*, est la plus sévère de toutes dans ses loix; elle est l'écueil des traducteurs, comme celui des poëtes; sans déclinaisons, elle a des conjugaisons très-incomplètes et très-défectueuses, des auxiliaires qui gênent la marche du discours; ces particules, ces articles, ces pronoms, presque tous monosyllabes, nécessairement entassés les uns sur les autres ». Si nous ajoutons que nous avons peu de prosodie et peu de rythme, quelle ne sera pas la difficulté, quand il faudra donner à cette langue la brièveté, la précision, l'harmonie, sans lesquelles il n'y a ni bonne prose, ni véritable poésie! Bornée dans le choix de l'expression, elle ne peut ni employer quantité de ces mots si mâles, si naïfs, si significatifs, qu'avoient trouvés nos anciens, que regrettent les

* *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, tom. III.

modernes, mais que l'usage, tyran si impérieux, nous force à rejeter. Elle aura beau nous montrer dans l'analogie, dans la propriété de la racine, un mot tout formé par la nature, propre à présenter l'idée sans ambiguité ni périphrase, ce mot sera interdit à l'homme du commun; l'homme de génie qui l'aura créé ne l'employera qu'avec timidité; peut-être ne le verra-t-il pas adopté de son temps. Une rapide éloquence saisira tous les termes, sentira l'effet d'un mot placé de manière à frapper délicatement l'oreille, à donner du nombre à la phrase, de la rondeur à la période; mais, la nouveauté qu'il aura pour nous, la contrainte de la construction proscrira cette façon de parler, et il se verra forcé d'employer un style dur ou lâche, ou languissant, qui n'aura ni énergie, ni grâce, ni élévation. Telle pensée, exprimée par tel mot, par telle suite de signes, produira le plus grand effet dans le grec ou le latin, l'espagnol ou l'italien; notre langue, timide, circonscrite et toujours dans les entraves, en fera un crime au poëte, à l'orateur qui en auront tenté l'emploi. Il n'est point d'écrivain françois qui ne reconnoisse cette difficulté, point de poëte qui souvent n'en soit rebuté, point de traducteur qui, ravi des beautés d'un original, où tout est rapide, bref et pressé de pensées dans un très-petit nombre

de mots, ne perde son feu, lorsqu'il se voit astreint à cette marche uniforme, à cette continuelle répétition de particules *, par-tout ailleurs parasites ou inconnues, et ne soit forcé de sacrifier des traits mâles et vigoureux, toujours mal rendus par un style traînant et chargé de monosyllabes. En considérant ces inconvéniens, on croiroit qu'il est impossible de bien écrire dans notre langue, que jamais elle ne produira des vers énergiques; cependant nous sommes tout environnés de chefs-d'œuvre, et notre langue a ses grâces, ses beautés; elle s'enorgueillit d'avoir la préférence sur toutes les langues modernes. On aura soin de dire qu'à bien des égards notre langue est défectueuse, qu'elle manque souvent d'expressions pour rendre mille détails qui sont pleins de charmes dans tout autre idiôme. Le génie de nos François a su pallier ces défauts, suppléer à cette disette, parer à ces inconvéniens, et nous pouvons nous écrier avec *Marmontel* : « Louange » et gloire aux grands hommes qui nous ont » rendu, par leur génie, la concurrence que » notre langue nous refusoit; qui ont couvert

* On se plaint, avec raison, de ce nombre infini de particules; et cependant bien des gens les regardent comme une beauté dans la langue grecque.

» notre indigence de leur richesse ; qui, dans » la lice où les anciens triomphoient depuis » tant de siècles, se sont présentés avec des » armes inégales, et, semblables aux héros d'Ho» mère, ont combattu contre les dieux, et n'ont » pas été vaincus * » !

C'est que notre langue rachète ces défauts par sa clarté, sa simplicité, son harmonie, la netteté de ses expressions, l'heureux assemblage de ses syllabes, sa marche toujours égale et susceptible d'ornemens d'autant plus précieux, qu'ils s'éloignent moins de la simplicité, de la naïveté de la nature. Sans jamais ramper, elle marche sans faste comme sans prétention, et plaît d'autant plus qu'elle ne paroît point ambitionner les suffrages. Elle a dans sa simplicité un certain degré d'élégance, qui donne à notre nation une supériorité de génie que les étrangers révèrent, et par où les vaincus mêmes ont souvent captivé leurs fiers vainqueurs. Une langue qui plaît s'insinue facilement chez les étrangers ; ils l'adoptent

---

* J'aurois pu entrer ici dans un grand détail, et discuter toutes les parties du discours, pour développer tous les inconvéniens que présente cette langue, d'ailleurs si douce, si agréable, et je puis dire si abondante ; mais qui a jamais écrit en françois sans les avoir aperçus ?

Il faut lire les *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, tom. I, sect. XXXV, où l'on montre les avantages de la langue latine sur la langue françoise.

et resserrent par elle les liens politiques qui les attachent à la France; les nations étant plus séparées par la diversité du langage que par les plus grands fleuves, les plus hautes montagnes, c'est étendre en quelque manière sa nation, que d'étendre sa langue; si ce n'est pas faire des conquêtes, c'est les préparer; et, ce qui est bien plus important, au moment où les bornes de l'Empire françois sont portées jusqu'aux barrières que la nature a semblé lui prescrire, c'est adoucir ce que la supériorité a de repoussant, que d'établir la liaison nécessaire que produit la conformité du langage. Maintenant que la sage prévoyance du héros, plus admirable dans l'usage de ses conquêtes que dans leur rapidité, a établi cette ligue formidable, qui s'étend jusqu'à la Vistule et jusqu'aux portes de Lintz, et qui n'a pour bornes que les vastes mers qui ceignent la moitié du Continent; maintenant que tant d'États, alliés à la France, sont intéressés à sa puissance, à sa conservation, ne doit-on pas regarder la haute faveur, dont jouit notre langue, comme un moyen d'affermir nos acquisitions, de naturaliser et nos nouveaux concitoyens et ces nombreux alliés, dont la fortune s'attache si intimément à la nôtre?

Mais, si les *Alexandre*, les *Charlemagne*, n'ont pu empêcher que leurs vastes États ne

devinssent dans la suite des siècles la proie du premier occupant *, n'avons-nous pas à craindre de plus grands revers, après avoir vu de plus grands prodiges? Attendons un meilleur avenir du génie de la France, de ces heureuses combinaisons qui, dans la rare prudence des conseils, ont déjà produit de si grands résultats. Quoiqu'il en puisse être, telle est la nature des États littéraires, qu'ils survivent à la ruine de la base sur laquelle ils ont été fondés; et, quel que soit à l'avenir le sort de l'Europe, la langue françoise, comme celles de la Grèce et de Rome, survivra des siècles entiers aux débris des sceptres et des couronnes dont nous reconnoissons la fragilité.

* Le lecteur me pardonnera les réflexions qui viennent de m'échapper. Est-il un seul François, à qui l'amour de la patrie n'inspireroit les mêmes craintes, les mêmes pensées? Il y eut un temps où *Mably* fut censuré d'avoir dit : « Qu'il s'élève aujourd'hui en Europe une puissance dont les formes soient supérieures à celles de chaque État en particulier, et qui les surpasse tous par la bonté de sa discipline militaire, et par son expérience à la guerre; que cette puissance, toujours conduite par les mêmes principes, ne se laissant pas éblouir par ses succès, ni abattre par ses revers, ait la constance de ne jamais renoncer à ses entreprises, et la sagesse hardie de préférer une ruine entière à une paix qui ne seroit pas glorieuse; et l'on verra bientôt disparoître ces ligues, ces confédérations, ces alliances qui conservent à chaque État son indépendance ». *Observ. sur les Romains*, 1751.

Auroit-on trouvé cette observation fausse en 1810?

NOTES.

(A) Le mécanisme de la parole est expliqué avec beaucoup de clarté et de précision dans le troisième livre de l'*Art de parler* du P. *Lamy*, 4e édit., 1 vol. in-12, 1701; nouv. édit., 1715, ch. 13. C'est aussi dans l'excellent traité du *Mécanisme des Langues*, par le président *Desbrosses*; dans la *Grammaire générale* de *Beauzée*[a]; dans les *Principes de Grammaire* de *Bernhardi*[b]; enfin dans l'ouvrage du célèbre *Court de Gébelin*, qu'il faut chercher ces notions. L'origine de la parole, dit ce dernier écrivain, est un problême sur lequel nombre de savans se sont exercés avec plus ou moins de succès, mais qu'on n'a pu résoudre jusqu'à présent, parce qu'on n'avoit pas un nombre suffisant d'observations. Il faut réunir les principes de la physiologie à ceux de l'histoire et de la philosophie, pour travailler cette matière avec fruit.

(B) Les uns, dit *Court de Gébelin*, supposent que la parole ou le langage est un pur effet de l'invention humaine, et que les hommes, long-temps réduits à de simples cris, aperçurent, par d'heureux hazards, qu'ils pouvoient exprimer, au moyen de la parole, leurs sensations, leurs idées, peindre des objets quelconques. D'autres, ne pouvant concevoir que l'homme ait pu inventer un art pour lequel ils n'auroient eu aucune disposition naturelle, et désespé-

[a] Livre excellent, que *Gébelin* s'honore d'avoir pris pour guide, et dont il fait profession de ne pas s'écarter sans les plus mûres réflexions.

[b] Berlin, 1785, in-8o. Je me propose de donner la traduction de ce bon ouvrage, écrit en allemand.

rant de découvrir les raisons physiques du langage, se sont réfugiés dans la toute-puissance de Dieu; ils supposent qu'il donna aux hommes les mots mêmes dont ils se servent, et qu'étant passifs à cet égard, ils tinrent immédiatement de la Divinité jusqu'à la grammaire. Ces systêmes, faux dans leur généralité, renferment du vrai dans le sens le plus restreint. Le langage vient de Dieu, en ce qu'il forma l'homme avec tous les organes nécessaires pour parler; que, le rendant capable d'idées et de sentimens, il lui fit un besoin de les exprimer, et l'environna de modèles propres à le diriger dans cette expression. Mais le langage est en même-temps l'effet de l'industrie humaine, en ce que l'homme sut développer ces organes, imiter ces modèles, suivre les combinaisons dont ils étoient susceptibles, et, sur ce petit nombre de mots donnés par la nature, élever cette masse immense de mots qui nous étonnent, et que la vie la plus longue ne peut épuiser, lorsqu'on ne sait pas les rappeler à leurs premiers principes. Il n'est cependant pas l'effet de la convention, puisqu'il est celui de l'imitation donnée par la nature, et par les besoins qu'elle nous fait sentir..... La perfection du langage, et la multiplication des mots pour exprimer les idées factices, dépendirent seules de l'industrie humaine, et d'une convention tacite. Mais quelle distance d'ici au langage déjà formé par la nature de l'homme, et déterminé par ses besoins! Le langage fut donné à l'homme par le Créateur, mais assujetti à la nature de l'être pour qui il fut fait, et qui, par ses organes infiniment flexibles, éprouve un penchant à parler aussi irrésistible que ses autres facultés.

Mais, soit qu'on suppose que Dieu est l'auteur immédiat du langage, qu'il aura donné à l'homme ce langage déjà

formé, comme il le doua des autres facultés; soit, qu'après avoir passé en revue tant d'autres systêmes intermédiaires, nous consentions à ne l'attribuer à l'homme que comme le résultat de longs siècles d'efforts et de succès lents et pénibles, nous ne pourrons considérer l'émission de la voix, la conformation des organes qui la rendent possible, l'expression des pensées si conformes au type qu'elle a à représenter, la manière aussi prompte que spontanée dont nous en saisissons le sens, que comme un de ces dons excellens qu'on ne peut rapporter qu'au père des lumières. Les hommes, se laissant entraîner par l'apparence d'une raison trompeuse, lorsqu'elle n'est pas éclairée par l'expérience et par de longues réflexions, ont toujours bâti des systêmes sur de simples conjectures; ils ont voulu tout expliquer par les conséquences de quelques vérités à moitié connues. Des études plus suivies, des découvertes plus récentes, le génie qui a su rassembler en un corps des notions dispersées et sans force, ont enfin ramené les esprits à la marche naturelle dans la discussion des faits; ils ont consulté les siècles et les nations, et le résultat a été de nous rappeler au principe dont on s'étoit écarté, à celui d'une langue primitive, née avec le premier homme, et laissant des traces dans tous les temps et chez toutes les nations.

Pour le reste, il faut se borner à conjecturer : car quelles notions certaines pourrions-nous avoir de choses dont la véritable origine est cachée dans la nuit des temps ? Nous savons qu'*Adam* avoit une langue toute formée; il y trouvoit les termes énergiques propres à dénommer les choses *selon leurs propriétés* *, et à puiser, dans l'analogie des sons, les

* *Genèse*, chap II, v. 21. Je suis ici la vulgate appuyée sur la tradition de tous les siècles. Il y eut néanmoins, vers le commen-

signes les plus propres à distinguer les genres et les espèces. Cette langue paroît avoir été commune à tous les hommes, jusqu'à la première dispersion connue des peuples *.

---

cement du siècle précédent, des écrivains qui ont prétendu qu'ici il n'étoit point question de nommer les animaux, mais d'examiner si, par leur nature, il y en avoit quelqu'un qui pût suppléer à la solitude de l'homme. *Adam* n'en trouva point de tel, et Dieu lui donna une compagne. Cette opinion singulière, faite pour combattre celle d'une langue primitive accordée à *Adam*, est rapportée dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres*, année 1703 ou 1704. Mais *Adam* ne parloit-il donc pas, lorsqu'il disoit : *Voilà l'os de mes os.... La femme que vous m'avez donnée, etc.* ?

* Quoique l'opinion la plus commune soit qu'à la dispersion des peuples, il n'y avoit qu'une seule et même langue pour tous les descendans de *Noë*, ce que l'on appuie sur ce que l'auteur sacré dit : Que les enfans des hommes n'avoient qu'une lèvre ; que Dieu confondit leur langue ; cette interprétation est révoquée en doute par quelques nouveaux commentateurs. Le mot *scaphah*, qui signifie *lèvre*, est pris figurément, disent-ils, pour la bonne intelligence qui régnoit d'abord entre eux lorsqu'ils commencèrent l'édifice ; mais Dieu permit que la division se mît parmi eux ; alors plus d'unité ; ce n'étoit plus une seule lèvre, mais plusieurs. La même expression qui se trouve au pseaume 55, v. 10 : *divide linguas eorum*, s'entend de la division des méchans. Que peut-on cependant opposer à une constante tradition, qui a entendu le premier texte dans le sens littéral et fondé sur l'histoire de ce temps-là, et le second, dans un sens figuré et fondé sur la nature poétique de ce passage. Il y a un parti mitoyen, c'est celui de *Bullet*, qui, dans son *Système sur l'Origine de la Langue celtique*, prétend que tout le changement qui se fit dans le langage, lors de la confusion de Babel, se borna à divers dialectes, assez différens entre eux pour que les hommes ne s'entendissent plus. Il modifie cette opinion, qui étoit celle de *Schuckford*, en y laissant quelque chose de merveilleux, et par conséquent plus d'analogie avec le texte sacré, en admettant le miracle d'un changement subit, là où

Informe d'abord, elle aura eu ses périodes d'accroissement, de perfection et de décadence. Pendant ces quatorze premiers siècles, et jusqu'à l'an du monde 1470, les hommes parloient et pensoient; ils racontoient les évènemens, et connoissoient les charmes de la poésie et de la fiction. Ils avoient, depuis long-temps, établi les fondemens de la vie domestique et de la vie civile : long-temps avant d'em-

---

Schuckford laisse presque tout à la disposition des hommes, au désir qu'ils formèrent d'inventer de nouveaux mots et d'allonger les anciens.

Ces réflexions paroissent bien spécieuses au premier coup-d'œil, et il en est de même de mille autres qui se font tous les jours. Lorsqu'il s'agit d'examiner les monumens de nos origines, il n'y a rien de plus aisé que de faire des difficultés apparentes sur le texte des saintes écritures; mais nous voyons, au chap. x de la *Genèse*, que les descendans de *Noë* se divisèrent la terre, *unusquisque secundùm linguam suam*. La famille de *Cham* : *hi sunt filii Cham*.... *in linguis*.... *suis*; celle de *Sem*, *secundùm linguas suas*, *etc*. Les Pères ont entendu, par langues, toute autre chose que des dialectes, ou de simples idiômes, et rien ne nous oblige à nous écarter de tels maîtres. Aussi les Anglois, auteurs de l'*Histoire universelle*, et auxquels on ne refusera pas des lumières, disent-ils, peut-être un peu trop durement (tom. I, liv. II, ch. III, n° 3) : « Qu'avec toutes leurs innovations, les dialecticiens n'ont obtenu » autre chose que de se rendre ridicules, de faire connoître leur » ignorance, et de paroître de parfaits visionnaires ». Je ferois donc difficulté de m'écarter d'aussi grandes autorités, quoique d'ailleurs, selon le père *Thomassin*, ces points ne touchent aucunement au fond de la religion, et laissent, en conséquence, à chacun la liberté de choisir l'opinion qui lui paroît la plus convenable. Voyez BARDETTI, *della Lingua dei primi*... ch. 1, art. 1, et la *Genèse expliquée* de DUCONTANT DE LA MOLLETTE. *Thomassin* développe le système de la dispersion des descendans de *Noë* (*Genèse*, ch. x, au liv. III, ch. 1, de son *Traité des Langues réduites à l'Hébreu*).

ployer l'écriture, ils auront eu des monumens, des signes propres à perpétuer le souvenir des choses, à servir de témoins irrécusables des conventions sociales *. Mais il n'en reste aucune trace certaine, et ce n'est qu'à l'époque où l'écriture fit quelques progrès, que l'on commence à découvrir des traces de faits dignes d'être admis dans l'histoire. Les traditions des premiers temps sont ordinairement peu détaillées et très-confuses; quelquefois elles sont visiblement fabuleuses, ou du-moins noyées dans des fables qui en défigurent la vérité : presque toutes sont en contradiction pour les dates, que les peuples ne semblent avoir déterminées qu'à leur fantaisie. Aussi voyons-nous s'élever systêmes sur systêmes pour leur explication. Quelle distance entre les mythes de *Boulanger*, ceux de *Banier*, ceux de *Bergier* et ceux de *Court de Gébelin!*

Tous les historiens anciens, et, jusqu'au XVII[e] siècle, tous les modernes ne donnent qu'un recueil de fables absurdes, quand ils remontent à l'origine des nations, au-delà des temps dont il nous reste des monumens écrits. L'histoire des nations n'est vraîment connue, que depuis que les lettres ont déposé dans les livres des témoins irréfragables de la suite des évènemens. Ainsi, à quelques monumens près, tels que les Pyramides et la fondation de quelques villes, monumens mêmes qui laissent un vaste champ aux conjectures, l'écriture, qui a contribué à la perfection du langage, est également la seule dépositaire des faits dont nous ne pouvons révoquer en doute l'existence. Nous savons qu'à la dispersion des peuples, vers l'an du monde 1700,

---

* GOGUET, *Origine des Lois*, t. I. L'abbé *Anselme* prétend, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. IV, que l'art d'écrire étoit connu avant le déluge, et qu'il y eut des monumens gravés sur la pierre.

il se fit un changement dans le langage, et que la diversité des langues date de cette époque; mais c'est encore un problême de savoir, si la langue parlée jusqu'alors s'est conservée dans toute sa pureté chez quelques-uns de ces peuples, et si l'hébreu fut cette langue primitive, ou si elle se forma, comme les autres, de quelque langue plus ancienne, au moment de cette commune transmigration. La plupart des savans du XVI[e] siècle attribuent cette prérogative à l'hébreu; *Bochart*, *Buxtorf*, *Pfeffer*, *Thomassin*[a] et *Loescher*[b] cherchèrent à démontrer cette assertion par des preuves si multipliées, qu'il paroissoit difficile de leur rien opposer de solide. Ils n'ont pourtant pas laissé de trouver des adversaires, mais dont les moyens s'affoiblissent par la diversité de leurs conjectures. Sans parler de la rêverie d'*Audigier* qui, en 1678, attribua au gaulois l'honneur de la priorité [c]. *Jean Webe* donne la palme au chinois; tandis que d'autres, *Stienhielm* et *Rudbeck*, la donnent au suédois, ou plutôt à l'ancien scandinave. Le systême de *Rudbeck* a fait sensation par sa singularité. Le titre de son livre en donne une idée suffisante [d].

---

[a] *La Méthode d'étudier ou d'enseigner la Grammaire ou les Langues par rapport à l'Écriture sainte, — par rapport à l'hébreu*, 1690, 2 vol. in-8°, L. II.

[b] *Litterator Celta*, 1726, 1 vol. in-8°.

[c] *De l'Origine des François et de leur Empire*, 2 vol. in-12, 1676.

[d] *Olavi Rudbekii Atlantica, sive Mannheim vera Japheti posterorum sedes ac patria, ex quâ, non tantùm monarchæ et reges ad totum ferè orbem reliquum regendum ac domandum, stirpesque suas in eo condendas, sed etiam Scythæ, Barbari, Asæ, Gigantes, Phryges, Trojani, Amazones, Thraces, Libyi, Mauri, Tusci, Cimbri, Cimmerii, Saxones, Germani, Suevi, Longobardi, Vandali, Heruli, Gepidæ, Teutones, Angli, Pictones, Dani, Sicambri, aliique virtute clari et celebres populi olim exierunt.*

Comme, dans son système, il suppose que la Suède est là véritable patrie des Scythes, et que l'on n'a donné ce nom aux peuples habitant entre la Baltique et la mer Noire, c'est-à-dire, tout ce vaste continent que renferme l'empire de Russie, que parce que ceux-ci ont été soumis par les Scythes-Scandinaves, il ne faudroit qu'admettre cette dernière supposition, pour confirmer le système, dont je parlerai plus bas, et qui met en tête les scytho-celtiques. *Rudbeck*, qui épuise les preuves, en tire aussi du génie des langues, et trouve quantité de mots scandinaves dans le françois, l'italien, etc. M. *Hickes*, Anglois, savant dans les langues septentrionales, propose des vues beaucoup plus conformes à ce que l'on sait d'ailleurs par la tradition *. Faisant descendre les Scandinaves de *Japhet*, par *Gomer*, dont un descendant, *Odin*, passa de l'Asie septentrionale dans les régions du Nord, et en soumit les peuples qu'il prétend aussi descendre de *Gomer*, il trouve, entre autres, *Dan*, père des Danois, et *Angul*, chef des Anglo-Saxons. Les Danois, les Saxons et les Anglo-Saxons passèrent ensuite dans la Grande-Bretagne. Ainsi la langue de *Gomer* doit être regardée, selon *Hickes*, comme la mère de toutes les langues du septentrion, qui ne sont que des dialectes. La langue tudesque, selon lui, est sœur de la langue saxonne ; et elles descendent toutes deux de celle que les Goths portèrent dans la Mœsie, lorsqu'ils conquirent cette province. L'auteur donne aussi des grammaires comparées de ces différentes langues, et croit trouver, dans la mœso-gothique, l'origine de la langue françoise, comme celle

---

* *Thrésor grammatical et archæologique.* Oxford, 1703, 2 vol. in-fol.

de la saxonne [a]. Dom *Pezron* [b] fait aussi descendre les Gaulois de *Gomer*, d'où sont venus les Titans, qui se sont répandus dans tout le nord de l'Europe, et ont habité la France sous le nom de *Celtes* ou *Gaulois*. Les Titans s'étendoient depuis l'Euphrate jusqu'aux confins de l'Espagne. Selon lui, la langue celtique a une antiquité de plus de quatre mille ans.

D'autres linguistes, sans remonter si haut, donnent la priorité au scythe. C'étoit le sentiment de *Saumaise*, de *Zuerius Boxhornius*, de *Cluvier*. *Milius* l'accorde à la langue cimbrique ou des Pays-Bas; d'autres à la langue grecque, et même à la langue latine : mais, que ce fût l'une ou l'autre de ces langues, il n'en est pas moins vrai que la langue mère cessa d'être universelle à l'époque du déluge. De douze opinions différentes que nous avons sur l'origine des Francs en particulier, il n'en est point de plus hazardée que celle d'*Audigier;* car, au-lieu que les autres sont allés chercher les Francs dans les pays les plus éloignés, il trouve leur origine dans les Gaules mêmes, et il cherche à prouver que ces peuples fameux, repoussés dans la Scandie par l'empereur *Maximin*, et qui de là firent des irruptions dans l'Empire romain, sous le nom de *Vandales*, et sous ceux de *Francs*, de *Silinges*, de *Goths*, de *Gépides*, d'*Alains*, de *Bourguignons*, de *Huns*, de *Hérules*, de *Turcs*, d'*Angle-Saxes*, de *Thuringiens*, de *Varnes*, de *Quades*, de *Suèves* et de *Lombards*, ne sont autres que ceux qui sortirent de la Gaule celtique avec *Sigovèse*, du temps de *Tarquin l'Ancien*. Il fixe l'éta-

---

[a] *Journal des Savans*, avril 1707, supplément.

[b] *Antiquité de la Nation et de la Langue des Celtes*, 1703, 1 v. in-12.

blissement proprement dit de la monarchie françoise à l'an 284, comptant neuf rois avant *Clovis*. *Bullet* n'est pas éloigné de l'opinion d'*Audigier*.

Boxhorn [a] examine le système de *Bochart*, qui trouve l'origine des Gaulois dans la Phénicie, et celui de *Turnèbe*, qui prétend que cette origine est inconnue. Il montre que le gallois-breton et le celte ont la même origine, réfute ceux qui jugent de l'origine commune des langues par l'usage des mêmes mots radicaux, et finit par examiner si les Gaulois ont pu tirer leur langue de l'hébreu ou du grec. La mort de l'auteur l'empêcha de tirer des conclusions de ses nombreuses et savantes recherches. Il est étonnant qu'avec cet immense trésor de connoissances, que *Boxhorn* avoit puisées dans l'antiquité, il marque tant de ménagemens pour les prétendues assertions de *Bérose*, et s'occupe sérieusement à discuter ses fables, ainsi que celles qu'on attribue à *Philon* sur l'origine des Gaulois. Tout ce qui est connu de ces deux prétendus anciens historiens est tiré des fameuses antiquités d'*Annius de Viterbe*, cet insigne fourbe, qui publia douze de ses dix-sept livres sous les noms imposans de *Xénophon*, d'*Archiloque*, de *Bérose*, de *Manéthon*, de *Métasthènes*, de *Philon*, de *Fabius Pistor*, de *Mirsile*, de *Caton*, d'*Antonin*, de *Caius Sempronius* et de *Properce*. C'est sous leur nom qu'il divulgue ses fables sur l'antiquité des divers peuples de la terre, et il n'est pas croyable combien d'historiens des XV, XVI et XVII[e] siècles se sont laissé tromper par cet imposteur [b]. C'est aussi principalement sur ce faux *Bérose*

---

[a] *Origines gallicæ*, in *Oper*. Amst., 1654, 1 vol. in-4°.

[b] *Antiq. Var.* volumina XVII, *cum Comment.* FR. JO. ANNII *Viterb*. Romæ, 1498. Lugduni, 1554.

que *Jean Picard* paroît appuyer le systême de sa *Celtopédie*. Les Gaulois, selon lui, ne tirent leur origine d'aucun autre que de *Japhet*, fils de *Noë*, et il en fait descendre la généalogie jusqu'aux temps les plus modernes, en s'appuyant des preuves les plus équivoques. Il cherche, entre autres, à montrer que la langue des Celtes étoit la langue grecque, ou plutôt que les Celtes portèrent leur langue dans la Grèce.

En suivant le fil de la tradition laissée par *Moyse*, et en la rapprochant des relations les plus modernes, on voit que les langues ont la même diversité que les peuples dont il nomme les premiers chefs; et l'on en trouve un certain nombre qui sont nommées langues-mères, et qui renferment sous elles plusieurs dialectes et plusieurs idiômes.

(C) Les Esclavons viennent d'une vaste province sur le Volga, nommée la Grande-Bulgarie. Ces peuples, qui s'étendoient autrefois bien avant à l'Orient et à l'Occident jusqu'au Danube, ont commencé, il y a plus de dix-sept siècles, à en sortir. Le nom général de la nation étoit *Slovenski*, du mot *slovo*, qui chez eux signifioit parole. Ils étoient divisés en Bulgares, Vénètes, Soraves, Lèches (Leckes ou Lettes), Zèches (Zeckes-Sicules) et Russes *.

La langue erse, dont il nous reste encore un monument, l'ancienne et la nouvelle Edda, est, selon M. le docteur *Mayer*, qui traduit ces livres en allemand, un dérivé de cette langue du Nord, d'où tant d'autres sont sorties, et qui, avec l'esclavon, domine au-delà de l'Oder jusqu'à la Tartarie.

(D) *Georges-Gaspard Kirchmayer* publia à Wittem-

* *Ducatiana*.

berg, en 1658, une *Dissertation sur la Langue des Scythes, des Celtes et des Goths, considérés comme les plus anciens peuples de l'Europe.* Cette dissertation, absolument tombée dans l'oubli, est si importante, pour servir à l'histoire de l'origine de la langue françoise, que je me fais un devoir d'en donner cette traduction. Malgré quelques erreurs, elle présente un aperçu bien propre à appuyer le système de *La-Tour-d'Auvergne.*

Il faut avouer que peu d'écrivains ont fait des recherches sur l'origine de notre langue allemande, et sur son affinité avec les autres langues de l'Europe. Les anciens écrivains allemands, de qui l'on pouvoit attendre quelques secours, ne nous ont laissé aucune notion sur la qualité de leur langue. C'est donc aux écrivains étrangers qu'il faut avoir recours, comme aux seules sources où ont puisé ceux qui, dans les temps plus modernes, ont cherché à éclairer leurs concitoyens. Ils s'appuient sur des vraisemblances, et ils ne trouvent aucune trace certaine; et voilà pourquoi la plupart des écrits de ce genre ne sont qu'un amas de conjectures et de conséquences hasardées. *Kirchmayer* est de ce nombre. Cependant c'est lui qui paroît avoir le plus approché de la vérité. En convenant que la langue sacrée, ou des patriarches, peut avoir été la première, ou la plus ancienne, il rejette, comme destituée de fondement et de preuves, l'opinion de ceux qui veulent fixer l'antiquité des langues anciennes connues, ou subsistantes encore, et indiquent la langue hébraïque actuelle, comme la mère de toutes les autres, placent ensuite la langue grecque, puis la langue latine, donnant à-peine un des derniers rangs à la langue teutone. C'est pour détruire ce préjugé, qu'il cherche à établir l'antiquité reculée de la langue scythe, de la langue celtique et de la langue gothique, qu'il regarde

comme les langues-mères de la langue allemande, aussi ancienne, selon lui, que les langues grecque et latine. Son ouvrage est plein d'érudition; et il donne assez de probabilité au système qu'il prétend établir. Sa dissertation a trois parties, dans lesquelles il examine successivement l'origine de la langue scythe, celle de la langue celtique et celle de la langue gothique.

Les auteurs anciens et modernes sont d'accord avec l'Écriture, pour prouver que la postérité de *Japhet* a habité les contrées connues sous le nom de Scythie, et que *Japhet* fut père de *Gomer* et de *Magog*. *Gomer* fut père d'*Asceneth* et de *Thogarmo*, reconnus pour pères de la nation scythe. Il est vrai que l'Écriture-sainte ne parle plus dans la suite de leurs descendans, que sous le nom de leurs chefs *Gomer*, *Magog* et *Thogarmo* *. Mais il faut seulement en conclure que ces dénominations ne sont qu'une suite de la division des familles ou tribus issues d'une même tige, et ne formant originairement qu'un même peuple, dont la dénomination générale est celle de Scythe, nom affecté plus particulièrement à la nation qui habitoit le long du Caucase. Mais les Grecs, comme on voit dans *Homère*, *Hésiode* et *Hérodote*, comprenoient sous ce nom les divers peuples qui habitoient les contrées du Nord; et, afin d'éviter la confusion, ils ont distingué la Scythie d'Europe de la Scythie d'Asie, comme on voit par *Hérodote*, et par *Jornandès*. *Becanus* prétend que ces pays avoient aussi le nom de Cimbrie; mais il est démontré que, de tous temps, les Cimbres n'en ont occupé qu'une partie. Après avoir rapporté les diverses conjectures sur l'origine du nom de Scythe, il préfère le sentiment de *Grotius*, qui la tire de la langue même, *Scutten*, signifiant habile à tirer

* *Jérém.*, liv. I, 27. *Ézéch.*, XXVII, 14; XXXVIII, 6.

de l'arc, exercice où les Scythes excelloient tellement, qu'on n'entend guère prononcer leur nom, sans se rappeler ce caractère particulier de leurs mœurs. L'auteur entre ensuite dans un certain détail sur la situation et l'étendue du pays occupé par les Scythes, et vient à leur langue, dont il rapporte l'origine à des temps antérieurs à la tour de Babel. Il n'est point arrêté par l'histoire de la confusion des langues, rapportée au chapitre II de la *Genèse*. Il se fonde sur ce que la dispersion des peuples est racontée dès le dixième chapitre, et paroît avoir précédé l'événement de la confusion des langues. Est-il croyable, en effet, dit-il, que les enfans de *Japhet* eussent quitté leurs habitations, pour revenir bâtir une tour dans la plaine de Sennaar? Toute l'histoire de cette entreprise ne peut, selon lui, regarder que la postérité de *Cham*, qui s'étoit d'abord fixée dans une seule plaine de l'Orient, et cherchoit à prévenir les suites d'une dispersion, prévue nécessaire, par l'érection d'un monument qui leur servît de ralliement; et ce fut au milieu de ces travaux qu'arriva cette grande confusion des langues, dont parle l'auteur sacré. Si l'on pouvoit soutenir cette opinion, en faisant abstraction de l'Écriture-sainte, il y auroit assez de probabilité dans l'assertion de l'auteur, que la langue de *Japhet* est restée intacte, au-moins dans certaines tribus des Scythes, qui n'auront été ni envahies, ni sujettes à des déplacemens. Mais la *Genèse* dit : *omnis terra;* ce qui, dans le sens le plus naturel, annonce la généralité des peuples. D'ailleurs, cette division des langues a eu lieu, suivant la chronologie commune, cent ans après le déluge *; et conséquemment lorsque la famille de *Noë* n'étoit point encore assez étendue,

* PRIDEAUX, *Histoire des Juifs*, table I.

pour que ses membres cherchassent des habitations aussi éloignées que le Caucase, la plus proche qu'on puisse supposer aux Scythes.

Dans la supposition de *Kirchmayer*, la langue de *Japhet* ou d'*Asceneth* se conserva intacte parmi ces peuples, jusqu'à ce que, par les émigrations et les mélanges, elle dégénérât en différens dialectes, et formât les langues usitées dans l'Europe, telles que la langue phrygienne, l'ancienne langue italique, avant l'établissement des colonies grecques; les langues celtique, gothique et esclavonne. Voilà, dit-il, quelles furent les anciennes langues de l'Europe, lesquelles ont tant d'analogie dans un grand nombre de mots, qu'on est obligé de convenir de leur parfaite affinité et de leur commune origine. *Saumaise* a démontré la même chose des langues persique, grecque et teutonique. *Cluvier* et *Schottel* ont amplement fait voir, par les mots homonymes de l'illyrien, du teuton, de l'espagnol, du gaulois et du breton, que ces langues avoient également la même origine. Il fait remarquer avec soin les différences qui se trouvent entre une langue-mère et les dialectes. Certains termes, qui servent à exprimer l'idée ou la pensée, sont l'essentiel d'une langue. L'accidentel consiste dans les changemens qu'éprouve le mot par rapport à la terminaison, la particule, la préposition, la syllabe additionnelle et la commutation des lettres. Ainsi, chaque langue a ses mots propres radicaux, et d'autres qui en sont dérivés, qui ne sont pas communs aux autres langues, où l'on ne les trouve même pas; de manière que différentes langues ont des mots absolument différens. Mais les différens dialectes conservent les mêmes mots radicaux de la langue-mère. Ce sont les changemens accidentels qui distinguent un dialecte, et de la langue maternelle, et des autres dialectes ou langues

qui en sont dérivés. L'essentiel est tellement conservé, que différens dialectes ne sont pas, à proprement parler, différentes langues. C'est ainsi que l'on trouve le point central des dialectes de Franconie, de Souabe, de Brabant, de Mecklembourg, d'Autriche, de Saxe et de Misnie, dans la langue-mère, qui est la langue teutonique. Mais *Kirchmayer* prétend trouver la même analogie entre la langue phrygienne, la celtique, l'ancienne italique, la gothique, l'esclavonne, la parthique, toutes sorties de la même source, de la langue scythe, indiquée comme la plus ancienne de l'Europe. Elles n'ont pas toutes la même antiquité; la plupart ont produit un grand nombre de dialectes; ceux-ci se sont tellement mêlés avec d'autres langues voisines, qu'ils sont devenus des langues principales, d'où sont sortis ensuite d'autres dialectes. Ces changemens, cette dégénération d'une langue dans une autre, sont prouvés par les faits les plus convaincans; et il ne faut que considérer la grande différence qui, par la succession des temps et du génie des nations, se trouve entre l'ancien roman de France, avant Louis VII, et le françois moderne; entre l'ancien teuton, tel que celui du Moine de Wissembourg, et l'allemand de la Haute-Saxe et du Palatinat, pour juger des grands résultats qu'ont pu opérer la suite des siècles, l'émigration des peuples, et le mélange si souvent répété de tant de nations, qui ont deux à trois fois renouvelé toute la face de l'Europe.

Cependant l'essentiel est resté, et les vocabulaires comparés ramènent, à la source dont ils sont émanés, tous ces dialectes dont on ne voit pas d'abord l'analogie. Que si l'on veut connoître lequel de ces dialectes est le plus ancien, l'on n'aura pas besoin de chercher d'autres objets de comparaison. Le rapprochement des mots indiquera le

dialecte, qui a conservé le plus de termes purs et le plus d'analogie avec la langue-mère, et dès-lors on ne se fera aucun scrupule de lui adjuger la priorité. C'est ainsi que, dans notre sujet, le celtique et le gothique passent généralement pour les langues les plus anciennes de l'Europe. A-peine les langues phrygienne et cimbrique pourroient-elles lui disputer le pas.

Ceux qui semblent donner la préférence à ces dernières, ne s'appuient que sur l'autorité suspecte d'*Hunnibald*, sur celle encore plus décriée du faussaire *Annius de Viterbe*. Ils répètent l'ancien conte de ces enfans qui, élevés loin du commerce des hommes, prononcèrent d'eux-mêmes le mot phrygien *bec*, qui signifie *pain*. Au reste, les Phrygiens sont aussi d'origine scythe, ainsi que les Ioniens et les Argiens; et le savant *Bochart* a suffisamment démontré que c'est d'eux que s'est formée la langue grecque.

Si l'on examine le témoignage des anciens historiens grecs, ils sont tous d'accord que la langue scythe est plus ancienne que la leur. *Homère* et *Hésiode* rapportent aux Scythes, qu'ils placent dans le Nord, l'origine de plusieurs usages adoptés par les Grecs. C'est des Hyperboréens par les Scythes, que les mystères ont été apportés à Délos [a], par des prêtres de cette nation. C'est de ce pays qu'ils font passer *Atlas*, ou les descendans de *Thot*, jusqu'en Égypte et jusqu'en Étrurie [b]; et l'opinion commune, qui fait dériver les langues grecque et gothique de la langue scythe, confirme le jugement de *Saumaise*, qui fait des-

---

[a] *Hérodote*, liv. IV.

[b] C'est le sentiment de *Platon*, de *Stirnhielm* et de *Rusbeck*.

cendre ces deux langues et la langue teutonique de la même source .

Dans la seconde partie, *Kirchmayer* examine plus particulièrement l'origine de la langue celtique. Il considère les causes de l'analogie des autres langues avec celle-ci; question qui, jusqu'à-présent, a donné tant à faire aux linguistes.

Abraham Kircher[b] admire, entre autres, l'affinité de l'ancien égyptien et du grec, et ne sait auquel des deux il doit adjuger l'ancienneté. Il n'ignore pas que les Grecs ont reçu beaucoup de choses des Égyptiens, entre autres, l'art d'employer les nombres; mais il remarque, d'un autre côté, que *Psamméticus*, roi d'Égypte, fit venir de la Grèce de savans grammairiens pour enseigner leur langue aux Égyptiens; mais ni l'un ni l'autre ne décide d'où vient, dès avant ce temps, l'extrême affinité de ces deux langues. *Rudbeck* [c] cherche à lever ces doutes, en assurant que le fameux *Mercure Trismégiste* a été le maître des Grecs et des Égyptiens, long-temps avant l'arrivée de *Cadmus;* et qu'il faut le regarder comme l'auteur des lettres et des mots communs aux deux langues. Mais *Platon* [d] dit que ces deux peuples conviennent que

---

[a] *Quænam earum trium antiquior sit, et reliquis duabus ex nomine (communia) tradidit, facilè dictu est : nisi tutius videatur pronunciare Græcos à Scythis ea accepisse; idque certiùs statui potest, homines primos, qui Græciam populis repleverunt, et linguæ autores fuerunt, è septemtrionali plagâ et Scythiâ advenisse.*

[b] *Prodromus Ægypt.*, cap. VII.

[c] *Atlantique*, chap. XXXII.

[d] *In Cratylo.*

Trismégiste étoit un étranger; et l'on peut trouver sa patrie au moyen des divers noms sous lesquels il est connu. *Thor, Duit, Dite, Théin*, sont autant de preuves que ce même *Mercure* est originaire du Nord, où ces mots sont communs à plusieurs dialectes. C'est un Goth ou un Celte qui aura instruit les peuples de la Grèce ou de l'Égypte, qui leur aura enseigné les langues, les sciences et le culte des Dieux; et ce sera à la langue scythe ou celtique qu'il faudra rapporter l'origine du grec et de l'égyptien, qui ont tant d'affinité.

L'auteur continue ses recherches, en examinant d'où vient le nom de *Celte*, et comment il a été donné aux peuples qui habitoient l'Espagne, les Gaules, la Bretagne, la Germanie et l'Illyrie. *Bécanus* tire l'origine de ce nom de leur langue même, et de leurs mœurs; leur cri de guerre : *kelt, kelt (tue, tue)*, doit les avoir fait ainsi nommer par les étrangers; d'autres le tirent de leur avidité au pillage, et à exiger l'argent comme la dépouille des vaincus : *geld, geld*. Peut-on donner des origines plus ridicules! *Bochart* tire ce nom de l'hébreu חלת, *chelet*, ou de la couleur blonde de leurs cheveux; *Strahlemberg*, du même mot, dans la signification d'*étendue* ou dans celle d'*habitation*, de *fixé* en un lieu permanent*. Cependant *Kirchmayer* croit prouver évidemment que le nom de *Celte* fut commun à toutes les nations. Il vient ensuite à l'examen de la nature de la langue celtique.

Ce n'est pas, dit-il, par quelques mots à demi estro-

* Le nord et le sud de l'Europe et de l'Asie, par *Philippe-Jean de Strahlenberg*, 1730, dans ses *Recherches sur l'Origine des Kal-moucks*.

piés et comparés ainsi entre eux, qu'on peut juger de l'analogie et de l'affinité des langues. Il faut s'arrêter à ceux qui sont les plus usités dans la vie commune, et considérer leur parfaite conformité. Mais, si l'on réfléchit combien les mots reçoivent de changemens avec le temps, et dans la confusion des peuples qui se succèdent dans une même contrée, on verra combien il est souvent impossible de trouver ces termes de comparaison. Le dialecte qui, dans son origine, étoit le plus analogue à la langue-mère, reçoit bientôt des dissemblances frappantes, et ses mots adoptent en peu de temps une forme arbitraire attachée aux prépositions, aux terminaisons, à la prononciation des voyelles, à l'intercallation des consonnes du même organe. Combien ne faut-il pas de décompositions, de commutations pour retrouver la syllabe, la racine primitive! et c'est ce qu'il faut accorder à tout étymologiste, si on ne veut le rendre incapable de la moindre recherche. Après avoir fait une longue liste de mots qu'il croit purement celtiques, *Kirchmayer* donne plusieurs exemples de phrases qui sont intelligibles presque dans tous les dialectes : *Pater in palatio, sol in sacco, rosa in vino, nasus in fenestras ;* mots dont un Espagnol, un François, un Italien, un Persan, un Allemand, comprendront également le sens. Et d'où vient cela, sinon que tous ces termes sont également celtiques? La plupart des phrases angloises seront parfaitement entendues de tous les peuples du Nord : ce qui montre également l'analogie de tous ces dialectes.

Enfin, la troisième partie de la dissertation contient des observations sur la langue gothique. Il en considère l'affinité avec la langue celtique, affinité si parfaite, que plusieurs savans ont considéré ces deux dialectes comme une seule et même langue. Il montre l'origine des caractères runi-

ques, dont les Goths se servoient, et qu'on attribue à *Ulphilas*, mais qui doivent être bien plus anciens. *Bonaventure Vulcanius* prétend qu'ils ont été connus avant les lettres latines. *Postel* conjecture qu'ils sont les mêmes que ceux des Étrusques. *Kirchmayer* montre que les anciens caractères égyptiens et les caractères grecs ont beaucoup d'affinité avec ceux des Goths : ce qu'on peut voir par le son et la figure, qui ont beaucoup de ressemblance. Comme son principal objet étoit d'examiner l'origine particulière de la langue celtique, il se contente de faire quelques réflexions sur la langue gothique, et finit par examiner l'usage des verbes auxiliaires, qui n'est pas connu du latin, et montre que dans l'ancien allemand, et dans d'autres langues du Nord, on avoit souvent trouvé le moyen de s'en passer. Il suffit d'avoir résumé brièvement les principes de l'auteur, pour montrer que les conjectures de *La-Tour-d'Auvergne* ne sont pas si vaines, ni si neuves que quelques-uns le prétendent, et pour donner un exemple de la manière dont les jeunes gens doivent s'y prendre pour remonter à l'origine des langues, dont ils voudront acquérir une parfaite connoissance.

N. B. Il a paru, en 1797, une dissertation de M. *Meyner*, à Altembourg en Saxe, dans laquelle il recherche, par la comparaison des mots communs à la langue angloise et à la langue allemande, quelle étoit la culture et le degré des connoissances des peuples de l'Allemagne, en 449, époque de l'invasion des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. Il résout ce problème, en montrant quels sont les mots communs aux deux langues, et comment les Anglois ont ensuite adopté des mots étrangers, pour exprimer les idées nouvelles qu'une culture plus perfectionnée leur communiquoit.

Si quelque savant, parfaitement au fait de la langue celtique, vouloit examiner nos anciens monumens, et faire dans le bas-breton la secrétion des mots, *termes primitifs*, qui sont véritablement celtiques, il pourroit pareillement reconnoître quel étoit l'état de culture de nos provinces occidentales avant l'arrivée des Francs.

(E) Il n'y a point de peuple qui ne cherche ainsi son origine dans les temps les plus reculés. Il faudra bien, dans le cours de cet ouvrage, rapporter quelques sentimens particuliers, fondés sur ces sortes de traditions; l'on s'accoutume de nos jours à rejeter les traditions anciennes, comme des fables; mais les modernes ont aussi leurs rêves, qu'ils ont soin d'appuyer de tout ce que l'histoire et le raisonnement leur mettent en main de plus spécieux. *Bullet* en fournit un exemple bien récent dans ses *Mémoires sur la Langue celtique*, tome I. Selon lui, la langue celtique est un dialecte de la première langue. *Japhet*, qui peupla l'Europe, la parla, et ses descendans la conservèrent. De tous les auteurs qui ont écrit sur les Gaulois et sur leur origine, il n'y a peut-être pas un sentiment plus modéré que celui de dom *Jacques Martin*, *Histoire des Gaules et des Conquêtes des Gaulois, continuée par* dom *de Brézillac*, 1 vol. in-4°, 1752. Il regarde ces peuples comme aborigènes, et suit l'histoire de leurs établissemens dans les pays voisins de la Celtique proprement dite, sans adopter aucune des traditions sur lesquelles il prétend que les auteurs, même les plus récents, se sont trop appuyés.

(F) Il n'y a presque plus de doute que les Gaulois n'ayent aussi beaucoup influé sur la langue des peuples d'Italie, qui environnoient la Grande-Grèce. *Bardetti*, dans ses profondes recherches sur les premiers habitans de

l'Italie, et sur leur première langue (Modène), 1769 et 1772, 1 vol. in-4° entre, à cet égard, dans des détails que la nature de cet ouvrage ne me permet pas même d'abréger. Il montre, dans son premier traité, que, dès avant l'arrivée des Pélasges à l'embouchure du Pô, peuples qu'il regarde comme les premiers qui abordèrent par mer en Italie, cette grande péninsule fut insensiblement peuplée par des nations descendues des Alpes, et fixées, d'abord, sur les rives du Pô; que ces nations étoient les Liguriens, les Ombres et les Taurisques, descendus eux-mêmes des anciens Gaulois et des Germains: et, dans le second traité, il prouve que la première langue des Italiens étoit un mélange de gaulois ou celtique et de germain. Il nomme cette langue *gallo-germanique*. On trouvera la traduction du chapitre second de ce traité à la fin des notes.

(G) M. le docteur *Fahrenkrüger*, qui travaille à une *Histoire de la Langue allemande*, m'écrit qu'il n'y a pas eu de Bardes dans les Gaules; il n'y a eu, dit-il, des Bardes que dans la Germanie, et des Druides que dans les Gaules; mais je trouve l'opinion contraire fortement appuyée par les auteurs de l'*Histoire littéraire*, tome I, où ils examinent quels étoient les Bardes, Vates ou Eubages. Nos vieux Gaulois, dit *Massieu*, *Histoire de la Poésie françoise*, p. 67, avoient leur poésie; les Bardes composoient les vers que les Druides chantoient, et qui servoient à instruire le peuple sur la religion et la morale, à encourager les combattans, et à célébrer ceux qui s'étoient distingués pour la patrie. Les Bardes, dit *Malvezin*, *Histoire de la Poésie françoise*, p. 31, furent les premiers des Gaulois qui eussent fait des vers. Leur emploi étoit de mettre en vers les hauts-faits des grands hommes, et de les chanter en public, pour inspirer le désir de la gloire aux jeunes

gens. Sur l'autorité de *Jean Le Maire* de Belges, il rapporte leur origine fabuleuse à Bard V, roi des Gaules. Voyez aussi MÉNAGE, *Origines*, au mot *Bardes*.

(H) *Ammien Marcellin*, parlant des Gaules, L. XV : *Per hæc loca, hominibus paulatìm excultis, viguêre studia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos et Eutregas et Druidas; et Bardi quidem fortia virorum illustrium facta heroïcis composita versibus, cum dulcibus lyræ modulis cantitárunt.* Les auteurs de l'*Histoire littéraire* prétendent que les mots *Eutragès*, *Eubages*, synonymes de *vates* (devins), n'ont été employés par *Ammien Marcellin*, que pour avoir mal lu le mot grec qui répond à celui de *vates*, *ουατεις*; il aura lu *ουγεις*. Le mot *Eubages* est expliqué par PIERRE RAMUS, *juge chargé des différends dans les grandes assemblées de la nation.* Voyez son traité *de Moribus veterum Gallorum*, qui est un tissu de réflexions sur les *Commentaires de César*, et qui rapporte beaucoup d'antiquités gauloises; Basle, chez *Henri Pierre*, 1574. Il ne peut être hors de propos de donner ici tout le texte de *Ramus*, que je traduirai pour le mettre à la portée de plus de lecteurs. Il expliquera beaucoup de choses, dont il est question dans le corps de l'ouvrage et dans ces notes.

(I) L'étude des sciences fut très-célèbre dans les Gaules. Les Druides les enseignoient toutes; sur-tout, dit *César*, ils enseignoient l'immortalité de l'âme et la métempsycose, croyant par-là exciter au courage *(virtutem)* et au mépris de la mort. Ils ne négligent pas d'enseigner à la jeunesse ce qu'ils savent des astres et de leurs cours, de la grandeur de la terre et du monde, de la nature des choses, de la force et de la puissance des Dieux immortels. Voilà

ce que *César* dit de la science des Gaulois, dans son septième livre, mais en peu de mots; nous allons l'expliquer un peu plus au long.

Diodore de Sicile confirme ce que dit d'abord *César*, de l'aptitude des Gaulois à toutes les sciences, et de leur adresse à tout faire et à imiter tout ce qu'on leur enseigne. Quoique, dit-il, ils ayent la parole très-brève et tant soit peu obscure, ils n'en sont pas moins instruits. *Strabon* dit également que les Gaulois se laissent facilement persuader de faire ce qu'ils voient être en usage, et saisissent avec promptitude tout ce qui concerne les sciences et les arts. Aussi ont-ils eu, dès l'origine, toutes les connoissances acquises depuis le commencement du monde, et conservées par le patriarche *Noë*. Car, si l'on peut ajouter foi au prétendu *Bérose (illum Berosum)*, dont les livres se trouvent entre les mains de bien des gens, *Pluton (Dites)*, père de la nation gauloise, fut célèbre par sa sagesse; d'où il fut appelé *Semnothès*, et d'où les maîtres de la morale furent nommés *Semnothées*. *César* semble confirmer l'assertion de *Bérose*. Les Gaulois, dit-il, se vantent de devoir leur origine commune à *Dites;* c'est ce qu'enseignent les Druides. C'est pourquoi ils ne divisent point le temps par le nombre des jours, mais par le nombre des nuits. Ils commencent leurs fêtes, leurs mois, leurs années, par la nuit qui suit le jour entier. Les Germains avoient aussi la même coutume, selon *Tacite*. Telle est la loi et la coutume des Gaulois. C'est la nuit qui conduit le jour; c'est peut-être de là que les deux nations ont conservé l'usage de compter les heures depuis minuit. Mais revenons à *Dites* et aux *Semnothées* de *Bérose*. *Aristote* est aussi de son opinion. Selon *Diogène de Laërce*, ce philosophe a enseigné, dans son livre des Mathématiques, que c'est aux

Samnothées des Gaulois que la philosophie doit son origine. *Bérose* nous apprend que *Saron*, troisième roi des Gaulois, voulant tirer les hommes de la barbarie où ils étoient plongés, avoit institué des écoles publiques (il sera question des Saronides un peu plus bas); que le quatrième roi fut *Druys*, de qui les Druides, dont *César* parle beaucoup, ont tiré leur nom; que le cinquième roi fut *Bardus*, qui a transmis sa gloire aux poëtes et aux orateurs connus sous le nom de *Bardes*. Nous voyons, dans ce récit, l'antiquité de la philosophie des Gaulois, et combien leurs premiers maîtres sont vénérables par une origine si auguste et si reculée. *Ammien Marcellin* ne s'éloigne pas de cette opinion, quand, au livre XV, il parle de l'antiquité des Gaulois. Les anciens écrivains de cette nation, dit-il, quoique peu d'accord sur son origine, nous en ont laissé une connoissance assez pleine de difficultés. Mais, comme ensuite *Timagène*, auteur grec, a recueilli de quantité de livres des faits long-temps ignorés, je tâcherai de dissiper ce qu'il a d'obscur, et d'en rapporter distinctement ce qu'il dit de cette nation. Quelques écrivains ont rapporté qu'ils y avoient trouvé des aborigènes nommés *Celtes*, issus du roi *Amable*, et nommés *Galates* (mot grec qui signifie *Gaulois*), du nom de son épouse. D'autres disent que des Doriens, conduits par *Hercule l'Ancien*, ont peuplé les lieux inhabités de l'Océan (là Méditerranée, puisque *Hercule* n'a jamais été au-delà du détroit). Les Drasides disent qu'une partie de la nation étoit réellement indigène; mais que d'autres peuples y avoient abordé des isles voisines et des contrées au-delà du Rhin, ou de côtes maritimes couvertes d'eau par les débordemens de la mer, qui les chassoient de leurs habitations. Quelques auteurs assurent qu'un petit

nombre de Grecs, dispersés de toutes parts après la ruine de Troye, s'y sont refugiés, et en ont occupé les plages dénuées d'habitans. Mais les Gaulois mêmes soutiennent, d'une manière plus affirmative, un fait, dont la mémoire s'est perpétuée par un monument. C'est qu'*Hercule*, fils d'*Amphitryon*, étant allé détruire la tyrannie de *Géryon* et de *Taurisque*, dont l'un ravageoit les Espagnes, l'autre les Gaules, et les ayant vaincus tous deux, eut commerce avec des femmes illustres du pays, et en eut plusieurs fils, qui donnèrent leurs noms aux pays dont ils furent souverains. On dit aussi qu'une troupe de Phocéens, voulant se soustraire à la tyrannie d'*Harpale*, gouverneur du roi *Cyrus*, fit voile pour l'Italie, et occupa Vélies en Lucanie, tandis qu'une partie de cette troupe fonda Marseille dans la Gaule Viennoise; que, dans la suite des temps, elle se fortifia tellement, qu'elle fonda d'autres villes. Mais cessons de rapporter des opinions variées jusqu'à la satiété. Ces nations étant peu-à-peu sorties de la barbarie, les études libérales furent mises en honneur par les Bardes, les Eubages et les Druides.

Bérose est conforme à *Ammien*, dans sa narration. Il dit qu'*Hercule*, à son retour d'Espagne, eut, du consentement des parens, un fils de *Galathée*, nommé *Galathe*, et dont les Gaulois ont reçu leur nom. Cela confirme l'antiquité des sciences en ce pays. Mais de quelle science, direz-vous? de la grammaire, de la rhétorique, de la logique, des mathématiques, de la physique et de la théologie. La grammaire enseignoit à lire et à écrire; car tel étoit l'objet de cet art, lorsque les langues étoient encore pures, sans être altérées ni corrompues par les langues étrangères. C'est ainsi qu'en parle *Platon*, dans le *Philèbe*. Mais, demanderont plusieurs savans ou érudits,

quels étoient donc les caractères des anciens Gaulois? *César* nous dit, au livre VI, que c'étoient des caractères grecs. Il écrit que, chez les Gaulois, on ne confioit pas l'enseignement aux livres; mais que, pour les affaires publiques et particulières, on écrivoit en caractères grecs, c'est-à-dire que les signes des lettres étoient les mêmes que dans l'alphabet grec. On en trouve encore un témoignage au livre I, où il dit qu'on trouva des tablettes écrites en grec dans le camp des Helvétiens. Mais ces signes, que *César* appelle des caractères grecs, je pourrois les appeler gaulois, et assurer qu'ils n'ont pas été transmis des Grecs aux Gaulois, mais des Gaulois aux Grecs. C'est une grande et importante question, de savoir quel a été le premier inventeur des lettres. *Pline* rapporte diverses opinions, et croit qu'il ne faut attribuer cette invention à aucun peuple en particulier, mais en croire l'usage aussi ancien que le monde. *Cadmus*, si l'on en croit un livre attribué à *Xénophon*, apporta seize lettres de Phénicie en Grèce, et ces lettres étoient semblables à celles des Méoniens et des Galates, d'où l'on conjecture que ce sont les Galates qui ont fourni ces caractères. Cette conjecture ne sera plus une vraisemblance, mais une démonstration, appuyée sur les temps et sur la chronologie, si la discipline des Semnothées, des Saronides, des Druides et des Bardes, a fleuri dans la Gaule plusieurs siècles avant que *Cadmus* vînt en Grèce, et si les Gaulois ont employé ces caractères depuis tant de siècles. Or, *Varron* assure (*de Ling. lat.*, lib. VII) que le grammairien grec, *Cratès*, ayant élevé en Grèce la question de savoir pourquoi l'*a* se nommoit *alpha* et non *alphatos*, les autres grammairiens grecs répondirent: « Ces termes ne sont point de notre langue, ils sont purement barbares ». Voilà donc

les Grecs qui avouent que leurs lettres ne sont pas de leur invention. Aussi avons-nous vu qu'*Aristote* reconnoît que la philosophie leur est venue des Semnothées gaulois, et que la Gaule a été la maîtresse de la Grèce. Je sais que *Strabon* appelle les Gaulois *Phitillenas* (amateurs du grec), parce qu'ils écrivoient en grec leurs contrats, étant appliqués à l'éloquence et à la philosophie à la manière des Grecs, et ayant à gages des professeurs des beaux-arts et des médecins. Mais *Strabon* ne parle que de ceux de Marseille et de leurs voisins, et cela depuis le règne de *Tibère*, temps où, dit le même écrivain, les principaux Romains n'envoyoient plus leurs enfans à Athènes, mais à Marseille, pour les y faire instruire dans les lettres. Cette différence des temps ne détruit pas ce qui a été dit des anciennes institutions des descendans de *Dites*. Je m'étonne qu'après le témoignage de tant d'auteurs, il y ait encore des François qui persistent opiniâtrément à ravir cette gloire à leur patrie. Ils objectent qu'il falloit que les Gaulois parlassent grec, puisqu'ils employoient les caractères grecs. Or, j'assure que, du temps de *César*, bien loin de pouvoir parler la langue grecque, ils ne l'entendoient même pas. On voit, dans le cinquième livre, que ce grand capitaine engagea, à force de récompenses, un certain cavalier gaulois à porter une lettre à *Cicéron ;* et *César* écrit cette lettre en grec, de peur qu'étant interceptée, les desseins des Romains ne fussent découverts par les Gaulois. Cette lettre prouve évidemment que, ni les Gaulois, ni les ennemis de *César* ne pouvoient comprendre la langue dans laquelle elle étoit écrite. On dira peut-être qu'il pouvoit se faire que le vulgaire n'y entendît rien ; mais qu'il n'en étoit point de même des principaux de la nation. Cepen-

dant *César* n'auroit-il point supposé que, dans ces armées et ces grands rassemblemens de Gaulois, il devoit y avoir de ces principaux de la nation, instruits dans la langue grecque : ce qui rendoit inutile la précaution d'écrire dans cette langue. On peut, d'ailleurs, prouver, par les *Commentaires de César*, que, ni ces principaux, ni les Druides mêmes ne savoient le grec, quoique cette classe savante, chargée de l'instruction de la jeunesse, dût avoir des connoissances au-dessus du commun. Au rapport de *Cicéron*, *Divitiacus* d'Autun étoit le plus instruit des Druides. *César* connoissoit l'attachement, et même le dévouement de ce grand personnage pour les Romains. Il vante (liv. I) sa fidélité, son équité, sa tempérance. Or, nous apprenons que *César*, quoique parlant fort bien le grec, et désirant avoir avec *Divitiacus* un entretien très-secret au sujet de *Dumnorix*, frère de ce dernier, eut recours, ne voulant point se servir des truchemens ordinaires, à *Valerius*, chef de la province gauloise, pour s'en servir comme d'interprète avec *Divitiacus*. Voilà donc le plus instruit des Druides, et conséquemment la plus notable partie de la nation gauloise, reconnus pour ignorer absolument cette langue.

Mais quelle fut donc la langue des Gaulois ? le gaulois sans doute. Où donc s'est conservée cette langue gauloise dont vous parlez ? J'avoue qu'*Apollon* même, malgré ses oracles, auroit peine à prononcer, puisque (un peu plus tard) on voit évidemment que les Gaulois avoient perdu l'usage de leur langue. Les loix romaines, et les nombreuses légions qui se fixèrent dans le pays, obligèrent les habitans à se conformer à leur langue. Tels princes, tels peuples, dit *Platon*. C'est le gouvernement civil établi par les Romains, c'est leur milice, répandue dans tout le pays,

qui ont aboli la langue des Gaulois. Les chefs de ce gouvernement assignoient des appointemens aux professeurs publics de la langue latine. Depuis ce temps, les livres écrits dans la langue corrompue du pays n'ont plus été appelés *livres gaulois*, mais *livres romans*. Quelques savans prétendent que le langage des Suisses, qui occupent le pays des Helvétiens, est l'ancien gaulois; mais on sait parfaitement que ces Suisses ne sont pas Gaulois indigènes; car, les Helvétiens ayant été resserrés dans leurs montagnes par *César*, et forcés par les Quades à s'expatrier, comme nous l'apprend *Eutrope*, les Quades furent, à leur tour, chassés par les Allemands; et ensuite les Vites-Saxons, s'emparèrent du pays. C'est de ces Vites que le pays a pris son nom *Vits*, *Zwitz*, *Suisses*, selon l'étymologie qu'en donne *Beatus Rhenanus*. D'autres savans voudroient nous persuader que l'ancien gaulois est le teuton actuel, et citent *saint-Jérôme*, qui dit que, de son temps, les Galates asiatiques parloient la même langue que ceux de Trèves sur la Moselle. Mais *César* montre le contraire en racontant, au premier livre, qu'*Arioviste*, roi des Germains, parloit le gaulois, *ayant appris* cette langue dans le long séjour de quatorze ans qu'il avoit fait dans les Gaules. Il faut aussi remarquer qu'au temps de *saint-Jérôme*, la ville de Trèves, soumise par les Romains et censée faire partie des Gaules, n'avoit plus les mêmes habitans (les anciens Belges), mais des peuples associés de mœurs et de langage avec les Germains. Il existe enfin une autre opinion, adoptée par des gens de poids, qui consiste à dire que la langue des Gaulois subsiste dans l'Armorique. Ces savans ne conviennent pas que ces Bretons soient venus d'Angleterre, comme l'affirme l'histoire des Francs, et s'en rapportent plutôt à *César*, qui regarde la Grande-Bretagne comme une colonie gauloise.

Strabon marque une cité de Bretons dans la Gaule. *Pline* en parle aussi confusément dans l'énumération qu'il fait des Gaulois. TACITE dit, dans la *vie* d'*Agricola*, que les Gaulois occupent les côtes maritimes de l'isle du côté de la Belgique, et que ceux-ci ne diffèrent que fort peu dans le langage d'avec les autres Gaulois. Enfin, les Anglois les plus érudits conviennent unanimement que c'est là la raison, pour laquelle ceux du pays de Galles parlent encore la langue de nos Bretons. Pour moi, je regarde cette dernière opinion comme la plus probable, et je l'embrasse comme celle qui est la mieux fondée. Voilà ce que dit *Ramus*. Mais, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire* (*État des Lettres dans les Gaules avant Jésus-Christ*), telles sont en raccourci les idées magnifiques que quelques-uns de nos écrivains se sont formées du premier goût de nos ancêtres pour les sciences.... Si un Italien (*Annius de Viterbe*), qui ne pouvoit avoir aucun intérêt en faveur de notre nation, avance des opinions aussi avantageuses pour elle, quoiqu'aussi gratuites, doit-il paroître surprenant qu'il se soit trouvé des François (*Jean Picard, Pierre Ramus, Égasse Duboulay*) qui les aient épousées après lui ?.... Notre nation n'a pas besoin qu'on relève sa gloire par des fables et par le mensonge. Elle possède assez d'avantages réels, pour se passer des avantages chimériques qu'on lui voudroit attribuer. Démêlons le vrai d'avec le faux, le certain d'avec le douteux, l'effectif d'avec le supposé, et nous trouverons encore suffisamment de quoi faire voir le goût et le zèle qu'elle a toujours eus pour les lettres.

Les Druides sont regardés par M. le comte *de Stolberg** comme les Bramines du Nord qui ont transmis de l'Orient

* *Historia de Religione Jesu Christi*, tom. I, pag. 418.

dans tous les pays habités par les Celtes, le culte des astres. C'est de là qu'il fait dériver la dénomination commune à l'Orient et à l'Occident des jours de la semaine. Il les voit élever, comme les Orientaux, des temples de figure circulaire, où l'on conservoit religieusement le feu; observer avec les Orientaux la sanctification du solstice d'hiver; retenir le cycle de soixante ans usité dans la Chine et dans les Indes. Il montre qu'à l'imitation des Mages de la Perse, des Prêtres égyptiens, des Bramines indiens, ils formoient le conseil des princes, qu'ils avoient la crosse, la tiare, la tunique blanche des Perses consacrés au culte de Mithras. *Belenus*, honoré dans le Sud, appelé *Balder* dans l'Edda, étoit le même que *Bel* ou *Baal*, auquel les Orientaux offroient le feu au premier de mai, fête nommée *Bealtine* par les Bretons insulaires. Il renvoie à *Thomas Maurice** pour trouver d'autres analogies entre les Druides et les Bramines, et il remarque que, leur antiquité se perdant dans la nuit des temps, il est difficile de décider si les uns tirent leur origine des autres, ou s'ils ne sont pas également sortis des écoles des Chaldéens. Il n'y a aucun doute, selon lui, que les Celtes n'aient été beaucoup plutôt policés que les Grecs, quoique ceux-ci aient fait beaucoup plus de progrès dans les sciences d'agrément; mais il faut convenir que la philosophie des Druides, et leurs idées de la Divinité étoient beaucoup plus épurées. Admettant des génies d'un ordre inférieur, ils ne reconnoissoient qu'un seul Dieu, enseignoient l'immortalité de l'ame; et, quelque imparfaite que fût leur description du séjour des bienheureux, ils n'y admettoient que les ames des justes exercés dans toutes sortes de vertus.

---

* *Indicar. Antiq.*, vol. VI.

(K) On demande si, pour conserver le génie de la langue, il n'auroit pas mieux valu former tous nos termes techniques de racines propres à la langue-mère. Mais cette question est futile par rapport aux langues dont le génie, tel que celui de la nôtre et celui de la langue angloise, s'approprie de nouveaux termes qu'il sait fondre dans la langue par le moyen des inflexions. Il n'en est pas de même d'autres langues, telle que la langue allemande, où un terme grec ou latin conserve toujours sa physionomie exotique. Aussi voyons-nous les savans d'Allemagne travailler avec succès à créer des termes tirés du fond même de leur langue, pour les substituer aux termes étrangers qu'une longue coutume avoit fait adopter.

Il n'est, au reste, aucunement douteux que les racines propres ne donnent aux termes une force de conception et d'énergie, difficile à suppléer par des racines étrangères; la seule cause qui les ait fait adopter, ne peut être que parce qu'ils nous sont venus par la communication des écrits des nations, qui avoient inventé les termes avant que nous connussions la science à laquelle ils servent. L'habitude fait qu'on porte le joug sans qu'on s'en aperçoive, et nos savans continuent à puiser les termes dans le grec. Ils ont fait le télégraphe, l'aérostat, le mètre; mais il faut convenir que cet usage est fort louable, puisqu'il est si difficile aux François, de faire des termes composés et uniques, sans y mêler des particules. C'est la réflexion de Marmontel, *Cours de Littérature*, tome I. Mais, dans ces sortes d'adoptions, il faut bien prendre garde de conserver la dureté des sons, qui font un si désagréable effet sur l'oreille, et imiter nos Anciens qui ont dit: *stadhouder*, *lansquenet*, *reître*, *etc.*, au-lieu de prononcer *stattalter*, *landesknechete*, *raitère*.

(L) Il est très-important pour l'histoire de la langue françoise, non pas de savoir précisément quels furent les diverses tribus des Francs qui s'établirent dans les Gaules, mais quelle fut effectivement la langue de nos premiers rois. Voici ce qu'on trouve sur cette question, dans le second volume de *Historiæ Francorum scriptores*, p. 383. Je n'en ai pas cru la traduction inutile.

Nous voyons dans *Nithard*, que *Charles* et *Louis* se servirent de deux langues pour faire leur serment en présence du peuple, dans le traité de Strasbourg, en 824. Il faut en conclure que les deux frères (*Charles-le-Chauve* et *Louis-de-Germanie*) parloient également les deux langues; mais que les peuples qui leur étoient soumis, les Francs et les Allemands, avoient entre eux cette différence nationale. On ne peut, en effet, supposer que chaque soldat dût connoître d'autre langue que celle du pays où il étoit né. Mais quelle étoit la langue proprement dite des rois auxquels la nation françoise étoit soumise? Outre la langue latine, que, comme nous, ils ne pouvoient sans doute apprendre à parler facilement, que par un travail opiniâtre, il est certain qu'ils avoient une langue maternelle et nationale; et nous en avons une preuve dans ces vers de *Fortunat*, où il parle de *Charibert*, qui mourut en 565:

Cùm sis progenitus clarâ de gente Sicamber,
Floret in eloquio lingua latina tuo.
Qualis es in proprio *docto sermone loquelâ,*
Qui nos Romanos *vincis in eloquio?*

« Quoique né de l'illustre nation des Sicambres, vous » parlez avec élégance la langue latine. Quelle ne doit » pas être la beauté de vos expressions dans votre langue

» *maternelle*, puisque vous nous surpassez dans la langue » latine, nous qui sommes nés Romains » ?

Théganus, parlant de *Louis-le-Débonnaire*, dit que ce prince étoit très-instruit dans les langues grecque et latine; que cependant il comprenoit mieux qu'il ne parloit la langue grecque, au-lieu qu'il parloit le latin *comme sa langue maternelle*. Or, nous avons vu que dans ce temps, outre la langue pure et élégante de l'ancienne Rome, qui commença à décliner lors de la décadence de l'empire, il s'étoit établi dans les provinces un latin corrompu, qu'on pouvoit appeler *latin-celtique*, et que *Sidoine Apollinaire*, vers l'an 432, nommoit déjà l'écume de l'éloquence latine, et la rouille des barbarismes vulgaires. Le commun des Francs ne peut guère avoir employé que cette langue corrompue, qu'ils appeloient *rustique* (concile de Tours), celle, sans doute, que *Nithard* daigne appeler *romaine*, dans les passages que je rapporte de lui, sans doute parce qu'elle étoit en usage dans les provinces des Gaules, que les Francs appeloient *Romanie*, selon cet autre passage de *Fortunat* :

Hinc tibi Barbaries, illùc Romania plaudit.

comme les loix appeloient Romains, ceux des nationaux qui étoient soumis aux Francs. Mais les rois, Sicambres d'origine, quoique dans leur invasion ils aient trouvé cette langue presque généralement usitée dans les Gaules, auront sans doute mieux aimé conserver à leur cour la langue sicambre, apportée par les Francs leurs ancêtres, Sicambres d'origine, qu'y introduire ce jargon demi-latin, demi-rustique, ayant, dans les commencemens, plus d'habitude de la langue des vainqueurs que de celle

des vaincus; et ils l'auront constamment retenue pendant le règne des Mérovingiens et des Carlovingiens. C'est ce dont il seroit facile de donner une infinité de preuves. On n'en trouvera ici que quelques-unes, toutes tirées des expressions mêmes des rois des deux races.

Il est dit de *Clovis*, dans le testament de *saint Remi* : « Clovis m'ayant donné deux terres, que, par égard pour » ma qualité d'évêque, il a nommées dans sa langue, *Pi-* » *schofsheim* » : mot qui signifie *Ville-l'Évéque*, et donné à plusieurs villages et villes d'Allemagne; et le château-fort établi sur la Moselle, par les soins de *Saint-Nicet*, s'appelle encore aujourd'hui *Bischofsstein*. *Saint-Grégoire de Tours* se sert, en quatre endroits différens, du mot de *Ballomber*, terme injurieux par lequel il désigne *Gondebaud*, venu de Grèce, et se disant faussement fils de *Chlotaire*. C'est *Gontran*, selon *Saint-Grégoire*, qui se servoit de cette expression. *Balmond*, signifie faux et de mauvaise foi. Le continuateur de *Grégoire de Tours* dit (chap. 103) que le roi *Pépin*, ayant épousé une autre femme noble et d'une figure distinguée, nommée *Alphéide*, en eut un fils qu'il nomma *Karl*, en sa propre langue. C'étoit donc en langue teutonique, où ce mot *karl*, *kerl*, signifie *homme propre à porter les armes*, et par analogie, *courageux*, *héros*. L'historien de *Charlemagne* rapporte les noms donnés aux mois par cet empereur. Ils sont tous tirés de la langue teutonique : *Mensibus etiam juxta* patriam *linguam nomina imposuit, cùm antè apud Francos partìm latinis, partìm barbaris nominibus appellarentur.* Ces mots sont tous allemands : *Wintermonath*, *hornung*, *lenzimmonath*, *ostermonath*, *etc.* *Charles* donne pareillement des noms teutoniques aux douze vents : *Ostroni*, *westroni*, *etc.* Ces noms, à peu de chose près,

sont encore les mêmes dans le langage actuel; mais le mot *roni*, vent, est rendu par celui de *wind*.

Louis-le-Débonnaire étant à l'agonie, et voyant son lit environné d'esprits malins, s'écria, en cherchant à les écarter par quelque acte religieux : *huz, huz*, hors d'ici, terme encore usité dans la Lorraine allemande, pour chasser les chiens et les animaux immondes.

(M) On trouve, tome II, p. 327 de la collection de *Duchêne*, la préface d'un livre antique, contenant la version de la *Bible* en langue saxonne. Il y est dit que *Louis-le-Débonnaire*, voyant que les saintes Écritures ne pouvoient être entendues que par les gens lettrés, avoit été inspiré de Dieu, pour que tout le peuple qui lui étoit soumis, et parloit la langue teutonique, pût jouir du bienfait de ces divines instructions; et qu'il avoit, en conséquence, ordonné à un certain homme, Saxon de naissance, de traduire l'*Ancien* et le *Nouveau-Testament* en langue germanique : ce que cet homme avoit exécuté par un grand travail, en commençant par la *Genèse*, et en prenant, dans tout le texte, ce qu'il trouvoit de plus instructif : ce dont il avoit formé un poëme aussi élégant que facile à être compris d'un chacun.

Peut-on jeter un coup-d'œil sur les loix des Francs, ou saliques, ou ripuaires, sans y reconnoître un mélange de termes empruntés de leur langue, et qui sont certainement teutoniques, n'ayant aucun rapport avec la langue latine, ou avec la langue celtique? *Wergelt*, de *wehren*, défendre, et *geld*, argent, pour amende; *helmum*, casque, de *helm*; *fredum*, de *fried*, paix; *beinberg*, de *bein*, jambe; *bannitum*, de *bann*, exil, bannissement; *gravionem*, de *graf*, comte, sont des mots usités dans les loix

ripuaires. Dans les loix saliques, on trouve *maniendus*, de *mahnen*, citer; *sparwarium*, de *sperber*, épervier; *schellam*, de *schellen*, grelot, sonnette de cheval; et dans les constitutions et capitulaires de *Charlemagne*, rapportés par *Éginhard : Feidosum*, de *feid*, *fehde*, guerre; *herbann*, de *her* et *bann*, amende militaire; *herbergam*, de *herberg*, hospice, auberge; *herslitt*, de *heer*, et *lassen*, déserteur.

Enfin, *Flodoard*, rapportant ce qui se passa au concile d'Ingelheim, l'an 949, dit qu'on y lut quatre lettres, qui furent aussitôt traduites en langue teutonique, qui étoit celle du roi *Louis d'Outremer*. C'est donc avec raison que les François les plus instruits conviennent que cette langue allemande, dont les inflexions ont quelque chose de si dur pour les oreilles délicates des peuples du Midi, fut celle des Francs, des nobles, et même des rois des deux premières races. Elle doit avoir eu, à cette époque, une culture qu'elle aura perdue depuis; maintenant elle se perfectionne par les travaux des poëtes et des orateurs distingués, dont l'Allemagne se glorifie depuis plus d'un demi-siècle *. Son antiquité, son abondance, sa gravité, les chefs-d'œuvre qu'elle compte, les ouvrages excellens qu'elle produit en toutes sortes de sciences, l'ont sans doute réconciliée avec nos gens de lettres; et les

---

* Voyez le *Coup-d'œil sur l'état de la Littérature ancienne et de l'Histoire en Allemagne*, par M. *Charles Villers*, 1809, où ce savant compatriote fait voir avec quelle ardeur la nation allemande s'applique aux divers genres de littérature. Pendant l'assemblée d'Erfurt, en 1808, le grand *Napoléon* daigna décorer de l'aigle deux des meilleurs écrivains, MM. *Wieland* et *de Goëthe*.

difficultés, que l'étude en présente, sont doublement compensées par l'utilité dont elle peut être pour les études sérieuses, comme pour celles d'agrément.

(N) *Diodore de Sicile*, contemporain de *César* et d'*Auguste*, reproche aussi cette dureté à la langue gauloise : *Quamvis sermone brevi et subobscuro atque ambiguo utantur.* Ainsi, dès avant l'invasion des Francs, la langue des Gaulois avoit quelque chose de désagréable pour l'oreille des Romains.

(O) *Jean Picard* (*Celtopédie*, liv. V) fait une longue énumération des savans gaulois qui se distinguèrent à Rome, dans les plus beaux temps de la République. Après avoir rapporté les noms, moitié fabuleux, moitié fondés sur des traditions des anciens rois philosophes des Gaules, tels que *Samnothès*, *Mago*, *Saron*, *Drys*, *Bardon*, *Longon*, *Bardon II*, *Luco*, *Celte*, *Hercule*, *Galatas*, *Arbon*, *Lugdon*, *Belgius*, *etc.*, en quoi il ne fait que copier *Annius de Viterbe*, tous, dit-il, Celtes des plus anciens, et doués des plus rares connoissances; il entre dans un grand détail sur les savans plus modernes, tels que sont *Plotius de Lyon; Gnifon*, qui forma les plus célèbres orateurs romains, selon le témoignage de *Suétone*, *Valerius Cato*, *Statius Cœcilius*, *Varron*, *Altacinus* de Narbonne, *Statius Papinius*, dont plusieurs villes se disputèrent la naissance, *Favorinus*, *Charmidas*, *Chrinas*, *Gennadius*, *Pithias*, *Lucius Florus*, *etc.* Le même auteur rapporte, au livre Ier, quelle fut l'ancienneté des académies gauloises, sur-tout à Chartres et à Montbard (*Mons Bardorum*), paisible retraite du peintre de la nature, du célèbre *Buffon;* à *Alise*, *Alexia*, connue sous le nom de *Sainte-Reine*, et en d'autres lieux

consacrés par la demeure des Druides. L'*Histoire littéraire de la France*, tome I, *le Tableau des Gens de Lettres*, tomes I et II, font connoître la plupart de ces savans.

(P) *Duchéne* a inséré dans son recueil, tome I, des recherches, dont les résultats très-curieux font voir que, malgré l'opinion de *Grégoire de Tours*, d'*Hunnibald*[a], et autres très-anciens auteurs, il n'y a rien d'assuré sur les temps reculés de la nation des Francs; que c'est sous *Probus*, en 276—282, qu'il en est fait mention pour la première fois; et que, sous le nom de Francs, on confondoit généralement tous les peuples disséminés depuis les rives du Mein, et même du Nècre, jusqu'à la mer d'Allemagne, soit qu'ils fussent Cattes, Chérusques, Chamaves, Hermondures ou Sicambres; qu'ils ont long-temps exercé leurs pirateries le long des côtes, jusqu'à l'Espagne, ont fait plusieurs incursions dans la Baltique, et se sont avancés dans les terres, en remontant l'Escaut; qu'après avoir souvent été repoussés et vaincus par les Romains, ils ont fini par faire alliance avec eux, et par entrer dans leurs légions, n'ayant que des chefs, et point de rois, jusqu'à ce que *Pharamond* s'emparât du pays de Tongres, d'où ils étendirent peu-à-peu leur domination dans toute la France, en soumettant les Romains et les Gaulois, puis les Bourguignons, les Goths, et enfin les Allemands, et autres peuples de la Norique[b]. Mais, en examinant la position de ceux de ces peuples, dont il nous est resté quel-

[a] Des auteurs graves prétendent que cet *Hunnibald*, publié par *Trithême*, est quelque ouvrage supposé, qu'ils assimilent aux productions d'*Annius de Viterbe*.

[b] *Nicolas de Vignères*, *Traité de l'Origine des anciens François*.

ques monumens, ne seroit-on pas tenté de croire que trop souvent on a donné le nom de *nation* à de petites tribus, dont l'appellation n'a rien d'imposant que son antiquité. En nous bornant à examiner les peuples du Rhin, avec lesquels les Romains ont eu le plus souvent à combattre, nous voyons combien devoient être resserrés les Cattes, les Mattiaques et les Chamaves. Nous les voyons établis dans ce petit canton de la Vétéravie et de la Hesse, entre le Mein et la Lahn, de Francfort, ou Mayence à Giessen, entre le Rhin et le Veser, pays qui, actuellement, malgré sa florissante culture, ne contient pas deux cent mille habitans *. Les Nerviens, les Vangions, les Némètes, les Ubiens, resserrés par les établissemens qu'avoient les Romains à Mayence, et le long des montagnes des Vosges et du Hundsruck, ne faisoient que de foibles cités, telles que Spire, Vorms, Bonne, etc., qui en formoient les principales bourgades. Qu'elles devoient être petites, toutes ces nations, dont on compte plus de cinquante établies entre l'Elbe et le Rhin, pays que tous les auteurs contemporains nous présentent comme couverts de bois et de marais impénétrables, et dont la vraie culture

* Si l'on considère les nombreuses armées, que quelques-unes de ces nations ou peuplades réunies pouvoient opposer aux Romains, les innombrables essaims, qu'elles envoyoient si souvent faire des irruptions dans les contrées voisines, et quelquefois se répandre, comme un torrent, sur d'immenses pays si éloignés de leur résidence, on est obligé de convenir que les données sur notre population actuelle ne conviennent pas à ces temps éloignés. L'on sait, d'ailleurs, que le système des levées, faites en faveur des puissances par la Hesse, Waldeck, etc., étoit une cause très-sensible de dépopulation.

n'a commencé qu'avec l'établissement des moines, vers la fin du huitième siècle.

On trouve quelque chose de plus satisfaisant dans l'histoire de M. *Schroeck*, professeur à Wittemberg (4e part., sect. 1, liv. X). Cet auteur, très-versé dans l'histoire des Germains, s'exprime ainsi, si j'ai pu réussir à le traduire fidèlement.

Les François descendent originairement des Francs, de cette nation teutonique dont il n'est fait mention dans l'histoire, que depuis le troisième siècle, et qui habitoit le long du Rhin, après s'être établie dans la Westphalie, jusqu'aux extrémités des Pays-Bas. De là ils inquiétèrent souvent les Romains par leurs incursions. Les Gaules comprenoient alors un territoire beaucoup plus étendu que la France actuelle (1782). C'étoient tous les pays situés entre le Rhin et l'Océan Atlantique, les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées (l'empire des François, la Hollande, et quelques cantons de la Suisse). Les Romains avoient aussi donné le nom de *Gaule-Cisalpine* à la haute Italie, ce pays ayant été envahi par les Gaulois, même avant *Brennus*. Les plus fréquentes incursions des Francs se firent dans la Belgique, c'est-à-dire, dans les contrées bornées, d'un côté, par le Rhin, la Seine et la Marne, et de l'autre, par la Moselle, la Meuse et l'Escaut, conséquemment vers les Pays-Bas et les provinces de France qui y aboutissent. Les Francs s'établirent même en grand nombre dans ces contrées, vers le milieu du quatrième et dans les commencemens du cinquième siècle. *Clodion*, roi d'une des tribus des Francs, prit Cambrai, et poussa ses conquêtes jusqu'à la Somme, dans la Picardie. Childéric, un de ses successeurs, s'avança jusqu'à la Loire. La décadence de l'empire romain dans l'Occident, as-

ment des Gaulois, comme guerriers, mais des Gaulois, comme parlans, raisonnans, formant une société civile.

Les Romains se vengèrent bien de ces invasions; ils subjuguèrent la Gaule; mais le langage celtique subsista, au-moins en ce qu'il avoit d'essentiel. Il n'acquit que les mots dont le commerce avec les Romains rendit l'usage nécessaire. Il en fut à-peu-près de même au temps de la conquête des Francs. Ces nouveaux hôtes ne détruisirent point la langue. Ils la remplirent de termes tudesques. Le latin s'accrédita de plus en plus dans les Gaules; mais il eut comme deux formes, celle de la langue même, telle qu'on la mettoit en œuvre dans l'Office de l'Église, dans les actes publics, dans les ouvrages des évêques, comme instructions, canons, etc.; l'autre forme fut rustique, mêlée de gaulois, de tudesque, et c'est de là qu'est venu notre françois; mais ce ne fut guère qu'au dixième siècle que cette dernière prit une sorte de consistance. Le gaulois ou celtique se resserra peu-à-peu dans les contrées qui avoient moins de commerce avec le reste de la nation; et insensiblement il fut relégué dans la Basse-Bretagne, le pays de Galles, la Biscaye, les montagnes d'Écosse, etc. Ainsi, les Bas-Bretons peuvent se vanter d'être en possession d'une langue qui remonte jusqu'à *Japhet;* et voilà où conduit l'esprit de système.

(R) C'est avec raison que l'on fixe, au temps de *Malherbe*, l'époque où la langue françoise commença à prendre cette forme élégante que nous lui voyons. A entendre les apologistes de la Réforme, ce seroit à ce bouleversement de religions que nous devrions cet avantage. Si cependant l'on considéroit avec quelque attention les progrès considérables qu'avoit faits la langue, depuis l'invention de l'imprimerie, ne pourroit-on pas soutenir,

avec le même succès, que c'est précisément parce que les esprits en étoient venus à ce point de perfection, que les Protestans ont eu la facilité de répandre leur doctrine. Il n'est pas douteux que, comme remarque M. *Charles Villers* *, les disputes théologiques, ainsi que les discussions littéraires, n'aient eu une grande influence sur la langue. Qui doute, par exemple, que de célèbres antagonistes, comme *Bossuet* et *Claude*, et auparavant *Bèze* et *Duperron*, n'auront pas voulu risquer, par la négligence du style, un triomphe qu'ils croyoient dû à la solidité de leur raisonnement. On sait combien *Calvin* a soigné le style de ses *Institutions*; mais, si *Calvin* et *Bèze* écrivirent purement dans leur langue (je ne parle pas du style boursoufflé des *Pseaumes* de ce dernier), si *Luther* a si adroitement tiré parti de la langue allemande, dans sa belle traduction de la *Bible*, ne devra-t-on pas avouer que ces théologiens, tout occupés de la science, n'ont fait que mettre en œuvre les richesses grammaticales, accumulées déjà par les gens de lettres. Qui n'a pas regardé les *Provinciales* comme un chef-d'œuvre en fait de style?

* Voici comment s'explique ce savant et élégant écrivain, dans sa lettre du 21 septembre 1809 : « Permettez-moi, Monsieur, » de m'applaudir d'une conformité d'opinion avec vous, là où » vous avez cru voir une différence. Je suis en même-temps du » même avis que vous, que ce n'est pas la réformation qui a » ramené la belle littérature, mais qu'elle n'a fait que suivre » le torrent. Je vous prie de relire, avec attention, quelques » passages de mon *Essai sur Luther*, où j'ai établi ce point » précisément, comme vous le voyez pag. 197, 3e édit.; et j'ai » aussi rendu justice aux Grecs émigrés, aux Italiens, à *Reuch-* » *lin*, à *Hutten*, pag. 50—56 ». Il est fort flatteur, pour un professeur d'Jéna, d'avoir établi, avant de connoître l'ouvrage de M. *Villers*, des principes auxquels toute l'Europe a applaudi.

Qu'on voie, par une suite de diversité dans les opinions religieuses, *Bouhours* aux prises avec *Barbier d'Aucour*; le *Nouveau-Testament* des *Jésuites* opposé à celui de *Sacy*; *Lallemant* à *Quesnel*; l'*Année chrétienne* à l'*Année chrétienne*; la *Vie des Saints* à la *Vie des Saints*; la *Morale* à la *Morale*; les *Panégyriques* aux *Panégyriques*, et l'on ne doutera pas que l'influence circonstancielle de la Réformation sur la langue françoise ne soit plutôt l'effet d'une fermentation littéraire, excitée par la marche naturelle de l'esprit humain, qu'une suite nécessaire de ce grand événement. *Hutten*, *Érasme*, *Pfeffercorn*, *Mélanchton*, eussent été de grands hommes sans la Réformation; ils ont écrit avant elle. Sans elle, *Luther* auroit pu réformer la langue allemande, et faire tourner au profit des lettres les longues veilles consacrées à de vaines déclamations; et sans elle, *Théodore de Bèze*, *Calvin*, *Jacques d'Étaples*, *Duperron*, n'auroient pas laissé de vouloir écrire purement en françois. Lorsque la Réformation commença, les esprits étoient disposés à l'étude des langues. *Léon X* encourageoit les savans; les Grecs nous avoient apporté leurs trésors; vingt ans auparavant, *Reuchlin*, selon *Trithéme (catal. vir. illust.)*, possédoit parfaitement l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin. *Gallicanæ etiam atque politioris nostræ Vernaculæ (Germanicæ) imprimis clarus*. On voit, dans ce même écrit de *Trithéme*, que depuis long-temps les lettres orientales étoient cultivées dans quantité de monastères de l'Allemagne. Ne pourroit-on pas dire, au contraire, que ces guerres éternelles, suites de la Réformation, que ces incendies, ces destructions de monastères, dépôts précieux de connoissances littéraires; ces efforts continus de génies propres à de meilleures choses, pour soutenir, par

de vaines disputes théologiques, les questions les plus futiles, élevées entre les différens partis; les massacres juridiques, ou occasionnés par les émeutes populaires, où plus d'un *Ramus* fut sacrifié à la jalousie des gens de lettres, ont plus nui aux études solides, que la Réformation n'a contribué à leurs progrès*.

(S) La première ode du livre III de *Malherbe:*

Peuples, qu'on mette sur la terre
Tout ce que la terre a de fleurs.

parut en 1600, et fit sa réputation. Tous les autres vers françois de ce temps-là sont plutôt gothiques que françois; et c'est avec raison que M. *de Balzac* a dit, dans une de ses lettres latines à M. *de Silhon*, que la poésie françoise avoit l'obligation à *Malherbe* de la politesse de ses expressions, de la cadence de ses périodes, et du beau tour de ses vers. Écoutons s'expliquer éloquemment en latin, le père de notre éloquence françoise. Après lui avoir donné cette épithète, je ne hazarderai pas de lui prêter mon foible style, pour rendre son latin dans une traduction.

Primus Franciscus Malherba *aut in primis viam vidit quà iretur ad carmen, atque hanc inter erroris et inscitiæ caliginem, ad veram lucem respexit primus, superbissimoque aurium judicio satisfecit. Non tulit nostros homines inventis frugibus ampliùs* βαλανοφαγεῖν. *Docuit quid esset purè et cum religione scribere, docuit in vocibus et sententiis delectum, eloquentiæ esse originem; atque adeò rerum verborumque collocationem aptam, ipsis rebus et*

* Le lecteur aura l'indulgence de croire qu'ici je ne parle que de ces disputes de l'école, si facilement confondues avec le dogme, et aussi communes parmi les premiers réformateurs, que dans les temps les plus obscurs de notre théologie scolastique.

verbis potiorem plerumque esse. Non negaverim in quibusdam Philippi Portæi (Desportes) *conatum aliquem apparere et primas quasi lineas* Malherbianæ artis.

Quamvis enim in iis color orationis antiquæ sit, numerus tamen videtur novæ, cultusque inter nostram atque priorem ætatem medius, ut illum sibi possit utramque vindicare. Verùm bona non multa quæ ei, aliud fortè agenti, excidêre, obruuntur multitudine deteriorum, et injuria arti fieret, si eam inter incerta poneremus. Noster (Malherbe), *semper sibi constans, et sui ubique similis, non potuit quod fecit, id ratione non fecisse. Perspicaci maximè et castigato judicio plurima in se, in alios nimiùm penè multa inquirens, finxit et emendavit civium suorum ingenia, tam felici successu, ut elegantiorum auctorum turbam, quâ nunc Gallia celebratur, una ipsius disciplina Galliæ dederit. Haud alius igitur fuit, si modò non numeres verba, sed æstimes, cui plus debeant litteræ hæ nostræ populares; cùmque summi olim viri in uno tantùm summi fuerint*, Maronemque *genii felicitas in oratione solutâ reliquerit, et* Tullium *eloquentia sua destituerit, cùm aggressus est carmen; hic et cultissimi poetæ famam peregregiè tulit, et in pedestri facundiâ cum laude quoque versatus est.*

Il n'y avoit point d'académie du temps de *Malherbe*; mais, comme du temps de *Ronsard*, et même plus tard, sous *Louis XIII*, les gens de lettres formoient des assemblées, des espèces d'écoles, d'où sortoit le peu de lumière qui se répandit sur la France. *Malherbe* forma des disciples; *Racan* fut le plus célèbre. Sa doctrine perpétua les principes de la bonne poésie; et le goût, qu'il inspira pour la langue françoise, ne contribua pas peu à préparer les progrès qu'elle fit sous le cardinal *de Richelieu*.

ADDITION.

TRADUCTION du Chapitre second du Traité de BARDETTI, de la Langue des premiers habitans de l'Italie, *où il est particulièrement question de la langue des Gaulois et des Germains.*

Que les Gaulois et les Germains ont contribué à former la langue des premiers habitans de l'Italie.

ARTICLE Ier.

Il est évident que les premiers Circumpadans parloient la langue gallo-germanique, et c'est le résultat de ce que j'ai prouvé ci-dessus, que les Liguriens et les Ombres du Latium, qui ont occupé la plus grande partie de ce pays, étoient Gaulois, et que les Taurisques, dont une partie s'étoit établie dans le voisinage des Liguriens et des Ombres, et l'autre s'étoit mêlée avec ces peuples, venoient de la Germanie. Ceci demande un peu plus de détail ; et il ne faut pas craindre de nous transporter au-delà des Alpes, et de nous arrêter un peu sur les vastes terres de ce pays. Tout y parle en faveur de l'Italie, et de la langue des premiers habitans vraîment Italiens.

On ne peut dissimuler qu'il n'y ait très-peu de lumières à tirer des anciens écrits des Latins et des Grecs, par rap-

port à la langue des anciens Gaulois : on y voit seulement que leur éloquence étoit mâle, nerveuse et vigoureuse, puisque *Lucien* fait dire à un philosophe gaulois, que, si la Gaule reconnoît *Hercule*, et non *Mercure*, pour le Dieu des orateurs, c'est parce qu'*Hercule* étoit un Dieu infiniment plus robuste [a]. Or, une si grande force devoit être tempérée, puisque l'image de cet *Hercule*, nommé *Ognion* par les Gaulois, le représentoit, il est vrai, avec des chaînes attachées à sa langue par un bout, et par l'autre aux oreilles d'une multitude d'auditeurs; mais avec des chaînes d'or ou d'électre (matière composée d'or et d'argent), travaillées fort subtilement, et ne tenant guère plus ensemble que si elles étoient absolument libres [b]. Quoi qu'il en soit, nous ne parlons pas ici de la faculté de bien dire et de parler avec éloquence; et, quand cela seroit, le passage de *Lucien* seroit hors de saison pour connoître la langue des Gaulois, puisque ce satirique, aussi-bien que *Saint-Jérôme* [c], en faisant mention de l'abondance et de la délicatesse de la langue des Gaulois, n'entendent parler que du grec et du latin, dont usoient alors ces peuples, tant en prose qu'en vers; ces deux langues, comme le remarque *Suétone* [d], étant celles qu'employoient les orateurs, dans le concours des prix établis par *Caligula*, et renouvelés dans la cité de Lyon,

---

[a] Hercules Gallus, *quòd hic* Mercurio *longè robustior extiterit.*

[b] Ibid., *ingentem admodùm hominum multitudinem trahit omni aure revinctis, porrò vincula catenas tenues auro èlectrove confecta, etc... Læti sequuntur, ducentem admirantes, et laxatis funiculis etiam antevertere studentes.*

[c] *Ep. ad Rust. monac. Nitorem gallici, ubertatemque sermonis.*

[d] *Caligula*, cap. xx. *Certamen quoque græcæ latinæque facundiæ.* Vid. *Dion.*, lib. XLIV.

concours qui remplissoit de crainte les orateurs les plus exercés, comme dit *Juvénal*, sat. I :

Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Nous apprenons par *Diogène de Laërce*[a], que chez les Druides l'enseignement de la doctrine étoit mystérieusement enveloppé dans des énigmes, ou, selon *Quintilien* (*Instit.*, liv. VIII, chap. VI), dans des allégories obscures, ou perpétuées par une tradition de longue main. *Diodore*[b], après nous avoir dit la même chose, ajoute quelques autres particularités, et assure que tous les Gaulois étoient concis dans leurs entretiens; qu'ils se plaisoient à des discours obscurs et énigmatiques; qu'ils aimoient beaucoup l'hyperbole, donnant un grand éclat aux moindres affaires qui les concernoient; rabaissant les faits d'autrui; employant fréquemment la synecdoche; tantôt menaçans, tantôt exagérans, et usant du style tragique. Mais, en examinant bien toutes ces circonstances, on n'en tirera aucune conséquence en faveur de l'ancien gaulois; il sera toujours vrai que, par rapport à ceci, nous ne pouvons trouver que très-peu d'éclaircissemens dans les Anciens; et encore moins par rapport à la langue des Germains. Il y eut un temps où l'on croyoit pouvoir y suppléer par l'*Edda* de *Semondo*; et on l'a cru sur la foi de *Brucker*[c].

---

[a] *Prooem. segm. VI : Aiuntque Gymnosophistas et Druidas per enigmata et sententias philosophatos esse.*

[b] Lib. V, pag. 313 : *In colloquiis breviloqui et ænigmatum studiosi et synecdochicè pleraque enunciantes, tum multa hyperbolicè. Minaces præterea sunt et elati tragicique exageratores, etc.*

[c] *Hist. crit. Phil.*, tom. I, lib. II, cap. IX, § 8.

Selon lui, on trouve, dans cet ouvrage, quelques-unes des plus anciennes poésies, par lesquelles, selon *Tacite*, les Germains avoient coutume de transmettre à la postérité les hauts faits de leurs héros. Quelque grossières, ou quelque élégantes qu'elles soient, elles répandent, selon *Brucker*, beaucoup de lumières sur la langue des Germains; mais tout bien considéré, et vu, sur-tout, que des assertions aussi importantes n'ont aucun fondement, et que la forme, aussi-bien que le fond de cette Mythologie septentrionale, annoncent le travail d'un seul jet et d'une seule main; tout en croyant que, parmi ces traditions, il y en a quelques-unes de la plus haute antiquité, j'ose assurer avec *Huet* [a] que la manière de les exposer, et même toute la contexture du recueil, sont l'ouvrage de *Semondo*.

Brucker prétend aussi [b] que les Germains avoient des Druides, aussi-bien que les Gaulois, et croit que ce sont les prêtres dont *Strabon* et *Tacite* parlent, au sujet de ces peuples [c]. Que si cela étoit, il faudroit aussi supposer, chez les Germains, les mêmes énigmes, les mêmes allégories : ce qui est une idée absolument nouvelle. L'auteur a recueilli plusieurs passages de *Tacite*, où il est question des coutumes et des occupations des prêtres de la Germanie; il en rapporte plusieurs d'*Ammien Marcellin*, de *Pomponius Méla*, de *Jules César*, où il est question des Druides; et il est singulier qu'il ait pu les examiner,

---

[a] *Hist. crit. Phil.*, tom. I, lib. II, cap. IX, § 8.

[b] *Ibidem.*

[c] STRABO, lib. VII, pag. 292, *Lybis Chattorum sacerdos*; TACIT., *de Mor. German.*, cap. VII; *neque verberare quidem nisi sacerdotibus permissum.*

sans voir leur diversité, et sans s'apercevoir qu'il confondoit les uns avec les autres.

Jules César, après avoir employé huit chapitres entiers de la guerre des Gaules, à rapporter en détail quantité de coutumes des Gaulois, et notamment de leurs Druides, dit, au chap. XXI, que les Gaulois diffèrent, en beaucoup de choses, des Germains; qu'entr'autres, *les Germains n'ont point de Druides qui président aux choses divines*; autorité d'un grand poids, puisque *César*, ayant pénétré dans la Germanie, a pu savoir exactement la vérité, et que l'antiquité a eu peu d'écrivains aussi intelligens, aussi exacts que lui. Les autres passages, au contraire, qui concernent les prêtres, sont insuffisans, ne sont que des hypothèses, des idées, des conjectures dont on voit le peu de fondement, en examinant ces auteurs avec quelque attention. Pour moi, je ne puis croire avec *Brucker* *, que *César* se soit laissé tromper par son trop de confiance en ceux d'après lesquels il parle dans ses *Commentaires*. En admettant ces traditions, ces allégories, ces énigmes éternelles chez les Germains, tout ce que nous avons appris jusqu'à-présent de l'ancienne langue de ces peuples, se réduiroit à très-peu de chose; et nous ne pourrions rien conclure de la manière et des expressions dont se seroient servis les Germains des premiers temps, pour se communiquer leurs pensées par le moyen de la parole.

Article II.

Nous ne sommes point dans la même incertitude sur ce

* Brucker, *Hist. Phil., loc. cit.: Nam Cæsarem deceptum fuisse relatione eorum quorum fide ista in commentariis referebat, dubium non est.*

qui concerne les mots des deux langues transalpines, d'où s'est formée la première langue circumpadane. Les anciens monumens littéraires, latins et grecs, en ont conservé un bon nombre. Il s'en trouve un plus grand dans les idiomes d'usage en France et dans la Grande-Bretagne; et d'autres mots, aujourd'hui hors d'usage, se conservent dans les plus illustres monumens de tous les pays septentrionaux. C'est sous ces différens points de vue que nous trouverons des choses plus importantes qu'on ne se l'imagine, en faveur des premiers habitans de l'Italie; elles demandent les réflexions les plus sincères, les plus impartiales. Il n'est pas douteux que, dans les anciens mémoires, il ne se rencontre plusieurs mots de l'ancien gaulois et de l'ancien germain; et ce ne sont pas seulement ceux que les anciens écrivains désignent expressément comme appartenant à ces langues, tels que *Rheda*, *Hertham*, *Morimasura*, lesquels sont en petit nombre, mais encore une infinité d'autres, qui ont l'apparence la plus certaine d'être plus anciens que l'entrée des nations étrangères dans la Germanie et dans les Gaules, tels que les noms propres de peuples, de personnes, de montagnes, de fleuves et autres, ou ceux qu'on a d'autres raisons de croire nationaux, tels que *Boii*, *Arioviste*, *Cevenne*, *Danube*. Le marquis *Maffei* nous apprend * qu'il avoit commencé à recueillir, outre les mots d'anciennes langues perdues, ceux de la langue celtique; mais qu'en ayant été détourné par certaines raisons, il a abandonné cette entreprise. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que j'ai fait ces recherches; mais, déterminé à ne rien négliger, rien n'a pu m'arrêter, et l'on verra combien ce recueil est nécessaire à la

* *Trattato della Nazione etrusca*, lib. III.

connoissance intime de la langue d'Italie, et des antiquités dont l'explication en dépend.

Parmi les langues, où se trouvent plusieurs mots de l'ancien gaulois, il faut distinguer, selon quelques auteurs[a], celle des montagnards d'Ecosse, celle d'Irlande, et celle des Basques, peuples qui occupent un petit pays vers les Pyrénées, ainsi que la Basse-Navarre. D'autres y ajoutent ce que les François appellent patois, langage grossier des gens de la campagne, de ceux sur-tout qui habitent les montagnes, et qui sont éloignés des villes. Si je rencontre quelques-uns de ces mots qui me soient utiles, je les rapporterai, quoique ceux de l'écossois et de l'irlandois présentent de grandes difficultés[b]. Les ressources les plus abondantes et les plus sûres sont celles que présente la langue armorique usitée, soit dans la Basse-Bretagne, soit dans le pays de Galles, ou, comme d'autres l'appellent, la Cambrique de Cornouailles et du pays de Galles. Elle répand une grande lumière sur l'ancien gaulois ; et comme, par conséquent, cette lumière s'étend sur la langue des premiers circumpadans, et successivement sur toutes les autres langues primitives de l'Italie, on voit combien il est important d'examiner le gallois et le bas-breton, pour connoître l'italien primitif.

Commençons par le gallois : pour connoître le fondement de cette dénomination, il faut consulter *Polidore Virgile*[c] ; ou, si l'on ne veut pas s'en rapporter à un au-

---

[a] *Bullet*, *Mém. sur la Langue celt.*, 1re part., chap. xiv ; *Chamber*, *Dict. univ.* au mot *Inglese ; Altieri*, *Gramm. univ.*, préface ; *Baxter*, *Gloss. Ant. Brit.* aux mots *Ibernia*, *Scotia*.

[b] *Hist. univ.*, tom. XIII, liv. IV, chap. xv, sect. 1.

[c] *Hist. angl.*, lib. I, p. in-8°. *Wal enim eorum Germanorum*

teur italien, on trouvera des indices suffisans, soit dans *Walther*, auteur allemand, soit dans *Camden*, Anglois, ou dans *Baxter* de Cornouailles, qui s'accordent dans leurs conjectures [a]. Il est à-peu-près certain que les premiers Bretons étoient Gaulois d'origine. TACITE [b], *Vie d'Agricola*, trouve quelques petites différences, qui le font douter si la nation particulière de la Grande-Bretagne, nommée *Calédonienne*, n'étoit pas d'origine germanique; si une autre, nommée *Silure*, n'étoit pas Ibérienne; et si ce ne sont pas les seuls peuples, voisins des Gaules, qui tirent leur origine de ce pays. Mais il conclut enfin que, tout bien considéré, il est croyable que les Gaulois ont occupé un pays aussi voisin du leur; et il en donne une raison qui a toujours paru convaincante, c'est que la langue des deux peuples étoit presque la même [c]. Il est vrai qu'il ne déclare pas si, par les Bretons, il entend les habitans de toute l'île, ou seulement les plus méridionaux. Mais *Bède* [d] supplée à

---

linguâ vocatur externus *qualis est Italus, vel Gallus, qui linguâ differunt à Germanis... Angli igitur Germaniæ populi Britanniâ potiti Britannos, qui patriæ excidio superfuerunt, patrio more appellârunt Wallos, quòd aliam ab ipsis habuerant linguam.*

[a] *WALTHER, Gloss.*, au mot *Welle*. *CAMDEN, Britannia*, pag. 81. *BAXTER, Gloss.*, au mot *Belgæ*.

[b] *Rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus, germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus et torti plerùmque crines, et positu contra Hispaniam Iberos veteres trajecisse... Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu... In universum tamen æstimanti Gallos vicinum solum occupâsse credibile est.*

[c] *Loc. cit. sermo haud multùm diversus.*

[d] *Eccl. Hist. Gent. Angl.*, lib. I, cap. 1. *In primis hæc insula Britones solùm, à quibus nomen accepit incolas habuit, qui de*

son silence, en disant expressément que les Bretons, ayant occupé la partie méridionale, s'étoient insensiblement étendus dans tout le pays. Pour s'assurer encore plus de l'origine gauloise des Bretons, il faut consulter ce que j'ai dit dans le premier traité, ch. VII à VIII, et ce que les Anglois disent eux-mêmes (*Hist. univ.*, t. XIII, l. IV, c. XV, sect. I). Il me suffit d'avoir montré que, les Bretons étant Gaulois d'origine, le gallois doit encore avoir beaucoup retenu de l'ancien gaulois.

Nous apprenons des plus anciens et des meilleurs historiens d'Angleterre, tels que *Gildas*, *Le Sage*, *Bède*, *Guillaume de Malmesbury*, *Camden*, que, quand les Romains abandonnèrent l'Angleterre, les Scots et les Pictes, saisissant l'occasion, se jetèrent avec plus de confiance sur les Bretons; ceux-ci, par une délibération dont on peut voir les funestes suites dans la lettre qu'ils écrivirent à *Aëtius* qui commandoit dans les Gaules pour les Romains, et qui étoit consul pour la troisième fois, en 446, et intitulée par GILDAS, *Gémissemens des Bretons*, appelèrent à leurs secours les Saxons, auxquels se réunirent les Anglois et les Jutes, peuples du Schleswig et du Jutland. Les mêmes historiens nous apprennent encore que, le pays ayant extrêmement plu à ces étrangers, ils y revinrent plusieurs fois, sous divers prétextes. La guerre s'alluma entre eux et les Bretons; et, après divers avantages réciproques, elle finit, vers la fin du cinquième siècle, par l'entière soumission des Bretons, qui, ne pouvant plus résister, prirent le parti de se reti-

---

tractu Armoricano, ut fertur, Britanniam advecti, Australes sibi partes vindicaverunt, et cùm plurimam insulæ partem, incipiendo ab Austro possedissent, contigit, etc.

rer, plutôt que de subir le joug des étrangers. Alors plusieurs d'entre eux se réfugièrent vers leurs compatriotes, dans les montagnes et les marais inaccessibles des pays de Cornouailles et de Galles, où ils restèrent un certain temps isolés de tous les barbares; puis, ayant été subjugués plus tôt ou plus tard, soit par la force, soit par la douceur, ainsi que les autres habitans de l'isle, ils n'ont pas laissé de former toujours deux corps bien distingués du reste de la nation.

Il suit de ces faits indubitables que les Gallois ont dû conserver beaucoup de choses des anciens Bretons, et, par la même raison, de l'ancien gaulois. Ce gaulois n'étoit pas médiocrement altéré, et cela devoit être ainsi, puisque, avant de se réfugier dans ces deux provinces, les Bretons avoient eu, pendant cinq siècles, un fréquent commerce avec les Romains, et ensuite avec les étrangers appelés comme auxiliaires; temps assez considérable pour opérer un changement important dans les langues vivantes. Cependant ce changement ne doit pas avoir été assez fort, ni le gaulois assez corrompu, pour ne pas conserver une grande partie de cette ancienne langue gallo-britannique, qu'y retrouvent encore *Remnus*, *Gesner*, *Hottman* et *Camden*, cités par *Bochart*, *Buchanan*, *Farnabe*, *Boxhorn*, *Thomassin*, dom *Pezron*, dom *Lobineau*, *Leibnitz*, et quantité d'autres célèbres linguistes.

ARTICLE III.

Pour prouver que la langue armorique de la Basse-Bretagne ne diffère, ni de la galloise, ni de celle qui se parle aujourd'hui dans ces différens départemens, le P. *Thomassin* * veut que les Romains, arrêtés par les

* *Méthode*, *etc.*, liv. I, chap. 1, n° 21.

montagnes et les forêts, n'ayent jamais pénétré dans ces pays-là ; mais rien n'est plus contraire à ce que nous enseignent les anciens monumens. Il nous reste encore trois inscriptions à Nantes, à Rennes et à Dol[a], qui montrent que les Romains y ont pénétré. C'est ce que disent aussi *Strabon*, *Hirtius*, *Dion*[b], *César*[c], en plusieurs lieux. Selon eux, les légions romaines s'avancèrent dans les terres des Venettes, des Osismes, des Curiosolites, des Rhédoniens, des Unelles, et soumirent tous ces peuples Bas-Bretons. Je ne parle pas de ce qu'on dit des colonies romaines qui y ont été envoyées, et ont pu y établir leur langue. Il est indubitable que les Romains y étoient du temps de *César*, qu'ils s'y maintinrent long-temps, et qu'ils parvinrent à soumettre plus ou moins ces différens peuples[d]*.

C'est dans la langue même actuelle des Bas-Bretons, que se trouve la meilleure preuve que le gaulois domi-

---

[a] Dom *Lobineau*, *Hist. de Bretagne*, tom. II, pag. 2.

[b] *Strabon*, lib. IV, pag. 194 ; *Hirtius*, *de Bello gall.*, cap. XXXI : *Cæteræque civitates positæ in ultimis Galliæ finibus Oceano conjunctæ, quæ armoricæ appellantur, imperata sine morâ faciunt. Dion.*, lib. XXXIX.

[c] *De Bello gall.*, lib. II, cap. XXXIV : *A. P. Crasso, quem cum legione unâ miserat ad Venetos, Unellos, Osismos, Curiosolitas, Sejuvios, Aulercos, Rhedones, quæ sunt maritimæ civitates, Oceanumque attingunt, certior factus est omnes eas civitates, in ditionem potestatemque populi romani esse redactos.* Vid. lib. III, cap. XI et cap. XVI, etc.

[d] Dom *Lobineau*, liv. I, n° 1.

* *La-Tour-d'Auvergne* appuie sur les preuves du père *Thomassin*, et les rend encore plus fortes, en abandonnant le plat pays et les cités aux Romains, et en faisant retirer ses Francs Bretons dans les montagnes et les pays inaccessibles. *Orig. gaul.*

noit dans l'Armorique. Ce bas-breton n'est ni la langue teutoné ou germanique, apportée dans les Gaules par les Francs, ou autres nations cisrhénanes, auparavant établies dans les provinces; ni le roman ou latin-gaulois, que parloient les Gaulois dans leur patrie avant l'irruption des Francs, et dont les François ont conservé la substance, quoique fort altérée; c'est une langue particulière, qui n'est comprise, ni des Allemands, ni des François non Bretons, s'ils ne l'ont étudiée, quoiqu'ils en ayent adopté quantité de mots; à-peine peut-on s'imaginer quelle langue le bas-breton peut être, si ce n'est pas l'ancien gaulois.

Je dis plus; la langue armorique est substantiellement la même que la galloise, selon le témoignage de *Guillaume de Malmesbury*, écrivain du douzième siècle; de *Polidore Virgile*, écrivain du seizième, et de *Camden*, qui est du dix-septième [a], sans parler de quantité d'autres. L'on ne peut donc douter de ce fait, et cette identité est réellement une preuve de la haute antiquité de cette langue, qu'il faut faire remonter jusqu'à la première descente des Bretons dans l'Armorique. Selon le premier de ces trois écrivains [b], l'empereur *Constantin-le-Grand* accorda des terres dans l'Armorique, aux soldats bretons qui avoient combattu sous lui; et c'est peut-être à cela

---

[a] MALMESBURY : *Moribus linguâque à nostris Britonibus nonnihil degeneres*. POL. VIRG., lib. I, pag. 9 : *Multa sunt rerum vocabula in utrâque linguâ communia, etc.* CAMD. *Brit.*, pag. 79 : *Quod propter linquæ communitatem, quæ eadem ferè cum nostris Britonis, sive Wallis comprobat, etc.*

[b] *Const. Max. magnam manum militum Britannorum abduxit... emeritos et laboribus functos in quâdam Galliæ parte ad Occidentem super littus Oceani collocavit.*

que fait allusion la loi du *Code Théodose* [a] : *Veterani juxta nostrum præceptum vacantes terras accipiant, easque perpetuò habeant immunes.* Selon dom *Lobineau* [b], soit faute de vivres, soit dans la crainte de ne pouvoir se défendre, les Bretons quittèrent en grand nombre le pays de Cornouailles, en 450, passèrent dans l'Armorique, et habitèrent le pays nommé depuis *Bretagne ;* et, si l'amour de la patrie a pu induire cet écrivain en erreur, par rapport au temps précis de cette émigration, comme *Vertot* paroît avoir raison de le soupçonner [c], l'on ne peut placer cette époque au-delà de l'an 513 ; et tous les écrivains conviennent que les Bretons se sont établis vers ce temps dans l'Armorique, non-seulement parce qu'ils ont donné leur nom au pays, mais à raison des témoignages convaincans d'*Éginhard* [d], de l'anonyme du *Recueil de Duchêne*, de la *Chronique de Saint-Michel*, publiée par le P. *Labbe*, d'une lettre d'*Édouard Ier* d'Angleterre, que l'on trouve dans *Hottmann*, et de quantité d'autres monumens d'une pareille autorité.

---

[a] Liv. VII, tit. xx.

[b] Lib. citato.

[c] *Hist. crit. de l'Établissement des Bretons dans les Gaules.*

[d] EGINHARD., ann. 786 : *Cùmque ab Anglis et Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum ejus mare trajiciens in ultimis Galliæ finibus Venetorum et Curiosolitarum regiones occupavit.* DUCHÊNE, tom. II, pag. 623 : *Pulsi à Britanniâ... regionem quam modò incolunt, sibi vindicantes appellâsse à suâ gente Britanniam.* LABB., *Bibl. Mss*, tom. I, ann. 513 : *Venerunt transmarini*, id est, *minorem Britanniam.* HOTTOM., *Franco-Gall.*, cap. II, pag. 21 : *Britones Armorici, cùm venerint in regno isto, suscipi debent et protegi : sunt boni cives de corpore regni hujus ; exierunt enim quondàm de corpore regni hujus.*

Quoique ces preuves doivent paroître suffisantes, j'ajoute encore les paroles de *Bochart* : « C'est un sentiment commun au plus grand nombre des écrivains, » que la langue bretonne, aujourd'hui en usage parmi » les Cambres d'Angleterre, et les Bretons de France, » est un reste de celle que parloient les anciens Bretons » et les anciens Gaulois ». C'est ainsi qu'en jugeoient *Beatus Rhenanus*, *Gesner*, *Hottmann*, et enfin *Camden*, qui en a donné des preuves inattaquables.

N. B. Dans les articles suivans, l'auteur considère la nature et l'origine de la langue des Germains, et comment, des environs de la Norique et de la Suisse, ils ont peuplé le Piémont, sous le nom de *Taurisques*, comme les Gaulois ont peuplé la Ligurie. Il montre comment ces langues se confondirent ; puis il passe aux recherches indiquées ci-dessus, relativement aux différens mots conservés de l'ancien gaulois. Je n'y ai rien remarqué dont divers auteurs n'ayent donné de suffisantes explications, sans néanmoins s'arrêter à l'usage qu'en font les Italiens. Tels sont *Ramus*, *Boxhorn* et *Jean Picart*. A considérer comment ces auteurs se sont copiés les uns les autres sur cette matière, on peut juger de la pénurie dans laquelle nous étions, avant les travaux si récemment entrepris sur la langue celtique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

TOME SECOND.

SE TROUVE AUSSI

A PARIS,

Chez Nicolle, rue de Seine, n.° 12;

A JÉNA,

A la Librairie Académique.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,

PAR GABRIEL HENRY,

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS D'ERFURT ET D'JÉNA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Ob imperitiam linguarum multi ab insidiatoribus ex improviso sunt oppressi; à diverso scientia multos exemit imminentibus periculis. Itaque prodest magis quàm nocet linguæ communicatio, quòd nunc quoque per singulas religiones, præsertìm indigenarum nihil æquè confert ac lingua omnium eadem, tum si quis plures linguas ediscat; mox probatur ab eorum peritis, et pro amico cognoscitur; non leve argumentum societatis afferens loquelam familiarem, mox accedit securitas à periculis.

PHILO, de Confusione Linguarum.

TOME SECOND.

PARIS,

LEBLANC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

1812.

SE TROUVE AUSSI

A PARIS,

Chez Nicolle, rue de Seine, n.° 12;

A JÉNA,

A la Librairie Académique.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,

PAR GABRIEL HENRY,

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS D'ERFURT ET D'JÉNA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Ob imperitiam linguarum multi ab insidiatoribus ex improviso sunt oppressi; à diverso scientia multos exemit imminentibus periculis. Itaque prodest magis quàm nocet linguæ communicatio, quòd nunc quoque per singulas religiones, præsertìm indigenarum nihil æquè confert ac lingua omnium eadem, tum si quis plures linguas discat; mox probatur ab eorum peritis, et pro amico cognoscitur; non leve argumentum societatis afferens loquelam familiarem, mox accedit securitas à periculis.

PHILO, de Confusione Linguarum.

TOME SECOND.

PARIS,

LEBLANC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

1812.

entrepris pour en perfectionner et coordonner les diverses parties; c'est l'histoire de ses mots, de ses phrases, de ses constructions, de sa prononciation, de son orthographe. Il y a des ouvrages nombreux qui nous font connoître alphabétiquement l'origine des mots et leur étymologie; d'autres rapportent individuellement les phrases, les façons de parler, les proverbes, leur origine et leur emploi. Ces détails ne sont point dans le plan de mon ouvrage; mais je dois rendre compte des travaux qui ont occasionné ces écrits, comme de ceux qui ont concouru à la perfection du langage.

Après avoir considéré ce qu'étoit l'Académie, de quels hommes elle fut d'abord composée, quels encouragemens elle reçut, tant par la munificence du prince que par les applaudissemens du public, et par la gloire qui devenoit le partage de ses individus, nous nous étonnerons moins de l'ardeur avec laquelle ces hommes, continuellement excités par les discours éloquens des orateurs qui préconisoient la langue dans les assemblées, se sont fait une douce occupation de chercher à la rendre encore plus parfaite. Ils ne négligèrent aucun moyen d'en relever l'éclat. Ce fut par leurs soins que la langue eut une véritable *Grammaire*. J'appelle ainsi le recueil des règles qui enseignent l'art

de parler et d'écrire correctement; elles s'appliquent à tout ce qui a rapport à la parole.

Il faut qu'une langue ait subsisté depuis longtemps, qu'elle ait été parlée, écrite, réfléchie, et qu'elle soit déjà formée par un long usage, pour devenir l'objet des travaux des grammairiens, et pour qu'elle puisse être ramenée à certaines règles, afin d'en former le corps d'une Grammaire *. Toutes les règles d'une langue étant le résultat des réflexions faites sur l'usage et l'analogie, d'où la Grammaire tire des préceptes sur la formation des syllabes, la prononciation, la flexion, la liaison, l'orthographe des mots; toute bonne Grammaire doit, dans un systême suivi, qui n'admette ni omissions, ni écarts, considérer les mots dans leur signification propre et dans leur étymologie, dans leur formation, leurs espèces, leurs terminaisons, leurs inflexions. Elle doit examiner la construction des idées et des propositions, fixer enfin la manière d'écrire, et l'art de la prononciation qui contient la prosodie.

Écoutons d'*Alembert* dans sa manière de représenter la marche des idées, depuis la première émission des sons qui constituent le corps

* Eschembourg, *Manuel des Sciences*, sect. 1.

de la parole, jusqu'au moment où l'art est parvenu à la réduire en principes *. « La science de la communication des idées, la logique ne se borne pas à mettre de l'ordre dans les idées mêmes; elle doit encore apprendre à exprimer chaque idée de la manière la plus nette qu'il soit possible, et par conséquent à perfectionner les signes qui sont destinés à la rendre; c'est aussi ce que les hommes ont fait peu-à-peu. Les langues nées avec les sociétés n'ont sans doute été d'abord qu'une collection assez bizarre de signes de toute espèce, et les corps naturels qui tombent sous nos sens ont été en conséquence les premiers objets qu'on ait désignés par des noms. Mais, autant qu'il est permis d'en juger, les langues, dans cette première formation, destinées à l'usage le plus pressant, ont nécessairement dû être fort imparfaites, peu abondantes, et assujetties à bien peu de principes certains, et les arts ou les sciences, absolument nécessaires, pouvoient avoir fait beaucoup de progrès, lorsque les règles du style et de la diction étoient encore à naître. La communication de ces idées ne souffroit pourtant guère de ce défaut de règles, et même de la disette des mots,

---

* *Mélanges de Littérature*, tom. IV; *Élém. de Philosophie*.

ou plutôt elle n'en souffroit qu'autant qu'il le falloit pour obliger chaque homme à augmenter ses connoissances par un travail opiniâtre, sans trop se reposer sur les autres. Une communication trop facile peut tenir quelquefois l'ame engourdie, et nuire aux efforts dont elle seroit capable.... Tous les termes, que des enfans sont si long-temps à apprendre, ont coûté sans doute encore plus de temps à trouver. Enfin, réduisant l'usage des mots en préceptes, on a formé une des branches de la logique. Eclairée par une métaphysique fine et déliée,..... elle donne des règles pour faire des différens signes l'usage le plus avantageux, découvre souvent, par cet esprit philosophique qui remonte à la source, les raisons du choix, bizarre en apparence, qui fait préférer un signe à un autre, et ne laisse enfin à ce caprice national, appelé *usage*, que ce qu'elle ne peut absolument lui ôter ».

On voit, par ces réflexions, que les premiers grammairiens ont été philosophes, ou plutôt qu'il n'y a jamais eu de bonne Grammaire, avant que la philosophie en eût combiné les élémens. De là vient que, chez toutes les nations, les arts et les sciences ont précédé la Grammaire, et que ce n'est que très-tard qu'on trouve des Grammairiens parmi les Grecs. Il est vrai qu'ils ont fait *Prométhée* auteur de leur Grammaire; mais

quelle certitude peut-on avoir des faits de ces temps éloignés? *Platon* traite en quelque façon de cet art, et rapporte l'origine de certains mots; mais ce qu'il en dit n'est aucunement un indice de l'existence de la Grammaire. Il fait dire à *Socrate*, qu'il avoit appris en Égypte que ce *Theut*, qu'ils déifièrent, avoit inventé les lettres et la science des nombres; et ailleurs, il lui attribue l'invention de la Grammaire *. Ce fut *Aristote* qui commença à en traiter méthodiquement, qui divisa les parties du discours, parla des différens genres de mots, et donna des principes de grammaire. Depuis lui, *Apollonius* d'Alexandrie a donné quatre livres de la syntaxe; et voilà les deux premiers grammairiens chez les Grecs, chez ce peuple qui, longtemps avant *Aristote*, et de son temps même, avoit produit tant de chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie. Chez les Romains, ils ont existé plus tôt, en proportion de la culture. La langue latine n'étant pas primitive, il a fallu de bonne heure en chercher les élémens. A-peine Rome eut-elle des poëtes et des orateurs, qu'elle vit se former des grammairiens. *Ennius*, *Varron*, *Cicéron*;

* *Theut in Ægypto primus litteras vocales à consonantibus, et mutas à liquidis distinxit; artemque Grammaticam protulit* (*in Philebo et in Phædro*).

après eux *Aulu-Gelle*, et après *Aulu-Gelle* la foule des écrivains se sont appliqués à des questions grammaticales [a]; et le nom des grammairiens a été en honneur, dès que le déclin de la langue a demandé leurs secours. Ce besoin ne se fit que trop sentir; les causes de la corruption de la langue latine se trouvoient dans Rome même, et dans l'agrandissement de sa puissance. *Cicéron* [b] ne nous laisse pas ignorer que de son temps elle avoit des causes de dépérissement. Déjà le grand nombre des étrangers qui abondoient dans la ville influoit sur le langage, sans qu'on s'en aperçût. Il vouloit qu'on s'en tînt à l'antiquité; que l'on se gardât d'excuser la licence, en prétextant l'analogie des nouvelles expressions avec celles de la langue grecque; et que l'on corrigeât un usage corrompu et vicieux, par une locution pure et exempte de néologisme. Il falloit donc des grammaires pour rendre attentif à ces défauts; il en falloit pour consulter et maintenir en vigueur les exemples de l'antiquité: aussi les derniers grammairiens de Rome furent-ils commentateurs, critiques, étymologues, etc. C'est dans ce sens que ce titre

---

[a] *Vossius Aristarque*, liv. I.
[b] *Cicero in Brutum.*

est donné à tant d'auteurs qui faisoient profession des belles-lettres, « à ceux qui en ont écrit, » qui ont travaillé sur les anciens auteurs pour » les examiner, les corriger, les expliquer et » les mettre au jour; à ceux qui ont embrassé » cette littérature universelle, qui s'étend sur » toute sorte de sciences et d'auteurs, et qui fai» soit autrefois la plus belle partie de la gram» maire, avant que les mauvais grammairiens » l'eussent déshonorée, et qu'ils l'eussent obli» gée à changer son nom en celui de *philologie,* » science qui, ne traitant que des mots de cha» que science, est un composé de toutes les » autres, dont elle ne traite le fond que rare» ment et par accident * ».

Cependant, quoique l'on voie d'excellens ouvrages et d'importantes remarques philologiques dans quelques écrits du moyen âge; quoique dans un siècle plus rapproché on se soit empressé d'annoncer, sous le nom de *philosophiques,* des grammaires un peu plus systématiques, on n'en compte de parfaites que vers le milieu du dix-septième siècle. Ce fut une question, long-temps agitée parmi les critiques, que celle de l'origine et des progrès de l'art nommé

* *Jugemens des Savans*, tom. II, part. 2.

Grammaire. *Perrault*, qui n'omettoit rien de ce qui pouvoit faire pencher la balance en faveur des modernes, dans tout ce qui tenoit à la littérature, prétendit que cet art appartenoit proprement au siècle dans lequel il écrivoit; mais il eut un redoutable adversaire dans le chevalier *Temple*, qui soutint qu'à cet égard aucun moderne ne pouvoit aller de pair avec les anciens. *Wolton*, qui s'étoit érigé en médiateur, embrassa une opinion * assez rapprochée de celle que je viens d'énoncer. Il distingue deux sortes de Grammaires : l'une qu'il appelle *mécanique*; l'autre, *philosophique*. La première examine les idiômes et les propriétés de chaque langue en particulier, et donne des règles pour l'enseigner aux autres; la seconde considère la nature du langage et l'analogie grammaticale, et applique ces principes aux langues particulières qu'elle veut examiner. Elle s'attache à trouver les changemens qu'ont éprouvés les langues, leur perfection, leurs défauts, etc.

La Grammaire mécanique des anciennes langues ne peut être perfectionnée par les modernes, et *Wolton* remarque que les langues

---

* *Reflection upon ancient and modernes Learnings*, avec une défense de ces réflexions, pour répondre aux objections de M. *Temple*. Londres, 3e édit., 1703.

modernes ont été examinées avec plus de soin que les anciennes. A l'égard, dit-il, de la Grammaire philosophique, les anciens ne s'en sont pas beaucoup mis en peine; au-lieu que nous avons, sur ce sujet, des ouvrages des modernes qui sont incomparables. Il cite, pour exemple, le livre de l'évêque *Wilkins* [a] et les réflexions de *Locke* [b] sur ce sujet; réflexions qui ne peuvent être trop méditées, comme un excellent morceau de Grammaire générale sur la nature des mots et sur leur emploi. L'auteur paroît n'avoir point connu la *Grammaire de Port-Royal.* Ainsi l'on ne manquoit pas de grammaire avant l'établissement de l'Académie, si toutefois on peut donner le nom de Grammaire à des compilations informes, telles qu'elles paroissoient alors. Après *Génébrard*, *Ramus*, qui, le premier, à l'exemple d'*Erasme*, tenta de réformer dans Paris et la philosophie et le jargon latin, *Ramus*, dis-je, fit, au rapport de *La Croix Du Maine*, une Grammaire françoise en 1563 [c]. Ce fut lui qui inventa la distinction

---

[a] *Essay towards a real character and philosophical language.*

[b] *Essai sur l'Entendement humain*, liv. III.

[c] On la trouve citée dans les observations de *Ménage*. Toute cette partie de l'ouvrage est un excellent traité de la nature des mots et de l'abus qu'on en fait. Ajoutons cette réflexion du liv. IV,

si utile de l'*i* et du *j*, de l'*u* voyelle et du *v* consonne, ces deux caractères, alors purement employés comme ornemens, n'ayant point encore eu d'usage grammatical. Nous lui sommes aussi redevables de quelques autres changemens utiles. « Nous avons eu depuis, dit *Sorel*, la » Grammère francèse de *Charles Maupas*, » qui a été faite sur les traces de la première ». *Mégret* fit son *Trété de la Grammère francèse* en 1550. *Robert Étienne* en publia une sous ce titre, en 1565. Vers le même temps, *Théodore de Bèze*, *Henri Étienne*, ont travaillé sur la langue françoise; mais leurs travaux étoient incomplets; et, ce qui paroîtroit étonnant, si l'on n'étoit habitué à tous les travers de l'esprit humain, leurs grammaires, comme beaucoup de celles qui ont paru jusqu'au dix-huitième siècle, leurs observations étoient écrites en latin. Il paroît que c'étoit pour des étrangers, et non pour la nation, qu'ils entreprenoient de si grands travaux. La plus ancienne Grammaire françoise, écrite en langue vulgaire, est celle de *Mégret*.

---

chap. XXI, § 4 : « Peut-être que si l'on considéroit distinctement » et avec tout le soin possible cette espèce de science qui roule sur » les idées et les mots, elle produiroit une logique et une critique » différentes de celles qu'on a vues jusqu'à-présent ». Il avoit dit, liv. III : *L'abus des mots est la source de nos erreurs.*

Vingt ans auparavant, *Jean Despautère* avoit écrit celle qu'on regarde comme la plus complète, qui ait été composée en langue latine. On peut, au reste, appliquer à tous les ouvrages de ce temps-là ce que *Louis Vivès* disoit de ses autres contemporains. La plupart de ces faiseurs de Grammaires employoient les divisions, les définitions, les argumens de la dialectique; on y trouvoit toute la philosophie d'*Aristote*, et ces citations nombreuses qui, loin d'aider aux études, en retardent autant les progrès que le font les questions oiseuses dont elles étoient remplies.

Jean Duval, en 1604, *Jean Masset*, en 1640, ont donné des introductions à la langue françoise. Le nom de ces vieux grammairiens est à peine connu dans les anciens catalogues. *Antoine Oudin* en fit une plus ample et meilleure. Comme la langue étoit déjà perfectionnée de son temps, il a donné plusieurs remarques alors fort intéressantes. Celle de *Chifflet*, en 1650, a eu plus de vogue. Cette Grammaire, dit le père *Buffier*, qui a été si utile, et qu'on a imprimée tant de fois, n'est plus faite pour ceux qui desirent savoir l'usage présent de notre langue; elle enseigne un françois fort extraordinaire. C'est ce qu'on pourroit dire de toutes celles qui ont paru jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Il ne laissoit pas de paroître diverses Gram-

maires françoises dans les pays étrangers, la plupart écrites en latin, très-courtes de règles calquées sur celles de la Grammaire latine. Je me contente de citer celles de l'autre *Oudin* (*César*), qui en a donné aussi une espagnole, de *Duhez*, de *Fenne*. Ce dernier, qui a vu plusieurs éditions de son ouvrage, se vante de n'avoir pas mal réussi. Je ne citerai que la phrase suivante de sa préface; elle peut faire connoître le pédantisme et le caractère peu libéral des savans de ce temps-là. « J'y aurois, dit-il, ajouté » ma méthode, démonstration claire et évi- » dente de tous les endroits qui paroissent les » plus embarrassés et les plus importans, si » j'eusse pu le faire sans mon désavantage, » puisque ce seroit donner des instructions à » des envieux, qui ne parlent jamais mieux » françois que quand ils entreprennent de mé- » dire des honnêtes gens; je me la suis donc ré- » servée, afin de la montrer de vive voix à ceux » qui me feront l'honneur de se servir de moi, » et pour lesquels je n'aurai rien de réservé ». Une des meilleures Grammaires de ce siècle est sans doute celle du sieur *D. V. d'Alais* (1681, 1 vol. in-12). On y trouve de bonnes choses sur l'orthographe, la prosodie, la prononciation et la syntaxe. « Nous n'avions point encore de Grammaire françoise dans toute sa perfection, dit

l'abbé de *la Roque*; celle du sieur d'*Alais* est la première fort exacte, et peut être aussi utile aux provinciaux qui se piquent de bien parler, qu'aux étrangers qui veulent apprendre notre langue ». Il donne d'abord une idée fort distincte de la Grammaire universelle; ensuite il passe à la Grammaire particulière, et les divise l'une et l'autre en quatre parties principales. Dans la première, qu'il nomme *articulation*, il traite brièvement de la nature des sons articulés qui sont les premiers élémens de la parole, et des lettres dont on se sert pour les représenter. A cette occasion, il examine les causes qui ont pu mettre de la confusion dans notre orthographe, et donne les moyens de la corriger. Il propose, à cet effet, un alphabet méthodique, dans lequel rien n'est ôté à l'étymologie des mots. Dans la seconde partie, il traite de la quantité des syllabes, de l'accent, des diverses inflexions de la voix, et montre le bon et le mauvais usage des accens. Dans la troisième partie, qu'il nomme *analogie*, il explique les diverses parties du discours, dont il fait voir les rapports et la convenance. Enfin, la quatrième partie traite de la syntaxe. Il fait voir quel est l'arrangement et le régime de ces parties, selon la véritable constitution de la langue françoise. Le nouvel alphabet de l'auteur fit tort à l'ouvrage, bon en

soi, mais qui est beaucoup au-dessous de ce qu'on fit depuis*. C'est peut-être la première Grammaire françoise traduite en anglois. L'auteur fut engagé à faire lui-même cette traduction.

Enfin, l'Académie, qui travailloit en commun au Dictionnaire, remit le soin de faire une Grammaire à son habile secrétaire, l'abbé *Régnier des Marais*, qui publia son ouvrage en deux volumes in-12, 1676, et en donna une édition infiniment supérieure en un volume in-4°, 1710. L'Académie, après avoir publié son Dictionnaire, en 1694, eut quelque temps de repos, jusqu'à la révision qu'elle en fit en 1700. Ce temps fut employé à recueillir et à résoudre des doutes sur la langue. Cette société préparoit ainsi des matériaux pour la Grammaire qu'elle méditoit. Mais elle ne tarda pas à reconnoître, qu'un ouvrage de système et de méthode ne pouvoit être conduit que par une personne seule; qu'au-lieu de travailler en corps à une Grammaire, il falloit en donner le soin à un académicien qui, communiquant son travail à la Compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevroit, que, par ce moyen, son ouvrage pût avoir dans le public l'autorité de tout le Corps. On engagea donc

---

* *Journal des Savans*, mars 1682.

l'abbé *Régnier* à l'entreprendre. Il avoit une parfaite connoissance de notre langue et de quelques autres; il s'étoit fait un nom par la traduction de *Rodriguez*, et son assiduité aux conférences de l'Académie, conférences dont il étoit chargé de rédiger les résultats, l'avoient mis en état d'établir les vrais principes, et de faire un ouvrage digne de l'illustre compagnie qui s'en reposoit sur lui *.

Quelque bonne opinion que l'on conçût d'une Grammaire ordonnée par l'Académie, qu'elle devoit examiner et publier sous son nom, ce qui n'arriva pas, car elle ne l'a jamais formellement adoptée, l'abbé *Régnier* ne laissa pas de trouver des critiques. *Niceron* dit que, le père *Buffier* en ayant repris quelques expressions, le secrétaire de l'Académie y répondit d'une manière virulente, s'étonnant beaucoup qu'un homme, qui n'étoit pas académicien, se mêlât de faire une Grammaire. Il n'en est pas moins vrai que bien des gens estiment plus l'ouvrage de *Buffier* que celui de son antago-

* Pour lever la contradiction qui se trouve dans ces dates prises de bonne source, il suffira de dire que *Régnier* avoit déjà publié sa Grammaire, lorsque l'Académie le chargea de rendre cet ouvrage digne d'elle. La meilleure édition est celle de 1706, revue, 1790, in-4°. Il mourut en 1713.

niste *. Cette grammaire a long-temps passé pour meilleure que les précédentes; quelques articles, tels que la doctrine de l'*e* féminin, y sont parfaitement établis. Les *Essais* de *d'Olivet* ont le mérite de la clarté, ils répandent un grand jour sur bien des questions; mais ce ne sont que des Essais. Cependant, je le répète, il falloit, pour établir des règles sûres, une parfaite connoissance des règles de la Grammaire générale. Avant *Régnier* il n'y en avoit point. C'étoit à la philosophie à la faire éclore. La philosophie seule pouvoit sentir la nécessité et l'importance d'un pareil ouvrage, dont les principes fussent à la portée de tout le monde.

Sans la Grammaire générale, il est impossible de saisir la nature et le génie des langues. Plus on veut travailler sur une langue particulière, plus on doit avoir d'idées justes et claires de ce qui concerne le langage. *Bacon*, qui a si bien vu tout ce qui manquoit encore de son temps, pour qu'on pût se vanter d'avoir parcouru tout le cercle des connoissances humaines, s'expli-

---

* *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, 1703, 1 vol. in-12. « Le père *Buffier*, en la donnant, fit un véritable présent au public. Cet auteur a un talent singulier pour débrouiller ce qu'il y a de plus épineux dans ces matières, et pour les mettre à la portée de tout le monde ». *Journal des Savans*, 1714.

quoit ainsi sur la nécessité d'établir les principes de la Grammaire sur la base inébranlable de la Grammaire philosophique. « Il faut joindre à la Grammaire, simplement destinée à apprendre une langue avec plus de promptitude dans toute sa pureté et dans toute son élégance, une Grammaire qui soit appuyée sur la philosophie. L'on sait que *Jules César* a écrit des livres de l'analogie, mais il est douteux qu'il ait eu l'idée d'une Grammaire philosophique proprement dite; il est même permis de soupçonner que ce qu'il peut avoir dit n'avoit rien de bien subtil ou de bien élevé, et que ce n'étoient que des préceptes sur la manière de s'exprimer purement, et d'éviter les défauts et l'affectation dont il s'est lui-même garanti. A l'imitation de ses recherches sur l'analogie des mots entre eux, nous désirerions une Grammaire qui s'appliquât à l'analogie des mots avec les choses, autre toutefois que l'*herménie* de la logique. Les mots sont les vestiges de la raison, ils en sont comme l'ombre. Nous ne croyons cependant pas avec *Platon*, que toute l'étymologie puisse se trouver dans la nature, comme si elle avoit inspiré tous les sons, sans qu'ils puissent dépendre du caprice de l'homme; mais subsistant dans l'essence même des choses. Il y a dans cette idée quelque chose d'attrayant et qui prête beau-

coup à l'imagination. Mais *Platon* pouvoit-il suffisamment pénétrer dans l'antiquité pour découvrir ces origines? Cette antiquité, toute vénérable qu'elle est, ne présente que quelques vérités; dans tout le reste, il n'y a plus rien qui puisse appuyer nos conjectures. Une Grammaire excellente seroit celle que feroit un homme, qui, parfaitement instruit des langues savantes et vulgaires, traiteroit des différentes propriétés des langues, montreroit en quoi elles excellent et en quoi elles sont défectueuses, comment elles pourroient s'enrichir les unes par les autres, et recueilleroit, de chacune en particulier, les traits propres à former une langue parfaite et capable de rendre toutes nos pensées. Il trouveroit, dans le génie et les mœurs des peuples, les fondemens de leurs locutions, et dans ces locutions, des facilités pour mieux connoître leur génie et leurs mœurs. Il examineroit pourquoi certains peuples aiment à composer leurs mots à l'imitation des Grecs, pourquoi cette composition répugne à d'autres langues, comme elle répugnoit à celle des Romains; et en concluroit que les uns, comme les Grecs, sont plus propres aux arts, et d'autres, comme les Romains, sont plus propres aux grandes choses; les uns aimant à orner tout ce qui a rapport au discours, et les grandes choses ne pouvant s'ex-

primer qu'avec la plus énergique simplicité; pourquoi les langues anciennes fourmillent de déclinaisons, de conjugaisons et autres semblables flexions des mots, tandis que les modernes y suppléent par des prépositions et des auxiliaires. Ce seroit donc une chose fort désirable qu'on ajoutât une Grammaire philosophique aux Grammaires simples et littérales jusqu'à-présent en usage ». Ainsi parloit *Bacon* vers le milieu du seizième siècle. Dans ce point, comme dans la plupart des grandes vues de ce philosophe, notre siècle est allé au-delà des désirs qu'il avoit formés pour le progrès des lettres; mais il l'avoit prévu. Dès l'aurore de la nouvelle philosophie qui lui a tant d'obligations, il voyoit tous les progrès qu'alloit faire l'esprit humain; il traçoit d'une main ferme la route qu'il falloit suivre; mais, s'il assure qu'il faudra plus d'un siècle pour faire germer tant de nouvelles branches d'instruction, il ne craint point d'ajouter qu'il en faudra plusieurs autres pour les porter à leur perfection *.

A cette connoissance générale qu'exigeoit

---

* *Certè objici mihi rectissimè posse existimo quod verba mea* sæculum *desiderent, sæculum fortè integrum, quod probandum, complura autem sæcula ad perficiendum. De Augmentis Scientiarum*, lib. IX, ad finem.

Bacon, il faut en ajouter une plus particulière de la relation des mots entre eux. Les mots, considérés comme les élémens du langage, ne peignent que des objets isolés; il faut, de plus, les réunir, pour peindre la pensée, pour rendre sensibles les idées qu'on se forme des objets, les qualités qu'on y remarque, les rapports qui les lient entre eux, ceux qu'ils ont avec nous; et de là naît la Grammaire universelle *, source des grammaires particulières. Cette grammaire nous apprend par quels moyens les mots se lient et forment des tableaux, en peignant aux autres ce que notre esprit se représente de tout ce qui est en nous et hors de nous. A mesure que l'on en connoît mieux le mécanisme, on a moins de peine à les entendre et à les composer. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait fait les plus

M. Krug (*Essai d'un système d'Encyclopédie*, ouvrage allemand, imprimé à Léipsic, 1796—97) traite, avec beaucoup de clarté, dans son premier chapitre, de l'essence des sciences philosophiques, et, entre autres, de la Grammaire. Il y distingue la Grammaire générale, qui consiste dans les raisonnemens philosophiques, qu'on peut former sur la nature des langues et des différentes parties du langage, de la Grammaire universelle, qui consiste à recueillir les différentes formes, communes à plusieurs langues, et des moyens de les comparer et de les classer, et enfin de la Grammaire particulière, qui traite d'une langue isolée, telles que sont la Grammaire de la langue françoise, celles de la langue hébraïque, de la langue italienne, etc. Voyez à la note A, ce qu'il dit sur la nature de la Grammaire.

grands efforts pour parvenir à la connoissance la plus parfaite de ce mécanisme, et à le présenter de la manière la plus lumineuse. Aussi, depuis long-temps, on a tout fait pour y réussir, et, depuis un siècle, les ouvrages sur ces objets ont paru coup-sur-coup [a]. *François Sanctius* ou *Sanchez de Broxhas*, espagnol, avoït publié, vers l'an 1587, sa *Minerva*, ou *Traité de la Langue latine*, et avoit cherché à établir, sur les règles de la philosophie, les bases de son ouvrage. Ce livre, accueilli dans le temps avec tous les transports dus à des découvertes utiles, quoique encore imparfaites, ne put soutenir le jour d'une critique plus éclairée. *Scioppius* publia, quarante ans plus tard, sa Grammaire philosophique. Ce Grammairien, peut-être le plus érudit, mais certainement le plus présomptueux, le plus insipide des savans de cette époque, crut éblouir par le titre fastueux qu'il donna à ses prétendues découvertes. Il supposoit avoir établi des principes communs à toutes les langues [b], travail réservé aux savans solitaires de *Port-Royal*. C'est à des membres de cette société célèbre que nous sommes redevables de la Gram-

---

[a] *Monde primitif*. Discours préliminaire.

[b] Le seul mérite de cet ouvrage est d'avoir beaucoup simplifié la Grammaire latine.

maire générale et raisonnée qui parut, pour la première fois, en 1660. Cette Grammaire fut reçue comme l'auroit été le premier ouvrage de génie. Ce fut *Claude Lancelot*, bénédictin, qui la rédigea sous les yeux d'*Arnaud*, après avoir donné les excellentes méthodes grecque, latine, italienne et espagnole.

Traduite en plusieurs langues, et ayant eu des éditions multipliées, elle étoit encore regardée, en 1703, comme un de ces livres, que ne sauroient assez lire ceux qui veulent un peu pénétrer dans la nature et le fondement de toutes les langues; et l'on disoit que ceux qui ignorent les principes de l'auteur, ne peuvent se vanter de savoir ce que c'est que la parole [a]. Quelque multipliées qu'aient été les Grammaires jusqu'à cette époque, c'est incontestablement le plus utile, le plus simple des livres de ce genre, sur-tout depuis que *Duclos*, l'abbé *Fromant*, et tout nouvellement M. *Petitot*, l'ont enrichi de leurs observations (B).

Les remarques de *Duclos* ont toujours joui de beaucoup d'estime, et ont suffi pour le placer au rang des premiers grammairiens [b]. La Grammaire générale, au jugement de *Beauzée*,

---

[a] *Nouv. de la Rép. des Lettres*, octobre 1703.

[b] *Moniteur*, 1806, n° 62.

est une réduction systématique, aussi bien faite qu'il étoit possible, des principes reçus jusqu'alors; mais c'étoit, ajoute le savant académicien, c'étoit, j'ose le dire, un beau germe condamné à une stérilité éternelle *, si les remarques savantes et judicieuses de M. *Duclos* n'en avoient préparé la fécondité ; elles étendent les vues du texte, en rectifient les principes, en développent les conséquences ; elles font voir que tout n'étoit pas découvert dans ce genre, et marquent assez nettement la route des découvertes. Un peu plus tard (en 1701), on vit paroître l'*Aristarque* de *Vossius* (2 vol. in-fol.), qui, quoique plus relatif à la langue latine, présente des principes qu'on ne peut trop méditer, et qui doivent être entre les mains de tous les grammairiens. Cependant cette route, qui ne pouvoit être convenablement aplanie

---

* En 1746, avant que *Fromant* et *Duclos* eussent procuré une nouvelle édition, *Meynier*, maître de langues à Erlang, en avoit publié une avec des remarques sur une copie tirée de la bibliothèque de cette Université. « *Bayle*, dit-il, m'avoit fait connoître » cet ouvrage, dont les exemplaires sont devenus si rares, qu'il » risquoit d'être enseveli dans le tombeau de l'oubli ». Quand on examine les Grammaires philosophiques, faites avant celle de *Port-Royal*, on est obligé de convenir que les principes, qui devoient constituer la science de la Grammaire, n'étoient pas encore créés ; ce n'étoient que de mauvaises méthodes particulières infiniment au-dessous du commun des Grammaires modernes.

qu'après un long amas de matériaux, que le temps seul pouvoit procurer, fut enfin ouverte vers le milieu du dix-huitième siècle. Il falloit prendre la nature pour guide, et deviner, pour ainsi dire, ses opérations, former un systême complet du langage et de l'écriture; recueillir les monumens échappés aux ravages du temps; comparer l'usage de la parole chez tous les peuples. Il falloit des travaux préliminaires, tels que ceux de *Desbrosses*, de *Pluche*, de *Bergier*, de *Condillac*, de *Lebrigand*, de *Fulda*, de *Butner*, de *Sclozer*, de *Herder*, de *Sharp*, de *Nelmer*, de *Burnet*, pour préparer les voies à un ouvrage général, qui contînt, et l'histoire naturelle de la parole, et les vrais principes généraux de la Grammaire. Ces élémens une fois trouvés, il falloit les rassembler; c'est ce qu'avoit tenté *Beauzée*, en 1767; c'est ce que fit avec succès *Court de Gébelin*, dans son *Monde primitif* (*Histoire de la Parole*, ou *Grammaire universelle*). MM. *Domergue*, *Degérando*, *Thurot* (traduction de l'*Hermès* de *Harris*) et *Sylvestre de Sacy* ont heureusement parcouru la même carrière. C'est ainsi que les idées philosophiques de *Port-Royal* répandirent un jour, qui produisit les plus heureux effets. Les méthodes grecques et latines, parties de la même plume, fixèrent pour un temps la

manière d'enseiguer les langues. Après *Régnier*, parurent *Buffier*, le pseudonyme *Latouche*, *Grimarest*, *Restaut* enfin, que tous les colléges s'empressèrent d'adopter, et qui devint le modèle de tout ce que les étrangers ont cru pouvoir écrire de systématique sur notre langue.

Il s'en falloit, néanmoins, de beaucoup que la méthode fût parvenue au dernier point de perfection. Un vice essentiel en corrompoit la substance, et ce vice, le grand *Arnaud* ne l'avoit point aperçu. Répétons les idées précédentes, et rappelons les paroles de *Girard*, qui entrevit ce vice, et entreprit une heureuse réforme. « Chaque langue, dit-il, a son génie, » dont il est important, en grammaire, de bien » connoître la nature. Chacune a le sien; ils » peuvent cependant être réduits à trois sortes; » et, par ce moyen, les langues se trouvent di- » visées en trois classes: remarque naturelle, » et que je prétends, continue-t-il, mettre en » œuvre dans la méthode grammaticale. Dans » la première classe, les langues suivent, pour » leur construction, l'ordre naturel de la pro- » duction des idées; par cette raison, il les » nomme *analogues*. Elles ont un article » qu'elles joignent aux dénominations qui ne » sont pas individuelles, et n'admettent point » de cas. Dans la seconde, elles ne suivent

» d'autre guide que le feu de l'imagination;
» les cas et la variété des terminaisons qu'elles
» admettent, permettent ces écarts; le mot de
» *transpositives* leur convient. Les langues de
» la troisième classe tiennent des deux autres;
» elles ont des articles et des cas, et se permet-
» tent toutes sortes de constructions. Ce sont les
» *mixtes* * ». C'est d'après les principes de cette division, que l'on peut juger du génie d'une langue. La diversité des constructions en fait la différence essentielle, et s'oppose à l'opinion qui assure que la langue françoise est fille de la langue latine.

Ce n'est pas aux emprunts des mots, aux étymologies, qu'il faut s'arrêter, pour connoître l'origine et la parenté des langues; c'est à leur génie, en suivant pas à pas leurs progrès et leurs changemens. Ce travail est l'objet de la Grammaire *comparative;* on y voit, d'un côté, l'application toujours uniforme, toujours heureuse des principes de la Grammaire générale, parce que ceux-ci sont dans la nature, et que, d'un autre côté, toutes les langues ont le plus grand rapport entre elles; que les mots primitifs y sont presque par-tout les mêmes, quoique as-

---

* *Des vrais Principes de la Langue françoise,* 1747.

sujettis à des inflexions, à des mutations de lettres, dont cette Grammaire peut donner des règles certaines. Elle facilite le travail du grand vocabulaire universel, aide à remonter à la source commune; et ce n'est que par la perfection, que cette Grammaire comparative acquerra quelque jour, que l'on pourra parvenir à la démonstration de cette vérité presque universellement reconnue, savoir, que toutes les langues ont une commune origine. Il est vrai qu'en considérant cette diversité de sons, de caractères et d'inflexions, on a peine à démêler la première source des mots; mais, par une exacte comparaison des langues, on découvre les premiers sons primitifs; on parvient à ranger, sous la même famille, des mots qui sont devenus dissemblables; enfin, l'on se forme des principes certains de leurs dérivations; et, aidé du caractère d'analogie, ou de transposition, qu'on a tant de facilité à y reconnoître, on parvient à les classer, à remonter aux langues-mères, trop souvent dégénérées par le mélange qu'elles ont souffert dans la transmigration. C'est ainsi que, dans la langue françoise, on reconnoîtra son origine septentrionale dans la forme de la construction, et son mélange, dans les racines qui viennent du midi de l'Europe. En suivant l'étymologie seule, la fortune

des nouveaux mots, et la facilité avec laquelle ceux d'une langue passent dans une autre, donneront toujours le change sur ce sujet; au-lieu que le génie indépendant des organes, par conséquent moins susceptible d'altération, se maintient au milieu de l'inconstance des mots, et conserve à la langue le véritable titre de son origine. En faut-il davantage, continue *Girard*, pour nous faire briser les chaînes sous lesquelles la méthode françoise gémit? Jusqu'à-présent, c'est toujours lui qui parle, avec ce ton d'emphase justement reproché à un ouvrage didactique; jusqu'à-présent (1740), on n'a pas même voulu s'imaginer qu'il fût permis de se proposer d'autre modèle que le Rudiment latin des colléges. Evitons l'écueil ordinaire, qui est d'adapter aux langues analogues, ce qui ne convient qu'aux transpositives. C'est de cette erreur que viennent ces reproches éternels faits à notre langue, que l'usage est bizarre, qu'elle pêche continuellement contre les règles de la Grammaire. Si la méthode de la langue latine est bonne, c'est parce qu'elle s'accorde avec les usages de la langue qu'elle traite; et, par la même raison, la méthode françoise ne peut être bonne, qu'autant qu'il y aura rapport avec les règles, et avec ce que le bon usage autorise.

Girard fit cet essai; il réduisit l'article à sa simplicité originelle, admit les régimes directs et indirects, supprima les cas, et conséquemment les déclinaisons; fit une juste dénomination des temps des verbes, et ouvrit la carrière aux grammairiens modernes. Il y auroit de l'ingratitude à passer sous silence les services essentiels, que l'abbé *de Dangeau* rendit à la langue, en nous donnant une idée claire de ses sons originaires; en fixant irrévocablement la nature du son nasal, confondu si souvent avec les consonnes, par nos anciens grammairiens; en examinant la nature des temps du verbe, et en nous en faisant connoître les différentes propriétés. On regrette encore qu'il ne nous ait pas développé ses idées dans toute la suite d'un systême grammatical; mais le peu qu'il nous a laissé, lui assure une place distinguée parmi nos grammairiens. Ses successeurs ont cru n'avoir qu'à le copier dans les articles qu'il a rendus publics *.

Restaut, suppôt de l'Université, long-temps précepteur, et sans cesse occupé des principes

---

* *Discours sur les Voyelles*, 1721, in-8°. *Discours sur les Consonnes. Journal des Savans*, avril 1723. *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des François, etc.*, 1721, in-8°.

de la Grammaire latine, ne put, ou n'osa secouer le joug; et, plusieurs années encore, la vieille méthode subsista, parce qu'elle étoit plus familière aux maîtres, tous imbus, dès l'enfance, des principes qui les avoient guidés dans leurs premières études.

Il faut encore faire connoître plusieurs bons grammairiens de ce temps. Le P. *Lamy* de l'Oratoire, dont *l'Art de parler* eut tant d'éditions, « est rempli de choses précieuses; » on y trouve des principes incontestables, et » nombre de vérités qu'on a contestées depuis, » mais qui ont trouvé de nos jours d'ardens » défenseurs * ». Il pénètre déjà dans l'essence des mots, et considère la parole comme un tableau, dont l'explication fournit les développemens les plus intéressans. Il montre la différence des cas, caractérisée par la terminaison, et des particules employées par les langues modernes. Tout y est lumineux, et le seul défaut, peut-être, est d'avoir laissé plus à penser qu'il ne pouvoit dire dans un ouvrage d'un objet si étendu que la rhétorique.

Wailly reprit les erremens de *Girard*. Plein de réflexions toujours appuyées par de grands

---

* *Monde primitif*, pag. 532.

exemples, il expose toutes ses idées d'une manière lumineuse, et avec une extrême facilité pour ceux qui n'ont jamais vu de latin. Depuis ce grammairien, on eut égard, dans l'enseignement de la langue françoise, au génie particulier de cette langue, et le vœu de *Girard* fut rempli.

Cependant des hommes de mérite s'occupoient sérieusement de la Grammaire. *Dumarsais*, grammairien profond et philosophe, fut créateur dans une matière sur laquelle se sont exercés tant d'écrivains *. Après avoir publié sa *Méthode raisonnée pour apprendre la Langue latine*, il se chargea, trente ans plus tard, des articles de Grammaire pour le *Dictionnaire encyclopédique*, et fit un extrait de ses principes et de sa méthode, en nous donnant le *Traité des Tropes*. Long-temps il s'étoit proposé de publier une Grammaire complette; les morceaux épars en ont été recueillis, et ont paru en 1793, sous le titre de *Principes de Grammaire*, ou *Fragmens sur les causes de la parole* (2 vol. in-12).

Condillac réveilla l'attention par un traité de Grammaire vraîment philosophique, qu'il

* *Mélanges de d'Alembert; Éloge de Dumarsais.*

inséra dans son *Cours d'étude*. Une méthode sévère y assujettit la parole à des règles métaphysiques, qui tiennent de l'évidence des principes géométriques.

Il adopta cette simplicité qui fait le principal mérite des livres élémentaires. Il analyse les élémens les plus simples, et procède avec ordre à leur composition la plus compliquée. On étoit sur la voie de perfectionner cet art; mais, disoit M. *d'Açarq* *, il y a plusieurs Grammaires sur la langue françoise, il n'y a point encore de Grammaire de la langue françoise, c'est-à-dire, de Grammaire analogue au seul génie de cet idiome. Cette pensée lui fit concevoir un plan de Grammaire, où il joint des idées neuves aux idées et aux vues des plus habiles maîtres de la langue.

Douchet et *Beauzée* continuèrent les travaux de *Dumarsais*, dont les articles, dispersés dans l'*Encyclopédie*, sont si lumineux, si instructifs, si profondément pensés. Les morceaux de ces trois grammairiens forment les six volumes destinés à la Grammaire dans l'*Encyclopédie méthodique*. Ils font un code complet. Les loix

---

* *Grammaire françoise philosophique*, ou *Traité complet sur la physique, la métaphysique et la rhétorique du Langage usuel*, 1760, 1 vol. in-12.

en sont autant de règles, dont il ne sera plus permis de s'écarter.

Le travail de BEAUZÉE, *Grammaire générale*, ou *Exposition raisonnée des Élémens nécessaires du Langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les Langues* (1767, 2 vol. in-8°), ne pouvoit échapper à l'examen rigoureux, auquel sont assujetties de notre temps les meilleures productions de l'esprit *. En profitant des observations qui avoient précédé les recherches de *Beauzée*, *Court de Gébelin* crut devoir s'attacher de préférence au travail de l'académicien; il pense qu'il tient lieu de toutes les autres Grammaires; il croit ne pouvoir se dispenser de justifier ses sentimens, chaque fois qu'il peut se trouver en contradiction avec ceux de son *maître*, et lui paye souvent un juste tribut d'éloges.

---

* BAILLET dit, tom. III des *Jugemens des Savans; Éclaircissemens sur les volumes précédens* :

Je me suis imaginé, et je ne puis encore me défaire de mon opinion, que le grand nombre des censeurs d'un auteur, et que la peine qu'on a prise de l'examiner de près, est une marque de l'estime qu'on en fait, et du besoin qu'on en a pour l'utilité publique; et je me suis fortement confirmé dans ma pensée, après avoir vu que les plus beaux ouvrages de l'antiquité et des siècles postérieurs ont été de tout temps les plus exposés à la censure, et que l'on a même jugé de leur prix, par le grand empressement qu'on a toujours témoigné, pour découvrir et publier leurs défauts.

La question proposée par l'académie de Berlin (1770)*, sur la formation des langues, occasionna de nouvelles recherches, non moins heureusement couronnées du succès. Les hypothèses de *Herder* furent appuyées sur des principes qui, de leur côté, éclaircirent plusieurs points de la Grammaire générale. *Guillaume Herder* fut couronné, sans que les mémoires de ses concurrens eussent eu plus de défaveur. *Copineau* publia son *Essai synthétique sur l'origine et la fondation des Langues;* et cet ouvrage, qui lui-même est une Grammaire, eut l'approbation de *Gébelin*. M. *Dieudonné Thiébaut* concouroit avec *Herder*; c'est encore un des savans auxquels notre langue se reconnoît redevable de nouveaux éclaircissemens.

A ces idées systématiquement recueillies, se sont ralliés jusqu'aujourd'hui les hommes véritablement estimables, qui ont pris à tâche de nous en faciliter l'explication. La *Grammaire générale* de M. *Sylvestre de Sacy*, les *Grammaires françoises* de MM. *Domergue*, *Cami-*

---

* *Mém. de l'Ac. de Berlin*, 1771. Ces Mémoires mêmes sont une preuve du soin que les étrangers prennent de la pureté de notre langue, qui a des obligations infinies à cette illustre compagnie.

nade, *Lévizac* *; les Principes de M. *Degérando*, ont également réuni tous les suffrages. On a rendu justice à l'art d'écrire de M. *Domairon*; et le nombre infini d'Abrégés, d'Élémens, de Principes, de Résumés, que le besoin des écoles, la démangeaison d'écrire, produisent sans cesse, ne sont que la quintessence de ces excellens ouvrages. Personne n'en conteste l'utilité. Puissent-ils seulement éviter ces systêmes confus de dénominations, qui, trop éloignées des idées reçues, jettent de la confusion dans l'énonciation de vérités communes, qu'on croit ne plus reconnoître, quand elles sont exprimées en d'autres termes. Si, dans ce nombre infini de livres élémentaires, je crois devoir faire une mention honorable de ceux qu'ont publiés à Nancy MM. *Michel* et *Henry*, ces dignes instituteurs d'une jeunesse qui promet le plus heureux avenir, c'est un hommage que

* Je me fais un devoir de distinguer la Grammaire de M. *Caminade*, et celle de M. *Lévizac*. La première, simple, claire, s'étendant sur toutes les matières, et suivie de notes alphabétiques du plus grand intérêt, a infiniment gagné dans la 2e édition, 1803 : celle de M. *Lévizac*, faite pour les étrangers (il écrivoit en Angleterre), est extrêmement utile pour la connoissance de notre langue, par le soin que l'auteur a pris d'y insérer tout ce qui pouvoit faire difficulté pour des personnes qui ne sont pas nées en France. Le style de l'auteur inspire déjà un grand intérêt pour la langue même.

je rends à leurs talens, à la ville qui m'a vu naître, à la société qui m'a adopté, et qui se fait un devoir d'encourager les travaux de ces hommes estimables. Peut-être, en voyant ce nombre considérable d'émules distingués dans la même carrière de l'enseignement des langues, pourrions-nous dire, avec plus de raison que *d'Olivet*, qu'il n'y a point de langue vivante qui présente d'aussi grands secours que la nôtre, et dont les principes ayent été recherchés avec tant de pénétration, éclairés avec tant d'exactitude.

Après avoir vu ce qui s'est fait jusqu'à-présent, relativement au systême réuni des connoissances grammaticales, il est bon de nous arrêter encore quelques instans sur les divers objets, qu'on peut se proposer dans l'étude détaillée de certaines parties de la Grammaire. Cette étude a ses degrés, que l'on proportionne au besoin qu'on éprouve de principes plus ou moins développés, au goût particulier dont on est affecté. La Grammaire, proprement dite, le style, la philologie, présentent chacun des objets généraux ou particuliers. La Grammaire prépare des voies faciles pour la connoissance et la pratique des langues. Si, faisant abstraction des affections particulières à chaque langue, à chaque idiome, elle considère, en géné-

ral, les propriétés communes du langage, celles des parties du discours, et les formes les plus usitées de la construction, on l'appelle *Grammaire générale*; celle-ci, fondée sur des principes métaphysiques, et appuyée du raisonnement, s'appelle *Grammaire philosophique raisonnée* (B). Nous l'avons considérée comme la clef nécessaire pour s'introduire dans le sanctuaire de la philologie, et pour s'occuper ensuite de chaque langue en particulier. Cette Grammaire philosophique, commune à toutes les langues, est encore une des productions dont se glorifie notre siècle. Quel que fût le nombre des grammairiens des temps antérieurs, les vues générales paroissent ne les avoir pas occupés. *Bacon* fit ouvrir les yeux; les philosophes du dix-septième siècle ont mieux vu. Considérant l'essence de la parole, et la suivant dans ses premiers développemens, ils ont fait une *science* de l'*art* de la Grammaire, et les vues du profond Anglois ont été remplies. J'ai déjà parlé de quelques savans et profonds ouvrages que la France a produits en ce genre. Un des principaux est *le Monde primitif*, de *Court de Gébelin*; livre qui fit époque chez les grammairiens de toutes les nations, et qui depuis 1773, que les premiers volumes ont paru, a servi de guide à nos meilleurs écrivains. On a cru nécessaire

de procurer un extrait concis de cet ouvrage dispendieux, sous le titre de *Précis de la Grammaire universelle* (1776). Avant cet écrivain, *Beauzée* avoit réveillé l'attention sur l'avantage de ces sortes d'études; il les avoit rendues plus faciles.

C'est à-peu-près le temps où les colléges de France ont reçu une amélioration importante, par l'introduction de la *Grammaire générale* et de la *Grammaire françoise*, comme parties de l'instruction publique. *Crévier* *, rapportant les statuts de l'Université de Paris, dressés en 1600, dit que « Alors on ne s'étoit point encore » avisé de penser que la langue françoise méri- » tât d'être étudiée, ni que cette étude dût en- » trer dans le plan d'éducation. C'étoit, ajoute- » t-il, une erreur générale, dont on est bien » revenu; aussi la Grammaire françoise s'est-

---

* *Histoire de l'Université de Paris*, liv. XII. *Jean-Jacques Rousseau* disoit encore, en 1750 : « Je vois de toutes parts des » établissemens immenses, et l'on élève, à grands frais, la jeu- » nesse, pour lui apprendre toutes choses, excepté ses devoirs. » Vos enfans ignorent leur propre langue, mais ils en parleront » d'autres qui ne sont en usage nulle part ». *Discours* qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon. Ne pourroit-on pas rapporter, à cette éducation aussi inconséquente qu'elle étoit commune et pédantesque, le vers d'*Ovide*, que *Rousseau* avoit choisi pour épigraphe ?

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.

» elle introduite dans quelques-uns de nos col-
» léges (1761), et nos poëtes et orateurs fran-
» çois tiennent compagnie, dans les hautes
» classes, à *Cicéron* et à *Virgile.* C'étoit une
» addition nécessaire, et sans laquelle le plan
» de l'instruction de la jeunesse demeuroit
» imparfait ». Cette exclusion, donnée si long-temps à la langue maternelle, dirigeoit nécessairement le goût de la jeunesse vers l'imitation des Anciens, à l'exclusion des Modernes.

Rollin avoit déjà senti cet abus. « Il est hon-
» teux, dit-il *, que nous ignorions notre pro-
» pre langue; et, si nous voulons parler vrai,
» nous avouerons presque tous que nous ne
» l'avons jamais étudiée ». C'est pour remédier à cet inconvénient, qu'il en prescrit l'enseignement dans l'éducation des enfans mêmes, et qu'il regarde notre Grammaire comme la première des leçons à donner dans les colléges.
« Il s'en faut bien, continue-t-il, que nous
» apportions le même soin qu'avoient les Grecs
» et les Romains, pour nous perfectionner dans
» la langue maternelle. Il y a peu de personnes
» qui la sachent par principes. On croit que
» l'usage seul suffit, pour s'y rendre habile;

* *De la Manière d'enseigner*, tom. I, pag. 32 et 182, édition de Halle.

» et il est rare qu'on s'applique à en appro» fondir le génie, et à en étudier toutes les dé» licatesses. Souvent on en ignore jusqu'aux » règles les plus communes: ce qui paroît quel» quefois dans les lettres mêmes des plus ha» biles gens. Un défaut si ordinaire vient sans » doute de l'éducation. Pour le prévenir, il » est nécessaire d'employer tous les jours, pen» dant le cours des classes, un certain temps à » l'étude de notre langue ». Ces réflexions d'un homme si expérimenté dans l'art de diriger l'instruction de la jeunesse vers les connoissances utiles, ont été adoptées avec toute l'attention que méritoit l'importance du sujet. Nous voyons à-présent la langue françoise prescrite comme un des objets les plus essentiels des études; et le Gouvernement en fait le premier sujet des examens auxquels les jeunes gens sont soumis.

Chaque langue, usitée chez un peuple où l'on sait écrire, a sa *Grammaire particulière*. Elle consiste proprement dans l'*étymologie*, ou examen détaillé des parties du discours, la *construction* ou syntaxe, la *prononciation*, l'*orthographe*, et l'usage des *particules* les plus familières. La Nation a été féconde en ces sortes de productions, depuis un siècle. J'ai indiqué les meilleures et les plus connues; il suffit de

remarquer encore qu'il y en a de toutes les formes, pour tous les âges, et proportionnées à toutes les capacités. Les plus simples traitent sommairement de l'*étymologie*, de la *syntaxe*; d'autres ajoutent les *particules*, les façons de parler, les figures. Dans ce nombre infini de Grammaires, contentons-nous de jeter un nouveau coup-d'œil sur les principales.

J'ai dit qu'un des défauts de la *Grammaire de Restaut*, étoit d'être trop calquée sur la Grammaire latine. On lui reproche également ses trop fréquentes répétitions, suites nécessaires du retour monotone des demandes et des réponses. On y trouve encore quelques erreurs, des règles fausses, des omissions essentielles. *Wailly*, qui lui a succédé dans les écoles, n'a ni méthode, ni liaison entre les matières, ni enchaînement dans les idées *. *Beauzée*, son ami, son confrère, son émule, est trop diffus, trop obscur, et il s'appesantit trop sur des choses de peu de conséquence. Il ne laisse pas d'être extrêmement utile pour ceux qui possèdent parfaitement les principes. Pendant les temps orageux, où la barbarie sembloit être à l'ordre du jour, et les corps littéraires menacés d'une destruction totale, des savans travailloient dans

* Préface de la Grammaire de M. *Lévizac*.

leur retraite forcée à opposer des barrières à la corruption du langage, au néologisme qu'introduisoient les ignorans revêtus du pouvoir, qui, dans leurs proclamations et leurs décrets, leurs gazettes et leurs discussions politiques, prêtoient au Souverain le langage ignoble de la classe du peuple dont ils étoient sortis. M. *Urbain Domergue*, quoique trop enveloppé dans des dénominations obscures, MM. *Blondin* et *Caminade*, ont écrit avec succès. M. *Sicard* a trouvé des élémens utiles, en suivant les opérations de la nature dans les mouvemens innés des sourds et muets, qu'il rend à la société, en leur communiquant le don de la parole. Enfin, M. *Lévizac* a recueilli, de ces diverses Grammaires, l'*Art de parler et d'écrire correctement la langue françoise*; livre philosophique, méthodique, clair, qui a le mérite d'être vraîment écrit pour les étrangers. Parmi celles qu'on a composées en allemand, depuis le *Langius françois**, livre d'une utilité générale, et qui n'a d'autre défaut que de n'avoir pu connoître les nouveaux principes, les Grammaires les plus complettes sont celle de M. *d'Oberten*, adoptée par les départemens du Rhin, mais qui est pure-

* *Verbesserte Grammaire raisonnée*, par SARGANECK. Halle, 2e édit., 1758.

ment théorique; et celle de M. l'abbé *Mozin*, répandue dans toute l'Allemagne, et qui joint la pratique aux plus parfaits développemens. Des gens éclairés, expulsés de leur patrie par les troubles révolutionnaires, se sont répandus dans toute l'Europe; ils y éprouvèrent une pénurie de bonnes Grammaires, et crurent devoir établir des principes. Chacun écrivit, et toutes ces nouvelles productions sont infiniment supérieures aux anciennes.

A ces principes généraux et particuliers, succèdent, dans l'ordre de l'enseignement, les réflexions sur le style. Elles fixent l'emploi des mots, selon le genre du discours, indiquent les termes à rejeter, les constructions vicieuses, traitent des ornemens oratoires, et confirment les règles par des exemples puisés dans les meilleurs auteurs. M. *Dieudonné Thiébaut* a recueilli ce qu'on peut dire de mieux sur cette matière. Son *Traité du Style*, 1801, 2 vol. in-8°, a été également bien reçu en Allemagne et en France; on y trouve ce qui n'étoit qu'épars dans les ouvrages de nos meilleurs écrivains, dans ceux de nos habiles critiques qui ont donné quelques règles sur la manière d'écrire avec goût. *Bellegarde*, dans ses *Réflexions sur l'élégance et la politesse du Style*, 1706, 1 vol. in-8°, et *Mauvillon*, dans son

Traité général du Style, 1756, n'avoient fait qu'effleurer la matière. M. *Cournand* en avoit resserré les principes, embellis de la magie de la poésie, dans son élégant poëme des *Styles*, 1783. Le traité de M. *Thiébaut* étoit un ouvrage dont le public sentoit le besoin et apprécioit l'importance. Sans le style, toute Grammaire n'est qu'un échafaudage inutile. On pardonne facilement quelques fautes grammaticales aux meilleurs écrivains. *Racine* même a quelques négligences; et, quand *d'Olivet* crut devoir les relever, pour prévenir contre une imitation dangereuse, ses observations furent applaudies. On sut réduire à leur juste valeur les foibles raisonnemens de l'auteur du *Racine vengé*. Quelques taches ne ternissent pas l'éclat du style enchanteur du poëte du sentiment; et chacun convient, sans trop sentir pourquoi, qu'autre chose est d'écrire selon toutes les règles minutieuses de la Grammaire, et autre chose d'enlever les suffrages par la beauté des expressions. « C'est avoir une fausse idée des gallicismes, dit *d'Olivet*, que de les croire phrases de la simple conversation ». Les gens de lettres, qui veulent tout rapporter à des règles connues, donnent aisément dans ce préjugé; aussi n'avons-nous guère, nous autres gens de cabinet, ces grâces naïves et ces tours

vraîment françois que nous admirons dans certains écrits, dont les auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'usage. Témoins les Lettres inimitables de madame *de Sévigné*. Il est vrai que ces sortes d'auteurs font des fautes dont nous sommes exempts, grâce à l'étude; mais, sans cesser d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aisée, vive, naturelle, et dont les gallicismes font toujours un des principaux charmes? On sauroit gré à un savant citoyen de Rome et d'Athènes, de vouloir bien quelquefois n'être que François. Combien d'excellens grammairiens ne sont, lorsqu'ils se mêlent de la composition, que de méchans poëtes et de pitoyables orateurs! Ils font passer, dans leur style, toute la sécheresse de la méditation; et, tout courbés sous le joug de la règle, ils n'ont point cette énergie qui consacre les écarts, et forme les grands génies. Accoutumés à peser les syllabes, ils négligent de savoir ce qu'ont dit les bons auteurs, et épluchent avec anxiété leurs paroles, pour les mesurer au compas régulier qui borne le cercle de leur art; cherchant opiniâtrément à ramener nos meilleurs écrivains à leurs idées rétrécies, ils ne conçoivent pas qu'une langue aussi riche que la nôtre, et employée pour exprimer ce nombre infini d'idées

toujours nouvelles, présente un champ trop vaste pour être contenu dans les règles que l'usage et l'analogie appliquent aux expressions communes. Que ces règles, d'ailleurs si utiles, dirigent les pas du premier âge; qu'elles opposent une barrière insurmontable à la médiocrité; qu'elles prescrivent des termes pour la formation des loix, la sûreté des contrats, et qu'elles arrêtent les écarts d'une imagination déréglée; mais toute personne, nourrie de la lecture des Anciens, opposeroit à cette rigueur pédantesque l'autorité de nos bons écrivains de tous les temps. L'homme de génie suivra des mouvemens plus sûrs que toutes ces règles; l'idée se présentera à lui avec une nouvelle forme de l'exprimer; et, tandis qu'un censeur ignoré s'élève contre la nouveauté de l'expression, elle passe à la postérité, et sera une beauté nouvelle dans une langue que rien ne peut fixer. C'est aux hommes de génie qui nous ont précédés, que nous devons nos richesses; ce sont ceux que nous méconnoissons aujourd'hui, qui feront loi pour les grammairiens à venir. La Grammaire ne fait qu'ouvrir les voies qui conduisent dans le sanctuaire des langues; elle indique simplement la manière commune de parler, et quel est l'usage reçu. Mais c'est par l'étude du style qu'on atteint à la pureté, à la

netteté, à l'élégance, dont on puise les modèles dans la lecture des écrivains devenus classiques. Les grammairiens, par leur étymologie et par leur syntaxe, enseignent à éviter les barbarismes et les solécismes. Or, est-ce là tout ce qu'il faut pour bien parler une langue telle que la nôtre, et qui, devant son origine à tant de divers idiômes dont elle a emprunté les expressions et les tours les plus délicats, présente des variétés infinies, qu'il est impossible de réduire à un système complet de préceptes ? Aussi voyons-nous la plupart des bons maîtres passer rapidement des préceptes les plus généraux à la lecture des bons écrivains, et ne tenir sous la main les Grammaires les mieux travaillées, que comme des témoins propres à consulter au besoin, des guides fidèles qui empêchent de s'écarter de la bonne voie. C'est le style, joint à la beauté de l'expression aussi éloignée du néologisme que du purisme, c'est, dis-je, ce style enchanteur qui anime, qui vivifie, qui développe tout*. Sans l'expression, on peut voir les objets, on ne les sent pas; sans elle, le pathétique est sans force, et le sentiment affadit; la raison perd le droit de persuader, quand elle n'est pas éloquente ; les passions deviennent

* *Mélanges littéraires. Lettres sur l'Épopée françoise.*

ridicules, si le style n'égale la vivacité des mouvemens; les situations mêmes qui semblent porter avec elles leur intérêt, ont besoin du secours de l'expression, pour donner au cœur ces secousses puissantes qui l'ébranlent, qui l'attendrissent, qui le rendent présent aux malheurs dont on l'entretient. C'est par le style qu'*Hômère* est divin, et *Virgile* délicieux. C'est par le style que *Racine* sera immortel comme eux; que *Bossuet, Fléchier, Massillon*, survivront aux orateurs les plus véhémens; c'est par lui que le chantre des beautés champêtres immortalisera dans notre langue les beautés sublimes du poëte de Mantoue et de l'*Homère* anglois. *Delille* est devenu classique, parce qu'il a su trouver tout ce que la langue françoise présentoit de charmes à la poésie nationale; et c'est parce que cet art unique et admirable d'être éloquent manquoit à nos écrivains avant Louis XIV, que leurs ouvrages ne se lisent plus; qu'ils n'ont point ce charme qui nous attache à presque toutes les productions du siècle de ce monarque.

La *philologie* embrasse toutes les connoissances grammaticales; elle étend ses observations aux langues de tous les temps et de tous les pays, s'aide de la logique, pour résoudre toutes les difficultés, et de la critique, afin de

pouvoir, aidée de ce flambeau, pénétrer dans le sens des Anciens, et rétablir ce qu'elle y trouve de défectueux. Aussi la philologie a-t-elle commencé avec l'étude des belles-lettres; et tout ce que la France a produit d'esprits éclairés dans les siècles les plus médiocres de notre littérature, se réduit-il presque à ces infatigables scrutateurs de l'antiquité, qui ont le mérite d'avoir préservé les langues anciennes d'une destruction totale. La philologie a sur-tout pris faveur lors du renouvellement des lettres. Les Grecs, en abordant en Italie, en passant en France, ramenèrent le goût de leur langue maternelle; et dès qu'une fois on voulut étudier la théologie dans ses sources, il fallut apprendre les langues anciennes, et discuter le texte des saintes Écritures et des Pères *.

Les plus illustres philologues étoient au collége Royal; et c'est à ces habiles professeurs, aux vastes connoissances qu'ils puisoient dans les Anciens, que nous devons les premiers progrès de la langue françoise, les premiers prin-

* C'est aussi par la philologie qu'ont commencé les bonnes études en Allemagne : on en retrouve l'usage sous l'empereur *Maximilien*. *Érasme*, *Reuchlin*, *Hutten*, *Vessel*, *Pélican*, *Beatus Rhenanus* précédèrent la réformation; presque tous avoient étudié en France.

cipes de notre Grammaire, les premières recherches sur les antiquités de notre langue, les premiers efforts pour en faire disparoître ce qu'elle avoit d'hétérogène, de contraire à son génie. C'est ce qui doit faire considérer la philologie comme une des sources qui ne sont pas à négliger pour l'histoire de notre langue. Par elle seule, il sera possible de perfectionner ces Grammaires comparées dont j'ai démontré l'utilité.

La *critique*, cette partie essentielle de la philologie, et à laquelle nous devons plus particulièrement la conservation, la restitution et l'usage des monumens de l'antiquité; la critique est le complément des études grammaticales; rien ne peut mieux faire connoître son utilité que la considération détaillée de ses travaux. Mais distinguons, d'abord, la *critique grammaticale* de la *haute critique*, de celle qui a l'authenticité du texte pour objet. Juger de la propriété des termes, de leur heureux emploi, de la pureté du langage, de l'élégance du style, et appuyer ce jugement sur l'autorité des écrivains, sur celle de l'usage; ne rien négliger de tout ce qui peut servir à la clarté, à la brièveté, à la force, à la naïveté et aux grâces du style; examiner la méthode, ou l'arrangement des matières et des pensées qui doivent servir à

persuader; tel est l'objet de la critique grammaticale ou littéraire, dont l'emploi semble maintenant réservé aux journalistes, et fut longtemps, comme je le ferai voir, une des principales et des plus essentielles occupations de l'Académie. C'est cette critique qui guide dans la recherche des façons de parler; elle enseigne la méthode d'apprendre une langue, comme elle facilite l'interprétation des mots et des phrases qui ont quelque obscurité. C'est cette critique, qui, vigilante sentinelle du Parnasse, veille avec toute la sévérité du juge le plus impartial, sur les diverses productions du génie, ne craint point de les examiner dans les moindres détails, inspire une crainte salutaire de la rigueur de ses arrêts, et relève avec énergie les écarts auxquels une imagination sans frein se laisse si facilement entraîner. Je sais que cet art, auquel nous devons, d'ailleurs, la conservation du bon goût, dégénère souvent en une satire outrée, propre à décourager les efforts des jeunes auteurs, dont la muse timide recule d'effroi à la vue d'un censeur sans indulgence et sans ménagement; mais quel bien n'a pas fait de tout temps le jugement sévère auquel est exposé l'auteur, qui ose présenter au public ses productions indigestes! *Boileau* fit peut-être plus de bien, en purgeant le mont sacré de cette

foule de productions médiocres, que son nom seul réduisit au silence, qu'il n'éclaira de bons esprits par son *Longin* et par son *Art poétique*. Long-temps on s'est plaint de cette foule de folliculaires dont les pamphlets inondoient le public. « Essaim nombreux de savans » hermaphrodites plus multipliés, en tout pays » littéraire, que ces demi-insectes qui couvrent » les bords fangeux du Nil; à-peine connus » dans la république des lettres, on sait seule- » ment que leur nombre est infini; et, si cent » bouches ne peuvent suffire à dénombrer leurs » cohortes, leur importun babil en réduit mille » autres au silence, dans la crainte de devenir » l'objet de leurs sarcasmes * ».

Mais un critique judicieux qui, comme l'exige *Pope*, consulte la nature, et n'appuie que sur elle la sévérité de ses jugemens, qui sait encourager l'art en censurant les défauts, et cherche à maintenir le bon goût en opposant des bornes à l'imagination, un tel critique,

---

* *Those half-learn'd witlings, num'rous in our isle,*
As half-form'd insects on the banks of Nile;
Unfinish'd things, one knows not what to call,
Their generations so equivocal:
To tell'em would and hundred tongues require,
Or one vain wit's, that might a hundred tire.

POPE, Essay on Criticism.

dis-je, ne peut qu'être infiniment utile aux progrès et à la perfection de l'élocution.

La haute critique étend plus loin son domaine; elle répand la lumière sur les fables des poëtes, et sur leurs énigmes; elle juge du style propre à tel auteur, et du caractère de ses écrits, de ses bonnes qualités, de ses défauts, de ses variations selon les temps; elle montre quel étoit celui de certaines écoles, de certaines sectes, ou qui étoit particulier à certains auteurs. En appliquant ses caractères, elle juge de l'authenticité, de l'interpolation, de la pureté, de la correction d'un texte, et indique la manière de le rétablir. Elle passe à l'examen d'un livre, s'il n'est pas supposé, s'il est réellement du temps qu'on lui attribue, s'il est de tel auteur anonyme, ou pseudonyme; c'est enfin le juge en dernier ressort de la vraie prononciation, de la véritable orthographe des temps reculés; et c'est ainsi que les travaux de la Grammaire aident aux études de l'histoire, pour en assurer les preuves; de l'antiquité, pour en expliquer les monumens; de la bibliographie, pour en assurer les parties. Quelquefois le jurisconsulte en emploie les moyens pour constater la validité d'un titre, et c'est par elle que les premiers vestiges de notre langue reçoivent une nouvelle vie, et deviennent plus certains, et plus pro-

pres à fournir des matières à nos glossateurs, à nos étymologistes.

Cependant la haute critique a, comme toutes les sciences qui prêtent à l'imagination, des abus contre lesquels il est difficile de se prémunir. Le moindre est de noyer le texte dans une foule de citations, d'autorités, d'opinions qui détournent l'attention qu'on voudroit donner au sujet principal. Chaque mot d'un Ancien fournit au faiseur de digressions des moyens de faire preuve de savoir. On finit, disoit l'ingénieux *Chapelle*, par entendre d'autant moins le texte, qu'on entend mieux le commentaire. La langue françoise, si propre à tout traiter avec autant de clarté que de sagacité, a fait disparoître cette longue et pénible méthode adoptée par les savans du Nord. *Boileau* nous a fourni, dans son *Longin*, un modèle qu'on s'est empressé d'imiter. Les critiques s'appliquent maintenant à réunir la brièveté aux recherches les plus profondes; et nos éditions ne rebutent plus par un amas de citations superflues.

La critique ne doit effectivement servir qu'à examiner le texte, pour en découvrir l'authenticité et le véritable sens; tout ce qui va au-delà devient inutile. Cependant, combien de critiques, de commentateurs, ne se sont rendus

célèbres que par une érudition déplacée ! Quel courage ne faut-il pas pour lire les longues et savantes notes, dans lesquelles le texte des meilleurs classiques de l'antiquité se trouve éclipsé par l'érudition des modernes ! Ne gagneroit-on pas infiniment plus à lire et relire cent fois le texte même ? Quel vain étalage de science ne trouve-t-on pas dans ces féconds interprètes du seizième et du dix-septième siècles, qui ne laissent passer aucune phrase, aucun mot de l'original, sans s'égarer dans des discussions sans fin, qui font perdre de vue l'auteur le plus intéressant ! Il a fallu que la saine critique s'armât du fouet de la satire, pour bannir à jamais du temple d'Apollon ces intrépides commentateurs, si toutefois ils en ont jamais vu autre chose que le vestibule ; et ce n'est que sous ce rapport qu'on peut savoir quelque gré à l'auteur du *Chef-d'OEuvre d'un Inconnu* *. Cet ouvrage fit ranger *Bel-Air-Saint-Hyacinthe* dans la classe des beaux esprits. Satire assez fine contre les commentateurs qui prodiguent

* Le *Chef-d'OEuvre* est l'ouvrage de *Sallengre* et d'un illustre mathématicien, consommé dans tous les genres de littérature, et qui joignit l'esprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travailloient à La Haye au Journal littéraire. *Bel-Air-Saint-Hyacinthe* a fourni la chanson avec beaucoup de remarques. *École de Littérature*, tom. I, 1764.

l'érudition et l'ennui, elle affecte des longueurs qui, par-tout ailleurs, nuiroient au sel de la plaisanterie. C'est un préservatif que de jeunes auteurs ne liront pas sans être pour jamais guéris de la démangeaison de trop écrire. Notre langue paroîtra peut-être à bien des gens trop moderne, pour que nos écrivains ayent besoin de commentateurs. Cependant les œuvres de nos poëtes ont été commentées dès leur origine. Nous trouvons encore plusieurs volumes remplis de longues explications du *Roman de la Rose*; on a poussé le ridicule jusqu'à vouloir y trouver des sens allégoriques, renfermant les règles de la plus pure morale. *Ménage* a commenté *Malherbe*; *Desmaiseaux* a éclairci les endroits obscurs de *Boileau*; *Coste* a donné ses notes sur *La Fontaine* et sur les *Essais* de *Montaigne*; *Du Bartas* a eu deux commentateurs françois et un latin *, et quantité de traductions en différentes langues.

Casaubon, *Saumaise*, sont estimés pour leur saine critique. Ce fut dans le siècle de *Louis XIV* que commença à se répandre ce jugement sain, qui présente les beautés des Anciens dans tout leur lustre. *La Rue*, *Le Tel-*

---

* *Simon Goulard* et *Thévenin de Commerci*; le commentateur latin est *Valerius Hartungus*. *Jugem. des Savans.*

lier, *Labaume*, *Mérouville*, *Hardouin*, *Chamillard*, *Jouvency*, *Huet*, *Cailly*, *Danet*, M. et M.[me] *Dacier*, embrassèrent la nouvelle méthode. Les éditions, les traductions qu'ils procurèrent, augmentoient en bonté en diminuant de volume. Avec moins d'érudition, et plus de solidité que leurs prédécesseurs, les nouveaux critiques se rapprochèrent de *Servius*, de *Donat*, qui avoient fait ressortir toutes les beautés de *Térence* et de *Virgile*.

Ce fut dans l'intention d'épurer ce nombre infini de commentaires, où il étoit si difficile de trouver l'or parmi le cliquant, que les célèbres instituteurs de *Louis*, dauphin, formèrent le plan d'une collection d'auteurs latins, avec des commentaires d'une juste étendue. Le duc *de Montausier*, *Bossuet*, réunirent pour les éditions *ad usum* (ainsi se nomma cette collection), tous les gens de mérite connus par leur érudition, sans y faire aucune différence de sexe ou d'état; ils les engagèrent, par leur exemple et par des bienfaits, à épurer les auteurs, au moyen de la collation avec les éditions les plus exactes, à en expliquer brièvement les lieux obscurs, à les enrichir de réflexions et de notes tirées de l'histoire, de la philologie et de la critique; enfin, à y ajouter des *index* suffisans, pour que les François et

les étrangers pussent y puiser avec une égale facilité. Ces travaux, quoique faits en latin, ne laissèrent pas d'être intéressans pour la langue françoise; ils étoient des préliminaires aux traductions plus exactes, plus élégantes que nous avons eues depuis. En lisant les noms des éditeurs, nous voyons une suite de gens illustres (C) dans notre littérature, qui remplissoient nos chaires, nos tribunes et nos académies. A-peine les volumes paroissoient-ils, que les Anglois, les Italiens, les Flamands, s'empressoient d'en procurer la réimpression. Il étoit difficile que l'entreprise ne fût critiquée dans quelqu'une de ses parties; mais quelques défauts qu'on y trouve n'empêchent pas qu'elle n'ait singulièrement contribué à répandre le goût de la plus saine critique, et à nous rendre les beautés des Anciens plus familières.

Jean Leclerc a donné les règles les plus certaines, les plus pures de la critique (1712, 4ᵉ édition); M. *Morel* les confirme dans ses *Élémens* (1768, 1 vol. in-8°). Le P. *Honoré de Sainte-Marie* en avoit établi de fort bonnes dans ses *Réflexions* (1720, 3 vol. in-4°); et c'est sur ces données que doit former son plan tout écrivain, qui entreprend un ouvrage périodique. Parmi les journalistes, il en est plusieurs qui, par le sage examen, et la censure sévère

des écrits modernes, deviennent comme les gardiens de la pureté de la langue, et découvrent, dans les ouvrages nouveaux, les erreurs de dates, de textes, et en général, de critiques qui peuvent échapper aux plumes les plus exercées.

C'est avec fruit qu'on aime encore à lire, sous ce rapport, les réflexions grammaticales du *Journal des Savans*, de *l'Ancien Mercure*, de *l'Année Littéraire*, du *Journal Encyclopédique* et des *Nouvelles Bibliothèques Littéraires de Hollande*. Je ne parlerai point ici d'une branche non moins importante de la critique, qui en est comme le complément et le plus heureux résultat, de cet examen délicat et détaillé des diverses qualités du style et de la composition, pour en faire remarquer les beautés, et rechercher comment le discours plaît, et quelles sont les causes internes du sentiment du Beau; nouvelle théorie développée par le P. *André*, et qui, depuis, a occasionné tant d'excellens écrits, et ce système de doctrine, auquel *Baumgarten* a donné le nom d'*Esthétique;* méthode aussi simple qu'intéressante, pour saisir avec facilité tout ce qui, dans les ouvrages de l'esprit, peut exciter notre admiration, perfectionner notre goût, et nous attacher plus intimement à la culture des belles-lettres.

A-peine l'Académie eut-elle terminé le *Dictionnaire*, qu'elle mit plus de suite à l'examen des doutes que des réflexions multipliées faisoient naître sur des expressions peu usitées. On vit éclore les *Remarques et Décisions de l'Académie Françoise, recueillies par l'abbé* TALLEMANT; *Vaugelas* ne rendit pas moins de services aux écrivains de notre nation, par ses *Remarques*, ouvrage moins nécessaire à présent qu'autrefois, parce que, grâce à lui, les doutes qu'il propose ne sont plus des doutes aujourd'hui. Mais leur lecture fait entrer dans l'esprit de la langue, et fortifie dans les bons principes. Ce fameux puriste, qui possédoit à fond la langue françoise, publia ses remarques, comme le fruit d'une étude de quarante ans. Le savant et judicieux ouvrage fut applaudi. Mais comme jamais auteur, quelle que soit sa réputation, n'a eu d'approbation universelle; et que, d'ailleurs, *Vaugelas* proposoit certaines manières de parler, ou nouvelles, ou que l'usage n'avoit point encore assez confirmées, le livre des *Remarques* a essuyé la censure de plusieurs habiles gens. *Dupleix* *, *Mé-*

---

* « *Dupleix*, historiographe du roi, a fait un livre entier contre » celui de *Vaugelas*, lequel il appelle la *Liberté de la Langue* » *françoise*, où, de vrai, il reprend cet auteur assez pertinem-

nage, le P. *Bouhours*, et d'autres beaux esprits, ne se sont pas fait scrupule de redresser *Vaugelas*, par-tout où ils ont cru qu'il avoit manqué. Cet estimable écrivain étoit étranger *; et *La Mothe le Vayer* ne put souffrir qu'un gentilhomme savoyard lui fît des leçons, et lui donnât des scrupules sur une infinité de dictions et de phrases admirées par les meilleurs écrivains de son temps. Il ne put s'empêcher de faire un volume contre ces *Remarques;* mais malgré ses plaintes, dit *Pélisson*, les *Remarques* ont été généralement reçues et soigneusement observées depuis. Elles méritent, continue-t-il, une estime toute particulière; car, non-seulement la matière en est très-bonne, pour la plus

» ment en certains endroits; mais, en d'autres, il a peu de raison : car, de penser de garder tous les mots anciens de notre » langue, ce n'est pas lui rendre sa liberté, au contraire, c'est la » rendre captive de l'antiquité, en la voulant affranchir de notre » usage moderne ». *Dupleix* est auteur des *Mémoires des Gaules* et d'une *Histoire de France*, 4 vol. in-folio, ouvrage en vieux langage et rempli de platitudes. *Scipion Dupleix*, opposé à *Vaugelas*, est *Pradon*, qui veut donner des leçons à *Racine*.

* Il étoit né à Bourg en Bresse, ville alors appartenant à la maison de Savoie. Ainsi, du temps de *Vaugelas*, il ne falloit pas aller plus loin que la Bresse, pour trouver les bornes de la langue françoise dans sa pureté. Qui récuseroit aujourd'hui le témoignage de l'astronome *Delalande*, aussi de Bourg en Bresse ? Quel seroit le canton, l'arrondissement des quatre-vingt-trois départemens, de l'Alsace même, que l'on croiroit incapable de produire de bons écrivains ?

grande partie, et le style excellent et merveilleux, mais encore il y a dans tout l'ouvrage je ne sais quoi d'honnête homme qui en fait aimer l'auteur. *Dupleix*, écrivain d'ailleurs peu célèbre, ne craignit pas non plus de se mesurer avec lui. L'Académie, qui, par ses statuts, s'étoit réservé l'examen des écrits de ses membres, crut avoir encore plus de droit d'intervenir dans une affaire si particulièrement de sa compétence; c'étoit répondre à son institution, que de mettre la plus grande exactitude à l'examen des *Remarques*; elle réunit tous ses membres pour travailler aux observations qui en résultèrent. Elle crut que les sentimens de quelques particuliers ne suffisoient pas pour dissiper les doutes, et pour fixer l'opinion du public, sur l'usage des mots et des phrases; elle se fit un devoir de décider pour ou contre; et *Thomas Corneille*, faisant les fonctions de secrétaire à la place de *Régnier Desmarais*, fut chargé de rédiger les *Observations* qui parurent en 1700.

Quand *Vaugelas* n'eût eu d'autre mérite que celui de réveiller l'attention sur les vices, qui se glissent si facilement dans le langage d'une grande nation, il auroit, par cela seul, mérité la reconnoissance de la postérité. Mais il étoit de l'Académie, dès l'institution de cette



compagnie. Rompu à toutes les difficultés que présentoit la langue, et en trouvant sans cesse de nouvelles dans la rédaction du *Dictionnaire*, à laquelle il a eu la plus grande part; assidu aux conférences; sachant combien l'art d'écrire est difficile par l'expérience que lui donnoit le travail si soigné de la traduction de *Quinte-Curce*, *Vaugelas* ne craignit pas de s'opposer au torrent des mauvais écrivains. Sa réputation, le soin de ne citer aucun auteur vivant, la simplicité d'un ouvrage consistant en petites phrases détachées, faciles à saisir, et à être scrupuleusement examinées; tout contribuoit au succès de ses *Remarques*, présentées au public dans un temps où tout Paris suivoit l'impulsion donnée par l'Académie: elles furent méditées, applaudies et critiquées avec un zèle égal. Les écrits qui ont attaqué *Vaugelas*, ceux qu'il a occasionnés pour sa défense, sont un vrai trésor pour notre langue. *Ménage*, *Bouhours*, *Andry de Bois-Regard*, *Renaud*, *Chauvin*, *Bellegarde*, *Tallemant*, *Grimarest*, M.lle *de Gournay*, ont travaillé à l'envi pour rétablir la pureté de la diction. Leurs ouvrages seuls formeroient une bibliothèque. Au-reste, comme disoit fort bien *Sorel*, la manière de faire son profit de tous les recueils de mots et de phrases, c'est de ne point trop s'arrêter à ceux qui ont

été faits les premiers; mais de voir principalement les derniers, puisqu'il est à supposer que ce qui est plus nouveau, est plus selon l'usage [a].

Pour concevoir l'étendue des travaux nécessaires à la confection d'une bonne Grammaire, telle que l'Académie se proposoit d'en publier une, il suffit de considérer, qu'outre les principes généraux et particuliers, elle vouloit y insérer tout ce qui peut la rendre complette, et résoudre toutes les difficultés. Outre les remarques et les observations dont j'ai parlé, et dont il lui paroissoit convenable de donner les résultats dans une Grammaire de cette espèce, l'Académie voyoit s'élever journellement de nouvelles questions. Chacune de ses séances donnoit matière à des discussions. L'abbé *de Choisi* avoit fait un recueil de décisions, confirmées dans les conférences [b]. L'examen en oc-

---

[a] *Bibliothèque françoise*, chap. 1.

[b] *Opuscules sur la Langue françoise, par divers Académiciens*. Paris, 1754, 1 vol. in-12. Ce livre, utile pour connoître les travaux de l'Académie au commencement du XVIII[e] siècle, contient les *Essais de Grammaire* de l'abbé *de Dangeau*, dans lesquels on trouve ses Discours sur les voyelles et sur les consonnes, systême adopté, dans la suite, par la plupart des grammairiens; le *Journal de l'Académie françoise* (1696), sur lequel l'abbé *d'Olivet* a donné des éclaircissemens dans son *Histoire de l'Académie*; un extrait des registres de l'Académie, 1679; deux lettres de *Huet* et de *Patru*, sur les participes actifs; enfin un morceau intéressant de l'abbé *d'Olivet*, sur les participes passifs. Il seroit à

casionna la continuation; l'abbé *Tallemant* en gratifia le public. Dès que le grand travail du *Dictionnaire* fut fini, l'Académie, déterminée à examiner les ouvrages françois qui avoient le plus de réputation pour la netteté du discours, commença par les écrits de *Balzac*, et les traductions de *Perrot d'Ablancour*, aussi estimées pour l'élégance que les originaux mêmes, et d'un style aussi châtié que celui de *Balzac*. Celle de *Quinte-Curce* par *Vaugelas* n'a pas laissé de fournir matière à plusieurs doutes qu'on a aussi examinés.

Pour nous rendre sages aux dépens de *Malherbe* même, l'Académie entreprit d'examiner ses fautes; elle s'en occupa dans le temps de son loisir, avec une gravité digne de cet illustre corps. Mais ce loisir ne lui permit pas d'examiner plus d'une pièce de *Malherbe*; elle s'en occupa près de trois mois (en 1638); ce temps même ne suffit pas pour voir toute la pièce, et de vingt et une stances de six vers qu'elle contient, les vacations obligèrent de laisser les quatre dernières *. Les doutes et les observations nais-

---

souhaiter que depuis on eût recueilli, des œuvres mêlées de divers académiciens, les divers articles qui concernent la langue françoise.

* PÉLISSON, *Histoire de l'Académie*. C'étoit la *Prière sur le voyage de Henri IV en Limousin*, la meilleure pièce de *Malherbe*, et l'*Ode* sur le voyage de ce prince à Sédan.

soient à chaque écrit qui faisoit quelque bruit. Les observateurs s'éclairoient eux-mêmes en éclairant le public. *Ménage* voulut imiter *Vaugelas*; mais il ne fit que montrer de l'érudition, et rappeler les monumens anciens de notre langue. *Thomas Corneille* donna ses observations, différentes de celles de l'Académie. Moins célèbre dans le tragique que l'auteur du *Cid*, il passa pour le premier qui eût réellement bien écrit, et donné de la force et de la grâce à la langue; et il lui rendit un autre service par son *Dictionnaire des Arts et Métiers*, supplément nécessaire à celui de l'Académie. Le célèbre *Bouhours* embrassa la même carrière. Ses *Remarques*, ses *Doutes*, ses *nouvelles Remarques* (1675), sont d'une pureté qui excite encore notre admiration. *Rollin* conseille aux maîtres la lecture de ces judicieux grammairiens. La foule des imitateurs que firent *Vaugelas* et *Bouhours*, ne présente, ni cette justesse, ni cette élégante simplicité, qui rendent les ouvrages des premiers si utiles. Très-peu de ces derniers ont eu les égards convenables pour la pureté de l'expression, pour l'usage déterminé des mots, pour cette délicatesse qui forme le caractère de notre langue.

C'est par ces observations judicieuses qu'ils sont parvenus à faire connoître l'idée, qu'un

mot, qu'une façon de parler présente à l'esprit, ses véritables sens, et les justes bornes de sa signification; à distinguer les manières de parler, qui sont de l'usage ordinaire de la langue, les propres, les figurées, celles qui sont réservées pour la chaire ou pour le barreau, pour la poésie ou pour le style élevé; celles qui passent dans la conversation, celles mêmes qui ne sont d'usage que parmi le peuple; les expressions connues sous le nom d'*archaïsmes*, dont l'usage est proscrit, mais nécessaire à l'intelligence des Anciens, et des proverbes; les néologismes qu'il faudroit admettre; les idiotismes, enfin, soit de la langue, soit des étrangers, hors des règles communes du langage, et que l'usage a enfin confirmés. Ce qu'un Dictionnaire ne peut ni ne doit expliquer avec assez d'étendue, les recueils d'observations l'ont tenté, l'ont exécuté avec soin. Ils ont préparé les voies à une excellente Rhétorique *. Mais plusieurs de ces expressions, confirmées par l'usage, ne laissoient plus de doute; il fallut élaguer, et ne présenter que les objets qui faisoient encore quelque difficulté. L'auteur, connu sous le nom de *La Touche*, les a recueillis dans la seconde

* L'Académie se proposoit encore de publier une Rhétorique et une Poétique : ce projet n'a pas été exécuté.

partie de l'*Art de parler françois* (Amsterdam, 1720). *Wailly* a rendu un vrai service à ses compatriotes, en les réduisant à celles qui laissoient encore quelques scrupules; de la part de ce puriste, proposer des difficultés, c'étoit en donner la solution.

La source de ces difficultés étoit inépuisable. *Charpentier*, que l'on ne soupçonnera pas d'avoir craint de trop exalter les prérogatives de la langue françoise, dit, en général, qu'il est plus difficile de bien écrire en françois, que de bien écrire en latin; il auroit pu dire sans crainte, qu'il seroit impossible de bien écrire en françois, s'il falloit, pour y réussir, observer toutes les minutieuses règles de la Grammaire. Mais, comme l'a fort bien remarqué Quintilien, *aliud est latinè, aliud est grammaticè loqui.* On peut parler françois, sans parler en grammairien; et tout le monde est intéressé à ne pas laisser établir les règles tyranniques de quelques auteurs, qui ne sauroient souffrir une construction de mots, dès qu'au moyen de quelque subtil raisonnement, elle pourroit présenter quelque équivoque. Il est néanmoins louable de proposer les règles des grands maîtres. Quand même elles seroient trop difficiles dans la pratique, au-moins servent-elles à faire approcher de la perfection. Ainsi,

l'on doit de la reconnoissance aux auteurs qui ont pris la peine de recueillir et de rédiger en un fort bel ordre, ce que les premiers académiciens ont remarqué concernant la langue françoise. Dès leur temps même il s'en étoit fait des recueils. On vit paroître le *génie de la langue françoise*, en 1685. *Vaugelas* et les autres ne s'étoient prescrit aucun ordre dans leurs remarques; la tâche que s'imposa l'auteur de ce recueil, fut de donner une méthode de s'en servir commodément, en réunissant sous un même article les décisions de ces écrivains. C'étoit un ouvrage très-bon pour son temps, mais qui ne répondoit pas à ce que le public avoit le droit d'en attendre, après les travaux de tant d'académiciens *. C'étoit dans leur compagnie même que devoit se former le monument propre à consacrer tous ces travaux; et ce n'étoit pas assez qu'ils s'attachassent à éplucher les détails.

L'Académie pensa que, tant que ces difficultés ne seroient pas éclaircies, une Grammaire ne pourroit jamais être qu'un ouvrage incomplet. Elle sentit qu'une entreprise de cette nature devoit être systématique, et ne pouvoit

* *Journal des Savans.*

sortir que d'une seule main. L'abbé de *Saint-Pierre* proposa un plan, qui, s'il eût été exécuté, auroit produit des matériaux propres à faire un livre excellent, et qu'on eût consulté comme l'oracle de la nation. C'étoit un journal des séances, qui auroit rapporté les opinions motivées de chacun des membres. De tout ce projet, il n'est resté que ses excellens discours *. Rien ne paroît si propre à résoudre les difficultés, que la sage discussion des matières qui donnent lieu aux doutes; mais rien de plus difficile que de tenir un juste milieu dans le conflit d'un grand nombre d'opinions. Le journal proposé n'eut pas lieu; les particuliers s'en dédommagèrent par des critiques, dont la plupart n'ont peut-être jamais été lues.

Il est cependant un genre de travail qu'on ne peut trop renouveler, parce qu'il oppose la plus forte barrière au mauvais goût qui s'insinue sous différentes formes. C'est le travail des habiles critiques qui deviennent juges impartiaux des nouvelles productions littéraires, dont ils rendent compte dans leurs journaux. Ce seroit un supplément périodique ajouté au *Dictionnaire néologique*; ce seroit une criti-

* Ces discours sont à la tête de l'*Histoire de l'Académie* de D'OLIVET.

que bien sévère des germanismes, des anglicismes, de tant d'expressions si facilement reçues, si imprudemment rapportées du commerce plus fréquent que jamais avec nos voisins. Le nouveau Dictionnaire néologique qui seroit à désirer deviendroit un vrai préservatif; mais qu'on ne s'y méprenne pas: dans une langue formée par le long usage qu'en ont fait les plus célèbres écrivains, il paroît que chaque idée doit avoir son expression; inventer un mot pour représenter l'idée dénommée par un autre mot, c'est un pléonasme, c'est une néologie vicieuse. Donner à des mots déjà reçus une signification détournée, c'est un autre abus, qui n'est pas moindre que celui d'adopter des mots qui, par leur nature, ne peuvent s'unir sans choquer le génie de la langue *. Le Dictionnaire néologique reprend donc avec raison beaucoup d'expressions nouvelles, de phrases alambiquées, de tours précieux et contraires au bon goût. Dans ce sens, la satire est utile; elle attaque le néologisme; mais il y a de prétendus puristes qui, supposant la langue absolument complette, crient à l'innovation,

* Quand développera-t-on, sous un point de vue grammatical, la doctrine de *Locke*? *Essai sur l'Entend. hum.*, liv. III, chap. x et xi.

dès qu'ils voient paroître un nouveau mot, ou un mot pris dans une signification nouvelle; qui craignent même de voir reparoître des mots très-significatifs, très-énergiques, employés par nos ancêtres, oubliés avec le temps, et qui n'auront été remplacés que par quelques termes obscurs, ou par quelque périphrase. Ils attaquent la *néologie* même, cet art utile qui a ses principes et ses loix reconnues; art sans lequel la langue ne s'enrichiroit plus des dépouilles précieuses de ce que les langues mortes ou vivantes ont de plus énergique, sans lequel d'excellens termes, dont l'usage auroit cessé quelque temps, seroient absolument perdus pour elle. Je ne puis me dispenser d'ajouter ici les réflexions que *Marmontel* * fait à ce sujet: « Quelque différente que soit la langue de » *Racine* et de *Fénélon*, de celle de *Baïf* et » de *Du Bartas*, il est encore possible, sinon » de la rendre plus douce et plus mélodieuse, » au-moins d'ajouter à son énergie, de la parer » de nouvelles couleurs, d'en multiplier les » nuances; et plus on en fait son étude, mieux » on sent qu'elle n'est pas à ce point de per» fection où une langue doit se fixer ».

---

* *De l'Autorité de l'Usage sur la Langue.*

Comme vivante, elle est variable, mais elle l'est dans les deux sens; elle peut acquérir et perdre, et cette alternative, on vouloit qu'elle dépendît de l'usage uniquement, absolument, et sans qu'il fût permis à la raison de lui opposer sa lumière; soyons moins superstitieux; mais pour éviter un excès, ne donnons pas dans un autre; et si l'on a trop accordé à l'autorité de l'usage, modérons cette autorité, sans oublier qu'elle a ses droits, comme elle a ses limites. Reconnoissons avec *Vaugelas*, que l'usage a fait beaucoup de choses avec raison, même beaucoup plus qu'on ne pense. *Cela ne se dit point, cela ne se dit plus* : telle est la formule du jour; mais si cela s'est dit, pourquoi ne le plus dire; mais si cela est bien dit en soi, bien énergique, bien significatif, bien propre à nous débarrasser d'une périphrase, quoiqu'on ne l'ait pas dit encore, pourquoi ne le diroit-on pas ? Notre langue est-elle déjà si riche, qu'elle n'ait plus rien à acquérir ? Comment se fût-elle formée, si, depuis *Joinville* jusqu'à *Fénélon*, personne n'avoit osé dire, pour la première fois, ce qu'on n'avoit pas encore dit ? Il y a dans notre langue, de l'aveu même de *Vaugelas*, une infinité de phrases, qui sont les dépouilles des langues savantes, et qui, accommodées à son génie, font une partie de ses richesses. Or, je

le demande à *Vaugelas*, ces façons de parler, et toutes celles qui de la langue écrite passent dans la langue usuelle, ou qui restent comme en réserve dans le trésor de la poésie et de l'éloquence, qui nous les a données? Ne sont-ce pas les gens de lettres? Et n'est-ce pas sur-tout en cela que consiste cette invention de style, qui caractérise et distingue nos plus grands écrivains, et notamment cet *Amyot*, que *Vaugelas* a tant loué *.

Or, si *Amyot* fut louable d'avoir osé les inventer, ces expressions heureuses que nous avons

---

* « Et quelle gloire n'a point encore *Amyot* depuis tant d'an» nées, quoiqu'il y ait un si grand changement dans le langage? » Quelle obligation ne lui a point notre langue, n'y ayant jamais » eu personne qui en connût mieux le génie et le caractère que » lui, ni qui eût usé de mots et de phrases si naturellement fran» çoises, sans aucun mélange des façons de parler des provinces, » qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage fran» çois? Tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les ouvra» ges de ce grand homme, et encore aujourd'hui nous n'avons » guère de façons de parler nobles et magnifiques, qu'il ne nous » ait laissées; et bien que nous ayons *retranché la moitié de ses* » *phrases et de ses mots*, nous ne laissons pas de trouver, dans » l'autre moitié, presque toutes les richesses, dont nous nous » vantons, et dont nous faisons parade : aussi semble-t-il dispu» ter le prix de l'éloquence historique avec son auteur, et faire » douter à ceux qui savent parfaitement la langue grecque et la » langue françoise, s'il a accru ou diminué l'honneur de *Plu*» *tarque*, en le traduisant ».

VAUGELAS, *Préface des Remarques.*

laissé vieillir, pourquoi celui qui les rajeuniroit seroit-il répréhensible ? Comment auroient pu s'exprimer, dans leurs éloquens discours, les génies du siècle de *Louis XIV* et du nôtre, qui puisèrent dans leurs nouvelles connoissances philosophiques, astronomiques et d'histoire naturelle, tant d'idées sublimes, et pour lesquelles la langue reçue n'avoit point de termes? Ils auroient privé l'éloquence françoise de ses plus beaux ornemens, si, par des périphrases, ils avoient voulu scrupuleusement s'en tenir aux anciennes formes, si la vaine crainte du néologisme les eût empêchés de revêtir d'expressions énergiques ce qu'ils sentoient avec tant de force.

Horace dit avec raison :

Ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modò nata, vigentque *.

Rien ne seroit effectivement plus propre à étouffer tout germe de perfectibilité, que cette vaine crainte d'employer une expression jusqu'alors inusitée; mais c'est aux hommes de génie à secouer le joug : eux seuls ont le droit de juger de la propriété des mots, et d'obtenir,

* *Ars poetica*, v. 61 et 62.

par l'autorité de leurs noms, un honorable *indigénat* aux mots, aux phrases dont ils sont les premiers inventeurs. Il suffit qu'il ne soit point libre à tout écrivain de prendre la même licence; car ce seroit alors le moyen de gâter la langue, à force d'y mettre du sien.

Quelles sont donc les bornes que doit se prescrire l'écrivain? celles qu'indique le bon sens. « Quand je prends la liberté d'user de quelques termes qui ne sont pas en usage, ce n'est ni par une affectation puérile de singularité, ni par la sotte vanité d'un grammairien qui se vantoit d'avoir fait un nouveau mot; mais j'avoue que, lorsque j'ai besoin d'une expression, soit pour mieux faire entendre ma pensée, soit pour abréger mon discours, je crois raisonnable de m'en servir, tant pour ma propre commodité, que pour celle du lecteur, à qui il importe d'entendre mieux, plus précisément, et plus facilement la pensée de l'auteur, et de l'entendre en moins de paroles.

Que le nouveau mot soit facile *, qu'il soit dans l'analogie de la langue, et qu'au besoin il

---

* Je trouve, dans le *Coup-d'œil sur la Littérature ancienne en Allemagne*, cette phrase de M. *C. Villers* : « M. *Schlegel* pro- » fita de l'obligeance parfaite de M. *Langlès* ». Ce néologisme est bien placé.

ment l'usage, pour en appuyer les décisions; mais il a bien soin d'établir ce que c'est que cet usage, et comment il peut avoir force de loi. L'usage, dit-il, est aussi un oracle que je consulte, mais l'usage *ancien*, constant, général; c'est celui-là qui, en matière de langue, fait loi, comme la coutume immémoriale, sacrée, inviolable en matière civile. Un usage nouveau n'est encore qu'une mode nouvelle, il n'a point d'autorité. L'usage qui varie détruit son propre crédit; c'est l'ignorance ou le caprice qui change; l'usage particulier est celui de quelques individus, ou d'un canton; il n'est point celui de la langue. L'usage établi par une adoption authentique, veut et ordonne, mais il ne défend rien de ce qui est conforme aux règles générales du langage. L'usage, *ordinaire*, s'il n'est pas revêtu des caractères que je viens de marquer, permet, autorise, il n'ordonne ni ne défend; il convient de l'apprécier, il faut le décrier s'il est mauvais, parce qu'il n'y a point de bonne raison pour gâter et corrompre la langue. L'usage des bons écrivains et des gens polis, en matière de langage, forme une présomption très-favorable; cependant les autorités ne valent pas de bonnes raisons. C'est pourquoi, lorsque j'invoque l'usage, je m'applique à le justifier; j'en cherche la cause, la légitimité, et

toujours, ou presque toujours, s'il a les conditions requises, je le trouve d'accord avec les principes philosophiques et les règles essentielles de l'art de parler. Je m'assure, autant que je puis, de son *authenticité*, par le témoignage uniforme des vocabulistes, des grammairiens, et sur-tout de l'Académie françoise; de sa perpétuité par l'accord soutenu de l'ancien langage avec le langage actuel, de la valeur qu'il attribue aux mots par les idées, les expressions, les phrases qu'il a spécialement consacrées comme dans ses proverbes, et dans ses manières de parler proverbiales; de sa justesse, par des raisons d'étymologie, d'analogie, de grammaire. *Roubaud*, dans l'intention de recourir à la source des mots, et d'en bien pénétrer le sens, pour établir la justesse de ses synonymes, avoit besoin de justifier ses opinions par son exactitude à ne citer que ce qui étoit généralement recu. *Marmontel* pense au perfectionnement de la langue, et cherche le moyen d'en augmenter les ressources. *Roubaud* veut savoir ce qu'elle est, et comment elle est devenue telle; l'usage et l'histoire éclairée par la raison, sont ses guides. *Marmontel* voit d'avance ce qu'elle peut être, et facilite l'invention qui doit ouvrir de nouvelles voies. *Roubaud* consulte l'usage, et s'en tient à ses décisions. *Mar-*

montel prépare l'usage aux générations à venir, et écarte ce qui pourroit empêcher de nouveaux progrès. Ainsi, l'écrivain de génie ne risquèra rien de franchir quelquefois les barrières; il y sera encouragé par l'exemple des hommes de génie ses prédécesseurs. C'est lui qui enrichira de quelque façon la postérité, qui, en adoptant ses expressions, constituera l'usage reçu, cet usage, si fugitif, si capricieux, ce souverain, disoit *Balzac*, non-seulement bien impérieux et bien absolu, mais aussi bien changeant et bien bizarre; car, ajoutoit-il, il n'a pas plus de constance pour les paroles, que la mode pour les habillemens *.

Il falloit ainsi montrer quelles étoient les sources les plus pures où l'on pouvoit puiser les premiers élémens de l'élocution, et se perfectionner dans la connoissance de la langue françoise, avant de montrer comment les grammairiens ont su en distinguer les parties, pour les traiter ensemble et séparément. C'est dans ces divers recueils que nous trouverons des règles, qui ne sont point proprement du ressort d'un Dictionnaire ou de la Grammaire, et qui sont néanmoins si nécessaires pour la netteté,

* Dissertation au P. *André*.

l'ornement, la grâce et la politesse du style, et d'autant plus nécessaires, qu'il y a moins de personnes qui les sachent, qu'il n'y en a de celles qui savent écrire sans barbarismes et sans solécismes, dont un style peut être affranchi, et ne laisser pas d'être extrêmement imparfait. Est-il un seul écrivain, quelque peu jaloux de donner de la perfection à ses ouvrages, qui ne reprenne souvent l'un ou l'autre de ces écrits, et n'en médite journellement quelque maxime? Ce n'est effectivement que de cette manière que l'on peut se promettre d'acquérir cette netteté de style, qui doit toujours être le premier mérite de l'écrivain.

Mais combien ne seroit-il pas funeste de se laisser arrêter par une fausse délicatesse! *Les scrupules des puristes ont gâté nos meilleurs écrivains* *. Qu'on approuve tous les changemens qui se font dans une langue, quand ils ont pour but de rendre le tour plus net, parce que la clarté est la principale qualité requise dans le discours; mais qu'on prenne garde qu'en acquérant quelque chose du côté de la clarté, il ne perde pas trop du côté de la force. Il y a cent cinquante ans que la langue a plus

* *Nouv. de la Rép. des Lettres*, mars 1710.

de netteté; on n'y connut plus, ni équivoque, ni ambiguité, ni confusion dans l'arrangement des mots; mais ne perdit-elle pas, d'ailleurs, je ne sais quoi de serré, qui se trouve dans nos anciens auteurs, et que regrettoit déjà *Balzac?* L'abondance des mots et des tours de phrase aide à réunir ces deux qualités. C'est donc un tort qu'on a fait à la langue de lui ôter quantité de vieux mots, qui n'ont vieilli que par le caprice et la fausse délicatesse des uns, par la foiblesse et la lâcheté des autres [a].

La langue françoise n'avoit pas encore atteint toute sa perfection, que l'on se plaignoit déjà vivement de la suppression de tant de mots anciens, dont nous sentons à-présent la perte irréparable. On sut mauvais gré à l'Académie, de les avoir omis dans le Dictionnaire, et *Ménage* s'en raille agréablement [b]; mais il

---

[a] On doit donc savoir gré à M. *Mercier*, de ses tentatives, soit pour nous faire adopter quantité de mots pris dans la langue même, soit pour faire rentrer, dans le commerce littéraire, quantité de mots rejetés sans motifs. M. *Caminade* tente également de nous engager à prendre la même mesure. *Grammaire usuelle*, n° 1091.

[b] Ces nobles mots, *moult*, *ains*, *jaçoit*,
Ores, *adonc*, *maint*, *ainsi soit*,
A tant, *si que*, *piteux*, *icelle*,
Très plus, *trop mieux*, *blandice*, *isnelle*,
Pieça, *tollir*, *illec*, *ainçois*,
Comme étant de mauvais françois.

n'en allègue que de ceux dont la prononciation dure paroissoit exiger l'exclusion. Mlle *de Gournay*, à qui nous sommes redevables de l'apologie de *Montaigne*, son père adoptif, emploie plusieurs chapitres de son livre *, à traiter de la langue françoise, « cherchant à remettre en » crédit les mots composés à l'imitation des » Grecs, et faire toujours subsister, sans aucune » exception, le langage de *Ronsard* (D) ».

Il faut, en général, pour bien connoître une langue, avoir une collection complette et une explication claire et détaillée de tous les mots, de toutes les façons de parler qui y appartiennent. C'est ce qu'on appelle un parfait *Dictionnaire*. Un tel ouvrage doit faire connoître la nature et la signification des mots, en faire remarquer les fonctions grammaticales, la prononciation et l'orthographe, la dérivation, la signification principale, l'emploi dans les différens styles, et appuyer ces éclaircissemens par les exemples et les façons de parler, l'emploi figuré le plus ordinaire des mêmes mots; enfin, la manière dont l'usage veut qu'ils soient liés avec les autres parties du discours.

---

* *Sorel, de la Connoissance des bons Livres*, à la suite de sa *Bibliothèque françoise*.

Les premiers essais d'un Dictionnaire ne purent avoir lieu que dans la vue de faire connoître une langue à des étrangers. Aussi, dans nos premiers Dictionnaires, les mots sont-ils accompagnés du latin et des façons de parler empruntées à cette langue. « La France » ne peut qu'elle ne célèbre grandement la » mémoire, comme elle se sent avoir été ornée » par l'industrie de *Robert Estienne*, lequel » peut estre dit avoir été le premier qui a » rendu la France illustre par la beauté de » l'imprimerie, et n'eût été la calamité qui lui » survint (1551, par le vol de son manuscrit), » et lui retrancha une partie des commodités » desquelles il se servoit pour cet effet, nous » aurions eu un Dictionnaire françois-latin des » premiers, pour n'avoir jamais rien espargné » à le faire reveoir à plusieurs savans person- » nages qui l'avoient en cest endroict infini- » ment aidé, et nommément à monsieur *Jean* » *Thierri*, homme de grande érudition; et » pour savoir très-bien que tel qu'il avoit pu » sortir de son imprimerie, pour la première » fois, il avoit été soigneusement recueilli, et » avoit apporté une utilité grande à tous dési- » rans entendre la propriété de la langue fran- » çoise ». *Jacques Dupuy* ajoute, dans l'épître dédicatoire du Dictionnaire de *Nicod*, adres-

sée à *Jean Georges*, comte palatin, qui mourut en 1592, « chose laquelle estant de soi recom-
» mandable m'a principalement incité à réim-
» primer ledit livre, duquel il y a quelque
» tems que j'ai recouvré l'exemplaire laissé par
» deçà par *Robert Estienne*, avant que partir
» de France ». Ce Dictionnaire a été imprimé plusieurs fois depuis la mort de cet éditeur. *Nicod*, conseiller du roi et maître des requêtes, avoit recueilli plusieurs observations sous le titre de *Trésor de la Langue françoise tant ancienne que moderne* (1606), et ce Dictionnaire fut publié de nouveau et nommé : *Grand Dictionnaire françois et latin, par P. de Brosses, lieutenant-général de Gez* (1614). Il s'en falloit de beaucoup que ces recueils, et ceux qui furent publiés depuis, eussent les qualités dont j'ai parlé. Il y a encore du même temps, dit *Sorel*, outre les Dictionnaires françois et latins de *Moret* et de *Pajot*, dont on a pu ôter quelques mots très-anciens, pour en substituer des modernes, des livres où il se trouve des phrases entières ; mais il étoit difficile alors d'expliquer plusieurs termes de la langue latine, sans y employer des mots françois qui étoient peu en usage; aussi ajoute-t-il que les personnes judicieuses ne s'en servoient qu'avec précaution.

Ce fut sous les auspices de *Louis XIV*, que l'Académie acheva ce fameux Dictionnaire, dont on ne peut assez louer la beauté et l'utilité. Athènes et Rome ne nous avoient rien laissé de si parfait en ce genre; car les Dictionnaires de leur langue, que nous avons aujourd'hui, n'ont point été composés par les Anciens, dans les bons siècles, dans les siècles à faire autorité, mais par des Modernes, ou bien par des auteurs qui ont véritablement vécu en des temps où l'on parloit encore grec et latin, mais où l'on avoit déjà perdu l'usage de ces langues *.

L'Académie, au contraire, nous a donné une image de la langue françoise en son état de perfection, non point comme elle étoit auparavant, c'est pourquoi elle a rejeté les mots qui étoient entièrement hors d'usage, ni comme elle étoit dans la bouche des artisans, ou dans la bouche de ceux qui enseignoient les sciences: ce qui l'a engagé à omettre les mots d'arts et de sciences, la plupart desquels ne sont pas françois, mais grecs ou arabes. Elle s'est re-

---

* *Origo lexicorum è vetere Græciâ derivanda est, cùm non priùs de lexicis condendis cogitârunt, quàm lingua græca à pristinâ castitate et atticâ eloquentiâ nonnihil deflexit... Eadem ratio fuit lexicorum veterum Latinorum, quorum curam gesserunt grammatici.... utilitas, quæ ex veteribus lexicorum libris petitur, mediocris est.* WALCH., *Hist. Ling. lat.*, cap. v.

tranchée à la langue commune, telle que les orateurs et les poëtes l'emploient. Par ce moyen, elle embrasse tout ce qui peut servir à la noblesse, à l'élégance du discours; elle définit les mots les plus communs, dont les idées sont fort simples: ce qui est infiniment plus difficile que de définir les mots des sciences et des arts, dont les idées sont fort composées *. Cela laisse à juger quelle prodigieuse entreprise a été celle de l'Académie, quand elle s'est chargée de définir tous les mots communs de la langue françoise; et, quand même elle n'auroit pas réussi en tous, ne lui est-ce pas une grande gloire que d'avoir réussi en plusieurs? « Le Dictionnaire

---

* Quel étoit le but de l'Académie? De porter la langue, que nous parlons, à sa dernière perfection, et de nous tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence. C'est sous cette idée particulière, qu'il faut envisager son travail, et non pas, comme les autres Dictionnaires, sous une idée vague et indéterminée, qui ne présente à l'esprit qu'un recueil alphabétique de mots avec leur explication. Ainsi, pour aller droit à son but, et pour se renfermer dans son objet, elle a dû faire un choix exact des mots et des phrases que le bel usage emploie dans la conversation, dans les discours publics, dans la poésie, dans l'histoire, et généralement dans tous les écrits qui doivent être à la portée de tout le monde; elle n'a dû faire entrer, dans son ouvrage, ni les termes d'arts et de sciences hors du discours ordinaire, ni les vieux mots non primitifs, ni certaines façons de parler nouvelles et affectées que le monde et le caprice veulent introduire, mais qui n'ont pas encore le sceau de l'autorité publique, etc. *D'Olivet, Hist. de l'Acad.*

» de l'Académie n'est pas seulement estimable
» par la définition des mots, mais par la quan-
» tité de belles façons de parler où chaque
» mot est employé, et par l'explication des di-
» vers sens que ce mot peut recevoir; de sorte
» qu'il n'y a point de François qui ne soit
» étonné et ravi de trouver tant de richesses
» dans sa langue. Il y a même un agrément
» infini répandu par-tout. Quand on cherche
» un mot dans les autres Dictionnaires, on
» ferme le livre dès qu'on s'en est éclairci. Il
» n'en est pas de même du *Dictionnaire de*
» *l'Académie*. On n'entame guère un mot, tel
» qu'il puisse être, qu'on ne soit tenté de le
» lire tout entier, parce qu'on en voit l'histoire,
» pour ainsi dire, et qu'on aime à le suivre
» dans sa naissance et dans ses progrès ». Ainsi parloit *Charpentier*, du Dictionnaire auquel il avoit contribué, et qui devoit être, pour son temps, une chose tout-à-fait merveilleuse. L'habitude de nous en servir, l'heureuse imitation qui a produit les Dictionnaires de *Richelet*, de *Furetière* et de *Trévoux*, la multiplication des secours de cette espèce, paroissent en diminuer le prix, comme si toute la gloire ne devoit pas en être à l'Académie *.

* Pour connoître tout le mérite du Dictionnaire, il faut le

Le Dictionnaire avoit d'abord été composé par racines; et cet arrangement offroit au grammairien, à l'étymologiste, à toute personne qui vouloit étudier la langue, ces immenses familles de mots sortis de la même souche, et se réunissant dans un centre commun, où l'on voyoit la généalogie du mot, ses rapports avec ceux d'une même racine, les différences essentielles des diverses branches, les nuances presque imperceptibles qui distinguoient les individus. Chaque article formoit un ensemble qui étaloit toute la variété, que l'esprit humain sait mettre dans les élémens les plus simples : avec un peu d'étude, il étoit facile de rapprocher nos mots de ceux des langues antérieures ou voisines, et de concevoir ces grandes idées qui naissent de la terminaison, et conduisent à la formation de mille mots, par l'analogie la moins compliquée.

---

comparer avec ceux *Della Crusca* pour l'italien, de *Johnston* pour l'anglois, et d'*Adelung* pour l'allemand. Celui *Della Crusca*, qui jouit, depuis si long-temps, d'une réputation méritée (Venise, 1741, 5 vol. in-4°), doit sa plus grande réputation aux travaux de *Bottari*, auquel l'Académie associa le marquis *Alamani* et *Rosso Martini*. On estime également le *Vocabulo compendiato*, 1729—1738, et l'*Ortografia moderna* avec la préface de *Facciolati*, 1787. On prépare une nouvelle édition d'*Adelung*, dont l'Allemagne pourra se glorifier. M. *Voss* annonce aussi un Dictionnaire; de sa part, rien ne doit sortir que de parfait.

Ce fut sous cette forme que le Dictionnaire parut en 1694; mais en travaillant à la seconde édition de 1718, l'Académie crut devoir changer son plan en ce point. La nomenclature par racines ou mots primitifs lui parut très-incommode dans l'usage commun et journalier d'un Dictionnaire, où il faut trouver facilement le mot; elle y changea aussi quelque chose par rapport à l'orthographe. Les changemens de la troisième édition, 1740, ne sont guère moins importans. Il y a de même des corrections avantageuses et conformes à l'usage d'alors, dans l'édition de 1762. Au moment, enfin, où l'Académie fut, en quelque façon, dissoute dans les principes de la révolution, les matériaux étoient tout prêts pour une cinquième édition. Quelques membres se réunirent pour publier ce travail, qui parut en 1799; mais la malveillance mit des obstacles à son débit; on accusa les éditeurs de sentimens contre-révolutionnaires, pour n'avoir point banni, ou accompagné d'un *ci-devant* *, les termes si multipliés et si fran-

* M. *Ersch*, professeur de Halle, qui a donné, pendant ces temps orageux, les premiers volumes de sa *France littéraire*, a cru sagement, quoiqu'écrivant à Hambourg, devoir se conformer à cette formule rigoureuse; et rien de plus frappant que cette longue galerie de beaux esprits, qui, ci-devant quelque chose, se trouvent réduits à la qualité de membres de quelque comité.

çois que ces principes révolutionnaires avoient proscrits. La langue s'enrichit chaque jour, et une sixième édition, préparée par l'Institut, sera sans doute bientôt d'une indispensable nécessité.

Aussi l'Institut s'est-il empressé de répondre aux vœux du public, en nommant seize de ses membres choisis dans quatre diverses classes, pour travailler à une nouvelle édition, qui, soit par le mérite connu des rédacteurs, soit par le nouvel essor donné à la langue dans la secousse générale, ne manquera pas d'être infiniment plus parfaite,

Qu'on ne regarde pas ces diverses éditions comme de simples révisions de la première, augmentées de quelques façons de parler. Le travail du Dictionnaire a suivi la nature des progrès de l'esprit humain. Dans l'intention, dit l'abbé *d'Olivet*, de porter la langue à sa dernière perfection, les académiciens croyoient aller au but, en faisant un choix exact des mots et des phrases que le bel usage emploie. Ils n'étoient que les témoins de ce qu'ils voyoient, sans être guidés par cet esprit philosophique, qui, distinguant bientôt le bel usage du bon usage, voulut connoître la vraie nature des mots, en fixer invariablement la signification, et rendre à la nation entière, à la politique, à la philoso-

phie, un véritable service, en prévenant l'abus des termes, en traçant irrévocablement la marche à suivre dans les changemens inévitables que le temps doit apporter à notre langue. Le Dictionnaire de 1799 est enrichi du travail des célèbres grammairiens qui avoient produit tant d'excellentes réflexions sur toutes les parties du discours; et, comparer les cinq éditions, c'est étudier l'histoire des mots de notre langue, depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à sa destruction.

Mais comme il est impossible que dans des matières aussi variées que celles d'un Dictionnaire, tout ouvrage de ce genre ne trouve moyen de se rendre intéressant, on rencontre, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, quantité de choses qui en relèvent le prix. Il parut, en 1704, en 3 volumes in-folio; et comme ses éditeurs avoient *Beauval* et *Furetière* pour prédécesseurs, ils recueillirent ce que ces Dictionnaires avoient cru devoir ajouter à celui de l'Académie, donnèrent quantité de mots qui appartenoient plus aux sciences * qu'à la langue des

* On y trouve, entre autres, les noms et les sentimens de toutes les sectes religieuses, les explications succinctes des termes et des instrumens usités en toutes sortes d'arts. Sous ce rapport, *Furetière* (Avertissement de son *Essai*. Amst., 1683)

beaux esprits, ajoutèrent la nomenclature latine, composèrent des définitions plus étendues, et y firent entrer, pour servir d'exemples, un nombre infini de belles pensées et de phrases éloquentes tirées de nos meilleurs auteurs. Le *Dictionnaire de Trévoux*, tel qu'il est dans les nouvelles éditions, n'a point la commodité de pouvoir être réuni en un seul volume, et par conséquent d'être plus manuel; mais c'est un immense dépôt qu'on ne peut trop consulter *. *Richelet*, qui travailla son Dictionnaire dans le même temps, tient le milieu entre Trévoux et l'Académie. Il donne aussi des mots surannés, des définitions et le mot latin. Il eut l'imprudence d'y ajouter des exemples scandaleux, souvent satiriques et révoltans. *Wailly* en a su tirer le parti avantageux qu'on devoit attendre d'un si habile maître.

Outre cette espèce de Dictionnaires, laquelle est la plus commune et la plus indispensable, il y a des *Vocabulaires comparés*, dont le grammairien commence à reconnoître toute l'utilité. *Gébelin* fournit, dans son *Monde primitif*, un excellent modèle de Dictionnaire de

---

avoit raison de dire qu'il faut regarder son livre comme un supplément à celui de l'Académie.

* *Journal des Savans*, avril 1704.

ce genre. Après avoir comparé les alphabets de tous les peuples, pour s'assurer de leurs rapports, il cherche, dans chaque langue, les mots primitifs qui s'y sont conservés, il entreprend de faire l'histoire de toutes les langues connues dont il donne la liste; après avoir cherché le mot primitif, il indique, comme dans un Dictionnaire radical, tous ceux qui en descendent; et d'après ce travail, il n'est aucune langue dont il ne puisse donner l'étymologie [a]. C'est au moyen d'un pareil Dictionnaire, qu'il sera possible de compléter la connoissance des anciens monumens, et des origines; de fixer les principes d'une Grammaire générale, et d'éclairer la marche des Grammaires particulières, de perfectionner, enfin, notre propre langue par l'aspect des défauts de nos signes.

Que n'auroit-on pas à attendre de l'ouvrage de M. *Pallas*, de Pétersbourg (E), si tous les savans linguistes de l'Europe continuoient à perfectionner ses recherches [b]! C'est déjà un grand pas de fait que d'avoir découvert le nom-

---

[a] *Journal des Savans*, 1773.

[b] Il n'est pas douteux que, si l'ouvrage périodique de M. *Vater* (Weimar, chez M. Bertuch) est encouragé, la confection d'un Dictionnaire comparé ne devienne chaque jour plus facile. *Archives d'Ethnographie et de Linguistique* (en allemand).

bre de combinaisons propres à marquer tous les sons primitifs. Soixante-huit à soixante-dix suffiroient, selon M. *Volney*, pour remplir le but, et former une véritable lexicographie; et pour la langue françoise seule tous ces signes ne sont pas nécessaires; trente-cinq suffiroient, puisque nous n'y reconnoissons que trente-cinq différentes voix, et peut-être quatre doubles. Cependant nous n'avons que vingt-trois signes, dont six, selon quelques grammairiens, sont représentés par les autres [a]; et la bizarrerie de ces signes est telle, que souvent la combinaison de cinq de sept lettres ne produit qu'un son simple, et cinq même un son simple, représenté par une seule voyelle [b].

En rassemblant tous les mots de la langue et leur explication, fonction de la lexicographie, l'on formeroit un *Dictionnaire* vraîment *universel* de la langue françoise. Les Anciens n'ont pas connu ce genre de travail. *Varron*, qui passoit pour le plus savant des Romains, n'avoit

[a] On a débité mille paradoxes sur l'insuffisance ou la superfluité de ces signes. M. *Caminade* fait voir qu'ils sont réellement suffisans, et qu'il n'y en a point de superflus.

[b] Je m'arrêterai plus bas aux combinaisons des lettres; ici un seul exemple. Dans les voyelles de : Exprès, bonnet, admets, avois, avoit, avoient, aide, paix, tu paies, ils paient, balais, traits, l'on n'entend que l'*e* ouvert plus bref ou plus long.

recueilli que très-peu de mots anciens, et leurs rapports avec la langue des Grecs et celle des Osques. Il étoit réservé à notre siècle de produire un ouvrage, qui devînt un Dictionnaire complet de la langue pour tous les temps qu'elle a été parlée. Il offre tous les mots de la langue françoise depuis dix siècles, si toutefois on peut regarder comme françois les mots de ces temps éloignés; et, ce qui est de plus surprenant encore, une seule personne [a] a eu le courage de l'entreprendre, et l'avantage de l'exécuter, sans se laisser rebuter par trente années de travaux. Tel seroit encore notre grand Vocabulaire françois, si l'on avoit moins négligé les termes anciens [b]. C'est aussi une qualité dont approche le *Catholicon* de M. *Schmiedelin*. Plus on peut rassembler de mots comparés de diverses langues, et méthodiquement rassemblés des temps anciens et des modernes, plus on se rapproche

---

[a] M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Projet d'un Glossaire universel de la Langue françoise*, 1776, 1 vol. in-12, et ce Projet exécuté.

[b] Le premier des neuf volumes in-4° parut en 1767; c'est proprement une Encyclopédie, qui contient toutes les sciences, en tant qu'elles étoient connues en France, et qui expose la langue françoise dans toute son étendue et avec toutes ses subtilités. La nature des langues exigeroit sans cesse de nouveaux supplémens, quand ce ne seroit que relativement aux mots, dont les sciences et les arts nous enrichissent.

de la perfection strictement impossible de la *polyglottie*, tentée d'abord par *Calepin*, par *Gesner*, dans son *Mithridate*, et si avancée de nos jours par les recherches de M. *Pallas* *.

D'autres Dictionnaires considèrent purement les mots selon leur origine et leur dérivation : ce sont les *Dictionnaires étymologiques*. Beaucoup de gens paroissent préférer les Dictionnaires les plus récens comme les meilleurs, parce qu'ils renferment, ou plus de mots, ou ceux qui sont le plus en usage, et dont on doit se servir ; mais quand on veut bien savoir une langue, il faut consulter les Anciens. Ils sont moins utiles pour l'usage présent, mais ils servent au-moins à faire entendre les livres qui

---

* Parmi les monumens de ce genre, quelques-uns se bornent à l'alphabet et à quelques tables polyglottes ; tel est l'ouvrage intitulé : *Orientalisches und occidentalisches A B C*. Naumbourg, 1769, 1 vol. in-8°. On y rapporte cent alphabets, pris des langues des quatre parties du monde, avec les caractères d'écriture qui leur sont propres. Le fond est du célèbre *Schulz*, missionnaire protestant à Tranquebar, auteur du recueil de l'*Oraison dominicale en deux cents diverses langues*, où l'on trouve encore d'autres notices sur d'autres langues de Tartarie et des Indes orientales. *Ibid.* D'autres comparent les racines ; d'autres la formation des mots et leur construction. L'ouvrage de *Calepin*, ou connu sous son nom, est un Dictionnaire en huit langues. M. *Nemmisch* a fait des essais pareils sur les langues vivantes ; ce n'est pas ici le lieu de s'étendre davantage sur cette matière.

furent écrits alors, et qui sont encore dignes de notre curiosité. N'est-on pas obligé d'expliquer maintenant la langue de *Ville-Hardouin* et de *Joinville?* Nous serions ravis de voir des Dictionnaires grecs et latins faits par les Anciens mêmes [a]. C'est à quoi s'appliquent les étymologistes. L'origine des mots françois, et peut-être même celle des noms propres des lieux et des personnes; l'origine de certains proverbes et de certaines façons de parler qui paroissent n'avoir aucun rapport à ce qu'elles signifient, et dont les termes présentent des idées qui n'en ont effectivement aucun ensemble: tel est le fond du Dictionnaire dont l'abbé de *Saint-Pierre* proposoit la confection à l'Académie, croyant ce livre encore à faire, quoiqu'il eût devant les yeux celui de *Ménage*, rempli de remarques curieuses et savantes, mais qui, outre sa brièveté, ne laisse pas d'avoir des défauts essentiels [b].

---

[a] *Fénélon*, *Discours de Réception.*

[b] L'abbé de *Saint-Pierre* ne parle point des travaux qui ont préparé les recherches de *Ménage*. Nous avions déjà le *Traité de la conformité de la Langue françoise avec le grec*, par Henri Étienne; celui de la *Précellence de la Langue françoise sur le toscan*; et, quant aux origines, l'*Harmonie des Langues*, par Étienne Guischard; ainsi que les *Antiquités françoises* de *Borelle*, qui est un Dictionnaire de vieux mots françois avec leur explication et leur origine.

Gilles Ménage, Angevin, né en 1613, mort en 1693, étoit cependant un des meilleurs grammairiens de son temps; connoissant parfaitement les langues italienne, espagnole, grecque et latine, et fort instruit des travaux de nos anciens grammairiens. Les personnes qui l'ont connu exaltent beaucoup l'étendue de ses connoissances; ses amis lui ont dressé un monument dans le *Menagiana*, livre extrêmement varié, et qui donne les plus grandes preuves de son esprit. *Bayle* l'appelle le *Varron* de la France. Il publia (1630) son *Dictionnaire étymologique*, sous le nom d'*Origines françoises*; ouvrage curieux, et qui suppose de grandes connoissances*, mais dans lequel il s'abandonne souvent, comme tous les étymologues, à de vaines conjectures. Il n'ignoroit pas combien l'entreprise étoit difficile, et ne se dissimuloit pas la tâche importante qu'il avoit à remplir.

---

* J'ai déjà montré plus haut combien est fausse son hypothèse sur la langue latine; c'est cependant ce que suppose aussi le père *Besnier*, qui veut néanmoins qu'on y ajoute quelque connoissance de la langue grecque et des langues voisines. Voyez le *Dictionnaire étymologique*, ou *Origines de la Langue françoise*, par M. MÉNAGE, nouvelle édition, avec les origines françoises de M. *Caseneuve*; un discours sur la science des étymologies, par le père *Besnier*, jésuite; et une liste des noms de Saints qui paroissent éloignés de leur origine, 1694, 1 vol. in-fol.

« Pour réussir, dit-il, dans son épître à M. *Du-*
» *puy*, dans la recherche des origines de notre
» langue, il faudroit avoir une parfaite con-
» noissance de la langue latine, *dont* elle est
» venue, et particulièrement de la basse lati-
» nité, *dont* les livres sont infiniment ennuyeux
» à lire. Il faudroit avoir la même connois-
» sance de la langue grecque, *de qui* la la-
» tine s'est formée; et *de qui* nous avons aussi
» emprunté quelques dictions. Et pour remon-
» ter à la source, il faudroit savoir et l'hébreu
» et le chaldéen, d'où plusieurs mots grecs sont
» descendus. Il faudroit savoir, et la langue
» qui se parle en Basse-Bretagne, et l'allemand
» avec tous ses différens dialectes, à cause d'un
» nombre infini de mots gaulois et allemands
» qui sont demeurés en notre langue. Il fau-
» droit savoir l'italien et l'espagnol, à cause de
» plusieurs mots italiens et espagnols que nous
» avons adoptés; et pour bien savoir l'espa-
» gnol, il faudroit savoir l'arabe, qui en fait
» une partie, et dont nous avons aussi pris
» quelque chose dans nos guerres d'outre-
» mer. Il faudroit, avec cela, savoir tous les
» idiômes de nos provinces, et le langage des
» paysans, parmi lesquels les langues se con-
» servent plus longuement. Il faudroit avoir
» lu tous nos vieux poëtes, tous nos vieux ro-

» mans, tous nos vieux coutumiers, et tous
» nos autres vieux écrivains, pour suivre,
» comme à la piste, et découvrir les altéra-
» tions que nos mots ont souffertes de temps en
» temps ».

Ménage avoit trente-sept ans quand il parloit ainsi, et publioit un volume, dont il croit excuser la trop prompte publication, en alléguant les instances du libraire; et sous le rapport d'étymologiste, il n'étoit rien moins que savant. L'allemand, dit *Court de Gébelin*, étoit pour lui, à cet égard, le bout de l'univers, le *non plus ultrà* étymologique. Il n'auroit pas absolument manqué de secours, s'il avoit consulté ses prédécesseurs dans la même carrière. Il les déprime, au contraire, avec une suffisance qui suppose la certitude d'avoir à ses ordres les plus grands talens. La plupart de leurs étymologies, dit-il, ne sont pas seulement mauvaises, elles sont pitoyables. Après *Platon*, *Varron*, *Caton*, *Isidore de Séville*, *Jules Scaliger*, un des premiers critiques, et le premier philosophe de son siècle, en avoit compilé quatre-vingts livres. Les *Origines flamandes* de *Goropius Becanus*, sont des chimères toutes pures. Les *Origines celtiques* d'*Isaac Pontanus*, ne sont guère plus raisonnables. Les *Origines espagnoles* de *Covarruvias*, les *Origines*

italiennes de *Morosini*, les *Origines françoises* de *Budée*, de *Baïf*, de *Henri Étienne*, de *Nicod*, de *Perionius*, de *Silvius*, de *Picard*, de *Trispault*, de *Guischard*, de *Pasquier*, selon *Ménage*, ne sont pas seulement vraisemblables; et, ajoute-t-il: « On peut dire avec vérité, que » les étymologies, jusqu'ici, ont été l'écueil de » tous ceux qui en ont écrit ». C'est une chose où la conjecture et la probabilité sont souvent les seules lumières dont on puisse faire usage *.

Caseneuve écrivoit son *Dictionnaire étymologique* dans le même temps. *Faut* en a donné une nouvelle édition. Ces monumens, ainsi que tout ce qui tient à cette science, ne sont fondés sur rien de positif, et paroissent être plutôt un objet de curiosité qu'un objet d'utilité réelle pour le commun des savans; mais ces travaux conservent leur grande importance pour le vrai grammairien. Les langues naissent et prennent de l'accroissement par la durée. Semblables à un torrent qui, traversant des terrains sablonneux, entraîne tout avec lui, et confond tellement tout dans ses tourbillons rapides, qu'on

---

* Pour connoître le genre d'utilité que l'étymologie apporte à la connoissance de la langue, il faut consulter l'édition de *Ménage*, par M. *Formey*, où se trouvent les remarques de *Le Duchat*, 1751, 2 vol. in-fol.

ne peut découvrir de quoi sont formés ses débris, qu'en décomposant le sédiment qu'ils ont formé; ainsi, les langues recueillent çà et là des mots disparates, les amalgament et se les approprient, de manière à en rendre la première origine absolument méconnoissable. Il est difficile que tel qui, le premier, employe une expression, prise au hazard chez un peuple voisin, ou que le besoin a su puiser dans la nature, soit fort attentif à sa vraie signification primitive et adoptée dans la langue dont il l'a tirée. Le mot passe de bouche en bouche, et se modifie dans notre langue, avant qu'aucun critique ait pensé à en faire l'anatomie. C'est donc, la plupart du temps, une illusion de vouloir retrouver l'origine et la forme primitive de tant d'expressions, dont souvent les lettres radicales sont les mêmes dans les langues-mères qui ont le génie le plus opposé *. Comment assurer aussi hardiment que le font les étymologistes, que tel mot vient du latin, du teuton ou du celtique? Peut-être le feroient-ils dériver avec autant de succès de l'hébreu, du persan ou du chinois.

Je veux, d'ailleurs, que, par sa configuration, l'origine du mot soit parfaitement évidente;

* C'est ce que prouve, par quantité d'exemples, le savant *Boxhorn* dans ses *Origines gallicæ*.

Ménage, *Godefroi*, *Ducange*, et nos autres glossateurs, cessent-ils pour cela de disserter avec emphase, et de faire de longs commentaires pour me montrer, non pas d'où vient le mot, mais combien ils ont d'érudition? C'est ainsi qu'il faut juger de l'étymologie, quand elle n'est fondée que sur des conjectures. Mais en adoptant la division de cet art, faite par les grammairiens, en distinguant l'étymologie *certaine* de l'étymologie *vraisemblable*, et celle-ci de l'étymologie *possible*, on conçoit bien que ce que nous venons de dire ne doit pas s'appliquer à la première espèce.

C'est ce qu'on n'avoit pas assez remarqué, quand *Ménage* entreprit ses origines; et la facilité, avec laquelle le P. *Thomassin* * entreprit de faire venir la plupart de nos mots de la langue hébraïque, réveilla l'attention des bons esprits. Le but de l'oratorien, dans son *Glossaire universel de la langue hébraïque* (1697), étoit de montrer que les mots hébreux sont les racines d'où sont nés les mots de la plupart des langues, et par conséquent, que le texte hébreu de la *Bible* est le centre de toute l'érudition répandue dans tous les livres de quelque langue

* *Traité des Langues réduites à l'hébreu*, 1690, 2 vol. in-8°.

que ce soit. Mais, dit *Nicéron*, le P. *Thomassin* n'étoit pas assez habile dans les langues orientales; et son système étoit trop peu vraisemblable, pour que cet auteur, tout savant qu'il étoit, pût réussir dans son entreprise; la plupart de ses étymologies sont forcées et peu naturelles. Ceux qui ont fondé leur système sur la langue celtique, paroissent l'avoir fait avec plus de succès.

Voulez-vous connoître les étymologies d'une langue? remontez à son premier âge, comparez-la avec la langue des voisins, ou des anciens peuples qui ont habité le même pays. Ainsi, par exemple, à l'égard de notre langue françoise, il faut consulter le grec, le latin, l'ancien gaulois ou celtique, la langue teutone et ses dialectes, qui sont le germain, l'anglo-saxon, le gothique, etc., et, après tout cela, il sera très-sage de prononcer avec réserve sur nos étymologies *.

Les défauts reprochés à *Thomassin* sont communs à presque toutes les productions de ce genre. On s'y fait un système auquel on veut

---

* *Mém. de Trévoux*, août 1758. Voyez la dissertation sur les principes d'étymologie par rapport à la langue françoise, par M. FALCONET; *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XX.

tout rapporter, et, dans cette matière, le mieux sera encore pour long-temps de n'en point avoir. Recueillir les faits, et attendre que leur nombre et leur uniformité conduisent à des principes généraux et invariables, tel doit être le plan de tout ouvrage fondé sur l'expérience et les faits. C'étoit à l'auteur de l'ouvrage *sur la Critique*, qu'il appartenoit le plus de relever ces défauts; il le fit par une discussion amère des erreurs où les deux savans étoient tombés, mais en établissant des règles sûres * qui, fixant la nature de l'étymologie et les sources propres à la trouver, en rendent l'usage aussi utile qu'il étoit devenu pernicieux.

C'est effectivement par l'étymologie seule qu'on parvient à trouver, sur l'origine des peuples et la filiation des langues, les lumières que l'histoire refuse, et le fil des traditions corrompues de la mythologie; c'est à elle que nous devons ces savantes discussions sur la nature des mots, dont la *Synonymie* de *Roubaud* nous fournit de si parfaits modèles; c'est à elle que nous devons les plus profondes recherches sur l'antiquité; et, sans cet art, l'auteur du *Monde pri-*

* Dissertation étymologique de M. *Leclerc*, à la tête de son édition du *Lexicon philologicum de Martinius Martini*. Amst., 1699, 2 vol. in-fol.

mitif n'auroit pu terminer les plus belles, les plus intéressantes parties de son chef-d'œuvre.

Pour trouver l'étymologie, rien n'est plus nécessaire que d'avoir égard à l'affinité des lettres, à l'usage de chaque langue et de chaque dialecte, dans leurs changemens réciproques; à la source des additions, des retranchemens, des transpositions; de connoître les dépravations si fréquentes dans l'usage du peuple; de joindre enfin la raison de l'analogie pour ne pas se laisser entraîner par l'illusion des nouvelles découvertes. Il faut être en garde contre l'affinité du son, contre le rapprochement des significations, contre les généalogies dont les intermédiaires ne sont pas bien prouvés, contre la confusion des racines et des dérivés; enfin contre la manie de vouloir donner l'étymologie de tous les mots, comme si chaque langue n'avoit pas ses mots particuliers qui n'ont aucun rapport avec une autre langue, comme si de nouveaux besoins n'amenoient jamais de nouvelles racines, dont on chercheroit en vain l'origine.

Quelle critique, quelle finesse, quelle sagacité ne faut-il pas employer pour ne pas s'abandonner à de fausses ressemblances; pour rapprocher les choses en apparence les plus éloignées; pour ramener enfin à son vrai principe ce que l'addition, le retranchement, et une infinité

d'autres altérations semblent avoir dénaturé? Rien n'a peut-être été plus sagement dit sur cette matière, que ce que nous trouvons dans la *Dissertation* de M. *Falconet :* il y partage les mots en *arbitraires* et en *naturels*, ne reconnoissant au nombre des derniers que ceux qui sont formés par onomatopée : tous les autres sont arbitraires, et les effets d'un hazard né de circonstances presque toujours inconnues. De ces mots primitifs une fois établis, se sont formés tous les autres, par l'addition ou par le changement de quelques lettres. De là viennent les dérivés, les différences des cas et des temps qui ont toujours gardé une ressemblance que les grammairiens appellent analogie; toutes ces altérations du mot primitif, qui, prononcé différemment dans un temps où l'écriture peu connue ne pouvoit encore en fixer l'orthographe, ont été exposées à bien des dépravations que le peuple a encore multipliées, et qui sont venues au point de former des jargons dans les provinces les plus éloignées du centre du gouvernement. Ensuite les poëtes, en ajoutant aux mots ou en les diminuant, suivant que la rime ou la mesure l'exigeoient, ont pour ainsi dire formé un idiôme particulier dans chaque langue.

L'art étymologique est donc l'art de débrouiller ce qui déguise ces mots; de les dépouiller de

ce qui leur est étranger, et, par ce moyen, de les ramener à la simplicité qu'ils ont tous dans leur origine; d'indiquer les rapports des dérivés à leur primitif, et de ce primitif à un plus ancien dans une autre langue. La découverte de ce rapport demande principalement la connoissance du premier âge de la langue dont on cherche l'origine. Les vestiges de conformité s'effacent de siècle en siècle, par les changemens qui, indépendamment des dépravations produites par l'ignorance, se font à mesure qu'une langue se perfectionne; car on doit se rappeler qu'une langue est d'autant plus parfaite, qu'elle s'éloigne davantage de celle dont elle descend. Mais pour faire ce travail avec succès, il faut avoir quelque connoissance de la première langue avec laquelle celle dont on recherche l'origine doit être comparée *.

Toutes les langues ont deux sortes de mots, les uns primitifs ou simples, les autres dérivés ou composés. Il y a donc deux manières de ranger les mots dans un Dictionnaire, l'une de les mettre tous, de quelque nature qu'ils soient, dans leur ordre alphabétique; l'autre de les disposer par racines, c'est-à-dire de n'observer

---

* *Journal des Savans*, octobre 1754.

l'ordre alphabétique que pour les mots primitifs, et de placer sous chaque primitif tous les mots qui en dérivent. Or, de ces deux méthodes, la dernière est vraîment la plus savante, la plus propre à instruire un lecteur studieux, parce qu'elle lui fait voir d'un coup-d'œil, à la suite d'un mot simple, tous ceux qui en ont été formés; de même qu'on voit, dans les arbres généalogiques, sous chaque chef de famille, tous ses descendans et toutes les branches qui en sortent [a].

Cette espèce de nomenclature, dont s'étoit d'abord servie l'Académie, se trouve dans le *Dictionnaire radical.* S'il n'est pas jugé nécessaire de lui donner toute l'étendue dont il est susceptible, on se contente d'analyser le mot jusqu'à ce qu'on ait découvert la racine primitive, dont on fait dériver par ordre tous les mots qui peuvent lui devoir leur origine, soit qu'ils soient simples, soit que leur composition ne consiste que dans l'accession de terminaison, ou dans la concrétion conforme au génie de la langue; soit qu'ils se trouvent en composition par les prépositifs, ou par quelque syllabe simple qui en restreignent la signification [b].

---

[a] D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.*

[b] Prenons le mot suivant pour exemple : Courir, du latin

C'étoit, comme j'ai dit, sur ce plan que l'Académie avoit entrepris son premier travail, et on le trouve tel dans la première édition; mais cette méthode est trop sujette aux renvois pour être mise en œuvre dans un livre d'usage journalier, tel que devint le *Dictionnaire*, et elle suppose des gens instruits : c'est sans doute ce qui fit changer le premier plan, et préférer celui d'un Dictionnaire purement alphabétique. Mais, pour donner à un Dictionnaire radical et vraîment grammatical toute son étendue, il faut exposer chaque racine dans son premier germe, la suivre dans toutes ses ramifications, qui sortent de branches radicales considérées souvent comme des mots primitifs, et suivre ces ramifications jusqu'à leurs dernières extrémités, quelque éloignées qu'elles soient du tronc principal *, cher-

---

currere, racine *cur* (prononcez cour); ses différentes acceptions et les phrases : Courre, courant (participe), le courant, la courante (danse), coureur, *secourable*, avant-coureur, courier, cours, course, corsaire (de coursaire), coursier, coursie, courtage, courtier, accourir, concourir, concurrent, concours, concurremment, concurrence, décours, discourir, encourir, incursion, occurrent, occurrence, parcourir, parcours, précourir (pour précéder), précurseur, recourir, recours, recousse, secourir, secours, entre-secourir, etc., etc. Les mots cour (*curia*) de *curare*, et cour, *curtis*, dans Cour du Palais, proviennent d'autres racines.

* Je ne connois de Dictionnaire françois vraîment radical de

cher les causes de cette diversité qui leur donne souvent tant d'analogie avec des mots sortis d'autres racines, mais qui se rapprochent dans le son et dans la signification. Souvent ces racines primitives n'auront elles-mêmes aucune signification déterminée : ce ne sera qu'un son presqu'imperceptible, qu'une consonne *, et du genre de tant d'êtres abstraits qui fournissent des idées, sans avoir de significations propres applicables à quelques objets existans; travail qui exigeroit des siècles de vie, et des volumes à l'infini.

Comme il est difficile de rendre mot pour mot chacun des termes d'une langue dans une autre

---

ce genre que celui de *Mathias Cramer*, de l'Académie de Berlin, connu par tant de bonnes Grammaires en toutes sortes de langues. Nuremberg, 1709, 4 vol. in-fol. Il a complété ce que l'Académie avoit commencé; mais il a vu la nécessité des renvois qui se trouvent à la suite de chaque lettre de l'alphabet, et avoué que ce travail ne pouvoit réussir sans supposer des racines, ou sans les tirer d'une autre langue, ou enfin sans les emprunter de ces vieux mots françois que l'usage a proscrits. Il paroît avoir peu connu la langue celtique.

* Cela se remarque sur-tout dans la racine de quelques verbes, qui souvent ne consiste que dans une seule lettre : *Lire*, *lisant*, *lirai*, *lu*, *devoir*, *devant*, *devrai*, *dû*, et dans tant d'autres racines monosyllabiques, auxquelles est peut-être attaché un ton naturel, conçu par les peuples, avant que la langue fût bien formée, tels que *Roubaud* en rapporte un si grand nombre.

langue quelconque [a], il s'ensuit qu'on peut trouver dans l'une un certain nombre de termes simples, présentant à celui qui la parle des idées claires et précises, qui ne pourront être rendues dans une autre langue que par une périphrase ou par des termes presque équivalens. Il en est de même de certaines phrases ou façons de parler qui sont propres à la langue, et nommées gallicismes, des recueils de proverbes et expressions qui constituent les idiotismes [b], recueils qui, à-peu-près inutiles pour la nation même, deviennent indispensables à l'étranger qui veut s'instruire à fond de notre langue; nouvelle espèce de Dictionnaire d'idiotismes, aussi variée que les besoins des peuples qui nous environnent, et formant une classe nombreuse dans la lexicographie. Quelle étendue ne pourroit-on pas lui donner, si l'on vouloit en composer également sur tant de façons de parler reçues et propres à nos départemens, et qui, sans être proscrites par la langue, forment une différence essentielle dans les idiômes, et comme un signe certain

[a] Voyez *Locke*, *Entend. hum.*, liv. III.

[b] Ces Dictionnaires d'idiotismes varient selon les langues, et selon les étrangers qui les apprennent : l'un aura besoin d'un Dictionnaire de gallicismes, un autre de germanismes, d'hispanismes, etc.

cher les causes de cette diversité qui leur donne souvent tant d'analogie avec des mots sortis d'autres racines, mais qui se rapprochent dans le son et dans la signification. Souvent ces racines primitives n'auront elles-mêmes aucune signification déterminée : ce ne sera qu'un son presqu'imperceptible, qu'une consonne *, et du genre de tant d'êtres abstraits qui fournissent des idées, sans avoir de significations propres applicables à quelques objets existans; travail qui exigeroit des siècles de vie, et des volumes à l'infini.

Comme il est difficile de rendre mot pour mot chacun des termes d'une langue dans une autre

---

ce genre que celui de *Mathias Cramer*, de l'Académie de Berlin, connu par tant de bonnes Grammaires en toutes sortes de langues. Nuremberg, 1709, 4 vol. in-fol. Il a complété ce que l'Académie avoit commencé; mais il a vu la nécessité des renvois qui se trouvent à la suite de chaque lettre de l'alphabet, et avoué que ce travail ne pouvoit réussir sans supposer des racines, ou sans les tirer d'une autre langue, ou enfin sans les emprunter de ces vieux mots françois que l'usage a proscrits. Il paroît avoir peu connu la langue celtique.

* Cela se remarque sur-tout dans la racine de quelques verbes, qui souvent ne consiste que dans une seule lettre : *Lire*, *lisant*, *lirai*, *lu*, *devoir*, *devant*, *devrai*, *dû*, et dans tant d'autres racines monosyllabiques, auxquelles est peut-être attaché un ton naturel, conçu par les peuples, avant que la langue fût bien formée, tels que *Roubaud* en rapporte un si grand nombre.

langue quelconque [a], il s'ensuit qu'on peut trouver dans l'une un certain nombre de termes simples, présentant à celui qui la parle des idées claires et précises, qui ne pourront être rendues dans une autre langue que par une périphrase ou par des termes presque équivalens. Il en est de même de certaines phrases ou façons de parler qui sont propres à la langue, et nommées gallicismes, des recueils de proverbes et expressions qui constituent les idiotismes [b], recueils qui, à-peu-près inutiles pour la nation même, deviennent indispensables à l'étranger qui veut s'instruire à fond de notre langue; nouvelle espèce de Dictionnaire d'idiotismes, aussi variée que les besoins des peuples qui nous environnent, et formant une classe nombreuse dans la lexicographie. Quelle étendue ne pourroit-on pas lui donner, si l'on vouloit en composer également sur tant de façons de parler reçues et propres à nos départemens, et qui, sans être proscrites par la langue, forment une différence essentielle dans les idiômes, et comme un signe certain

---

[a] Voyez *Locke*, *Entend. hum.*, liv. III.

[b] Ces Dictionnaires d'idiotismes varient selon les langues, et selon les étrangers qui les apprennent : l'un aura besoin d'un Dictionnaire de gallicismes, un autre de germanismes, d'hispanismes, etc.

pas à rapporter les mots qui se trouvent dans leurs œuvres, et qui sont à-présent inusités; il remarque encore les mots qui nous sont familiers, mais qui eurent autrefois une signification différente; il en démêle les sens propres et les autres emplois dans une signification plus étendue, et quelquefois détournée; les sens métaphoriques quelquefois arbitrairement employés par nos poëtes; les proverbes qui doivent leur origine à quelques usages, à quelque action remarquable; la variété de l'orthographe lorsqu'elle présente quelque difficulté sur la véritable origine du mot; et, sous ce point de vue, il renferme les principes étymologiques, et devient du plus grand secours dans l'interprétation des loix, des contrats, des anciens diplômes, et de certains faits historiques*.

Les *Dictionnaires phraséologiques* s'appellent ainsi, lorsqu'ils réunissent ce que les meilleurs écrivains nous ont laissé de belles expressions, et qu'ils nous font connoître quel est l'emploi de ces expressions dans l'usage commun de la conversation. C'est dans ces recueils qu'on trouve rassemblées les formes les plus généralement

---

* *Journal des Savans*, octobre 1756. On peut regarder, comme supplémens aux *Glossaires*, les diverses éditions de nos anciens fabliaux, etc., qui ont des notes en forme de vocabulaires.

reçues pour donner une liaison agréable et conforme au génie de la nation, aux idées les plus simples.

Les phrases en elles-mêmes ne sont que des fragmens de la pensée, composés de quelques idées réunies, ne donnant point un sens complet, mais considérés comme des parties de propositions qui se rencontrent souvent dans le discours : et, si les mots sont la matière première de la parole, on peut dire que les phrases sont le fruit du travail qui prépare la construction. Quelques-unes résultent de la nature même de la liaison des idées; d'autres sont au choix de l'écrivain, et varient à l'infini : il y en a d'indispensables et de communes à toutes les langues; d'autres sont dans le génie d'une langue particulière, et ne sont ignorées d'aucun de ceux qui la parlent; ils les employent sans rien oser changer à leur forme; mais il y en a encore plus qui sont le fruit du travail de l'écrivain, sur-tout du poëte et de l'orateur. C'est par eux qu'elles passent dans la langue parlée, et ne contribuent pas peu à l'enrichir, à la perfectionner. C'est sur-tout quand l'écrivain a des idées neuves à développer, qu'il employe avec le plus de succès ces nouvelles formes. Si l'expression naturelle ou figurée présente une liaison lumineuse, si la nouvelle phrase exprime heureusement son objet, elle est

adoptée par les nouveaux écrivains, elle fait partie de la langue. C'est l'heureuse expression d'un seul qui se répète, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour plaire; bientôt on oublie son origine; toute hardie, toute hazardée qu'elle ait paru d'abord, elle ne tarde pas à être naturalisée. Plus il y a d'excellens écrivains qui, par goût ou par le besoin de s'exprimer, inventent des formes qui rachètent, par la justesse et la clarté, ce que la nouveauté de l'expression semble donner de défavorable à une phrase, plus la langue augmente insensiblement ses trésors; et c'est ainsi que, depuis le temps que la nôtre a été maniée par d'habiles mains, elle a gagné sous la plume de chaque auteur, et formé cette immense collection de phrases pleines de goût et de justesse, et répandu le charme du style dans les productions les plus communes.

Une autre source de nouvelles expressions, de nouvelles phrases, vient de la conversation : il est des génies heureux vivant dans le beau monde, et qui, par la beauté de leurs expressions, font le charme de la société; inépuisables dans leurs saillies, attentifs à veiller sur la pureté du langage, et reçus avec empressement dans les cercles les plus polis, ils y donnent bientôt le ton; leur discours est reçu comme un oracle; et, s'il se trouve quelque chose de frap-

pant, de saillant, de neuf dans leur entretien, tout est recueilli avec soin, accueilli avec transport, répété avec enthousiasme, passe bientôt dans le langage commun, et devient une phrase reçue. C'est en rassemblant ces richesses éparses que l'on a formé les Dictionnaires phraséologiques.

Il est naturel que les maîtres de langue, surtout dans les pays étrangers, sentent le besoin d'ouvrages de ce genre; et l'on ne manque pas de recueils, où sont jointes les expressions et les phrases correspondantes des langues voisines. Mais nous n'avons point dans notre langue de Phraséologie comparable à l'*Anglo-Germanique* de M. *Haussner*[a]. Les étrangers ont connu mieux que nous le mérite des Phraséologies. L'Italien, regrettant le siècle d'or de sa littérature, n'a pas craint de multiplier vingt fois, et sous diverses combinaisons, le recueil des excellentes expressions de ses poëtes et de ses prosateurs. Dès 1570, *la Fabrica del Mondo*, par *Alunno*, de Ferrare, fut imprimée de nouveau[b]. Ce livre présente, dans une suite méthodique,

---

[a] Strasbourg, Levrault, 1798, 1 vol. gr. in-8°.

[b] *Baillet* cite ce livre comme le meilleur dans son espèce. *Journal des Savans*, t. II. Mais le faiseur de notes a tort de dire qu'on n'y trouve que *Boccace*; mon édition est telle que je l'annonce.

tous les objets sur lesquels une langue s'exerce, exprimés par des passages de *Pétrarque*, de *Dante*, de *l'Arioste*, de *Boccace*. L'ordre des matières rend les pensées plus intéressantes, et une bonne table alphabétique facilite les recherches. Telle est aussi en petit la seconde partie attachée à la suite de la *Grammaire latine-espagnole de Cramer**; rien n'est plus avantageux pour l'étude complète d'une langue étrangère.

D'autres savans croyent qu'il est plus naturel de donner à ce genre de collections l'ordre alphabétique, la diversité des matières ne permettant pas toujours un ordre systématique. Ce doit cependant être un des principaux soins des rédacteurs, de savoir apprécier les phrases, et de les y insérer d'une manière plus ou moins rapprochée, selon le mérite qu'elles doivent avoir dans leur emploi. Il y en a de *physiques*, tirées de la vie commune et des choses propres au ménage; leur district fort étendu les rend ordinairement et les plus nombreuses, et les plus parfaitement adaptées au génie de la nation : on les trouve le plus souvent dans les recueils de Dialogues. Les façons de parler tirées des *mœurs*,

---

* *Matthiæ Crameri Grammatica y Syntaxe de la Lengua castillana*. En Noriberga, 1711. Il seroit à désirer que nos faiseurs de Grammaires connussent toutes celles de cet auteur.

sont transportées du monde idéal et moral dans la société, et donnent un grand relief à la conversation. D'autres doivent leur naissance aux usages les plus communs des arts et métiers; on pourroit les appeler *technologiques*, et ce sont les professions les plus générales dans une nation, qui en fournissent la plus grande quantité. Enfin, il y a des phrases qui font allusion aux sciences, à des événemens dont on a beaucoup parlé, aux modes, aux habitudes de la Cour.

Ce que je viens de dire montre l'utilité d'une bonne Phraséologie. Celle des Synonymies, ou Dictionnaires de Synonymes, n'est pas moins étendue; leur objet est de comparer les mots qui paroissent avoir la même signification, de les analyser pour en faire connoître les propriétés *distinctives*, et pour faire ressortir les différences presque imperceptibles qui en déterminent le véritable usage. « Le travail de déterminer le sens précis et les nuances distinctives des mots, souvent confondus à cause de leur synonymie apparente, mérite, et par sa difficulté, et par son utilité, la reconnoissance du public *. La simplicité apparente de ce travail cache beaucoup de capacité et de profondeur ».

* ROUBAUD, *Synonymes françois*, 1787, 4 vol. in-8°, préface.

La seule explication de la différence et de la similitude des mots est une entreprise presque sans bornes : de combien de langues mortes et vivantes ne demande-t-elle pas la connoissance! Quel goût exquis ne faut-il pas pour sentir les grâces et le pouvoir qu'un mot acquiert dans les différentes manières de l'employer! Et ce goût si rare, de quelle attention, de combien de lectures, de combien de comparaisons n'est-il pas le fruit! Cependant, recueillir les synonymes sans en apprendre l'usage, c'est, dit *Constanzo Rabbi* *, après *Quintilien*, une espèce d'enfantillage, un travail ingrat et de peu d'utilité. La synonymie doit procurer une abondance soumise à un jugement exquis; il faut qu'elle présente les règles nécessaires pour employer avec succès les mots comparés. Recueillir des synonymes, sans annoncer ces distinctions délicates qui donnent au discours une certaine précision qui lui prête une grâce, une énergie propre à en augmenter l'effet, c'est présenter au lecteur un grand amas de bois précieux, de marbres, de

* *Trattato de' Sinonimi*. Venise, 1741, 1 vol. in-4°. C'est une dissertation à la suite de son *Dictionnaire des Synonymes*, ouvrage fait pour faciliter les moyens de substituer un mot à un autre, et pure nomenclature. Mais la dissertation même mérite d'être méditée.

pierres de toute espèce, sans l'instruire de leur destination, ni de l'art de s'en servir. Il faut les accompagner de raisonnemens philosophiques qui, montrant leur essence, ramènent aux principes, et en fassent parfaitement distinguer l'usage. A prendre le mot synonyme dans l'usage qu'en font les régens pour former le style de l'amplification et de la poésie, on trouve une quantité de Dictionnaires latins ou françois qui présentent de grandes nomenclatures sous le nom de synonymes : on pourroit dire de ces faiseurs de Dictionnaires qu'ils montrent l'art de donner pour égal ce qui ne l'est pas, et de confondre des idées souvent très-disparates. C'est en effet le contre-pied de la doctrine que nous prétendons établir. Il est cependant des cas où ces livres ont leur utilité, lorsque le langage orné des beaux esprits n'exige pas la plus parfaite exactitude dans le choix de l'expression[a]. L'abbé *Girard*[b] a le premier ouvert les yeux à la nation sur la richesse que la langue acquiert par la

---

[a] Le *Dictionnaire de Synonymes françois* (par *Thimothée de Livoy*, 1767, 1 vol. in-8° ; le même, revu et augmenté par M. *Beausée*, 1790, 2 vol. in-12). J'y ai souvent eu recours, lorsque l'harmonie du discours demandoit le choix de quelques expressions.

[b] *Synonymes françois*, 1718, 1 vol. in-12 ; revus et augmentés par *Beausée*, 1769.

seule explication des synonymes. *Roubaud*, dont je citerai souvent les paroles, surpasse *Girard* dans la critique, et montre beaucoup de pénétration dans la recherche et la décomposition des significations et de leur fondement; il est vrai qu'il a quelquefois attaché trop d'importance à l'étymologie; mais il cherche plus fréquemment l'usage de la langue, le prouve et l'analyse par les principes d'une bonne logique. Son ouvrage parut en 1785. Homme simple dans ses mœurs, et d'un esprit pénétrant, il aimoit à consulter dans la conversation; il m'instruisoit lorsqu'il paroissoit ne vouloir que s'entretenir agréablement avec moi; il recueilloit lorsqu'il sembloit ne s'occuper que de choses communes. Avec quels doux sentimens de reconnoissance ne me rappelé-je pas ces momens dérobés à mes occupations, où, dans cette célèbre capitale, l'amitié, les leçons de ce génie sans prétention, l'accueil que me faisoit *Beauzée*, les questions que me permettoit *Wailly* (car tous trois ils m'ont honoré de leur amitié*), étoient autant de charmes qui m'attachoient de plus en plus à l'étude de la langue! Recevez, mânes illustres, l'hommage de ma gratitude, et si ces essais sont

* De 1782—1785.

honorés de quelques suffrages, regardez-les comme le prix des travaux dont vous m'avez inspiré le goût!

Beauzée amplifia le travail de *Girard*; il sut donner plus de relief à celui de *Livoy*. Plus tard, on a recueilli les synonymes françois épars dans le *Dictionnaire encyclopédique*, articles fournis par *Diderot*, *Jaucourt* et *d'Alembert*, et dont l'excellence décèle le génie de leurs auteurs [a]. Pour apprécier le mérite de ces sortes de collections, il faut entendre *d'Alembert* dans le jugement qu'il porte de la synonymie [b].

Outre les différens sens dont un mot est susceptible, le grammairien philosophe traite aussi des différens mots susceptibles d'un même sens, et qu'on appelle synonymes. On peut donner ce nom, ou à des mots qui ont absolument et rigoureusement le même sens, et qui peuvent, en toute occasion, être substitués indifféremment l'un à l'autre, ou à des mots qui présentent la même idée, avec de légères variétés qui les modifient: de manière qu'il soit permis d'employer un de ces mots à la place de l'autre, dans les occasions où l'on n'aura pas besoin de faire sen-

---

[a] Stuttgart, 1802, 1 vol. in-8°.

[b] *Mélanges de Littérature et de Philosophie.*

tir ces variétés. Ce seroit peut-être un défaut dans une langue, d'avoir des synonymes de la première espèce; mais c'en seroit un beaucoup plus grand, que de manquer des synonymes du second genre.

Une telle langue seroit nécessairement pauvre et sans aucune finesse. En effet, ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; et, ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont des nuances délicates, et quelquefois presqu'imperceptibles, qui modifient ce sens primitif et général. Ainsi, toutes les fois que, par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, et qu'on n'a besoin que d'un sens général, chacun de ces mots synonymes peut être indifféremment mis en usage; par conséquent, s'il y a une langue dans laquelle on ne puisse jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre, il faut en conclure que le sens de ces mots diffère, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées et très-grossières. Les mots de la langue n'exprimeront plus ces nuances, et par conséquent la langue sera pauvre et sans finesse.

Ces éclaircissemens font voir évidemment combien il importe de connoître la synonymie,

et avec quel soin il faut, dans l'étude de toute langue, s'appliquer à cette partie de l'élocution, dans laquelle, plus qu'en toute autre, consiste le vrai fondement de la logique des mots, ou dialectique. C'est par cette étude qu'on acquiert la vraie connoissance du génie de la langue, si sur-tout on remonte avec *Roubaud*, jusqu'aux origines, jusqu'aux élémens primitifs des mots, jusqu'à ces sons simples inspirés par la nature, et qui, selon lui, sont, la plupart, des onomatopées. Chaque nation a voulu imiter nos *Girard*, nos *Roubaud*. L'Allemagne possède les synonymes inappréciables de *Stosch*, de *Éberhard* et de la *société de Manheim* *. *Roubaud*, en invitant les étrangers à traiter la synonymie, semble dire qu'avant 1768, il n'y avoit encore aucun ouvrage de ce genre pour les langues étrangères. Mais il est bon de relever cette erreur, et de faire voir que ce genre de littérature n'est pas si nouveau. *Philon*, *Ammonius*, *Peucer*, ont donné des traités des synonymes grecs. Le *Spectateur de Zurich* avoit publié ses

* *Deutsche Synonymen*, oder *sinnverwandte Wœrter*. Francf., 1794, 2 vol. L'Académie de Manheim avoit fait de cette matière l'objet de ses prix. On y trouve une dissertation de M. *Fischer* de Kœnigsberg, qui explique fort bien la nature, l'origine, l'usage, l'utilité et la théorie des synonymes.

synonymes allemands quelque temps avant que *Girard* parût. On trouve un traité bien ancien dans cette langue, sous le titre de *Differenz Büchlein*, par *Adam Walwàsser*, 1576. Ceux de *Gotsched* [a] ont précédé l'époque indiquée par *Roubaud. Rollin* a effleuré cette matière [b]; et, outre l'ouvrage de *Cardin Dumenil*, cité par *Roubaud*, nous avions le traité de *Marcel Tiburtin*, auteur du quatrième siècle [c], et *Agrestius, de Synonymis Linguæ latinæ,* dont parle *Denys Godefroi. Carlo Constanzo Rabbi*, de Bologne, a publié à la suite de son *Sinonimi ed aggiunti italiani*, un traité des synonymes, dans lequel il examine s'il y en a de réels (ce qu'il nie pour la langue italienne), leur espèce, leur signification, leur usage. *Jules-César Scaliger* [d], cet auteur si versé dans toutes les parties de la Grammaire, n'a pas laissé échapper cette matière à sa pénétration. Enfin, les *Essais critiques* de la société allemande de *Griefswald* contiennent, dans ses Mémoires de 1744—1746, divers morceaux, où l'histoire de la synonymie

---

[a] *Beobachtungen ueber den Gebrauch und Misbrauch vieler deutschen Wœrter*. Strasbourg, 1758, 1 vol. in-8° de 450 pages.

[b] *Traité des Etudes*, tom. I, chap. III, § 2, *de la Propriété des Mots*.

[c] *De Proprietate Verborum.*

[d] *De Causis Linguæ latinæ*, lib. XIII.

est suffisamment détaillée. La société allemande de Leïpsic s'en occupoit en même-temps, et l'on en trouve plusieurs articles dans ses mémoires.

S'il est important de connoître la synonymie, pour savoir employer les termes avec justesse, il ne l'est pas moins de connoître les nuances qui font le charme du style, et occupent agréablement l'esprit, en présentant, sans confusion, deux idées parallèles; celle de la chose même, et l'analogie exprimée par les termes figurés, connus sous le nom de *Tropes* *. Ils sont d'un usage ordinaire, non-seulement dans les écrits, mais dans la conversation même; il n'est aucune langue qui n'en admette et ne s'enrichisse de leur emploi. Les langues les plus pauvres en sont les plus fournies, parce qu'à défaut de termes propres, elles ont recours aux analogies qui peuvent exprimer quelque ornement. Chaque style a ses tropes ou figures de mots, comme chaque style a ses façons de parler, qui ne sont elles-mêmes que des figures; et c'est leur heureux emploi, leur sage distribution, qui donne à une langue cette délicatesse à laquelle peu de gens peuvent atteindre. L'abus, au contraire, est ce qui forme le langage ampoulé, si éloigné

---

* *D'Alembert, Éloge de Dumarsais.*

du naturel, et si commun dans les langues orientales. Le génie de la langue françoise, susceptible de toutes les influences et de toutes les formes de la belle nature, en écarte la boufflssure et la superfluité. Ainsi elle a ses tropes, mais elle les emploie modérément.

Le choix des mots, par lesquels nous exprimons nos pensées, a beaucoup d'influence sur la justesse et la fausseté des jugemens que nous faisons porter aux autres. Aussi est-ce principalement par rapport à l'art de raisonner, et à celui d'analyser nos idées, qu'il faut chercher dans une langue la nature de la forme donnée à ses différens mots. Ces expressions, prises à la lettre, donneroient des idées fausses, et occasionneroient cette confusion de sens, qui rend le langage inintelligible; prises de choses trop peu à la portée des auditeurs, elles arrêteroient trop long-temps la pensée, et s'opposeroient à la rapidité du mouvement oratoire. C'est cet abus de termes qui fait passer si rapidement du sublime au galimathias.

Il faudra donc connoître, et les différentes espèces de mots, et les différentes espèces de figures, et le sens propre des mots, et leur sens figuré; il faudra distinguer ces différens sens, pour éviter les erreurs où l'on s'expose quand on les confond, recourir dans le besoin à un

bon Dictionnaire, qui aide à faire ces distinctions; étudier la subordination des tropes, ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, et les différens noms qu'on leur a donnés. C'est ce que *Dumarsais* a fait avec le plus grand succès; c'est ce qu'on trouve aussi très-fréquemment dans le *Dictionnaire de l'Académie*, où, après avoir donné le sens naturel de chaque expression, on rapporte les sens figurés sous lesquels l'usage constant les a fait adopter.

On voit, par la nature des tropes, combien il faut être délicat dans leur emploi. C'est en partie à ce choix que nous devons la beauté des diverses espèces de style; ils doivent être adaptés au sujet du discours, comme les ornemens à la diversité des costumes. C'est à la manière dont nous les plaçons, que nous devons l'avantage de relever les choses les plus simples; de donner à la pensée ces nuances variées qui caractérisent les diverses passions, qui tempèrent ce que le mot propre auroit de commun, qui ennoblissent ce qu'il auroit de bas et de trivial. Répandus avec un art d'autant plus grand qu'il paroît moins s'écarter de la nature, les tropes font le charme du discours. Le grammairien les examine dans ce qu'ils ont de conforme au génie de la langue; l'orateur s'en saisit comme

du moyen le plus propre à atteindre le grand but de l'éloquence, celui de plaire en persuadant. Les figures de *mots* peuvent être sujettes à des discussions grammaticales, celles de *pensées* ou de *choses* font partie de l'art du rhéteur; mais le rhéteur reçoit du grammairien les tropes, et les place où leur nature les appelle, afin d'en former ces tours gracieux sans lesquels l'art oratoire ne seroit jamais parfait. *Dumarsais* dirige l'un et l'autre en épuisant cette matière.

Les divers travaux dont j'ai rendu compte, n'ont fait que rassembler les matériaux nécessaires à la construction de la phrase. C'est cette *construction* ou *syntaxe* qui les met en œuvre; et, par leur arrangement symétrique, elle élève graduellement le magnifique édifice de la parole, en formant les propositions, les périodes, et en donnant de l'ordre aux idées qui se développent successivement dans le discours. Plus elle aura de simplicité apparente, plus elle aura caché l'art avec lequel elle sait éviter la monotonie d'un arrangement de mots auxquels le génie de la langue permet si peu de variations, et plus le discours aura de beauté réelle et propre à produire son effet. Combien de productions éphémères, où l'on ne trouve point de construction, par le peu d'application que

l'écrivain a mise à méditer les règles de la langue! Ceux qui ont du génie pour l'éloquence, et je puis dire de même de tous les talens marquans, ont de la peine à s'astreindre à tous ces petits soins scrupuleux qui contribuent à la perfection. L'élévation de leur esprit ne leur permet pas de s'assujétir à cette timidité circonspecte; et ceux qui manquent de génie sont sujets à tomber dans l'affectation. Il est vrai, néanmoins, que ceux qui parlent bien, sont les seuls qui aient le bon goût; et il est encore plus vrai que ceux qui ont le bon goût, sont les seuls qui aient le jugement, et qui sentent le besoin de s'attacher à ces parties minutieuses qui contribuent à la correction du tout *. Il faut convenir qu'il y a des esprits tellement pleins d'idées, que l'organe de la parole fait pour les communiquer, l'écriture qui les fixe sur le papier,

* RAPIN, *Réflexions sur l'Éloquence.*

« Quoique la correction soit une qualité si essentielle qu'il est » inutile de la recommander, l'orateur ne doit pas néanmoins s'en » rendre tellement esclave, qu'elle nuise à la vivacité nécessaire » du discours. De légères fautes sont alors une licence heu- » reuse; c'est un défaut d'être incorrect, mais c'est un vice d'être » froid. *Racine*, dans ce fameux vers :

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle!

» a mieux aimé être incorrect que languissant, et manquer à la » grammaire qu'à l'expression ». *École de Littérature*, tom. I.

n'ont pas assez de volubilité pour les rendre avec la rapidité qui les a produites; et que cette contrainte d'employer une continuation successive de signes, pour exprimer l'ensemble des conceptions du génie, met des entraves aux pensées, et leur ôte insensiblement de cette chaleur qui en fait le principal mérite. Coucher rapidement ces idées sur le papier, reprendre ce premier canevas, pour lui donner une forme oratoire, pour l'assujétir aux règles du langage, pour l'embellir des fleurs de l'éloquence, c'est une contrainte à laquelle le génie se soumet difficilement, et qui ne peut toujours avoir lieu dans les ouvrages de longue haleine. Je conviens de cette difficulté; mais quelque travail qu'exige la construction, c'est de son harmonieux arrangement que dépend la beauté du discours. Elle seule répand la grâce et la clarté; sans elle, l'orateur ne présente que des tableaux informes, qui ne peuvent attacher l'auditeur: « L'arrangement des mots, dit *Vaugelas*, est » un des plus grands secrets du style; qui n'a » point cela, ne peut dire qu'il sache écrire. » Il a beau employer de belles phrases et de » beaux mots; étant mal placés, ils ne sauroient » avoir ni beauté, ni agrément, outre qu'ils » embarrassent l'expression, et lui ôtent la clarté » qui est le principal ». Il ne faut donc point

se laisser rebuter par les difficultés de la syntaxe. N'est-ce pas déjà beaucoup que le génie de la langue la réduise à si peu de préceptes, en comparaison de celle des autres langues*? Tant que nos grammairiens se sont modelés sur la forme d'enseignement de la langue latine, ils ont cru devoir, à leur exemple, traiter en particulier toutes les parties du discours, pour en observer les propriétés et les changemens dans la section étymologique; puis, reprenant chacune de ces parties, ils en ont formé un corps de systême, pour assigner à chaque espèce de mots sa place, et les diverses exceptions dont les règles générales étoient susceptibles. Ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a senti l'inutilité de ce double emploi. La syntaxe ne s'est plus attachée qu'aux points les plus difficiles. Le choix des mots propres ou figurés, leur connexion, et celle des parties de la phrase par l'économie de leur gradation; la proportion

* On trouve, dans la dixième partie du *Cours de Belles-Lettres de Batteux*, de nouvelles vues sur la construction oratoire, matière très-déliée, très-fine, et dont la discussion, pleine de sagacité, complette très-avantageusement les principes de la littérature, en nous découvrant, non-seulement ce qu'on peut appeler le secret du talent, mais encore la raison des marches particulières des langues, et ce qu'elles gagnent, ou ce qu'elles perdent en suivant des systêmes différens. *Journal des Savans*, févr. 1771.

des membres de la période, le genre oratoire, sont autant d'objets sur lesquels l'orateur ne peut glisser, sans faire perdre au discours sa plus grande perfection. *Batteux* suffiroit pour en faire sentir toute l'importance, pour diriger l'application des règles que nous ont laissées nos meilleurs grammairiens. Peut-être les difficultés que présente la construction, seroient-elles nulles; peut-être seroient-elles peu considérables, si l'on étudioit la langue avant de vouloir être écrivain, si un long exercice rendoit maître de l'expression.

C'est sans doute ce qu'ont senti ces excellens écrivains, je ne dis pas seulement de notre nation, où la langue maternelle est en honneur, qui ont commencé leur carrière littéraire par consacrer leurs premières veilles à la traduction *. Ainsi, dès l'aurore de la langue françoise, nos auteurs classiques, et ceux qui se sont efforcés de les imiter, ont tous cru devoir se préparer à la profession d'auteur, par la voie pénible, mais presque assurée de la traduction.

---

* Le peu de connoissance que j'ai des langues étrangères et de la littérature de l'Europe, m'a mis à portée de voir la vérité de cette assertion. Aussi, dans mes cours, ne manqué-je pas d'engager les jeunes gens à y consacrer un temps considérable.

L'histoire de ces tentatives fait partie de celle de la langue françoise, puisque c'est peut-être à la traduction que la langue doit ses plus grands progrès *. Quoi! dit *Boileau*, l'Académie ne voudra-t-elle jamais employer ses forces? Je voudrois que la France pût avoir ses auteurs classiques, aussi-bien que l'Italie. Pour cela, il nous faudroit un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes, quant au style. Quel est le tribunal qui aura le droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie? Je voudrois qu'elle prît d'abord le peu que nous avons de bonnes traductions; qu'elle invitât ceux qui ont ce talent, à en faire de nouvelles; et que, si l'on ne trouvoit pas à-propos de corriger tout ce qu'elle y remarque d'équivoque, de hazardé, de négligé, elle fût au-moins exacte à le marquer au bas des pages, dans une espèce de commentaire qui ne fût que grammatical. Mais pourquoi veux-je que cela se fasse sur des traductions? Parce que des traductions avouées par l'Académie, en même-temps qu'elles seroient lues comme des modèles pour bien penser, rendroient le goût de la bonne anti-

* Voyez le traité de la traduction comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût, par dom *Goulin*, 1789, 1 vol. in-12.

quité familier à ceux qui ne sont pas en état de lire les originaux ». Ce que *Boileau* conseilloit, il l'a exécuté lui-même dans la traduction de *Longin*, et l'on ne manque plus de bons traducteurs.

Il n'est pas douteux que ce ne soit à la traduction, autant qu'à l'imitation des Anciens, que nous sommes redevables de ce goût exquis, de cette abondance et de cet heureux arrangement des mots l'un et l'autre inconnus à nos premiers écrivains; la langue françoise, comme celle de tous les autres peuples qui commencent seulement à se civiliser, avoit une dureté d'expression, une pauvreté de termes, qui eussent rendu infructueux les talens du génie le plus élevé; et ce ne fut que par les traductions, par les efforts que l'on fit pour transporter dans la copie les beautés des originaux; par l'heureuse tentative de trouver dans le fond de la langue même, ou dans celles qui lui étoient analogues, des expressions claires et précises, que nos premiers écrivains parvinrent à nous enrichir de cette foule de mots, ou parfaitement ignorés, ou trop circonscrits dans leur signification. Aussi remarquons-nous que les François se sont appliqués à la traduction, dès les premiers momens où la langue romance eut un caractère.

J'ai déjà cité plusieurs traductions, monumens du douzième ou treizième siècle, et l'on n'est pas peu surpris de la quantité de rares et précieux manuscrits qui datent de cette époque[a]. Telle on suppose la *Chronique* de l'archevêque *Turpin*, traduite par *Mikius de Harnes*, sous *Philippe-Auguste*; la traduction du poëme de *Marbodus*, *sur les pierres précieuses*, du temps de *Louis-le-Jeune* (1125); le livre du *Gouvernement*, composé par *Gilles de Rome*, traduit par *Henri de Gauchi*, et dédié à *Philippe-le-Bel*, avant qu'il fût roi; la *Chronique* de *Guillaume de Nangis*, traduite par lui-même en 1290; le *Trésor* de *Brunetti*, dont je parlerai plus bas; les traductions de *Jehan de Mehun*, et plus tard celles d'*Oresme*, de *Jean de Vintimigle*; celles du *Jeu d'Echecs* de *Jean de Cossoles*, par *Jean de Vigran*, en 1230, de *Tite-Live*, par *Pierre Berchoïre*, par l'ordre du roi *Jean*, 1350, etc.

Mais voyons ce que dit l'illustre évêque d'Avranches, *Huet*, qu'on accuse à tort de n'avoir pas bien connu nos anciens traducteurs. « Je me contenterai, dit-il[b], de *choisir* les plus illustres de nos interprètes, parmi cette multi-

---

a *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, tom. VII.

b Huet, *de claris Interpr.*, ad finem.

Celle-ci fut la seconde qui se fit sur le latin de *Laurent-Valle*, et *Seyssel* ajouta ses bévues à celles de ce savant : ce qui fait que l'ouvrage n'est aucunement estimé des érudits [a]. *Claude Fauchet*, historien de nos anciens poëtes, s'est fait un nom par sa traduction de *Tacite* : l'on remarque seulement, qu'au-lieu de cette concision, qui fait le mérite de l'auteur latin, il a employé un style plein et nourri, qui faisoit croire que la langue françoise n'étoit pas susceptible de tant de brièveté. L'heureux essai de *d'Alembert* sur l'historien romain, a montré combien la langue a gagné de précision depuis le temps de *Fauchet* [b]. Mais le plus célèbre traducteur, des temps qui ont précédé la belle littérature, est sans doute *Jacques Amyot*, évêque d'Auxerre. Ce savant précepteur des fils de nos rois (1540), littérateur profond et génie subtil, possédoit parfaitement l'art d'écrire, et fut le

---

[a] On a encore les originaux françois de deux ouvrages de FAUCHET : *Histoire de Louis XII*, 1 vol. in-4° ; et *la grande Monarchie de France*, 1 vol. in-4°, traduite en latin par *Sleidan* : *Respublica Galliæ et de Regum officiis*, 1 vol. in-fol., avec *Commines* et *Froissard*. Francf., 1578.

[b] Il s'agit seulement de la précision : des critiques impartiaux prétendent que *d'Alembert* n'avoit pas assez entendu le latin. On estime la traduction de *Perrot d'Ablancour*.

premier qui fit connoître toutes les richesses de notre langue : la beauté de son style dans la traduction de *Plutarque*, la fidélité et le scrupule avec lesquels il a rendu le texte, le mettent à couvert du reproche d'avoir commis quelques erreurs. *Méziriac* lui en trouve plus de deux mille. « Quand même, dit *Pélisson*, cela seroit vrai, je ne sais si cet exemple doit plus rebuter qu'encourager ceux qui s'adonnent à traduire : car si, d'un côté, c'est une chose déplorable qu'*Amyot*, après tout le temps et la peine que chacun sait qu'il employa à cet ouvrage, n'ait pu s'empêcher de faillir en mille endroits ; c'est, de l'autre, une grande consolation, que, malgré ses deux mille fautes, par un plus grand nombre de lieux où il a heureusement rencontré, il n'ait pas laissé de s'acquérir une réputation immortelle. Il règne dans *Amyot* une naïveté, un heureux emploi des mots, qu'une fausse délicatesse a fait rejeter depuis, une élégante simplicité, qui fait encore préférer sa lecture à celle des traductions les plus modernes. « Penser corriger *Amyot*, en
» lui ostant quelques vieux mots, et en substi-
» tuant d'autres à la place, c'est lui oster toute
» sa force et toute sa naïveté. Néanmoins, il est
» arrivé que des libraires de Paris firent, il y a
» quelques années, une impression de cette tra-

» duction * ancienne en grand volume, et » qu'on en osta de vieux mots d'un costé et » d'autre..... D'autres personnes se figurent » qu'il faudroit avoir plus de vénération pour » les bons et anciens livres, et que c'est un » sacrilége d'avoir touché à celui-ci de cette » sorte (F) ».

Blaise de Vigenère fit des traductions aussi fidèles que maussades (1570), dit le *Dictionnaire portatif.* « Cet auteur, disoit déjà *Sorel**, a eu plus de crédit de son temps qu'il n'en a présentement. Son langage semble à plusieurs fort grossiers ». Le bibliothécaire cite ensuite plusieurs autres traducteurs, mais qui sont tout-à-fait oubliés; aussi, dit-il, on se peut taire de plusieurs traducteurs, auxquels on pense seulement quand on voit leurs livres.

Mathieu Couvert prêta des grâces à *Sénèque*; mais les deux plus illustres traducteurs furent, après *Amyot*, *Guillaume Duvair* et *François Malherbe*. *Duvair*, garde-des-sceaux, puis évêque de Lisieux, eut, de son temps, la même réputation qu'eut *d'Aguesseau* sous le règne de *Louis XIV*. Ses traductions sont beaucoup moins infectées de mauvais goût que celles de

* SOREL, *Bibliothèque françoise*, 1667.

son siècle (1618). Quelques-unes de ses harangues sont des modèles d'éloquence. *Malherbe*, père de notre poëte, tenta de transférer dans notre langue les beautés de celles des Grecs et des Romains; il égala, il surpassa quelquefois ses modèles [a].

Tel étoit l'état de notre langue, par rapport à la traduction, quand *Huet* fut reçu à l'Académie. L'établissement de cette compagnie, l'émulation de ses membres, la censure éclairée qu'elle exerça sur leurs ouvrages, ne pouvoient que porter au plus haut degré de perfection cette branche intéressante de ses travaux. Chaque jour vit paroître quelques nouvelles traductions qui éclipsèrent les anciennes. *D'Ablancour*, dont on estime encore, pour la diction, les *Belles Infidèles*, livra autant de modèles de la pureté du langage; *Baudouin* [b], *Charpentier*, *Dacier*, et si je puis ainsi dire, chacun des académiciens [c], les Solitaires de Port-Royal,

---

[a] *Bibliothèque françoise* de SOREL, chap. XI.

[b] Il a traduit *Lucien*, *Salluste*, *Suétone*, *Tacite*, *Dion Cassius*, les *Incas*, le *Tasse*, *Bacon*, l'*Arcadie*, *Suger*, *Ésope*, *Avila*, etc.

[c] *D'Olivet* compte pour ces premiers temps : *Balesdens*, *Colletet*, *Colomby*, *Corneille*, *Faret*, *Giry*, *Gomberville*, *Mézerai*, *Méziriac*, *Du Ryer*, *Tallemant*, *Vaugelas*, parmi les bons traducteurs.

tant de savans Jésuites*, tant d'illustres membres de l'Académie des Inscriptions, de celle des Sciences, s'empressèrent d'enrichir notre nation des dépouilles de toutes les autres; et, peu contens de nous communiquer les trésors des Anciens, ils nous ont fait connoître les productions des plus beaux génies de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre, et, depuis quelque temps, ce qui a paru de plus exquis en Allemagne, dans tout le Nord, en Russie, dans les Indes mêmes. Les sciences les plus abstraites ont fourni leurs termes, aussi abondans, peut-être, que ceux du bel usage; et c'est ainsi, qu'outre les richesses de son propre fonds, la langue françoise s'est formé un immense dépôt, qui rend sa littérature la plus abondante de l'Europe, et qui a dispensé de l'étude des langues ceux qui ne sont pas obligés de consulter les originaux (G).

J'avoue, cependant, que, malgré ces ressources, en apparence inépuisables, nos traductions dispensent rarement les gens de goût et les savans de profession, du devoir de se procurer une connoissance suffisante des lan-

* L'émulation entre les Jésuites qu'on accusoit de ne pas savoir écrire en françois, et les religieux de Port-Royal, occasionna d'excellentes traductions.

gues étrangères. Combien n'ai-je pas trouvé, même pour cette histoire, de différence entre les traductions et les textes que j'ai pu conférer*; et n'arrivera-t-il pas, qu'en collationnant ce que je n'ai fait que *retraduire*, on y trouvera des infidélités que je me serai permises par inattention ? J'ai rapporté les reproches faits à *Jacques Amyot*, les modestes et judicieuses réflexions de *Pélisson*, l'épithète même donnée aux traductions si travaillées de *d'Ablancour*, qui ne craignit point d'employer les plus belles années de sa vie à embellir son *Lucien*. *Vaugelas* laissa trois manuscrits différens de son *Quinte-Curce*. *Toureil*, dont les premiers essais sur *Démosthènes* furent universellement applaudis, redoubla de soins pour donner à la seconde, à la troisième édition, un style plus correct, et mourut en travaillant à la quatrième. On connoît le travail de *Patru*, qui fit deux traductions fort dissemblables et cepen-

---

* La privation, où je me trouvois, des sources mêmes, pour vérifier mes anciennes notes sur les originaux françois, dans un temps (1806—1809) où les malheurs de la guerre empêchoient tout commerce littéraire, m'a souvent obligé de recourir aux traductions allemandes ou latines que j'ai pu me procurer. Jéna et Weimar m'ont offert bien des secours inattendus ; mais souvent il m'a fallu traduire les traductions mêmes ; souvent je n'ai eu pour guides que les originaux en langue moderne, dont il existe, en France, d'excellentes traductions.

dant fort fidèles d'une oraison de *Cicéron :* tout cela montre combien il est difficile de réussir dans ce genre, et de rendre, je ne dis pas le sens, mais l'harmonie, mais la précision des Anciens. Que seroit-ce, s'il étoit vrai, comme le prétendent les meilleurs critiques de l'Allemagne *, que la versification seule, et cette versification qui supplée au mètre, en employant la forme du vers et le nombre des syllabes, peut justement être appelée une véritable traduction des poëtes ?

D'Alembert désespéra qu'on pût y réussir dans la langue françoise; peut-être auroit-il jugé plus favorablement d'une langue si flexible, si, au-lieu d'un *Brébeuf* et d'un *Thomas Corneille*, il eût vu les chefs-d'œuvre plus récens de *Saint-Ange*, de *Delille*, de *Daru*, donner cette nouvelle forme à notre littérature; et n'a-t-il pas prouvé lui-même que la langue françoise est susceptible de toutes sortes de formes, et se prête à toutes les inflexions nécessaires pour rendre les beautés d'un original, en essayant sur *Tacite*, l'un des classiques les plus

* Il paroît maintenant, en Allemagne, quantité de poëmes qui ont reçu cette forme. La prosodie, propre à la langue, y contribue sans doute beaucoup. M. le comte *de Stolberg* et M. *Voss*, traducteur d'*Homère*, ont donné le ton à ces productions.

difficiles, l'application des règles sages mais sévères qu'il a recueillies dans ses observations sur la traduction ?

Mais quelque parfaites que soient nos traductions versifiées des anciens poëtes, il ne faut pas s'attendre à y voir la poésie d'*Anacréon*, de *Sapho*, de *Théocrite*, d'*Horace*; mais à-peu-près leurs pensées, le sens de leurs paroles, au plus la note de leurs chants, destituée des charmes et de l'âme de l'expression. « Rendre » même poésie pour poésie, si le talent du tra-» ducteur est égal à celui de l'original, ce n'est » pas traduire. Remplacer l'harmonie par l'har-» monie, les figures par les figures, les grâces » poétiques par d'autres grâces poétiques, l'au-» dacieuse énergie des expressions par d'autres » hardiesses analogues au caractère de sa lan-» gue, ce n'est pas traduire, c'est imiter ».

C'est le but où tendent les nouveaux traducteurs animés du génie poétique. On ne peut mieux montrer la supériorité des traducteurs modernes sur les anciens, quant au style, qu'en rapprochant les morceaux des uns et des autres.

Ségrais traduit ainsi la description des habitans de l'Élysée. *Énéide*, liv. VI, v. 660, etc. :

Le front ceint de bandeaux, en ce lieu de délices,
Sont les prêtres exempts des souillures des vices ;

Ceux qui pour leur pays sont morts aux champs de Mars;
Ceux que rendit fameux l'invention des arts;
Les poëtes divins, dont la céleste flamme
A montré qu'Apollon illuminoit leur ame;
Tous ces nobles esprits, dont les faits généreux
Affranchirent leurs noms de l'oubli ténébreux.
A ces esprits épars la Sibylle s'adresse,
A Musée entre tous; car, dans la foule épaisse,
Par son port éminent il domine sur eux:
Dites, heureux esprits, et toi chantre fameux,
Quels lieux sont habités par le célèbre Anchise?

Voyons la traduction de M. *Delille*:

Là règnent les vertus; là sont ces cœurs sublimes,
Héros de la patrie, ou ses nobles victimes;
Les prêtres qui n'ont point profané les autels;
Ceux dont les chants divins instruisoient les mortels;
Ceux dont l'humanité n'a point pleuré la gloire;
Ceux qui par des bienfaits vivent dans la mémoire;
Et ceux qui, de nos arts utiles inventeurs,
Ont défriché la vie et cultivé les mœurs.
De festons d'un blanc pur leurs têtes se couronnent.
Avec eux est Musée; en cercle ils l'environnent.
Il les domine tous; d'un front majestueux
La Sibylle l'aborde: O chantre vertueux,
Qui charmas les humains, la terre et l'Élysée!
De grâce, apprenez-moi, vénérable Musée,
Où d'Anchise est fixé le paisible séjour?

Comparons encore un morceau des traductions des *Métamorphoses d'Ovide*. *Thomas*

Corneille, l'un des meilleurs poëtes du siècle de *Louis XIV*, décrit ainsi la création de l'homme:

Mais il manquoit encore à ce tout admirable
Un dernier animal, plus saint, plus vénérable,
Dont l'esprit éclairé, sublime, résolu,
Pût prendre sur le reste un pouvoir absolu.
L'homme fut donc créé; soit qu'en son origine
Dieu l'ait daigné former de semence divine,
Soit qu'en son sein la terre eut d'abord renfermé
Quelque germe du ciel avec elle formé,
Le sage Prométhée entreprit cet ouvrage.
Des Dieux qui règlent tout il lui donna l'image;
Et n'eût besoin, pour faire un chef-d'œuvre si beau,
Que d'un peu de limon détrempé dans de l'eau.
Cette image des Dieux, sur l'homme ainsi gravée,
Sembloit lui destiner une gloire achevée,
Et méritoit assez que quelques dons nouveaux
Le fissent distinguer des autres animaux.
Aussi tous vers la terre ont la tête baissée;
L'homme seul vers le ciel la tient toujours haussée:
Et, par ce privilége, il voit à chaque instant
La brillante clarté du séjour qui l'attend.
La terre, auparavant et sans forme et grossière,
De l'homme qui naquit fut ainsi la matière;
Et par un ordre exprès, pour elle à respecter,
Prit l'être de celui qui devoit l'habiter.

Voici comme M. *de Saint-Ange* traduit le même morceau:

Mais la nature encor sembloit attendre un maître,
Doué de la raison, un roi digne de l'être;

Enfin : l'homme naquit soit qu'un être divin
L'ait animé d'un souffle émané de son sein ;
Soit que la terre encor de jeunesse parée,
Des rayons de l'Ether à peine séparée,
Eut imprégné de vie un limon plus parfait ;
Et qu'alors un Titan, savant fils de Japhet,
A l'image des Dieux modérateurs du monde,
Eut pétri sous ses doigts cette argile féconde.
Sous le joug de l'instinct les animaux penchés,
Tous baissent leurs regards à la terre attachés :
L'homme lui seul, debout, la tête redressée,
Élève jusqu'au ciel sa vüe et sa pensée :
Le limon ennobli, changeant ses vils destins,
Reçut ainsi les traits du premier des humains.

La comparaison de ces morceaux fait assez voir que, pour rendre notre langue propre à tous les styles, il ne faut que savoir la manier; cependant, il faut en convenir, des traductions en vers dans une langue timide et peu poétique, de l'aveu de nos meilleurs poëtes, et dont toute l'harmonie se compose de quelques inversions et de rimes, ne peuvent être que des imitations, ou, comme l'a dit *Sorel*, que des tapisseries vues à l'envers. La poésie des anciens, de quelque nature qu'elle fût, étoit faite pour le chant.

Pindare, *Homère*, *Anacréon* chantoient leurs odes et la valeur des héros; la poésie française se lit et se déclame. On sait combien peu l'on réussit à faire des vers passables qui se

prêtent à l'harmonie de la musique; l'on ne peut cependant nier que la versification ne rende plus élégamment que la prose les beaux morceaux de l'ancienne poésie*. Quelle chaleur, quel feu divin n'ont pas les magnifiques odes de *Rousseau*, celles de *Pompignan*, dans lesquelles seules on peut reconnoître parfaitement toute la majesté, toute la beauté de la poésie hébraïque, qui nous paroît si froide dans la vulgate et dans nos traductions en prose!

Les critiques étrangers reprochent à nos traducteurs de ne pas s'attacher suffisamment à la lettre. Il est vrai qu'assez généralement, ces étrangers cherchent plutôt les défauts que les beautés de nos ouvrages; il est rare, par exemple, qu'un journal allemand rende des productions littéraires de la France un compte propre à flatter l'amour-propre de nos auteurs. Souvent même la critique tombe sur des matières de goût, pour lequel les maximes sont si différentes dans l'une ou l'autre langue; mais les traducteurs, ainsi que les commentateurs françois, n'ont pas été

* Je retrouve à-peu-près les mêmes réflexions dans MARMONTEL, *Cours de Littérature*, vol. I, chap. III. *Marmontel* est aussi du sentiment que les ouvrages des poëtes doivent être traduits en vers; mais, tout en louant M. *Delille*, il fait voir, par des exemples tirés de notre *Théocrite*, combien cette tâche présente de difficultés. *D'Alembert* semble penser le contraire.

plus ménagés par les critiques de Hollande et d'Angleterre. Si ces critiques considèrent les traductions comme le moyen de rendre les auteurs intelligibles à ceux qui ne peuvent les entendre sans interprètes, ils ont raison d'exiger qu'un traducteur se donne la peine d'exprimer, le plus littéralement possible, ce qui est dans l'original, et c'est, disent-ils, ce que la plupart des François n'ont pas fait : suivant plutôt leurs pensées que celles de l'auteur ; se contentant quelquefois, au-lieu de traduire l'original, de rendre d'une manière fort libre les versions latines des auteurs grecs. L'on se rappelle que, lors de la question de la supériorité des anciens sur les modernes, au sujet du *Parallèle* de *Perrault*, on reprocha à cet académicien de n'avoir cité les Grecs que sur des traductions, ou sur des textes qu'il avoit mis en notre langue d'après des traductions latines.

On peut, au reste, distinguer deux sortes de traductions, les classiques, faites pour faciliter l'étude de la langue originale; celle de la *Bible*, qui ne peut jamais être trop fidèle, des loix, des traités qu'il faut prendre à la lettre. D'autres traductions ne sont faites que pour apprendre à ceux qui n'entendent pas l'original, les choses qui y sont contenues. On peut, disent les critiques, se donner plus de liberté dans celles-ci,

et s'exprimer comme auroit pu faire l'auteur qu'on traduit, s'il avoit écrit en notre langue, et c'est ce qui peut excuser les traducteurs qui n'ont point précisément travaillé pour les colléges : leur but n'étoit point de faciliter l'intelligence du grec ou d'autres langues, mais, au contraire, de procurer une connoissance agréable de ce qu'ont écrit les étrangers dans une langue inconnue, si le lecteur est supposé n'avoir point dessein de s'appliquer à l'étude de cette langue. C'est dans ces derniers, sur-tout, qu'il faut chercher les beautés des originaux, si difficiles à rendre dans les traductions littérales. Pour bien traduire, il ne suffit pas d'exprimer la pensée, il faut exprimer la passion, et chaque langue a ses goûts comme elle a ses formes; ce qui est une beauté dans l'original, rendu mot à mot, seroit souvent froid, languissant, ridicule même dans la copie.

L'histoire de la langue seroit inépuisable, s'il falloit rapporter les diverses discussions auxquelles la langue a donné lieu. Dans un temps où l'enseignement étoit plutôt abandonné que confié aux pédans qui, sur les bancs de l'école, s'étoient livrés à toutes les chicanes des disputes scolastiques, la méthode réduisoit tout en problêmes. Les salles d'instructions étoient des arènes où l'on venoit se battre à outrance, tou-

jours prêt à disputer pour et contre sur les propositions les plus évidentes. La physique même et les théorêmes de la géométrie n'en étoient point exceptés. La gloire, et conséquemment tout le but des méditations, consistoient à réduire l'adversaire au silence, en le pressant par toutes les subtilités de la dialectique. Les maîtres, obligés de ployer leur esprit sous le joug des décisions de docteurs *irréfragables*, *subtils*, *illuminés*, dont les opinions dominoient dans les écoles, se dédommageoient amplement de cette contrainte, en prétendant eux-mêmes à l'infaillibilité. Les assertions les plus hazardées étoient soutenues avec l'opiniâtreté qu'engendre l'esprit de parti; une école s'élevoit contre une autre école, et la pétulance des disciples embrassant avec chaleur les intérêts de la gloire de leurs maîtres, les partis en venoient aux mains, la force décidoit de la bonté des argumens, et il ne fut pas rare de voir le sang répandu pour des questions de mots. Les docteurs les plus graves procédoient, sur une question d'orthographe ou de prononciation, dans les formes rigoureuses réservées aux matières importantes. Nous avons vu des questions ridicules de grammaire portées jusqu'à l'auguste sanctuaire du premier Parlement de France, et occuper les séances des plus respectables magistrats du royaume. La

Sorbonne et le Collége royal sollicitèrent, avec tout le manège de l'intrigue et de la cabale, le jugement solennel de ce tribunal sur la prononciation *quanquam* ou *kankam*, *quisquis* ou *kiskis*, et la privation des bénéfices parut une peine trop légère pour rappeler les réfractaires à la soumission *.

Mais ce n'est pas ici le lieu de former un cinquième volume de querelles littéraires, encore moins importantes, plus ridicules, et souvent plus gravement ridicules que quelques-unes de celles dont l'abbé *Irail* nous a conservé le souvenir; il suffit de dire qu'il n'y a guère de parties importantes de la Grammaire qui n'ait été discutée avec plus ou moins d'animosité en différens temps.

Perizonius, dans son *Quinte-Curce* rétabli, et défendu contre *Leclerc* (1703), demande pourquoi, dès son temps, on reprochoit aux philologues d'être moins d'accord entre eux que ne l'étoient les autres savans. Il croit en avoir trouvé deux raisons également applicables à toutes ces disputes grammaticales; c'est que l'objet de leurs études a beaucoup plus d'étendue, et que leurs assertions sont beaucoup plus problématiques. Les arts qui prêtent le plus aux

* MÉNAGE, *Observ. sur la Langue françoise.*

conjectures, fournissent nécessairement plus d'occasions de dispute, que les sciences qui dépendent de principes fixes et invariables. La Grammaire n'a de principes certains, pour l'emploi, la formation, la prononciation des mots, que l'usage présent; et chacun se croit en droit de déterminer cet usage. Si l'on veut s'appuyer sur le témoignage des auteurs et sur le langage de la Cour, chacun se croit soi-même meilleur écrivain que tous les autres, personne ne croit parler le langage du peuple. S'il est question d'analogie, chacun cherche à la trouver dans la langue étrangère pour laquelle il a une certaine prédilection. Il n'y a point de Normand, point de Languedocien, qui ne dispute en faveur de son idiôme et de sa prononciation. Ces querelles de mots, ou, ce qui revient au même, qui n'ont pour objet que des choses futiles et vaines, ont été reprochées aux philologues de tous les temps. « Quelques-uns ont les manières si grossières et » si malhonnêtes, que l'on s'imagine quelque- » fois que l'étude des humanités éteint civilité » et politesse dans ceux qui s'appliquent à ces » études, et les change en crocheteurs et en » laquais, par rapport à la conduite qu'ils font » paroître lorsqu'ils ont le moindre démêlé *.

* Leclerc, *Bibliothèque choisie.*

» C'est la même éducation de la plupart des
» pédans, qui n'ont jamais secoué la poussière
» des colléges, et ignorent les principes de l'hon-
» nêteté la plus commune, ou dédaignent de
» suivre l'usage de tous ceux qui ont quelque
» politesse * ».

On se plaignoit déjà autrefois de l'humeur bilieuse des grammairiens, comme on le voit par diverses épigrammes de l'*Anthologie grecque*, et de *Martial*. On les tourne en ridicule avec d'autant plus de raison, que l'objet de leurs querelles étoit plus futile. C'est ainsi qu'en examinant l'essence de l'article, on s'est demandé s'il étoit unique, s'il avoit quatre formes de déclinaison; et plus tard, s'il étoit un pur adjectif, ou s'il méritoit de faire classe à part dans les parties de l'oraison. La nature de l'adjectif fut longtemps inconnue; *Port-Royal* même ne l'a pas bien définie, et pendant des siècles il fut confondu avec le substantif. On voulut bien accorder des propriétés au participe; mais qu'il fallut de temps avant d'avoir prouvé qu'il faisoit une des parties essentielles secondaires du discours, et qu'il n'étoit ni tout-à-fait adjectif, comme le prétendoient les uns, ni simple partie du verbe, comme le regardoit le plus grand nombre! En

* LECLERC, *Bibliothèque choisie.*

discutant les propriétés du verbe, les uns ne vouloient reconnoître que le seul mot essentiel servant de liaison aux idées, le verbe *être ;* d'autres donnèrent ce nom à tous les mots transitifs, ou non-transitifs modifiés par les formes des temps ou des personnes. On épuisa les subtilités de la Grammaire et de la métaphysique, avant de fixer le nombre des temps, et *Beauzée* plus libéral, parce qu'en approfondissant il avoit connu plus de rapports, en a fait apercevoir plus de vingt de formes et de propriétés bien différentes. On discuta le nombre des modes, celui des personnes : chaque temps présenta de nouvelles difficultés. Avant *Port-Royal* on ignoroit la nature du gérondif, et malgré les explications si nettes de *Beauzée* et de *Gébelin*, on n'est pas encore convenu de son essence. Quelles difficultés ne se sont pas élevées sur la nomenclature ou terminologie, presque aussi variée qu'il existe de grammairiens qui aient quelque nom *! Il n'y eut pas jusqu'aux parties les plus simples du discours, jusqu'aux mots immuables de leur nature, qui n'aient donné lieu à la diversité des opinions : tantôt ils étoient entassés dans une classe nombreuse et difficile à

* Quelle différence, par exemple, entre la terminologie de *Restaut* et celle de M. *Domergue!*

fixer, sous le nom de particules; tantôt ils étoient rangés en trois classes séparées, auxquelles on ajoutoit, sans détermination précise, ce que l'on appela les interjections, et les particules explétives. Une autre source de dissensions, dans la république des lettres, naquit de l'examen souvent trop minutieux, par lequel nos journalistes modernes trouvèrent des défauts dans les ouvrages les plus parfaits. Dès que l'art d'écrire put faire obtenir quelque réputation, l'envie chercha des imperfections dans les ouvrages auxquels elle ne pouvoit refuser la palme du génie.

Balzac n'eut pas plus tôt publié ses *Lettres*, et cherché à donner à notre langue cette délicatesse qu'elle n'avoit pas encore connue, qu'il devint l'objet de la critique des âmes basses qui ne se sentoient pas la force de l'imiter. On lui fit un crime de bannir des expressions surannées, ou peu conformes au génie de la langue; on trouva mauvais qu'il rendît avec élégance les pensées les plus brillantes des anciens; on auroit voulu qu'il restât en arrière, et qu'il ne donnât pas à la langue ce caractère de politesse et d'élévation dont on lui est redevable, parce que la gloire qui lui en revenoit obscurcissoit celle de ses rivaux. *Costar* lui opposa les *Lettres de Voiture*; et *Girac* eut peine à convaincre ses contemporains que la pureté du style de *Balzac*

étoit un des plus grands bienfaits que la nation eût à attendre du secours des lettres. *Vaugelas* donna occasion à de nouvelles discussions, qui ne restèrent pas toujours dans les termes d'une juste modération. *Bouhours* ne se borna pas à repousser les traits lancés contre lui dans les *Entretiens de Cléanthe;* ses *Doutes*, ses *Nouvelles Réflexions*, attisèrent le feu de la discorde qui avoit éclaté entre les Jésuites et Port-Royal.

Il mit, dans l'examen de quelques fautes grammaticales échappées aux auteurs du *Nouveau Testament de Mons*, la même ardeur qu'avoient les théologiens les plus acharnés pour y trouver quelques propositions dignes de la censure. J'ai dit que *Racine* lui-même n'échappa pas à l'envie et à la critique: ce n'est point ici le lieu de rappeler combien l'intrigue et la cabale s'agitèrent pour décréditer *Racine*, en opposant à *Phèdre* la pitoyable pièce de *Pradon*. Ce dernier poëte seroit oublié s'il n'avoit servi d'instrument à l'envie. La pièce de *Racine* est toujours lue avec attendrissement, et représentée avec succès. Mais il est question de l'examen de *Racine*, fait par rapport à la langue, et sorti de la plume du célèbre *d'Olivet.* * *Desfontaines*,

* *Remarques de Grammaire*, 1738. L'auteur des *Querelles*

d'ailleurs critique impitoyable, lui opposa le *Racine vengé*, qui contient d'excellentes réflexions sur notre langue. *D'Olivet* secondoit les vues de l'Académie, en passant l'éponge sur les meilleures productions sorties du sein de cette illustre compagnie, et il le fait avec tant de circonspection, que j'ose proposer son ouvrage comme un parfait modèle de cette critique judicieuse et polie qui devroit être bien plus commune : s'il reprend quelques vers imparfaits, il a bien soin d'ajouter : « De pareilles » hardiesses ne tirent point à conséquence pour » des écrivains du commun, et j'ajoute qu'un » critique, s'il condamne absolument ce qu'un » grand maître a écrit avec mûre réflexion, se » sent plus de courage que je n'en ai. Qu'est-ce » qu'une centaine d'expressions peu exactes » dans une quantité d'environ quinze mille vers, » et par quelle continuité d'élégance, par com» bien de tours heureux, ces fautes sont-elles, » pour ainsi dire, dérobées à la vue du lecteur! » Je répète donc hardiment ce que j'ai dit dans » le commencement de mes remarques, qu'il y » a peut-être moins de défauts à reprendre dans

---

littéraires rend compte des diverses disputes dont je viens de parler; on en trouvera les détails tom. I. Voyez aussi les *Anecdotes de Raynal*.

» *Racine* que dans nos ouvrages de prose les » plus estimés ».

D'un autre côté, les succès de *Racine* excitèrent la jalousie du grand *Corneille;* mais, si ce père de notre théâtre montroit par là quelque foiblesse, il avoit assez de titres pour lui servir d'excuse. Pour les autres ennemis de *Racine*, c'étoient l'intrigue et le mauvais goût qui se liguoient contre lui en voulant faire triompher *Pradon*.

La cabale d'un parti favorisé par des hommes puissans à la Cour, fit subir à *Corneille* un jugement dont l'Académie adoucit la rigueur, en relevant les fautes plus graves de son adversaire. Il étoit impossible qu'un homme de la réputation de *Corneille* fût à couvert de ces honteuses intrigues qui déshonorent les gens de lettres. Objet de la jalousie d'un homme si grand en toute autre chose, si grand même aux yeux des génies supérieurs dont il hâta les progrès, du cardinal de *Richelieu*, *Corneille* se vit rigoureusement jugé par ses pairs. *Tristan*, *Scudéry*, *Rotrou* et *Du Ryer* s'élevèrent par-dessus les autres tragiques, et en même-temps, dit un auteur contemporain, vint M. *Corneille*, dont la réputation a toujours été en augmentant. Ses premières pièces plurent à beaucoup de personnes; et lorsqu'il fit jouer le *Cid*, on y trouva des choses si tou-

chantes, que cette pièce eut également l'approbation de la Cour et du peuple. On s'imaginera aisément combien ce succès donna de jalousie à tous ceux qui travailloient pour le théâtre; ils cherchoient de tous côtés à critiquer ce nouvel ouvrage, et en moins de rien on vit divers libelles pour le censurer; mais cela ne servit qu'à l'élever davantage. M. de *Scudéry*, qui avoit beaucoup d'esprit, fit des *Observations* qu'il adressa à MM. de l'Académie françoise, s'en remettant à leur jugement. L'Académie s'y refusa d'abord.... Mais le cardinal voulut.... Ce fut un honneur pour M. *Corneille* qu'une illustre compagnie s'assemblât tant de fois pour examiner son ouvrage, et que les opinions fussent portées à un grand cardinal, qui prît la peine de voir tout avec soin*. Il choisit ce qui lui plut davantage, et

* L'examen de la pièce dura cinq mois (1637); on examina d'abord l'ouvrage en gros, puis quatre académiciens examinèrent les vers en particulier. Le Cardinal, peu satisfait des observations, y fit des apostilles, voulant que la pièce fût déclarée absolument irrégulière : nouveau travail; tout fut de rechef lu et examiné, en diverses assemblées ordinaires et extraordinaires, comme *s'il eût été question de la ruine ou du salut de l'État.* Le Cardinal fit arrêter l'impression, comme si l'on y avoit mis trop de fleurs; enfin il marqua comme il vouloit qu'on écrivît cette censure : peu satisfait d'une nouvelle rédaction, il en chargea M. *Chapelain;* et, durant tout cela, ce ministre, qui avoit toutes les affaires du Royaume sur les bras, ne relâcha rien de ses soins pour cet ouvrage. *Jugement des Savans*, art. *Corneille.*

on imprima les sentimens de l'Académie sur le *Cid*.... On y vit les endroits où l'on prétendoit que *Corneille* avoit manqué contre les loix de la poésie et contre celles du théâtre; mais on répondoit qu'il n'avoit pas manqué les moyens de plaire et d'être approuvé, et que c'étoit là le vrai secret de l'art. Le Cardinal, dit *Pélisson*, voyoit avec déplaisir que les pièces auxquelles il avoit pris quelque part étoient entièrement effacées par le *Cid*, et il auroit été fort aise qu'on critiquât cet ouvrage, et ravi, au contraire, que *Scudéry* y opposât l'*Amour tyrannique*.... Mais il y a des *Mémoires* de ce temps-là qui trouvent une cause plus sûre de l'aversion que le Cardinal conservoit pour le *Cid*, et de l'inclination qu'il marquoit pour l'*Amour tyrannique*; c'est que, dans le premier, il y avoit quelques paroles qui choquoient les grands ministres, et dans l'autre il y en avoit qui exaltoient le pouvoir absolu des rois, même sur leurs proches. Ces contestations finirent par les louanges qui furent données à l'un et à l'autre auteurs par toutes les personnes raisonnables *. La gloire de *Corneille* devint plus solide par une censure qui ne put découvrir quelques taches, sans avouer des beautés d'un

* *Sorel, Bibliothèque françoise.*

ordre supérieur. Elle fut néanmoins attaquée par *Boileau*, cet Aristarque dont presque tous les jugemens furent confirmés par la postérité; mais, dit l'apologiste de *Corneille*[a], l'idée que le satirique s'étoit faite du prince de notre théâtre, de celui qui sut donner à notre langue cette majestueuse gravité dont on ne la croyoit pas susceptible, et faire parler notre langue aux héros de l'antiquité d'une manière digne de leurs grandes actions, l'idée que *Boileau* avoit de *Corneille* étoit si fausse, si différente de celle qu'en ont, et ceux qui l'ont connu, et ceux qui lisent ses ouvrages sans prévention, qu'il n'est pas à craindre qu'elle diminue le nombre des admirateurs du *Sophocle* françois. *La Bruyère* même se trompa dans ses jugemens sur *Corneille* et sur *Racine*; il fut glorieusement réfuté dans un de ces écrits du temps où l'on peut apprendre à donner à chacun d'eux le juste tribut d'éloges qui leur sont dus[b]. On sait que *Voltaire* a com-

---

[a] *Défense du grand Corneille*, par TOURNEMINE.

[b] *Dissertation* sur les caractères de *Corneille* et de *Racine*, 1705. On trouve, dans tout ce récit et en beaucoup d'autres endroits de cette histoire, les justes éloges que de vrais littérateurs donnent au style et au goût délicat de nos poëtes profanes : la plupart de ces littérateurs sont prêtres et religieux; cependant ni eux ni l'auteur ne prétendent approuver ce que les pièces ont de dangereux pour les mœurs, et en jugent aussi sévèrement qu'a fait *Baillet*.

menté *Corneille*; mais il est bon de se le rappeler, et d'étudier dans ce critique les excellentes réflexions grammaticales dont ses remarques sont accompagnées.

L'Académie elle-même ne se vit pas à l'abri des censures. Je ne parle point des petites pièces fugitives, qui furent dirigées contre elle dès les premiers momens de son établissement. L'abbé *de Saint-Germain* attaqua cette société, parce qu'il la regardoit comme l'ouvrage favori de *Richelieu*. *Saint-Évremond* fit la comédie de *l'Académie*; d'autres plaisantèrent dans une brochure intitulée : *Rôle des Présentations faites aux grands jours de l'éloquence françoise*. *Ménage* fit l'ingénieuse *Requête des Dictionnaires*; mais, dit *Pélisson*, l'Académie témoigna son jugement, en ce que, se mettant au-dessus de la calomnie, elle ne daigna pas s'émouvoir de tous les écrits qu'on fit contre elle, et défendit, dès le commencement, à tous ceux du corps, de répondre à aucune sorte d'attaque, sans en avoir obtenu une permission, et sans une délibération publique. Cependant elle se vit obligée de combattre, on peut dire pour ses foyers, en attaquant le prétendu plagiat de *Furetière*. Cet homme, reçu dans son corps, avoit du génie, et tout ce qu'il faut dans un homme de lettres pour être bon académicien.

Il y avoit long-temps que l'Académie travailloit au *Dictionnaire*, lorsqu'il obtint, en 1684, un privilége pour un *Dictionnaire universel*, dont les matières renferment, il est vrai, les mots qui sont la base de celui de l'Académie; mais elles s'étendent à tout ce qui est du ressort de l'esprit humain : ce qui lui fit donner à son travail le nom d'*Encyclopédie*. L'académie s'opposa au privilége; mais, toujours modérée, elle garda le silence aux yeux du public. Deux lettres de *Doujat* et de l'abbé *Tallemant* ne furent imprimées que long-temps après, et sans l'aveu des auteurs. L'Académie, ne pouvant ramener *Furetière*, l'exclut de ses séances. Souvent ce droit d'exclusion la rendit redoutable; plus souvent l'espoir du Fauteuil arrêta la plume d'écrivains de mérite, qui se seroient cru en droit de découvrir quelques imperfections dans cet illustre corps.

Plus les questions s'approfondissent, plus elles font naître d'incidens, de discussions, de petites guerres qui avivent les journaux, et épurent la langue par le choc des opinions. Et tel est le sort des langues, de donner lieu à une foule de problêmes qui semblent insolubles. On diroit que leur génie se plaît à nous échapper; résoud-on une difficulté, il s'en élève aussitôt une multitude d'autres aussi obscures.

On la trouve semée d'épines cette langue si belle dans son ensemble, si variée dans ses parties, si digne d'être purgée de ses moindres taches; elle occupe quiconque se croit appelé à l'art d'écrire; mais nous vivons dans un temps où la tolérance domine même daus l'empire des lettres; et nous ne voyons plus en France cette animosité, cette amertume, compagnes inséparables du pédantisme. Il approche cet heureux moment où tous les gens de lettres réunis pour un même but, la perfection de l'art et du savoir, repousseront loin d'eux l'inculpation de partialité qui, si long-temps, a retardé le progrès des lumières. Je sais que, malgré la tendance générale vers l'unanimité, il existe encore un parti de folliculaires dont le Gouvernement a peine à réprimer les mouvemens rétrogrades. Toujours enchaînés par d'anciens préjugés, toujours prêts à crier pour trouver quelque moyen de se faire connoître et salarier, ces frelons modernes excitent la pitié des uns, le mépris des autres, et n'influent que sur ce peuple de demi-lettrés, ces cotteries méprisables, disposées à payer quiconque tente d'intercepter une lumière qui ne fait que les éblouir. Le Gouvernement les souffre, parce qu'il doit tolérer quelques abus de la liberté de la presse; les corrigera-t-il efficacement, *en assignant*

des pensions sur les journaux aux célèbres écrivains qui y auront été attaqués, poursuivis avec acharnement * ? Au reste, de quelque mauvais esprit que soient animés ces folliculaires, ils ne laissent pas de réparer, en quelque façon, leurs torts, en montrant du zèle pour la langue, et en n'épargnant que très-rarement leurs amis mêmes sur ce chapitre.

Quant aux querelles de Grammaire, il faut convenir que la source en est à-peu-près épuisée. *Beauzée* disoit, avec beaucoup de vérité, que la plupart des difficultés grammaticales venoient de ce qu'on ne remontoit pas à l'essence des mots, pour en déterminer la classe et l'usage. *Locke* fait de cette maxime une application générale à toutes les sciences. Les nombreux travaux entrepris dès le temps de *Beauzée*, et depuis, non-seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Russie, ont répandu une clarté qui met en évidence les choses qui, pour nos pères, étoient cou-

---

* L'auteur proteste qu'il n'a personnellement à se plaindre d'aucun journaliste ; il auroit, au contraire, à se louer des critiques qu'il a trouvées, de ses ouvrages, dans quelques feuilles périodiques de France et d'Allemagne ; mais il fut un temps, où, travaillant lui-même aux journaux, il eut à refuser plus d'une fois de se prêter à certains manèges, indignes d'un homme de lettres.

vertes d'obscurités; et, d'un autre côté les esprits, dirigés vers les grands objets de la nature et de la métaphysique, s'indignant de questions oiseuses, peu faites pour servir d'aliment à une curiosité plus active, n'étudient leur langue que pour parler correctement, et l'employer à parer des charmes de la diction, et à rendre intéressans les grands objets dignes de fixer toute l'attention du genre humain.

La langue offre pourtant quelques difficultés inextricables, et dont le pour et le contre sont appuyés sur des principes qui en rendent la solution singulièrement difficile. Telle est la question de la déclinaison du participe déjà agitée du temps de *Malherbe* *, éclaircie par *Vau-*

---

* Il ne sera pas hors de propos de rappeler les préceptes de *Marot*, qui ne se trouvent plus dans les Grammaires modernes. Consulté sur la nature du participe, il fit cette réponse :

Enfans, oyez une leçon :
Nostre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant
Volontiers régit le suivant.
Les vieux exemples je suivray,
Pour le mieux; car, à dire vray,
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit: M'amour vous ai donnée. *
Voilà la force que possède
Le féminin quand il précède;
Or, prouverai par bons témoins
Que tous plurials n'en ont pas moins.

* Amour, selon l'usage des poëtes, est pris ici au féminin.

gelas, et qui sembloit décidée par les observations de l'Académie. *Dumarsais* ne l'a pas crue indigne d'une dissertation particulière. Cependant *Douchet* pensa pouvoir encore déclarer les participes indéclinables, dans plusieurs cas où quantité de grands écrivains et des académiciens mêmes ont cherché à se conformer aux principes et à la règle générale, en les déclinant. A l'exemple de *Dumarsais*, *Douchet* oppose l'analogie de la prononciation à la solidité des principes, et croit avoir suffisamment répondu aux objections puissantes de ses prédécesseurs. *Wailly*, académicien, prend la défense de son corps, et nous donne des règles simples et lumineuses, dans lesquelles il expose l'usage le plus constant. Trouverons-nous, enfin, la question décidée sans retour, depuis que M. *Caminade* a su la réduire à ses premiers

---

Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits;
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites;
Il nous a faits pareillement,
Et nous a faits tout rondement.
L'italien, dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langage a ainsi bâti,
En disant : *Dio not a fatti.*
Par quoi, quand me suis avisé,
Ou mes juges ont mal visé,
Ou en cela (eux) n'est grand science,
Ou ils ont dure conscience.

élémens, et l'assujettir à deux règles invariables, dont il fait une application propre à résoudre tous les cas.

J'ai déjà parlé d'un autre sujet de discussion parmi les grammairiens. On y voit combien il est facile de former des systêmes, lorsqu'on veut saisir les moindres nuances pour trouver de nouvelles dénominations; les grammairiens les plus sages ont senti l'inconvénient de changer la *nomenclature*, et de s'écarter des grandes divisions communes à tous les peuples, et n'ont ajouté, aux dénominations reçues des Latins, que celles exigées pour les temps des verbes qui sont particuliers à quelques langues modernes. Mais la fixation des modes et des temps du verbe n'est pas une de ces choses où l'on ait pu facilement s'accorder. *Girard* compte six modes; le P. *Lamy*, cinq; *Arnaud* en distingue trois; *Buffier* n'en voit que deux; et tandis que le commun des grammairiens en reconnoît quatre, quelques-uns n'en admettent qu'un seul, qui est l'indicatif. *Dumarsais* paroît pencher vers ce dernier sentiment; mais les grammairiens les plus récens continuent à en admettre quatre, auxquels M. *Caminade* joint encore le suppositif. On n'a pas moins varié sur le nombre des temps du subjonctif, et sur leur caractère. « *J'aimerois*, selon *Régnier*, est le futur simple

» du conjonctif; selon *Buffier*, c'est le futur in-
» certain de l'indicatif; selon *Vallange*, c'est
» le futur conditionnel; selon *Girard*, le pré-
» sent du suppositif. *Vallange* enseigne que
» *j'aimasse* est un futur relatif; *Regnier* et
» *Buffier* prétendent que c'est un prétérit; *Gi-*
» *rard*, que c'est un présent [a] ». Cette discorde d'opinions et d'idées est encore plus embarrassante pour la nomenclature qui change, pour ainsi dire, à chaque nouvelle Grammaire. Il seroit bientôt temps de fixer les termes d'une manière irrévocable. « En conservant la plupart
» des dénominations reçues, dit M. *Caminade*,
» on a ces deux principales raisons: la pre-
» mière, c'est que des mots techniques se gra-
» vent bien mieux dans la mémoire que des
» périphrases; la seconde, c'est que les an-
» ciennes dénominations doivent être respec-
» tées, en ce qu'on ne peut trop faciliter aux
» jeunes gens la lecture des bonnes Gram-
» maires, dont les auteurs ne subsistent plus [b] ».

---

[a] *D'Açarq*, *Gramm. phil.*, 2 part. 1761.

[b] *Grammaire usuelle*. Pour connoître la variété des dénominations nouvellement inventées, il suffit de citer celles de la *Grammaire françoise* simplifiée élémentaire de M. *Domergue*, 4[e] édit., 1791. On y trouve : le participe du présent, nommé *attribut particulier*; le verbe être, *attribut commun*; tout autre verbe, *attribut combiné*; la conjonction, *attribut d'union*; l'adverbe, *sur-*

Du temps des *Médicis*, la langue italienne qui sortoit à-peine de sa plus heureuse période, où ses écrivains passoient pour les meilleurs de l'Europe, prenoit tellement faveur en France, que *Henri Étienne* crut devoir entreprendre la défense de sa langue maternelle, et fit son traité de la *Précellence du Langage françois;* mais, comme remarque l'abbé *Goujet*, on peut lui objecter de s'être borné à mettre le françois au-dessus de l'italien, pouvant aussi en faire la comparaison avec les autres langues de l'Europe. Son but étoit louable, il cherchoit à éclairer la nation sur l'imprudence des courtisans, qui, par le désir immodéré de plaire aux Florentins, paroissoient ne trouver rien de passable que ce qui étoit écrit en italien. Il ne put, cependant, éviter le reproche qu'on lui fit, d'avoir manqué de bonne foi. *Sorel* l'accuse d'avoir allégué, forgé même les expressions les plus décréditées de la langue italienne *, pour les opposer à ce

---

attribut; l'indicatif, *affirmatif;* l'impératif, *optatif;* le subjonctif, *complétif;* l'infinitif, *indéfini;* le futur passé, *futur relatif*, *complément prochain*, *complément éloigné;* de manière que tout grammairien possible, qui liroit le livre sans avoir étudié la note préliminaire, n'entendroit pas la moindre phrase de tout l'ouvrage.

* C'est ainsi qu'on généralise trop le reproche fait aux Italiens sur leurs *concetti*. « Ils sont infiniment plus rares chez les bons » auteurs italiens, que la plupart de nos critiques françois, à

que la France avoit produit de meilleur; et ce n'est pas sans raison, ajoute *Sorel*, que les François ont conservé plusieurs mots très-significatifs recueillis dans les guerres d'Italie, et qui manquoient à notre langue. Quelque fondées que parussent les craintes de *Henri Étienne*, les succès des étrangers ne pouvoient être qu'héphémères en France. Les *Médicis* ayant cessé de dominer, la langue françoise reprit ses droits; et, par leur constance à la cultiver, nos écrivains surent décider définitivement en notre faveur la question de la *précellence*. Je ne m'arrêterai pas à des querelles beaucoup moins intéressantes; mais il est certaines questions qui, par leur importance, méritent que j'en fasse encore une mention particulière. Telle est, surtout, celle qui concerne l'emploi de la langue dans les monumens publics; question agitée avec chaleur par les partisans du latin contre ceux que le patriotisme faisoit pencher en faveur du françois; elle exerça la plume des plus beaux esprits du siècle de *Louis XIV*, et ne paroît pas encore suffisamment résolue.

« *Louis*, prenant un soin particulier des » beaux-arts, fit élever, à Paris et à Versailles,

---

» commencer par *Boileau*, n'ont voulu nous le persuader sans » les avoir lus *p. Nouv. litt. de Clément*, 10 avril 1748.

» ces monumens superbes qui surpassent en » magnificence tout ce qu'on nous a jamais dit » de l'antiquité. *Louvois* appela autour de lui » les plus célèbres académiciens, afin que, la » raison et le savoir étant joints à l'adresse et à » l'industrie des architectes, des peintres et des » sculpteurs, ces grands monumens fussent » dignes, et du prince qui les ordonnoit, et du » siècle dans lequel on les construisit [a] ».

Après avoir, avec raison, décidé en faveur de la nation, pour le costume et pour les ornemens, moins favorables, ce me semble, à la liberté du dessin, que le costume des Grecs et des Romains, il fut question du style des inscriptions, et de la langue qui leur serviroit de base. L'abbé *de Bourzéis* prit le parti du latin. *Charpentier*, non moins profond, non moins savant, exposa ses motifs en faveur de la langue françoise [b]; elle fut préférée. L'arc de triomphe

---

[a] Discours de l'abbé *Tallemant*.

[b] *Charpentier* fit à ce sujet sa *Défense de la Langue françoise*, et donna plus tard, pour répondre au P. *Lucas*, son *Traité de l'Excellence de la Langue françoise*, 1683, 2 v. in-12. *Commire* et *Santeuil*, célèbres par leurs poésies latines, furent, avec le P. *Lucas*, les plus forts apologistes de la langue de Rome. L'Université, les Collèges crurent tout perdu, si le latin étoit privé de cette ancienne possession. Rien de mieux travaillé que le livre de *Charpentier*, rien de plus propre à montrer l'excellence de la langue, et combien elle avoit d'aptitude à traiter toutes

constate le succès qu'elle avoit obtenu; *Perrault* justifia ce choix, et par la beauté de ses vers, et par la solidité des livres qu'il fit à ce sujet.

Cependant le P. *Lucas* fit un discours dans lequel les prestiges de l'éloquence semblèrent rendre indubitable le triomphe du latin; et l'Académie entendit avec transport le discours dans lequel l'abbé *Tallemant* prit la peine de réfuter le jésuite. L'abbé *de Marolles* lui servit de second. Ces deux écrivains n'avoient point les talens du P. *Lucas*; mais la raison l'emporta sur le talent: c'étoit pour la nation qu'ils entroient dans la lice. Victoire incomplette, néanmoins: le génie de la langue ne pouvant, par la gêne de sa construction et la multiplicité de ses articles et de ses pronoms monosyllabiques, égaler la brièveté du latin. Ce qu'a dit *Boileau* sera vrai dans tous les temps. *Charpentier* avoit fait des inscriptions emphatiques pour la galerie de Versailles; *Boileau* * montra que ces sortes de

---

sortes de sujets : aussi emporta-t-il les suffrages des trois-quarts des académiciens. Que n'eût-il pas dit un siècle plus tard ?

* *Discours sur les Inscriptions*, 1703. *Frain du Tremblai* publia son *Traité des Langues*, où il crut trancher la question, en démontrant que toutes les langues et tous les jargons, qui se parlent en Europe, ont la même beauté. Ce paradoxe a aussi été soutenu dans l'*examen des préjugés vulgaires*. Le fait est que les inscriptions doivent être pour le peuple, et inspirer sa reconnois-

productions devoient être simples; et avec *Racine*, il réussit à en substituer de cette qualité; mais, dit-il, il est vrai que la langue latine a, dans sa simplicité, une noblesse, une énergie, qu'il est difficile d'atteindre en notre langue.

La question n'étoit pas nouvelle. Dès 1630; *La Chambre*, célèbre académicien, avoit déjà parlé en faveur de notre langue, et trouvé étrange qu'on l'eût exclue des monumens publics. *Bélot*, avocat au conseil, répliqua que la langue latine méritoit seule quelque attention; que la trop grande faveur accordée à la langue françoise, menaçoit la religion et l'état des plus grands dangers. C'est à la grande vogue qu'elle avoit reçue par les écrivains du seizième siècle, qu'il attribuoit les progrès des hérésies et les fureurs de nos guerres civiles. Il se couvrit de ridicule; mais rapportons ses paroles *. Les anciens Romains se trouvèrent mal d'avoir employé à tout la langue vulgaire; ce sont là les effets que les secrets des savans, mal-à-propos découverts aux peuples, ont produits chez

sance pour ses bienfaiteurs. Le Parisien, en lisant l'inscription de la porte Saint-Bernard, *Abundantia parta*, si sur-tout c'est dans un temps de disette ou de mécontentement, ne manque pas de lire : *l'abondance est partie, nous n'avons point de pain.*

* *Apologie de la Langue latine contre la préface de M. de La Chambre*, 1637.

les Romains, et dont l'exemple seroit aussi pernicieux à notre monarchie, qu'il a été dommageable à cet empire. Je laisse à part les belles considérations qui pourroient être tirées de chaque science, et qui pourroient faire voir plus clairement de quelle importance il est de les tenir cachées, ou du-moins de ne les déclarer qu'à des personnes qui en fussent capables.... J'examinerai combien la connoissance qu'on a donnée de la philosophie au peuple, a fait de brouillons et de sophistes; combien celle de la théologie, d'hérétiques et d'athées; la morale, de fausses vertus et d'hypocrites; et combien la médecine que l'on professe en notre langue, a fait d'empiriques et d'homicides, etc. Telles étoient les réponses sophistiques qu'on opposoit aux argumens invincibles des esprits éclairés du temps de *Louis XIII*. Mais ce n'étoient que de vieilles redites. Dès la renaissance des lettres, les mêmes craintes avoient produit les mêmes plaintes. Voici ce que dit *Louis Le Roi*, dans la vie de *Guillaume Budée :* « Comme dans cette grande tempête d'opinions et ces troubles effroyables, l'étude de la langue grecque étoit fortement combattue, comme la source et la semence des nouvelles doctrines; les flambeaux de la haine étoient lancés par des misérables, qui espéroient, en renversant l'ordre des an-

ciennes études, parvenir à détruire l'empire des lettres et à opprimer les bons écrivains. Aucun homme ne pouvoit briller par les talens, sans être suspecté d'attachement aux nouveautés; aucun ne se croyoit en sûreté parmi ces hordes d'ignorans. *Budée* seul sut se préserver et de l'erreur et du soupçon, et il conserva l'estime universelle. Rien, dans sa vie, ni dans ses écrits, ne donna prise à l'envie. Il devint, en conséquence, le protecteur efficace des lettres. C'est lui seul, qui, prenant sous sa tutelle tout ce qui avoit rapport à la pureté, à l'élégance du langage, sut défendre ses droits devant les princes et devant les parlemens, et la mit à couvert, par l'asile qu'il lui offroit dans sa maison, jusqu'à ce que l'envie eût cessé la persécution. Elle étoit là comme dans un fort inexpugnable; lui seul sut la sauver de l'anéantissement qui la menaçoit ». C'est ainsi que de tout temps les esprits éclairés éprouvent un penchant irrésistible pour la lumière; et ne craignent pas de s'exposer à tout, pour dissiper les ténèbres qui voudroient la ternir. Pourquoi la malheureuse expérience nous démontre-t-elle que la classe des ignorans est encore plus acharnée à la faire disparoître? Cependant la question des inscriptions fut une de celles qui furent traitées le plus pacifiquement.

Il s'en éleva bientôt une autre, qui fut suivie d'un orage où les passions s'émurent, et produisirent des lumières et des chefs-d'œuvre réciproques. *Perrault* lut à l'Académie françoise, un discours en vers, fait en l'honneur de *Louis XIV*. Il avoit cru rendre justice à son siècle, en faisant voir les talens éminens de nos écrivains. Il les préconisoit aux dépens des Anciens, et montroit la supériorité des Modernes:

Fameuse antiquité,

disoit-il avec cet enthousiasme que devoit produire sur un ami des arts et des lettres, tel qu'étoit *Perrault*, l'aspect de tant de prodiges qui se passoient sous ses yeux:

Fameuse antiquité. . . . .
J'admire tes héros sans fléchir les genoux.
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous;
Et j'ose comparer, sans craindre d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste....
Platon, qui fut divin au temps de nos ayeux,
Platon nous paroîtroit quelquefois ennuyeux.
Chacun sait le décri du fameux Aristote,
En physique moins sûr qu'en histoire Hérodote....
La docte antiquité, dans toute sa durée,
A l'égal de nos jours ne fut point éclairée;
Que nos grands orateurs soient assez fortunés,
Pour défendre comme eux des têtes couronnées.

Plus qu'eux* peut-être alors diserts et véhémens,
Ils donneroient l'essor aux plus grands mouvemens.
. . . .
Vaste et puissant génie! inimitable Homère!.....
Cependant si le ciel, favorable à la France,
Au siècle de Louis eût remis ta naissance,
On t'auroit vu former tes vaillans demi-dieux,
Moins brutaux, moins cruels, et moins capricieux.

Dans cette nombreuse assemblée se trouvoient les célèbres poëtes, les traducteurs, les commentateurs, qui, soit par l'enthousiasme pour les beaux traits des Anciens, qu'ils avoient imités, soit par leur attachement à des écrits, à l'explication desquels ils avoient consacré leur vie, ne purent voir outrager si ouvertement les grands hommes de l'antiquité, qu'ils avoient préconisés; renverser, en deux lignes, l'idole qu'ils avoient encensée. Une foule d'écrits, de dissertations, d'épigrammes, suivit de près cette déclaration de guerre; le public fut inondé de réflexions; mais il fallut relire, examiner, critiquer les Anciens, pour les absoudre ou les condamner. Les Modernes furent lus avec plus de soin; la critique éplucha leurs défauts, l'admiration fit ressortir leurs beautés. L'Académie

* *Cicéron* et *Démosthène*. L'assertion de *Perrault* s'est vérifiée dans les tribunes de la révolution.

fut partagée sur ce sujet. *Boileau*, *Racine*, *Lafontaine*, *Huet*, ces hommes faits pour justifier *Perrault* par leurs admirables talens, furent les plus ardens à prendre la défense des Anciens ; la modestie ne leur permettoit pas de croire qu'ils les eussent surpassés. *Perrault* fit ses *Parallèles*, et mit la vérité dans tout son jour. Les passions s'éteignirent, la réconciliation fut sincère, et les Anciens conservèrent encore quelque peu de cette haute estime fondée sur le jugement de tant de siècles. Il falloit du temps et de la réflexion, pour qu'enfin on sût rendre à chacun une justice aussi honorable pour l'antiquité que glorieuse pour les Modernes. Il falloit que tous ces athlètes qui, par un généreux désintéressement, combattoient contre leur propre gloire, passassent à la postérité, pour qu'on reconnût tout leur mérite. Ces chefs-d'œuvre qui les ont illustrés n'étoient pas encore assez connus; le temps seul devoit leur assurer la palme.

Quelle facilité n'avons-nous pas pour décider la question, depuis que ceux mêmes qui sembloient vouloir tout céder aux Anciens sont devenus nos auteurs classiques! Écoutons M. *Rigoley de Juvigny*, et pardonnons-lui l'espèce d'enthousiasme répandu dans ses expressions:

« Si, dit-il*, *Corneille*, par la fécondité de son génie sublime, a su égaler les Anciens; si nous retrouvons *Euripide* et *Sophocle* dans *Racine*; *Aristophane*, *Plaute* et *Térence* dans *Molière*; *Pindare* dans l'illustre et malheureux *Rousseau*, qui sera toujours, malgré l'envie, le premier poëte de la France; *Horace* et *Juvénal* dans *Boileau*; *Ésope* et *Phèdre* dans *Lafontaine*; *Lucien* dans *Fontenelle*; si nous croyons encore entendre les *Démosthène*, les *Isocrate* et les *Cicéron*, dans tant d'orateurs qui les ont fait revivre; en un mot, si le siècle de *Louis XIV* a produit lui seul ce que des siècles entiers n'ont pu produire que lentement sous les heureux climats de la Grèce et de l'Italie, en doit-on

* Discours préliminaire à l'édition de *La Croix Du Maine*. C'est aussi la pensée de *Toureil* dans son Discours sur la réception de l'Évêque de Strasbourg à la place de M. *Perrault*, où cet homme, que nous avons vu passer toute sa vie à l'étude des Anciens, et travailler, jusqu'au dernier jour, à nous transmettre les beautés de *Démosthène*, fait un juste et éloquent parallèle du mérite des Anciens et de celui des Modernes. Il montre, d'après *Quintilien*, que la plupart des Anciens ont des défauts qui ôtent à leurs ouvrages le caractère de perfection que leur attribuoient quelques Modernes; et, d'un autre côté, qu'ils ont servi de modèles, et qu'ils doivent toujours en servir par la quantité d'excellentes choses qu'ils nous ont laissées. *Journal des Savans*, janvier 1704. — Le P. *Hardouin*, connu par ses paradoxes et ses principes si favorables au pyrrhonisme, crut aussi devoir se mê-

conclure que les Modernes l'emportent sur les Anciens ? Ces Modernes si célèbres, si dignes de l'être, seroient peut-être demeurés dans l'oubli... Il faut nécessairement au génie une impulsion qui provoque son feu, lui donne de l'action et l'enflamme. Ceux que nous appelons *Anciens* ont été précédés par des peuples qui les ont instruits. L'expérience, d'âge en âge, perfectionne les connoissances; et ceux chez qui elles ont jeté les plus profondes racines ont été les plus favorisés de la nature ».

Tel est le jugement qui auroit dû terminer la célèbre question, renouvelée, pour la seconde fois, au sujet du Discours préliminaire de l'*Iliade** de M. *de Lamothe*. Peut-être avoit-il trop exalté la facilité, qu'il trouvoit à la langue françoise, de s'exprimer aussi abondamment, aussi copieusement que la langue grecque dans la poésie aussi-bien que dans le discours oratoire.

Madame *Dacier* crut devoir prendre la défense d'*Homère* et des célèbres Anciens, à la

---

ler de la querelle. Il fit l'*Apologie d'Homère*, 1716, et n'en parut que plus hazardeux dans ses conjectures. Mais il ne parut rien de plus sage que l'examen pacifique de la *Querelle de Mme Dacier et de M. Lamothe*, par FOURMONT, 1716, 2 vol. in-12.

* L'*Iliade*, poëme, avec un discours sur *Homère*, 1714.

traduction, à l'interprétation desquels elle devoit toute sa gloire [a]. La passion dirigea une plume, que cette femme, plus savante que polie, souilla par les injures les plus grossières. *Lamothe* se défendit avec toute la modération qu'un homme galant doit observer, lorsqu'il a des femmes pour antagonistes. Il eut la raison de son côté; ses réflexions furent accueillies. Comme on s'étoit déjà habitué à ne plus trouver si extraordinaires les sentimens de *Perrault*, *Terrasson* fit sentir le foible des argumens accumulés en faveur des Anciens [b]. L'abbé *Boivin* ne dissimula pas leurs défauts, dans son *Apologie d'Homère* [c]. Mais dans ce qu'il disoit à l'avantage du poëte, il fut soutenu d'une manière victorieuse par l'auteur judicieux de deux dissertations sur les ouvrages de M. *Lamothe* [d]. Rien ne servit plus à diminuer la haute réputation du poëte grec, que la dissertation ironique de *Crouzas*, sur *Homère* et sur *Chapelain* [e].

Une autre question non moins importante, et par l'intérêt qu'elle inspire, et par la célé-

---

[a] *Des Causes de la corruption du Goût*, 1714.

[b] *Réflexions sur la Critique*, 1717.

[c] *Apologie d'Homère et le Bouclier d'Achille*, 1715.

[d] Paris, 1713.

[e] La Haye, 1714.

brité des savans qui l'agitèrent, fut celle qu'occasionnèrent les réflexions que le président *Bouhier* inséra dans sa traduction de *Pétrone* (1737), où, examinant s'il est plus utile de traduire les poëtes en prose qu'en vers, il assure que « les meilleures traductions en prose » et les mieux travaillées n'approchent pas de » l'agrément de celles qui sont en vers, quand » même celles-ci ne seroient pas de la dernière » beauté »; et que, si les amateurs passionnés des vers ne sont pas le plus grand nombre des lecteurs, ce sont des connoisseurs, et des plus délicats, qui sentent la difficulté de faire de bons vers en traduisant, savent apprécier le mérite du poëte traducteur, et dont le suffrage l'emporte nécessairement par la difficulté vaincue, laquelle fait un des plus grands mérites de l'écrivain. Si, dit-il, on ne peut plus espérer de *Brébeuf* et de *Ségrais*, on se flatte, au-moins, de voir traduire des morceaux d'une médiocre étendue, tels que le poëme de *Pétrone*, et mille beaux morceaux tirés de l'antiquité et des chefs-d'œuvre renaissans des nations voisines.

Lamothe et l'auteur du *Pour et Contre* saisirent l'occasion d'établir les paradoxes, dont le premier, sur-tout, a donné un exemple si constant. Ils prétendirent que la poésie peut et devroit même se passer de vers; et, s'ils avouoient

que la versification peut avoir quelques charmes, ils cherchoient à prouver que les François devroient se passer de la rime. C'est par cette seconde assertion, qu'ils crurent avoir pleinement réfuté ce que le président avoit dit de la rime en faveur de la versification *. L'abbé *d'Olivet*, après avoir plutôt illustré que critiqué *Racine*, et encore tout enthousiasmé des beautés qu'il avoit découvertes dans le poëte qui, peut-être, avoit le mieux adapté la versification au caractère de notre langue françoise, termina ses remarques par une lettre au président, où il relève l'éclat que donne au discours l'harmonie de la versification, le goût général et né avec les lettres pour le mètre et les expressions poétiques; et il montre que cette rime appelée par *Lamothe*, « une contrainte » poétique et souvent pernicieuse aux véritables

---

* M. *de Lamothe*, homme de beaucoup d'esprit, mais de peu d'imagination, et sans goût pour la poésie, prétendoit que la prose étoit bonne à tout; et, pour le prouver, il a fait une odé et une tragédie en prose, qu'il est impossible de lire. Sa tragédie d'*Inès de Castro*, qui a tant plu au théâtre, est écrite en vers, tels qu'il les savoit faire. Il disoit un jour à M. *de Voltaire*, à-propos de l'*OEdipe* de ce dernier, chef-d'œuvre de versification : C'est le plus beau sujet du monde, il faut que je le mette en prose. Faites cela, lui répondit M. *de Voltaire*, et je mettrai votre *Inès* en vers. *Nouvelles littéraires* de *Clément*, 1751.

» beautés de la poésie », ne fut pernicieuse, ni à *Malherbe*, ni à *Racine ;* et que, pour quiconque est né poëte, la rime est une esclave dont il se fait obéir. C'est à cette lettre de *d'Olivet*, que tente de répondre *Soubeiran de Scopon** ; en cherchant à soutenir le paradoxe déjà combattu par *Voltaire*, dans les préfaces de *Brutus* et d'*OEdipe*, qu'il sera toujours permis de faire des tragédies en prose. L'on conviendra sans doute que tout ouvrage de longue haleine, écrit en vers françois, ne peut éviter la fatigue et l'ennui d'une lecture continue. *Fénélon* l'a déclaré dans son discours à l'Académie. *Marmontel* en est d'accord ; mais ne reprendra-t-on pas avec plaisir cette lecture, après une pause analogue à celle des entr'actes ; ne renouvellera-t-on pas souvent la lecture des morceaux les plus intéressans, et le plaisir qu'on y trouvera n'en imprimera-t-il pas bientôt les plus beaux traits dans la mémoire, beaucoup plus facilement que n'auroit fait la prose ? Je passe sous silence les suites de cette dispute, dont le public fut le juge. Habitué, comme l'avoit dit *Voltaire*, à l'harmonie de la rime, il ne put jamais se faire une idée de la distinction

* *Observ. crit. à l'occasion des Remarques*, 1738, 1 vol. in-12.

que *Lamothe* vouloit établir entre la *prose poétique* et la *prose prosaïque*. *Lamothe* avoit composé deux *OEdipes*, l'un en vers, l'autre en prose. Quoiqu'il fût grand poëte [a], on sait qu'il étoit encore plus grand prosateur, et qu'il épuisa, dans le second *OEdipe*, tout le talent qu'il avoit en ce genre. « A-peine, cependant, » cette tragédie a-t-elle pu soutenir une pre- » mière lecture, tandis que son *OEdipe* en » vers, quoique fort éloigné de la perfection, » a été lu et représenté une infinité de fois. Tel » a été le sort de la première expérience que » l'on a faite du nouveau système pour la tra- » gédie [b] ».

Pour couper court à la difficulté, et en juger par l'expérience, ne suffiroit-il pas de recueillir des morceaux choisis des mêmes traductions en prose et en vers des poëtes grecs, latins, anglois, italiens, allemands, dont l'harmonieuse cadence a charmé l'oreille de tous les peuples. J'ai déjà

---

[a] Du vivant de *Lamothe*, ses adversaires cherchoient à diminuer le mérite de sa poésie; mais l'on trouve, dans ses œuvres, des morceaux marqués au coin du vrai talent, au-moins pour la partie mécanique de la versification. Je ne citerai que son Ode sur l'Académie :

« Dieu des vers, pourrai-je suffire, etc. »

Les quinze strophes de dix vers se lisent avec plaisir.

[b] Voyez le *Pétrone de Bouhier*.

fait remarquer combien le style poétique des pseaumes avoit gagné sous la lyre immortelle de *Rousseau*, sous les accords sublimes de *Lefranc de Pompignan* [a].

Les mots sont les signes de la pensée, le discours est l'effet de leur arrangement; il peut atteindre à la perfection jusqu'à un certain point, sans autre véhicule que celui du langage. Mais il faut un moyen de se communiquer aux absens; il faut des signes pour fixer irrévocablement ce que la parole fugitive ne laisse qu'imparfaitement dans la mémoire. La civilisation ne fit pas beaucoup de progrès, sans avoir jeté au-moins les premiers fondemens de

Cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et, par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Il s'écoula bien du temps avant que cet art fût réduit aux caractères simples de l'alphabet [b].

---

[a] J'eus quelque jour l'idée de faire cet essai, de choisir des morceaux du *Virgile* de *Delille*, de l'*Ovide* de *Saint-Ange*, de l'*Horace* de *Daru*, de *La Chabeaussière* et de *Lebrun*; des *Argonautes* de *Cournand*, de l'*Ossian* de *Chéniex*, de l'*Anacréon* d'*Anson*, du *Pope* de *Villetard*, de l'*Hermann* de *Klopstock*, par *Chénier*; du *Tasse*, par *Clément*, etc., etc. Quel brillant recueil! Et qui doute du succès de la comparaison?

[b] L'ouvrage le plus récent *sur l'invention de l'Écriture en*

Tout ce que nous savons des anciens Gaulois, c'est qu'ils écrivoient peu; et dom *Calmet* suppose qu'ils empruntèrent les caractères des Grecs, tandis que d'autres veulent, comme nous l'avons observé, que l'art d'écrire ait passé des Gaules en Orient, en Égypte et en Grèce. Mais sans doute les Gaulois auront, peu de temps après l'établissement des Romains, adopté les caractères d'écriture de leurs vainqueurs, modifiés, ou plutôt corrompus depuis par un mélange de traits gothiques, et de ces figures grotesques dont nous trouvons les traces dans les anciens diplômes. Des recherches paléographiques seroient aussi inutiles que déplacées dans le peu qu'il m'est nécessaire de dire sur notre langue. Ainsi, sans m'arrêter à la forme des caractères, je passe à la composition des mots par les lettres, ou à l'*orthographe* françoise.

Elle a été sujette à tant de changemens, qu'on pourroit former diverses époques de son histoire, comme je l'ai fait pour celle de la langue

---

caractères alphabétiques, est celui de M. *Hug*, professeur à Fribourg en Brisgau, 1801, 1 vol. in-4°. Il montre, d'après *Platon* (*in Phœdone*), que l'invention en est due aux Égyptiens; on trouvera l'extrait de sa dissertation à la fin du volume; elle étoit assez importante pour mériter d'être traduite d'allemand en françois.

même*. Elle fut simple comme la langue dans ses commencemens; alors on employoit les mots étrangers tels qu'on les trouvoit écrits dans la langue originale, ou on les peignoit selon la mauvaise prononciation dont on les défiguroit. Une langue sans harmonie ne connoissoit ni les contractions dans lesquelles, en changeant les sons que présentoient les caractères, on a depuis observé une manière d'écrire propre à rappeler l'étymologie des mots; ni les lettres finales propres à montrer à l'œil des distinctions de temps, de personnes, de genres, que l'oreille ne peut remarquer. Alors l'oreille, accoutumée à des sons durs, ne répugnoit point encore au rapprochement des voyelles, qui forme l'hiatus. La prosodie naturelle n'étoit point aidée par les caractères accentués. Ce ne fut qu'insensiblement et dans une longue suite de temps, que la nécessité de la prononciation fit naître celle de parer à ces inconvéniens, fixa notre orthographe, à peu de choses près, telle qu'elle est aujourd'hui, et lui donna cette forme invariable dans le fond,

---

* L'abbé *Régnier* a donné, dans sa *Grammaire*, l'histoire des tentatives faites jusqu'à son temps, pour simplifier notre orthographe. Il commence par *Sylvius* (*Jacques Dubois*, 1531), rapporte ce que *Mégret*, *Pelletier*, *Ramus*, *Rambaud*, *Lesclache* et *Lartigaut* avoient publié. Mais nous n'avons pas la Grammaire de l'abbé *Régnier*.

mais sur quelques points de laquelle on n'est pas tout-à-fait d'accord. Il faudroit présenter à l'œil une suite de tableaux dont les variations graduelles seroient presque imperceptibles, et qui n'auroient chacun qu'une teinte un peu moins chargée, pour faire voir de quelle manière les principes de l'orthographe ont changé peu-à-peu d'élémens ; opération d'un travail fastidieux qui ne peut non plus faire l'objet du tableau raccourci auquel je me suis borné. « Il » semble, dit un anonyme, qu'une complette » harmonie devroit unir d'un lien indissoluble » la langue parlée et la langue écrite ; elles pa- » roissent cependant avoir juré entre elles un » éternel divorce * ». On trouve tantôt identité

---

* *Système de Prononciation figurée applicable à toutes les langues*, par M. *Labbé*, 1783, 1 vol. in-8°. L'auteur croit obvier à ce défaut par des tables détaillées de signes ; mais il a la modestie d'avouer qu'ils sont plus faciles à consulter qu'à pratiquer. Un certain religieux Augustin, voyant l'inconvénient de cette uniformité de signes pour indiquer différens sons, avoit proposé vingt-neuf caractères, dont treize voyelles et seize consonnes, pour représenter, sans équivoque et sans double emploi, les divers sons que présente la langue françoise (*Nouvelle Manière d'écrire comme on parle*, 1713, 1 vol. in-12). Il seroit, au reste, aussi ennuyeux qu'inutile de rapporter les divers projets d'orthographe et de leçons de lectures publiés, critiqués par les journaux, et oubliés depuis long-temps ; tels sont les *Nouveaux Systêmes* du sieur *de Vallanges*, 1719 et 1720 ; plans, dit-il, aussi ingénûment que d'autres prennent de soins à cacher leur

de signes pour représenter des sons différens; tantôt diversité de signes pour représenter les mêmes sons; tantôt combinaison et multiplicité de signes pour rendre un son simple et élémentaire; dans les voyelles, variation perpétuelle de signes, qui fait qu'elles prennent tour-à-tour le ton les unes des autres; dans les consonnes, variations presque aussi fréquentes, d'où il résulte que les diverses articulations empruntent souvent les unes des autres les caractères qui les représentent; tantôt des lettres écrites dans le corps des mots, et qu'il faut retrancher de la prononciation; quelquefois des lettres qui ne sont écrites qu'une seule fois, et que la prononciation doit redoubler; des lettres qu'il faut tantôt adoucir, tantôt aspirer; des lettres qui s'élident; d'autres que la prononciation doit détacher du mot qu'elles terminent, pour les transporter au mot qui suit. Sur presque tous ces objets, l'orthographe commune ne présente aucun secours, aucun signe propre à fixer les incertitudes : elle manque des signes les plus nécessaires à la représentation d'un grand nombre de sons. Cinq sources de la corruption présente

insouciance, plans composés au galop, et où il n'a pas fait grande dépense d'imagination. Le *Journal des Savans*, avril 1723, contient d'excellentes réflexions de l'abbé *de Saint-Pierre*.

sont habilement développées par l'abbé de *Saint-Pierre* * : la négligence à suivre dans l'écriture les changemens survenus dans la prononciation; celle à inventer autant de figures qu'il y a de sons et d'articulations (quinze voyelles, selon lui, et vingt consonnes, devroient avoir chacune leur caractère); celle à donner quelques marques distinctives aux voyelles composées de lettres employées à d'autres fonctions qu'à celles qui leur sont ordinaires; celle à désigner dans chaque mot les lettres qui ne se prononcent pas; celle enfin à marquer les voyelles longues. Mais les moyens, qu'indique le bon abbé de *Saint-Pierre* pour remédier à ces défauts, présentoient trop de difficultés. Il est évident que l'orthographe de nos anciens étoit bien plus conforme à la prononciation que la nôtre; mais elle accordoit trop aux étymologies, et nous ne prononçons plus les mots comme ils les prononçoient. Les exemples suivans montreront combien notre orthographe a varié suivant les temps, et quels ont été les efforts de nos grammairiens pour les rapprocher de la langue parlée.

Aussitôt que la langue eut pris quelque con-

---

* *Projet pour perfectionner l'orthographe des Langues de l'Europe*, 1730, 1 vol. in-8°.

sistance, les grammairiens firent divers plans pour conserver aux mots empruntés des langues étrangères, des caractères distinctifs propres à marquer leur origine, et en même-temps à fixer pour les yeux leur nouvelle prononciation, conforme à la vivacité françoise, qui en abrégeoit les syllabes. Tant que la langue n'eut point de principes certains d'orthographe, chacun écrivoit et composoit les vers sans suivre d'autre règle que le son dont l'oreille étoit affectée. L'imprimerie fixa promptement la manière d'écrire, et mit conséquemment plus d'uniformité. C'est à *Balzac*, à *Vaugelas*, à *d'Ablancour*, que nous sommes redevables des plus heureux succès; leurs voeux ayant été couronnés par l'usage. Avant eux, on avoit beaucoup écrit, beaucoup disputé sur l'orthographe. *Ramus*, *Guillaume Budée*, *Mégret*, avoient eu leurs partisans. Voyons les causes de ces variations:

« Nos anciens Gaulois, dit *Pasquier**, emprun-
» tant des Romains leurs paroles, et les natura-
» lisant entre eux, selon la commodité de leur
» langue, les rédigeoient vraisemblablement
» par écrit comme ils les prononçoient. Toute-

* *Recherches de la France*, liv. VII.

» fois, comme toute chose s'amende, voyant le
» monde, par un jugement délicat, tels mots
» proférés avec toutes leurs lettres, *aspres*,
» *moult*, *oultre*, être un peu trop durs au son
» des aureilles, on réforma, au long aller, cette
» grossière façon de parler en une plus douce,
» et au-lieu d'*escrire*, *eschole*, *corps*, avec pro-
» nonciation de chaque lettre, on s'accoutuma
» à dire *écrire*, *cors*, *âpre*, *mout*, *outre*. Ainsi
» se changea cette âpreté qui résultoit du con-
» cours et heurt des consonnantes. Toutefois,
» parce que l'écriture n'offençoit point les au-
» reilles, elle demoura toujours en son entier,
» prenant la prononciation autre ply; c'est de
» là, à mon jugement, que voyant l'écriture ne
» se rapprocher à la prononciation du temps de
» *Henri II*, quelques notables esprits furent
» mis en mouvement. Il y avoit une pépinière
» de braves poëtes : chacun prit diversement
» cette querelle en mains; les aucuns étant pour
» le parti qu'il falloit du tout accorder l'écri-
» ture avec le parler, s'y rendant mesmes ex-
» tresmes; les autres voulurent apporter quelque
» médiocrité (milieu) : enfin, encores est-on
» retourné à notre vieille coutume, hors quel-
» ques consonnantes que l'on a ostées, comme
» trop éloignées de la prononciation. *Jacques*

» *Pelletier*, du Mans *, qui vivoit sous *Henri* » *second*, fut celui qui remua le premier des nô- » tres l'orthographe ancienne de nostre langue, » soutenant qu'il falloit écrire comme on pro- » nonçoit, et en fit deux beaux livres en forme » de dialogues, où l'un des entreparleurs (in- » terlocuteurs) étoit *Bèze*; et après lui *Louis* » *Mégret* entreprit cette querelle fortement, » mesmes contre *Guillaume des Autels*, qui » s'étoit par livres exprès moqué de cette nou- » veauté. Querelle qui fut depuis reprise par

---

* *Te verò*, Jacobe Pelletari, *non vulgare Cenomanum decus, quo potiùs nomine commendem... cui faustissimum exordium præbuerunt elegantes illi de orthographiâ dialogi ad veterum imitationem tibi gallicè conscripti, quibus* præter usum receptam *apud Gallos scribendi rationem et formulam* perindè scribendum ac loquendum *asseveras. Scribebas autem eâ linguâ profectò mundissimè, neque solùm dialogos, epistolas et poemata, quæ orationis nitorem facilè recipiunt, verùm etiam asperas et spinosas mathematicarum artium præceptiones* (*Elog. Sammarth.*, lib. III). Il mourut en 1582, principal du collège du Mans, âgé de soixante-cinq ans. Il ne faut pourtant point prendre à la lettre les assertions de *Pasquier* et de *Sainte-Marthe*. *Florimond*, surnommé *Montfleury*, fit un *Traité d'Orthographe*, imprimé sous *François Ier*, en 1533 : *Briève Doctrine pour duement écrire selon la propriété du Langage françois*, 1 vol. in-8°. Il y a aussi une traduction en vers assez estimée de l'*Art poétique d'Horace*, 1584 et 1645, 1 vol. in-12 ; et, dans le *Recueil de diverses Traductions en vers françois d'Horace* par diverses personnes, 1555, on trouve aussi le *Traité du Ris*, accompagné d'un Dialogue sur la Cacographie françoise et d'Annotations sur l'Orthographie de *Joubert*, par *Christophe de Beauchastel*. *Girard* s'en est beaucoup rapproché.

» ce grand professeur du roi, *Pierre de la Ramée*, dit *Ramus* *, et quelque temps après » par *Jean-Antoine Baïf*, tous lesquels ors » qu'ils conspirassent à même point d'ortho- » graphe, et qu'ils tirassent pour proposition » infaillible qu'il falloit escrire comme on pro- » nonçoit; si est-ce que chacun d'eux usa de » diverses orthographes, montrans qu'en leur » reigle générale il n'y avoit rien si certain que » l'incertain; et de fait leurs orthographes

---

* *Pierre Ramus* avoit l'esprit vif, entreprenant et audacieux. Il commença sa carrière par un emploi subordonné au collége de Navarre, et se fit bientôt une grande réputation dans l'Université. Il avoit une mémoire prodigieuse, une application infatigable; le désir de faire des progrès rapides dans toutes les espèces de connoissances lui fit embrasser un genre de vie qui auroit effrayé les plus saints anachorètes. Ce dialecticien picard avoit, au plus haut degré, l'inflexibilité qui caractérise les gens de sa province. Jamais il ne se vit fatigué; les difficultés les plus insurmontables étoient un aiguillon qui lui faisoit vaincre tous les obstacles. Les contestations étoient son véritable élément; il n'y avoit point de sophisme, point de distinction scolastique, qui lui fussent inconnus. A tous les dons de l'esprit, il joignit une santé robuste. Jamais son sang ne s'altéra dans les disputes les plus animées. Il prodiguoit et recevoit les injures de sang-froid; son ambition étoit d'occuper de lui le public, et il n'y réussit que trop. Dès la première thèse, qu'il soutint en 1543, pour être reçu maître ès-arts, il combattit la doctrine d'*Aristote* : c'en fut assez pour être *accusé d'hérésie et de déisme*. Il souleva toute l'Université contre lui. Le Parlement voulut lui faire son procès; et, souvent obligé de mener une vie errante et fugitive, il fut sacrifié à l'envie de ses ennemis, dans le massacre de la Saint-Barthélemy, 1572.

» étoient si bizarres, ou, pour mieux dire, si » bigarrées, qu'il étoit plus mal aisé de lire » leurs œuvres que le grec ».

Quant à l'orthographe, dit *Joach. Dubellay*, j'ai plus suyvi le commun et antique usage de la raison, d'autant que cette nouvelle (mais légitime à mon jugement) façon d'escrire si mal receue en beaucoup de lieux que la nouveauté d'icelle eust pu rendre l'œuvre non guères de soy recommandable, mal plaisant, voire contemptible, aux lecteurs.

Et ailleurs :

« C'est la raison pourquoy j'ay si peu curieusement regardé à l'orthographe, la voyant aujourd'huy aussi diverse qu'il y a de sortes d'escrivains. J'approuve et je loue grandement les raisons de ceux qui ont voulu la réformer ; mais voyant que telle nouveauté desplaist autant aux doctes comme aux indoctes, j'aime beaucoup mieux louer leur intention que de la suyvre ».

Les grammairiens dont parle *Pasquier* étoient-ils bien en état de donner une orthographe qui correspondît à la prononciation ? Pour remédier aux abus, il auroit fallu un homme qui, entendant bien sa langue, et vivant sans cesse dans la bonne compagnie, la prononçât lui-même avec tant de pureté, qu'on n'eût à lui reprocher aucun défaut, soit naturel, soit d'igno-

rance, soit inhérent au lieu de sa naissance ou à son éducation. *Pelletier* étoit Manceau, *Pierre Ramus* étoit Picard, *Mégret* étoit Gascon : leur orthographe portoit l'empreinte de l'accent de leur province, et ce qu'il y avoit de plaisant, c'est qu'entêtés de leurs principes, ils se faisoient mutuellement les reproches les mieux fondés.

Nous avons encore une esquisse des principes d'orthographe de *Baïf*; il avoit inventé un nouvel alphabet composé de dix voyelles, dix-neuf consonnes, onze diphthongues, et trois triphthongues. Voici une pièce de sa façon; c'est la traduction du pseaume (seôme) CXXXII, *ecce quàm bonum* :

Voési ô kombien dezirable plezir
Cest de voér an pés é akor fratérnél
S'antrehantér tous çarité se portans
Lé frére Konjoins.

Tou têl êt l'ongant présieus répandu
Sur le sacré çéf é la barbe d'Aaron
Parfumant son poél, é le pli refranjé
Dé vêtemans siens.

Ruiselér l'on void les umeurs tout ainsi
Dé moiens kotaus de Sion é d'Ermon;
Kar le Dieu régnans a jamais départit
Son salut eureus.

Non content de défigurer ainsi l'orthographe, *Baïf* corrompoit horriblement toute la langue.

On voit ici que ses vers étoient mesurés à la manière des anciens; ses degrés de comparaisons étoient tirés du latin, *prudent*, *prudentieur*, *prudentime* *.

Joachim Dubellay, qui vivoit dans le même temps, 1549, avoit déjà, dans son *Traité de l'Illustration de la Langue françoise*, « ren» voyé aux jeux floraux de Toulouse, et au » Puy de Rouen, toutes les vieilles pièces de » composition forcée, telles que chants-royaux, » ballades, rondeaux, étreines, épitaphes, bla» sons, satyres, dont les règles obligeoient à des » rimes gênantes, et corrompoient le goût de

---

* *Étrénes de Poézie fransoeze an vers mezurés au Roë, etc. par* JEAN-ANTOËNE DE BAIF, *segretere de la çambre du Roë.* Paris, Denys Duval, 1574, 1 vol. in-4°.

La fureur qu'avoit *Baïf* de produire ses nouveaux superlatifs, lui attira ce sonnet de *Dubellay*.

Bravime esprit sur tous excellentime,
Qui méprisant ces vanimes abois,
As entonné d'une hautaine voix
De savantieurs la troupe bruyantime.

De tes doux vers le style coulantime,
Tant estimé par les doctieurs françois,
Justimement ordonne que tu sois
Pour ton savoir à tous reverendime.

Nul mieux que toi, gentillime poëte,
Heur que chacun grandimement souhaite,
Façonne un vers doucimement naïf:

Et nul de toy hardieurement en France
Va déchassant l'indoctime ignorance,
Docte doctieur et doctime Baïf.

» notre langue, ne servant sinon à porter té» moignage de notre ignorance». C'étoit à cette nécessité de trouver les rimes monstrueuses de ces sortes de chants, à l'intempérie des poëtes, qui tantôt sacrifioient le bon sens, tantôt estropioient les syllabes, les amplifioient ou y inséroient des lettres propres à former des rimes unisones, que *Dubellay* attribuoit, de son temps, la corruption de l'orthographe, et il ne croyoit pouvoir y remédier qu'en bannissant ces divers genres de poésie.

Il n'évitoit pas lui-même ce défaut, comme on peut voir dans ces rimes tirées d'un de ses poëmes les plus estimés, les *Antiquités de Rome*:

Nouveau venu qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs.... c'est ce que *Rome* on nomme.

Toi qui de Rome émerveillé contemples
L'antique orgueil qui menassoit les cieux,
Ces vieux palais, ces monts audacieux,
Ces murs, ces arcs, ces thermes et ces temples,

Juge en voyant ces ruines si amples
Ce qu'a rongé le temps audacieux,
Puis qu'aux ouvriers les plus industrieux
Ces vieux fragmens encor servent d'exemples.

Regarde après comme de jour en jour
Rome, fouillant son antique séjour,
Se rebâtit de tant d'œuvres divines.

Tu jugeras que le dæmon romain
S'efforce encor d'une fatale main
Ressusciter ces poudreuses *ruines*.

Tout le poëme a presque la même tournure, et fait voir que *Dubellay* fut regardé, avec raison, comme un des premiers rimeurs réguliers parmi les poëtes françois.

Une autre source de la corruption de l'orthographe, c'étoit, selon l'auteur, la vaine affectation de faire consister la rime dans la ressemblance de l'orthographe, plutôt qu'en celle des sons, de ne vouloir que des rimes riches, quoique les moins parfaites ayent été de tout temps déclarées suffisantes; enfin, de n'employer aucune rime qui ne présentât deux syllabes unisonnes. « Je n'ignore point, dit-il, que quelques-» uns ont fait une division de rimes, l'une en » *son*, l'autre en *écriture*, à cause de ces diph-» thongues *ai*, *ei*, *oi*, faisant conscience de ri-» mer *maître* et *prêtre*, *fontaine* et *Athène*, » *connoître* et *naître*; mais je ne veux pas que » notre poésie regarde si superstitieusement à » ces petites choses, et lui doit suffire que les » deux syllabes soient unisonnes, ce qui arrive-» roit en la plus grande part, tant en voix qu'en » l'écriture, si l'orthographe françoise n'eût » point été dépravée par les praticiens ». On

voit qu'alors l'indulgence des maîtres de la poésie n'avoit point encore été assez loin pour établir la différence des rimes riches et des rimes suffisantes, parce que les sons se trouvent suffisamment les mêmes pour qu'elles puissent être indifféremment employées avec les riches dans la composition *.

Ainsi l'abus des vieux mots vicieux par une fausse orthographe cessa peu-à-peu. La juste réputation des trois académiciens que j'ai nommés enleva tous les suffrages ; la lumière sortit du chaos ; l'art de lire devint facile, par la perfection de l'art d'écrire correctement. Le siècle de *Balzac*, de *Vaugelas*, d'*Ablancour*, vit naître une foule d'écrivains qui s'appliquèrent à embellir la langue, à l'élever à ce haut point de politesse et de flexibilité qui la rend si propre au développement des sciences et à la beauté des ouvrages d'esprit. Ce fut l'objet spécial des travaux de l'Académie qui, par sa fondation, n'étoit

---

* *École de Littérature*, tom. I, pag. 358. *Laurent Joubert*, médecin de Montpellier, voulut aussi de son temps établir pour maxime, qu'il faut écrire comme l'on prononce, et fit connoître sa nouvelle méthode dans son *Traité du Ris*, 1579, auquel est joint un dialogue « sur la *Cacographie* (Orthographe vicieuse) françoise et Annotations sur l'Orthographie de *Joubert*, par *Beauchastel* ». On y trouve déjà presque tout ce que *Girard* a voulu établir depuis.

pas moins en droit de fixer l'orthographe d'usage, dans chacun des mots, que de décider du choix des expressions dans les diverses sortes de style.

Mais dans le dessein de conserver l'étymologie, et peut-être (ce que je crois n'avoir pas été assez observé par nos plus modernes grammairiens) afin de fixer davantage la prosodie, l'on conserva, dans les premiers essais, quantité de lettres dont le joug ne pesoit plus sur la prononciation; les femmes, les hommes peu instruits lisoient mal, écrivoient encore plus incorrectement; il fallut convenir de règles uniformes, et l'on supprima tous ces caractères inutiles, surtout l'*s*, si multipliée devant les consonnes. Ces réformes constituèrent la différence entre l'orthographe des temps antérieurs, nommée l'ancienne, et celle du temps de *Louis XIV*, nommée la moyenne, à laquelle succéda la nouvelle.

Il devoit effectivement arriver que l'on s'efforçât de simplifier encore davantage une orthographe que l'on reconnoissoit ne pas être parfaite. De célèbres grammairiens, tels que *Girard* et *Bufier* au commencement du dernier siècle, *Voltaire* et *Duclos* vers le milieu du même siècle, crurent avoir de justes sujets de rapprocher encore plus l'orthographe de la prononciation. *Voltaire*, modéré dans tout ce qui

concerne la langue, et qui plus que personne observoit le précepte de *Boileau* :

> Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
> Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.

ne se permit que ces légers changemens auxquels l'usage s'est opposé long-temps, que les plus modérés grammairiens ont encore peine à admettre, mais qui prévaut de plus en plus.

*Girard**, après avoir adopté l'*ai* au-lieu de l'*oi*, voix simple, en revint bientôt à l'ancien usage; *Bufier*, *Duclos* supprimèrent les lettres doubles, et n'eurent point d'imitateurs: Ces suppressions offensoient l'œil, habitué à la lecture de tant d'excellens écrits imprimés dans le cours de deux siècles; elles s'éloignoient aussi trop de l'étymologie; elles rendoient trop difficile la connoissance de la dérivation des mots dans leurs différentes acceptions.

Cette orthographe nouvelle, ou plutôt ces différentes tentatives d'en prescrire une nouvelle, n'eurent point de succès. Si l'on trouve

---

* *L'Orthographe françoise sans équivoques et dans ses principes naturels*, ou *l'Art d'écrire notre langue selon la raison et l'usage*, 1716, 1 vol. in-12. L'abbé *de Saint-Pierre* outra les principes, en prescrivant la conformité la plus exacte entre l'orthographe et la prononciation. L'essai qu'il en a donné dans son *Traité de la Taille* a suffi pour faire rejeter ses maximes.

quelques écrivains qui s'y conforment, leur petit nombre est bien loin d'établir l'usage et de tirer à conséquence. Observons, avant de passer outre, quelques-unes des variations arrivées graduellement dans les différens temps : un tableau, formé de passages tirés d'écrivains de différentes époques, nous en instruira suffisamment; j'y conserverai la diversité d'accentuation qu'ils nous présentent :

« Les Chroniques nouvelles de *Jean Cavion*
» philosophe, jusques au reigne du roy *Henry*
» *deuxiesme* 1553 * traduictes par *Jehan Le-*
» *blond :* — Nos hystoriens n'ont point exprimé
» les gestes de ceulx qu'ilz ont couchez en leurs
» hystoires entièrement, et n'ont peu certaine-
» ment pour ce que les monarques et gros
» princes aucunes fois ont vescu en requoy et
» oisiveté, si qu'ilz ont esté alienez et estrangez
» des affaires qui communement se font à l'ad-
» ministration d'une respublique et davantaige,
» nos dits hystoriens aussi se sont montrez assez
» paresseux et negligens pour ce qu'ilz ne se
» sont enquis à ceulx qui auoient la certaine

* Cette Chronique a eu beaucoup de cours dans le XV[e] siècle : elle a été continuée par *Philippe Melanchton*, 2 vol., et nouv. édit. continuée par *Peucer*, son gendre, 1594, 3 vol., et le nouvel éditeur latin l'a continuée jusqu'à son temps.

» teuse et misérable maladie qui se trouvant des
» raisons bonnes et fermes et bien capables
» d'appuyer notre créance, un homme vienne
» a s'en deffiër par la dépravation et le dégoust
» de son esprit, que ses discours ainsi contra-
» dictoires ont empieté et luy ont persuadé que
» tout est tantost urai et tantost faux, et qu'es-
» tant devenu ennemy de toutes les raisons, il
» fasse comme le malade qui impute l'amertume
» de son goust aux viandes, et cestui-cy sa foi-
» blesse et son défaut aux raisons pour les hayr
» apres toute sa vie, et se priuer de la uerité et
» de la cognoissance des choses ».

Théophile, qui passoit pour avoir peu de jugement, étoit, quant au style, regardé comme un des meilleurs écrivains de son temps : on voit combien peu il y auroit à réformer à son orthographe ; mais il est intéressant de comparer la diction de ce morceau, avec celle de *Dacier*, qui n'écrivoit que cinquante ans au plus après *Théophile*, 1683 :

« N'est-ce donc pas un malheur très déplo-
» rable, mon cher *Phédon*, qu'y ayant des rai-
» sons qui sont vrayes, certaines et très-ca-
» pables d'être comprises, il se trouve pourtant
» des gens qui après les avoir laissé échapper en
» doutant, pour avoir entendu de ces disputes
» frivoles, où tout paroist tantost vrai et tantost

» faux, et au lieu de s'accuser eux-mêmes de » ces doutes, ou d'en excuser leur manque » d'art, ils en rejettent enfin la faute sur les » raisons mesmes parce qu'ils ont l'esprit aigri, » ils passent leur vie à haïr et à calomnier toutes » les raisons, et à se priver par la de la vérité et » de la science ».

Théophile passe pour le premier qui ait entremêlé avec succès la prose et les vers; cependant *Pierre Michaut*, dit *Taillevent*, vers 1466, l'avoit fait dans son *Doctrinal*. Le *Débat d'Amour*, par *Marguerite de Navarre*, 1522, est aussi une prose mêlée de vers.

Immédiatement après le passage cité, *Théophile* continue :

Son sens gasté se persuade
Qu'il ne faut plus rien affermer (affirmer)
Comme l'appetit d'un malade
Qui ne trouve rien que d'amer.

Cher Phoedon, croyons je te prie
Que souvent l'ame des humains
A bien besoin d'estre guérie
Et taschons a nous rendre sains.

Les défauts sont dans nos pensées
Il se trouve peu de mortels
Dont les ames soient bien sensées
Mais taschons a devenir tels.

Je cite avec plaisir ces strophes du poëte, pour justifier les éloges que lui ont donnés ses contemporains, qui l'ont estimé comme l'un des premiers qui ait heureusement réformé la langue.

Bufier, Grammaire françoise sur un plan nouveau, 1707 :

« D'autres écrivains demeurant encore atachez à l'ancienne ortografe, il s'est fait une espèce de schisme.... Les étrangers peuvent s'attacher à cèle-ci à moins qu'ils ne prènent quelque Dictionnaire ou l'une et l'autre ortografe soit marquée afin d'en conoître la diférence ».

Quelques auteurs de nom, et même de l'Académie, en suivent une qui ne peut être censée l'orthographe françoise..... Ils écrivent : *èle done*, *aisémant*, *évidement*, *jeus*, *heureus*, *conètre*; pour : *elle donne*, *aisément*, *évidemment*, *yeux*, *heureux*, *connoître*.

Girard, les vrais Principes de la Langue françoise, 1740 :

« Dans les langues transpositives, l'arrangement de la frase semble presque arbitraire. On y fait précéder ce dont on est le plus frapé.... La reduplication de la lettre *l* ne peut guère être connue que par le détail de la pratique.... La voyèle fait son service ou

» seule ou conjointement avec une de ses com-
» pagnes, ou en combinaison avec *m* ou *n* ».

Girard crut devoir rendre compte de ses principes, et publia, en 1716, l'*Orthographe françoise sans équivoques*, ou *l'Art d'écrire notre langue selon les lois de la raison et de l'usage, d'une manière aisée pour les dames, commode pour les étrangers, instructive pour les provinciaux, et nécessaire pour exprimer et distinguer toutes les dispositions de la prononciation.* Le grand but de l'abbé *Girard*, et qui lui a fait illusion, ainsi qu'à tant d'autres personnes qui, dans le même temps, proposoient des projets de réforme, c'est de présenter une orthographe « simple, aisée, conforme à la » prononciation, débarassée d'équivoques, et » qui par des règles certaines et fixes abrège le » travail aux enfans, facilite, etc. ». Personne n'a poussé plus loin la réforme; et, à suivre les changemens qu'il vouloit introduire, notre langue nous deviendroit méconnoissable à nous-mêmes; il écrit *parant*, ce qui fait équivoque avec le participe du verbe *parer; tans, exemple, entandemant, jans*, au-lieu de gens, je *sans*, sens équivoque, les *dans*, dents. Au reste, son livre est écrit avec la même emphase que sa *Grammaire*. Voici un échantillon de son style : « L'*o*, si on ose le pousser, se mettra à la tête de

» tous les prétérits imparfaits des verbes, atta-
» quera, détruira, renversera toutes les raisons,
» et punira la téméraire audace de l'auteur,
» condamnera tous ses écrits, et tous ceux qui
» voudroient l'imiter, à n'être jamais lus ». Quel galimathias!

Duclos, Remarques sur la Grammaire générale, 1754 : « Il faut d'abord distinguer la
» silabe réèle et fisique, de la silabe d'usage, et
» la vraie diftongue de la fausse; la silabe peut
» être formée ou d'une voyèle seule ou d'une
» voyèle composée qui la modifie ».

Ce ne seroit jamais fait de rapporter les motifs que chacun de ces grammairiens allègue en faveur de son systême. Quelque spécieux qu'ils puissent être, ils ont contre eux l'usage, et le public qui se prête si difficilement aux changemens les plus avantageux, lorsqu'ils ne sont pas amenés de longue main. Éviter les excès, prendre un juste milieu, c'est sans doute le parti le plus sûr dans l'usage d'une langue moderne, qui, quoique invariable dans ses principes fondamentaux, change insensiblement ce qu'elle a d'accidentel, et c'est cet heureux milieu qu'ont tenu constamment les écrivains les plus célèbres.

J'allois oublier, dit le nouvel historien de l'Académie, un autre reproche qu'on fait aussi à ce corps, c'est d'avoir retenu l'ancienne ma-

nière d'écrire, qui marque l'*analogie* et l'*étymologie* des mots, au-lieu de se conformer à la nouvelle, qui supprime ou remplace par des accens la plupart des lettres inutiles pour la prononciation; ce que j'ai donc à dire là-dessus, c'est qu'à l'égard de l'orthographe, comme en tout ce qui concerne la langue, l'Académie ne prétendit rien innover ni affecter. Sa loi, dès son établissement, fut de « s'en tenir à l'ortho» graphe reçue, pour ne pas troubler la lecture » commune, et n'empêcher pas que les livres » déjà imprimés ne fussent lus avec facilité ». Dès-lors il fut résolu qu'on travailleroit pourtant à lui ôter « toutes les superfluités qui pourroient » être retranchées sans conséquence »; et c'est aussi ce qu'elle a voulu faire insensiblement; mais le public est allé plus vite. Quoi qu'il en soit, elle dit très-bien que: « Comme il ne faut » point se presser de rejeter l'ancienne ortho» graphe, on ne doit pas non plus faire de trop » grands efforts pour la retenir ». Ce qui signifie que, toujours asservie à l'usage, elle a respecté l'ancien tant qu'il a été celui de nos écrivains les plus célèbres; mais qu'elle est disposée néanmoins à subir la loi du nouveau, lorsqu'il aura entièrement pris le dessus.

Cette observation de l'abbé *d'Olivet* fit son effet sur tous les bons esprits; elles furent ap-

puyées par *Desfontaines*, l'ennemi le plus redoutable du néographisme. Les plus sages virent l'inconvénient de l'orthographe d'usage, sans oser lui en substituer une nouvelle : contens d'adopter les changemens imperceptibles opérés peu-à-peu, ils attendirent tout du temps. L'on peut, en effet, appliquer à l'orthographe ce que *Gébelin* dit de la langue même : autant il pouvoit être indifférent d'adopter, dès les premiers instans, telle ou telle manière de peindre ses idées, autant il est indispensable de se conformer, dans la suite, à la manière que l'on a adoptée, parce qu'on ne peut changer impunément; il seroit même absurde d'entreprendre de changer, dans l'art de la parole, devenu universel, ce qu'on ne pourroit réformer que par des peines et des travaux immenses, dont l'utilité seroit peu sensible, bien loin de dédommager des soins qu'on se seroit donnés *. Aussi avons-nous vu l'Académie n'adopter que lentement les réformes crues les plus salutaires, et y procéder avec une sage réserve, dans les diverses éditions de son *Dictionnaire*.

Les partisans de l'orthographe commune prétendent, avec raison, qu'il importe autant à

* *Court de Gébelin.*

la police de l'État qu'à la pureté de la langue, d'empêcher ces innovations, s'appuyant sur la nécessité de conserver l'étymologie, et ces lettres caractéristiques, marques glorieuses de nos origines grecques et romaines; sur la difficulté de distinguer le singulier du pluriel; sur la grande diversité des dialectes, dont chaque provincial voudroit introduire la prononciation, s'il étoit une fois permis d'écrire comme on parle; sur l'inutilité dont seroient nos bibliothèques, dès qu'à force de nouveaux changemens, il deviendroit impossible de déchiffrer nos anciens auteurs; enfin, sur l'impossibilité absolue de combiner tellement les caractères, qu'on pût former des syllabes parfaitement propres à exprimer toute la variété de la prononciation.

Wailly propose quelques réformes qu'il croit fondées; il en donne les raisons, et montre combien peu les principes sont sûrs, quand ils ne sont tirés que de l'usage et de l'étymologie; combien ceux-mêmes qui savent le mieux leur langue, sont embarrassés dans ce conflit perpétuel de règles et d'exceptions, toutes vraies qu'elles puissent être, puisqu'elles s'appuient sur l'un de ces deux fondemens; puisque ce sont des loix, mais qu'il est moralement impossible d'observer. Il fournit un modèle des réfor-

mes qu'il propose [a]; mais, extrêmement réservé lorsqu'il s'agit de s'exposer à la critique, ou d'être utile par ses travaux, il se garde d'employer cette orthographe dans ses écrits. Si *Duclos* s'est permis des innovations, au-moins a-t-il la précaution de ne les hazarder que dans ses propres remarques, et donne-t-il tel qu'il est le texte de l'excellente *Grammaire de Port-Royal* [b]. C'est cette voie moyenne que suit M. *de Lévizac*, lorsque les feuilles publiques, les journaux, sortis des meilleures presses de la France, s'en écartent; les motifs qu'il en donne, justifient sa modération [c]. « L'Académie, dit-il, » en parlant de la voix *è*, écrite par *oi* (et cette » remarque peut s'appliquer à d'autres inno- » vations), l'Académie s'est toujours opposée

---

[a] On peut juger de cette orthographe par le fragment suivant: « L'exemple des bons écrivains est plus contagieus que celui des autres; et l'on ne sauroit trop se précautioner contre certaines locutions, qui, toutes méchantes qu'èles sont, pâssent pour bônes, parce qu'èles se trouvent dans d'excellens livres ». Il écrit *bièn*, *arêté*, *frase*, *examèn*, j'*expôse*, *aranger*, il *faloit*, *paroit*, *fesoit*, etc.

[b] J'avoue que, dans ma jeunesse, malgré l'usage que j'avois fait de la Grammaire de *Wailly*, qui propose une orthographe si approchante de celle de *Duclos*, j'eus peine à suivre la lecture dès *Considérations sur les Mœurs*, et que je vois, avec plaisir, ce livre réimprimé avec l'orthographe commune dans les éditions suivantes.

[c] *L'Art de parler et d'écrire correctement*, 2e édit., tom. I.

» au changement d'*oi* en *ai*; ainsi, en l'adop-
» tant, et sur-tout en se permettant de l'ensei-
» gner, c'est donner son opinion particulière
» pour règle, et l'opposer à celle de l'Académie,
» seul juge compétent dans cette matière [a] ».
Je les développerai ces motifs; car, malgré le torrent qui paroît maintenant constituer l'usage [b], je me réunis, avec toute l'affection qu'on a pour les anciennes habitudes, au nombre assez considérable des écrivains modernes qui s'opposent à ces nouveautés. Et, pour répondre aux diffi-

---

[a] J'adopte, sans doute, le sentiment de M. *Lévizac*, et il me sert de règle dans la pratique; mais j'écris au fond de l'Allemagne; mon livre s'imprime à Paris; qui sait si les correcteurs ne lui feront point subir la réforme? L'Académie a toujours eu la modestie de refuser la qualité de juge dans les matières douteuses : elle se contentoit d'exposer ses *sentimens* (sur le *Cid*); elle fait des *Observations* (sur *Vaugelas*); elle s'annonce comme le *Témoin de l'Usage* (*Dictionnaire*); mais cette prérogative qu'elle se refuse, le public la lui accorde : il seroit difficile de choisir un meilleur juge. Ce qu'il accordoit de confiance à l'Académie, ne l'accordera-t-il pas, avec plus de raison, à la section de l'Institut, qui, en héritant de ses fonctions, est encore plus assuré dans le choix de ses membres, le mérite littéraire étant si précisément distingué de celui du rang et de la fortune, qui n'avoient que trop d'influence dans l'élection des Quarante? Combien d'Académiciens dont on ne connoît que les discours de remercîment! encore doutoit-on si ce n'étoit point l'ouvrage de quelque officieux secrétaire.

[b] Je considère nos monnoies, monumens de l'état actuel de la Nation, nos loix, nos proclamations, et je trouve Empereur des Français, loix françaises, et l'*ai* substitué par-tout à l'*oi*.

cultés qu'ils ne craignent pas de braver, j'emprunterai les paroles de *Dumarsais*, citées par M. *Lévizac* : « Nos pères prononçoient tous les » mots écrits en françois par *oi*, en diphthongue, faisant sentir l'*o* et l'*i*, ainsi que les Grecs, les Italiens, les Espagnols : ce qui fait bien voir avec combien peu de raison quelques personnes (du temps de *Dumarsais*, à-présent c'est le plus grand nombre) s'obstinent à vouloir introduire la combinaison *ai* à la place de la combinaison *oi*, dans les mots *françois*, *connoître*, etc.; comme si *ai* étoit plus propre que *oi* à représenter le son de l'*è*. Si vous avez à réformer *oi*, dans les mots où il se prononce *è*, mettez l'*è* ouvert; autrement c'est réformer un abus par un plus grand, et c'est pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *françois*, *j'avois*, par *oi*, c'est que nos pères prononçoient ces mots en diphthongue; et personne n'ignore que ce changement de prononciation (si avantageux à l'oreille) est dû aux Italiens qui s'introduisirent dans la cour de *Marie de Médicis*, parce que n'ayant pas ce son dans leur langue, ils avoient de la peine à le prononcer; mais on n'a jamais prononcé *françois*, en faisant entendre *a* et *i*, *français*.

Ce que dit *Bufier*, à cette occasion, est bien propre à confirmer le sentiment de *Dumarsais*. « Nous pouvons remarquer l'origine de la bi-

zarrerie qu'on reproche à notre orthographe, où un grand nombre de mots se prononcent tout autrement qu'ils ne sont écrits. Pourquoi écrit-on *aimer*, puisqu'on prononce *émer?* C'est qu'on prononçoit légèrement la diphthongue *ai*, comme elle se prononce parmi les Italiens et parmi nos Gascons, qui prononcent encore présentement l'*a* et l'*i*, dans *je ferai*, comme s'il y avoit *je feraï*. La nonchalance fit prononcer imparfaitement l'*i*, on en fit dans la suite un *é* fermé, *feraé*, et insensiblement *feré*.... C'est encore ce qui est arrivé à l'égard des *oï*; car après les avoir prononcés en diphthongues, on en vint à les prononcer avec le son d'*o* et d'*é*, tels qu'ils étoient encore prononcés il n'y a pas cent ans. Je me souviens, continue-t-il (1707), de les avoir entendu, dans ma jeunesse, prononcer de la sorte aux vieillards; quelques-uns le font encore. Ainsi, on a prononcé *je feroez*, puis, enfin, *je ferès* ».

Cependant l'orthographe est à-peu-près demeurée la même; car, comme elle subsiste par les livres et par les ouvrages des gens de lettres,... ils se sont fait un devoir, les uns après les autres, d'écrire comme leurs prédécesseurs qui avoient de la réputation, et qui leur fournissoient un modèle fixe et sensible. Si l'on vouloit une réforme, il falloit, continue *Dumarsais*,

15*

la tirer de *procès*, *succès*, *dès*, *très*, plutôt que de se régler sur *palais*, *palatium*, et sur un petit nombre de mots pareils, par étymologie; et parce que c'étoit la prononciation qui se conserve encore, non-seulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos provinces. Ainsi, trouvons-nous l'orthographe de l'*è* ouvert employée par quelques anciens écrivains. *Mégret* intitule son livre: *Trèté de la Langue francèse*. Cependant l'assertion de *Dumarsais* ne doit pas être prise pour une règle générale de l'ancienne prononciations de l'*ai*, comme *aï*, témoins les vers suivans de *Rutbeuf*, mort en 1263:

Li Roix a mis en un repaire
Mes je ne ses pas pour quoi faire
Trois cents aveugles rote à rote
Parmi Paris en va trois paires
Tote jour ne firent de braire
As trois cens qui ne voit gote

Li un sache il l'autre bote
Se se donnent mainte secosse
Qu'il n'i a nulle qui lor eclaire
Si feux y prend ce n'est pas dote
S'aura li Roix plus a refere.

où l'on voit *eclaire* rimer avec *refere*, et les autres rimes annoncer la prononciation *ère*, et les

mots *mes*, *ses*, au-lieu de *mais*, *sais*, se prononcer en *é* fermé.

Eustache-le-Peintre, qui étoit du même temps, écrit :

Dame ou tout biens crest et naist et eclaire
A qui biauté nulle autre ne se prend
Dont sans mentir ne pourroit on retraire
Fors grant valeur et bon enseignement
Qu'il n'y fault rien, fors mercy séulement
Bien sont vos fais à vos doux ris contraire
Cueur sans mercy et semblant debonnaire
Hé Diex pourquoi ensemble les consent.

La mesure des vers et la désagréable désinence qu'ils auroient, si *ai* étoit prononcé en diphthongue, marquent bien que ces deux voyelles font un son simple.

L'épitaphe de *Flodoard*, nommé évêque de Noyon, et mort en 966, confirme ma rémarque ; elle est supposée du treizième siècle :

Si ti veulx de Rein (Rheims) savoir li eveque
Lye le temporaire de Flodoard le saige
Il es mor du tam d'Odalry eveque
Et fut d'Epernai né par parantaige
Vequit caste cler bon moine * meilleur abbé
Et d'Agapit ly romain fut aubé (sacré)

---

* Au sujet du mot *moine*, voici un passage du *Roman de la*

Par son hystoire maintes nouvelles sauras
Et en ille toutes antiquite auras.

Thibaut de Mailly écrivoit dans le XII[e] siècle :

A ce que voir au siècle ai pense longuement
Pour ce vous veuil *retrère* le mien entendement.
Si est bien que je die ou je pense souvent
Por ce que ne *sai* lettre le dirai plus briement.

Comme, néanmoins, en matière de Grammaire, c'est sur-tout l'usage, mais l'usage bien constaté qu'il faut consulter, quels que soient ses caprices, adoptons toujours l'orthographe la plus commune; et quand des autorités égales laissent la liberté, l'unique devoir du maître est d'engager ses élèves à suivre constamment la même route, et à ne pas se permettre de variations dans celle pour laquelle ils se seront dé-

---

Rose qui feroit douter si la prononciation d'*oi* est plus fixe que celle d'*ai* :

Tel a la robe religieuse
Doncque il est religieux
Cet argument est vicieux
Et ne vaut une vieille gaine,
Car l'habit ne fait pas le moine.

où l'on voit que *moine* et *gaine* se prononcent de même, à-moins qu'on ne prétende que la rime ne tombe que sur la moitié de la diphthongue.

terminés *. Rien de plus fatigant, en effet, pour le lecteur, que de voir les mêmes sons, les mêmes terminaisons, confusément désignés par différens caractères. Qu'on lise avec attention ces recueils de nombreux homonymes, dont la prosodie seule et le sujet du discours font distinguer le sens dans la prononciation, et l'on verra combien leur orthographe en facilite l'intelligence à la lecture. C'est donc avec raison qu'on applaudit aux lexicographes, qui, à l'exemple de MM. *Boiste* et *Bastien*, ne craignent pas de consacrer leurs veilles à la nomenclature d'un Vocabulaire, où les mots sont rapportés selon la diversité des orthographes usitées par des écrivains de réputation. Leur Dictionnaire est, comme ils l'annoncent, un livre

---

* Au-lieu de se donner bien de la peine inutile à dresser une méthode de spéculation pour apprendre l'orthographe, il ne faut qu'indiquer, pour y réussir, une pratique aisée et immanquable : c'est de faire copier tous les jours, à celui qu'on instruit, quelques lignes d'un livre, dont l'orthographe soit correcte; de lui raturer chacune des lettres où il auroit manqué, et de les lui faire ensuite écrire au net, telles qu'elles doivent l'être. Pour peu que l'écolier ait d'intelligence, il apprendra mieux ainsi l'orthographe en deux mois, qu'il ne feroit en deux ans par tout autre moyen. Il seroit à souhaiter que cette pratique fût introduite dans toutes les écoles. *Mém. de Trévoux*, septembre 1726. — J'ai l'expérience de cette méthode, par laquelle les étrangers apprennent plus d'orthographe que nos jeunes François.

classique, qui renferme l'extrait et la comparaison entre eux des meilleurs Dictionnaires; qui lève les difficultés sans nombre, produites par la confusion des différens systêmes d'orthographes, prenant pour base le *Dictionnaire de l'Académie*, et y conférant les autres, en marquant d'une note particulière tout mot où l'orthographe présente quelque différence. Il devient un flambeau perpétuel, au moyen duquel l'écrivain peut éclairer ses doutes, et qui devroit être constamment sur la casse de tout compositeur. Rien, jusqu'alors, n'avoit paru de mieux travaillé dans cette matière que le *Traité de l'Orthographe françoise, en forme de Dictionnaire, enrichi de notes critiques par M. Le Roi, de Poitiers* (1739). C'est, dit le célèbre *Goujet**, l'ouvrage le plus sensé, le plus exact et le plus judicieux que l'on ait encore donné sur ce sujet. On croiroit, en le lisant, que c'est le fruit des longues méditations, non d'un grammairien de profession, mais d'un grammairien de goût, aussi familiarisé avec nos académiciens, que versé dans la lecture de nos meilleurs écrivains; son nom ira de pair avec ceux de nos grammairiens les plus estimés.

---

* *Bibliothèque françoise*, tom. I.

Plus tard, il auroit ajouté que *Beauzée*, *Wailly*, n'ont point cru se faire une petite réputation, en insérant dans les nouvelles éditions les changemens que le temps devoit nécessairement y rendre indispensables.

Quoi que nous fassions cependant, les étrangers se plaindront toujours de la prétendue irrégularité de notre orthographe; mais n'aurions-nous pas le même reproche à leur faire? Est-il une seule langue, je ne dis pas seulement ancienne *, mais moderne, où l'on trouve une parfaite correspondance entre l'écriture et la prononciation? L'orthographe qui paroît la plus simple, je veux dire l'espagnole, est-elle assez parfaite pour fixer la prononciation; et connoissant même la valeur que cette nation donne à ses caractères équivoques, *B*, *V*; *G*, *J*, *X*, pouvons-nous espérer d'être entendus d'eux à la simple lecture, si nous n'avons formé notre oreille sous un bon maître? Point de

* En confrontant les plus anciens manuscrits de *Varron*, de *Cicéron*, de *Quintilien*, de *Festus*, on trouvera une orthographe sensiblement diverse; et quoique, dès l'origine de l'imprimerie, le latin fût la langue des savans, combien ne voit-on pas de différences entre les éditions de différens temps et de différens lieux? En 1704, *Cellarius* fit un *Traité de l'Orthographe latine*; ses leçons furent applaudies, et suivies de ses contemporains; elles sont perdues pour la postérité.

langue vivante, et sur-tout cultivée, dont l'orthographe soit si sûre, qu'elle ne laisse ni diversité, ni doute. N'accuserons-nous pas les Anglois, les Polonois, les Allemands, de prononcer bien des mots autrement qu'ils ne les écrivent? Il ne seroit pas difficile de prouver qu'écrire comme on prononce, est une chose impossible; et si le temps change la prononciation, comme il arrive à toute langue, chacune ne parvenant à la perfection, que pour tendre au déclin, faudra-t-il augmenter le mal, en changeant tous les jours d'orthographe, comme on change chaque jour de modulation dans l'organe de la parole? Il faudroit, d'ailleurs, pour fixer l'orthographe, convenir du principe sur lequel elle s'établiroit, et concilier ceux qui donnent trop à l'étymologie, avec ceux qui donnent trop à la prononciation. Les sentimens opposés sont appuyés sur des fondemens si puissans, qu'il sera difficile de les accorder entièrement. Je répete ce que j'ai dit ci-dessus; la plupart des réformateurs n'avoient pas suffisamment fait attention au principe de l'Académie, ni réfléchi combien l'ancienne orthographe prêtoit à la prononciation. C'est ce qui se comprend mieux par l'étude trop négligée de notre prosodie, qui, dans l'emploi de ces caractères prétendus parasites, détermine la quan-

tité, la valeur réelle des syllabes. C'est aussi ce que produisent les *accens*, dont il me reste à considérer l'institution.

Ces signes si simples, et en même-temps si énergiques, qu'ils nous paroissent indispensables aujourd'hui, ces signes qui, cependant, ont été inusités, inconnus même pendant un si long temps, se réduisent à un petit nombre de traits supplémentaires, qui tiennent la place des lettres que nous n'avons pas, pour marquer certaines inflexions. La langue parlée n'a jamais pu se passer de ces inflexions; les signes s'en introduisirent fort tard dans la langue écrite. C'est en vain qu'on les chercheroit dans la langue hébraïque, avant les *Massorèthes*. La langue syriaque n'en a point, et l'on n'en trouve des vestiges, ni dans le Levant, ni parmi les Esclavons, les Moscovites, les Bulgares, les anciens Danois, les Allemands, les Belges, les anciennes nations du Nord. Les Arabes en disputent l'invention aux Hébreux qui vivoient du temps de *Justinien*, et ces signes furent perfectionnés dans le douzième siècle, par *Juda-Ben-David*, rabbin de Fez. Cependant il n'est pas douteux que les Grecs n'en aient fait usage avant le règne de *Ptolomée Philopator*, sous lequel les grammairiens d'Égypte s'en servoient

pour faciliter la lecture des vers grecs [a]. *Hennin*, qui a traité cette matière à fond [b], n'a point non plus trouvé d'accens dans les manuscrits qui passent onze siècles, ni dans les *Pandectes* de Florence, écrites du temps de *Justinien*. On ne peut qu'admirer la sagacité avec laquelle il recherche les fondemens des accens, jusque dans la nature et la philosophie, et montre combien peu la corruption de la prononciation moderne du grec et du latin est corrigée par l'usage des accens.

Jusqu'au règne de *François Ier*, on ne trouve aucun *e* accentué dans les manuscrits, ni dans

[a] *Leclerc*, *Ars crit.*, p. III, § 1, cap. XI, cite la Poétique d'*Aristote*, qui attribue à *Hippias de Thase* l'invention des accens, pour fixer la prosodie grecque : ce qui feroit remonter leur usage avant les temps d'*Alexandre*. Les éditeurs de *Pitture antiche d'Ercolano*, tom. II, 1760, en discutant ce qui concerne la muse *Érato*, dont ils expliquent la figure trouvée, avec l'*Apollon* et sept autres Muses, dans les ruines d'Herculanum, rapportent une sentence grecque d'une écriture courante fort semblable à la nôtre, et chargée d'esprits et d'accens; ce qui démontre que, dès l'an 79 où cette ville a péri, ces accens étoient en usage chez les Grecs; et apparemment cette inscription avoit déjà quelque ancienneté. Le cardinal *Noris*, Diss. 4 *de Sepulc. Pisanis*, trouve quelques accens chez les anciens Latins.

[b] *Henrici Christiani Hennini Hellenismos Orthoidos*. Ultraj. ad Rhen., 1684, 1 vol. in-8°. Il suit de ces variations, que, si l'usage des Anciens est d'un temps plus éloigné, il n'a été constant, ni chez le même peuple, ni dans la même langue.

les livres françois, quoique déjà les valeurs diverses de l'*e* fussent si distinguées, que pour certains mots terminés en *é*, l'on écrivoit *ai*, très-souvent *er*, *ez*, et l'*s* finale dans les monosyllabes. On trouve un *Traité de la Prononciation*, publié par *Étienne Dolet*, en 1540. Dès ce temps, l'accent aigu se trouve employé, mais rarement, par divers auteurs; on le voit sur-tout en usage pour noter les participes passifs, plus rarement pour marquer l'*e* final masculin des substantifs, et plus rarement encore dans le corps des mots. Ce ne fut qu'en 1600—1615, que l'accent aigu devint plus commun.

L'accent grave est d'un usage général, depuis 1730; c'est-à-dire, à l'époque où l'abbé *de Saint-Pierre* écrivoit sur l'orthographe un livre intéressant, alors contrarié et mal apprécié. Il observa que chacune de ces innovations utiles fit d'abord crier les gens à routine; mais la convenance et le besoin l'emportèrent. Le P. *Bufier*, dont l'ouvrage parut en 1707—1711, et qui mourut en 1737, a fait un traité particulier des diverses espèces de l'*e*, admises dans la langue françoise. Il y traite fort au long de l'*è* ouvert; il recommande l'accent grave, et dit que beaucoup d'écrivains ne l'employent pas *.

---

* Les *Mémoires de Trévoux* (août 1719, conseils aux impri-

L'habitude de l'employer dispense cependant de l'étude des règles fort étendues que ce Jésuite nous a laissées sur la prononciation de cet *è*. Il est évident, en effet, que, sans le secours de l'accent, les personnes qui ne sont pas nées en France, et même ceux des François qui sont éloignés des lieux où le bon usage est en vigueur, ne pourront jamais prononcer convenablement nos differens *e*, qui, selon leur accentuation, forment le caractère distinctif de tant de syllabes et de tant de mots.

C'est l'emploi des accens qui donne à l'écriture sa dernière perfection. Une oreille délicate avec une plume exercée peut seule y réussir. Il est cependant peu de personnes qui ne conservent des doutes sur quelques mots, et souvent sur les plus usités. Il n'en est aucune qui ne sente fréquemment la nécessité de recourir à un bon Vocabulaire. Quelque bonnes et quelque nombreuses que soient les règles de nos grammairiens, il est impossible que, dans cette foule de mots, dont la prosodie ne peut pas toujours déterminer le son, il n'en échappe beau-

---

meurs) recommandent l'emploi des accens aigus; mais, dit le rédacteur, il en faut faire fondre les caractères, car il en manque beaucoup dans les imprimeries; il recommande aussi l'accent grave sur l'*e* ouvert.

coup aux règles les plus justes, aux exceptions les plus multipliées. C'est donc une chose indispensable, sur-tout pour les étrangers et les personnes de provinces, d'avoir quelque Dictionnaire manuel, où l'*e* soit parfaitement accentué. Tel est le *Vocabulaire françois*[a].

Il ne faut pas douter[b] que la raison ne fasse enfin taire quelque jour les préjugés érudits ou absurdes qui nous font écrire d'une façon, et prononcer d'une autre; mais il faut avouer aussi que la seule autorité d'un homme, quelque bien fondé qu'il puisse être dans les innovations qu'il hazarde, ne suffit pas pour renverser en un moment ce que des autorités et des années sans nombre ont cimenté, et ce qui ne peut être détruit que par un nombre au-moins égal d'autorités imposantes, et peut-être de siècles accumulés. Dans ces réflexions, *d'Alembert*, cet écrivain philosophe, est d'accord avec l'Académie, qui, rendant raison des progrès si lents d'une orthographe plus parfaite, dit[c] : « Les hommes faits ont de la répugnance à changer quelque chose dans l'orthographe qu'ils se sont formée dès leur première jeunesse, soit sur les leçons d'un maître plus âgé qu'eux,

---

[a] Paris, *Régnaut*, 1772.

[b] *Éloge de Cousin*, par D'ALEMBERT.

[c] Préface du *Dictionnaire*.

soit par la lecture des livres imprimés depuis plusieurs années. D'ailleurs, il leur en coûteroit une attention pénible, pour se conformer toujours aux règles qu'ils n'auroient adoptées que dans un âge très-avancé; ils prennent donc le parti de conserver celle à laquelle ils sont accoutumés; et ils la gardent, quoique la génération qui vient après eux en suive déjà une différente. Ce n'est qu'après qu'ils ne sont plus, que les changemens dont nous parlons, et qu'ils avoient refusé d'adopter, se trouvent généralement reçus ». Il n'est donc personne qui, dans ce changement continuel et imperceptible qu'éprouve l'accentuation, puisse se flatter de toujours accentuer selon l'usage qui varie également; personne qui n'éprouve des doutes, et qui, pour se fixer, n'ait recours à un Dictionnaire. C'est à celui de l'Académie, aux Vocabulaires qui en sont tirés, tel que celui de *Wailly*, que s'en rapportent les écrivains les plus modérés. Ils considèrent ce corps illustre, comme le témoin le plus irrécusable dans tout ce qui est du ressort de la Grammaire. Ils soumettent leurs réflexions à ses décisions. Quelles difficultés n'aurions-nous pas à surmonter, avant de savoir écrire correctement, si la longue habitude, ou plutôt la lecture réfléchie ne nous avoit rendu cet usage familier! Combien de

lettres s'écrivent et ne se prononcent pas! Combien d'autres sont employées pour signifier différens sons! Combien de sons qui se désignent par des signes différens *! Combien de mots, enfin, conservent une orthographe bizarre, pour rappeler leur étymologie, leur origine de la langue grecque ou de la langue latine!

Aussi les grammairiens distinguent-ils l'orthographe de principes de l'orthographe d'usage: la première étant fondée sur les principes de la langue, on peut en donner des règles générales, et ces règles se trouvent dans la manière de composer et de décomposer les parties du discours; c'est par l'étude de la Grammaire que l'on parvient à s'y conformer. Celle d'usage n'a point d'autres raisons que l'étymologie, l'analogie, la coutume générale d'employer tel ou tel caractère. Souvent elle s'apprend par la bonne prononciation. Dans le doute, on consulte.

C'est cette variabilité inévitable de notre orthographe qui rend les principes de *lecture* si difficiles pour les étrangers, qui fait que, même parmi nos François, on trouve tant de gens instruits qui lisent mal. Car la lecture est un art,

---

* Voyez le *Dictionnaire des Homonymes*, par PHILIPPON DE LA MAGDELAINE.

et cet art, les anciens l'avoient réduit à des règles. « Un critique, dit *Marmontel*, un grammairien, un philosophe (ces trois mots sont ici à-peu-près synonymes) étoit un homme particulièrement occupé de l'étude des langues et des poëtes.... Il devoit apprendre à ses disciples à réciter des vers, sans jamais blesser la quantité ni le nombre. Il eût été honteux à tout homme bien élevé de prononcer d'une manière inusitée un vers grec ou latin; c'eût été une preuve d'une mauvaise éducation; et comme cette étude est infiniment plus aisée pour nous, rien n'est plus propre à nous faire sentir combien il est indécent que des personnes bien nées estropient des vers dans leur propre langue, et ignorent la mesure et la cadence, et que ceux qui, par état, doivent les réciter en public, mutilent si souvent et si grossièrement ce qu'ils répètent tous les jours * ».

Les enfans trouveroient, à la lecture, des obstacles encore beaucoup plus insurmontables, si c'étoit par les principes de raison qu'il fallût les diriger dans les premiers élémens. Mais or-

* MARMONTEL, *Cours*, tom. I. On peut voir, dans les *Réflexions critiques sur la Peinture et sur la Poésie* de l'abbé *Dubos*, combien les Anciens s'appliquoient à former la déclamation, pour laquelle ils avoient des tons notés, tom. III, sect. 9.

dinairement la routine fait tout, et l'on voit que pour peu qu'ils ayent de dispositions, deux ou trois mois d'assiduité les rendent capables de lire facilement, même avec la plus mauvaise méthode. L'on n'a cependant négligé aucun moyen de rendre l'art plus facile : formes de syllabaires, tables méthodiques, figures gravées, jeux de toute espèce; l'esprit humain semble s'être épuisé pour épargner à la tendre enfance ce que les premiers pas vers le savoir peuvent présenter de rebutant. A mille autres méthodes, *Py-Poullain* voulut substituer la sienne; il fit remarquer que, pour l'épelation, la terminaison muette des lettres *be, ce, que, de,* avoit infiniment plus d'avantages que la terminaison masculine *bé, cé, dé, èfe, èle.* C'est aussi lui qui remarque que le *hé* aspiré n'a d'autre effet que d'empêcher l'élision de la voyelle qui la précède. Des grammairiens d'un vrai mérite ont bien voulu entrer dans les détails les plus minutieux pour perfectionner la méthode. Il est très-vrai, dit madame de *Genlis*, qu'il en existe une avec laquelle un enfant docile et appliqué apprend à lire très-couramment en quinze leçons, et, pour l'enfant le plus borné, quatre mois sont plus que suffisans; tandis qu'avec la méthode la plus ordinaire il faut dix-huit mois ou deux ans. L'ancienne méthode consiste, comme on sait, à faire

connoître aux enfans toutes les lettres de l'alphabet, et à leur apprendre ensuite la formation des syllabes; c'est-à-dire toutes les combinaisons de ces lettres deux à deux, trois à trois, etc.; et comme le nombre de ces combinaisons est très-considérable, puisqu'il y a vingt-deux lettres à combiner, et que d'ailleurs il n'y a le plus souvent aucun rapport entre le son composé des lettres qui forment chaque syllabe, et les sons particuliers de chacune de ces lettres, cette méthode est nécessairement aussi longue que pénible et ennuyeuse pour les enfans. Celle de monsieur *Berthaud*, au contraire, est très-courte, parce qu'elle borne à quatre-vingt-huit le nombre des combinaisons nécessaires des lettres, nombre si considérable dans la méthode ordinaire. Il a découvert, en effet, que tous les mots de la langue françoise ne sont composés que de quatre-vingt-huit consonnances (sans qu'il soit besoin de connoître en détail les lettres qui les composent, on sait lire); et comme il a appliqué une figure à chacune de ces consonnances, l'enfant les retient avec facilité, et ordinairement il ne lui faut pas plus de deux mois pour apprendre à lire couramment *. M. *Luneau de Boisger-*

---

* Cette méthode a été adoptée, en Allemagne, par quantité de maîtres; et rien de plus commun que d'y trouver de ces

main, et, depuis, M. *Maudru*, ont cherché à donner à ces méthodes une clarté et une facilité qui ne laissent rien à désirer.

La ponctuation est une des parties essentielles de l'orthographe. L'invention, ou plutôt l'usage habituel, en est également dû aux modernes. Autrefois, la distinction des repos plus ou moins longs faisoit une partie importante des règles de la rhétorique; les grammairiens en expliquoient de vive voix les préceptes. Pouvoit-on faire impression dans un discours public, dans la déclamation des vers, sans observer ces espaces, ces intervalles naturels qui animent le discours soutenu, le suspendent à-propos, et donnent à l'orateur le temps de respirer à la fin de la période.

Cet art de marquer les repos paroît à quelques personnes futile et de peu d'importance; sans lui cependant, disoit *Fabius*, il n'y a pas de

---

Abécédaires gravés sous toutes formes, et même pour le menu peuple, en mauvais papier et en figures du plus mauvais goût; on peut cependant excepter celles qui sortent du comptoir d'industrie de M. *Bertuch* à Weimar. On s'attend que les nouveaux principes seront généralement établis en France par les soins de l'Université. M. *Caminade* les a développés, *Grammaire usuelle*, n° 22, 26, et table alphabétique H. Je ne dirai rien des bureaux typographiques et des méthodes allemandes et suisses, telles que celles de M. *Pestalozzi*.

véritable éloquence. Le discours le mieux fait n'est plus qu'un amas confus de paroles sans harmonie, et il faut s'étonner que les anciens n'ayent pas également senti la nécessité de marquer ces repos par les *virgules*, les *colons* et les *points*, sans lesquels nos livres les mieux écrits nous paroîtroient illisibles. Cependant il y a des savans qui ont prétendu que cette partie de l'orthographe étoit absolument inconnue aux écrivains de l'antiquité.

En examinant les anciens monumens, les pierres, les marbres, les tables d'airain qui nous ont conservé les loix, les inscriptions des sépulcres, des autels et des temples, on ne trouve aucun de ces signes, si communs de nos jours. S'il s'en trouve quelques-uns de ponctués, ces points, placés après chaque mot, ne sont point orthographiques, et ne font que marquer l'union des syllabes en un seul terme grammatical; cette continuité de phrases, qui n'offrent à l'œil aucune séparation, fatigue la vue, rend la lecture très-difficile, et le sens souvent très-obscur. Il en est de même des anciens livres. C'est ainsi que ces célèbres *Pandectes étrusques*, dont on rapporte le manuscrit au temps de *Justinien*, offrent à l'œil une suite de mots difficiles à rapporter à un sens déterminé. *Juste-Lipse*, qui avoit fait de profondes recherches sur l'origine de la

ponctuation, n'en trouve point de monumens plus anciens que dans *Cassiodore*, qui renvoie lui-même à *Donat* pour les règles qui la concernent, et semble attribuer à *Saint-Jérôme* l'invention de cet art utile. Avant ce temps, continue *Juste-Lipse* *, on suppléoit au défaut de ponctuation par la séparation des versets : chaque sens étoit coté de son chiffre successif, et c'étoit par le nombre des versets que l'on jugeoit de la grosseur du volume, et par le chiffre que se faisoit la citation d'un passage. On connoît cette méthode par l'usage qu'en fait l'église dans les lamentations de *Jérémie*. *Saint-Jérôme* n'a fait que marquer, par des points, ce que les Anciens avoient déjà distingué, soit en recommençant à la ligne, soit en laissant quelque espace entre chaque sens. Comment pouvoit-il se faire effectivement, dit *Leclerc*, que tant d'habiles gens de l'antiquité ne reconnussent pas l'inconvénient de cette continuation de caractères, et

* Ép. *Cent.* III; *Miscell.*, ép. XXXIX. Voyez LECLERC, *Ars crit.*, p. 111, sect. 1, c. 1, où il montre que, quoique *Cicéron* parle d'une espèce de ponctuation, et qu'il la recommande, elle fut néanmoins fort rarement employée jusqu'à *Saint-Jérôme*. Il fait voir, par d'importans exemples, combien le défaut de ponctuation a occasionné d'erreurs dans la lecture et l'interprétation des Anciens. *Leclerc* trouve les interponctions dans *Cicéron*, *Sénèque* et *Suétone*.

n'eussent eu aucun moyen de préserver les lecteurs du continuel péril de tomber dans l'erreur, ou une voie assurée de se tirer d'une foule d'équivoques?

La langue françoise exige, par sa nature, une ponctuation très-exacte; aussi les meilleurs grammairiens ont-ils fait, de cet art, un article particulier de leur doctrine; et nos imprimeurs sont d'une exactitude à laquelle on ne peut donner trop d'éloges et trop d'encouragement. Personne, dit *Leclerc*, ne méconnoît les avantages que la distinction exacte des mots, des périodes, des repos, procure aux ouvrages imprimés depuis deux siècles. Les parenthèses, les points admiratifs, les accents, l'emploi régulier des majuscules, sont autant de signes qui aident également à fixer le sens, et sans lesquels il y auroit tant d'obscurité dans les loix. Pour relever ces avantages, il suffiroit de montrer, avec le même écrivain, combien il est facile de trouver, dans une ponctuation vicieuse, des sens équivoques, et même d'attribuer à l'Écriture sainte des dogmes qu'on n'auroit pas eu l'idée de forger, si la ponctuation avoit été exacte; et comment cette ponctuation exacte auroit décidé sans scandale des points controversés, soit par les *Ariens*, soit par des sectaires de différens temps. On se souviendra encore long-temps dans l'école,

si toutefois l'école subsiste long-temps, des disputes occasionnées au sujet d'une bulle, à laquelle une virgule plus ou moins mal placée donnoit de si différens sens. L'attention, qu'a toujours eue l'Église romaine de maintenir les anciens usages, fait qu'encore aujourd'hui la secrétairerie pontificale continue à expédier sans ponctuation. Comme cet usage étoit établi partout ailleurs, dès le dixième siècle, il s'est trouvé en vigueur dans notre langue dès ses commencemens, et les progrès de l'une ont suivi les progrès de l'autre, de manière qu'à l'invention de l'imprimerie, la ponctuation étoit parfaite.

La *forme des caractères* dans lesquels une langue est écrite, est encore une question à résoudre comme partie de son orthographe. C'est la *paléographie* qui examine, et détaille toutes les parties de l'écriture; elle remonte jusqu'aux plus anciens temps pour former son histoire, et devient un secours indispensable à l'art diplomatique pour le déchiffrement des titres; à la critique, pour juger de l'authenticité et de la fidélité d'un manuscrit. C'est par elle que le linguiste peut juger si les anciens monumens, que nous croyons avoir des premiers progrès de la langue romane et de la langue françoise, sont du temps où le texte a été composé, et si n'étant point copies, mais véritables originaux, ils nous pré-

sentent fidèlement les expressions et la forme d'orthographe usitées dans ces temps éloignés. J'ai cité ces monumens; peut-être une critique éclairée trouvera-t-elle que ce ne sont que des copies faites en un temps postérieur, et où, comme j'en ai fait la remarque générale, les écrivains auront inséré les changemens conformes à l'usage de leur siècle.

On n'a pas craint de faire remonter l'usage de l'écriture bien au-delà du déluge. Les uns ont prétendu que la figure des constellations avoit servi de modèle à l'écriture des patriarches, et *Joséphe* assure que les enfans de *Seth*, prévoyant le déluge, furent soigneux de graver sur des pierres ce qu'ils avoient appris d'*Adam*. C'est sur cette autorité que se fonde la généalogie de l'art d'écrire, depuis l'origine du monde jusqu'aux temps éclairés de l'antiquité. Les conjectures les plus plausibles sur l'espèce des caractères qu'employèrent les Gaulois, font voir l'origine de leur première écriture *connue*, dans leur commerce avec les Phocéens de Marseille, et avec les premières colonies romaines. J'ai parlé de ce qu'on avoit conjecturé sur une plus ancienne écriture des Gaulois, communiquée à plusieurs peuples, et enfin aux Grecs. Les lettres romaines ne furent perfectionnées qu'au temps d'*Auguste*. *César* écrivoit en grec, pour que ses

lettres ne pussent être lues des Gaulois, si elles venoient à être interceptées. Il faut donc qu'alors l'écriture latine eût été plus connue dans les Gaules que l'écriture grecque. Les peuples du nord, dans leurs irruptions, avoient apporté leurs caractères, d'où s'est formé ce gothique qui a prévalu jusqu'à la perfection de l'imprimerie. Cependant les manuscrits offrent différentes formes de caractères, et plusieurs assez éloignées du gothique, dans différens siècles; et les mêmes caractères se trouvent dans les manuscrits et les monumens de l'Espagne. Ceux de la première race sont mêlés de traits pris de l'écriture romaine, et de lettres barbares [a]. *Scipion Maffei* croit, de son côté, que l'ancienne écriture gothique, lombarde, saxonne, n'avoit été que l'écriture courante des Romains, et il montre leur usage avant l'arrivée des peuples barbares auxquels on les attribue [b].

Les beaux caractères commencèrent à revivre sous l'empire de *Charlemagne* et de *Louis-le-Débonnaire*; ils étoient tous en lettres majuscules; depuis le X[e] jusqu'au XIV[e] siècle, la barbarie régna dans l'écriture comme dans tous les

---

[a] *Nouveau Traité diplomatique*, 1750, in-fol., et MABILLON, *de Re diplomaticâ*.

[b] *Verona illustrata*, lib. XI, col. 372 et suiv., 1732.

arts. On trouve déjà de beaux manuscrits, et plusieurs ornés de belles miniatures, sous le règne de Charles V. L'imprimerie se fit d'abord en lettres toutes conformes à celles des manuscrits, et les caractères prirent une forme plus gothique, lorsqu'on vint à se rapprocher des formes employées en Allemagne, et qui étoient en usage pour les *Pseautiers* et autres livres d'église. On se servit ensuite de lettres rondes qui ne tenoient rien du gothique[a]. Il est superflu de décrire ici comment l'art se perfeotionna, et quels furent les illustres imprimeurs qui, depuis les *Étiennes*, perfectionnèrent les caractères, jusqu'aux formes simples et élégantes que leur donnèrent les *Didots*[b]. L'écriture fit également des progrès; la nécessité de vérifier les titres fit établir la communauté des maîtres-écrivains-jurés, si ancienne en France, et dont *Nicolas Flammel* fut certainement le plus riche, et l'un des plus illustres[c]. Ils formèrent d'habiles

---

[a] Les caractères actuels furent inconnus très-long-temps en France.

[b] M. *Camus* a fait d'excellentes observations sur les caractères de nos manuscrits. L'*Histoire de l'Imprimerie* de *Thiboust*, celle *des Imprimeurs de Paris*, par *Lottin*, 1789; *Histoire de la fortune des Lettres romaines*, par *Desmoulines*. Paris, 1658.

[c] On connoît les talens de MM. *d'Autreppe*, *Bédigis*, et autres écrivains-jurés; on connoît les savantes dissertations de ces deux habiles maîtres. Voyez aussi la Dissertation du président *Bouhier* sur les caractères grecs et latins, la *Paléographie* de *Mont-Faucon*,

disciples, et par leurs soins, et par les excellens modèles que la gravure multiplia, l'écriture françoise conserva son mérite, et elle rivalise avec l'écriture angloise et l'écriture italienne.

La sténographie, la tachygraphie, ou l'art d'écrire aussi vîte que la parole, ont également fait de grands progrès. C'est la sûreté de cet art qui a donné un caractère d'authenticité aux feuilles publiques, où étoient rapportés mot pour mot les débats de nos assemblées nationales. Il étoit réservé à notre dernier siècle de perfectionner l'art des signaux par l'invention du télégraphe, et l'art de déchiffrer, qui ne se borne plus à de simples conjectures.

Plus l'orthographe, plus l'accentuation se sont perfectionnées, plus l'on a trouvé de facilité à établir une bonne prononciation. On ne voit que trop de personnes étrangères, de François mêmes qui prononcent fort mal notre langue. L'habitude contractée dès l'enfance fait trouver, dans certains pays, de l'agrément dans une prononciation vicieuse et affectée. On fait peu de réflexions sur ce défaut, qu'on n'aperçoit pas soi-même; on ne prend pas la peine de s'en corriger.

---

et l'*Histoire abrégée de l'Écriture*, par *Jean-Baptiste Dubois*, 1772. M. le professeur *Griesbach* d'Jéna a fait imprimer un *Nouv. Testament* (Léipsic, chez Gæschen, 1804), où il a employé les plus beaux caractères grecs anciens.

Il faut donc avoir recours aux règles, et ces règles se tirent de l'usage de ceux qui sont en réputation de bien parler. Il y a tel département où la prononciation commune est exempte de reproche, où l'on peut dire qu'elle s'est conservée dans toute sa pureté; les environs de la Loire, Blois, Orléans, sont encore en possession d'être le moins corrompus par le mélange d'accens provinciaux. On corrige à la Cour, avec les savans, le défaut qu'on pouvoit avoir apporté des provinces.

La *prononciation* apprend à articuler naturellement toutes les lettres, et à donner leur véritable son aux voyelles, et alors elle est distincte; à ne prononcer que celles que l'usage admet dans l'écriture, et alors elle est régulière. La prononciation fixée par l'écriture a deux parties nécessaires : l'une consiste à donner aux caractères représentatifs des voix, le son adopté par ceux qui sont censés le mieux posséder leur langue; l'autre enseigne l'inflexion convenable pour donner plus ou moins d'espace de temps à l'articulation des syllabes, ce qu'on appelle la *prosodie*. La prononciation proprement dite consiste dans cette modification que la voix reçoit des parties de la bouche, soit pour lui former le passage, soit pour la modifier par les mouvemens dont elle agite ce passage au moment où elle passe. Ainsi la voix, ou l'air sonore, est la ma-

tière de la parole; les parties de la bouche en sont les organes. L'air comprimé dans le poumon, et trouvant un passage plus ou moins étroit par la simple ouverture de la bouche, forme le son, aussi varié qu'il peut y avoir de variétés dans le plus ou moins d'ouverture de la bouche, et s'il est modifié par les organes, le son qu'il produit doit s'appeler articulation. Le mouvement des organes, sans le jeu de l'air, ne produit aucun son. Ainsi la *consonne*, produite par ce mouvement, n'est qu'une modification variée de la *voyelle*. Ces modifications, pour lesquelles la nature fournit aux hommes une aptitude aussi variée que les climats qu'ils habitent, que les habitudes qu'ils se sont formées, produisent dans chaque nation, dans chaque période de temps où cette nation existe, une admirable variété de sons et d'articulations. Il s'ensuit que la prononciation n'a pas toujours été la même en France, même depuis que la langue a pris un caractère uniforme, et qu'elle ne peut être la même dans tous les départemens. En suivant ses progrès, si difficiles et si inutiles à rendre dans leurs détails, on voit qu'elle étoit d'abord fort rude et fort désagréable à l'oreille. Tous les sons se prononçoient originairement selon l'analogie de la langue d'où les mots avoient été tirés. Rien de plus dur encore que la prononciation des vers

de nos anciens poëtes, qui pourtant devoient avoir choisi les modulations les plus agréables; car c'est par ces fragmens de poésie que nous pouvons juger de la prononciation de ces temps éloignés. L'emploi de la rime nous a conservé, dans les syllabes finales, et sur-tout dans celles des poëmes où la versification s'étudioit à donner des pénultièmes unisonnes, quantité de rapprochemens, au moyen desquels nous pouvons déterminer la prononciation alors en usage; et, en comparant la dissonance que nous y remarquons en les prononçant selon l'usage moderne, nous jugeons facilement que, puisque ces vers paroissoient si parfaits à nos ancêtres, ils devoient leur donner un ton tout-à-fait différent de ceux que représentent aujourd'hui ces caractères, ou bien il falloit que l'habitude leur fît trouver quelque beauté dans ce choc de consonnes, dans cette rencontre de voyelles que nous évitons avec tant de soin. Tout ce que nous savons de leurs mœurs annonce un caractère mâle et un peu rude, qui influoit nécessairement sur la qualité de la voix. Plus les peuples s'amollissent, plus le climat éprouve de changemens heureux, plus la voix devient douce, ennemie des consonnes redoublées, du choc des voyelles, des aspirations fortes, et de tous ces défauts reprochés aux habitans des contrées les plus âpres

du nord de l'Europe. Si, dit *Scioppius* *, *Cicéron* reparoissoit aujourd'hui, je ne dis pas en Allemagne, en France, en Espagne, mais dans l'Italie même, à-peine comprendroit-il un mot de ces discours merveilleux de *Muret*, de *Bembe*, qu'on nous donne pour la plus belle latinité; et quel est l'Allemand, le François, l'Italien qui entendroit mieux ce grand orateur que s'il parloit arabe? Ne pourrions-nous pas en dire de même par rapport au vieux langage de nos pères? Comprendrions-nous aujourd'hui un *Pierre l'Hermite*, un *Saint-Bernard*, dont l'éloquence, exercée dans notre ancienne langue, étoit capable de produire des effets si puissans sur l'esprit des peuples? Comme nous, sans doute, les anciens François écrivoient certaines lettres qu'ils ne prononçoient pas; ils ajoutoient des sons pour lesquels ils n'employoient pas de caractères, ou prononçoient ces caractères d'une manière dont ils ne nous ont point laissé de monumens, ayant peut-être un accent dont nous ne pouvons nous imaginer la valeur, ou trouvant un agrément inconnu dans des sons qui choquent nos oreilles délicates, tandis qu'ils auroient jugé fort insipides ceux qui font au-

* *Gramm. phil.*, pag. 236.

jourd'hui nos délices; peut-être auroient-ils regardé comme un balbutiement enfantin ces tons efféminés que nous cherchons à adoucir de plus en plus [a].

Duclos, qui connoissoit sans doute ce qui pouvoit contribuer le plus à donner toute l'énergie à une langue dont il sut si bien faire ressortir les beautés, prétend [b] que nos anciens peignoient leurs sons. « Si, dit-il, un mot eût » alors été composé d'autres sons qu'il ne l'étoit, » ils auroient employé d'autres caractères ». Il semble même regretter le ton mâle de nos anciens. « Je me permettrai une réflexion sur le » penchant que nous avons à rendre notre lan- » gue molle, efféminée et monotone. Nous avons » raison d'éviter la rudesse dans la pronon- » ciation; mais je crois que nous tombons trop » dans le défaut opposé. Nous prononcions au- » trefois beaucoup plus de diphthongues qu'au- » jourd'hui; elles se prononçoient dans les temps » des verbes tels que *j'avois*, *j'aurois*, dans » plusieurs noms, *françois*, *polonois*; cepen-

[a] L'équipage du capitaine *Baudin*, ayant essayé les effets de la musique sur les sauvages de Van-Diemen, a remarqué qu'ils ne trouvoient de charmes que dans les chants mâles et vigoureux, occasionnés par la révolution, dans ces airs qui inspirent la cruauté.

[b] *Gramm. gén.*, chap. v, remarques.

» dant ces diphthongues mettoient de la force et
» de la variété dans la prononciation, et la sau-
» voient d'une espèce de monotonie qui vient
» en partie de notre multitude d'*e* muets ».

C'est vers le milieu du seizième siècle que la prononciation paroît s'être fixée; et ce n'est pas sans raison que l'on attribue aux Italiens, qui fréquentoient la cour de *Catherine de Médicis*, le surcroît de douceur que notre langue a acquis depuis cette époque. *Pierre Ramus* et les autres savans de son temps ont établi les premiers principes qui doivent nous servir de règles. Avant eux, cependant, la langue étoit devenue beaucoup moins rauque, par l'habitude de faire la contraction des syllabes trop dures à l'oreille dans les mots familiers et dont l'emploi revenoit souvent *. A force de prononcer ces mots, les syllabes se sont pour ainsi dire refondues, et ont pris insensiblement une autre forme. Telle est même la source des anomalies de nos verbes irréguliers, du changement si fréquent de l'*l* en *aux*, en *ou*, en *oux*, en *d*. Que l'on prenne la

* C'est cette contraction de mots qui fait souvent la différence de prononciation d'une province à l'autre : il y en a dont l'usage est généralement adopté. Il est reçu, presque par-tout, d'en adopter dans la conversation familière, qui n'ont pas lieu dans le discours oratoire : *Mossieu*, *vot' père*, *not' ami*, *c'tomme*, etc.

peine de conjuguer régulièrement le verbe VOULOIR, *vouloirai*, *vouloyant*, je *vouloas*, *vouls*, *voulds*, *voulus*, que je *voulde*, que je *voule*, *veule*, que je *veuille*, et l'on verra combien la langue a gagné de douceur dans ces transmutations de lettres, dans ces contractions. Comme les substantifs dérivés du latin se sont d'abord formés de la terminaison de l'ablatif, on trouvera, en suivant ces dérivations, une raison bien frappante des prétendues irrégularités que l'on remarque entre des mots sortis de la même source. De COMPUTUM on aura fait *computi*, *compute*, *comput* (ecclésiastique), *compte*; de COMES, COMITIS, COMITE, *comté*, *comte*, *comité*, *comitat*.

Quand *Ramus* et ses collègues cherchèrent à adoucir la prononciation, ou plutôt à rendre légal l'usage qui s'étoit introduit de leur temps, ils trouvèrent de l'opposition de la part des vieux maîtres attachés à la routine. La Sorbonne fit un crime au Collége royal de sa manière de prononcer. J'ai dit comment il fallut avoir recours aux tribunaux pour accorder ces graves et sages maîtres. Ces querelles, qui ne paroissoient concerner que la langue latine, étoient réellement occasionnées par la nouvelle prononciation qui s'introduisoit dans la langue françoise; puisqu'il étoit question, non de savoir comment avoient prononcé les Romains, mais si l'on main-

tiendroit la coutume introduite dans les écoles de Paris, ou si l'on céderoit au torrent de l'usage.

Ménage rapporte qu'alors (vers l'an 1550 selon *Frégius*) arriva le changement de l'ancien usage. Les Sorbonnistes traitoient d'hérésie grammaticale la prononciation nouvellement introduite; ils ne pouvoient, dans leur vieillesse, se résoudre à abandonner celle à laquelle ils s'étoient accoutumés dès l'enfance. Ils allèrent jusqu'à accuser de témérité le Parlement qui voulut s'en mêler, et *Ramus* prétendit que ce n'étoit pas à des juges institués pour décider du sens de la loi civile *, à terminer une question grammaticale. Il rapportoit, à ce sujet, les priviléges des grammairiens de l'Université, auxquels il attribuoit, pour les questions de ce genre, la même juridiction que l'église avoit sur les choses spirituelles, et les juges royaux sur l'état civil; et sans doute il montroit avec combien peu de succès un empereur de la vieille Rome, un roi des Francs, un empereur d'Allemagne, avoient tenté d'interposer leur autorité pour augmenter le nombre des lettres, pour créer un nouveau mot. Question qui nous pa-

---

* *Judicii insolentiam præfati quod jureconsulti, de legibus regiis disputare soliti, ad grammaticorum leges dijudicandas sese dimisissent.*

roîtroit sans doute aussi ridicule qu'oiseuse dans nos mœurs actuelles; mais telle étoit alors la sainte vénération pour tout ce qui avoit l'air de doctrine, que ce procès fut un des plus solennels dont le Parlement d'alors se fût occupé. Loin de se choquer de l'audacieuse prétention de *Ramus*, et de lui contester ses droits, le grave tribunal confirma le Collége royal dans la possession de prononcer, en dernier ressort, sur les difficultés grammaticales[a]. C'étoit, en quelque façon, diminuer et enfreindre les priviléges de l'Université, qui, jusqu'alors, avoit fait tant d'efforts, et en fit tant d'autres inutiles, depuis l'affaire de *Baïf*, pour se maintenir dans le droit exclusif de prononcer sur l'enseignement, et sur tout ce qui avoit rapport aux arts et aux sciences[b].

---

[a] L'autorité qui préside aux écoles publiques, dit *Duclos*, pourroit concourir à la réforme, en fixant une méthode d'institution; en cette matière, les vrais législateurs sont les gens de lettres: l'autorité ne doit et ne peut que concourir. Un Empereur n'a pas eu l'autorité d'établir un caractère nouveau; des écrivains, tels que *Cicéron*, *Virgile*, *Horace*, *Tacite*, auroient été plus puissans qu'un Empereur. *Duclos* auroit vu ses vœux accomplis dans l'organisation actuelle de nos études.

[b] *Goujet* rapporte combien l'Université fut jalouse des droits qu'acquéroit le Collége royal; dès que les Académies furent établies, l'Université dut toujours perdre de plus en plus de son crédit.

Quelque perfection que notre langue ait acquise, la prononciation n'est pas encore tellement déterminée, que l'on puisse se flatter d'y trouver une parfaite uniformité. Il y a toujours certains mots où les plus habiles éprouvent des doutes, sur lesquels ils seroient obligés de demander conseil; et, si une simple femme du peuple, chez les Romains, a pu s'apercevoir de la *Patavinité* de *Tite-Live*, de cet homme qui, par ses emplois, son long séjour à Rome, et ses habitudes dans la maison d'*Auguste*, devoit avoir perdu tout accent provincial, combien n'est-il pas plus facile à nos François de juger, par l'accent, de quelle ville, de quel département est tel homme, d'ailleurs si beau parleur, si estimable écrivain?

L'accent national ou provincial, sorte de prononciation particulière, est bien différent de cette mauvaise prononciation grammaticale dont nous venons de parler, L'un et l'autre ont également une influence marquée sur l'émission des sons. La bonne prononciation consiste à bien exprimer chaque syllabe, sans omettre une seule lettre euphonique; à hausser et baisser la voix à propos; à donner à chaque son l'étendue ou la brièveté dont il est susceptible. L'accent provincial ne se soumet à aucune règle; c'est une inflexion de la voix qui dépend de l'organe, et

qui est propre à chaque province, au climat, à la nature de la langue ou de l'idiôme du voisinage. Différent selon la position géographique des départemens, il tient à la température, au commerce avec les étrangers, à l'usage familier des dialectes encore usités dans ces régions. Souvent c'est un caractère particulier qui fera reconnoître les individus d'une famille, les disciples long-temps tenus sous la férule d'un même maître, suite naturelle de la faculté d'imitation innée dans l'homme, et qui opère souvent une similitude de conformation dans les organes; leur plus ou moins de souplesse est indépendante de la Grammaire, et ne se laisse pas facilement changer par la connoissance la plus parfaite des règles de la prononciation. L'on peut donc avoir une bonne prononciation et un mauvais accent, un bon accent et une mauvaise prononciation. Le mauvais accent ne peut jamais entièrement se perdre. La prononciation se corrige, se perfectionne par l'étude, par l'application, par la conversation; elle trouve un grand secours dans les règles de la prosodie.

La prononciation des langues est fixée par les *sons* permanens, qui constituent leur essence. Plus ces sons ont de mollesse par l'abondance des voyelles, plus la langue est délicate; plus, au contraire, les sons ont de dureté par le rap-

prochement multiplié des consonnes fortes, plus la langue devient dure et difficile à prononcer. Un heureux mélange des unes et des autres donne à la langue un caractère de douceur et d'énergie, qui la rend propre à toutes sortes d'inflexions, à toutes sortes de styles : et tel est l'avantage de la langue françoise, qui, comme je l'ai remarqué, tient le milieu entre la trop grande âpreté de celles du Nord, et la trop grande mollesse de celles du Midi. Elle compte trente-neuf sons parfaits *, dont vingt-trois seulement sont formés par des consonnes.

---

* Comme les grammairiens diffèrent beaucoup dans la distribution de ces sons, j'ai cru devoir en présenter le tableau, que je pense être le plus exact :

1. A, à, â, ea, ah.
2. Am, an, aon, em, en, ent, ean.
3. B.
4. Ch, sch.
5. D.
6. É, ae, oe, ai, et, les, des, mes, er, ez, és, ées.
7. È, ai, ei, oi, ès, aient, est, eoit, eoient.
8. E, oeu, eu, eut, heu.
9. Ê, aî, aîts, oient, ois, ais, ets, êts.
10. Em, ain, aim, en, ein, eim, in, im.
11. F, ph.
12. Fl, phl.
13. G, ga, go, gu, gue, gui.
14. Gn, gna dur.
15. H aspiré.
16. I, is, y, ui, ist, it, ils, il.

La trop grande quantité de consonnes fortes ou de consonnes accouplées, comme *st*, *sp*, *tz*, *cl*, *cr*, etc., donne un nouveau caractère de dureté à la langue; celles où les consonnes foibles * dominent, et sont parsemées entre des voyelles simples, sont nécessairement molles. L'heureux mélange des deux espèces de consonnes, des voyelles simples et des diphthongues

---

17. J, g doux, gi, gea, geo, geu.
18. L.
19. M.
20. N.
21. O, ô, au, aux, eau.
22. Om, on, aon, eon.
23. Ou.
24. Oin, ouin.
25. Oi, oy, oe, oè, ois, oit, oie, oient, oa.
26. P.
27. Q, qu', k, c, ch, cc.
28. R, rh,
29. S, ss, c, t, z.
30. Sp.
31. St.
32. T, th.
33. U, û, eu, uu.
34. Ui, wa, we.
35. Um, un, eun.
36. V.
37. X, ct, cc, cs, gs, ss.
38. Z.
39. Ll mouillé, ill, il, lh, ille, aille, ail, eille, auquel on peut ajouter le *gn* et l'*y* mouillés.

* Le tableau comparatif de ces sons annonce un mécanisme

contribue à l'harmonie de la prose, à la douceur, à la fluidité de la poésie, ce qui flatte agréablement l'oreille, sans qu'on ait besoin de recourir à la mesure fixe des longues et des brèves, qui caractérise la poésie des Grecs, des Latins, et de quelques peuples modernes du Nord.

Court de Gébelin distingue les voyelles des consonnes, en ce que les voyelles donnent les sons et les consonnes les tons, et il met entre elles la différence qu'il y a entre les instrumens à vent et les instrumens à corde. Comme les instrumens à vent, la voyelle donne un son permanent, qui peut être prolongé à volonté sans nouveau mouvement dans les organes; tandis que la consonne, comme l'instrument à corde,

---

admirable dans les organes, et montre la fécondité d'une langue si variée dans un si petit nombre de sons.

CONSONNES.

FOIBLES.		FORTES.	
B.	bal.	P.	pal.
D.	dard.	T.	tard.
G.	glace.	C.	classe.
J.	japon.	Ch.	chapon.
V.	vain.	F.	faim.
Z.	zèle.	S. C.	selle, celle.
Y.	mayeur.	Ll.	tailleur.

Ces deux dernières mouillées.

n'a qu'un ton passager, qu'on peut réitérer souvent, mais toujours par un nouveau mouvement de l'organe qui fait les fonctions de la touche des instrumens à corde. Il fait une autre distinction plus métaphysique, que ce n'est pas ici le lieu d'examiner, prétendant que les voyelles marquent les sensations, et que les consonnes sont employées à marquer les idées. Quant au nombre des voix, il les réduit à vingt-sept voyelles, sept consonnes fortes, et les sept consonnes foibles qui leur sont parallèles *. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut examiner toute l'extension qu'il donne à ce systême, et les conséquences qu'il en tire. Quoi qu'il en soit, comme un son isolé ne constitue pas l'harmonie, mais que cette harmonie provient de l'heureux assemblage de tons de diverses valeurs, et la dissonance du mauvais effet produit par le rapprochement

* Dès 1704, un savant de Genève avoit annoncé le projet d'une nouvelle Grammaire, où il réduisoit les lettres à ces élémens simples. *Nouv. Rép. des Lettres*, janv. 1705. Voyez aussi la note (H) à la fin du volume. *Bouillette*, dans son *Traité des Sons de la Langue françoise et des Caractères qui les représentent*, 1760—1788, 1 vol. in-12, compte treize voyelles et dix-huit consonnes, et donne des règles très-simples, pour en faciliter l'emploi, et simplifier la lecture. Il appelle la syllabe une seule impulsion ou émission de la voix, qui fait entendre un ou plusieurs sons, soit simples, soit articulés ; cette définition claire et précise fait toucher au doigt la voyelle simple, la diphthongue et la consonne.

désagréable de tons trop divers dans leurs valeurs respectives, les sons simples n'ont point de valeur prosodique, ils n'en sont susceptibles que dans leur rapprochement. Chaque son isolé a une mesure de temps déterminée ; rapproché d'un autre, il devient bref ou long, haut ou rabaissé, selon la nature de ses accompagnemens, et l'usage que chaque langue y attache. Fixer cet usage, c'est l'emploi de la *prosodie*.

Les étrangers nous accusent de n'en avoir aucune ; le célèbre *Rollin*, dont les ouvrages trop négligés chez nous ont eu tant de cours en Allemagne, n'avoit pas craint d'adopter cette erreur ; au-moins est-ce ainsi qu'on avoit interprété ses expressions *. Ce préjugé ne peut être adopté que par ceux qui considèrent la prosodie comme absolument déterminée par la versification métrique. Il n'en est pas ainsi de cette cadence harmonieuse du discours, de ce nombre ou rhithme si prononcé dans nos pièces

* « La quantité, qui contribue tant au nombre et à la cadence du discours, n'a pas pu se faire admettre dans notre langue » ; mais il s'explique de manière à ne pas laisser de doute. « J'entends la manière dont elle est employée dans les langues grecque et latine, sur-tout par rapport aux pieds des vers ». *Man. d'enseigner*, liv. I, chap. 1, art. 2. Les Allemands, qui reconnoissent le mètre des Anciens, ont saisi la première phrase comme un aveu de notre monotonie. Les professeurs, peu au fait de notre langue, croyent sur parole, et continuent à propager l'erreur.

oratoires, et sans lequel une langue n'auroit ni l'agrément, ni la cadence, dont les écrits prosaïques des Anciens et des Modernes nous présentent tant de modèles si parfaits, et qui font le charme des écrits de *Fénélon*, donnent tant d'élévation à *Bossuet*, tant de douceur à *Massillon*. Il est de fait que les François n'ont pas réussi à faire de bons vers, selon le mètre des Anciens; cependant nos prédécesseurs ont tenté cette entreprise: il faut donc qu'ils ayent eu des principes certains, pour déterminer, même sous ce rapport, la nature de nos syllabes. Aussi faut-il regarder la quantité françoise comme une partie de notre Grammaire, à laquelle les étrangers et les François mêmes ne peuvent s'appliquer avec trop de soin. Quelque peu sensible qu'elle soit aux oreilles du vulgaire, c'est elle qui décide de notre prononciation, et qui la règle; en sorte que, pour prononcer exactement, elle est absolument nécessaire. Sans qu'elle soit aussi marquée que chez les peuples où elle forme une partie de la poésie, il n'est peut-être aucune langue où la quantité soit aussi sensible que dans la langue françoise: c'est une perpétuelle alternative de longues et de brèves, qui deviennent nécessairement plus longues ou plus brèves, selon leur rapprochement avec d'autres syllabes. Cette quantité, dans plusieurs mots, est le seul

caractère de différence des significations, et elle modifie tellement les sons, que le génie de la langue ne souffre point que deux syllabes, de mesures absolument égales, se suivent dans le même mot. Quelle différence pour le ton et pour la signification entre *tache* et *tâche*, *jeune* et *jeûne*, entre *honnête homme* et homme *honnête*, *votre* livre et le *vôtre*; et n'est-ce pas dans l'harmonie des sons que consiste le charme du discours oratoire et du langage poétique?

Que si l'on objecte encore l'axiôme reçu, que, pour bien parler françois, il ne faut point avoir d'accent, il faudra bien se garder d'attribuer cette règle au défaut de prosodie, mais en conclure que nous n'avons pas cette élévation et cet abaissement successifs de la voix, qui font de la parole une espèce de chant; ce qui est un défaut réel de prononciation propre à certains départemens. L'accent tonique marque évidemment dans le dernier mot de la phrase. Quelle langue au monde pourroit s'en passer, et quel fléau pour l'oreille qu'une constante et invariable monotonie*! Peut-il y avoir de discours sans un certain ton oratoire, et chacune des affections de l'ame n'a-t-elle pas un accent qui lui est propre? L'on interroge, on répond; l'on raconte, on té-

* D'OLIVET, *Prosodie françoise.*

moigne sa satisfaction, ses peines; tout est marqué à son accent particulier que la voix trouve tout naturellement, mais dont on ne peut donner de règles certaines. La voix s'élève, elle s'abaisse, elle est plus forte ou plus foible, elle a quelque chose de plus dur ou de plus doux, de plus amical ou de plus tranchant; ce sont des modifications qui toutes proviennent des affections, et qui ne sont nullement attachées à la nature des syllabes : tout cela cependant suppose une prosodie; elle existe donc nécessairement dans toute langue, dans tout son propre à marquer les affections de l'ame, à plus forte raison dans un systême d'expressions aussi recherchées, aussi délicates, aussi adaptées au sujet, qu'est le systême de la langue françoise. Les étrangers, ceux sur-tout qui vivent dans les contrées de l'Europe, où la langue paroît une continuité de chant, où rien ne se lit sans de continuels haussemens et abaissemens de la voix, concluent de la manière simple et naturelle de nos lectures, que nous n'avons point de prosodie, que notre langue est monotone; mais, lorsqu'on entend la déclamation peu naturelle des Italiens, n'est-on pas plutôt porté à s'écrier avec *Dupaty* *, qui assistoit à une lec-

* *Lettres sur l'Italie*. Malgré le préjugé qui accorde à la langue italienne une plus grande douceur et plus d'harmonie qu'à la

ture, faite par un académicien de Florence : « Ces débris de la langue chantée dans la langue » parlée font un effet malheureux. Les » Italiens et les partisans de leur langage igno» rent sans doute que c'est à l'ame seule, sui» vant les sentimens qu'elle veut exprimer, à » moduler la parole, à la noter ». Toutes ces inflexions artificielles repoussent celles de la nature, empêchent sur-tout de les reconnoître; elles ne leur laissent aucune place; la parole ne

---

langue françoise, plusieurs de nos linguistes ont pensé autrement. « On prétend communément, dit le *Journal des Savans* (novembre 1757), que la langue italienne est plus douce que la nôtre, et l'une des raisons qu'on en donne est que la rencontre des consonnes y est plus rare; mais disons avec l'auteur des *Remarques diverses sur la Prononciation*, que cette raison ne tourne pas à l'avantage de la langue italienne, autant qu'on pourroit le penser; et, quoiqu'il ne soit pas si ordinaire d'y trouver une suite de plusieurs consonnes, il ne faut pas absolument conclure que les articulations composées, qui nuisent en effet à la douceur d'une langue, soient moins fréquentes dans l'italien que dans le françois. On voit dans nos livres, sur-tout dans les anciens, une infinité de consonnes qui ne se prononcent pas, et qui, par conséquent, ne servent point à former des articulations composées. Les Italiens, au contraire, prononcent toutes leurs consonnes, et d'ailleurs ils expriment plusieurs consonnes simples par des articulations doubles (*Cicerone*, *tchitcherone*). Il faut encore remarquer que l'*n* ne sert souvent parmi nous qu'à rendre nasale la voyelle dont elle est précédée, au-lieu que les Italiens, qui n'ont point de son nasal, articulent toujours cette consonne. L'auteur ajoute que, comme le fréquent retour des articulations composées rend la prononciation moins coulante, on ne doit point approuver la déclamation qui affecte de prononcer les consonnes finales.

naît alors que sur les lèvres; elle ne part que de là. Voilà l'accent naturel, l'accent oratoire, employé par-tout, et sans lequel il n'y auroit pas plus d'éloquence que de poésie.

Mais le discours préparé, la poésie, qui toujours suppose une certaine solennité, par laquelle elle se distingue du ton de la conversation, la poésie outre le mètre, dont font usage les autres nations, exige encore une proportion de syllabes plus ou moins longues; et cet accent prosodique n'est pas dans les affections, il est dans la nature même des syllabes, quoiqu'il ne s'y montre jamais par des caractères.

Ce n'est pas qu'il soit impossible de marquer les longues et les brèves. « Il n'y a guère, dit *d'Olivet*, que les langues encore récentes, celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier, dont on puisse dire que chez elle les principes de la prosodie soient arbitraires; ils doivent être fixes dans celles qui ont une certaine ancienneté, et qui sont dans la bouche d'un peuple poli ». C'est sous le règne de *François Ier* que nous trouvons les premiers vestiges de notre prosodie, ou plutôt de nos vers mesurés. L'on peut même dire que nos anciens poëtes étoient parfaitement décidés sur la quantité de nos syllabes; et les monumens qui nous en restent, font supposer qu'ils tenoient leurs règles d'une

ancienne tradition, qui nous est inconnue. On trouve un distique, composé par *Jodelle* en 1553. Ces sortes de vers n'avoient pas un nombre déterminé de syllabes, ni des pieds continus de deux syllabes, comme les nôtres, mais ils répondoient au mètre des Grecs et des Latins dans leurs diverses espèces de strophes et dans leurs distiques. Voici celui de *Jodelle :*

Phœbŭs Ă|moūr Cȳ|pris veūt|saūvēr|noūrrĭr ĕt|fōrmēr|
Tōn vērs|cœūr ēt|chēf|d'ōmbrĕ dĕ|flāmmĕ dĕ|fleūrs.

« Ces vers rapportés, dit *Pasquier*, sont vrai-
» ment un petit chef-d'œuvre » (*Guéret* ne pense pas de même de *Jodelle* dans sa *Guerre des Auteurs* *). On voit combien alors la construction étoit éloignée de la nôtre dans la poésie, si celle du distique a mérité de si grands éloges. « Ces deux vers, ajoute-t-il, couroient
» par les bouches de plusieurs personnages
» d'honneur. *Nicolas Dénisot* fit des endéca-

* Il lui fait dire par ironie : Nous étions maîtres du goût de la Cour; on ne se formalisoit point de voir, dans nos vers, des épithètes obscures et fabuleuses, des cacophonies, ni des hiatus; et ce que nous appelons *licence* entre nous, passoit pour beauté dans le public. Nous faisions de la langue ce qu'il nous plaisoit; nous l'assujettissions à tous nos besoins ; et, quand la nécessité nous obligeoit de la violer dans ses termes, personne n'y trouvoit à redire; on croyoit, au contraire, que nous avions droit d'en user ainsi.

» syllabes vers le même temps. *Mousset* les avoit » précédés ». *Pasquier*, à la prière de *Ramus*, tenta d'imiter ces écrivains ; il fit vingt-huit vers mesurés à la façon des Grecs et des Latins. » *Ramus*, devisant avec moi sur ces vers du » distique, me somma d'en faire un autre essai » de plus longue haleine. Pour lui complaire, » je fis, en l'an 1556, cette élégie en vers hexa- » mètres et pentamètres :

Riens ne me plaît, si non de te chanter, servir et orner.
   Riens ne te plaît, mon bien, riens ne te plait que ma mort.
Plus je requiers, et plus je me tiens sur d'être refusé,
   Et ce refus pourtant point ne me semble refus.
O trompeurs attraits, desir ardent, prompte volonté,
   Espoir non espoir, ains misérable pipeur,
Discours mensongers, trahistreux œil, aspre cruauté,
   Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur,
Pourquoi tant de faveurs t'ont les cieux mis à l'abandon ?
   Ou pourquoi dans moi si violente fureur ?
Si vaine est ma fureur, si vain est tout ce que des cieux
   Tu tiens, s'en toi gist cette cruelle rigueur,
Dieux ! patrons de l'amour, banissez d'elle la beauté,
   Ou bien l'accouplez d'une amiable pitié.
Ou si dans le miel vous mêlez un venimeux fiel,
   Veuillez, Dieux, que l'amour rentre dedans le chaos.
Commandez que le froid, l'eau, l'été, l'humide, l'ardeur,
   Brief que ce tout partout rentre à l'abisme de tour ;
Pour finir ma douleur, pour finir cette cruauté,
   Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur.

Non hélas! que ce rond soit tout un sans se rechanger
  Mais que ma sourde se change ou de face ou de façons,
Mais que ma sourde se change, et plus douce écoute les voix,
  Voix que je sème criant, voix que je sème riant:
Et que le froid au feu desormais puisse triompher,
  Et que le froid au feu perde sa lente vigueur.
Ainsi s'assopira mon torment, et la cruauté
  Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur.

» Celte manière de vers, continue-t-il, reprit » cours; mais, après en avoir fait part à *Ramus*, je me contentai de les mettre entre les » autres joyaux de mon étude, et les monstrer » de fois à autres à mes amis.

» Neuf ou dix ans après *Mousset* *, *Baïf* fit » vœu de ne faire de là en avant que des vers » mesurez; mais il fut si mauvais parrein, qu'il » ne fut suivi d'aucun; au contraire, descou» ragea un chascun de s'y employer ». Bientôt on voulut ajouter la rime au mètre. *Pasquier* en rapporte encore des échantillons. Le premier, qui en montra l'exemple, fut *Claude Butet*:

* Ce *Mousset* composa en vers l'*Iliade d'Homère* et l'*Odyssée* vers 1530. *Agrippa d'Aubigné* en cite les premiers vers:

Chante Déesse la Cour furieuse et l'ire d'Achille
Pernicieux qui fut, etc.

D'Aubigné fit aussi des pseaumes, cantiques et prières, en vers mesurés.

Prince, des Muses joviale race,
Viens de ton beau mont subit et de grace,
Monstre-moi les jeux de la lyre tienne
Dans Mytilène.

L'on n'a pas tardé à s'apercevoir du défaut de ces vers. *Pasquier* cite encore les suivans de *Ronsard*, et assure qu'il les trouve infiniment plus parfaits :

Ni l'aage ni sang ne sont plus en vigueur;
Les ardens pensers ne m'échauffent le cœur;
Plus mon chef grison ne se veut enfermer
Sous le joug d'aimer.

Il est assez singulier que *Pasquier* puisse trouver ces vers mesurés aussi fluides que les Latins. Comment cet homme, d'ailleurs très-sage et très-savant, a-t-il été assez visionnaire dans cette occasion, pour se persuader que ces misérables lignes de prose étoient aussi harmonieuses que les vers de *Virgile* et d'*Ovide* * ?

---

* *Le Galimathias*, 1744. *Pasquier* devoit ajouter à l'article de *Baïf*, que c'étoit pour inspirer le goût des vers mesurés que ce poëte fonda son Académie. *Lettres-Patentes*, 1570. *Agrippa d'Aubigné* assure que *Claudin* le jeune, ayant mis un pseaume saphique en lumière, dix ou douze musiciens ont assuré que « les mouvemens de ces vers étoient bien plus puissans que des rimes simples; c'est que tels vers de peu de grâces à les lire et à les prononcer en ont beaucoup à être chantés ». BAYLE, *Dictionnaire*.

Voici encore une autre pièce de *Pasquier* lui-même. Il préfère les endécasyllabes, dont il donne le modèle suivant, en vingt-deux vers :

Tout soudain que je vis, Bellone, vos yeux,
Ains vos rays imitans cet astre radieux,
Votre port grave et doux, ce gracieux ris,
Tout soudain je me vis, Bellone, surpris,
Tout soudain je quittai ma franche raison,
Et peu cault je la mis à votre prison.
Mais soudain, etc.

Cependant les règles que ces poëtes suivoient, nous sont inconnues; et, si l'on considère combien la difficulté des transpositions, les règles de notre construction, la multitude des articles et des monosyllabes mettent d'entraves au mélange symétrique des dactyles et des spondées, des autres espèces de pieds mesurés *; si l'on

---

* On peut appliquer à notre langue les réflexions que *Leclerc* fit sur la langue hébraïque. Il donna, en 1690, des *Essais de critique où l'on tâche de prouver en quoi consiste la poésie des Hébreux*, et remarque *Bibliothèque choisie*, 1710, sur le traité de *Bingio Garofalo*, que la langue hébraïque suit l'ordre naturel dans la construction, en plaçant le nominatif le premier, ensuite le verbe, enfin le cas, et connoît très-peu l'inversion, d'où il conclut que l'on ne peut facilement faire des vers mesurés en hébreu, ce qu'il fait voir de même par l'ordre invariable de la construction des adjectifs et des substantifs entre eux, par la terminaison réglée des pluriels, etc. L'on voit combien, à plus forte raison, il est à présumer que, quand même l'exacte propriété des syllabes françoises,

considère les changemens opérés dans la langue et dans l'orthographe, où les anciens poëtes avoient la liberté de doubler selon leur bon plaisir, soit la voyelle pour alonger la syllabe, soit la consonne pour la rendre plus brève, on jugera facilement, et que ces vers étoient mauvais, et que nous ne perdons rien à ne pouvoir les imiter *; mais au-moins en conclura-t-on

quant aux brèves et aux longues, seroit connue, il seroit très-difficile de former des vers mesurés, qui fussent également avoués par l'oreille et par le bon goût. C'est aussi le jugement qu'en portoit *Bacon*, cet homme d'un discernement exquis, auquel il étoit donné de classer les idées, et de connoître à fond l'essence de nos conceptions. « *Illud deprehendendum quod quidem antiquitatis* » *nimiùm studiosi linguas modernas ad mensuras antiquas traducere conati sunt, quas linguarum ipsarum fabrica respuit, nec* » *minùs aures exhorrent. In hujusmodi rebus sensûs judicium artis* » *præceptis præponendum* ». Les solitaires de Port-Royal sont du même sentiment dans leur *Abrégé de Poésie françoise*, qui est à la fin de la méthode latine.

* Ce genre de poésie eut cependant ses partisans. *Sainte-Marthe* n'en parle qu'avec enthousiasme dans l'*Éloge de Rapin*. *Nicolas Rapin* entreprit aussi ces sortes de vers; il y réussit mieux que *Baïf*. *Jugement des Savans*. (Lib. V) *Arguti præsertìm epigrammatis urbano sale amœnissima quæque ingenia dèlectabat. Neque verò id latinè solum, sed gallicè pari facilitate præstabat, sic tamen ut omissi interdùm vulgàribus rhythmis et homœoteleutis* (vers rimés) *versus quoque soleret suos ad Græcorum et Latinorum numeros componĕre, certisque pedum legibus et servatâ cujusque mensurâ temperare; novo quidem ausu et insolenti, sed non utique temerario. Licet enim hoc scribendi genus, tum à vulgo, tum à doctis viris explodi ferè soleat ac rejici, non tamen eorum conatus, qui patriæ linguæ dignitatem illustrare, quâcumque ra-*

qu'ils connoissoient la valeur des syllabes, qu'ils avoient des principes fixes sur la quantité, et que nous perdons de n'avoir point hérité d'eux quelques traités détaillés sur cette matière.

Cependant une tradition certaine nous a conservé les principes généraux et la nomenclature de la plupart des syllabes finales. Le *Traité de la Prosodie françoise*, par l'abbé *d'Olivet*, fut un de ces travaux par lesquels les membres de l'Académie françoise, conformément à son institution, cherchèrent à répandre des lumières sur les différentes parties de la Grammaire. *D'Olivet* a bien vu que le peu de règles, laissées par *Théodore de Bèze*, ne renfermoient pas tout à beaucoup près, et qu'elles étoient sujettes à tant d'exceptions qu'elles serviroient moins à éclairer qu'à embarrasser la mémoire. Prenant donc une autre route, il a parcouru nos différentes terminaisons, et nous a laissé le tableau de la quantité de nos pénultièmes. M. *Domergue* a entrepris de rectifier l'ouvrage imparfait, ou plutôt il nous a donné un traité lumineux *, où,

---

tione possunt, enituntur, continuò damnandos esse duxerim. Et dans l'*Éloge de Baïf.* (Lib. I) *Rem profectò pulcherrimam et omni applausu dignissimam, si ex se, non ex inveteratâ hominum opinione penderetur.*

* *La Prononciation françoise déterminée par des signes invariables*, 1786, 1 vol. in-8°.

rapportant à dix-sept règles tout ce que l'on peut dire sur cette matière, il paroissoit ne nous laisser rien à désirer. Il y renferme, dans un ordre systématique, tout ce que le génie de la langue françoise peut présenter de certain; mais ces dix-sept règles pouvoient facilement se réduire à douze; et M. *Kuhne*, grammairien d'Allemagne, a essayé d'en faire un corps de doctrine, propre à faciliter à ses compatriotes la prononciation de notre langue. Son livre contient des discussions fort intéressantes, et réunit la pratique à la théorie *.

Les arts se prêtent un secours mutuel : aucun ne s'enrichit de quelque découverte, sans aplanir la voie propre à avancer les progrès de ceux qui y ont quelque rapport; et la théorie des sons ne pouvoit être appliquée à la musique, sans fournir quelques lumières sur les relations mutuelles des voix qui forment la parole. C'est à la lueur de ce flambeau que M. *Morel* de l'Institut vient de répandre un nouveau jour sur le systême organique de la prononciation. Son *Essai*, plein d'excellentes réflexions sur *les voix de la langue françoise*, aplanit les difficultés qui

* *Practische Anweisung der franzœsischen Sprache*. Hambourg, 1800, 1 vol. in-8°. Une traduction d'une partie du livre seroit utile à bien des François.

arrêtoient dans l'étude des premiers principes de la formation des sons (H). Il les trouve analogues à ceux de la musique, développe savamment les idées que *Gébelin* n'avoit fait qu'indiquer, et s'appuie de l'opinion des meilleurs écrivains.

Ainsi la carrière de la science de la prosodie françoise, à-peine ouverte avant l'abbé *d'Olivet*, se trouve heureusement remplie. Les principes, jusqu'alors épars dans nos plus savans auteurs, sont réunis avec soin; et l'étude de ces livres élémentaires, ou de ce qu'une bonne Grammaire en aura extrait d'essentiel, deviendra une théorie certaine, un préservatif infaillible contre la mauvaise prononciation.

Sans cette théorie, comment distinguer dans les voix leur degré d'élévation ou d'abaissement, et si elles sont plus ou moins prolongées? Dès qu'on sait par expérience qu'outre les homonymes de prononciation, mais non d'orthographe, il en est quantité d'autres qui, s'écrivant de même, n'ont différens sens que par la diversité des accens qui les accompagnent, l'on conçoit facilement la nécessité de connoître la prosodie, et de s'y exercer : nécessité bien plus urgente pour celui qui se consacre à la chaire, à la tribune, à la poésie, à la déclamation théâtrale; sans elle, il ne pourroit ni toucher, ni plaire.

L'oreille doit diriger dans la composition, pour la rendre harmonieuse. Le discours oratoire, ainsi que la poésie, sont des espèces de tableaux, qui ne peuvent faire effet que par la parfaite harmonie des couleurs. La beauté du coloris charme dans la peinture; elle attache au sujet qui, quoique d'ailleurs bien ordonné, n'attireroit pas sans elle l'attention générale. Le rapport des mots, dans une proportion prosodique, donne au discours une élégance, sans laquelle les expressions les plus fleuries n'ont point d'attraits. L'art de bien dire est inséparable de l'art de bien prononcer; sans celui-ci, l'autre ne peut plaire; on n'écoute pas un discours mal prononcé, et l'on ne sait pourquoi.

Aussi l'art de la *déclamation*, qui est le complément de l'art de parler, a-t-il été cultivé chez tous les peuples qui ont pris quelque soin de leur langue. Il faisoit une partie de la gymnastique chez les Grecs. Rome en eut des écoles *, dès qu'une fois la tribune fit connoître aux citoyens les charmes et le pouvoir de l'éloquence. En France, on prit des leçons pour s'énoncer avec grâce, non-seulement sur le théâtre, mais au barreau, dans la chaire, dans les Académies.

* DUBOS, *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, tom. III.

Nos poëtes tragiques, *Racine*, *Voltaire*, formoient les acteurs au ton de voix qu'exigeoient les rôles les plus importans de leurs chefs-d'œuvre[a]. L'art fut traité d'une manière didactique; *Dinouart* eut la bonne volonté d'en soumettre les règles aux loix de la versification; *Sansarie* en développa les principes; il étoit réservé à *Dorat*[b] d'orner ce sujet de tous les charmes de la poésie. La France, l'Allemagne, l'Angleterre ont pour ce genre leurs virtuoses qui promènent de ville en ville leurs talens, et gâtent quelquefois le goût qu'ils ont pris la mission de répandre. Rien de plus commun en Italie que ces déclamateurs de profession, assurés de ne point paroître sans rassembler un nombreux auditoire.

Si tel est l'effet d'une bonne prononciation dans l'action publique, elle n'en produit pas un moins utile dans la conversation. Ici elle n'exige plus ce ton compassé, si nécessaire dans une action solennelle. Trop d'affectation tiendroit du pédantisme, et donneroit à l'entretien cette gêne, cette gravité si déplacée, si opposée

---

[a] La Champmêlé fut formée par *Racine*, Le Kain par *Voltaire*; Talma n'a pas eu de maître.

[b] *La Déclamation théâtrale*, poëme, 1766; *le Pouvoir de l'Harmonie*, 1744; *Œuvres de Gresset*, Discours sur l'Harmonie.

à l'enjouement, à la liberté des mœurs françoises; mais une négligence marquée seroit encore plus impardonnable. Le bon goût qui ne s'assujettit pas aux règles évite les deux extrémités. Il est rare que des gens bien élevés blessent l'oreille par une prononciation vicieuse, plus rare encore de leur trouver cette afféterie, ce précieux dont le froid glaçant est ennemi de tout enjouement. Chez les gens bien élevés on parle bien, même sans avoir connu les règles; un tact sûr, un sentiment exquis leur fait alonger ou raccourcir à-propos la syllabe. La fréquentation de la bonne compagnie initie à ces mystères; mais l'étranger doit s'astreindre aux règles, et compenser, par l'étude, ce que n'ont pu lui procurer de bons maîtres et l'usage habituel de la bonne société.

Il n'est pas douteux que la conversation n'ait été un des plus heureux moyens, par lesquels la langue françoise a fait des progrès si rapides du temps de *Louis XIV*. Alors elle faisoit le charme des cercles; et, au-lieu de ces entretiens frivoles, ou au-moins indifférens, qui règnent dans nos assemblées, l'on dissertoit sérieusement sur quelque sujet intéressant : l'esprit, la politesse du style, l'art de s'exprimer avec élégance, d'orner de réflexions solides, de traits d'histoire,

d'applications tirées des sciences naturelles, le discours soutenu que n'interrompoient point brusquement de fâcheux interlocuteurs, faisoient le charme de ces assemblées dont l'hôtel de Longueville nous rappelle l'intéressant souvenir : tel étoit le ton de la Cour et de la ville dans ces cercles brillans, où, depuis *Voiture*, les beaux esprits se faisoient admirer. La *Conversation du maréchal d'Hocquincourt*[a], *celles de Bellegarde*[b], quelque travaillées qu'elles paroissent, ne sont que des copies presque au naturel de ces agréables passe-temps, dont nos ancêtres faisoient leurs délices, et que nous accusons d'être trop sérieux et trop guindés.

Ajoutons aux travaux de nos prédécesseurs ceux qui distinguent nos grammairiens modernes. Une émulation générale porte à des recherches plus approfondies, plus suivies, parce qu'elles ont des matériaux plus nombreux et réunis dans de célèbres collections; plus utiles, parce qu'elles tendent à un but déterminé, et qu'elles se dirigent vers un centre commun. La classe de littérature et des beaux-arts ne néglige

---

[a] *OEuvres de Saint-Évremont.*

[b] *Conversations de Bellegarde*, 1 vol. in-12.

aucun moyen d'encourager les travaux; elle montre ce qui reste encore à faire, accueille avec zèle les nouvelles découvertes, et, proposant, pour objet des palmes à recueillir, les questions qui présentent encore quelques difficultés, elle concentre des études dont le défaut principal étoit l'isolement, et récompense, par l'admission dans son sein, les efforts des savans qui contribuent à la gloire de la nation par le perfectionnement de notre langue.

L'usage de la langue parlée conduisant nécessairement à celui de la langue écrite, il n'étoit guère possible de séparer l'une de l'autre, en considérant notre langue telle qu'elle fut dans ses progrès chez un peuple policé qui, outre ses assemblées publiques où l'orateur et le poëte sont écoutés avec transport, a aussi, dans l'intérieur des maisons privées, de nombreux lecteurs qui passent les momens les plus doux de leur vie à la lecture des brillantes productions de l'esprit, confiées à l'écriture et à l'impression : c'est relativement à cette langue écrite que j'ai traité des signes, soit orthographiques, soit prosodiques.

L'histoire de cet art enchanteur, qui sut embellir les pensées et diriger le choix des expressions dans le travail du cabinet, appartient à celle de l'art d'écrire, à cette partie de la rhéto-

rique qui considère la prose, non plus sous la férule des grammairiens à qui elle doit la première préparation des matériaux, mais sous la plume de l'écrivain qui en revêt ses pensées, et les dépouille, pour ainsi dire, de tout ce qu'elles ont de corporel, pour leur donner l'ame, et leur communiquer cette force de persuasion qui entraîne et décide des passions et du sort des humains. Ce seroit sous ce rapport qu'en suivant les progrès de l'éloquence, je considérerois la manière dont elle a mis la prose en usage, depuis le moment où, informe encore, elle trouvoit à-peine à exprimer les idées les plus simples, jusqu'au jour où, assise à côté de la raison, elle développa ses grands moyens pour subjuguer les cœurs, amortir ou exciter les passions, réveiller les sentimens louables, détruire les préjugés, couvrir de son égide les saintes maximes d'une doctrine révélée, rendre au trône sa splendeur, et dispenser aux peuples, et des constitutions conformes à leurs mœurs, et des lois, sources de tout bon gouvernement et de toute prospérité. Je considérerois la manière dont les maîtres habiles dans l'art de la parole emploient les expressions simples et naturelles dans le style épistolaire; la majestueuse précision qui dirige la plume de l'historien; le style nerveux

et serré dans les ouvrages polémiques; celui d'une raison éclairée de l'autorité, dans les actions du barreau; les élans du zèle et de l'enthousiasme dans la tribune sacrée; le style des grâces et des ornemens pompeux dans les harangues de nos fêtes publiques et dans nos Académies. J'examinerois le langage de la poésie, et j'en suivrois le génie depuis son enfance, lorsqu'il n'employoit encore que les pipeaux rustiques, et qu'il charmoit par la naïveté de l'expression; je le suivrois, dis-je, dans tous ses genres, dans tous ses développemens, jusqu'à ces chants sublimes qui transportent l'ame vers les régions éthérées; mais ces détails historiques sur notre éloquence et notre poésie s'écartent de l'histoire de la langue. Il suffit de m'arrêter encore un instant sur une partie que je n'ai fait qu'effleurer, sur le mécanisme des vers, sur la rime et la versification.

Le mot rime vient de *rythmus*, ordre, consonnance, ton agréable, et, dans le figuré, cadence régulière qui flatte agréablement l'oreille et l'esprit, et annonce une composition faite, selon certaines règles, pour donner plus de solennité au discours. Dans ce sens, il n'est point de langue, point de poésie qui n'ait son rythme particulier; il dénote les diverses espèces de com-

positions : c'est dans ce sens qu'il est employé, quand il s'agit de la poésie dont les vers sont mesurés.

La rime françoise est la consonnance de deux mots terminés par une syllabe du même son, soit simplement prosodique, soit orthographique; la rime ne se trouve qu'à la fin des vers; elle ne causeroit qu'un effet désagréable à la césure.

Dès les temps les plus anciens, il y a eu des vers rimés. Ils ont été plus communs chez les peuples dont la langue se prêtoit difficilement aux combinaisons des brèves et des longues, pour former les divers pieds mesurés. Nous trouvons, dans les Anciens, des exemples de cette consonnance employée même comme ornement dans la prose. Elle est regardée comme une beauté dans *Cicéron* : ce seroit un défaut essentiel qu'elle se trouvât trop répétée dans notre prose. « Quel- » ques auteurs, dit *Duret* *, ont écrit que les

---

* *Histoire des Langues de l'Univers*, par CLAUDE DURET, président à Moulins, 1613, 1 vol. in-4°. Cet auteur promettoit de faire l'histoire de l'origine et des progrès de la langue françoise, et la renvoyoit au dernier chapitre de son livre, afin de la traiter avec plus de détail que toutes les autres dont il a parlé : mais il paroît qu'il est mort avant d'avoir terminé cet ouvrage; au-moins je n'en trouve rien dans l'édition que j'ai sous les yeux.

» vers ou *carmes* furent premièrement inven-
» tés par aucuns personnages vivans au déclin
» de l'Empire grec, lorsque le mélange des étran-
» gers vint à corrompre la langue ». Les Latins n'ont de même employé la rime dans les vers qu'au déclin de leur langue. On en trouve de grands morceaux dans *Saint-Augustin*, dont les ouvrages, d'ailleurs pleins de sentiment et d'éloquence, ne sont pas toujours des modèles en fait d'élégance; elle est employée dans les anciennes hymnes de l'Eglise; le vénérable *Bède*, qui vivoit encore en 733, en parle comme d'une composition fort usitée de son temps; et ces premiers essais n'ont été que trop imités par les poëtes insipides du moyen âge. On connoît les vers léonins, mis en vogue dans le cours du XI[e] siècle par un chanoine de Saint-Benoît de Paris; la facilité du genre a multiplié les imitateurs; ils sont devenus le mode favori, adopté par les moines pour la composition des hymnes du Bréviaire.

Les Gaulois ont eu leurs poëtes; outre les Bardes, que nous pouvons regarder comme des officiers publics chargés par état de travailler à la poésie, il n'est pas douteux que, dans une nation d'un caractère aussi vif, d'un esprit aussi pétillant, la poésie n'ait fait les amusemens de la

société; mais rien ne nous est resté de ces temps reculés; on présume que leurs vers étoient rimés *. Les Goths ont rimé de tous les temps; ils étoient plus instruits que les Francs; il est naturel qu'ils ayent communiqué ce goût aux peuples qui ont adopté une partie de leurs mœurs, de leurs loix, de leurs connoissances.

J'ai dit que les premiers ouvrages connus dans notre langue étoient ornés des charmes de la poésie; les plus anciens de ces poëmes étoient rimés; c'étoit, je ne dis pas le mérite, mais la marque distinctive de ces pièces: quelques fictions, peu d'idées, une mythologie monstrueuse, une profanation alors peu remarquée des choses les plus saintes, ne nous font point regretter leur perte; peut-être l'histoire désireroit-elle qu'on en eût conservé plus de morceaux.

Les trouvères ont donné plus de cours à la rime; les vaudevilles et autres chansons à la mode en répandirent l'usage parmi le peuple. J'ai remarqué le peu d'ordre qui régnoit dans

* C'est le sentiment de *Jean Le Maire* de Belges, de *Nostradamus* et de *Fauchet*. Les centuriateurs de Magdebourg allèguent la Chronique d'*Holsace*, et assurent que les Germains écrivoient pareillement leurs guerres et leurs histoires en rimes. *Olaüs Magnus* en dit autant des Scandinaves.

la plupart des ouvrages rimés, composés avant le XVIe siècle : c'étoit souvent une suite de mêmes sons, soit masculins, soit féminins; d'autres étoient mêlés sans choix. J'ai rapporté des pièces où j'ai montré qu'on faisoit violence à la langue et à la prononciation pour trouver des rimes exactes, et le cas que faisoient nos ancêtres des rimes riches, si dangereuses pour les poëtes médiocres; enfin, la bizarrerie du goût de ces temps encore grossiers fit inventer diverses règles, d'où sont venus les vers croisés, les rimes à la césure, et à la fin du vers, et les différentes pièces de poésie dont la seule énumération ne peut être que fastidieuse. C'est à *Thibaut*, comte de Champagne, auquel les lettres ont d'ailleurs tant d'obligations, qu'on doit, dit-on, le premier mélange régulier des rimes masculines et féminines; et c'est du temps de *François Ier* que la régularité de la rime devint un devoir dont aucun poëte n'osa plus s'écarter.

L'art de la versification fut également assujetti à des règles vers le même temps. C'est cet art qui enseigne la forme des diverses pièces de vers, et le genre des sujets auxquels ils peuvent être adaptés; l'emploi de la césure, le soin d'éviter le concours des voyelles formant hiatus, celui de ne point se permettre d'enjambement :

il enseigne le juste mélange de différentes rimes *, la mesure des stances et leurs diverses espèces; quels sont les transpositions, les inversions, les retranchemens odieux à la prose, et que la poésie revêt d'une certaine beauté; le choix des termes selon la diversité des sujets : elle fait connoître la cadence nécessaire à l'harmonie, la nature des images qui relèvent les idées les plus communes; et propose, dans un long détail, les plus parfaits modèles du genre épique, du genre didactique, des épîtres, des élégies, de l'idylle, de l'ode, du sonnet, du rondeau, de la ballade, de l'épigramme. A-peine connoît-on encore de nom le chant-royal, le triolet, le lai, le virelai, la villanette, etc.

Je ne sais si l'art de la versification fut réduit de bonne-heure en corps de préceptes, ou s'il ne s'enseigna long-temps que par tradition. L'on ne trouve point de livre qui en ait recueilli les règles, avant qu'elles ayent été ajoutées au corps de la Grammaire. Il n'y a point de doute que

* L'habitude nous fait croire que ce mélange doit toujours être fondé sur l'emploi alternatif des rimes masculines et féminines; cependant, avant *Ronsard*, cette règle n'étoit point de rigueur. *Malherbe* n'a que des rimes masculines dans ses stances. *Objet divin*, liv. III. Le mélange est nécessaire au chant.

les plus accrédités des poëtes n'ayent eu leurs disciples, et qu'ils n'ayent été les oracles de leurs temps, pour décider de tout ce qui appartenoit à leur art. *Ronsard* eut une espèce d'école; *Dubellay* le reconnoît formellement pour son maître : *Clément Marot* parle en maître dans les vers que nous avons cités :

Enfans, oyez une leçon.

Ménage rapporte à ce sujet, dans ses *Observations sur la Langue*, que *Pierre Ramus* et *Etienne Pasquier* se regardoient comme les disciples de ce poëte. *Malherbe* enseignoit; il forma *Racan*, celui de ses disciples qu'il estimoit le plus *. L'académie de *Baïf* étoit autant une école de versification qu'une école de musique; long-temps nos colléges occupèrent la jeunesse à lui faire faire de mauvais vers latins, sans songer à donner quelque idée de la versification françoise. *Molière*, *Racine*, et tant d'autres se formèrent en dépit des maîtres; et quiconque a le génie de la poésie fera de grands progrès,

---

* *Ménage*, *Observations sur Malherbe*, parle souvent des élèves de *Ronsard*, et de ceux de *Malherbe*. *Racan* étoit si pénétré de respect pour son maître qu'il n'osoit le contredire, et ne manifesta qu'après la mort de ce grand homme, les sentimens qui auroient pu lui déplaire.

sans avoir lu d'autres règles que celles si servilement copiées dans toutes les Grammaires.

Aurons-nous parcouru l'*Histoire de la Langue françoise*, aurons-nous vu avec quelle sollicitude les différentes parties de la Grammaire ont été discutées, étudiées, approfondies, sans nous sentir pénétrés du désir d'être initiés plus intimément dans la connoissance de sa littérature, sans vouloir vérifier si dans chaque genre de science, dans chaque partie des belles-lettres, dans chaque art, elle offre des modèles suffisans d'imitation; si, par son secours, l'étude des autres langues pourroit être censée absolument indispensable? Tel est l'objet des recherches qui me resteroient à faire pour compléter l'*Histoire de la Langue françoise*, si ce travail n'avoit point été fait par des littérateurs, qu'il est facile de consulter, et dont je ne pourrois donner qu'un extrait imparfait et insuffisant dans une matière qui exigeroit les plus grands développemens.

Depuis le rétablissement des lettres, plusieurs savans avoient travaillé à faire connoître les progrès de la littérature par les bibliothèques, les journaux, les bibliographies; mais il falloit faire des recherches dans des volumes immen-

ses, souvent rares ou dispersés dans toute la république des lettres, pour se procurer des notices suffisantes de notre littérature : chacun, suivant l'impulsion de son génie, formoit des recueils alphabétiques, chronologiques, bibliographiques, biographiques, et rapportoit, avec plus ou moins d'étendue, sous ces différentes rubriques, les noms, la patrie, les œuvres, les éditions des écrivains; tantôt, suivant les différentes époques, ils confondoient dans une nombreuse nomenclature les ouvrages les plus disparates; et tantôt décrivant, selon leur caprice, la vie de quelques hommes illustres, ils énuméroient, dans un ordre chronologique, les divers ouvrages sortis de la même plume : d'autres rapportoient, à chaque branche de la littérature, les noms de ceux qui, faisant époque, avoient également réussi à fixer la langue, et à lui donner un nouveau lustre par tous les agrémens d'une diction épurée; très-peu avoient tâché de compenser la sécheresse inséparable d'un amas de noms et de dates, par l'utilité qui fait le principal mérite de ces sortes de recherches, par le choix judicieux des auteurs, et par des notions propres à faciliter les moyens de les consulter. Les trésors en tous genres que l'on avoit accumulés n'avoient point fait l'objet d'un recueil

particulier; il étoit question de les présenter sous un seul point de vue : c'est ce qu'a fait l'abbé *Goujet* dans un ouvrage * qui n'exige plus que des supplémens, dont les travaux toujours renaissans de nos écrivains augmenteront sans cesse le besoin. Il parcourt les diverses branches de la littérature, ajoutant à ses propres *Réflexions* les jugemens qu'ont portés les journaux et les critiques les plus accrédités. « C'est, » dit-il, une bibliothèque françoise, parce que » je ne parle que des ouvrages écrits en fran- » çois, que j'en rapporte les titres, que je mar- » que le temps et le lieu de l'impression, et que » je les range tous selon l'ordre des matières. » Je donne en même-temps, ajoute-t-il, une » histoire de notre littérature françoise, parce » qu'en suivant, autant que je l'ai pu, l'ordre » chronologique des ouvrages en chaque genre, » écrits en notre langue, je montre les progrès » que l'on a faits dans les arts et dans les scien-

* *Bibliothèque françoise*, ou *Histoire de la Littérature françoise*, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des livres publiés en françois depuis l'origine de l'imprimerie, pour la connoissance des belles-lettres et de l'histoire, par M. l'abbé *Goujet*, chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, 1740 et suiv., 18 vol. in-12. *Baillet* a aussi beaucoup fait dans ses *Jugemens des Savans*, mais il s'étend à toutes les langues et à toutes les nations.

» ces, m'arrête sur chaque ouvrage lorsqu'il
» mérite quelque considération, examinant ce
» qu'il a de bon et d'utile, indiquant les défauts
» au-moins principaux, que les meilleurs cri-
» tiques y ont repris ». Rapporter les paroles
de *Goujet*, c'est montrer ce qu'il faudroit faire
pour continuer l'ouvrage depuis sa mort jus-
qu'à-présent.

Une langue assez riche pour se prêter au développement de toutes les idées, assez flexible pour embrasser toutes les formes nécessaires à l'agrément du discours, et cultivée depuis des siècles par une nation capable des profondes études requises pour l'enseignement des sciences, et susceptible de cette sensibilité qui produit les ouvrages de goût, et tous ceux qui peuvent être rangés dans la classe des belles-lettres; une telle langue ne pouvoit manquer, dès son origine, de s'emparer du domaine universel des connoissances humaines, et d'offrir des écrits dans tous les genres : c'est aussi ce qui est arrivé à la langue françoise. J'ai montré qu'elle commençoit à se perfectionner à l'époque du renouvellement des études; bientôt elle offrit de bonnes traductions des ouvrages de l'antiquité, et elle ne tarda pas, à la faveur de termes inventés par les traducteurs, et des belles tournures

qu'ils surent lui rendre propres, à devenir susceptible d'être employée dans toutes sortes de compositions *. Les sociétés littéraires, fondées vers le milieu du XVII[e] siècle, l'embellirent et l'enrichirent de tous les termes que les sciences et les arts n'avoient cru trouver que dans le grec et le latin.

Ainsi la langue françoise s'est exercée depuis long-temps dans toutes les matières qui peuvent servir à l'instruction, et flatter agréablement l'esprit. Il n'y a point de partie de la littérature qui n'offre sa bibliothèque particulière et complette. Recueillir dans un systême scientifique les titres des ouvrages qui peuvent faire connoître les progrès de la science, et montrer les sources où il est possible de puiser, c'est procurer à ceux qui se livrent à cette étude une facilité qui ne laisse pas d'avoir son mérite : ainsi, pour completter ce que j'ai dit des travaux des

* Notre langue, diseit *Sorel*, *Biblioth. franç.*, 1667, s'est rendue si propre à exprimer toutes sortes de pensées, qu'il n'y a point de sujets où elle n'ait été employée heureusement... Nous osons dire qu'on peut se rendre fort habile sans savoir autre langue que la françoise. On a traduit les meilleurs ouvrages grecs et latins; et quantité de nos auteurs ont composé des ouvrages de leur invention, étant aussi capables de faire des originaux que des copies.

grammairiens, il faut encore montrer que de toutes les parties de la Grammaire il n'en est aucune qui n'ait été suffisamment approfondie; mais, en présentant la liste des ouvrages faits en faveur de la langue françoise, j'ai dû m'astreindre à un ordre propre à embrasser toutes les matières, à les coordonner, et à en faire tirer les plus utiles résultats : il a fallu classer et subdiviser, sans cependant trop ramifier, ni être trop scrupuleux dans les détails. Un systême, soit encyclopédique, soit d'une branche particulière de connoissances, montre les subdivisions même possibles ; mais le plan n'en est à remplir qu'autant que chaque branche présente des matériaux; je ne devois m'attacher qu'à ce qui est fait, sans montrer, comme fit *Bacon*, ce qui resteroit à faire; et je n'ai rempli mes cadres que de ce qui, dans les deux derniers siècles, a été écrit pour l'avancement de notre langue et pour l'examen de ses différentes parties. « Que » si je suis contraint de nommer des livres qui » sont de peu de valeur, c'est pour fournir à » de certains sujets, sur lesquels il ne s'en trouve » point d'autres, et dont ils servent d'exem- » ples * ».

* *Sorel, Bibliothèque françoise.*

J'ai déjà examiné les rapports qui existent entre la philologie et l'histoire de la Grammaire. Elle comprend, suivant l'acception du mot, ce qui a rapport aux langues, soit anciennes, soit modernes. Or, comme la parole est l'instrument des pensées, et qu'elle est modifiée par l'esprit, pour exprimer dans les inflexions les plus variées, et par des combinaisons infinies, tout ce qui est dans l'entendement, la philologie s'étend, non-seulement à la partie grammaticale des langues, mais encore à leur mécanisme. L'on considère donc la parole dès son principe; on remonte aux opérations de l'esprit dans sa première formation; et l'influence qu'elle a sur toutes les opérations de l'entendement, a fait qu'au-lieu de s'en tenir strictement à son usage, proprement dit, on a particulièrement, dans les derniers temps, traité, sous l'article de *Grammaire*, de la plupart des opérations de l'esprit. C'est par des recherches métaphysiques qu'on a pu établir des principes certains pour l'instruction des sourds et muets, de sorte qu'il est impossible de donner à la classe de la philologie toute l'étendue dont elle est susceptible, sans y rapporter quantité d'ouvrages, qui, par leur nature, semblent être du ressort de la philosophie, ou de l'art oratoire, ou de la logique, de

l'æsthétique et de l'archéologie. La philologie est plus bornée, quand elle ne s'attache qu'à l'étude des langues modernes; elle ne remonte pas si haut pour recourir aux anciens monumens; elle ne considère l'histoire littéraire que dans ses dernières époques; elle n'a de recherche à faire, ni sur l'authenticité des livres, ni sur leur interprétation, ni sur les critiques de toute espèce.

SYSTÊME BIBLIOGRAPHIQUE DE LA LANGUE FRANÇOISE *.

LIVRES GÉNÉRAUX.

Élémens primitifs des Langues, par N. Sylv. Bergier. 1764, 1 *vol. in*-12.

Monde primitif analysé, comparé avec le Monde moderne considéré dans l'Histoire naturelle de la Parole, ou Grammaire universelle et comparative; par Court de Gébelin. 1774, 1 *vol. in*-4°.

Histoire de la Parole, ou Précis de la Grammaire universelle, tirée du Monde primitif de Court de Gébelin. 1776, 1 *vol. in*-8°.

Traité de la formation mécanique des Langues, et Principes physiques d'Étymologie; par Desbrosses. 1801, 2 *vol. in*-12 *et* 2 *vol. in*-8°.

Observations fondamentales sur les Langues anciennes et modernes, ou la Langue primitive retrouvée; par Le Brigant. 1770, 1 *vol. in*-8°. — 1787, 1 *vol. in*-4°.

* Les livres sans lieu d'impression ont été publiés à Paris.

Essai synthétique sur l'Origine et la Formation des Langues, par Copineau. 1774, 1 *vol. in-8°.*

Réflexions sur les Fondemens de l'Art de parler, par l'Abbé Fromant. 1756, 1 *vol. in-12.*

Principes de Grammaire, ou Fragmens sur les causes de la Parole; par Dumarsais. 1793, 2 *vol. in-12.*

Langue universelle philosophique, par Leibnitz. *Amsterdam*, 1720, 2 *vol. in-12.*

Considérations sur la première Formation des Langues, par Adam Smitt, trad. de l'anglois par Boulard. 1796, 1 *vol. in-8°.*

Hermès, ou Recherches philosophiques sur la Grammaire universelle; par Jacques Harris. *An VI*, 1 *vol. in-8°.* — Trad. par Thurot. 1796, 1 *vol. in-8°.*

L'Harmonie étymologique des Langues, où l'on montre qu'elles sortent toutes de l'hébraïque; par Guichard. 1 *vol in-8°.*

ANTIQUITÉS GAULOISES ET FRANÇOISES.

Origines gauloises, par La-Tour-d'Auvergne. 1801, 3e *édit.*, 1 *vol. in-8°.*

Les cinq Livres de la Celtopédie, par Jean Picard. 1556, 1 *vol. in-8°.*

Trésor des Recherches des Antiquités de la Langue françoise, par Pierre Borelle.

De la conformité de la Langue françoise avec le grec, par Henri Étienne. 1560, 1 *vol. in*-8°.

De la Précellence de la Langue françoise; par le même. 1585, 1 *vol. in*-12.

Recherches de la France au Livre VII, par Étienne Pasquier. 1606, 1 *vol. in-fol.*

Discours sur l'Origine et les Progrès de la Langue françoise, et sur ses caractères; par J.-B.-Fr. Gérusez. 1800, 1 *vol. in*-8°.

Dissertation sur l'Origine et les Progrès de la Langue françoise, par Lacombe (François); et Dictionnaire du vieux langage françois. 1765—1767, 2 *vol. in*-8°.

Mémoires sur la Langue celtique, avec un Dictionnaire de cette langue; par Bullet. 1754 *et suiv.*, 3 *vol. in-fol.*

Élémens de la Langue des Celtes, par Le Brigant. *Strasbourg*, 1779, 1 *vol. in*-8°.

Recherches sur les Origines celtiques, par Pierre-J.-J. Bacon-Tacon. *An VI*, 2 *vol. in*-12.

Essai sur les Antiquités du Nord, et sur les anciennes Langues septentrionales, par Charles Pougens. *An VI*, 1 *vol. in*-8°.

Glossaire de la Langue romane, rédigé d'a-

près les manuscrits de la Bibliothèque impériale. 1808, 2 *vol. in*-8°.

Dictionnaire françois-celtique, ou franco-breton, par Grég. de Rostremon. *Rennes,* 1732, 1 *vol. in*-4°.

La Grammaire françoise-celtique, par le même. *Rennes,* 1738, 1 *vol. in*-8°.

Étymologie et Glossaire celtique, par Oudin. 1752.

Glossaire de Ducange.

Dictionnaire étymologique des Mots françois dérivés du grec.

Projet d'un Glossaire françois, par La Curne-Sainte-Palaye. 1756, 1 *vol. in*-12.

Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, par Bouillon. 1777, 1 *vol. in*-4°.

Dictionnaire étymologique de la Langue françoise, par Ménage; augmenté des Remarques de M. Le Duchat; par M. Formey. 1751, 2 *vol. in-fol.*

Glossaire de la Langue romane. 1807, 2 *vol. in*-8°.

APOLOGIES.

Nous avons vu que c'étoit pour défendre la langue françoise contre les tentatives de quel-

ques amis de la langue italienne, que *Henri Étienne* publia son ouvrage cité ci-dessus, *de la Précellence de la Langue françoise.*

Pendant que l'on agitoit la question de la langue propre au texte des inscriptions, on vit paroître divers écrits :

Défense de la Langue françoise pour l'Arc de Triomphe, par Charpentier. 1676, 1 *vol. in*-12.

De l'Excellence de la Langue françoise, par le même. 1683, 2 *vol. in*-12.

Discours de M. l'abbé Tallemant, pour répondre au P. Lucas. *Mém. de l'Ac. des Insc.*, 1676.

Des Avantages de la Langue françoise, par Le Laboureur. 1650.

Défense et Illustration de la Langue françoise, par Joachim Dubellay. (Œuvres), 1597, 1 *vol. in*-12.

Apologie de la Langue, par Bellot.

HISTOIRE.

Discours sur les Progrès de la Langue et de la Littérature françoise, par Aubert. 1 *vol. in*-8°.

Discours cité ci-dessus, de Gérusez.

Histoire de l'Académie françoise, par Pélisson, jusqu'en 1652.

Continuation, par d'Olivet, depuis 1652 jusqu'en 1700.

Bibliothèque françoise, de Sorel. 1667.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

Essai d'Idéologie, servant d'introduction à la Grammaire générale; par L.-J.-C. Daube. 1 *vol. in*-8°.

Grammaire philosophique, ou de la Métaphysique, de la Logique et de la Grammaire réunies; par Dieudonné Thiébaut. 1802, 2 *vol. in*-8°.

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, 1660, 1 *vol. in*-8°. — Édit. de Fromant, avec d'excellentes notes. 1736, 1 *vol. in*-12. — De Duclos, avec des Remarques. 1755. — Avec Supplémens, par Petitot. 1803, 1 *vol. in*-8°.

Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des Élémens nécessaires du Langage; par Beauzée. 1767, 2 *vol. in*-8°.

Grammaire générale analytique, distribuée en différens mémoires; par Domergue. 1798 *et suiv.*, 1 *vol. in*-8°.

Des Signes et de l'Art de Penser, considérés dans leur rapport mutuel; par Degérando. 1800, 4 *vol. in*-8°.

Principes généraux de toutes les Langues, appliqués à la Langue françoise; par Condillac. *Nouv. édit.*, 1798, 1 *vol. in*-18.

Grammaire générale adoptée par l'Institut; par A. Cros. 1800, 1 *vol. in*-12.

Élémens de Grammaire générale, appliqués à la Langue françoise, par R.-A. Sicard. *An VII*, 2 *vol. in*-8°.

Principes de Grammaire générale, par Sylvestre de Sacy. 1802, 1 *vol. in*-12.

Tableau analytique de la Grammaire générale, par J. Verdier. 1 *vol. in*-12.

Grammaire françoise philosophique, par d'Açarq. 1761, 3 *vol. in*-12.

Traité des Langues, où l'on remarque leurs perfections et leurs défauts; par Du Tremblay. 1683, 1 *vol. in*-8°.

Métaphysique de la Langue françoise, ou Élémens de la Langue françoise; par Faulcau. 1781.

MÉTHODE.

De la Manière d'apprendre les Langues, par Radonvilliers. 1768, 1 *vol. in*-12.

Avantages de l'étude de la Grammaire françoise, et moyens de la perfectionner; par Boinvilliers. 1792, 1 *vol. in*-8°.

La Mécanique des Langues, et l'Art de les enseigner; par Pluche. 1 *vol. in*-8° *et* 1 *vol. in*-12.

Nouveau Systême de Lecture, applicable à toutes les Langues; par Maudru. 1799, 1 *vol. in*-8°.

Introduction à l'Étude des Langues, par Barletti de Saint-Paul. 1796, 1 *vol. in*-8°.

Manuel à l'usage des Écoles, des Maîtres et des Gouverneurs qui enseignent le françois; par Wuillaume. 1796, 1 *vol. in*-8°.

Quadrille des Enfans, ou Systême nouveau de Lecture; par Berthaud. *Édit. d'Alexandre*, 1784, 1 *vol. in*-12.

GRAMMAIRE FRANÇOISE.

Trété de la Grammère francèze, par Megret. 1550.

Grammaire françoise de Ramus. 1589.

Traité de la Grammaire françoise, par Robert Étienne. 1569.

Grammaire françoise, par Jean Duval. 1604.

Introduction à la Grammaire françoise, par Jean Masset. 1640.

Grammaire françoise de Chifflet. 1650.

Grammaire françoise de Régnier Desmarais.

1710, 1 *vol. in*-4°; 1676, 2 *vol. in*-12. (Faussement dite de l'Académie.)

La Langue françoise expliquée dans un ordre nouveau, par M.-V. Malherbe. 1725, 1 *vol. in*-12.

Grammaire françoise sur un plan nouveau, par Buffier. 1706—1737, 1 *vol. in*-12.

Grammaire françoise, dite de Latouche. 1710, 2 *vol. in*-12.

Grammaire françoise, par Grimarest. 1723.

Les vrais Principes de la Langue françoise, par l'abbé Girard. 1747, 1 *vol. in*-12.

Principes généraux et raisonnés de la Langue françoise, par Pierre Restaut. 1764, 1 *vol. in*-12.

Grammaire françoise, par Valart. 1744, 1 *vol. in*-12.

Principes généraux et particuliers de la Grammaire françoise, par De Wailly. 1754—1799, 1 *vol. in*-12.

L'Art de bien parler et de bien écrire en françois, par Beauvais. 2e *édit.*, 1784, 1 *vol. in*-8°.

Grammaire françoise républicaine, rédigée d'après le décret de la Convention nationale, par Bulard. 1795, 1 *vol. in*-8°.

Nouvelle Grammaire raisonnée, par de La Harpe. *Édit. de Panckouke*, 1795, 1 *vol. in*-8°.

Principes de la Langue françoise, par Barbier. *Douai*, 1786, 1 *vol. in*-12.

Premiers Élémens de la Langue françoise, ou Grammaire usuelle complette; par Marc-Alexandre Caminade. 1803, 2 *vol. in*-8°. — Élémens, 1803, 1 *vol. in*-8°.

L'Art de parler et d'écrire correctement la Langue françoise, ou Grammaire raisonnée à l'usage des étrangers; par de Lévizac. *Londres et Paris*, 1801, 2 *vol. in*-8°.

Grammaire françoise simplifiée élémentaire, par Urbain Domergue. 4e *édit.*, 1791, 1 *vol. in*-12.

Grammaire et Orthographe en huit leçons, par Prévost de Saint-Lucien. 9e *édit.*, 1798.

L'on pourroit ajouter à cet article et aux suivans, quantité d'autres ouvrages et abrégés de ce genre, tels que ceux de Blondin, Bertéra, Domairon, Michel, Moutillard, Royou, Saladin, Henry, Jouin de Sanseuil, Mauvillon, Pruhoy, Demandre, Wandelaincour, Dumas, Galimard, et autres qui sont plus ou moins utiles, et cette infinité de méthodes que chaque maître publie journellement pour diverses écoles.

PARTIES DE LA GRAMMAIRE.

Prononciation, Prosodie, Versification.

Traité des Sons de la Langue françoise, et des caractères qui les représentent; par Bouillette. 2e *édit.*, 1788, 2 *vol. in*-12.

Tableau prosodique, par J.-B. Maudru. 1800, 1 *vol. in*-8°.

L'Art de prononcer parfaitement la Langue françoise, par le sieur J. H. D. K. 2e *édit.*, 1696, 2 *vol. in*-12.

La Prononciation françoise déterminée par des signes invariables; par Urbain Domergue, 1796, 1 *vol. in*-8°.

Les vrais Principes de la Lecture, de l'Orthographe et de la Prononciation, par Luneau de Boisjermain. 1783, 4 *vol. in*-8°.

Les vrais Principes de la Prononciation françoise, par Viard. 1762, 1 *vol. in*-12.—*Édit. de Luneau de Boisjermain*, 1783, 1 *vol. in*-8°.

Recueil de Règles et d'Exemples sur la Prosodie françoise, la Versification et le Style figuré; par Desessarts. *An VI*, 1 *vol. in*-12.

Discours sur la Prononciation, par Dieudonné Thiébaut. *Berlin*, 1765, 1 *vol. in*-8°.

Essai sur les Voix de la Langue françoise,

ou Recherches sur l'Accent prosodique des Voyelles; par M. Morel de l'Institut. 15 *germinal an x.*

Traité de la Prosodie françoise, par d'Olivet, 1 *vol. in*-12.

Dictionnaire des Rimes de Richelet, par Wailly. *An VII*, 1 *vol. in*-8°.

Discours sur la manière de lire les vers, par François de Neufchâteau. 4e *édition*, 1 *vol. in*-12.

Cas, Articles, Genres.

Il y a des Cas dans toutes les Langues, par J.-B. Bertrand. 1797, 1 *vol. in*-8°.

Discours sur l'Article, par de Levizac. 1797, 1 *vol. in*-8°.

De l'Article et des Prétérits, par Crévelt. *Gottingue*, 1802, 1 *vol. in*-12.

La Connoissance des Genres françois, par Pierre Richelet. 1695, 1 *vol. in*-12.

Noms.

Dictionnaire des Mots homonymes, par Hurtaud. 1775, 1 *vol. in*-12.

Dictionnaire des Mots homonymes françois, par Philippon de la Magdelaine. 1799, 1 *vol. in*-8°.

Vocabulaire de nouveaux Privatifs françois, imités des Langues italienne, latine, allemande, avec des autorités; par Charles Pougens. 1799, 1 *vol. in*-8°.

Petit Dictionnaire raisonné des Mots françois qui ont une consonnance. *Strasbourg, Eck. an VIII*, 1 *vol. in*-18.

Verbes et Participes.

Essai de Grammaire françoise, ou Dissertation sur les Prétérits composés; par Duclos. 1754, 1 *vol. in*-8°.

Systême nouveau de Conjugaisons, par L.-Ch. Piat. 1800, 1 *vol. in*-8°.

Analyse des Verbes irréguliers, par A. Muller. *Léipsic*, 1772, 1 *vol. in*-12.

Tableau des Conjugaisons françoises, par Ph.-Fr. Breitinger. *Erfort*, 1801, 1 *vol. in*-8°.

AUTRES PARTIES DU DISCOURS.

Concordance des Particules, par D'Autrême. 1776, 1 *vol. in*-8°.

Traité des Inversions dans la Logique, et principes de Grammaire; par Dumarsais. 1790, *nouv. édit.*, 2 *vol. in*-12.

De l'Article, du Prétérit imparfait et du

Prétérit défini et indéfini ; par P. Crevelt. *Gottingue*, 1802.

ORTHOGRAPHE.

Traité de l'Orthographe françoise en forme de Dictionnaire, avec des Notes critiques et des Remarques ; par Faulcon. 1739, 1 *vol. in*-8°.

Principes généraux d'Orthographe, par Bacon et Douchet. 1767, 1 *vol. in*-8°.

Principes généraux de l'Orthographe, sans savoir le latin ; par Durand de Lausanne. 1792, 2 *vol. in*-12.

Nouvelle Méthode simple et facile d'Orthographe, en vingt leçons ; par P.-G. Galimard fils. 1787, 1 *vol. in*-12.

Méthode pour apprendre la Langue et l'Orthographe françoise ; 1re partie, l'orthographe ; par Jacquier. 1740, 1 *vol. in*-8°.

Règles fixes sur les Sons françois, suivies de Règles sur l'Orthographe ; par J.-C. Renault. *Hanovre*, 1805, 1 *vol. in*-12.

Les vrais Principes de l'Orthographe, par Viard. 1762, 1 *vol. in*-12.

Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire, par Poitiers et Rondet, édition de Restaut, 1755 ; — de Gazin, 1770, 1 *vol. in*-8° ; revu par C.-F. Royer. 1801, 2 *vol. in*-8°.

Traité sur la Ponctuation et les Accens, par Étienne Dolet. 1540.

Vocabulaire orthographique par ordre de Sons, ou Peinture, etc.; par Fontaine. 1795, 1 *vol. in*-8°.

Principes généraux et raisonnés de l'Orthographe françoise, avec des Remarques sur la Prononciation; par Douchet. 1762. 1 *vol. in*-8°.

Méthode pratique de Lecture, ouvrage compris dans la liste des Livres élémentaires; par François de Neufchâteau. *An VIII*, 1 *vol. in*-8°.

SYNTAXE.

Élémens de la Syntaxe françoise, extraits des plus célèbres Grammairiens et des meilleurs Grammaires; par Mulnier. *Berlin*, 1797, 1 *vol. in*-8°.

Essai sur les Convenances grammaticales, par Rousset de Breville. *Lyon*, 1785, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire grammatical de la Langue françoise, contenant toutes les règles; par Feraud. 1791, 2 *vol. in*-8°.

Dictionnaire de Conjugaison, de Construction et de Participes, par J.-T. Dutac. *Gotha*, 1805, 1 *vol. in*-8°.

De la Construction oratoire, par Batteux; 3e volume des Principes de Littérature. 1764.

De la Construction grammaticale, par Dumarsais, dans ses Principes de Grammaire.

STYLE.

Essai sur le Style, par Dieudonné Thiébaut. 1774, 1 *vol. in*-8°. — Traité du Style, par le même. 1801-1803, 2 *vol. in*-8°.

Réflexions sur le Style, par Jean Colomb Duclos. *Gottingue*, 1764, 1 *vol. in*-12.

Réflexions sur l'Élégance et la Politesse du Style, par Bellegarde. 1706, 1 *vol. in*-12. — *La Haye*, 1702, 1 *vol. in*-12.

Traité général du Style, par Mauvillon. *Amsterdam et Léipsic*, 1756, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire de l'Élocution françoise, par Demandre, revu par Fontenay. 1802, 2 *vol. in*-8°.

Traité de l'Art d'écrire, par Condillac. Cours d'Études.

FIGURES.

Traité des Tropes, par Dumarsais. 1730. 1 *vol. in*-8°. — *An* III, 2 *vol. in*-18. — Supplément à la Grammaire de Beauzée, sur les Gallicismes, les Ellipses, le Supin, etc.; par Valart. 1789, 1 *vol. in*-12.

SYNONYMES.

Synonymes françois, par Girard. 2 *vol. in*-12.

Synonymes françois, tirés de l'Encyclopédie. *Stutgard*, 1802, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire des Synonymes françois de Livoy, augmenté par Beauzée. 1788, 1 *vol. in*-8°.

Nouveaux Synonymes françois, par Roubaut. 1785, 4 *vol. in*-8°.

Dictionnaire universel de Synonymes (douze cents articles). 1801, 3 *vol. in*-12.

Synonymes françois de Girard et Beauzée. *Brunswick*, 1799, 2 *vol. in*-8°.

Recueil de Synonymes françois, par Woltersdorf. *Léipsic*, 1793, 1 *vol. in*-8°.

Girard cite aussi son Traité de la Justesse, que je crois refondu dans ses Synonymes.

PROVERBES ET IDIOTISMES.

Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial; par P.-J. Roux. 1731-1786, 1 *vol. in*-8°.

Histoire des Proverbes. 1803, 1 *vol. in*-12.

Matinées senonoises, ou Proverbes françois, suivis de leur origine et de leur emploi. *Sens*, 1788, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire des Proverbes, Idiotismes et Expressions figurées de la Langue françoise; par Bellin. *Penig*, 1805, 1 *vol. in*-8°.

Esprit de la Langue françoise, ou Recueil d'Idiotismes. *Léipsic*, 1796, 1 *vol. in*-8°.

Curiosités françoises, Supplément au Dictionnaire, Recueil de façons de parler proverbiales; par A. Oudin. 1655, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire des Proverbes françois et Façons de parler, par P. J. L. N. 1749.

Cours de Gallicismes, par Beauclair. *Francfort*, 1794, 2 *vol. in*-8°.

Dictionnaire étymologique, ou Origines de la Langue françoise, par Ménage. 1750, 2 *vol. in-fol.*

Discours des Agrémens, de la Justesse, etc., de la Conversation et de l'Esprit; par de Méré. *Lyon*, 1690, 1 *vol. in*-8°.

NÉOLOGIE ET NÉOLOGISME.

Dictionnaire néologique, par Jacques Bel; revu par Desfontaines. 1748, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire national et anecdotique, pour servir d'explication aux nouveaux Mots. 1790, 1 *vol. in*-8°.

Néologie, ou Vocabulaire des Mots nouveaux

et à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles; par L.-S. Mercier. 1801, 2 *vol. in*-8°.

REMARQUES.

Remarques sur la Langue françoise, par Vaugelas. 1650, 1 *vol. in*-12.

Observations sur les Remarques, par Thomas Corneille. 3 *vol. in*-12.

Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, par L. Allemand. 1690, 1 *vol. in*-12.

Remarques de Vaugelas et Observations de Patru. 1738, 1 *vol. in*-12.

Nouvelles Remarques sur la Langue françoise, par Berrain. 1675, 1 *vol. in*-12.

Observations de l'Académie sur Vaugelas. 1705, 2 *vol. in*-12.

Remarques et Doutes sur la Langue françoise, par Bouhours. 1674, — *nouv. édit.* 1702, 1 *vol. in*-12.

Nouvelles Remarques du P. Bouhours. 1693, 1 *vol. in*-12.

Nouvelles Observations, ou Guerre civile des François sur leur langue; par L.-A. Allemand. 1688, 1 *vol. in*-12.

Observations de M. Ménage sur la Langue françoise. 1672, 1 *vol. in*-12.

Lettre touchant les Remarques de M. Vaugelas, par Lamothe-le-Vayer.

Discussion sur la suite des Remarques du P. Bouhours, par Thoinard. 1693.

Réflexions sur l'usage présent de la Langue françoise, par André de Bois-Regard. 1684.

Observations de Ménage sur Malherbe. 1698, 1 *vol. in*-12.

Observations sur Malherbe, par Chevreau.

Réflexions sur la Langue françoise, par d'Olivet. 1 *vol. in*-12.

Nouvelles Remarques sur la Langue françaíse, par Bordelon. 1695, 1 *vol. in*-12.

Remarques et Décisions de l'Académie, par Tallemant. 1698.

Remarques sur Racine, par d'Olivet.

Racine vengé, par Desfontaines. Dans les éditions du poëte.

Remarques sur Racine, Boileau, Corneille, Voltaire, et sur la Langue françoise en général; par d'Açarq. 1770, 1 *vol. in*-8°.

Remarques sur Wailly, par d'Açarq. 1787, 1 *vol. in*-8°.

Moyen de se préserver des erreurs de l'usage, par de Saint-Paul. 1781, 1 *vol. in*-4°.

Remarques sur quelques Expressions provin-

ciales des Lorrains, par Dubois de Launay. 1776, 1 *vol. in-12.*

Nouveau Dictionnaire portatif raisonné, relativement à ce qu'on appelle le Génie de la Langue; par Jacques Boulet. *Jéna*, 1773, 2 *vol. in-8°.*

Journal de la Langue françoise, par Urbain Domergue. *In-8°*, *commencé en* 1796.

Bibliothèque grammaticale, par P. Jacques Changeux. 1773 *et suiv.*, 1 *vol. in-8°.*

Règles pour discerner les bonnes et les mauvaises Critiques, en ce qui concerne la Langue; par Arnaud. 1707, 1 *vol. in-12.*

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Encyclopédie méthodique. — Grammaire. 3 *vol. in-4°.* C'est l'ouvrage subsécutif de Dumarsais, Beauzée, d'Alembert, etc.

Dictionnaire de Grammaire et de Littérature, extrait de l'Encyclopédie; par Beauzée et Marmontel. *Liége*, 1789, 6 *vol. in-8°.*

Œuvres complettes de Dumarsais, édition de Duchosal. 1796, 7 *vol. in-8°.*

Dictionnaire grammatical de la Langue françoise, par Feraud. *Marseille*, 1788, 3 *vol. in-4°.*

Discours préliminaire du nouveau Dictionnaire (projeté), par A.-C. Rivarol. *Hambourg*, 1797, 1 *vol. in*-4°.

Notions sur la Grammaire françoise. 1802, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire grammatical de la Langue françoise. 1761, 1 *vol. in*-8°.

Traité du bon et du mauvais Usage de la Langue françoise, par Caillère.

De l'Universalité de la Langue françoise, Discours qui ont partagé le prix de l'Académie de Berlin; par Rivarol et Schwab. *Berlin*, 1789, 2 *vol. in*-4°.

Dictionnaire étymologique de la Langue françoisc, à l'usage de la Jeunesse; par Jauffret, *An VII*, 2 *vol. in*-12.

Grammaire des Sciences philosophiques, par Martin, traduit par Puisieux. 1749, 1 *vol. in*-8°.

Éducation des Sourds et Muets. *Voyez* les ouvrages de MM. de l'Épée, Sicard, etc.

Essais sur les Langues, et sur la Langue françoise en particulier; par Sablier. 1781, 1 *vol. in*-8°.

DICTIONNAIRES.

Abrégé d'un Cours complet de Lexicogra-

phie, 1 *vol. in-8°*; de Lexicologie, 1 *vol. in-8°*; par P.-G. Buttel. 1801.

Dictionnaire de la Langue françoise (de l'Académie). 1697, 1ère *édit. in-fol.*; 1718, 2e *édit.*; 1740, 3e *édit.*; 1762, 4e *édit.*; 1799, 5e *édit.*; *Nismes*, 1786, 2 *vol. in-4°.*, avec les additions de M. Lavaux. *Paris*, 1802.

Nouveau Dictionnaire françois, par Pierre Richelet. *Lyon*, 1679, 3 *vol. in-fol.*—Meilleur et moins surchargé. *Genève*, 1710, 2 *vol. in-4°.*

Dictionnaire universel de la Langue françoise, par Furetière. 1684, 1 *vol. in-fol.*— Édition de Basnage, 1725; — de Brutel de la Rivière. *La Haye*, 1727, 4 *vol. in-fol.* — De Trévoux. 1771, 8 *vol. in-fol.*

Dictionnaire de l'Académie françoise, augmenté à chaque volume d'un Supplément tiré du Dictionnaire de Richelet; par Wailly. *Strasbourg*, 1786, *in-4°.*—*Nouvelle édit.*, 1789.

Catholicon, ou Dictionnaire universel de la Langue françoise; par Schmiedelin. 9 *vol. in-4°.*

Dictionnaire de la Langue françoise, par Rondeau.

Dictionnaire portatif de Richelet, par Wailly. 1797, 2 *vol. in-12*, 2e *édition.*

Le Manuel lexique portatif de Mots dont la signification n'est pas familière; par Prevost.

1770, 1 *vol. in-8°.* — 1789, *édit. de Duboilé*, 2 *vol. in-8°.*

Supplément au Dictionnaire de l'Académie, par Volland.

Le vraiment parfait Dictionnaire royal, radical, étymologique; par Mathias Cramer. *Nuremberg*, 1702, 4 *vol. in-fol.*

Dictionnaire françois, latin et allemand, par Pomay. 1 *vol. in-4°, plusieurs édit.*

Dictionnaire poétique et de Rimes, par Testu. *An VII*, 1 *vol. in-8°*. Ce Dictionnaire est beaucoup au-dessus de celui de Richelet.

Dictionnaire des Rimes, par Lefèvre; augmenté par Taboureau des Accords. 1596.

VOCABULAIRES.

Le grand Vocabulaire françois, par Guyot. 1767, 30 *vol. in-4°.*

Dictionnaire des Sciences et Arts, étymologique des Mots techniques. *Chez Levrault*, 1805, 3 *vol. in-8°.*

Vocabulaire françois, ou Abrégé du Dictionnaire de l'Académie; par J. Goulin. 1772, 1 *vol. in-8°.*

Nouveau Vocabulaire françois, par Wailly. 1797—1802, 1 *vol. in-8°.*

Dictionnaire universel, ou Manuel d'Orthographe et de Néologie; par Boiste et Bastien. 1800, 1 *vol. in*-8°.

Dictionnaire de l'Académie, par Cattel. *Berlin*, 4 *vol. in*-4°.

Dictionnaire de l'Académie, avec l'orthographe de Voltaire; par Catineau. 1798, 1 *vol. in*-16.

Nouveau Vocabulaire, par J.-L.-B. Cormon. 1743, 1 *vol. in*-12.

PROJETS.

Prospectus du Dictionnaire de M. Rivarol. *Hambourg*, 1797, 1 *vol. in*-4°.

Lettre sur un Projet de Dictionnaire étymologique raisonné.

GRAPHIQUE OU ÉCRITURE.

Pasigraphie, ou l'Art d'écrire en une langue, de manière à être entendu en toute autre; par M. l'abbé Sicard et M. de Mesmieux. 1797, 1 *vol. in*-8°.

Paléographie, ou Art de connoître l'ancienne Écriture. *Voyez* Diplomatie de Montfaucon, Court de Gébelin.

Tachygraphie, ou l'Art d'écrire aussi vîte que

la parole, par Coulon de Thévenot. 1790, 1 *vol. in*-8°.

Systême complet de Sténographie, par Taylor, adapté à la Langue françoise; par T.-P. Bertin. 1796, 1 *vol. in*-8°. — 1803, 4° *édit.*

Recherches sur les Télégraphes, par Édéterant. 1801, 1 *vol. in*-8°.

Lettre de M. Chappe, sur le nouveau Télégraphe de Briguet et Betancour. 1798, 1 *vol. in*-8°.

Systême télégraphique décimal, par Laval. 1799, 1 *vol. in*-4°.

Calligraphie. Catéchisme raisonnable sur l'Écriture, par Lacroix de Toulouse. 1799, 1 *vol. in*-12.

Introduction à l'Art d'écrire par principes, par J.-Fr. Kiechel. *Strasbourg*, 1799, 1 *vol. in*-8°.

L'Art d'écrire réduit en démonstration, par Paillasson. Encyclopédie méthodique.

Traité sur les Principes de l'Art d'écrire, par d'Autrèpe. 1749, 1 *vol. in-fol.*

L'Art d'écrire, par Bédigis. 1769, 1 *vol. in-fol.*

Histoire abrégée de l'Écriture, par J.-B. Dubois. 1772, 1 *vol. in*-12.

NOTES.

(A) Je fus si content de l'ouvrage de M. *Krug*, intitulé (*Versuch einer systematischen Encyclopædie der Wissenschaften.* Léipsic, 1 vol. in-8.°, 1796—97, 2 parties, 174 et 242), que j'en fis aussitôt la traduction; mais la catastrophe de M. *Roch*, libraire de Léipsic, qui avoit acquis la propriété de mon manuscrit, n'a pas permis de l'imprimer. Cette matière du premier chapitre a une liaison si naturelle avec les réflexions qu'occasionne l'histoire de la Grammaire françoise, que je n'ai pas craint d'en traduire une seconde fois les principes, afin d'en présenter les idées au lecteur.

Une langue est en général l'expression des idées par certains signes déterminés par la nature ou par la convention (naturels ou arbitraires). Le moyen le plus facile et le plus généralement admis par le genre humain, c'est l'usage des signes perceptibles par l'ouie, et formés par des mots ou tons articulés. Ainsi le mot langue, dans son sens propre et universellement admis, est un système de mots au moyen desquels on communique à autrui ses sentimens et ses pensées selon une forme de liaison déterminée. Autant il y a de systêmes de mots et de formes déterminées de liaison, autant il existe de langues particulières.

Les langues sont mortes ou vivantes selon qu'elles ont existé ou sont actuellement en usage; étendues ou restreintes à un certain pays; originales (primitives) ou dé-

rivées, cultivées ou informes, riches ou pauvres, maternelles ou étrangères. Toutes ces différences sont relatives.

L'étude de ce qui embrasse dans toute leur étendue l'enseignement des langues, les recherches et leurs travaux, et de ce qui y tient immédiatement, s'appelle *philologie*. Les sciences philologiques comprennent tous les principes théoriques et pratiques des connoissances et de l'usage des langues sous tous leurs rapports, soit généraux, soit particuliers.

La science générale des langues contient tous les principes et toutes les données qui n'excluent aucune des langues connues, mais qui sont plus ou moins applicables à chacune, quoiqu'ils puissent se tirer de la connoissance et de la comparaison des langues dont les hommes se sont servis, ou se servent encore pour se communiquer leurs idées.

Elles ont pour objet ou la langue parlée ou la langue écrite, s'occupent soit de l'extérieur de la langue, telle qu'elle se trouve formée, ou par des loix naturelles, ou par des déterminations et des changemens arbitraires, soit de l'intrinsèque, selon que chaque langue a une forme déterminée, un objet certain, qui peut se déterminer par des règles générales.

Quant à l'extérieur des langues, il doit en être traité, ou dans l'histoire générale des langues, ou dans la science générale de l'écriture.

L'histoire générale des langues s'occupe de recherches sur la naissance et la formation de la langue même, et forme un ensemble systématique des changemens qu'elle a subis. Ainsi, après avoir examiné les différentes manières dont les hommes se communiquent leurs idées, elle recherche l'origine des langues et quel fut leur auteur, s'il

y a eu une langue primitive source de toutes les autres, et comment elles en sont sorties, et se sont formées de la manière dont elles se trouvent être en usage parmi les hommes. Mais, comme il ne reste point de monumens antérieurs à l'usage même de la parole, il s'ensuit que toutes ces recherches ne se font que par des raisonnemens philosophiques sur les loix auxquelles la pensée humaine peut être soumise, et qui se manifestent par la nature des dispositions naturelles à l'homme. Cependant, le peu de faits qu'on a pu recueillir étant bien saisis, coordonnés et comparés entre eux, peuvent présenter bien des solutions à ce problême, et diriger dans les conséquences formées par les principes du raisonnement.

Les sciences qui s'occupent de l'intrinsèque des langues sont la Grammaire générale et la lexicographie. La Grammaire générale a pour objet le contenu formel des langues, et conséquemment elle s'occupe de recherches sur le nombre et la qualité des parties du discours, où diverses espèces de mots servent de moyens pour exprimer la pensée; elle examine aussi la construction des phrases, et expose les règles les plus utiles pour faire l'application des principes aux diverses espèces de langues. Ainsi, la Grammaire générale est l'ensemble des règles grammaticales qui ont du rapport avec les langues en général, et c'est ce qui la distingue des Grammaires particulières de chaque langue. Comme elle s'appuie sur des principes généraux pour montrer ce qui est requis dans chaque langue pour la rendre plus conforme à son but, on l'appelle aussi Grammaire *philosophique*, ce qui la distingue d'une autre espèce de Grammaire, nommée *harmonique*, qui, faisant abstraction de tout ce qui est accidentel et caractéristique, prend de chaque langue ce qu'elle juge de plus propre pour

montrer ce que ces langues ont de commun. Nous verrons plus bas ce que l'auteur pense de la lexicographie.

(B) Il seroit à désirer qu'un maître éclairé, rassemblant les rayons de lumière répandus dans la *Grammaire* et la *Logique* de *Port-Royal*, le troisième livre de *Locke*, les *Mélanges* de *d'Alembert*, la *Grammaire générale* de *Beauzée*, les *Réflexions* de *Court de Gébelin* et de quelques autres modernes, en composât un Cours de logique grammaticale à la portée de la jeunesse, et propre à former un cours dans les écoles publiques.

Quelle qu'ait été la diversité des opinions purement doctrinales des illustres Solitaires de Port-Royal, il n'y a jamais eu qu'une voix sur leur mérite littéraire et sur les grands services qu'ils ont rendus à la langue par leurs solides et éloquens écrits. Les deux *Arnaud*, *Le Maistre de Sacy*, *Nicole*, *Pascal*, *Hermant*, *Le Nain de Tillemont*, *le Tourneux*, *Lancelot*, sont comptés parmi les meilleurs écrivains de la nation. Leurs excellens écrits répandoient le bon goût, en même-temps qu'ils épuroient les mœurs et faisoient connoître toutes les beautés de notre langue. Port-Royal fut regardé comme une des meilleures écoles ; l'esprit s'y nourrissoit de la lecture des meilleurs écrivains grecs et latins. Ce fut là que se formèrent les *Bignon*, les *Du Harlay de Bagnols*, les *Racine*, et tant d'autres dont les écrits ont à jamais fixé notre langue, et l'ont rendue propre à toutes les conceptions de l'esprit. L'esprit de parti a disparu, et notre âge a effacé le reste des préjugés que l'intrigue n'avoit que trop cherché à perpétuer. Nous avons vu l'illustre Sénateur, auquel nous devons la conservation de nos plus précieux monumens, s'empresser de faire leur éloge dès que l'occasion s'en est

présentée. « Communément, dit-il, on cite *les Provin-* » *ciales* comme faisant époque pour la fixation de notre » langue. Dans tous les livres sortis de cette école, elle dé- » ploie sa grâce et ses richesses; on n'y voit ni ce style » pénible et entortillé que Thomas, auteur si estimable » sous d'autres rapports, a mis à la mode, ni ces préten- » tions à l'esprit qui donnent à une foule d'écrits le ton » d'une collection d'épigrammes; mais la fraicheur et l'éclat » d'un style approprié à la matière embellissent des ou- » vrages dont l'ordonnance bien conçue amène des raison- » nemens qui, par leur solidité, leur enchaînement, » commandent à la raison* ». Il cite ce beau passage de Gerbier. Ce fut dans cette pépinière de grands hommes qu'*Arnaud, Pascal, Nicole, Racine*, etc., composèrent ces chefs-d'œuvre qui ont assuré à la France la supériorité dont elle jouit sur toutes les nations. Les savans y vont chercher encore les élémens de notre langue et de toutes les sciences; l'homme de lettres lui-même y puise, comme dans leur source, l'art du raisonnement et de l'éloquence, etc.

(C) Voici la liste des auteurs et des éditeurs de cette fameuse collection *ad usum*, qui a fait tant d'honneur à notre littérature, et préparé les voies à des traductions plus exactes et à des travaux plus importans.

Plaute, par *Jacques Louvrier; Térence*, par *Nicolas Camus; Lucrèce*, *Manilius*, par *Lafaye; Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, par *Dubois; Cornelius Nepos*, par *Courtin;* les *Oraisons de Cicéron*, par *Mérouville; Lettres de Cicéron*, par *Quartier; Salluste* et *Ovide*, par *Crispin; César*, par *Godwin; Tite-Live*, par *Doujat; Virgile*, par *De Larue; Horace*, par *Desprez* et

* Ruines de Port-Royal, 1809.

Rondel; *Velleius Paterculus*, par *Riguet*; *Phèdre*, par *Danet*; *Pline* l'ancien, par *Hardouin*; *Valère-Maxime* et *Justin*, par *Coutelier*; *Juvénal* et *Perse*, par *Desprez*; *Sextus Pompeius Festus* et *Valerius Flaccus*, par *Dacier*; *Stace*, par *Berraut*; *Quinte-Curce*, par *Letellier*; *Martial*, par *Collet*; *Tacite*, par *Pichon*; les douze anciens *Panégyristes*, par *Delabeaume*; *Florus*, *Aurélius Victor*, *Dictys* de Crète, *Darès* le phrygien, et *Eutrope*, par Mme *Dacier*; *Suétone*, par *Babelon*, *Aulu-Gelle* et les *Rhétoriques de Cicéron*, par *Proust*; *Apulée*, par *Julien Fleuri*; *Claudien*, par *Pyrr*; *Prudence*, par *Chamillard*; *Boëce*, par *Cailly*. On pourroit y ajouter les excellentes éditions des Pères grecs et latins, des conciles, des historiens, commencées dès ce temps par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et d'autres particuliers; et que ne diroit-on pas des travaux de *Villoison*, de *Schweighaüsser*, etc., etc.

(D) Bayle fait les réflexions suivantes au sujet de la perte des anciens mots de notre langue.

Il seroit à souhaiter que les auteurs les plus illustres de ce temps-là se fussent vigoureusement opposés à la proscription de plusieurs mots qui n'ont rien de rude, et qui serviroient à varier l'expression, à éviter les consonnances, les vers et les équivoques. La fausse délicatesse, à qui on lâcha trop la bride, a fort appauvri la langue. Les meilleurs écrivains s'en plaignent, je dis les auteurs qui sont le moins incommodés de cette indigence, et qui trouvent dans le fond fertile de leur génie, de quoi la réparer. Voyez les *Réflexions* de M. de *La Bruyère*, chapitre *de quelques usages*. Quelques-uns d'eux donnent mille bénédictions à *Bossuet*, à *Fléchier*, et à telles autres plumes du premier rang, lorsqu'ils les voient se servir de quelque

terme vieillissant. Cela le réhabilite et le rajeunit. C'est au-moins une barrière qui prévient la prescription, et qu'on peut opposer aux chicaneries des puristes. Notre langue doit beaucoup aux écrivains qui disent *certes* en prose, et qui se commettent pour lui dans leurs ouvrages. On pourroit faire la même observation par rapport à d'autres mots très-commodes, dont la fausse délicatesse de quelques esprits, ou le caprice de l'usage, nous ont privés et nous privent de jour en jour. La source du mal n'est pas toute entière dans cette inconstance des langues vivantes, que les anciens ont éprouvée et très-bien décrite (*Horace, Art poét.*). Il s'y fourre je ne sais quel complot, et cette machination ne vient pas tant des lecteurs qui sont auteurs, que de ceux qui ne le sont pas. Ceux-ci se donnent tout le plaisir de critiquer, sans sentir la peine de composer. Ceux qui sentent cette peine sont plus indulgens envers les mots. J'excepte deux sortes d'auteurs : les jeunes, et ceux qui ne font qu'un petit écrit en deux ou trois ans. Un jeune auteur, qui ne lit guère que les livres les plus nouveaux, ne traite de beau langage que les termes et les expressions qu'ils lui fournissent. Malheur auprès de lui à tout mot et à toute phrase qu'il trouve ailleurs; cela est de la vieille cour, dit-il, cela commence à sentir le gaulois. Pour ce qui est d'un écrivain de demi-page par jour, il n'a pas le temps de sentir la peine que cause le retranchement d'une infinité d'expressions, qui étoient bonnes sous le règne de *Henri IV* et de *Louis-le-Juste*. C'est pourquoi il se pique de dégoût à l'égard de tous les mots qui sont suspects de vieillesse. Mais, s'il avoit à composer un ouvrage de longue haleine, et sans beaucoup de lenteur, il ne feroit pas tant le dégoûté; les difficultés du travail, l'embarras des répéti-

tions, la nécessité presque inévitable de rimer en prose, etc., lui feroient connoître le tort qu'on fait aux auteurs, en appauvrissant la langue dont ils se servent. *Bayle*, article *Gournay*.

M. *Caminade* cite à ce sujet Rollin, *Histoire anc.*, tom. XI, pag. 2. « Il y a, dans les vieux auteurs françois, » d'excellens mots, qui, par je ne sais quelle bizarrerie, » n'ont pas été adoptés des modernes. Parmi ces mots, les » uns sont clairs, simples, naturels ; les autres, pleins de » force et d'énergie. J'ai toujours souhaité qu'une main » habile fît un recueil de ces mots, c'est-à-dire, de ce » qui nous manque, et de ce que nous pouvons acquérir, pour nous montrer que nous avons tort de négliger » ainsi le progrès et l'avancement de notre langue ». (*Grammaire usuelle*, n.° 1090, note).

(E) On ne peut trop apprécier le genre de ce travail, qui peut devenir tous les jours plus considérable par les secours des voyageurs éclairés, sur-tout si, dans le cours des découvertes entreprises par les gouvernemens, les savans sont animés de l'esprit qui a dicté les questions proposées par M. *Fleuriet*, lorsqu'il fit équiper des vaisseaux pour visiter la côte de la Nouvelle-Hollande. Il insiste particulièrement sur les moyens de connoître à fond la langue des habitans du pays. Chacun pourroit rapporter un dictionnaire quelconque, tel que nous en voyons des parcelles dans *Cook*, dans quelques autres célèbres navigateurs, dans *Strahlemberg*, pour certaines parties jusqu'alors inconnues des états de la Russie. Voici les deux cents langues que M. *Pallas* s'est proposé de comparer.

Le slave russe.	Illyrien.
— vende.	Bohémien.

Servien.
Vende.
Sorab.
Polab.
Cacholeb.
Polonois.
Petit-russe ou Malo-russe.
Sous dab.
Kelte ou Celte.
Bas-breton.
Basque.
Irlandois.
Esse-écossois.
Gallois.
Cornouaille.
Ancien grec.
Nouveau grec.
Latin.
Italien.
Napolitain.
Espagnol.
Romanche.
François.
Vallais ou Valesan.
Gothique.
Anglo-saxe.
Anglois.
Teuton.
Allemand.
Cimbre.
Danois.
Islandois.
Suédois.
Hollandois.
Frisien.
Lithuanien.
Lette.
Livonien.
Albanois.
Valaque.
Hongrois.
Avare.
Kousbatsck.
Lesggi Antzough.
— Djiar.
— Koutzey.
— Dido.
Tschoxoun.
Estonien.
Kotell.
Oconez.
Lopare.
Zilian.
Permien.
Mordève.
Mokchan.
Tchermisse.
Tschouvache.
Votiaque.
Vogoul tschousova.
— de Versolour.
— de Tshardima.
— de Berzova.
Ostine de Berzova.

Ostine de Nerina.
— d'Yougan.
— de Vusdougan.
— de la rivière de Taze.
Persan.
Kourde.
Afgan.
Ossetz.
Dougour.
Hébreu.
Juif rabinique.
Kaldéen.
Syriaque.
Arabe.
Maltois.
Assyrien.
Turc.
Tatar de Casan.
— de Mescherlec.
— Buschkir.
— Nogai.
— Kusag du Caucase.
— Tobolsk.
— Tscharkai.
— Tscholim.
— Yenisci.
— Kournetzca.
— Barabe.
Kangatz.
Teleupte.
Bulgare-Boukarc.
Xivind.
Kirguise.
Turcoman-Trouxnus.
Jakoutsch.
Arménien moderne.
— du Caucase.
— Karlelin.
— Imret.
— Tschouamette.
— Circassien du Caharda.
— Altekesch.
— Koutschaxil d'Abala.
— Tschitekens.
— Ingouchevé.
— Louchetz.
— Andii.
— Asouchin.
Samoyède de Soustozev.
— Obdor.
— Dyourut.
— Mangazaïtz.
— Touroukonsk.
— Tomsk.
— Norinsk.
— Kelte-Getté.
— Timsk.
Korasin ou Kouresan.
Koibal.
Motove.
Mongol.
Brutscki.
Kalmouck.
Tongouse de Nerjinsk.

Tongouse de Mengazei.
— Borgouzinsk.
— Haut-Angesck.
— Jakonisch.
— Okotecks.
Tamont.
Giapaguir.
Arinsk.
Kotow.
Assausk.
Inbatz.
Lumpokold.
Koriatique de Kolinna.
— de la Tiguila.
Karaguin.
Tjohosk.
Kamschadale oriental.
— méridional.
— de la Tiguila.
Japonois.
Kourile.
— Mantschoux.
Chinois Kitaïskai.
Tandoute.
Tzigan.
Indien du Mouthan.
— du Bengale.
— du Décan.
Ancien persan.
Pablevi.
Sanscrit.
Balaband.
Singal.
Koraï.
Kunare.
Malabare.
Tamoule.
Varougue.
Bohémien ou Tzingare.
Siamois.
Tonquinois.
Malais.
Javanois.
Savoan.
Pompan.
Mahindan.
N. Guinée.
N. Hollande.
N. Zéelande.
N. Calédonie.
Isle de Tana.
— de Malico.
Waignou.
Isle des Amis.
Obtscheva.
Kokosara.
Marquesas.
Sandwich.

Voyez aussi *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa, augustissimæ* (Cathar. II) *curâ collecta.* Petrop., 1787—89, 2 vol. in-4°.

Quand on considère que, parmi ces différentes langues ou idiômes, il ne se trouve ni le portugais, ni la langue francque, ni les divers idiômes de l'Espagne, de la France, etc., on juge facilement ce que l'on pourroit y ajouter de l'Égypte, de toute l'Afrique, etc. Le dernier ouvrage de M. *Adelung*, *Mithridates*, ou *Encyclopédie des Langues*, imprimé à Berlin, 1806, offre un Pater polyglotte en près de cinq cents langues.

(F) On regrette tous les jours la perte d'anciens auteurs, occasionnée par la bévue des copistes ou des éditeurs; sous le prétexte que l'ancien langage est compris de peu de personnes, ils ont impitoyablement corrigé, sur l'usage du jour, les anciennes pièces qui leur tomboient entre les mains. Il s'est présenté plusieurs occasions de marquer nos regrets à ce sujet. Ni le *Roman de la Rose*, ni tant d'autres monumens précieux, n'ont pu échapper à cette barbarie; il ne sera pas inutile de rapporter les excellentes réflexions que *Bayle* (article *Ossat*) fait là-dessus. Le Dictionnaire étant entre les mains de si peu de jeunes gens, et si rarement consulté, par la crainte de souiller l'imagination, ce n'est pas être plagiaire que d'en détacher un morceau de quelque étendue.

« On doit savoir bon gré à M. *Amelot de la Houssaye*, de n'avoir pas voulu suivre le mauvais conseil de ceux qui étoient d'avis qu'il réformât la langue de M. *d'Ossat*. C'est une chose honteuse à la nation, qu'il se trouve tant de gens en France, qui ne sauroient souffrir le style du seizième siècle; mais le mauvais goût n'est pas si universel, qu'il ne se trouve encore bien des lecteurs qui veulent que l'on conserve les écrits de ce temps-là, tels que les auteurs les ont composés. On n'a rien changé au langage,

dit M. *Amelot*, dans son Avertissement; et ceux qui ont dit le contraire parmi le monde sont ceux mêmes qui vouloient qu'on le changeât, et qui, fâchés qu'on n'ait pas suivi leur avis, ont semé malignement ce bruit, pour décréditer cette édition auprès de ceux qui sont les admirateurs du cardinal, comme sont particulièrement tous les *gens d'État*, et je me suis d'autant plus roidi contre ce mauvais conseil, qu'il m'a toujours semblé que ce seroit défigurer le style nerveux d'un personnage qui étoit né pour la négociation, et dont la diction est toute consacrée à l'usage du cabinet, que de le faire parler autrement qu'il n'a parlé et qu'il n'a écrit, outre qu'on n'auroit pas eu pour mon langage le même respect que l'on a pour celui de ce grand cardinal. Témoin ce que M. *Despréaux* a dit d'un académicien qui avoit remanié quelques vies de *Plutarque*, traduites en françois par *Amyot;* témoin encore le réfus que je sais que plusieurs des plus habiles libraires de Paris firent, il y a douze ans, d'imprimer les *Mémoires de Commines*, qu'une dame de bon esprit avoit mis en meilleur françois. Tant il est vrai que le monde est invinciblement persuadé qu'il y a des livres auxquels on ne peut retoucher sans les gâter, et qui ressemblent à ces beautés naturelles, qui ne brillent jamais davantage que dans leur négligé.

» Je crois (continue *Bayle*) que *Commines*, *Montaigne*, et quelques autres écrivains, dont les principales beautés sont inséparables de leur style, seront à couvert des attentats des traducteurs. Je crois aussi que la traduction qu'on a faite en nouveau françois de l'*Heptaméron de la Reine de Navarre*, sera rejetée par les personnes de bon goût; mais je crois en même-temps que les libraires se donneront plus de liberté à l'égard de quantité d'autres

livres; ils en feront des éditions retouchées et corrigées, quant aux phrases qui auront vieilli, et par-là ils fomenteront de plus en plus la fausse délicatesse et la fainéantise d'une infinité de gens : car c'est une honte à ceux qui se mêlent de lire, de ne vouloir pas savoir comment leurs ayeux parloient. Cet abus s'augmente et se fortifie tous les jours; on ne veut plus lire ce qui s'écrivoit sous le règne de *Louis XIII*. Il faut, si l'on veut trouver des acheteurs, que les libraires fassent rafraîchir ou renouveler le style des auteurs de ce temps-là. C'est ce qu'ils firent en 1699, à l'égard de l'histoire du dernier duc de *Montmorenci*, composée par le sieur *Ducros*. Il y a long-temps qu'ils se servent de cette pratique. J'ai vu une édition de *Josèphe*, traduite en françois par *Génébrard*, laquelle les libraires de Paris avoient fait purger de plusieurs mots, et de plusieurs expressions antiques, et cependant je ne pense pas qu'il y eût trente ans que *Génébrard* étoit mort. Ils ont pris la même liberté sur le *Plutarque* d'*Amyot*: ce que le sieur *Sorel* désapprouve avec beaucoup de justice. Il suffit, dit-il, de savoir que le langage d'*Amyot* a été estimé des plus vigoureux de son siècle, qu'on lui fait tort de penser le corriger, en lui ôtant quelques vieux mots, et en en substituant d'autres en leur place. C'est lui ôter toute sa force et toute sa naïveté; néanmoins il est arrivé que des libraires de Paris firent, il y a quelques années, une impression de cette traduction ancienne en grand volume, et qu'on en ôta des vieux mots de côté et d'autre. Il a semblé à quelques personnes que cela rendoit ce livre plus agréable à la lecture, et qu'on auroit bien fait de le permettre; mais d'autres se figurent qu'il faudroit avoir plus de vénération pour les bons et anciens livres, et que c'est un sacrilége d'avoir touché à celui-ci de cette

sorte ; vu même que ceux qui étoient employés à cet ouvrage en étoient peu capables. On croit qu'il faut laisser l'ancienne traduction comme elle est, ou en faire une autre toute entière, si on prétend en pouvoir faire une meilleure à la mode de ce temps-ci. *Sorel* n'approuve pas même qu'on ait altéré l'original de *Joinville*. Rapportons ses paroles. De vrai l'on trouve, dans l'*Histoire de Joinville*, une grande marque de la simplicité de son siècle, et que les hommes de sa condition savoient fort peu comment il falloit arranger un discours. Néanmoins, je crois qu'on nous a fait tort d'avoir changé quantité de vieux mots dans son livre, comme cela se voit en diverses impressions, parce que ce n'est plus le même ouvrage, mais une ancienne traduction du vieux langage en langage moderne. Cela pourra être cause, enfin, de nous faire perdre l'original; de sorte qu'on ne verra plus au naïf, comment on parloit au temps où il a été composé. Il valoit bien mieux laisser tout en son premier état : s'il y avoit des endroits qui ne fussent plus intelligibles, on eût mis leur explication en marge, ou bien ensuite avec des annotations : cela auroit fait un agréable assortiment par cette diversité. Il avoit dit à-peu-près la même chose dans la page 252 ; et notez qu'en cet endroit-là il remarque que l'*Histoire de Commines*, aussi-bien que celle de *Joinville*, a été imprimée de diverses manières, et que l'on y a changé des mots dont on croyoit que l'usage étoit aboli. Vous verrez, dans un passage d'*Étienne Pasquier*, combien est ancienne cette coutume parmi les François. « Pareille faute trouvons-nous aux anciens manuscrits de nostre *Roman de la Rose*, en chacun desquels le langage françois est tel qu'il estoit lorsqu'ils furent copiez, hormis la rime des vers auxquels ils ne purent donner aucun ordre. Vous y trouverez je ne

scay quoi du ramage de ceulx qui en feurent copistes, je veux dire de leur picard, normand, champenois. Qui sont choses auxquelles le lecteur doit avoir grand esgard premier que d'y interposer son jugement ».

(G) J'ai parlé de plusieurs anciennes traductions : je pourrois ajouter la nomenclature de celles des premiers temps, comme objet assez important dans l'histoire de la langue françoise; mais le style en est si suranné, la plupart des bons ouvrages de l'antiquité ont été si supérieurement traduits depuis, et les défauts des anciennes traductions sont si visibles, depuis que les éditeurs des Anciens ont si utilement travaillé à réintégrer, à corriger les originaux, qu'il seroit inutile de m'étendre davantage sur cette matière. On peut voir les listes que *Sorel* en donne dans la *Bibliothèque françoise ;* mais il est plus important de connoître les nouvelles traductions; c'est étaler les richesses de la langue, que de citer ce nombre infini de bons ouvrages, qui, par ce moyen, sont devenus les nôtres.

En développant les progrès de la langue françoise, et en exposant les moyens par lesquels elle est parvenue à ce haut degré de perfection, j'ai fait remarquer combien les traductions avoient contribué à lui donner du lustre. L'on accuse la plupart des traductions françoises d'être frivoles, infidèles et incertaines. Il y en a néanmoins quantité d'estimables, tant par le fond même qui représente parfaitement l'original, que par les bonnes remarques et les excellentes dissertations dont elles sont accompagnées. Telles sont celles de *Vaugelas*, de *Perrot d'Ablancour*, des *Dacier*, de *Folard*, et de quantité de modernes. Il est peut-être, d'ailleurs, nuisible aux progrès des sciences, que l'on s'en tienne trop souvent aux traductions, et qu'on

cite d'après elles, sans consulter les originaux. C'est, en particulier, un reproche que les Protestans font aux Catholiques, par rapport à l'*Écriture-Sainte;* mais ceux-ci sont fondés sur l'authenticité de la Vulgate.

Plusieurs critiques ont recueilli les règles à observer dans la traduction. Il y a là-dessus différentes réflexions répandues dans les journaux; elles mériteroient d'être recueillies, et je n'ai pas hésité à en présenter un bon nombre. Les auteurs qui ont traité de cet art en particulier, sont :

Falconet, Dissertations sur les premiers Traducteurs françois, avec un Essai de Bibliothèque françoise. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, tom. IV.

Dom Goulin, De la Traduction, comme moyen d'apprendre une Langue, etc. 1788, 1 *vol. in*-8°.

Jean A. Michel, Les vrais Principes de l'Art de traduire, extraits des meilleurs auteurs. 1797, 2e *édition.*

Gaspard de Tende, Traité de la Traduction. 1 *vol. in*-8°.

D'Alembert, Essai sur Tacite, Préface, Mélanges, tom. III.

Il est peu d'ouvrages excellens en quelque langue que ce soit, anciens ou modernes, dont nous n'ayons la traduction. Les plus célèbres classiques, les plus grands poëtes et orateurs de tous les siècles, de tous les climats, ont été traduits en tout ou en partie par d'excellens littérateurs. Il y a près de deux siècles que *Sorel* vouloit prouver que la quantité des traductions françoises dispensoit d'avoir recours aux langues étrangères.

(H) Le lecteur sera peut-être satisfait de trouver ici le

jugement qu'un journal estimé a porté du système de M. *Morel*. Ce jugement ne peut que donner de nouvelles lumières sur la formation des sons et sur la perfectibilité de l'harmonie du langage.

Voici le compte que ce journal rend de l'*Essai sur les Voix de la Langue françoise*, ou *Recherches sur l'Accent prosodique des Voyelles*, par M. *Morel*, associé de l'Institut, 15 germinal an x :

« M. *Morel* croit avoir découvert un rapport entre les tons de la musique et les voix de la langue, soit dans la quantité prosodique, soit dans le nombre. (J'ai dit que *Court de Gébelin* avoit trouvé ce rapport.)

» Les voyelles sont les signes des sons de la voix. Combien en faudroit-il compter pour avoir autant de signes que de sons vocaux ? Tel est le problême que l'auteur a résolu. Il distingue, dans les syllabes, le son et la quantité. Il prouve que *d'Olivet*, qui, d'ailleurs, a répandu tant de lumières sur notre prosodie, s'est trompé, en ne mettant point de distinction entre la voix grave et la voix moyenne. De là vient que celui-ci a confondu l'accent prosodique avec la quantité prosodique.

» Pour éviter cette méprise, M. *Morel* examine, dans un premier chapitre, les différentes qualités de la voix, qu'il réduit à douze sons ; le double rapport de l'élévation et de la gravité dont elles sont susceptibles. Il donne ensuite un tableau de la prononciation des voyelles nasales. C'est un morceau plein d'intérêt et de justesse. On y retrouve l'opinion des plus célèbres grammairiens, tels que *Lancelot*, *Fromant*, *Duclos*, *Beauzée*, *Boindin*.

» L'auteur compare successivement les voix de la langue aux tons de la gamme, rélativement aux qualités des premières, et à leur ton prosodique. Ici l'on admire la variété

de la prononciation qui règne dans une même voyelle. On trouve, par exemple, quatre sortes d'A, six sortes d'E, deux sortes d'I, cinq sortes d'O, deux sortes d'U, deux sortes d'EU, et deux sortes d'OU, d'où résultent dix-sept voyelles *, comme l'avoit dit *Beauzée*.

» Notre langue n'a que quatre sons qui puissent être modifiés par l'accent prosodique; des règles précises déterminent chacune de ces modifications par un accent particulier, c'est le second chapitre. Il développe les grands avantages qui résulteroient de signes égaux en nombre aux sons principaux de la voix. Il trace l'histoire de tous les changemens que l'orthographe a éprouvés; il a soin d'en indiquer les motifs.

» Les deux causes principales du défaut de l'orthographe, sont: 1° une combinaison de signes connus pour la représentation de sons nouveaux, ou nouvellement aperçus; 2° l'emploi continu des mêmes signes qui représentoient des sons que d'autres avoient remplacés.

« A ces règles générales, succèdent deux articles sur les voix variables et sur les voix constantes. Le premier distingue les initiales, les voix dans le corps des mots et les finales. Il montre, avec *d'Olivet*, le pouvoir de l'euphonie dans la manière de prononcer ces trois sortes de voix; le second article traite des voix constantes. Il appelle ainsi les voix ouvertes ou graves, et s'attache à rendre raison de cette gravité, en discutant la forme de l'accent qu'il indique ».

---

* N'ayant pu me procurer ce livre intéressant, je ne puis ni donner le tableau des voix, ni ajouter à ce que j'ai dit de l'orthographe.

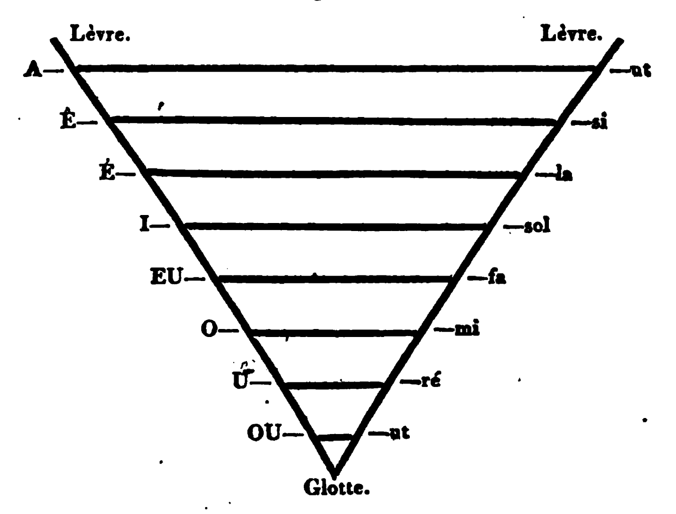
Voici un tableau pris d'une autre Grammaire, qui marque quelles sont les voix susceptibles de variations, et quelles sont les voix constantes ; le lecteur verra peut-être avec plaisir ce supplément.

VOIX.

		RETENTISSANTES.				LABIALES.			
VOIX FONDAMENTALES.	VARIABLES.	A	oral.	grave	*á* pâte.	EU	oral.	grave	*eû* jeûne.
				aigu	*a* patte.			aigu	*eu* je.
			nasal........		*an* pan.		nasal.......		*eun* jeun.
		E	oral.	grave	*é* tête.	O	oral.	grave	*ó* côte.
				aigu	*e* tette.			aigu	*o* cote.
			nasal........		*ein* teint.		nasal........		*on* conte.
	CONSTANTES.	É........................			bâté.	U	....		sujet.
		I........................			bâti.	OU	....		soumis.
		Ée..							épée.
		Ie..longs..							vie.
		Ue..							vue.

On y trouve huit voix fondamentales, d'où dérivent, par des changemens fort légers, les autres voix usitées parmi nous ; elles sont rangées selon l'échelle graduelle de leur émission, et selon le plus ou moins d'ouverture du passage de l'air qui est nécessaire à cette émission ; de manière que le canal de l'air s'élargit ou se rétrécit pour effectuer la prononciation dans une progression géométrique égale à celle qu'on remarque dans la gamme, et qu'on peut représenter par un angle aigu, dont l'ouverture auroit huit parties proportionnées, les extrémités étant les

lèvres plus ou moins ouvertes, et le son ou l'air qui le procure sortant du fond de la glotte.



L'ouverture de la bouche se resserre insensiblement d'A jusqu'à OU. La bouche est simplement plus ou moins ouverte pour la génération des quatre premières voix A, È, É, I, qui retentissent dans la cavité de la bouche. Ce sont les voix et voyelles retentissantes. L'ouverture de la bouche nécessaire à la prononciation de l'A est la plus aisée; elle laisse le cours plus libre à l'air intérieur, le canal se rétrécit de plus en plus pour les autres; la langue s'élève et se porte en avant pour È, et les mâchoires se rapprochent jusqu'à I. Pour la génération des quatre dernières voix, les lèvres se rapprochent, ou se reportent en avant d'une manière si sensible, que l'on pourroit donner à ces voix le nom de labiales, et aux voyelles qui les représentent, le nom de voyelles labiales.

Les lèvres forment autour de la bouche une espèce de cercle pour produire EU ; elles se serrent davantage et se portent en avant pour O, encore plus pour U ; mais pour le son OU, elles se serrent et s'avancent plus que pour aucun autre.

Les deux premières voix de chacune de ces deux classes, A, É, et EU, O, sont susceptibles de certaines variations que notre usage n'a pas données aux autres voix des mêmes classes, parce qu'apparemment elles s'en accommoderoient moins aisément, ou qu'elles n'en seroient point du tout susceptibles. On pourroit donc, sous ce nouvel aspect, distinguer les huit voix fondamentales en deux autres classes, savoir : quatre variables et quatre constantes, et les voyelles auroient aussi cette épithète ; on en voit l'arrangement dans ce tableau. *Duclos* nomme les variables grandes voyelles, et les constantes petites voyelles. Les constantes seront brèves ou longues, et les constantes longues seront affectées de l'E muet, Ée, Ie, Ue, et si l'on veut encore OUe, qui seroit la dix-huitième voix.

ADDITION

A la note, page 195, sur l'invention de l'Écriture, ou Extrait de la Dissertation de M. Hug.

Ober-deutsche allgemeine Litteratur-Zeitung, 28 nov. 1801.

Die Erfindung der Buchstaben-Schrift, ihr Zustand und frühester Gebrauch im Alterthum; von LEONARD HUG, *Professor der Theologie an der hohen Schule zu Freyburg.*

De l'Invention des Caractères alphabétiques, de leur État, et de leur premier Usage dans l'Antiquité; par LÉONARD HUG, Professeur en Théologie à Fribourg. *Ulm, Wohler,* 1801, 1 *vol. in-4°.*

EXTRAIT.

Il faudroit être bien indigne de profiter de l'invention de l'écriture, pour ne pas désirer de connoître l'époque de sa naissance. C'est sans doute, après l'invention des langues, la plus grande et la plus remarquable production de l'esprit humain, celle qui a le plus contribué à la culture, à la perfection, à la civilisation de l'espèce. Qui ne sera curieux de savoir comment s'est opéré ce changement, à quelle époque a commencé notre amélioration, et d'où elle tire son origine?

Cette question a encore l'avantage particulier de diriger notre jugement sur la valeur réelle des monumens qui remontent à une si haute antiquité, qu'on peut les considérer comme les premiers travaux de ce genre que les hommes ayent entrepris. Ces trésors, estimés pendant vingt siècles et davantage, sont perdus pour nous, si nous ne savons nous convaincre de l'industrie de ceux auxquels on les attribue.

C'est dans la vue de nous éclairer sur ce point important, que M. *Hug* entreprend sa Dissertation. On ne peut mieux exposer sa méthode qu'en copiant ses paroles, en se permettant d'abréger où il sera possible de le faire :

L'opinion générale est que les caractères phéniciens sont ceux qui ont l'ancienneté la plus avérée : on les trouve encore sur les monnoies, sur les marbres, et même dans les livres d'une nation composée de Syriens, d'Assyriens et de Juifs, et qui remonte à sept cents ans au-delà de l'ère vulgaire; ce sont en soi-même des chefs-d'œuvre, un antique exposé à nos regards, à notre critique. Ce que nous pouvons remarquer en les analysant, en les comparant, est aussi-bien un objet de profondes études que ce que nous en avons appris par le témoignage de gens instruits, et par les traditions les plus anciennes.

Les ruines de Thèbes et de Giseh instruisent plus l'observateur sur l'architecture, le style, et la manière des Égyptiens, que ne le pourroit faire tout ce que nous en ont dit les Grecs et les Romains. Tous les monumens qui nous restent de l'ancien monde, présentent, dans leurs examens, de grands résultats que nous pouvons calculer, indépendamment du secours de la tradition. Il suffit de ne pas anticiper sur leurs effets par une préoccupation déplacée, de n'y rien supposer qui ne s'y trouve, de laisser faire à l'objet toute l'impression qu'il peut produire, et

d'être attentif à ce qu'il nous annonce, afin d'en profiter pour en faire un plus profond examen.

Avant Cyrus, les caractères hébreux ressembloient moins à ceux des Phéniciens. Admettons, pour éviter les longueurs, cette proposition déjà suffisamment prouvée.

Ce qui frappe d'abord, sans autre recherche, c'est la parfaite identité de dénomination des lettres juives, puniques et grecques.

Deux nations dont les langues sont si diverses, même dans leur structure originelle, ne peuvent aucunement s'accorder dans les mots qui servent à désigner leurs caractères, sans faire supposer qu'elles se sont communiqué ces dénominations. On y trouve même un caractère très-significatif dans une langue, *gimmel*, *chameau*, qui ne désigne aucun objet dans la langue grecque.

Il n'y a pareillement rien de plus arbitraire que l'ordre dans lequel on peut ranger les caractères des voix ou signes, et cependant les puniques et les grecs sont dans la même série, ce que l'on voit par les anciens cantiques juifs dont les strophes commencent par une lettre rangée selon l'alphabet, et dans l'ordre que les Grecs employoient pour leurs nombres, ceux-ci conservant, même comme lettres numériques, les caractères puniques pour lesquels la langue grecque n'avoit point de son. Il est vrai que chez les Grecs on trouve après le T quelques caractères étrangers à l'alphabet punique; mais il faut les regarder comme ajoutés par les Grecs, et comme une propriété de leur langue.

M. *Hug* montre pareillement que quelques autres différences, qui se trouvent entre les deux alphabets, ne sont qu'accidentelles, et ne subsistoient pas anciennement. Outre le *san*, pour le nombre 6, il y avoit aussi le *sampi* ou ΣΠ *zade* (*zéta*) pour le nombre 900, mais qui signi-

fioit d'abord 80; car le *kappa*, qui suivoit immédiatement, marquoit 90; ils avoient effectivement cette lettre, qui est le *koph* punique, dont la figure nous est parfaitement décrite comme un P retourné, tel qu'il paroît dans l'écriture bustrophédone; ce qu'il montre par un des scholiastes sur les *Nues* d'*Aristophane*.

Les caractères de l'un et l'autre alphabets ont une ressemblance qu'il est impossible de méconnoître, et qu'on n'est pas maître de désavouer lorsqu'on les considère dans les monnoies et sur les monumens en pierres. C'est donc une proposition évidente que les deux alphabets étoient parfaitement semblables, avant que les Grecs y eussent ajouté quelques signes.

Mais, avant que la Grèce eût une série si considérable et si parfaite de signes des sons, elle avoit déjà de plus anciens caractères d'écriture, qu'on regardoit communément et constamment comme venus des Phéniciens. Ils étoient différens de ceux dont nous avons parlé; il faut donc que dans l'Orient, d'où ils tiroient leur origine, il y ait eu une époque où ces caractères n'étoient pas complets.

C'est ce que montre M. *Hug*. Les Phéniciens, dit-il, avoient trois Σ, deux T, deux aspirations ח et ה. Le כ et le ק sont à-peine sensibles pour les oreilles des Occidentaux; le צ ou Z n'est employé que pour la commodité, et peut être remplacé par le ΔΣ ou le ΤΣ (*Eustath.* in *Hom.*, t. III, p. 1562). Une distinction si recherchée des tons doit se rapporter à un temps où la langue devoit être déjà bien perfectionnée. Or, si l'on retranche ces lettres des vingt-deux grecques, il n'en reste que seize, et comme le *vau* Y punique ou digamma æolique peut également être retranché, il n'en reste plus que quinze. Aussi les Grecs avouent-ils qu'anciennement ils n'avoient pas quelques lettres, telles que le *zéta*.

M. *Hug* examine ces témoignages, dont quelques-uns réduisent l'alphabet à seize caractères ; d'autres, avec Aristote, en supposent dix-huit, et il montre que la diversité du nombre doit s'attribuer à différens temps.

On y remarque particulièrement l'explication d'un passage de *Saint-Irénée*, liv. II, chap. XXIV, qui parle de la nature de l'ancien alphabet hébraïque : car, pour réfuter les Gnostiques qui, par une espèce particulière de cabale, cherchoient à trouver des mystères dans le texte de la *Bible*, en s'attachant à l'arrangement des lettres, des syllabes et des mots, *Saint-Irénée* dit : Que, quand même toutes ces rêveries pourroient se vérifier au moyen de l'alphabet grec, ce ne seroit encore rien, et qu'il faudroit les prouver par le premier et le plus ancien alphabet des Juifs, extrêmement différent de celui des Grecs. *Per omnia autem Hebræorum litteræ non conveniunt cum numero Græcorum, quæ maximè deberent, antiquiores et priores existentes, salvare supputationem eorum; ipsæ enim antiquæ et primæ Hebræorum litteræ* sacerdotales *nuncupatæ decem quidem sunt numero; scribuntur autem quoque per quindecim, novissima littera copulata primæ. At ideò quasdam secundùm consequentiam scribunt sicuti et nos, quasdam autem retrorsùm à dextrâ parte in sinistram retorquentes litteras.*

Ce passage a paru inintelligible; selon M. *Hug*, le sens de *Saint-Irénée* est que les anciens Hébreux avoient quinze caractères d'écriture pour former les syllabes et les mots, et dix seulement pour marquer les nombres ; que dans l'écriture, ils formoient leurs lettres de droite à gauche, et, sans s'arrêter, continuoient le texte de gauche à droite ; ce qui s'appeloit sillonner (*bustrophedon*), et ce qu'on remarque encore dans les monnoies phéniciennes et assamonéennes; que les nombres se marquoient par les dix

premières lettres, qui forment autant d'unités élevées en décades, centaines, etc., par des points ou obèles: ce qui se pratique encore en partie. Ne pourroit-on pas interpréter plus heureusement *Saint-Irénée*, en disant qu'ils avoient élevé le dixième nombre d'une unité, en y ajoutant les nombres 1, 2, 3, etc., comme font encore les Juifs אי״ 11, בי״ 12 : *Scribuntur autem per quindecim novissima littera copulata primæ.*

M. *Hug* ajoute encore une conjecture pour rectifier le texte. Quelque intelligible et quelque simple que soit cette opération arithmétique, on peut encore supposer que les Anciens, comme les Grecs, avoient donné une valeur numérique à chaque lettre de l'alphabet; il suffiroit de corriger le texte latin sur le grec, et de lire *decamente*, au-lieu de *decapente; quindecim sunt numero et scribuntur quoque per quindecim.* Ils ont autant de signes de nombres que de signes de sons, en quoi ils diffèrent de ceux qui emploient le point décadaire. Cette remarque sur ce moindre nombre de caractères alphabétiques, servant en même-temps de caractères numériques dans les anciens livres, est très-importante sous un autre rapport. En faisant cette distinction entre la manière de compter par 15 et celle de compter par 10 lettres numériques, on pourra rectifier les sommes monstrueuses qu'on trouve dans les écrits de l'*Ancien-Testament*, et occasionnées par la mauvaise interprétation des lettres numériques, les nouveaux copistes n'ayant pas fait attention à la diversité de leur emploi, lorsque, selon la nouvelle manière de nombrer, ils auroient dû en substituer d'autres. Ainsi, dans l'alphabet de 15 lettres, la lettre K ne vaut que 7; elle vaut 20 dans l'alphabet de 22. L ou ל-Λ vaut 8 dans l'un, et 30 dans l'autre.

M. *Hug* démontre ensuite que les figures des anciennes

lettres puniques et grecques avoient quelque analogie avec les objets dont elles étoient la dénomination : *beth* signifie *maison*, et représente une maison, une cabane de forme pyramidale, sorte de bâtiment d'usage en Égypte exclusivement; il fait dériver ces figures des caractères hiéroglyphiques, et montre leur analogie; il n'en attribue point l'invention aux Égyptiens, mais aux Phéniciens qui s'étoient établis à Thèbes, d'où il explique facilement d'où vient que les noms de ces lettres ne sont point tirés de la langue égyptienne, mais de la langue punique. M. *Hug* ne décide pas si ces Phéniciens étoient Hykses ou non. Il explique, à cette occasion, une inscription en vieux punique, dont il est question dans les *Transactions philosophiques*, tom. LIV, année 1764; dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, tom. LIII, *in*-8°. Barthélemy, *Lettre à M. le Marquis Olivieri*, 1766.

M. *Hug* examine ensuite l'antiquité de l'écriture grecque, d'où l'on préjuge facilement celle de la phénicienne. Il commence au temps de *Solon*, remonte à *Lycurgue*, à *Homère*, jusqu'au temps de la guerre de Troie, d'où il passe aux Phéniciens et aux Égyptiens.

Il est certain que l'écriture étoit en usage du temps de *Solon ;* mais cet usage étoit-il bien étendu ? La prose que l'on ne commença qu'alors à cultiver, ne paroît pas être favorable à un usage bien commun; mais il y avoit déjà de grands poëmes épiques ; il eût été difficile qu'ils eussent été constamment retenus en ne faisant que passer de bouche en bouche. *Eschyle* dit, dans ses *Sept Chefs devant Thèbes*, que ses héros avoient des boucliers couverts de peintures effroyables, et que chacun des chefs y avoit écrit sa devise, contenant des imprécations terribles contre l'ennemi. M. *Hug* prétend qu'il n'y a point d'anachronisme dans cette assertion. *Platon* dit que l'*Hermès* d'*Hipparque* à Athènes

étoit couvert de maximes destinées à l'instruction, non du citoyen, mais des gens de la campagne : ce qui marque l'usage commun de la lecture.

Temps de Lycurgue. Il apporta les poésies d'*Homère* à Sparte; il les avoit trouvées en Asie..... Elles étoient sans doute écrites : car il est incroyable qu'il les eût apprises par cœur, et les eût enseignées à ses compatriotes; cependant M. *Hug* s'efforce d'éclaircir les inscriptions lapidaires déterrées à Amyclée en Laconie, par M. *Fourmont* le jeune; il indique leur antiquité, montrant, d'abord, que M. *Fourmont* doit réellement les avoir découvertes, et qu'il n'eût pu les avoir supposées, vu l'ignorance de la paléographie grecque, qu'on reconnoît dans sa manière de déterminer l'antiquité de ces monumens. Il remarque ensuite que ces inscriptions sont de différentes époques : car il y a une addition à l'ancienne liste des prêtresses d'Apollon, addition très-remarquable par la nouveauté de l'orthographe. Il fixe à l'an 670 avant Jésus-Christ, à l'époque de la seconde guerre de Messénie, le temps des inscriptions les plus anciennes; et il en donne des preuves qu'il seroit difficile de rejeter.

Temps d'Homère. M. *Hug* s'efforce d'éclaircir toute cette époque. Il demande si la lettre mentionnée au VIe livre de l'*Iliade*, v. 168, comme écrite d'Argos à l'ayeul de *Glaucus*, deux générations avant la guerre de Troie, est écrite en caractères alphabétiques, ou si ce n'est qu'un symbole ordinaire d'hospitalité. Les expressions *γράψας, σήματα λυγρὰ* rappellent les *φοινικικα σήματα* Καδμων; mais *δεῖξαι* et *σῆμα ἰδέσθαι* détruisent cette idée, à-moins qu'alors la langue n'eût point d'expressions claires dans cette signification, point de terminologie, telle qu'elle fut fixée dans la suite, opinion qu'on ne peut tout-à-fait rejeter : mais qui pourra décider là-dessus? Un autre indice de

l'usage subsistant alors de l'écriture, se trouve dans *κατάλογος νεων*, catalogue ou liste des vaisseaux, qui remplit la moitié du second livre de l'*Iliade;* catalogue difficile à retenir de mémoire, et qu'il n'est point croyable qu'*Homère* eût fait pour ce sujet. M. *Hug* montre ensuite que, quoique chacune des rapsodies paroisse d'elle-même faire un tout, ce seroit cependant un objet sans but et sans plan, si l'*Iliade* n'avoit été projetée pour en faire un poëme unique, tel que nous l'avons. Il fait voir que, dans chaque rapsodie, il y a une préparation pour le chant suivant; qu'il y a un fil déterminé qui parcourt et enchaîne toute la narration : ce qui montre que toute l'*Iliade* n'a qu'un seul auteur. Or, est-il possible qu'il ait composé tout cela de mémoire, et pour n'être gravé que dans la mémoire?

Temps de la guerre de Troie. Tout ce qu'a dit jusqu'à présent M. *Hug*, donne les plus fortes présomptions qu'alors l'écriture existoit déjà; il les fait valoir, puis il rapporte le célèbre témoignage d'*Euripide*, dans les fragmens de *Palamède* rapportés par *Stobée*. *Palamède* y est dit avoir perfectionné l'écriture.

Τα της γε ληθης φαρμακ' ὀρθώσας μόνον ἄφωνα, καὶ φωνοῦντα, σύλλαβος, Τιθεὶς ἐξευρὼν ἀνθρώποισι γράμματ' εἰδέναι.

Il l'explique, en disant que *Palamède*, lorsque les caractères phéniciens, qui, n'étant composés que de consonnes, et appelés pour cela *ληθης φαρμακα*, ne présentoient que des moyens sans âme et sans ton, *ἄφωνα*, contre l'oubli, les avoit rendus vivans et sonores, *φωνοῦντα*, par l'invention des signes des voyelles : ce qui devenoit une seconde invention de l'écriture pour les Grecs, dont la langue est composée de beaucoup plus de voyelles que de consonnes. Ce n'est pas que certaines consonnes, telles que l'*aleph* et l'*ajou* n'ayent déjà servi à cet effet, sans quoi l'alphabet phénicien eût été absolument de nul usage pour les Grecs.

M. *Hug* passe à *Cadmus*. *Denys de Milet* (*Diod.*, l. III, p. 140) et *Hérodote* témoignent que *Cadmus* et sa colonie phénicienne ont porté les lettres en Grèce. M. *Hug* examine et fait valoir la force de ces deux témoignages. Mais d'où venoit cette colonie de *Cadmus* ? Le fil des recherches, dit M. *Hug*, me ramène à l'Orient ou à l'Égypte. Nous retrouverons-nous par cette voie-là même où la philologie nous avoit conduits ? Il est certain que *Cadmus* étoit Phénicien ; mais venoit-il de Phénicie ? C'est l'opinion des écrivains des temps postérieurs ; mais je n'y trouve ni garantie, ni autorité suffisante : ce n'est que la conséquence de cet argument : il étoit Phénicien, donc il venoit de Phénicie. Mais *Conon*, qui écrivoit avant l'ère chrétienne, puisqu'il dédia son ouvrage à *Archélaüs Philopator*, ami d'*Antoine* (*Photius*, Cod. 196), nous donne une toute autre lumière. *Conon* avoit un grand nombre de livres très-anciens, d'où il puisoit des lumières pour travailler à sa *Mythologie* ; et il profitoit de leurs récits, pour donner une base certaine à son histoire, et s'appuyer sur la comparaison des différentes opinions. Il applique sa méthode à l'histoire de *Cadmus*, et travaille à sa dissertation sur ce héros avec certitude, et avec une telle confiance dans les éclaircissemens qu'il a pris, qu'il nous fait tout attendre d'un critique aussi éclairé. Tout le reste, dit-il, n'est qu'un vain babil, et une fiction faite pour charmer les oreilles. Or, il nous apprend que les Phéniciens avoient fondé un état dans la haute Égypte. Thèbes en étoit la capitale, et c'est d'où est parti *Cadmus* pour venir en Europe, où, à son arrivée, il bâtit en Béotie une ville qu'il nomma Thèbes, en mémoire de sa chère patrie. *Conon* ajoute (*Diégème* 32) que *Protée* avoit émigré avec *Cadmus*, pour se soustraire, par la suite, à la tyrannie de *Busiris*.

Le nom seul de Thèbes est déjà un préjugé en faveur de ce récit; c'est une chose très-ordinaire de voir des colonistes donner le nom de leur patrie à leur nouvel établissement; d'ailleurs, le sphinx, qui surprend les voyageurs dans les montagnes de Béotie, n'est qu'une imitation de ce que la théogonie, la symbolique ou l'imagination avoit inspiré aux Égyptiens. Enfin, les mythes s'accordent à dire qu'*Agénor*, père de *Cadmus*, étoit Égyptien, un de ces Phéniciens qui avoient des possessions en Égypte, ou au-moins qui s'y étoient arrêtés long-temps.

Les témoignages et les raisons en faveur de cette opinion se réunissent par la comparaison des circonstances, et s'accordent avec nos recherches philologiques, en nous faisant voir cette heureuse harmonie qui est le caractère de la vérité.

Cadmus et *Moyse* sortent de l'Égypte, tous deux vers le même temps. Il paroît que l'Égypte avoit résolu de secouer l'influence de toute domination étrangère, et de chasser les étrangers, ou au-moins de les affoiblir tellement par la tyrannie, qu'ils fussent dans l'impossibilité de penser à s'emparer de l'autorité souveraine, ou d'obtenir la supériorité dans le pays, par quelque révolution. *Moyse* et *Cadmus*, d'autres, peut-être, qui n'ont point eu un sort aussi avantageux, ni un nom aussi célèbre, auront tâché de se soustraire à la tyrannie par la fuite. Eux seuls, *Cadmus* et *Moyse*, auront emporté la connoissance de l'écriture et de l'industrie des Égyptiens en d'autres pays, et de là provient la conformité des deux alphabets, de l'hébraïque et du grec.

Mais, pour en revenir encore une fois à l'histoire de *Cadmus* et de son voyage, nous en trouvons un témoin plus ancien qu'*Hérodote*, c'est *Hécatée* le Milésien, dont *Hérodote* invoque souvent le témoignage. *Hécatée* avoit

parcouru plusieurs pays, entr'autres l'Égypte, pour recueillir les connoissances suffisantes à l'entreprise de son histoire. Il avoit suivi en cela une coutume ordinaire aux Grecs, et qui ne contribuoit pas peu à leur former l'esprit. *Hécatée* parle des Juifs, et s'étend sur leur constitution et sur leur histoire. Selon ses observations, il paroît avoir voyagé dans leur pays, immédiatement avant la guerre de Perse. En parlant de leur origine, en tant qu'ils commencent à paroître sur la scène politique, il entremêle l'histoire de *Cadmus* avec celle de leur législateur, auteur de leur existence en corps de nation. *Diodore de Sicile* nous a conservé un extrait de ses récits dans le milieu de son trente-quatrième livre (Voyez aussi *Photius*, cod. 154, qui ne se scandalise pas peu de ces narrations toutes payennes). *Hécatée* attribue l'émigration des Israélites à une peste qui ravageoit tout le pays, et étoit occasionnée par le mépris que ces étrangers faisoient des Dieux du pays. Les plus valeureux, dit-il, suivirent *Cadmus* et *Danaüs* vers la Grèce; une grande foule de peuple se laissa conduire par *Moyse*, qui conquit le pays de Chanaan, et lui donna des loix.

Mais il reste à rechercher d'où les Égyptiens eux-mêmes avoient reçu leur écriture, ou s'ils en furent les inventeurs.

Le P. *Thomassin* (*Traité des Langues réduites à l'hébreu*, liv. II, ch. VIII) traite à fond cette question, et fait voir que les Égyptiens avoient reçu les lettres de *Theut* ou *Mercure*, qu'il croit être venu de l'Orient en Égypte; mais d'autres auteurs prétendent que *Mercure* y étoit venu de la Thrace, ou même de la Scythie, et en font même un Celte ou Gaulois. C'est ainsi que, dès qu'on veut passer des monumens écrits à de simples conjectures, on ne fait qu'embrouiller la matière au-lieu de l'éclaircir.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

I, première partie. — II, seconde partie.

A

B

D

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.





